

Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris

Société franco japonaise de Paris. Auteur du texte. Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris. 1917.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

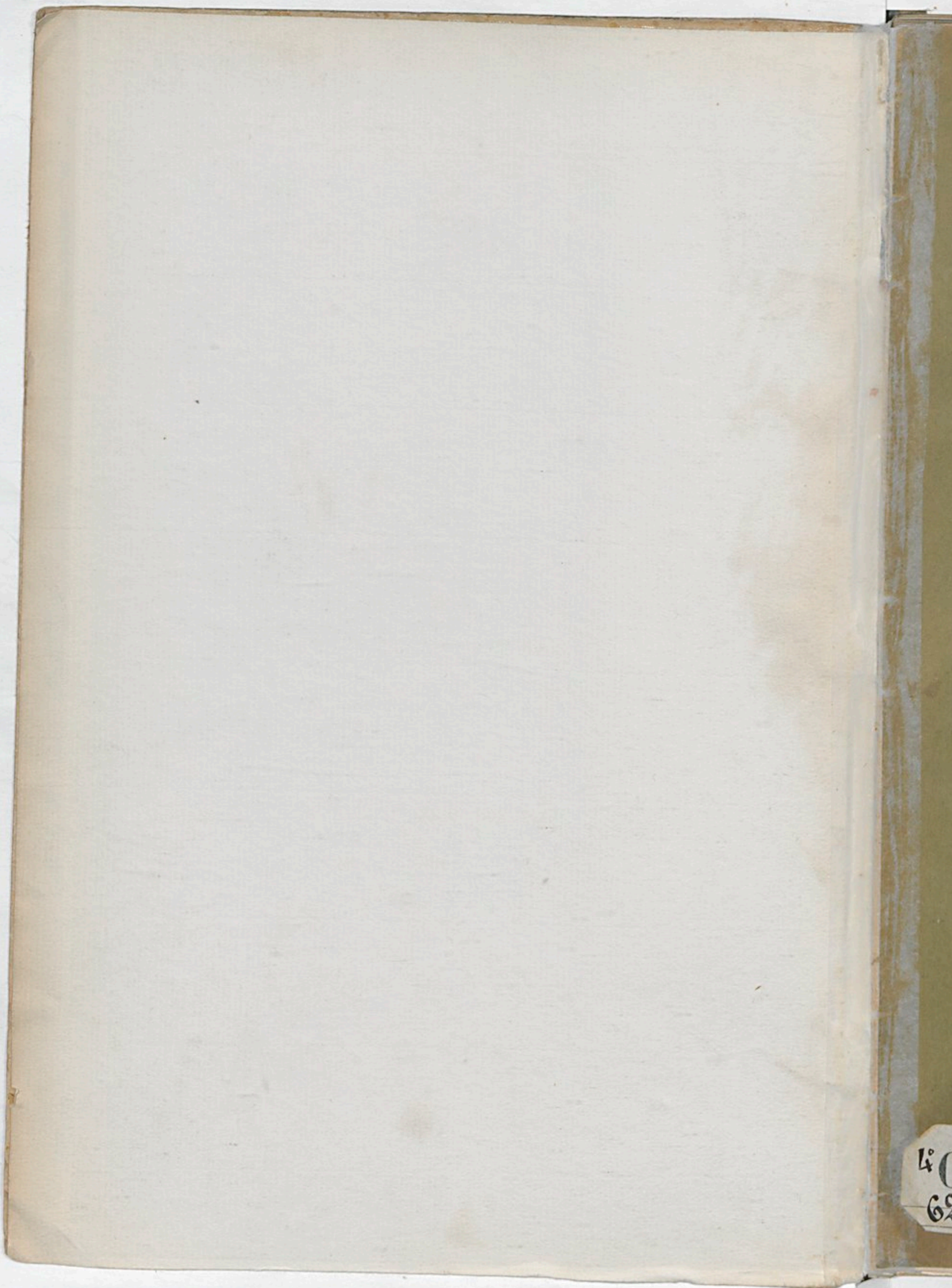
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

1917/1920

177



4°
62

Paraissant trimestriellement.

JANVIER-SEPTEMBRE 1917.

XXXVIII-XXXIX

2019
BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

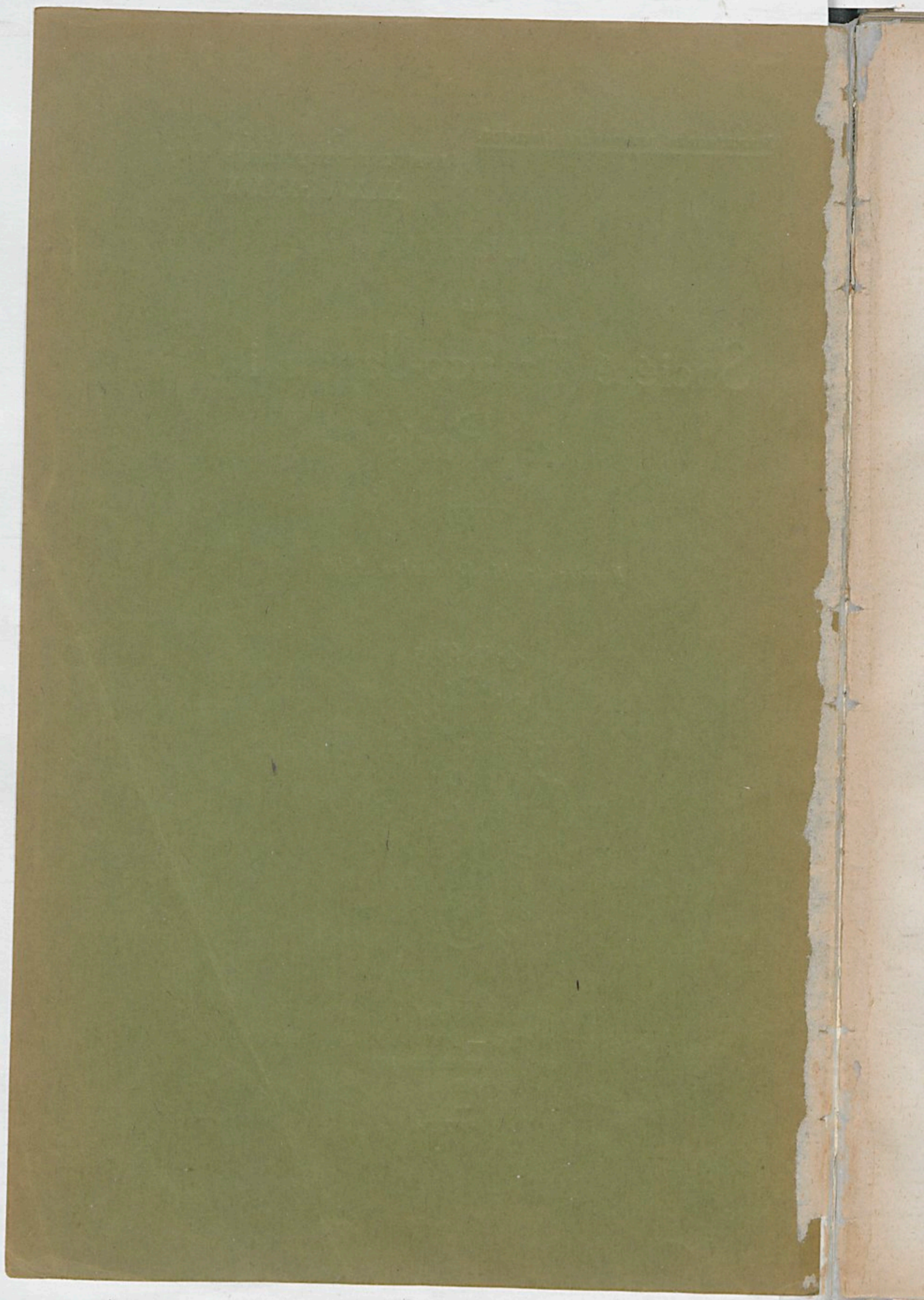
會協佛日



SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, 107
PARIS

—
1917

40².0
623




Janvier-Septembre 1917. N^{os} 38-39

BULLETIN

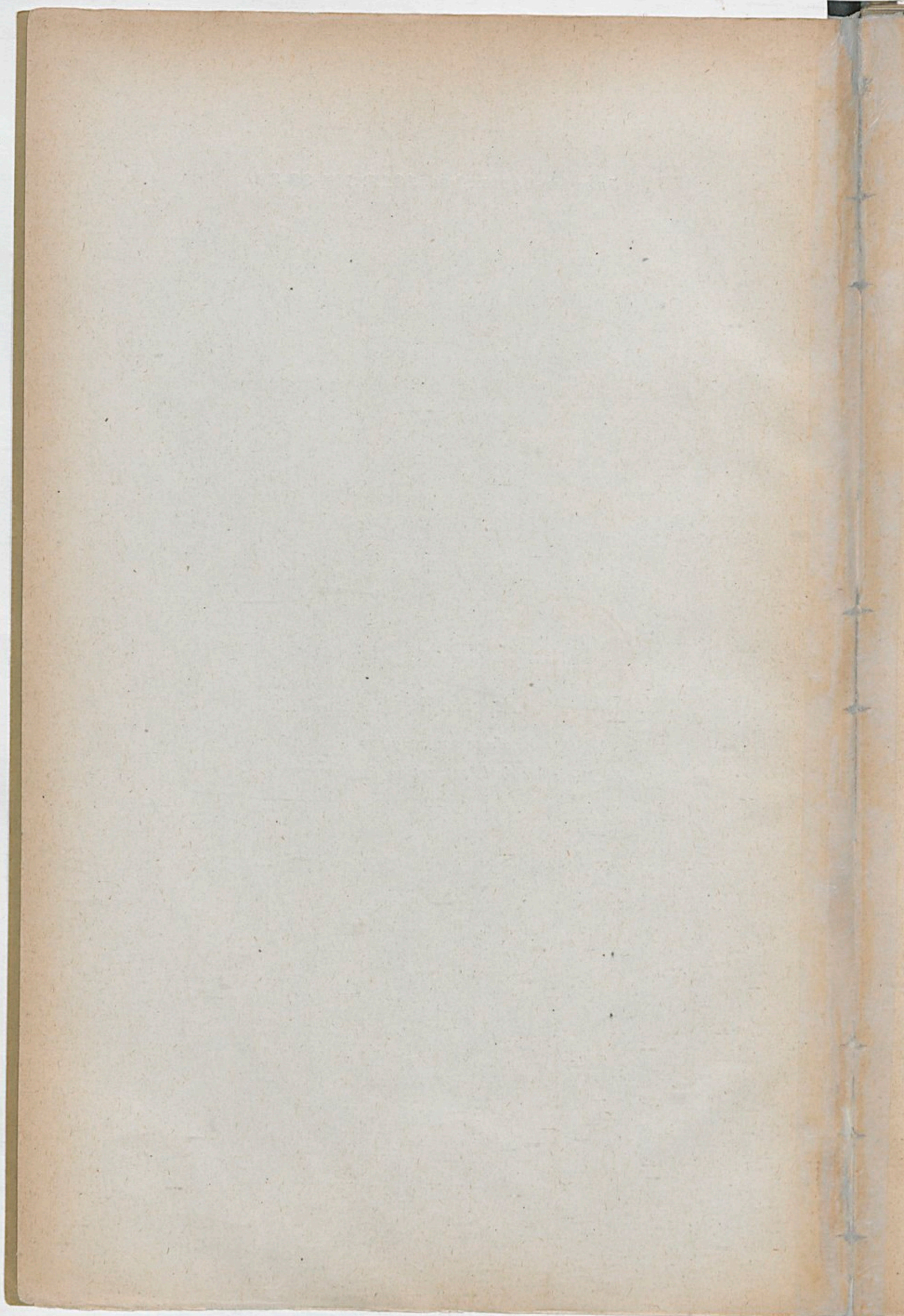
(ANNUAIRE)

DE LA

 Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

4^o 0²
623



Paraissant trimestriellement.

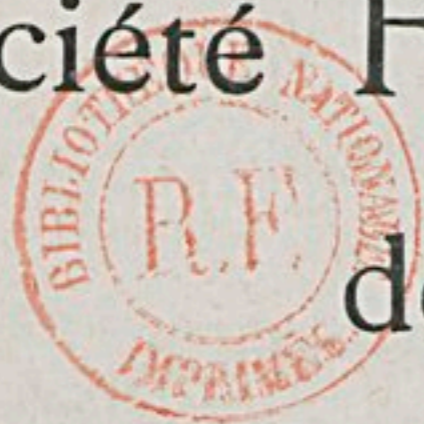
JANVIER-SEPTEMBRE 1917.

XXXVIII-XXXIX

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris



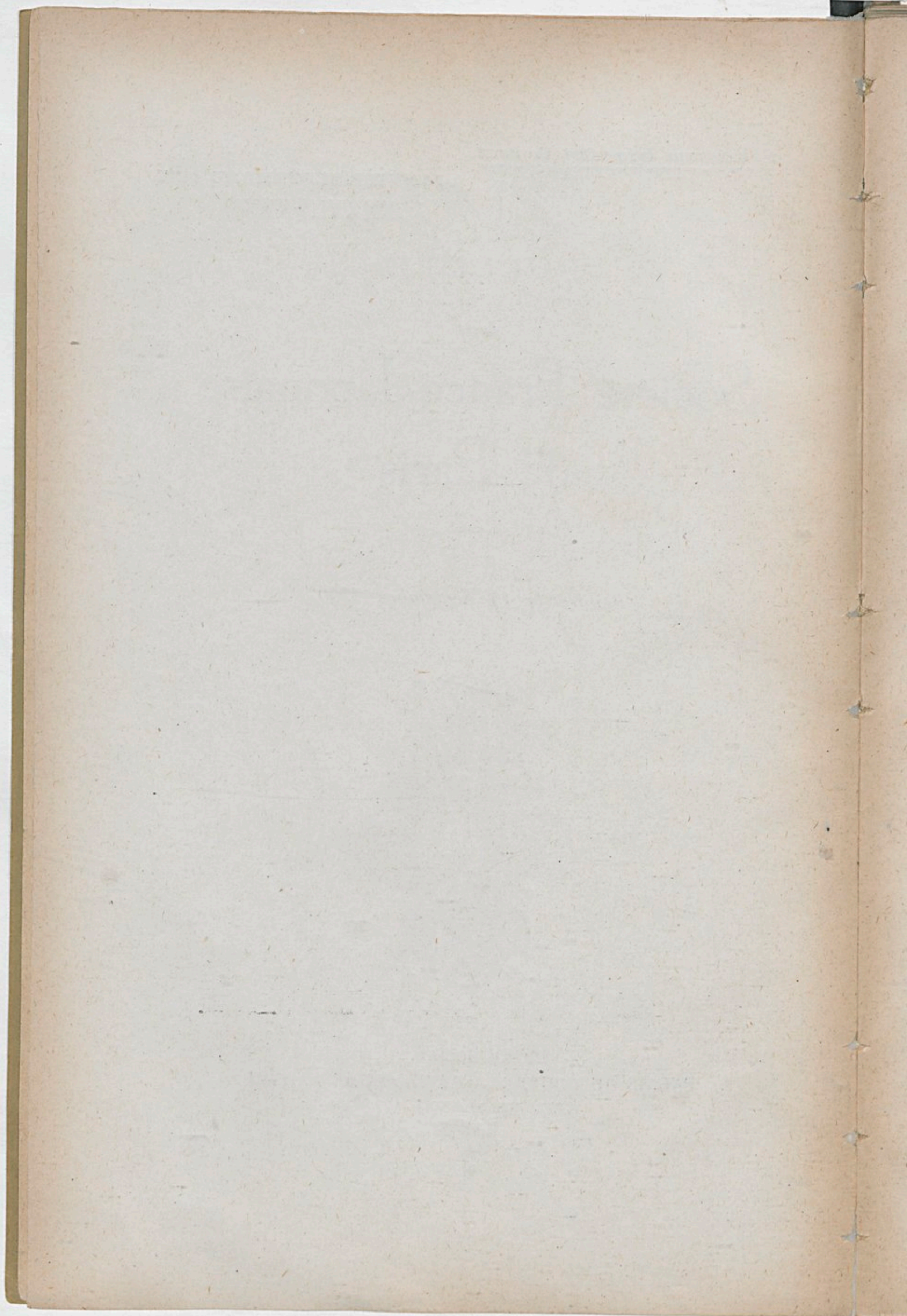
Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, 107
PARIS

—
1917



INDEX

Dix-septième Assemblée générale de la Société.	13
Mlle Valet :	
Raphaël Collin, membre de l'Académie des Beaux-Arts	19
Yves Guyot :	
Quelques notes politiques et économiques	25
Paul Labbé :	
Le loyalisme et l'effort japonais : Conférence faite à la Sorbonne	31
H. Chevalier :	
Conférence faite à Lorient sur le Japon	51
Vie de la Société.	
Déjeuner du 5 mai 1917. — Nomination de M. Doppeld comme Bibliothécaire de la Société	53
Divers :	
La formation des Ingénieurs au Japon. — Conférences faites à Tunis et à Alger sur le Japon par M. H. Chevalier. — Sauvetage du croiseur japonais « Asama ». — Exportations du camphre et de l'amidon en 1916 au Japon. — Récolte du riz au Japon en 1916	55
Nécrologie :	
M. Arcambeau	60

Nos collègues MM. Deshayes, Conservateur du Musée d'Ennery et Ernest Leroux, Éditeur, ont bien voulu mettre à notre disposition pour les culs-de-lampe du présent *Bulletin* les clichés de pièces du Musée que reproduit le Catalogue. Nous leur en adressons tous nos remerciements.

N. B. — Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. La Direction du *Bulletin* n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions qui y sont émises.



LION (SUISSE)
dans l'épreuve du saut.

STATUTS
DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE
DE PARIS



I. — But et Siège social.



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du Bureau.

II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La société se compose : 1° de membres d'honneur ; 2° de membres donateurs ; 3° de membres à vie ; 4° de membres annuels ; 5° de membres libres.

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — Administration de la Société.

1° Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

2° Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire-général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des Membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. l'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.	
LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.	
LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.	
P ^{ce} AUGUSTE D'ARENBERG,	Membre de l'Institut.
P ^{ce} ROLAND BONAPARTE.	Membre de l'Institut.
BOUSQUET	Ancien Conseiller d'État.
CHAVANNES (Ed.)	Membre de l'Institut, Professeur au Collège de France.
COLLIN-DELAUVAUD	Dr hon ^{or} de l'Office National du Commerce Extérieur.
CROISSET	Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.
DIÓSY	Vice-Président du Conseil de la <i>Japan Society</i> .
DUBAIL (G.)	Ministre Plénipotentiaire.
FLOURENS	Ancien Ministre des Affaires Étrangères.
FURUICHI (Dr Koi)	Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
GONSE	Membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.
HANOTAUX	Membre de l'Académie Française.
HIRAYAMA	Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
ISHII (S. E. le Vicomte).	Ancien Ambassadeur du Japon à Paris, Ministre des Affaires Étrangères du Japon.
KURINO (Vicomte)	Ancien Ambassadeur du Japon en France.
LÉVI (Sylvain)	Professeur au Collège de France.
LIARD	Vice-Recteur de l'Académie de Paris.
MASAKI (S.)	Directeur de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô.
MATSUI (S. Exc.)	Ambassadeur du Japon en France.
MOTONO (S. E. le Vic ^{te}).	Ambassadeur du Japon en Russie.
SAÏONJI (Marquis)	Ancien Président du Conseil des Ministres du Japon.
SAMAD KHAN	Env. Extr. et Ministre Plénipotentiaire de Perse à Paris.
SCHNEIDER	Maitre de forges.
SÉNART	Membre de l'Institut.
SIEGFRIED	Sénateur, Ancien Ministre du Commerce.
SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.	
SUYÉMATSU (Vicomte)	Ancien Ministre.
TATSUKÉ (S.)	Conseiller à l'Ambassade du Japon en France.
TÉRAOUTCHI (Comte)	Général, Gouverneur général de Corée.
TSUJI-SHINGI (Baron)	Président de la Société Impl ^e d'Instruction publique à Tôkyô.
WADA (H.)	Ancien Commissaire général de la Section Japonaise à l'Exposition de Londres 1910.

BUREAU

MM.

BERTIN	Membre de l'Institut, Dir ^r du Génie maritime C. R.	<i>Président.</i>
GUIMET	Fondateur du Musée des Religions.	} <i>Vice-Présidents.</i>
KŒCHLIN (R.)	Prés ^t des <i>Amis du Louvre</i> .	
LEBON	Général.	
HERRIOT	Sénateur.	
OTORI (Baron)	Conseiller d'Ambassade.	
SOUHART	Ministre Plénipotentiaire.	<i>Secrétaire général.</i>
ALÉVÈQUE	Explorateur.	<i>Secrétaire général adjoint.</i>

BUREAU (suite).

MM.		
DOPFELD	Ancien directeur des Postes françaises à Shanghai.	<i>Bibliothécaire archiviste.</i>
CHEVALIER (H)	Ingénieur	<i>Trésorier.</i>
SUZUKI	Sous-directeur de la Banque franco-japonaise	<i>Trésorier adjoint.</i>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.		
ANCELET	Docteur en médecine.	
BANNO	Négociant,	
BARBIER.	Rédacteur aux Travaux Publics.	
BERTHELOT (Ph.).	Ministre plénipotentiaire.	
DESLANDRES	Membre de l'Institut.	
DUFOURMANTELLE.	Secrétaire général honoraire de l'Alliance Française.	
DUVENT (Ch.).	Artiste-peintre.	
GUYOT (Yves).	Ancien Ministre.	
HARMAND (J.).	Ambassadeur honoraire.	
ISAAC (P. A.)	Artiste-peintre.	
KIJIMA	Consul du Japon à Lyon.	
KRAFFT (Hugues).	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs.	
LABBÉ (Paul)	Secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris.	
LEMAIRE (Eug.).	Ag ^t g ^l de la Soc. d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.	
MATSUMURA (K.).	Attaché naval du Japon en France,	
MAZELIÈRE (M ^l s de la)	Littérateur.	
METMAN.	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.	
NOGAÏ lieut.-col.	Attaché militaire du Japon en France.	
ODIN (Ulrich).		
S ^{te} CLAIRE DEVILLE (C ^{ol}).	Colonel de cavalerie en retraite.	
SABURI	Secrétaire à l'Ambassade du Japon.	
TERRAIL.	Négociant en soieries à Lyon.	
VEVER	Joaillier-orfèvre.	
<i>Membre honoraire : Ed. CLAVERY, Consul de France à Cadix.</i>		

Composition du Conseil d'Administration par séries

(Y compris les Membres du Bureau).

Première série.	Deuxième série.	Troisième série.	Quatrième série.	Cinquième série.
ALÉVÈQUE	BARBIER	BERTHELOT	D ^r ANCELET	DESLANDRES
HERRIOT	DUVENT	DOPFELD	BANNO	Baron OTORI
KRAFFT (H.)	GUMET	DUFOURMANTELLE	BERTIN	C ^d t MATSUMURA
LEMAIRE (E.)	HARMAND	ISAAC	CHEVALIER	M ^l s de la MAZELIÈRE
METMAN	ODIN	KIJIMA	GUYOT (Yves)	C ^l S ^{te} .C ^{re} DEVILLE
SUZUKI	TERRAIL	LABBÉ (P.)	KŒCHLIN	SABURI
VEVER		SOUHART	Génal LEBON	Lieut.-col. NOGAÏ

La seconde série sera soumise à réélection en 1918,

En raison des difficultés matérielles de la situation actuelle le présent numéro du Bulletin ne contient pas la liste alphabétique des membres de la société franco-japonaise de Paris.

Le comité de rédaction a décidé de publier seulement ci-après la liste des nouveaux membres admis depuis le dernier annuaire inséré au Bulletin XXXVI-XXXVII.

1917. A. BODIN (EMILE). Négociant, 113, Cours Léautaud et 78, rue de la République, Marseille.
1917. A. CARTIER (Henri). Banque franco-japonaise, 34, rue de Chateaudun.
1916. A. Mlle DE COUBERTIN. Rue de Pommereu.
1916. A. DUMONT (Charles). Député, ancien ministre des Finances. Président de la Banque franco-japonaise, 31, rue Franklin.
1917. A. FOURNEL (Henri). Banque franco-japonaise, 34, rue de Chateaudun.
1916. A. GONTIER. Peintre-décorateur, 3, rue de la Chine.
1917. A. K. HIOKI. Lieutenant de vaisseau, ingénieur de la C¹^e des Chantiers Kawataki à Kobé. 6, boul. de Clichy.
1917. A. KAUFMANN-DAUNE. Agent principal pour l'Europe, de MM. Homberg et C^o de Kobé. 19, boul. de Strasbourg.
1917. A. LAMARRE. Editeur, 235 bis, rue de Vaugirard.
1916. V. LE ROUX (Hughes). Publiciste, 119, rue de Lille.
1916. A. MUNEMURA (Ushi). Chancelier de l'Ambassade du Japon, 7, av. Hoche.
1916. V. Lieut. colonel NOGAÏ. Attaché militaire de l'Ambassade du Japon, 31, rue Franklin.
1917. A. Baron OTORI. Conseiller de l'Ambassade du Japon, 7, av. Hoche.
1917. A. ROULLIER. Capitaine au 8^e rég. tirailleurs algériens, Tunis.
1916. A. SCHMIDT (Edmond). Administrateur. Délégué de la Banque franco-japonaise, 34, rue de Chateaudun.

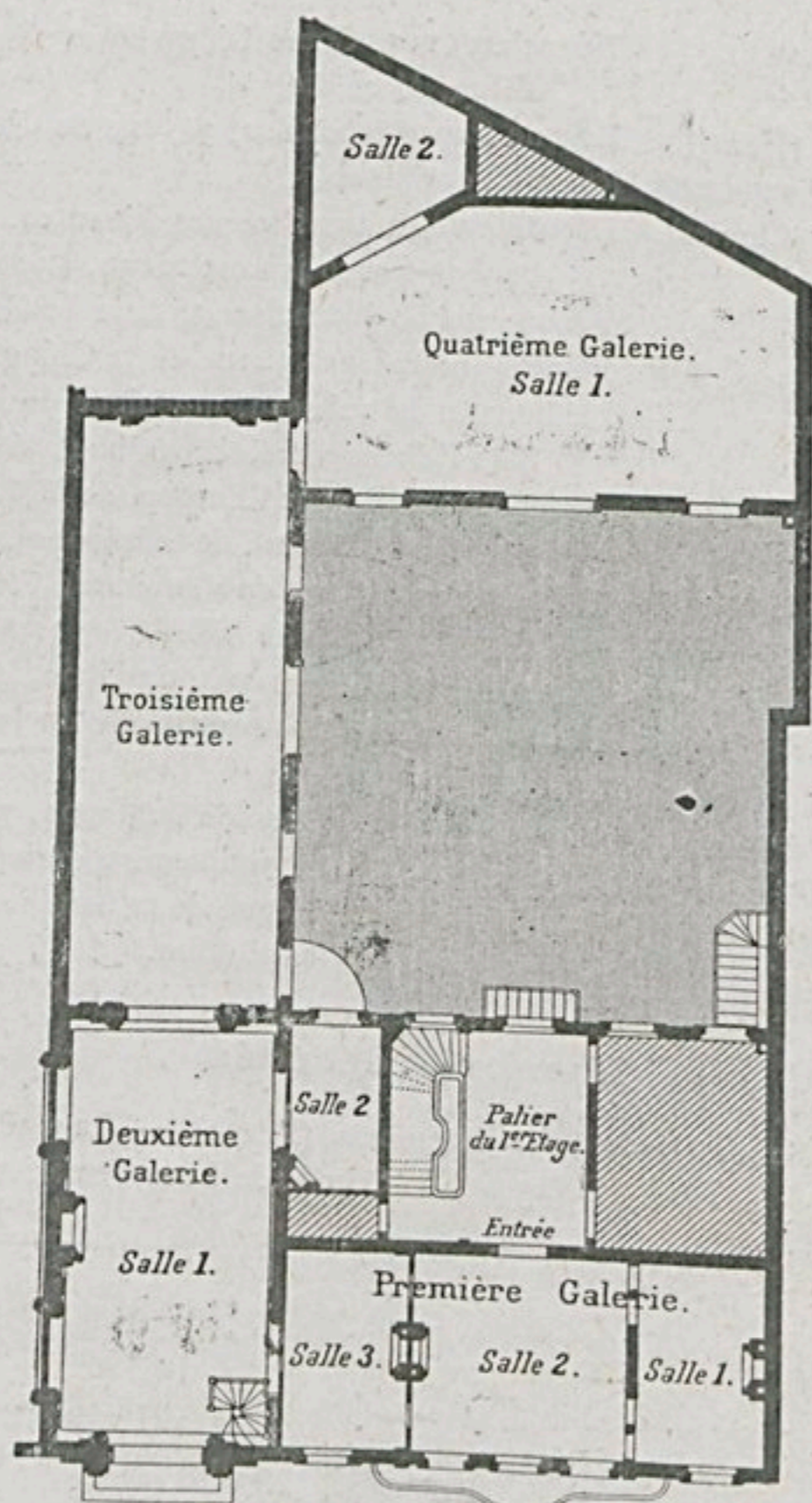
Membres décédés.

Arcambeau. — Babey (Marcel). — Barboutan (Pierre). — Raphaël Collin. — Deshayes. — Lebel. — Lesourd (Georges). — Comte de Lucy Fossarieu. — Marteau. — Petrucci (Raphaël).



HOTEL JOUANT DU KOTO
ET CHANTANT (kogo).

PLAN DU MUSÉE D'ENNERY (1^{er} Étage.)



59. Avenue du Bois de Boulogne.

La Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise de Paris
est installée au rez-de-chaussée
dans la salle correspondante à la salle I de la 2^e Galerie.

Dix-septième Assemblée Générale Annuelle

DE LA

Société Franco-Japonaise de Paris

(Jeudi 26 avril 1917)

Présidence de M. VEVER, Membre du Conseil d'administration

La dix-septième Assemblée générale de la Société franco-japonaise de Paris a eu lieu le jeudi 13 avril 1917, à 17 heures, au Musée des Arts Décoratifs, sous la Présidence de M. Vever, membre du Conseil d'administration, suppléant le Président de la Société, M. Bertin, empêché.

Au bureau avaient pris place, M. Souhart, Secrétaire-Général, M. Ale-vêque, Secrétaire Général adjoint, M. Chevalier, Trésorier.

Lecture est donnée par le Secrétaire Général d'une lettre du Président, M. Bertin, exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale, retenu qu'il est au Comité directeur de la Ligue française, et chargeant le Président de la séance de joindre l'expression personnelle de toute sa sympathie à celle que la Société ne manquera pas de transmettre à M^{me} Arcambeau, pour la mort de son regretté mari.

Le Président rappelle en quelques paroles émues les pertes doulou-reuses que le Conseil a faites depuis la dernière Assemblée Générale; ce sont : M. Deshayes, l'éminent conservateur du Musée d'Ennery; M. Lebel, Bibliothécaire-adjoint, qui après avoir rempli vaillamment son devoir de soldat sous Verdun est revenu mourir d'épuisement à Paris; M. Marteau, qui avait réuni d'intéressantes collections d'estampes japonaises, de tissus anciens et de miniatures persanes, destinées, d'après les dernières volontés du testateur, à aller enrichir les trésors artistiques du Louvre et du Musée des Arts Décoratifs; M. Raphaël Collin, le peintre charmant, membre de l'Institut; M. Arcambeau, dont tous ses Collègues avaient été à même d'apprécier le zèle et le dévouement pour les affaires de la Société, et qui a tenu à leur en donner une dernière preuve, en léguant à la Société tous les ouvrages composant sa Bibliothèque japonaise.

La parole est ensuite donnée au Secrétaire Général pour la lecture du Rapport annuel.

Rapport du Secrétaire Général.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

Votre Secrétaire Général vous prie encore une fois de l'excuser de n'avoir à vous présenter qu'un Rapport peu étendu sur l'état de la Société pour l'année 1916. Les événements politiques et militaires qui se sont succédés depuis notre dernière Assemblée Générale du 13 avril 1916 n'ont pas permis à la Société de reprendre son fonctionnement normal. Néanmoins, malgré les difficultés de l'heure présente, la Société franco-japonaise de Paris, je suis heureux de pouvoir vous l'affirmer, a continué à montrer sa vitalité, et s'est employée de son mieux pour répondre au programme inscrit dans ses statuts, le développement des relations sociales entre Français et Japonais, unis aujourd'hui dans une action commune, la lutte pour le droit et la liberté contre la force et la barbarie !

Depuis l'année dernière, nous avons enregistré l'entrée parmi nous de 15 nouveaux membres ; ce sont :

MM. Herriot, sénateur-maire de Lyon ;
Charles Dumont, ancien Ministre des Finances, Président du Conseil d'administration de la Banque franco-japonaise ;
Edmond Schmidt, administrateur-délégué de la Banque franco-japonaise ;
Saillard, ingénieur civil, rentré depuis peu du Japon où il a séjourné plusieurs années ;
Hughes Le Roux, le distingué publiciste ;
M^{me} la Baronne Le Lasseur ;
M^{lle} de Coubertin ;
Bodin, négociant, à Marseille ;
Gontier, peintre-décorateur ;
Baron Ottori, Conseiller de l'Ambassade du Japon ;
Lieutenant-colonel Nogaï, 1^{er} attaché militaire à l'Ambassade du Japon ;
Commandant Matsumura, attaché naval à l'Ambassade du Japon ;
Commandant Terashima Ken, 2^e attaché naval à l'Ambassade du Japon ;
Sawada, attaché à l'Ambassade du Japon ;
Munemura, Chancelier de l'Ambassade.

Par contre, l'inexorable loi de la nature nous a enlevé un certain nombre de nos Collègues qui sont partis emportant tous nos regrets et aux familles desquels vous me permettez de renouveler ici l'expression de notre douloureuse sympathie.

Votre Conseil d'administration a été particulièrement éprouvé : MM. Deshayes, Marteau, Raphaël Collin, Lebel, ont ainsi disparu, nous laissant le souvenir de leurs agréables relations et du zèle qu'ils avaient toujours témoigné pour la Société, et, il y a quelques jours à peine, nous avons dû ajouter à cette liste le nom d'un des plus anciens membres du Conseil,

ouvrier de la première heure, celui de notre distingué Bibliothécaire-Archiviste, M. Arcambeau, qui depuis 16 ans apportait à la rédaction de notre Bulletin une fructueuse collaboration.

Quelques autres vacances s'étant également produites au sein du Conseil par suite de démission et de départ, notre Conseil a dû se compléter par de nouvelles nominations ; il s'est adjoint en conséquence :

MM. Paul Labbé, en remplacement de M. Deshayes ;

Kijima, Consul du Japon à Lyon, en remplacement de M. Marteau ;

Herriot, Sénateur-maire de Lyon, en remplacement de M. Raphaël Collin ;

Terrail, de Lyon, en remplacement de M. Nocq, démissionnaire ;

Baron Ottori, en remplacement de M. Tatsuké, rentré au Japon ;

Lieutenant-colonel Nogaï, en remplacement de M. Sughimoura, nommé à Pékin.

MM. Herriot et Baron Ottori ont été nommés Vice-Présidents.

Conformément à l'article 8 de nos statuts, nous vous demandons de vouloir bien ratifier les choix faits par votre Conseil.

Ainsi que vous le voyez, votre Conseil renferme maintenant dans son sein 3 membres résidant à Lyon. Bien que ces messieurs ne puissent, en raison de leur absence de Paris, assister régulièrement aux séances du Conseil, ils n'en apportent pas moins une collaboration d'autant plus précieuse pour le développement de la Société que des pourparlers sont actuellement en cours pour insérer dans nos mémoires le *Bulletin industriel et commercial* du Comité Lyonnais.

Cette initiative de fusion qui appartient à M. le Sénateur Herriot s'est produite à la suite de la magnifique Conférence sur l'Effort japonais faite à Lyon par notre Collègue, l'Ambassadeur Gérard, et à laquelle notre Président, M. Bertin, et notre Vice-Président, M. le Général Lebon, sont allés représenter la Société franco-japonaise de Paris. Organisée par le Comité de Propagande « L'Effort de la France et de ses Alliés », cette manifestation a été suivie d'une seconde Conférence, faite sur le même même sujet, à la Sorbonne de Paris, le 22 mars dernier, par notre Collègue, M. Paul Labbé, et qui, comme la première, a été un véritable succès. Le texte de la Conférence de Lyon a été inséré dans notre Bulletin 36-37, que nous avons réussi, malgré de nombreuses difficultés matérielles, à faire paraître à la fin de 1916. La publication du Bulletin 38-39 que nous espérons pouvoir vous donner au commencement de cette année s'est trouvée retardée par suite de la maladie fatale de notre regretté collaborateur, M. Arcambeau. Ce ne sera donc que dans quelques semaines qu'il nous sera possible de vous en envoyer les exemplaires actuellement sous presse.

Depuis le mois d'avril 1916, les circonstances sérieuses que nous traversons n'ont pas permis à notre Conseil de réunir, aussi souvent que d'habitude, autour d'une même table les membres de la Société. Il a néanmoins profité de l'arrivée en France du Baron Sakatani, délégué du

Japon à la Conférence économique des Alliés et des autres membres de sa mission, pour avoir le 10 juin 1916 un déjeuner auquel ont assisté de nombreux membres de la Société. Quelques jours plus tard, le 22 juin, notre Conseil a organisé une autre réunion, dans les salons du Musée d'Ennery, pour faire les adieux de la Société à l'Ambulance de la Croix-Rouge japonaise, obligée de rentrer à Tokio. Tous les membres de la Société n'oublieront jamais le rôle bienfaisant rempli par la formation sanitaire du Professeur Shiota qui a soigné avec tant de dévouement et de science nos malades et nos blessés de l'Hôtel Astoria. C'était donc un devoir de reconnaissance que remplissait la Société franco-japonaise de Paris en remettant, comme elle l'a fait, à chacun des membres de l'Ambulance de la Croix-Rouge japonaise un modeste souvenir, destiné à leur rappeler combien nous avons apprécié leurs talents et leurs vertus professionnelles.

Quant à la situation financière de la Société, je vais laisser le soin de vous la faire connaître à notre Trésorier, M. Chevalier, qui à ces fonctions joint, depuis peu, celle de Consul du Japon à Paris, mais je ne crains pas d'être démenti par lui, en vous disant, dès à présent, que cette situation, en dépit des difficultés des temps actuels, est aussi satisfaisante que possible.

L'avenir de la Société franco-japonaise de Paris peut donc être envisagé par vous, Messieurs, sans inquiétude, et il est hors de doute que lorsque la victoire finale des Alliés aura amené cette paix désirée de tous, la Société sera en mesure de reprendre ses travaux et d'arriver au développement et à la prospérité que tous nous souhaitons pour elle!

A l'unanimité, l'Assemblée ratifie les nominations faites par le Conseil. Le Trésorier lit ensuite le compte-rendu financier suivant :

Rapport du Trésorier pour l'année 1916

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Afin de se conformer à nos statuts, le Trésorier vous demande de lui accorder quelques instants pour vous exposer la situation financière de la Société pendant l'année 1916.

Tout d'abord, nous sommes heureux de constater que la Société reprend peu à peu sa vie normale. Il n'y avait eu en 1915 que 15 sociétaires ayant payé leur cotisation, en 1916 il y en a eu 55 dont trois cotisations à vie : 8 de ces cotisations, dont 3 à vie et 5 annuelles, n'ont été encaissées qu'en 1917 et ne figurent pas dans la situation au 31 décembre. A ce propos, le Trésorier est heureux de vous annoncer que plusieurs de nos collègues en envoyant leur cotisation pour 1917, ont tenu à solder aussi les cotisations arriérées.

Nous vous disions l'an dernier que, grâce au don généreux de M. le

Vicomte Ishii, nous étions assurés de 1.365 francs de revenu annuel, le chiffre a été dépassé nous avons eu 1.384 fr. 25 comme produit de nos valeurs. Malheureusement nos dépenses se sont élevées aussi, notre bulletin 36 37 tout modeste qu'il est au point de vue typographique nous coûte 1.165 fr. 50, à peu près le double de ce qu'il aurait coûté autrefois.

Nos fortes dépenses sont toujours nos réunions et nous en avons eu plusieurs cette année à l'occasion de départs, malheureusement. Lorsque la Mission de la Croix-Rouge japonaise après 18 mois d'un dévouement ininterrompu a été rappelée au Japon, votre Conseil a décidé de remettre un souvenir à chacun des membres de cette mission et un thé a été organisé au Musée d'Ennery à l'occasion de cette remise, nous ne regrettons nullement cette dépense puisqu'elle nous a permis de remercier la Mission au nom de tous les soldats Français et Alliés qu'elle avait si bien soignés.

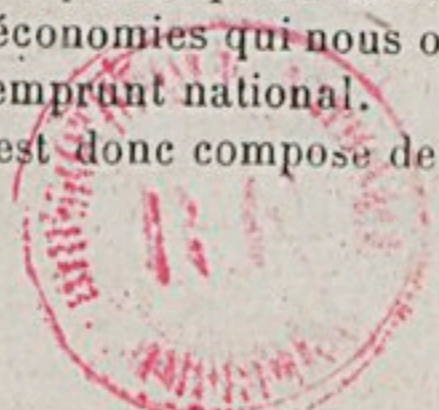
Le Ministère de l'Instruction Publique a bien voulu nous allouer comme l'année dernière une subvention de 700 fr., nous lui en exprimons ici toute notre gratitude. Un de nos plus anciens collègues japonais, M. Tatsuké, revenu pour quelque temps à Paris, afin de gérer l'Ambassade avant l'arrivée en France de S. E. M. Matsui, n'a pas voulu nous quitter sans nous laisser un témoignage de sa sympathie pour notre Société, il nous a remis 500 francs, nous lui en sommes profondément reconnaissants. Enfin, à l'occasion de la création du Consulat de Paris, nous avons reçu une somme de 500 francs. Dans nos recettes exceptionnelles, figurent indirectement le bénéfice réalisé sur deux obligations Ouest remboursées et rachetées, soit 281 fr. 35 de différence. Au total, ces recettes exceptionnelles malheureusement se montent à près de 3.000 francs.

Les comptes de 1916, se présentent de la façon suivante :

RECETTES		DÉPENSES	
Dons	1.700 »	Solde du Bulletin 34-35	260 90
Cot. à vie	300 »	Bulletin 36-37	1.161 35
Cot. annuelles	704 90	Bibliothèque et employés	215 90
Revenus	1.384 25	Secrétaire et Trésorier	46 15
Vente de Bulletins	26 25	Réunions	1.269, 65
— d'insignes	36 »	Envois au Japon	210 70
Bénéfices sur l'Ouest	281 35	Insignes (Croix rouge)	261 20
Divers	187 25	Divers	245 29
	<hr/>		<hr/>
	4.629 50		3.631 29
En banque au 1 ^{er} janvier	4.565 90	Achat 50 fr. 5 %	875 »
Avances du Trésorier	52 04	En banque au 31 décembre	1.512 20
	<hr/>	Chez M. Arcambeau	179 75
	6.238 44		<hr/>
			6.238 44

Si l'on tient compte de quelques recettes et dépenses régularisées seulement après le premier janvier, nous trouvons 4.564 fr. 35 de recettes et environ 3.739 fr. 54 de dépenses pour l'année proprement dite, ce qui donne environ 800 francs d'économies qui nous ont permis de souscrire 50 francs de rente au dernier emprunt national.

Notre portefeuille est donc composé de :



52 obligations Ouest	revenu	685 25
590 francs de rente 5 0/0 Française		590
140 francs de rente Japonaise.		140
Revenu annuel.		<u>1.415 35</u>

Nous sommes heureux de constater qu'un assez grand nombre de nos collègues ont répondu à la demande qui leur avait été adressée, relativement à la cotisation, de 1917. Nous espérons que ce mouvement s'accroîtra et que la Société pourra reprendre sa vie normale.

En terminant, le Trésorier tient à s'associer personnellement aux regrets exprimés de la perte de notre excellent collègue M. Arcambeau, qui a contribué, pour une large part, au recrutement des membres de la Société, et a toujours montré le plus grand dévouement à ses intérêts.

A l'unanimité, le Rapport du Trésorier, établissant en résumé que les recettes de la Société se sont élevées pour l'exercice 1916, à 4.629 fr. 50 contre 3.631 fr. 29 de dépenses, est approuvé.

On procède alors au dépouillement des votes exprimés pour le renouvellement de la 1^{re} série du Conseil d'administration.

Le scrutin a donné les résultats suivants :

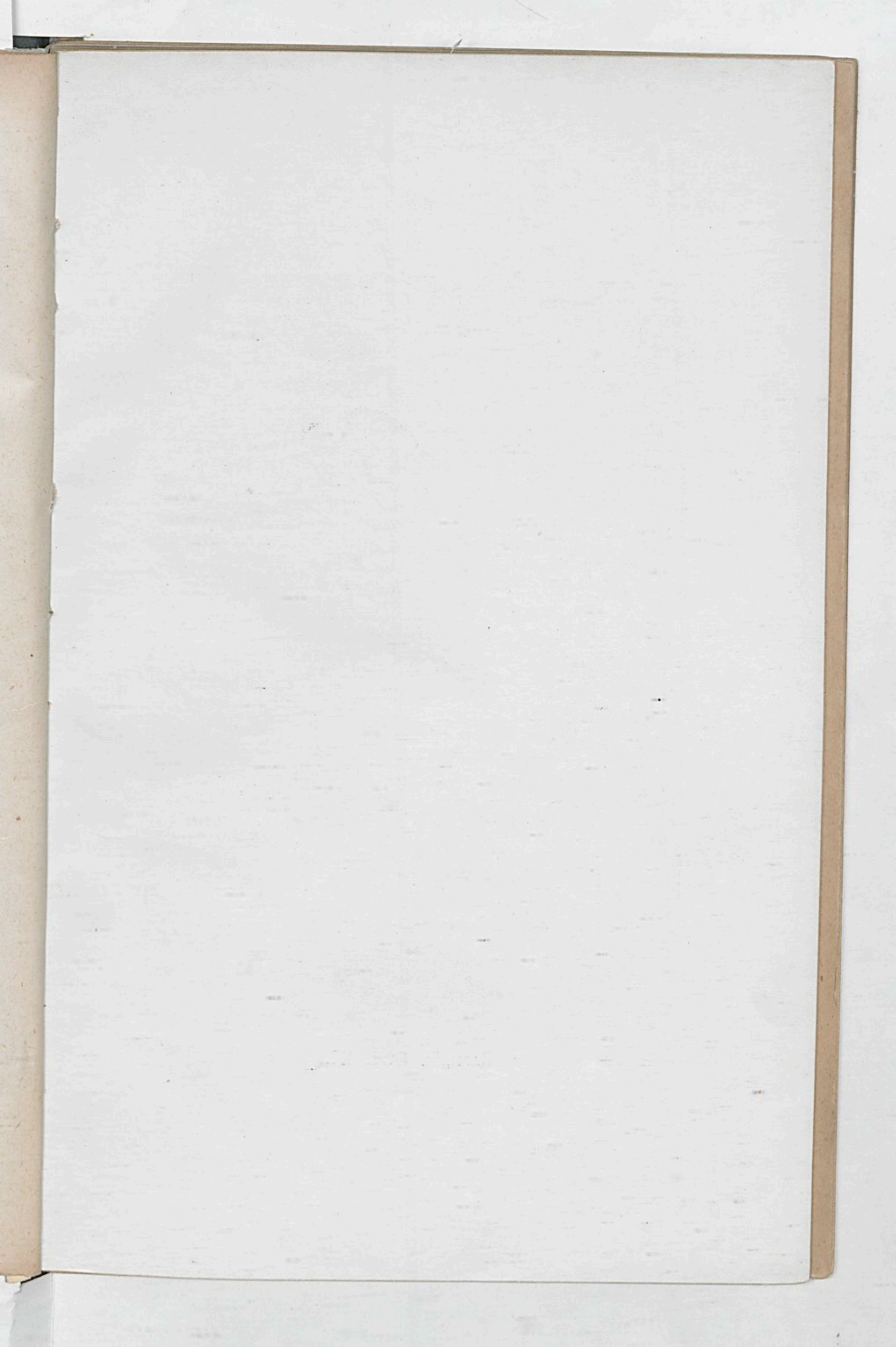
Suffrages exprimés.	78
Ont obtenu : MM. Alevêque	78
Herriot.	78
Krafft	78
Lemaire	78
Metman	77
Sazuki	78
Vever	78
Gerard.	1

En conséquence, sont renommés membres du Conseil d'administration de la Société franco-japonaise de Paris pour une nouvelle période de cinq années : MM. Alevêque, Herriot, Krafft, Lemaire, Metman, Sazuki, Vever.

La séance est levée à 18 heures.



LION ACCROUPI (Japon).





RAPHAËL COLLIN.

Influence de l'art japonais sur un artiste français

RAPHAËL COLLIN

PAR

M^{LLE} MARIE-MADELEINE VALET

Raphaël Collin n'est plus. « Pleurez, Muses mytiléniennes » (1). Et vous, Chloé, Biblis, Bilitis, Aphrodite, légendaires réalisations de la Pensée humaine, radieuses formes multiples de la Beauté, une et éternelle, pleurez, filles de l'Idéal et du Rêve, recrées par le génie d'un grand peintre.

De quel amour il vous aima! Vers le début de sa carrière artistique, en 1877, séduit par Longus, dont plus tard il devait illustrer le chef-d'œuvre, il donnait au Musée d'Alençon cette page tout imprégnée de juvénile fraîcheur, *Daphnis et Chloé*. Et, comme si, par une sorte de prescience, se sentant près de sa fin, l'artiste avait voulu faire participer sa jeunesse riche de promesses à la gloire de l'âge mûr, c'est encore une *Chloé* que supporte le chevalet devant lequel s'actionnait sa dernière fièvre de travail.

Mais, dans ce long intervalle, que de robustes créations! Des *nus*, car Raphaël Collin fut toujours, d'abord et avant tout, le chantre de la splendeur féminine. Des *portraits*. Citerons-nous, entre tant d'autres portraits d'homme, à juste titre réputés par l'identité physique autant que spirituelle, celui de *M. Simon Hayem*, père du généreux Mécène qui offrit au Musée du Luxembourg la Collection Gustave Moreau? Parmi les nombreuses évocations séductrices auxquelles l'interprétation émue de cet observateur attentif prêta comme une ressemblance d'âme, ne rappellerons-nous que celle de *M^{me} Blondeau*, la charmante femme de notre collègue de la Société franco-japonaise? Ou bien encore parlerons-nous de la délicieuse effigie de cette enfant blonde qui tient dans les bras une poupée japonaise, la gracieuse fillette de *M^{me} Liouville*, belle-fille de *M^{me} Waldeck-Rousseau*? Ils vivent tous dans notre mémoire, ceux et celles dont il immortalisa les traits.

Raphaël Collin a tout abordé victorieusement. Il fut un peintre illustra-

(1) *Les Chansons de Bilitis*, p. 112, illustrations de Raphaël Collin. F. Ferroud, éditeur, Librairie des Amateurs.

teur renommé, de qui les bibliophiles se disputent les éditions de *Daphnis et Chloé*, des *Chansons de Bilitis* et d'*Aphrodite*. Attiré vers l'art céramique, il exécuta pour Minton et pour Théodore Deck des figures sur faïence extrêmement appréciées. Les toiles que chaque année l'on admirait aux divers salons de peinture sont aujourd'hui abritées par les musées français et par les musées étrangers. Il s'adonna avec une grande largeur de vue à la décoration architecturale, et l'on rencontre ses panneaux, plafonds, dessus de porte, soit en des demeures particulières : à Paris, chez M^{me} Mourier, chez M. Ricois; à Boston, chez M. Jordan; à New-York, en l'hôtel de M. le Sénateur Clark, soit dans nos monuments nationaux : la Sorbonne, l'Odéon, l'Opéra-Comique, la Préfecture de Limoges; et son atelier renferme encore tout un ensemble pictural destiné à la Salle des Fêtes de la Mairie de Fontenay-aux-Roses, petite localité où il vécut si longtemps durant les jours d'été et dont la terre le gardera jalousement pour l'éternité.

Le cadre de ce Bulletin ne peut contenir tout ce qu'il conviendrait d'exprimer sur l'œuvre considérable de ce grand artiste. J'ai essayé de dire ailleurs (1) ce que Raphaël Collin doit à l'art grec, d'une part, et, de l'autre, à ses origines ancestrales. Nous portons en nous des millions et des milliards d'hérités, auxquelles viennent s'adjoindre les influences déterminées par nos goûts, nos relations, nos passions. L'une de ces dernières imprima sa marque indélébile dans l'âme de l'artiste. Nous voulons parler de sa passion pour l'art japonais.

Aimer l'art japonais, d'ailleurs, n'est-ce pas encore être fervent admirateur de l'art grec? Rappelons le magistral article où M. E. Pottier, conservateur des Antiquités grecques au Musée du Louvre, a démontré, dans la *Gazette des Beaux-Arts* de 1890, qu'un Hokousai ou un Outamaro se peuvent rapprocher d'un Douris ou d'un Euphronios et que nombreux sont les points de contact fortuits qu'il est possible d'établir entre « Grèce et Japon ».

Il ne serait pas inexact de dire que Raphaël Collin est redevable à cet art d'une grande partie de sa sensibilité raffinée. Aux couleurs sobres, comme assourdies, des anciennes étoffes dont se revêtait autrefois la majesté des daïmyos, il doit la quiétude de sa palette, ennemie des tons violents. L'étude de la technique particulière employée par le dessinateur japonais pour rendre la perspective aérienne: toute lumière, diaphanéité, transparence, lui donna cette vision vaporeuse faite de clarté diffuse, irradiante, l'une des principales causes de sa séduction. Il lui doit aussi son amour de la ligne. Chez lui, elle n'a pas cette correction un peu froide, souvent conventionnelle, de la ligne ingriste, mais plutôt la délicatesse, toute de souplesse onduleuse, des courbes de Kiyonaga ou d'Outamaro. Harunobou dirigeait son pinceau vers la représentation des scènes d'intimité; Hiroshighé le séduisait par le synthétisme linéaire de ses paysages. Les cartons épars dans l'atelier de l'impasse Ronsin renferment quantité d'estampes des célèbres maîtres de l'Ukiyoyé, dont les compositions

(1) *Revue Illustrée*, 5 décembre 1907 : Raphaël Collin.

s'avèrent si remarquables d'équilibre. Il y puisait un enseignement fécond; il les proposait sans cesse à l'examen attentif de ses élèves.

Ses bronzes, ses netsukés offraient à son inspiration des modèles remplis de diversité. Dans son incomparable collection de gardes de sabre, il trouvait matière à dispositions ornementales, à arrangements décoratifs (1).

Son observation s'exerçait avec joie sur les œuvres des potiers de l'Empire du Soleil-Levant; et, parmi les céramistes européens, il admirait surtout ceux qui leur étaient apparentés : Carriès, Jeanneney, Decœur, Delaherche, Vallombreuse. Son regard caressait amoureusement les formes si riches, si robustes et si simples à la fois des midsusashis, des tchavans, des tchaïrés dont il s'était entouré; il en analysait les carnations différemment éclairées à chaque heure de la journée par la lumière changeante et capricieuse; et, devant cette beauté issue du Japon et du soleil, son cœur d'artiste s'épanouissait : joie des yeux muée en joie d'âme, comme le dit si bien M. M. C. Poinot (2).

Que de fois avons-nous surpris le maître, occupé à peindre l'un de ces beaux et savoureux nus auxquels il s'est complu! Il avait disposé devant lui, à côté de son modèle, une poterie japonaise, à l'aide de laquelle il établissait des rapports de tons, des rapprochements de valeurs. Dans le grain voluptueux d'un vase de vieux Satsouma, il découvrait autant de beauté, de finesse et d'harmonie que dans les ombres effleurant la douceur d'une belle peau ambrée.

Son élève et ami, M. Madvig, notre collègue de la Société franco-japonaise, qui lui est redevable, pour une grande part, de ses tendances japonisantes, reconnaîtra la justesse de nos souvenirs.

L'art japonais l'enveloppait, le pénétrait, lui créait une atmosphère. Parfois son regard se détachait de la toile où il matérialisait son rêve et venait se reposer sur les vitrines où rayonnaient les chefs-d'œuvre des potiers et des laqueurs nippons. Ses yeux semblaient vouloir s'imprégner de l'âme des choses; ils parcouraient ardemment ce domaine merveilleux et troublant. Le cerveau de l'artiste s'enivrait de cette beauté toujours présente; avec délices, il en respirait le parfum, subtil et fort. Le peintre, un moment, délaissait sa palette. Il contemplait ses beaux masques de Nô, si expressifs; ses paravents; ses kakémonos bouddhiques; son cher grand Lion surmonté du lotus qui, du haut de la bibliothèque, semblait veiller sur les trésors de son maître, et dont nous pouvons voir la reproduction dans les *Chefs-d'œuvre de l'Art japonais* de M. Gaston Migeon (3). Il se rappelait les belles soirées d'autrefois, chez Gillot ou chez Bing, ces

(1) Au point de vue de l'enseignement de l'art décoratif, lire dans le *Bulletin de la Société franco-japonaise*, t. XXV, mars 1912, la lettre écrite à M. Clavery par M. Raphaël Collin au sujet de l'intérêt considérable attaché à la *Salle des Cigognes*.

(2) *La Joie des Yeux*. Figueire, éditeur.

(3) Œuvre de la statuaire bouddhique de l'époque Kamakoura, ce Lion, qui devait autrefois supporter un Mondjou, aujourd'hui disparu, figura sous le numéro 315 à l'Exposition rétrospective d'art bouddhique, organisée en 1913 au Musée Cernuschi par MM. d'Ardenne de Tizac et Goloubew. A cette exposition, M. Raphaël Collin avait aussi prêté un grand nombre de poteries destinées à la célébration de la Cérémonie du Thé, différentes statuettes et de très belles peintures bouddhiques.

soirées inoubliables où l'on devisait entre amis : Montefiore, Duret, Gonse, Clemenceau, Vever, Kœchlin, tous envoûtés par l'art nouvellement révélé, tous communiant dans le même culte du japonisme. Que tout cela était proche; que tout cela est loin aujourd'hui. Se disait-il alors, comme Mazarin : « Et pourtant il faudra quitter tout cela ! » Mais il en jouissait avec intensité en attendant l'heure où il ne les devait plus voir.

L'art japonais, nous en trouvons le reflet tangible dans nombreuses de ses compositions : Le jeune *Maurice Gautier*, dont il fit le portrait en 1904, tient à la main un arc japonais en laque corail, et cette simple note vibrante met une lumière au milieu de tons volontairement discrets. Sur un paravent fleuri de pivoines jetées sur champ d'or se détache le corps alangui de *Paresse*. Un autre paravent rarissime, tiré de ses collections, œuvre de Chiyoyodo Yukokou (1), le poursuit comme une hantise de beauté. Il se développe dans plusieurs de ses toiles, avec son beau fond métallique, assourdi par la patine du temps, d'où émergent des chrysanthèmes, des pavots, des doliques et des pivoines (2); il forme une harmonie derrière sa nerveuse et gracieuse *Féline*; il fait valoir la splendide figure nue, *Nonchalance*, que nous vîmes en 1913 au Salon des Artistes Français. Durant les heures de travail, sans cesse, les yeux de l'artiste erraient sur cette merveille. Par elle, il se sentait relié au pays ami dont il appréciait la grâce infinie; il s'insinuait jusqu'au cœur de sa pensée, jusqu'à son âme. L'âme japonaise, toute délicatesse, persuasion, séduction, nous en constatons la présence et nous en subissons l'attraction, latente ou virtuelle, mais toujours invincible, dans son œuvre entier.

Le peintre eut-il cette délicatesse de style, caractéristique même de son talent, parce qu'il fut un fervent de l'art japonais, ou bien aima-t-il cet art précisément parce qu'il possédait ce raffinement de l'esprit qui incite à apprécier et permet de discerner l'expression parfaite de la quintessence du goût — expression si bien résumée par les anciens maîtres japonais? Disons que les deux hypothèses sont plausibles; mais affirmons, sans crainte de nous tromper, que l'emprise exercée par cet art délicieux, qui nous attire et nous subjugue, développa toutes les qualités natives de charme, de mesure, d'harmonie, préexistantes en lui.

Membre du Conseil d'Administration de la Société franco-japonaise, Raphaël Collin fut l'éducateur artistique de nombreux peintres venus du pays du Soleil-Levant, et ces jeunes disciples lui ont toujours conservé les sentiments de vénération affectueuse inspirés par sa grande bonté à tous ceux qui l'approchaient. Rappelons, parmi ces artistes qui vinrent étudier avec lui les principes de la peinture occidentale, les noms de MM. Fouji; Seiki Kouroda, actuellement Peintre de la Cour et Professeur de Peinture

(1) Ce paravent a été reproduit dans les *Chefs-d'œuvre de l'Art japonais* de M. Gaston Migeon. Il vient d'être acquis par le Musée du Louvre.

(2) M. Ludovic Regnier, artiste peintre spécialisé dans la représentation florale, un ami d'enfance de M. Raphaël Collin, nous fait observer que les fruits formant la décoration du paravent de Chiyoyodo Youkokou (ou Tchioado Youkokou, certains traducteurs lisant ainsi le caractère japonais du prénom) ne sont pas, en réalité, des gousses de doliques, mais les fruits du *Luffa cylindrica*, sorte de cucurbitacée.

européenne à l'École Impériale d'Uyéno Park; Kéichiro Koumé, aujourd'hui Professeur d'Archéologie et d'Histoire de l'art à Uyéno Park; Sabourosouké Okada; Eisaku Wada; Ikunosouké Shirataki; Shintaro Yamashita; Toyosaku Saito et Kinji Koshiba (1).

Beaucoup de ses élèves sont aujourd'hui retournés au pays natal; ils sont restés fidèles à leur maître et ne l'ont pas oublié. Parmi les membres de la colonie japonaise, il s'était créé de solides amitiés; elles l'eussent fortifié, s'il eût été nécessaire, dans son amour du Japon. Au nombre de ces relations choisies, fondées sur la communauté de goûts, fut le Comte Soughi. Venu tout jeune à Paris, ses fonctions le rappelèrent dans sa patrie. Il se souviendra, si ces quelques lignes lui tombent sous les yeux, des heures d'intimité vécues auprès de Raphaël Collin et de sa sœur, des japonisants passionnés, donc des compatriotes du cœur. Ce fut un véritable ami qu'avec regret l'on vit partir, mais dont le souvenir ne s'est pas effacé, car l'amitié est un lien, solide et fort, que ne brise l'éloignement ni de la distance ni du temps.

Professeur-Chef d'atelier à l'École Nationale des Beaux-Arts, il était profondément aimé de ses élèves. Ceux-ci, le jour des obsèques de leur maître, ne pouvaient retenir leurs larmes. « Il est beau, dit M. Albert Besnard, son collègue de l'Institut, en s'adressant à sa sœur, M^{lle} Blanche Collin — compagne tendrement dévouée et sourire de toute sa vie — il est beau d'être celui qui a su inspirer de tels regrets ».

Ses élèves, il s'en occupait de toutes manières, les dirigeant dans la voie artistique laborieuse, la voie droite, celle qui aboutit à la « Colline Inspirée » demeure où réside l'art pur, mais aussi les guidant de ses conseils paternels et ne les abandonnant pas aux heures tragiques de l'épreuve. Tout dernièrement encore, ne réussissait-il pas à arracher aux camps de représailles plusieurs de ses élèves prisonniers, doux peintres devenus héroïques soldats, qui, après avoir troqué le pinceau contre le fusil, s'étaient dressés devant l'envahisseur pour défendre le sol sacré de la Patrie. Il les signala à la bienveillante sollicitude de M. le Chevalier de Stuers, Ministre des Pays-Bas. Il intéressa à leur sort la femme au grand cœur qui a nom M^{me} Waldeck-Rousseau; et grâce au concours diplomatique de nations amies, il eut la joie d'obtenir un adoucissement à leur captivité.

Sa mort nous a tous surpris douloureusement. Rien ne faisait prévoir lorsque, joyeux, il partit avec sa sœur en villégiature chez de vieux amis, qu'un cercueil allait ramener celui à qui nous eussions cru pouvoir assurer la certitude de longs jours de travail. Hélas, ne craignons pas de dire que c'est la guerre qui abrégéa ses jours, la peine profonde qu'il ressentit à chaque nouveau deuil qui venait atteindre un foyer ami, à chaque vide qui se produisait au milieu de ses élèves, à chaque meurtrissure infligée aux chers monuments de nos villes françaises: Reims, où s'épanouissait l'âme de notre race; Belfort, dont deux de ses radieuses créations de

(1) Voir à ce sujet l'article écrit par M^{lle} M. M. Valet: L'étude de l'art français par les artistes japonais, paru dans le tome XXXI-XXXII, octobre 1913, de notre Bulletin. — F. S.

jeunesse, la *Musique* et la *Danse*, ornaient le théâtre; Verdun, où, bien que né à Paris, l'attachaient de lointaines origines, Verdun, où il vécut quelques-unes de ses années de collège avec Bastien-Lepage. Chaque obus tombant sur l'héroïque cité retentissait douloureusement dans son cœur ulcéré.

Oh! la tristesse qu'éprouvait son âme d'artiste, fille de l'antiquité païenne, devant cet attentat monstrueux à la beauté humaine, la mutilation. Et sa douleur de voir revenir, spectres d'eux-mêmes, ceux dont la destinée semblait être de marcher fiers, beaux et forts, et qui auraient dû, dans la plénitude de leur virilité, recueillir des mains de leur maître le flambeau sacré, tout vibrant encore d'enthousiasme. Cette douleur, et aussi la douleur physique qui le frappa durant les derniers jours où il vécut, il l'offrait en holocauste à la France. Elle fut sa dernière préoccupation :

« Voilà plus de dix nuits que je ne dors pas et que je souffre terriblement, nous écrivait-il le 25 septembre. Je suis, de plus, à la diète presque complète. Heureusement, je suis doué de la plus grande patience et si je ne puis guère écrire de choses intéressantes ou bien lire d'une façon suivie, je puis quand même parcourir les journaux et me tenir au courant des grands événements qui nous passionnent aujourd'hui, les seuls intéressants; heureusement tout va bien. — Ce qui me console également, ajoutait-il, c'est de savoir que mon mal n'est pas grave. »

Il mourut le 19 octobre. La mort le saisit comme un coup de foudre. Il ne vit pas la sombre Tisserande jeter les fils de ses réseaux et ne la sentit pas s'approcher.

Nous tous qui l'avons connu, nous tous qui l'avons aimé, qui avons pu apprécier la haute probité de son âme fière et loyale, nous ne pouvons nous résigner à ne plus jouir du charme de son amitié. Mais songeons à lui, disons-nous qu'il a disparu après une courte maladie, en pleine force, en pleine vigueur, dans toute la joie sereine du travail accompli, dans la complète lucidité de son intelligence. Il n'a point connu la tristesse de sentir ses facultés vieillir et diminuer. Il est tombé brusquement, d'un seul coup, tels ces grands chênes arrachés par l'orage au sol qui les vit s'épanouir et qui gisent tout entiers, superbes encore, dans l'intégrité de leur verte et toujours splendide frondaison.

Moissonneur de l'éternel Idéal, il n'aura pas attendu le soir de la journée pour quitter un pinceau, qui, peut-être — à prolonger l'heure — se fût alourdi entre des doigts défaillants, inhabiles désormais à traduire la pensée. Il a hâté le labeur au grand soleil, afin de laisser un Œuvre palpitant, chaud encore de toute la fièvre de gestation, un Œuvre qui ne périra pas, et qui fera vivre son nom, tant que sur cette terre la Beauté sera une force et l'Art demeurera un culte.

Quelques notes politiques et économiques

PAR

M. YVES GUYOT

Sous l'inspiration de Guillaume II, le professeur Knackfuss burinait une gravure accompagnée de cette inscription : « Peuples d'Europe, délibérez en paix ! »

Délibérez en paix ! Sur quoi ? — Sur le péril jaune ? — Et pourquoi cette injonction ? — A cause du Japon.

Depuis, le Kaiser a prouvé au monde que, s'il y avait quelque part, un péril, c'était le péril germanique ; et les Japonais ont contribué à le conjurer. Le ministre des affaires étrangères M. Motono, dont nous avons pu apprécier, quand il était ministre puis ambassadeur du Japon en France, les éminentes qualités, a pu dire dans son discours du 23 janvier :

« Le Japon a assuré l'ordre et la tranquillité de l'Extrême-Orient en collaborant avec l'Angleterre à détruire la flotte allemande dans l'océan Pacifique et dans la mer des Indes, le Japon a contribué grandement à assurer sur ces immenses mers la sécurité du commerce maritime, non seulement du Japon et de l'Angleterre, mais de toutes les nations alliées et neutres.

« Au moment où nos ennemis ne reculent devant aucun moyen pour détruire le commerce maritime des nations, l'océan Pacifique et la mer des Indes sont à l'abri du brigandage allemand. »

En ce moment, des contre-torpilleurs japonais veillent, dans la Méditerranée à la sûreté des navires alliés.

Les Japonais ont détruit en Chine les bases d'action des Allemands, Tsin-Tao et la forteresse de Kiao-Tchéou. Ils y sont, ils y resteront.

Guillaume II avait poussé de toutes ses forces la Russie à se jeter dans des aventures en Extrême-Orient. C'était une manière d'annuler l'alliance franco-russe. Pendant que l'armée russe s'userait contre le Japon, l'empereur allemand aurait en Europe toute liberté d'action. Le 9 mars 1905, les Russes abandonnaient Moukden ; le 23 mars, Guillaume II s'embarquait pour Tanger.

En juillet 1916, les Russes et les Japonais ont signé un traité dans le but d'unir leurs efforts pour le maintien d'une paix définitive dans l'Extrême-Orient. Les deux nations s'engagent réciproquement à ne s'associer à aucune politique dirigée contre l'une ou l'autre.

« Si les droits territoriaux ou des intérêts spéciaux en Extrême-Orient

de l'une des parties contractantes reconnus par l'autre partie contractante, étaient menacés, le Japon et la Russie prendront conseil l'un de l'autre relativement aux mesures à prendre dans le but de sauvegarder et de défendre ces droits et ces intérêts. »

J'ai prouvé (1) que la diplomatie allemande aboutissait toujours à des résultats exactement opposés à ceux qu'elle poursuit. La guerre, dont elle a sa large part de responsabilité, entre la Russie et le Japon aboutit à un traité d'alliance entre les deux nations.

Quoique M. Roosevelt ait obtenu le prix Nobel, on sait qu'il n'est pas pacifiste. Il disait que les États-Unis étaient en train « de devenir une nouvelle Chine » et que ses successeurs se préparaient non seulement à abandonner les Philippines, mais devaient donner le Canal de Panama au Japon.

L'ironie de M. Th. Roosevelt était outrancière.

Dans son discours du 23 janvier, M. Motono mettait les choses au point. Après avoir constaté qu'« il y avait eu de légers nuages entre les États-Unis et le Japon », il disait « qu'ils avaient été dissipés par la bonne volonté commune des deux gouvernements » et il terminait par la phrase suivante :

« Je constate avec grande joie le symptôme le plus réel de la sympathie se manifestant depuis quelque temps dans les deux nations. C'est ainsi que des propositions pour une action commune dans les affaires financières en Chine nous ont été faites par des capitalistes américains. Le gouvernement impérial suivrait avec le plus vif intérêt le développement ultérieur du rapprochement économique des deux pays. »

Maintenant le Japon et les États-Unis coopèrent ensemble à la protection des nations alliées dans l'Océan Pacifique.

Je n'ai pas l'intention de dépouiller l'*Annuaire financier et économique du Japon qui peut servir de modèle* à toutes les nations (2). Je me bornerai à citer quelques chiffres caractéristiques.

Le budget total pour 1915-16 s'éleva à 608,2 millions de yen et le total des dépenses à 602,6 millions (fr. 1.571 millions et 1.556,5). Le budget prévu pour 1917-18 est de 604 millions de yen pour les dépenses ; mais le ministre Shoda estimait au moment du dépôt du budget que les excédents de recettes s'élevaient à 110,5 millions de yen.

Au 31 mars 1916, la dette extérieure du Japon était de 1.461.152.000 yen ; sa dette intérieure de 1.028.091.000, total 2.489 millions.

Le Japon a poursuivi toujours avec la plus grande résolution une politique financière qui le laisse indépendant des créanciers étrangers. Il a doté le budget de 1917-18 d'un fonds d'amortissement de 50 millions de yen, destiné aux marchés étrangers : il propose en même temps de racheter 30 millions de yen de dette extérieure à l'aide d'un emprunt intérieur : c'est donc 80 millions de yen destinés à l'étranger ; et nous avons vu « le péril jaune » se manifester par un prêt du Japon à la Grande-Bretagne !

(1) V. Yves Guyot : *Les causes et les conséquences de la guerre* (lib. Alcan).

(2) V. une analyse dans le *Journal des Économistes*, juin 1917. Le yen = 2 fr. 58.

L'Annuaire financier et statistique donne de nombreux détails sur les progrès de l'industrie et du commerce au Japon.

Quelques-uns sont de nature à surprendre les personnes qui croient qu'une nation doit se suffire à elle-même. Ainsi la culture du coton occupait en 1905 une superficie de 12.200 cho (le cho = 99 ares 17) et donnait un total de 2.145.000 kwan (3 kg. 50); en 1914 elle n'occupait plus que 2.400 cho et sa récolte ne s'élevait qu'à 795.000 kwan. Les Japonais ont trouvé plus profitable d'acheter au dehors cette matière première, et cette obligation n'a pas empêché le développement de la filature du coton. De 44 millions de kwan en 1905 sa production s'est élevée à plus de 82 millions en 1914. La valeur des tissus de coton a passé de 72 millions de yen à 150 millions.

Au contraire, la production de la soie grège ne cesse d'augmenter : de 2.917.000 kwan en 1906, elle est passée à 5.460.000 en 1915.

La production des étoffes de soie est de 25 0/0 inférieure, comme valeur, à celle des tissus de coton. Elle était en 1905 de 67,4 millions de yen; elle a atteint 113,2 en 1912; 112,2 en 1913. Elle était tombée à 97 millions en 1914.

Les grandes exportations du Japon, ce sont les tissus, fils et articles de soie : 158 millions de yen en 1906, 247 en 1913, 206 en 1914, 207 1/2 en 1915.

Il a exporté pour 109 millions de yen de cotons en 1915, mais il en a importé pour 222,4.

La production de la houille s'est élevée de 11.545.000 tonnes métriques en 1905 à 22.293.000 tonnes en 1914. Mais la production du fer est faible. Elle n'atteint pas 80.000 tonnes. Avec la Mandchourie et la Corée, elle est inférieure à 300.000 tonnes.

S'il n'y a pas de minerais de fer au Japon, il y en a en Chine. La Société industrielle Sino-Japonaise y a obtenu la concession des riches mines de fer de Too-Tchung dans la province d'Au-Hui.

Le Japon a le monopole du camphre. Quand on dit qu'une nation jouit d'un pareil avantage on a une tendance à lui attribuer des conséquences qu'il n'a pas. La valeur totale du camphre produit ne représentait en 1905 que 519.000 yen et en 1914 que 1.193.000. C'est un appoint qui n'est pas négligeable dans la production japonaise; mais il est médiocre.

Le Canada et les États-Unis ont acheté en 1916, 40 millions de livres anglaises de thé du Japon à la place de thé de Ceylan.

Le Japon produit du cuivre : il en avait exporté 78.700 tonnes en 1914, il en a exporté 109.000 tonnes en 1916, dont 60 0/0 en Russie, 20 0/0 en Angleterre, et le reste en France, dans l'Amérique du Nord et dans l'Inde Britannique.

Le Japon a commencé à exporter des produits chimiques, entre autres du chlorate de potasse qu'il produit à meilleur marché que la Grande-Bretagne et les États-Unis.

Le Japon fournit aussi de la pâte de bois à l'Inde, à l'Australie et à l'Amérique du Sud.

Le commerce extérieur a suivi la progression suivante :

	Exportations	Importations	Par tête yen	
			exp.	imp.
1903 . . . millions de yen.	289,5	317,4	6,19	6,79
1913	632,4	729,4	11,85	13,67

Mais on sait que le mouvement économique du monde entier subit une dépression à partir du second semestre de 1913 (1) qui s'accroît pour le Japon dans le second semestre de 1914. Sa situation fut semblable à celle des États-Unis. Le commerce du Japon tomba en 1914

591,1	595,7	10,90	10,98
-------	-------	-------	-------

mais il s'est relevé en 1915 et en 1916

708,3	532,4	12,86	9,85
1.127,10	756,0	—	—

Les exportations ont augmenté de 78 0/0 relativement à 1913. Les importations, au contraire, n'ont augmenté que de 3 0/0. L'excédent des exportations a été de 371.000.000 de yen, ce qui provoque l'enthousiasme des fidèles de la balance du commerce.

Ce mouvement continue. Dans le premier trimestre de 1917 les exportations ont été de 317 millions de yen et les importations de 226 soit un excédent de 91 millions. Relativement à la même période en 1916, l'augmentation des exportations est de 99 millions de yen ou de plus de 55 0/0. L'augmentation des importations est de 51 millions de yen ou de 29 0/0.

L'Angleterre étant gênée pour exporter aux Indes, le Japon y a trouvé de nouveaux clients; mais l'augmentation des droits de douane sur les importations de fils et de tissus de coton pourra ralentir ce mouvement. En même temps, le Japon y a augmenté ses achats de fer et de coton en masse.

Le Japon est devenu un grand fournisseur de la Russie.

D'après une déclaration du ministre de la guerre japonais, faite en 1915, il avait fourni à la Russie pour 80 millions de yen de matériel de guerre; au milieu de 1916, on évaluait les commandes faites par la Russie à 400 millions de yen pour les armes et munitions et à 100 millions pour les draps, chaussures, sellerie, etc.

Mais le gouvernement russe a confisqué, comme objets de luxe prohibés, certaines marchandises envoyées par le Japon.

Les prohibitions d'importation de soie vont gêner le Japon, mais elles feront l'objet de dérogations. Les gouvernements de la Grande-Bretagne, de la France, des États-Unis ne peuvent fermer ce débouché si utile à un ami comme le Japon ni priver leurs populations respectives d'un tissu qui n'est pas seulement un objet de luxe.

Depuis 1913, dernière année normale, voici quels sont les grands clients et les grands fournisseurs du Japon en Europe.

(1) V. Yves Guyot : *Les prévisions économiques*, rapport à la session de Vienne de l'Institut International de statistique, sept. 1913.

Importation au Japon (en millions de yen)

	1913	1914	1915
Angleterre	122,7	92,3	58,0
France	5,8	4,3	3,9
Allemagne	68,4	4,5	5,9

Exportation du Japon (en millions de yen)

	1913	1914	1915
Angleterre	32,8	33,0	68,5
France	60,2	31,2	42,2
Allemagne	13,1	9,9	»

Notre exportation au Japon a toujours été insignifiante, tandis que notre importation, dans laquelle la soie grège comptait pour 32 millions en 1913, 20 millions en 1915, les pongées pour 10 millions en 1913 et 6 1/2 en 1915, est importante.

La dernière convention, que nous avons péniblement conclue avec le Japon et qui est appliquée à partir du 29 février 1912, n'était pas de nature à développer nos relations commerciales. Chacune des deux puissances conservait la liberté de modifier son tarif douanier; dans le cas où l'une relèverait son tarif, la partie qui n'aurait pas modifié le sien pouvait, en en donnant notification trois mois d'avance déclarer abrogée la convention relative aux droits de douane. Ce ne sont pas des conditions aussi précieuses qui peuvent faciliter les relations commerciales. Le Japon voulait bien consentir la réduction de droits sur nos sardines à l'huile; mais nos pêcheurs, qui ont peur de pêcher, trop de sardines, ont si bien fait que les sardines à l'huile sont exportées du Portugal!

Les Japonais ont pris part à la convention économique des alliés. Nous espérons que le régime économique à établir après la guerre sera compris d'une autre manière que par le passé.

Les exportations d'or ont jusqu'en 1915 dépassé les importations :

	Exportations	Importations
1911. . . millions de yen.	21,8	4,9
1912.	21,2	10,4
1913.	20,7	9
1914.	26,0	7,1
1915.	40,7	24,1

D'après une correspondance parue dans *The Economist* du 2 juin, le total des espèces du Japon serait de 309 millions de yen appartenant à l'Etat et de 465 millions de yen appartenant à la Banque du Japon, dont 233 seraient au Japon et 541 à l'étranger.

La Banque a abaissé son taux d'escompte à 4 0/0.

Le ministère des finances estime que 370 millions suffisent à sa trésorerie. De là, sa disposition à prêter au dehors. Avant la révolution russe, il avait consenti un emprunt de 100 millions de yen à la Russie. La révo-

lution l'a ajourné; mais la convention sera certainement exécutée; car il comporte le paiement de munitions et d'armements. Le Bureau des dépôts du Japon a prêté à la France 24 millions de yen à 6 0/0 pour une année et demie, dont le total doit être versé entre avril et septembre. La plus grande partie de cet emprunt est destinée aussi à payer des fournitures. On parle d'un nouvel emprunt britannique au Japon.

Mais le pays qui absorbera la plus grande partie de ses capitaux est la Chine.

Toutefois, l'attention des Japonais ne se porte pas exclusivement sur la Chine; et quelque grande que soit l'activité qu'ils peuvent déployer dans leur pays, ils ne s'y renferment pas.

A la fin de 1916, un accord a été conclu entre le Brésil et le Japon, aux termes duquel le Japon s'engage à fournir à l'agriculture brésilienne 20.000 travailleurs, dont 5.000 pour l'année 1917. Les travailleurs japonais, dont la sobriété, l'activité et la patience sont proverbiales, apporteront une collaboration précieuse à une population qui compte moins de trois habitants par kilomètre carré. Ces 20.000 Japonais seront répartis dans les principaux centres agricoles du Brésil; ils y formeront des colonies qui établiront entre leur pays d'origine et leur pays d'adoption de nouvelles relations.

Ce serait amusant, mais inutile, d'exhiber de nombreux articles et des pages de volumes de publicistes et d'hommes d'Etat qui accusaient la Grande-Bretagne de folie quand, le 30 janvier 1902, elle signa son traité d'alliance avec le Japon.

La diplomatie britannique montra là une largeur de vues et une perspicacité auxquelles nous devons rendre hommage.

Pendant la guerre, le Japon parcourt une nouvelle étape. Ce grand agent du progrès en Extrême-Orient y a gagné en puissance matérielle comme en puissance morale; et nous devons nous en féliciter.



LIÈVRE LUNAIRE
(porcelaine de Chine.)

LE
LOYALISME ET L'EFFORT JAPONNAIS

CONFÉRENCE FAITE A LA SORBONNE

PAR

M. PAUL LABBÉ

Continuant l'œuvre qu'il a entreprise dans le but d'expliquer au grand public le persévérant effort fourni par les Alliés, le Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés a donné, le 22 mars dernier, à la Sorbonne, une Conférence sur le Japon à laquelle a assisté un nombreux auditoire.

La séance était présidée par M. Pichon, Sénateur, ancien Ministre des Affaires Étrangères, qui avait à ses côtés Son Excellence M. Matsui, Ambassadeur du Japon, et l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique, M. Sharp.

Nous reproduisons ci-après le texte même de cette Conférence faite par notre Collègue, M. Paul Labbé, secrétaire général du Comité « L'Effort de la France et de ses Alliés », et qui a été saluée par de très vifs applaudissements.

Le loyalisme du Japon. — Dès que l'Angleterre, après la violation de la neutralité belge, décida de prendre part à la guerre, le Japon se rangea aux côtés de la Triple Entente. Son loyalisme ne surprit personne : on devait l'attendre d'un pays qui fut toujours fidèle à l'honneur et à la foi jurée :

Le 15 août 1914, dans tous les journaux du monde parut l'ultimatum adressé à l'Allemagne par le Mikado :

« Le Gouvernement impérial du Japon, considérant qu'il est important et nécessaire, dans la situation présente de prendre les mesures propres à écarter toute cause de trouble pour la paix de l'Extrême-Orient et à sauvegarder les intérêts généraux prévus dans le traité d'alliance entre le Japon et la Grande-Bretagne, afin d'assurer la paix durable de l'Asie Orientale, croit de son devoir de donner avis au gouvernement impérial allemand d'avoir à exécuter les deux propositions suivantes :

« 1° De retirer immédiatement des eaux japonaises et chinoises les bâti-

ments de guerre allemands et les navires armés de tout genre, et de désarmer ceux qui ne pourraient être retirés ;

2° De livrer et remettre aux autorités impériales japonaises, à une date n'excédant pas le 15 septembre 1914, sans condition et compensation, tout le territoire cédé à bail de Kiao-Tchéou en vue d'une restitution éventuelle dudit territoire à la Chine ;

3° Le Gouvernement impérial du Japon déclare, en même temps, qu'au cas où il n'aurait pas reçu du gouvernement impérial allemand, le 23 août à midi, une réponse contenant l'acceptation sans condition du présent avis, il se verrait obligé de se réserver toute la liberté d'action que la situation lui paraîtra comporter ».

Le Japon laissait au gouvernement allemand dix jours pour répondre. Ce délai passé, l'empereur du Japon adressa à ses sujets une fière et émouvante proclamation :

« Nous, par la grâce du Ciel, empereur du Japon, assis sur le trône occupé par la même dynastie de temps immémorial, adressons cette proclamation à nos braves et loyaux sujets :

« Par cette proclamation, nous déclarons la guerre à l'Allemagne, nous commandons à notre armée et à notre marine de poursuivre de toutes leurs forces les hostilités contre l'ennemi, et nous donnons l'ordre à toutes autorités compétentes de faire, dans l'accomplissement de leur tâche respective, tous leurs efforts pour réaliser les aspirations nationales par tous les moyens que permet la loi des nations.

« Depuis le déchaînement de la présente guerre en Europe, dont nous voyons avec une grave émotion les terribles effets, nous avons, quant à nous, espéré conserver la paix de l'Orient par le maintien d'une stricte neutralité. Mais l'action de l'Allemagne a forcé la Grande-Bretagne, notre alliée, d'ouvrir les hostilités, contre l'Empire germanique. L'Allemagne fait à Kiao-Tchéou, territoire qui lui a été cédé à bail en Chine, des préparatifs de guerre ; ses navires armés croisent dans les mers de l'Asie orientale, menaçant notre commerce et celui de notre alliée. La paix de l'Orient est ainsi menacée. C'est pourquoi notre gouvernement impérial et celui de la Grande-Bretagne, après s'être pleinement concertés, se sont trouvés d'accord pour prendre les mesures qu'exige la protection des intérêts généraux prévus par notre traité d'alliance, et nous avons, en ce qui nous concerne, pour atteindre ce but par des moyens pacifiques, donné l'ordre à notre gouvernement d'offrir un avis sincère, à cet effet, au gouvernement impérial allemand. Au dernier jour fixé pour l'échéance nous n'avons pas reçu la réponse que notre avis ait été accepté.

« C'est avec un profond regret que, malgré notre sincère dévotion à la cause de la paix, nous sommes forcés de déclarer la guerre, surtout à ce début de notre règne et lorsque nous portons encore le deuil de notre vénérée mère.

« C'est notre vœu sincère que, par le loyalisme et la valeur de nos fidèles sujets, la paix puisse être bientôt rétablie et la gloire de l'Empire exaltée. »

Ces nobles paroles trouvèrent en France, en Angleterre, en Russie, en Belgique et en Serbie un écho vibrant.

Le Japon et la Grande-Bretagne. — La guerre était déclarée. Que le Japon marchât avec l'Angleterre, le fait n'était pas pour surprendre. Ceux qui comme moi, se trouvaient en Extrême-Orient en 1902, au moment de la convention anglo-japonaise se souviennent de la joie que manifestèrent alors tous les Japonais : pour la première fois et pour eux seuls la Grande-Bretagne avait consenti à sortir de son splendide isolement, l'alliance qui venait d'être conclue prouvait que, en Europe, le Japon était considéré désormais et avec raison comme une des grandes nations du monde.

En 1914, le Japon n'était plus seulement l'allié de la Grande-Bretagne, il devint celui de la France et celui de son adversaire de la veille, la Russie. Il y avait pourtant au Japon un grand nombre d'Allemands dont la propagande avait été des plus actives et l'influence indéniable. Les ennemis de tous les pays du monde avaient transporté dans l'Empire du Soleil levant, comme partout d'ailleurs, leur pacotille, leurs articles de contrefaçon, leur espionnage, et leur diplomatie sournoise. Beaucoup de Japonais étudiaient à Berlin, à Leipzig, à Hambourg et la science allemande se vantait de servir de modèle et presque de tutrice à la science japonaise.

Les Conventions diplomatiques. — D'heureux accords avaient cependant peu à peu préparé l'entrée du Japon dans la Triple Entente et ce sera l'honneur de notre diplomatie d'y avoir contribué puissamment.

L'Entente cordiale date de 1904. La Grande-Bretagne, alliée du Japon, et la France alliée de la Russie, entreprirent après la paix de Portsmouth de rapprocher les deux empires qui s'étaient mesurés sur les champs de bataille de Mandchourie. Un arrangement, dont la France doit rester profondément reconnaissante à M. Stephen Pichon, fut conclu avec le Japon, et l'œuvre commencée s'acheva le 30 juillet 1907 par l'accord russo-japonais qui précéda d'un mois les trois conventions entre la Russie et l'Angleterre réglant les questions de Perse, d'Afghanistan et du Thibet. Rarement arrangements que rendirent plus solides encore les traités russo-japonais de 1910 et en 1912 délimitant les sphères d'influence, furent conclus avec plus de franchise par des pays désireux avant tout d'assurer la paix du monde. Désormais l'entrée du Japon dans une lutte qu'entreprendrait la barbarie contre la civilisation était assurée, il était certain que, loyal avant tout, épris de noblesse et de justice, il se lèverait tout entier pour contribuer de toute sa force à la victoire définitive du bien sur le mal.

France et Japon. — Les affinités franco-japonaises sont déjà anciennes. C'est à la France que le Japon a demandé en 1867 la première mission d'instruction militaire et plus tard les premiers constructeurs de sa marine moderne ; c'est à Paris qu'il crea sa première Légation. Les Japonais n'oublient jamais ceux qui leur ont rendu service et vénèrent les noms de

Boissonnade, du général Lebon, de M. Bertin, qui ont su créer entre les pays des liens si solides qu'un rapprochement semblait chose toute naturelle. Il faillit se faire officiellement quand le marquis Ito, devenu prince plus tard, vint en Europe pour conclure une alliance qui fut signée avec l'Angleterre. Il n'avait pas dépendu de lui, en effet, qu'elle ne fût une alliance russo-franco-japonaise. C'est à la France que le grand homme d'État avait d'abord donné la préférence : nous ne devons pas l'oublier.

Japon et Russie. — Il peut sembler quelque peu surprenant à ceux qui observent mal de voir dans cette guerre, la Russie et le Japon marcher côte à côte. J'avais été frappé, en 1911, au cours d'un voyage en Russie et en Sibérie, de constater qu'on parlait du Japon sans animosité et qu'on lui témoignait même une grande admiration. C'est que la guerre russo-japonaise n'avait pas été, à vrai dire, une guerre nationale. Elle n'avait pas mis aux prises deux peuples luttant pour la vie et la mort ; le Japon n'avait pas arraché à la Russie, comme l'Allemagne à la France, une partie de son cœur, faisant une blessure que rien, ni le temps, ni la ruse, ne pouvait arriver à cicatriser. Non, il s'était agi d'une guerre coloniale et les terres que le sang très pur des héros tombés avait fécondées n'étaient ni russes ni japonaises. Le Japon s'était ému de voir avec quelle continuité l'influence russe faisait tache d'huile dans tout l'Extrême-Orient : la querelle se régla dans un duel acharné où les deux adversaires se montrèrent égaux par le courage et la pitié.

Au milieu de la bataille, dans les deux pays, on parlait d'alliance. On pouvait lire au Japon des déclarations comme celle qui suit, signée de M. Hayakava Tei, député du parti constitutionnel :

« Lorsque la guerre russo-japonaise sera terminée, il est clair que l'inimitié, de part et d'autre, disparaîtra peu à peu. Alors, ne sera-t-il pas bon pour les deux pays de se donner la main et de contracter ensemble une alliance offensive et défensive ? Nous pensons que, dans l'intérêt de la paix en Extrême-Orient, cette alliance est désirable. Tant que la Russie regardait le Japon avec mépris, c'était une impossibilité. Mais après avoir appris à nous estimer, sans doute qu'un jour elle n'hésitera pas à nous accorder la confiance qu'on donne à un allié sur la force duquel on peut se reposer. D'un autre côté, si la Russie veut renoncer à sa politique d'envahissement, si elle se contente des intérêts commerciaux qui lui seront octroyés en Mandchourie, nous trouverons nous-mêmes dans son alliance une garantie pour la paix durable de l'Extrême-Orient. Il semble qu'il soit encore trop tôt pour parler de l'alliance russo-japonaise ; et certains, en nous lisant, croiront peut-être que nous prenons plaisir à soutenir des thèses extravagantes. Mais que l'on veuille bien réfléchir avec calme, et l'on verra que l'idée que nous émettons n'est pas une idée en l'air. »

Chez les écrivains russes, le même espoir apparaissait. Dès que la paix fut signée, dans les deux pays, on parla d'une entente. Russes et Japonais se rendirent justice, chacun célébrant les hauts faits de l'ennemi de la veille. Ce sont des Japonais qui m'ont parlé de ces soldats russes qui, surpris par des ennemis beaucoup plus nombreux qu'eux et ne voulant

pas se rendre, se roulèrent dans du pétrole et se précipitèrent, extatiques, les vêtements en feu, au milieu des troupes japonaises, semblables à ces divinités terrifiantes qu'on voit dans les lamasseries du Thibet et de la Mongolie.

C'est, par contre, dans un journal russe que j'ai lu pour la première fois l'anecdote suivante : des Japonais, peu nombreux, furent un jour attaqués par un régiment russe ; nul ne pouvait échapper à la mort, nul ne voulait se rendre. Tout à coup un soldat dit à son capitaine : « Mon capitaine, ai-je le temps de mettre ma chemise?... » Le capitaine, un peu étonné, lui demanda ce qu'il voulait dire, et, tranquillement, avec un courage très simple et très émouvant, le soldat répondit : « Ma mère m'a remis une chemise faite par elle-même et qui doit me servir de linceul : il me semble, mon capitaine, qu'il est temps de la mettre. C'est le moment !... »

La pitié russe et la pitié japonaise. — Égaux par le courage, soldats russes et soldats japonais furent égaux par la pitié.

Il y a six ans, j'étais un soir chez des paysans russes qui ont fait de la province de Tomsk le grenier d'abondance de la Sibérie. Parmi nos hôtes, se trouvait un homme qui portait la croix de Saint-Georges. Je lui demandai où il avait gagné cette distinction qui ne se donne qu'aux soldats.

« En Mandchourie, me répondit-il ; nous étions dans une tranchée, plus nombreux que d'habitude. Les Japonais qui ne le savaient pas et qui croyaient nous surprendre, sont arrivés dans un élan formidable ; ils étaient magnifiques à voir, c'étaient comme des diables qui couraient. L'affaire fut chaude, et il n'est resté debout, après la bataille, que trois hommes : un camarade de mon village, un cosaque, qui fut tué le lendemain ; et moi. Tous trois nous sommes allés de corps et corps pour contrôler les morts et pour soigner les blessés.

« — Même parmi les Japonais, lui dis-je ?

« — Les soldats japonais, me répondit-il, ne sont pas des bêtes féroces, c'étaient des hommes comme nous, nous avons pansé leurs blessures puis mon camarade leur prenait la tête, la soulevait en leur disant ; « Frère, n'aie pas peur je ne veux pas te faire de mal », et moi je leur donnais à boire. »

Le cœur des Japonais ne fut pas moins pitoyable ; on a publié au Japon des lettres de soldats, envoyés sous la forme bien connue de courtes pièces de vers de trente et une syllabes. Un sentiment d'humanité profonde s'en dégage. En voici quelques-unes :

Le jour est tombé
et la lune montre son sourire
à la crête des collines.
Au bord du ruisseau,
où les éclaireurs
se reposent un instant,
l'hirondelle chante
dans le jour qui décroît.

Amis et ennemis
nous combattons,
et de nos armes jaillissent des étincelles.
Mais, de part et d'autre,
c'est pour notre pays,
Si nous mourons, nous nous en irons ensemble,
compagnons de voyage,
voir les fleurs au pays sombre.

Quand ils sont tombés,
il n'y a plus parmi eux
ni amis ni ennemis,
rien que des cadavres qui appellent la pitié,
Et qu'envahit la décomposition !
Cadavres ennemis
tout couverts de sang,
quand je songe que vous avez
des pères et des mères.
Ah ! cadavres ennemis, que vous m'êtes cruels !

Parfois dans les tranchées, on cessait de tirer ; des officiers, des soldats se rapprochaient, s'entretenaient, parlaient d'avenir. Enfin, avant telle bataille, des officiers furent désignés dans les deux camps pour discuter des choses charitables, de la façon dont on relèverait les morts, dont on soignerait les blessés ; chacun d'eux avait apporté des provisions et du champagne ; les questions réglées, on déboucha les bouteilles, on trinqua et, quand l'heure du combat sonna, les adversaires se serrèrent la main en se souhaitant bonne chance et rentrèrent dans les rangs où le devoir les appelait.

De tels peuples étaient faits pour s'entendre ; ils méritaient de devenir des amis. Comme tout cela nous change des abominations de la guerre actuelle ! Il est donc vrai que les nations civilisées ont pu se battre sans se départir de leurs sentiments d'humanité et conserver de la pitié l'une pour l'autre. Entre l'Allemagne et la France, une telle réconciliation ne serait pas possible, ce serait un défi à la justice et à la conscience humaine ; l'Océan passerait sans laver la souillure ; pour les crimes allemands, il n'y aura jamais de prescription.

Le rôle du Japon dans la guerre. — Le rôle qu'a joué le Japon dans la grande guerre, la part qu'il y a prise, le loyalisme qui a dicté ses décisions, tout cela a été admirablement décrit par le baron Kato Takaaki, ancien ambassadeur à Londres et ancien ministre des cabinets Ito, Saionji, Katsura et Okuma. Le discours qu'il a prononcé et dont on va lire quelques fragments, montre la haute idée qu'un éminent Japonais se fait du droit des autres.

« L'Europe passe aujourd'hui par la plus grande crise qu'on ait vue dans l'histoire de l'humanité, et tous les pays civilisés du monde se ressentent de ses effets. La fin de cette lutte gigantesque n'est pas encore en vue et ses résultats ne peuvent être prévus. Il faut, cependant, que ce soit

le désir de tous ceux qui souhaitent le triomphe du droit sur la force, que la cause des Alliés soit couronnée d'un succès complet et que l'univers soit libéré de la menace d'une nation agressive, qui a foulé aux pieds dans ses rapports avec les autres peuples toutes les lois internationales et qui ne reculait devant aucun scrupule pour accomplir, par la pure force brutale, ses sinistres projets...

« L'Asie orientale a été touchée par la guerre. Pour extirper l'influence économique et politique de l'Allemagne qui s'était accrue très rapidement, au cours de ces dernières années, dans cette partie du monde, au détriment des intérêts anglais et japonais, et sur la demande de son Alliée, le Japon se rangea du côté de la Grande-Bretagne et de ses nations amies. Sur terre, l'armée japonaise s'empara victorieusement de la solide forteresse de Kiao-Tcheou, le centre de l'activité allemande en Chine tant sous le rapport militaire qu'au point de vue économique et commercial. Sur mer, les navires de guerre japonais secondèrent les bâtiments anglais dans la poursuite et la destruction des navires allemands sur tout le vaste Océan Pacifique et également dans l'Océan Indien. De cette manière, le Japon a joué un rôle très important dans le cours de cette guerre et a été l'instrument principal de la destruction du foyer allemand, du mal dans l'Extrême-Orient. Le Japon est fier de son œuvre et particulièrement heureux d'avoir pu accomplir toutes ses obligations envers l'Angleterre, qui découlent de son traité d'alliance.

« L'activité allemande a été annihilée dans l'Extrême-Orient pour l'heure présente ; mais à aucun prix, il ne faut que le Japon, la Grande-Bretagne et leurs amis la laisse ressusciter. A cet effort, la Chine devrait prendre part... Il ne faut pas oublier, chez nous, que chaque nation a ses intérêts légitimes à protéger en Chine ou ailleurs, et qu'elle ne peut pas les sacrifier sans raison, même pour le profit d'une Alliée. Les divergences d'intérêt qui s'élèvent parfois entre Alliés ne sont pas des raisons pour agir en dehors de l'alliance, mais les relations amicales qui découlent même de cette alliance doivent servir pour concilier d'une manière satisfaisante les points de vue différents afin d'éviter tout conflit déplaisant. Tels sont le point de vue et le désir de toutes les personnes responsables au Japon. »

Le Japon a tenu en effet à ce qu'une étroite union ne cessât de régner entre lui et les Alliés. Il a participé à tous les actes diplomatiques passés entre ceux-ci et il a solennellement adhéré à la déclaration de Londres du 4 septembre 1914 : pour lui il ne pourrait y avoir de paix séparée, gouvernement et opinion publique sont d'accord sur ce point.

Le siège de Kiao-Tcheou. — On peut dire que depuis le mois d'août 1914, le Japon a fait tout ce qu'on lui a demandé, il aurait fait davantage si nous l'avions voulu. Son premier acte de guerre fut le siège de Kiao-Tchéou.

On n'a pas oublié comment les Allemands s'étaient installés en Chine, à Kiao-Tchéou ; ils vinrent à la suite de l'assassinat opportun pour eux, de deux missionnaires. Les déclarations de l'empereur allemand à ses soldats, lors de leur départ, sont restées célèbres : elles défendaient

toute clémence, toute pitié. Le bourreau sinistre que nous connaissons trop maintenant, apparaissait déjà, et, dans plus d'un journal allemand, des caricatures et des dessins montrèrent avec quelle barbarie les Teutons entendaient mener la guerre.

Une partie du Chantoung avait été cédée à bail à l'Allemagne pour 99 ans. Il faut reconnaître qu'il fut admirablement colonisé par elle. Elle voulait imposer par la force et la peur. Kiao-Tchéou devint une forteresse formidable. Le commerce protégé par le glaive allemand, passa de 6 millions en 1899 à 170 millions en 1912.

Le siège de Kiao-Tchéou ne dura pas longtemps, Les Japonais avaient envoyé 3 cuirassés d'escadre, 5 croiseurs cuirassés, 21 croiseurs, 5 contre-torpilleurs et de nombreux torpilleurs. La marine britannique était représentée par le *Triumph* et l'*Aster*. Le corps expéditionnaire japonais comprenait en outre 40.000 soldats auxquels vinrent se joindre 1.360 Anglais. L'Etat-Major avait espéré prendre la ville et l'offrir à l'empereur du Japon le jour de son anniversaire, le 30 octobre; il y serait parvenu, mais il estimât qu'il serait agréable au souverain que le siège durât un peu plus longtemps à condition qu'il coûtât, grâce à cela, moins de vies à l'empire du Japon. Les vainqueurs firent leur entrée dans la ville conquise le 11 novembre 1914; ils y trouvèrent un butin considérable, firent prisonniers 222 officiers et 4.426 soldats et s'emparèrent de 30.000 fusils, 5 millions de cartouches, 45 mitrailleuses, 170 canons, 50.000 obus, 120 caisses d'explosifs, 56 automobiles et 500 chevaux.

La police du Pacifique. — La flotte qui assiégeait la forteresse allemande et qui n'avait perdu qu'un croiseur, un torpilleur et un contre-torpilleur, put enfin aller rejoindre les autres bateaux japonais qui avec les escadres anglaises assuraient la police du Pacifique. Le Japon allait prendre, tandis que les flottes alliées s'acquitteraient en Europe de leur tâche difficile, la responsabilité de la tranquillité des mers orientales et des routes maritimes de Hong-Kong à Vancouver et de Singapore à Suez et à Zanzibar. Il a employé à cette tâche des forces navales deux fois plus fortes que les escadres d'Australie et de Chine de l'amirauté anglaises réunies.

La Grande-Bretagne avait fait une perte sensible lorsque le *Good Hope* et le *Monmouth* furent coulés par l'escadre allemande. Celle-ci cependant ne put remonter vers le Nord, car les Japonais faisaient bonne garde et les forçaient à se retirer vers les détroits du Sud et vers le bassin de l'Atlantique. Elle fut surprise le 8 décembre 1914 par le vice-amiral Sturdee près des îles Falkland, le *Scharnhorst*, le *Gneisenau*, le *Leipzig* furent coulés; quelques jours plus tard le *Dresden* et le *Nurnberg* subirent le même sort. L'*Emdem*, pirate tristement célèbre, avait expié déjà ses méfaits un mois auparavant.

Depuis cette époque la flotte japonaise surveilla les ports d'où quelque nouveau corsaire pourrait s'échapper. Ce sont enfin des bateaux japonais qui ont amené de Dairen une partie des troupes russes qui combattent sur le front occidental.

Ce fut surtout dans les mers d'Extrême-Orient que le mouvement de la

flotte fut intense, celle-ci apporta aux Russes des munitions, des articles d'alimentation et des produits manufacturés.

Un jour une scène aussi grandiose qu'émouvante eut lieu. Trois bateaux de guerre : le *Soya*, le *Sagami*, le *Tango*, chargés de munitions qui avaient été fabriquées à l'arsenal de Kure, quittèrent le Japon escortés par une escadre spéciale que commandait l'amiral Yamanaka; l'amiral Pétrov qui avait été désigné par le gouvernement russe arriva sur le *Penza*. Tout à coup sur les trois bateaux, à côté des couleurs japonaises apparurent les couleurs russes, puis le pavillon japonais s'abaissa lentement et le *Soya*, le *Sagami* et le *Tango* sur lesquels ne flottait plus que le drapeau russe reprirent les noms de *Poltava*, *Peresviète* et *Variag* qu'ils avaient avant la guerre de Mandchourie.

Enfin on attend l'arrivée prochaine de croiseurs et de torpilleurs japonais dans la Méditerranée.

Les usines, le commerce et l'industrie. — Les canons japonais ont eu l'honneur et la gloire de participer à la bataille de la Marne qui a sauvé l'Europe et le monde entier. Les Japonais, en effet, avaient commandé des canons au Creusot, ils décidèrent de les mettre à la disposition de la France, et ils ont pu se féliciter de l'emploi que celle-ci sut en faire. A la Marne, les canons japonais ont été à la fois à l'honneur et à la victoire.

Mais le Japon a fourni d'autres engins; il nous a envoyé de l'artillerie légère, il a fourni aux Anglais de l'artillerie de marine, aux Russes un grand nombre de batteries de campagne. Il n'a pas été permis encore de donner des chiffres précis; on peut dire pourtant que les Russes ont reçu du Japon des canons par centaines, et que le nombre de centaines est déjà respectable; ils ont reçu des fusils par centaines de mille et ces centaines de mille dépassent le million; enfin les cartouches que leur ont fournies les Japonais se chiffrent par millions.

Le Japon n'était pas outillé pour une pareille production. Il avait sept arsenaux. Celui de Tokyo a fait en 1915-1916, par la vente des armes et des munitions, un bénéfice de trente millions de yen. Le Gouvernement facilita la fondation d'une grande fabrique de fusils et de quarante-cinq usines de munitions. Des usines très diverses apparurent nombreuses, la vie industrielle devint de plus en plus active et les résultats de la guerre assureront au Japon d'importantes victoires économiques.

L'extraction du cuivre qui était peu active au Japon avant la guerre, est montée en 1914 à 72.000 tonnes; celle du zinc a passé de 5.000 tonnes à 25.000 tonnes; une partie du soufre employé dans la guerre est venue du Japon, car l'Italie ne pouvait plus suffire à toutes les demandes; les besoins en fer et en acier ont passé de 600.000 tonnes en 1914 à 1.200.000 tonnes en 1915. Le pays ne pouvait assurer que 150.000 tonnes de fonte, le reste fut fourni par la Mandchourie, la Corée et la Grande-Bretagne.

On n'a pas publié encore de statistique sur la main-d'œuvre. Jamais autant d'hommes et de femmes ont travaillé dans les usines japonaises. Il y a là une révolution économique et sociale. Rien n'est difficile à l'ou-

vrier japonais, il fabrique des machines de toute espèce, aussi bien des machines agricoles que des machines à coudre et que du matériel de guerre. Enfin l'industrie chimique a pris place en Extrême-Orient et le Japon a porté ainsi un coup droit à l'Allemagne : on a expérimenté des acides et des sels et produit des matières colorantes.

Le même mouvement de progrès se constate partout. Dans les filatures et les tissages, le nombre des métiers qui était de 2.400.000 est passé à 3 millions. On a exporté de la porcelaine, du papier, des farines, et tous les produits tirés de la cellulose. Le développement de cette dernière industrie mériterait même un chapitre à part. Il est très remarquable. Les envois en France et en Grande-Bretagne ont été considérables. Le phosphore qu'on ne produisait pas hier est maintenant fourni par trois usines et pendant la période 1913-1915 le débit des puits de pétrole a augmenté, aux dépens de l'Amérique de 28 millions de gallons.

Les colonies. — Le Japon a su profiter aussi pour la guerre des ressources des territoires qu'on peut appeler ses colonies, et exploiter Formose, la Corée, Sakhaline et la Mandchourie. On sait avec quelle sagesse il a organisé à Formose la production du camphre dont le grand marché lui appartient aujourd'hui, et celle de la canne à sucre qui a donné déjà de brillants résultats. L'habileté montrée à Sakhaline, aujourd'hui Karafuto, n'est pas moindre. Jamais les pêcheries n'ont été plus florissantes, mais à côté des industries du poisson, celle de la pulpe à papier s'est développée très vite.

Il faut également saluer l'œuvre accomplie en Corée par le comte Teragouchi, président du Conseil Japonais, alors qu'il était gouverneur de ce pays. Trois grands projets avaient tout particulièrement attiré son attention et il a su les réaliser par un labeur ininterrompu, voies ferrées, reboisement et établissement d'un cheptel. C'est grâce à ce cheptel que la Corée a contribué, elle aussi, au ravitaillement de la Russie.

La flotte marchande. — La flotte marchande du Japon a augmenté d'importance en même temps que le commerce et l'industrie. Il y a au Japon 759 ports, mais 37 ont reçu les aménagements nécessaires pour permettre aux navires étrangers d'y entrer et, seuls, ils sont ouverts au commerce extérieur, car 90 0/0 du tonnage passe par Yokohama, Kobé, Osaka et Moji.

La grande navigation est assurée par trois compagnies :

La « Nippon Yusen Kaisha », qui possède 169 bateaux, jaugeant 257.000 tonnes.

La « Osaka Shosen Kaisha », qui possède 108 navires, jaugeant 150.000 tonnes.

La « Toyo Kisen Kaisha » dont les bateaux jaugeant 78.000 tonnes.

La première de ces compagnies a créé deux lignes nouvelles dont celle de Hircz-Kircz-Manille-Panama-New-York, et celle de Sydney. Une troisième est à l'étude entre le Japon et le Brésil.

On a construit, depuis deux ans, 132 bateaux au Japon, jaugeant 573.000 tonnes, grâce à ces constructions ainsi qu'à ses achats le tonnage

global de la marine japonaise a été porté à 2.253.000 tonneaux, il dépassera 3.000.000 en 1918 et leur flotte marchande qui tenait le sixième rang dans les statistiques du monde entier occupera désormais le quatrième.

On comprend combien le commerce japonais a pu profiter des événements tragiques que nous traversons.

La situation financière. — Pour l'année 1916, la valeur des importations japonaises s'est élevée à 756 millions et demi de yens, marquant une augmentation de 224 millions et celle des exportations s'est élevée à 1.127 millions et demi de yens marquant une augmentation d'environ 419 millions. L'excédent des exportations sur les importations a donc été de 371 millions pour 1916 contre 176 millions en 1915, alors qu'en 1914, les importations marquaient au contraire un excédent de 4 millions et demi de yens sur les exportations.

De débiteur, le Japon devient graduellement créancier. Le récent emprunt anglais de 250 millions de francs a été couvert en quelques jours, ce qui prouve l'abondance de l'argent disponible, et aussi que les Japonais préfèrent les valeurs à court terme : car celles-ci sont remboursables dans trois ans. Déjà l'ensemble des sommes placées au Japon en obligations et Bons du Trésor de l'Entente s'élevait à 1.285 millions de francs, ce qui ne l'empêchait pas de payer l'intérêt de ses dettes à l'étranger et de les réduire en partie. Si bien que l'argent qui a quitté le Japon depuis le commencement de la guerre ne s'élève pas à moins de 2.514.327.500 francs, à quoi il convient d'ajouter 500 millions qui représentent les engagements spéciaux de l'Etat, c'est-à-dire que le crédit en faveur du Japon se monte à plus de 3 milliards de francs. L'organe de ses hommes d'affaires, le *Herald of Asia*, prévoit que le total atteindra 5 milliards à la fin de 1917 et estime que, quoi qu'il arrive, le Japon sera à même de se libérer de sa dette nationale avant que les conditions normales d'échange ne soient rétablies.

On voit quel immense marché le Japon sera demain.

Les échanges avec le Japon avaient augmenté graduellement depuis longtemps ; dans tous les pays on avait constaté une progression incomparable ; depuis dix ans, le commerce japonais avec l'Inde, la Chine, l'Australie, les Etats-Unis avait triplé. Avec la France, la progression avait été moindre. Nous sommes d'excellents clients pour le Japon, nos achats ne sont pas inférieurs de beaucoup à ceux des Anglais, mais ceux-ci apportent quatre-vingt fois plus de marchandises que nous et les livraisons allemandes en 1913 étaient quinze fois plus fortes que les nôtres.

Le commerce français au Japon. — Nous avons donc à faire, comme dans tous les pays, après la paix, un grand effort qu'il importe de préparer dès maintenant. Le problème de l'après-guerre est troublant, mais le peuple qui a su briser l'élan allemand et défendre avec sa liberté celle du monde entier saura sauver son avenir économique. Il faudra éviter de commettre les fautes du passé, dans lesquelles chacun a sa responsabilité, depuis ceux qui font les lois jusqu'à ceux qui fabriquent et qui vendent : satisfaire aux exigences des clients, provoquer leurs besoins, donner à

nos consuls la situation pécuniaire qui leur permette de faire toute leur tâche, enseigner les langues à nos voyageurs, leur apprendre à vendre, créer des dépôts et avoir des représentants dans tous les pays du monde, tel est le programme qui s'impose.

Le Japon a su maintenir la paix et l'ordre en Extrême-Orient. Tous les peuples alliés pouvaient y trouver leur compte. Ce sont les Français qui en ont le moins profité. Nous avons rappelé de l'Extrême-Orient tous nos nationaux pour les enrégimenter. Il faut dire à leur honneur qu'ils se sont présentés d'eux-mêmes. En cela nous nous sommes peut-être laissé entraîner par un sentiment de fausse égalité. La vraie égalité consiste à exiger de chacun qu'il donne tout ce qu'il peut pour son pays et à laisser chaque homme à la place où il doit être le plus utile au bien commun. Les commerçants d'Extrême-Orient faisaient tâche de soldats rien qu'en restant à l'étranger. Seuls ils pouvaient défendre contre la concurrence et la propagande ennemie l'avenir économique du pays. Il est toujours facile de remplacer un combattant sur le front, la place laissée vide sur les marchés étrangers ne peut être occupée par concurrent... On l'a compris un peu tard.

Pour faire du commerce il faut se mieux connaître. — Pour nouer avec un pays des relations d'amitié, pour y faire des échanges, il faut apprendre à le connaître et à le pénétrer. Que savons-nous du Japon en Europe? Ce grand pays, comme l'a dit M. Motono, n'a compté pour une grande puissance que lorsqu'il a remporté des victoires; on ne s'était pas aperçu que par son passé glorieux, par son travail acharné, par son zèle à s'assimiler les progrès des autres, il méritait d'être vainqueur. Il a pris chez les Européens ce qui pouvait lui être utile, eux, n'ont pas voulu lui emprunter des méthodes et des idées qui leur seraient pourtant nécessaires. Nos écrivains et nos voyageurs nous ont mal renseignés. Ils n'ont vu que le superficiel et le pittoresque et n'ont cherché ni la profondeur ni la vérité. Ce fut d'ailleurs une erreur commune à tous ceux qui ont passé par l'Extrême-Orient. Les Français ne l'ont pas seuls commise. Les Russes de Vladivostok et de Port-Arthur qui passaient volontiers des semaines au Japon n'y cherchaient qu'amusement et ne voulaient rien voir. On sait ce que cette faute leur a coûté. Les Anglais, les premiers, ont montré en signant l'alliance, qu'ils prévoyaient l'avenir. C'est une justice à rendre à leur sens pratique en même temps qu'à leur intelligence avisée.

La logique d'Extrême-Orient. — Je me trouvais jadis, dans l'île de Sakhaline (1) dont les Russes ne surent faire qu'un bague et où les Japonais avaient de si importantes concessions de pêches que la présence d'un consul général était nécessaire à Korsakov. Les Japonais y trouvaient des saumons et des harengs; avec ces derniers était fabriqué l'engrais dont ils fument leurs champs. Ce consul, Kuzé, qui devint un ami très cher, voyageait un jour avec moi chez les sauvages Ainos, peuplades très primitives qui vivent de chasse et de pêche. J'avais vu chez ces sauvages

(1) En Japonais Karafouto.

différentes choses que je voulais rapporter en France pour nos musées. Il y avait en particulier des chiens que je désirais acheter pour les offrir au Jardin des Plantes.

Je demandais au propriétaire : « Combien le petit chien ? Un rouble. — Et la petite chienne ? Un rouble ? — C'est bien, je prends les deux. — Alors, ce sera trois roubles. »

Je ne pus m'empêcher de faire remarquer à mon compagnon que, dans mon pays quand on prenait deux articles semblables le prix pouvait être diminué, mais jamais augmenté, il me répondit en riant :

« Vous constaterez dans vos voyages que la logique varie avec la longitude et la latitude. Chez vous, il vous paraîtrait naturel d'obtenir une diminution en prenant les deux chiens ; ici il est logique que cet homme se dise : « Je vends un rouble le mâle, un rouble la femelle, et un rouble les petits qui naîtront plus tard. »

« — Songez, ajouta le consul, lorsque vous arriverez au Japon, que vous serez dans un pays où il y aura une logique qui pourra n'être plus la vôtre, mais qui sera la logique tout de même. En France, quand vous rendez une visite, en entrant, vous ôtez votre chapeau ; chez nous, la politesse exige qu'on enlève ses galoches. Vous avouerez que cette politesse est au moins aussi actuelle que la vôtre ; votre tête ne salit rien tandis que vos galoches peuvent tacher quelque chose. »

Ces réflexions étaient judicieuses et sensées. Ce qui nous frappe d'abord dans un pays nouveau, ce sont les étrangetés comme si nous n'en offrions pas nous-mêmes aux étrangers. A Tokyo, on conduit l'Européen dans les jardins d'Asaksa, il s'amuse à voir la foule qui grouille, joyeuse ; il écoute le bruit des galoches sur les dalles ; il contemple les lutteurs, les djores vêtues de kimonos éclatants. Il ne se dit pas que ce bruit de pas pressés prouve l'activité, que les exercices des jongleurs signifient la force et l'adresse, que la gaité est la preuve de la santé morale et physique, que le travail se montre partout et que tous les yeux sont pleins d'intelligence. Bien rares sont ceux qui cherchent à comprendre et qui sont séduits comme ils devaient l'être, non par le caractère extérieur du Japon, mais par sa nature intime ; la civilisation de ce pays plus ancienne que la nôtre, elle mérite pourtant que nous nous en inspirions et quand on lit des poésies du siècle de Mara ou de l'époque de Héian, on voit que les écrivains produisaient des choses définitives quand les nôtres balbutiaient encore.

L'effort du Japon. — Il faut glorifier l'effort incomparable que le Japon a fait depuis quelques années. Ce pays nous était encore fermé il n'y a pas si longtemps, il gardait jalousement ses secrets. Tout d'un coup il a constaté les progrès du monde, il a voulu en profiter et il s'est décidé à imiter les autres, mais il l'a fait en conservant jalousement son originalité. C'est tout en gardant ses traditions, en restant fidèle à ses croyances et à ses vieilles coutumes qu'il s'est transformé. Son évolution fut aussi grande que celle qu'ont faite récemment les Anglais, et il serait à souhaiter pour l'avenir de notre pays que nous en accomplissions une semblable au point de vue économique, au moment où la France doit, pour s'assurer une

expansion victorieuse, se moderniser elle aussi, en abandonnant à jamais des méthodes désuètes et dont son expansion a tant souffert.

Les Japonais, dans cette marche vers le mieux, sont restés les chevaliers qu'ils ont été dans toute leur histoire. La religion chez eux se trouve, dès le principe, immédiatement liée au sentiment de la chevalerie qui puise dans le culte des ancêtres des traditions de courage et de vertu.

Le Bushido et son rôle actuel. — Le code de la chevalerie s'appelle le « Bushido »; c'est un mot qu'on a peu prononcé en France et qu'on n'a jamais autant répété dans l'empire du Soleil Levant que depuis quelques années. Le Bushido est le code de l'honneur, le code du patriotisme, celui qui a permis ou, pour mieux dire, celui dont on s'est servi pour faire du Japon d'hier le Japon d'aujourd'hui.

Tiré du bouddhisme, le Bushido est l'enseignement complet de la vraie morale et celui qui observe ses préceptes sacrés est un vrai chevalier; il explique la dépendance dans laquelle chacun se trouve vis-à-vis des grands facteurs auxquels les hommes doivent d'exister et qui sont les bienfaits reçus de nos parents, de la société, du prince et de la religion.

Chaque homme reçoit de ses parents d'incalculables bienfaits. On peut dire en effet que l'homme n'existe pas en tant qu'individu; il fait partie d'une chaîne dont il n'est qu'un anneau; il est inséparable de tous ceux qui l'ont précédé comme de ceux qui sortiront de lui. Son corps n'est que le corps de ses parents. Il a d'abord reçu le très grand bienfait d'être nourri par le sang de sa mère qui l'a porté pendant neuf mois et fait de lui ce qu'il était au jour de sa naissance. Puis son père l'a protégé et a travaillé pour lui; sa mère l'a soigné, a veillé près de lui donnant goutte à goutte sa vie pour faire la sienne, faisant son esprit avec son esprit, son cœur avec son cœur, comme elle avait fait sa chair avec sa chair. L'homme lorsqu'il atteint l'âge de raison ne doit jamais oublier tout cela. Il doit respecter ses parents, car ses actions engagent celles de toute la famille. Il doit, s'il le faut, sacrifier sa vie pour eux et si par malheur ceux-ci oublieraient un jour leur devoir, s'ils commettaient quelque faute, les fils par leurs larmes les avertiront et les ramèneront à la vertu et au bien. Et c'est ainsi que par de tels enseignements, l'homme a le sens de la vérité du devoir, du respect et de la responsabilité.

Mais il y a d'autres bienfaits que chacun de nous reçoit dès sa plus tendre enfance : la sage-femme qui a assisté à notre naissance, le médecin qui nous a soignés, les domestiques qui nous ont aidés, les maîtres qui se sont occupés de nous, tous nous prouvent que tous les hommes ont besoin les uns des autres, que le moindre que nous faisons a une répercussion immédiate et que tout ce qui nous entoure en ressent l'effet. Après nos parents, nous recevons donc des services de nos alliés et de nos intimes, puis le cercle de nos bienfaiteurs s'élargit à mesure que nous grandissons et que notre intelligence se développe et c'est ainsi que se sont formés la famille, puis le village, la province, le pays, la patrie qui est en quelque sorte l'honneur de tous mis en commun. L'enfant profite du travail de tous; tous les hommes sont un peu ses pères, toutes les femmes sont un

peu ses mères, et il comprend alors qu'il faut s'entr'aider, qu'il est nécessaire de se secourir et qu'à la pratique des vertus citées plus haut, il faut ajouter celle du travail en commun, du respect du droit des autres, de la reconnaissance et de la pitié.

Du Prince l'homme a reçu des bienfaits plus grands encore. Le Prince est le fondement de tous les êtres vivants; il est comme la colonne principale qui soutient le temple; la suprême justice réside en lui, le devoir du sujet est de la vénérer et de lui manifester sa profonde reconnaissance.

Enfin la religion est la source de bienfaits qui surpassent tout ce qu'on peut en dire. Par elle a été donnée la loi qui est le fondement principal du Bushido, c'est elle qui remplit le ciel et la terre, elle est dans nos paroles et dans notre conduite, elle s'appelle Vérité, Esprit, Nature même de Bouddha.

Le rescrit impérial, base de l'éducation morale. — Le Bushido fait, on le voit, appel à tous les sentiments résumés dans le patriotisme, le devoir et l'honneur. Quand l'empereur eut donné le 11 février 1887 une constitution à son pays, il rendit par un rescrit fameux plus populaires encore les lois qu'enseigne le Bushido.

Les Japonais, par le mot Chokugo entendent un discours impérial. Cependant quand aujourd'hui on prononce ce mot, il s'applique avant tout au rescrit impérial du 30 octobre J. 1890, celui qui recommande à tout le peuple certains principes nationaux, certains devoirs moraux et civiques sous une forme majestueuse, paternelle et concise.

Au Japon, dans les écoles, où l'instruction est toujours neutre, et où on ne donne pas de leçon de religion, on enseigne la morale. En toute occasion, séances solennelles, fêtes nationales, distributions de diplômes, le directeur ou à son défaut le professeur lit ou commente le rescrit impérial. Il prend le rouleau sur lequel le document sacré est écrit, il l'appuie sur son front en signe de respect, puis il déroule et, à bras étendus, à hauteur de sa tête, il dit en déclamant lentement, avec le plus grand respect pendant que tous les élèves écoutent debout.

Voici ce rescrit dont l'empereur a fait la base du progrès, de l'éducation morale et de toute la transformation du Japon :

« Nos ancêtres ont fondé cet empire sur un magnifique et vaste plan; ils ont établi leurs vertus sur des bases solides et profondes, et nos nombreux sujets, loyaux envers leur souverain et pleins de respect pour leurs parents, ont montré dans chaque génération le beau spectacle de l'union la plus parfaite. Tels sont les principes essentiels de notre constitution nationale; tel doit être aussi le fondement de notre éducation.

« Vous donc, Nos sujets, soyez soumis à vos parents, affectueux pour vos frères, aimez-vous entre époux et soyez fidèles à vos amis. Que tout en vous respire la dignité et la modestie, et soyez bienveillants les uns à l'égard des autres. Instruisez-vous et appliquez-vous au travail afin d'élever votre intelligence et de développer vos facultés morales. Efforcez-vous de promouvoir les intérêts publics, de fonder de nouveaux champs d'action, en observant la Constitution, et en obéissant aux lois de l'Empire. En cas de

nécessité, vous ferez preuve de courage et soutiendrez Notre dynastie qui doit être éternelle comme le ciel et la terre. Ainsi non seulement vous serez Nos loyaux et fidèles sujets, mais encore vous ferez briller les nobles vertus que vous ont légués vos frères. Tels sont les préceptes que Nous ont transmis Nos ancêtres, et c'est Notre devoir à Nous, leur successeur, de les observer avec Nos sujets. Ils sont bons aujourd'hui comme autrefois; ils ne contredisent à rien, soit qu'on les pratique dans le pays ou à l'étranger. Notre volonté est que Nous, en union avec Nos sujets, gardions fidèlement ces préceptes dans nos cœurs pour parvenir aux mêmes vertus. »

Des commentaires nombreux ont été publiés et tirés à un nombre très respectable d'éditions. La morale qu'impose le rescrit est enseignée dans les écoles à cinq ou six millions d'enfants et quand on l'explique mot par mot, à la façon dont nos prédicateurs analysant pendant un carême le *Credo*, on s'aperçoit qu'il contient tout, morale, devoirs et jusqu'à l'histoire du Japon. Il impose ainsi la nécessité du progrès puisqu'il demande que soient fondés de nouveaux champs d'action. Sa morale est celle du Bushido, mais elle ne s'adresse plus seulement à la classe dirigeante, l'idéal n'appartient plus uniquement aux samurai, le Chokugo est fait pour tout le peuple qui aime et vénère l'empereur en qui s'incarne toute la race et qui personnifie la patrie.

La femme japonaise. — Il faut noter pour expliquer la transformation du Japon après le Bushido et le rescrit impérial, l'influence de la femme japonaise. Il n'y a pas de sujets sur lesquels on a écrit plus de sottises. Que de fois nous avons été blessés, nous Français, en constatant la façon dont on jugeait nos femmes dans les autres pays. On ne les connaissait que par nos romans, l'étranger venant en France et ne pouvant entrer dans nos familles toujours un peu fermées. jugeait d'après la rue, je n'ose pas dire le trottoir. Il connaissait les boulevards, le théâtre, les cafés chantants, Montmartre; il ignorait que la France possédait la plus belle parure qui soit au monde, d'églises, de châteaux, des sites grandioses ou charmants. Il méconnaissait la femme française. Nous avons fait de même au Japon. Nos auteurs se sont complus à décrire la femme aux mœurs faciles, ou se sont amusés quand ils ont parlé de la famille à montrer — ce qui n'est nouveau dans aucun pays — qu'il y a des belles-mères et des brus qui vivent en désaccord et sont, pour employer une pittoresque expression japonaise, comme deux tasses qui s'entrechoquent. On n'a voulu voir que celles qui portent des kimonos éclatants, oubliant qu'il y a des millions d'autres femmes toujours habillées de couleurs discrètes et de bon goût qui sont des mères vénérées, des épouses instruites et dévouées. La vraie femme japonaise si jolie, disent les poètes du pays du Soleil Levant, que devant elle le poisson se cache, l'oiseau s'abat, la lune se voile et la fleur a honte; ce sont nos blessés qui l'ont connue, d'abord lors de la dernière expédition de Chine, puis pendant cette guerre. Les infirmières venues de Tokyo ont dirigé des hôpitaux à Paris, à Londres, à Pétrograd, elles s'y sont montrées admirables, toujours discrètes et excellent à donner les soins les plus délicats, à panser les plus cruelles blessures. Nos soldats

savent combien elles sont intelligentes et habiles; quand elles mettent la main sur leur front, la fièvre s'apaise, le sommeil vient.

« Elles ont, m'a dit un soldat, des doigts légers de mamans. »

Ce qu'elles sont dans la maison de leur époux, le rôle qu'elles jouent dans la famille, on le comprendra en lisant les lettres qui furent publiées après la guerre de Mandchourie, pleines de tendresse et d'amour. Ces lettres sont courtes, elles ont la forme aussi de ces petits vers dont nous parlions plus haut et qui sont jetés comme un vêtement léger et transparent sur leur pensée qu'ils précisent en s'y adaptant.

Pour vous mon époux
J'ai fait faire ce portrait de votre fils.
A vous je l'envoie
Déjà son balbutiement s'essaie
Au chant national japonais.
Ne savez-vous pas
Que j'attends
Comme un bonheur
Les jours où quelque précieuse lettre
M'apportera vos chères paroles.

Et le mari répond :

Oh la précieuse lettre
Où tu m'as exprimé tout ton cœur...
et qui me rappelle
les instants d'autrefois
alors que j'étais dans la capitale.

En voici une autre : C'est une femme qui envoie un vêtement à son mari :

Pardonnez-moi,
Dans le col est resté
La trace d'une tache
Dans le trouble de ma pensée,
C'est une larme qui m'est échappée.

Et le mari qui devait mourir quelques jours plus tard au champ d'honneur répond :

Le froid qui pénètre
la chair, comment
pourrait-il m'atteindre
sous ce vêtement
Tout chaud de ton amour,

Le rôle de la mère. — La correspondance échangée entre mère et fils est plus émouvante encore. Le sentiment du sacrifice et du devoir accompli s'y montre à toutes les lignes. On y parle de la fleur du cerisier qui est l'emblème du chevalier et dont l'heure de la chute est celle de la plus grande beauté. Les fleurs du camélia jaunissent et pourrissent dès qu'elles touchent la terre, celles du cerisier restent fraîches et rosées et si le vent de la guerre les soulève, c'est comme un vol de papillons qui s'en va.

La mère au Japon est la grande autorité et la force morale de la famille. L'étranger ne s'en aperçoit pas parce que, plus encore que chez nous, il entre difficilement dans les maisons; mais dès qu'il y est reçu, il constate le respect qu'on a pour celle qui élève et instruit les enfants, qui conduit le ménage et qui si dignement, tendrement aussi, donne l'exemple de l'amour et du devoir. C'est ma mère, me disait un Japonais, qui m'a appris le code de l'honneur et de la chevalerie. Ce n'est pas mon maître, ce n'est pas mon père, c'est elle qui m'a fait l'homme que je suis.

Il y a là quelque chose qui nous rapproche, Français et Japonais, nous qui avons dans le caractère et dans le goût de curieuses ressemblances. Ce sont peut-être avant tout les liens solides et très doux qui unissent les mères et les fils qui font que nous sommes de grands peuples. Les Japonais ne seraient pas les hommes qu'ils sont s'ils n'avaient pas eu des mères courageuses comme les nôtres, qui donnent chaque jour un peu de leur vie à leurs enfants, qui les offrent à la patrie comme ce qu'elles ont de plus cher et qui savent envoyer leurs fils au front pour combattre et tomber avec la beauté de la fleur du cerisier chantée par le poète. Et si la mort vient frapper les jeunes héros, leurs mères semblent stoïques et fières, les larmes n'apparaissent pas en public, c'est le cœur qui saigne et qui pleure tout bas.

Et quand on parle de l'effort japonais, on songe à celles qui le dirigent et qui l'inspirent et un vieil adage du pays revient à la mémoire, le cri de tendresse éternelle et de la reconnaissance infinie des fils japonais pour leurs mères!

« Les bienfaits que j'ai reçus de mon père sont hauts comme la montagne, mais ceux que je dois à ma mère sont profonds comme l'Océan. »

Prenant à son tour la parole, l'Ambassadeur a prononcé le discours suivant :

Discours de S. Ex. M. Matsui, ambassadeur du Japon.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES, MESSIEURS,

« Permettez-moi, tout d'abord, d'exprimer mes sincères remerciements à M. Stephen Pichon, votre distingué président du Comité l'Effort de la France et de ses Alliés; à M. Paul Labbé, votre conférencier, et à tous ceux qui ont collaboré à l'organisation de cette réunion. Je me permets également de vous exprimer combien je suis touché des sentiments d'amitié et de sympathie que vous venez de nous témoigner au cours de cette conférence.

« M. Paul Labbé vous a fait un excellent exposé sur mon pays, sa tradition, l'état d'âme de mes compatriotes, leurs idées sur l'honneur. Il en a parlé avec la compétence d'un explorateur qui avait fait une étude approfondie dans le pays même, en contact intime avec les gens de toutes les classes. Il vous a montré pourquoi nous avons décidé de lutter aux côtés des Alliés, comment nous avons débuté et comment nous sommes

encore en train d'achever la tâche qui nous incombe dans cette guerre mondiale.

« Pour ma part, je puis vous dire qu'étant vice-ministre des Affaires étrangères au moment où la guerre a été déclarée contre l'Allemagne et ayant conservé cette fonction jusqu'à mon départ pour la France, je suis au courant du vrai sentiment qu'éprouve mon pays pour vous et pour les autres Alliés dans cette titanesque lutte de monde. Le Japon s'est dressé tout entier pour répondre immédiatement à l'urgent appel de son alliée, parce que c'est une guerre de défense légitime contre une agression injuste, une guerre soutenue pour le maintien du droit et de la civilisation contre la force et la barbarie.

« Il a immédiatement pris toutes les mesures nécessaires pour détruire la base des opérations allemandes en Chine : en trois mois, Tsingtao s'est rendu. La marine japonaise, d'un autre côté, a poursuivi les navires allemands en coopération avec la marine anglaise dans toute l'étendue de la mer des Indes et dans le sud du Pacifique. L'escadre allemande a été ainsi amenée à sa destinée fatale. Le drapeau allemand a disparu des océans, la liberté de la mer a été ainsi assurée, et les ressources des divers pays sont apportées de tous les coins du monde pour être utilisées par les Alliés.

« De plus, les navires japonais ont convoyé les troupes alliées venant du continent australien vers les différents théâtres des opérations. Ils surveillent une vaste étendue de la mer de l'Extrême-Orient et la mer des Indes. L'industrie militaire et navale du Japon a aussi porté un secours opportun aux Alliés et elle est encore continuellement à leur service. En résumé, le Japon a fait tout ce qu'il lui a été possible et il fera plus encore.

« Le Japon a adhéré à la Déclaration de Londres du 4 septembre 1914 par laquelle les Alliés s'engagent à ne pas conclure la paix séparément avec les puissances centrales. Une fois sa parole donnée, son idée sur l'honneur ne lui permet pas d'agir autrement. Nous ne sommes pas de ceux pour qui de tels engagements ne sont que des chiffons de papier.

« Jugeant des autres nations par elle-même, l'Allemagne a, au contraire, essayé de séparer les Alliés par tous les moyens possibles. Une révélation récente en Amérique est un exemple de cette sorte de machinations. Pour le Japon, une telle manœuvre est purement révoltante. Comment nous serait-il possible de trahir nos vaillants Alliés qui combattent déjà depuis deux ans et demi pour notre cause commune ? Comment nous serait-il possible d'abandonner un grand ami du Nouveau-Monde que nous avons tenu en si haute estime et qui lutte aussi pour le même noble idéal ?

« Le sentiment national et le véritable intérêt du Japon sont avec les Alliés. Le Japon leur avait donné sa parole, et il est venu promptement à leur aide et il multipliera encore ses efforts jusqu'à la victoire finale qui ne peut nous échapper. »

La musique du 237^e territorial prêtait son concours à cette cérémonie qui s'est terminée par la lecture de poèmes japonais récités très agréablement par M^{lle} Germaine de France et M. Silvain.



TONG FANG SO
(porcelaine chinoise).

L'EFFORT JAPONAIS

Conférence faite à Lorient le 5 mai 1917

PAR

H. CHEVALLIER

Le 5 mai dernier, a eu lieu à Lorient, sous les auspices de la Société Bretonne de Géographie une Conférence sur l'Effort du Japon, organisée par le Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés.

Le vice-amiral Favereau, gouverneur de Lorient, présidait la réunion, tenue dans la salle des Concerts du Cercle Philotechnique, pavoisée aux couleurs japonaises et françaises, et à laquelle avait pris part une assistance aussi nombreuse que choisie. A la droite de l'amiral, se trouvait le capitaine de vaisseau Matsumura, attaché naval de l'Ambassade du Japon à Paris, représentant Son Excellence l'Ambassadeur.

Sur l'invitation de l'Amiral, M. Jouan, président de la S. B. G. après avoir brièvement rappelé le séjour qu'il fit au Japon en 1878, et le charmant souvenir qu'il en a gardé, a présenté au public le conférencier, M. Henri Chevalier, Consul du Japon à Paris. Ingénieur et grand industriel, parfait linguiste et érudit éminent, nul n'était mieux qualifié que notre Collègue pour aller parler aux populations bretonnes des choses du Japon.

Dans la première partie de la Conférence, M. Chevalier a traité des origines de l'empire du Soleil-Levant, de son organisation et de son histoire jusqu'à la Révolution de 1868. Les conséquences de cette Révolution ont été ensuite exposées. L'État japonais est radicalement transformé sur le modèle des grandes Puissances européennes, et le Conférencier a indiqué la part de chacune dans cette transformation. Celle de la France n'est pas la moins brillante. Notre influence s'est surtout manifestée dans les institutions politiques et judiciaires. Tous ces progrès et toutes ces réformes ont abouti à la Constitution de 1889 qui établit la responsabilité ministérielle et le régime parlementaire. Dans toutes les questions qui intéressent le monde et la civilisation, le Japon pourra désormais, à côté des grandes nations libérales, jouer un rôle prépondérant.

Ceci a amené le Conférencier à parler de la part du Japon dans la meurtrière épopée à laquelle nous assistons depuis près de trois ans. « Il y en avait vingt, a-t-il dit, que l'Allemagne suivait en Extrême-Orient une politique d'odieuse duplicité. Elle avait contribué à jeter la Russie contre

le Japon en 1904. Par ce moyen, elle comptait obtenir un double avantage : désencombrer l'Europe de la Russie, comme disait Bismarck, et profiter du conflit pour avancer ses affaires dans les mers de Chine. C'était l'époque où le Kaiser ne parlait que du péril jaune. Mais ce péril a tourné tout autrement qu'il ne l'avait prévu et désiré. C'est contre l'Allemagne et ses avides desseins que s'est armé le Japon. »

M. Chevalier a raconté ensuite dans quelles circonstances le Japon a contracté une alliance défensive avec l'Angleterre d'abord, ensuite avec la France et la Russie pour le maintien de la paix et de la liberté commerciale en Extrême-Orient, puis comment il s'est dressé à nos côtés dans la lutte contre les empires centraux, et avec quel empressement il nous a fourni l'artillerie lourde qui nous manquait, et avec quelle activité il a poursuivi, après la chute de Kiao-Tcheou, les pirates germaniques dans le Pacifique, les mers de Chine et de l'Océan Indien. Dans le rude combat en faveur de la civilisation, le Japon ne pouvait, d'ailleurs, être qu'avec les défenseurs du Droit et de la Liberté, car il a, comme nous, le culte de l'honneur et de la loyauté, et la répugnance la plus avérée pour la fourberie des brutes inhumaines que les Alliés doivent vaincre et désarmer.

L'état des rapports commerciaux de la France avec le Japon a fait le sujet de la dernière partie de la Conférence. M. Chevalier a rappelé que les commis-voyageurs allemands et autrichiens l'emportaient de beaucoup sur les nôtres. Avant 1914, ils faisaient pour 150 millions d'opérations dans l'empire du Soleil-Levant, alors que les affaires de nos commerçants ne s'élevaient qu'à 60 millions.

« Nous pouvons, a-t-il ajouté, prendre la place de ces odieux et désormais détestés adversaires, si nous en avons la volonté. Ce sont surtout les produits chimiques, les couleurs, les métaux ouvrés, la pâte de papier, les articles d'horlogerie qui constituaient la meilleure part des importations allemandes. L'industrie française n'est pas incapable, loin de là, de donner satisfaction aux consommateurs japonais. Nous devons chercher à nous dédommager des sacrifices de la guerre par les bénéfices de l'après-guerre. »

A son tour, le Commandant Matsumura a pris la parole pour remercier le S. B. G. de l'accueil empressé qu'il en avait reçu, pour saluer nos vaillants soldats victorieux en Champagne, et pour affirmer la fidélité « *indéfectible* » de son pays à notre Alliance. Une véritable ovation a été faite au représentant de la nation alliée. Puis, dans une courte et brillante improvisation, vivement applaudie, M. le Préfet Maritime a résumé les conséquences rassurantes de l'effort japonais et exprimé l'espoir qu'avec l'aide de nos vaillants alliés, la France et ses auxiliaires européens viendraient, à brève échéance, à bout de la sauvage Kultur germanique et des assassins qui ont mis le Continent à feu et à sang.

De nombreuses projections, fournies par le Ministère de l'Instruction Publique ont terminé cette agréable soirée qui a laissé dans l'esprit de tous les assistants une vive et profitable impression.

VIE DE LA SOCIÉTÉ

La Société franco-japonaise a profité du passage à Paris des Délégués du Japon à la Conférence inter-parlementaire des Alliés à Rome, M. Kato et vicomte Okochi, membre de la Chambre des pairs, pour offrir à ces envoyés, ainsi qu'au baron Otori, conseiller de l'Ambassade du Japon, un déjeuner qui a eu lieu le 5 mai, au cercle militaire. M. Bertin président, ayant en face de lui S. Exc. M. Matsui. Étaient présents : MM. Alevêque, Banno, Benque, Georges Bienaimé (*de la Victoire*), commandant Buneau-Varilla, Chavannes, Chéradame, Dugand, Dopfeld, vice-amiral Fournier, Yves Guyot, capitaine G'sell, Jouffret, aviateur français en service Russe, Kaufmann-Danne, Kawai, secrétaire de la délégation, Kurabayashi, Raphaël-Georges Lévy, Madrolle, Georges Manchez (*du Temps*), Morita, Munemura, lieutenant Nagai, Regnault, fils de notre ambassadeur à Tokyo, Saburi, Serrin et Madame, commandant Schmoll, Schmidt, commandant Shibuya, Sawada, Souhart, M. de Vilmorin, M. et M^{lle} Valet, Vever, lieutenant Thieck, Wakatsuki, Yokohama, etc. S'étaient excusés; ambassadeur Gérard, général Lebon, D^r Le Goff.

Au champagne, M. Bertin a porté la santé des hôtes distingués que la Société était heureuse de recevoir à sa table, et le baron Otori lui a répondu par quelques paroles qui ont été des plus applaudies. Les membres de la Société, après s'être entretenus ensuite dans les salons du cercle, se sont séparés, emportant un excellent souvenir de ce déjeuner dont le menu avait été dessiné par notre collègue Isaac avec son talent habituel.

Dans sa séance du 9 juillet dernier, le conseil d'administration a nommé bibliothécaire-archiviste de la Société, M. Dopfeld, ancien receveur des Postes françaises à Shanghai, en remplacement de M. Arcambeau décédé. Nous remercions notre collègue d'avoir bien voulu accepter ces fonctions où, en raison de sa connaissance des choses d'Extrême-Orient, il sera à même de rendre d'utiles services à la Société dont la Bibliothèque s'augmente de jour en jour davantage.

Nous apprendrons avec plaisir à nos lecteurs la nomination comme ministre plénipotentiaire du Japon au Chili de notre excellent collègue, M. Tatsuké, qui nous avait quitté, l'an passé, avec tous nos regrets, pour rentrer en congé au Japon. Un autre de nos collègues, M. Adalci, que

beaucoup d'entre nous ont connu, il y a quelques années, à l'Ambassade de Paris, est nommé ministre du Japon auprès du gouvernement Belge, au Havre. La Société leur adresse à tous deux toutes ses félicitations.

Les Bureaux du Consulat du Japon à Paris dont le titulaire est, comme nous l'avons annoncé dans le précédent Bulletin, notre excellent collègue M. Chevalier, trésorier de la Société, sont définitivement installés, 34, rue de Chateaudun



LA VIEILLE OUBA (poupée, Japon).

DIVERS

La formation des Ingénieurs au Japon.

Sous ce titre notre Trésorier a fait le 25 mai dernier à la Société des Ingénieurs Civils une communication dont voici le résumé.

L'École Élémentaire prend les enfants à l'âge de six ans et les garde jusqu'à douze ans; ils passent ensuite au Lycée et, s'ils ont leur brevet, les élèves entrent dans les Écoles Supérieures préparant aux Universités. Après l'École Élémentaire, les élèves peuvent aussi entrer dans les Écoles Techniques et ensuite dans les Écoles Techniques Supérieures.

Pour les industriels et les ouvriers qui veulent se perfectionner on a créé les Écoles Techniques supplémentaires qui servent également à l'étude des méthodes d'enseignement. Ces Écoles comprennent deux sections; dans la première ou cours ordinaire on enseigne la morale, la langue japonaise et l'arithmétique. Dans la deuxième ou cours industriel on enseigne la chimie, la physique, la géométrie pratique, le dessin, le travail du fer et du bois, la construction, les machines, la teinture, le tissage, etc. Il existe actuellement plus de 7.000 écoles techniques avec environ 260.000 élèves plus 7 écoles techniques supérieures et 4 Universités.

Dans les Lycées et dans les Écoles supérieures l'étude des langues étrangères est obligatoire; l'anglais et soit le français soit l'allemand, avec 6 ou 7 heures par semaine.

En dehors des élèves réguliers les écoles et les universités admettent des auditeurs qui ne suivent que certains cours.

Chaque Université est divisé en Collèges ou Facultés où sont enseignées les sciences appliquées. Après leurs trois ans d'Études les étudiants ayant obtenu la licence peuvent rester encore un ou deux ans à l'université pour obtenir le grade de Docteur. Ils font partie de l'University Hall, (collèges des gradués) et sont libres de travailler à leur convenance sous la direction générale des professeurs, tandis que dans les Facultés la discipline est très sévère.

L'Université de Tokyo, la plus importante des quatre, est divisée en six collèges: droit, médecine, ingénieurs, littérature, sciences, agriculture.

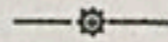
Le troisième Collège, celui des Ingénieurs est lui-même divisé en dix sections: 1° Ingénieurs Civils; 2° Mécanique; 3° Architecture navale; 4° Technologie militaire; 5° Électricité; 6° Architecture; 7° Chimie appliquée; 8° Explosifs; 9° Mines; 10° Métallurgie. Un certain nombre de cours sont communs, mais il y en a peu. Le cours de mécanique appliquée par exemple a 6 heures par semaine pour les ingénieurs civils et 3 seulement

pour les mécaniciens, les électriciens et les architectes ; il n'existe pas pour les chimistes. Les travaux pratiques à l'Université ou au dehors occupent une grande place dans les programmes, surtout en deuxième et en troisième année où les cours finissent avec le premier trimestre.

Une organisation semblable ne peut donner de bons résultats qu'avec des laboratoires très bien installés. Les laboratoires des universités japonaises sont de véritables usines servant à la fois à la construction du matériel scolaire, à l'éclairage de l'Université, aux réparations des machines et appareils, aux études des élèves et aux examens. On y trouve tous les types de moteurs, de générateurs de force, d'appareils de mesure et d'essai et de machines-outils.

Il y a une fonderie, une forge, un atelier de modèles, laboratoire spécial pour l'Hydraulique, et un pour l'architecture navale avec bassin, un atelier complet pour traiter les minerais, un laboratoire de métallographie, etc. la chimie a ses laboratoires spéciaux la faculté d'agriculture a ses fermes et ses forêts, etc, etc.

En outre pour l'instruction des élèves chaque section a son musée indépendant de la bibliothèque de l'Université. Ces différents musées renferment plus de 30.000 pièces ou modèles.

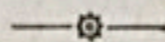


Notre Trésorier, M. H. Chevalier, Consul du Japon à Paris, a profité d'un voyage en Algérie et en Tunisie pour faire à Alger et à Tunis des Conférences sur le Japon.

Le 11 décembre 1916, à la séance de la Ligue Coloniale Française, M. Chevalier a parlé de la Réforme de l'Instruction Publique en Corée, question que nos collègues ont pu suivre dans notre dernier Bulletin.

Le 13 décembre, dans la salle d'honneur de la Mairie d'Alger, eut lieu la séance de la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, présidée par M. Mesplé, Président de la Société; le conférencier parla du Japon et de l'aide qu'il a donné aux Alliés dans la guerre actuelle; il a terminé en traitant des avantages que la France et le Japon pourront trouver dans l'augmentation de leurs échanges commerciaux.

Enfin le 27 décembre, M. Chevalier faisait la même conférence à Tunis au Théâtre Rossini sous la présidence de M. Dobler, délégué à la Résidence Générale, assisté de M. le Général Dolot, gouverneur de Tunis et président de la section de la Société de Géographie commerciale de Paris, et de M. Berthou, ingénieur, président de l'Institut de Carthage, M. Alapetite Résident Général et toutes les autorités civiles et militaires de la Régence ont tenu à assister à cette séance organisée comme celle d'Alger par le Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés. Le succès remporté par les conférences de M. Chevalier est la preuve des sentiments d'admiration et d'estime que l'on nourrit dans nos possessions africaines pour le Grand Empire Japonais.

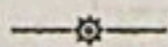


Sauvetage du Croiseur japonais « Asama »

Le Croiseur japonais *Asama* de 9.885 tonnes et de 124 mètres de longueur, de 20 m. 30 de largeur et de 7 m. 45 de tirant d'eau, s'étant échoué sur un rocher à l'entrée du Golfe de San Bartholomé à Turtle-Bay, Californie du Sud (Mexique) on a procédé récemment à son sauvetage; cette opération fait l'objet de toute une série de mémoires à la Société des Ingénieurs navals de Tokyo; l'*Engineering* du 4 août donne la substance de ces mémoires.

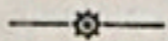
En s'échouant le navire s'était fait de fortes déchirures qui se trouvaient sous la salle des chaudières, sous celle des machines et sous les soutes arrières; ces brèches donnaient un débit d'eau tel qu'il ne pouvait pas être affranchi par les pompes. On s'occupa tout d'abord d'aveugler autant que possible toutes ces voies d'eau par des moyens de fortune qui permirent de réduire de près de moitié les rentrées d'eau; puis on installa des pompes assez puissantes pour vider en partie le navire et le remettre à flot. On obstrua alors le mieux que l'on put les déchirures, et les pompes du navire suffirent dès lors pour le maintenir à flot. Ceci fait, on construisit plusieurs caissons en tôle que l'on profila de telle sorte qu'ils s'appliquaient exactement sous la coque aux points où elle était crevée. Et c'est ainsi que provisoirement réparé, le navire partit pour Vancouver, où il arriva sans incident malgré la tempête. Là on fit de nouveaux travaux de calfatage qui permirent encore de réduire les rentrées d'eau. On recommença la même opération dans un petit port du Pacifique et finalement onze mois environ après le début du sauvetage le navire rentra à Yokosura, au Japon, où il put être mis en cale sèche et réparé définitivement.

(*Le Génie Civil*).



Le Journal du Collège des sciences de l'Université de Tokyo du 21 octobre 1915, contient le résultat des études archéologiques et ethnographiques de M. R. Torii sur les populations préhistoriques de la Mandchourie méridionale. Ces études, poursuivies depuis vingt ans constituent un monument remarquable sur l'archéologie de cette région peu connue jusqu'ici. Le mémoire de M. Torii, très bien illustré est publié en français.

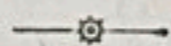
(*Le Génie Civil*).



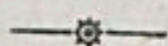
Le Journal du Collège des Sciences de l'Université de Tokyo du 27 janvier 1916, contient une étude de MM. T. Terada, T. Yokota et S. Otuki qui résume les observations faites par les auteurs sur la météorologie du Japon, les précipitations atmosphériques et la formation des Cyclones. Les auteurs montrent notamment l'influence de la distribution des mers

et des continents sur la pression barométrique, en prenant pour exemple les conditions diverses que l'on observe au Japon sur la côte du Pacifique et sur celle de la mer du Japon.

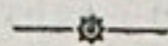
(*Le Génie Civil*).



D'après le Journal de la Chambre de Commerce de Yokohama, l'exportation du camphre s'est élevée au Japon en 1916, à 5 587.000 yen. L'exportation de ce produit ayant été en 1915 de 3.317.000 yen, c'est une augmentation de près de 80 0/0. D'après les prévisions du bureau du monopole à Tokyo, l'année 1917 donnerait un rendement encore plus élevé, l'exportation du camphre étant estimée à 6 350.000 yen. Comme on le sait ce produit, entrant dans la composition du celluloïd et des explosifs modernes, est activement demandé, depuis la guerre, par les usines d'Angleterre et des États-Unis.



La guerre actuelle a eu pour résultat de faire augmenter considérablement l'exportation de l'amidon japonais à destination de la France et de l'Angleterre. De 123.000 yen en 1914, cette exportation a passé à 1.069.000 yen en 1915, et à 4.955.000 yen en 1916. Les prix les plus hauts ont été ceux de l'automne 1916 où la boîte de 8 « Kamme » (1) a atteint 17 yen.

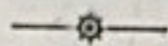


La récolte du riz au Japon en 1916, en dépit des conditions atmosphériques défavorables qui ont prévalu cette année-là, au moment du repiquage de la plante, dans certaines provinces, a été excellente. Grâce à la bonne température de l'automne, les estimations officielles de la récolte qui avaient été successivement de 55.607.454 « koku », (2) et de 56 377.254 « koku » ont donné définitivement le chiffre de 58.501.680 « koku ». C'est une augmentation de 11.8 0/0 sur la moyenne des sept dernières années, ainsi qu'il ressort du tableau ci-dessous :

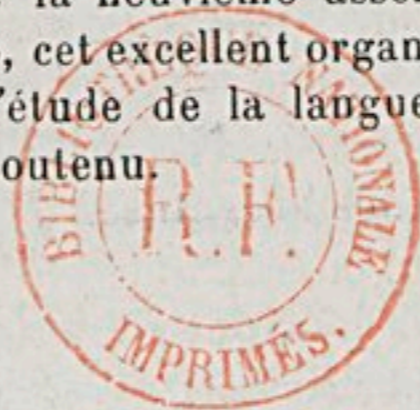
Récolte du riz en 1909.	52.993.893 « koku »
1910.	46.633.376 «
1911.	51.712.433 «
1912.	50.222.509 «
1913.	50.255.267 «
1914.	57.006.541 «
1915.	55.924.590 «
1916.	58.301.680 «

(1) Kammé = 3 kil. 756 gr.

(2) Koku = 180 litres 39.



Nous avons annoncé dans notre dernier Bulletin la fondation à Tokyo d'une Revue franco-japonaise dont le premier numéro a paru en novembre 1916; nous sommes heureux d'apprendre que l'*Information d'Extrême-Orient*, dirigée avec talent et dévouement par M. A. Maybon, compte aujourd'hui plus de 500 abonnés. Aussi, comme le disait récemment notre ambassadeur au Japon, M. Regnault à la neuvième assemblée générale de la Société franco-japonaise de Tokyo, cet excellent organe, dont le programme est de répandre l'usage et l'étude de la langue française au Japon, mérite-t-il d'être encouragé et soutenu.



NÉCROLOGIE

M. ARCAMBEAU

Bibliothécaire-Archiviste de la Société Franco-Japonaise.

La Société vient d'éprouver une perte cruelle en la personne de son Archiviste Bibliothécaire, M. Arcambeau, qui s'est éteint après une courte maladie. M. Arcambeau faisait partie de la Société depuis sa fondation. Il était de ceux qui se réunirent en 1900 au Pavillon Japonais de l'Exposition Universelle et décidèrent de créer une Société Franco-Japonaise à Paris. Très dévoué, il a contribué grandement au recrutement de ses membres et a toujours collaboré activement non seulement à la rédaction du *Bulletin* par de nombreux articles toujours consciencieux, mais encore souvent à sa publication matérielle.

Depuis quelques mois, se sentant fatigué, il s'était excusé me chargeant de dire à nos Collègues que sa bonne volonté était grande, mais que ses forces le trahissaient et qu'il ne lui était plus possible de travailler autant qu'autrefois; cependant il espérait bien se remettre et reprendre un jour son active collaboration.

Depuis 35 ans M. Arcambeau appartenait aux Associations Philotechnique et Polytechnique où il faisait des cours très suivis d'Anglais et d'Histoire diplomatique; depuis la guerre il s'était même chargé d'un cours de littérature devenu vacant. « Faisant ses leçons objectivement, comme l'a dit sur sa tombe M^{me} Bonheur, Vice-Présidente de l'Association Philotechnique, il ne blessait aucune croyance, et du point de vue élevé d'où il se plaçait, il savait faire planer ses élèves avec lui au-dessus des chicanes d'école et de partis. Il faut avoir assisté à ses cours d'Histoire contemporaine et de Littérature. pour bien comprendre pourquoi sa salle était toujours comble d'auditeurs, d'auditrices, de tous âges, de toutes conditions. Avec quelle attention soutenue ils l'écoutaient dans l'exposé si approfondi des questions qu'il traitait et dans ces digressions multiples et attrayantes qui dénotaient chez lui un savant d'une érudition consommée. »

M. Arcambeau était attaché depuis plus de trente ans à l'Ambassade Japonaise à Paris où par son tact par sa droiture il avait su se créer de nombreuses et solides amitiés.

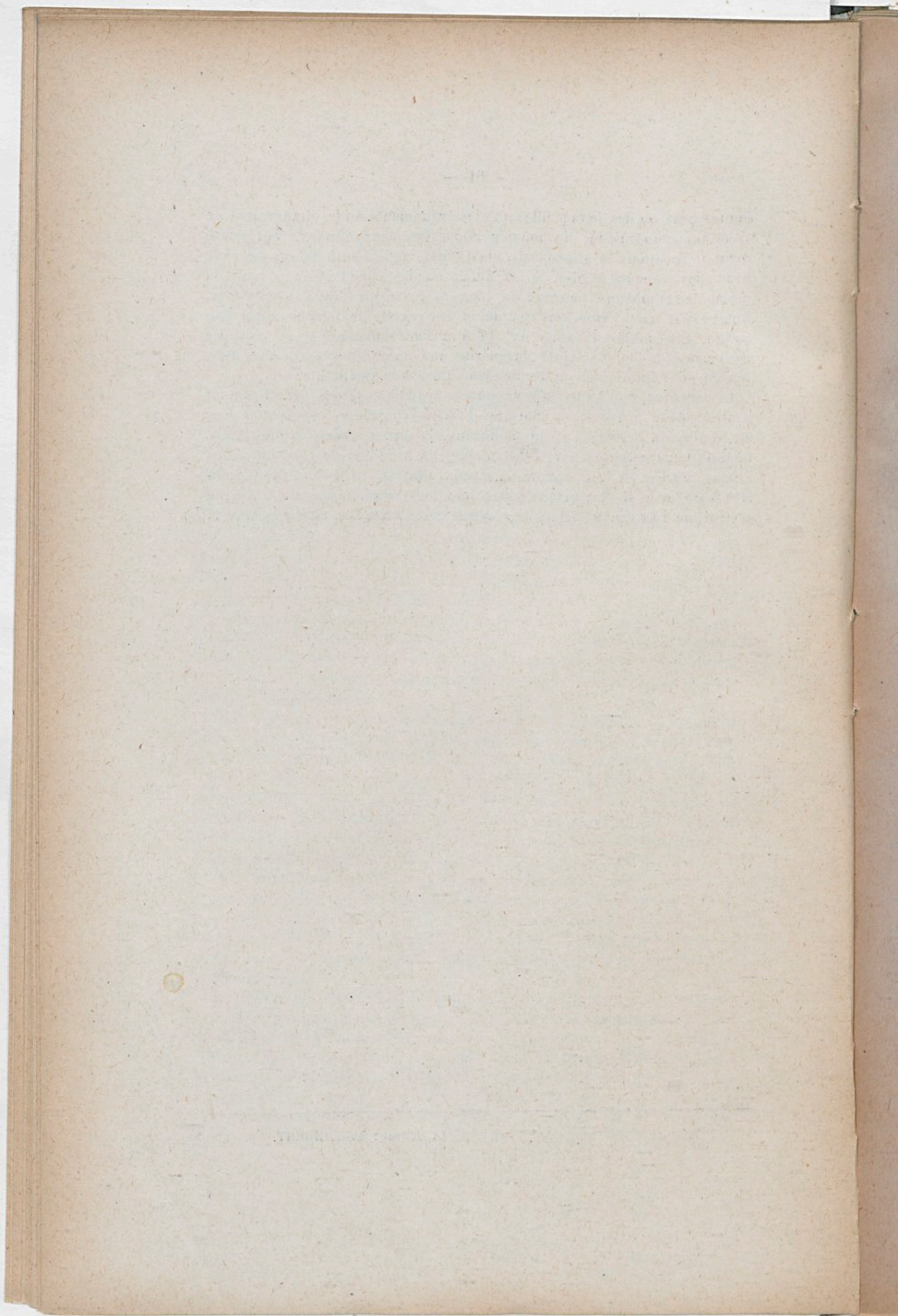
Malgré tant d'occupations, il trouvait encore le temps de faire des conférences et de présider des centres d'examen pour le certificat d'Études supérieures, en outre chaque mois il visitait et faisait des interrogations dans une école libre à laquelle il s'intéressait. Les quelques instants fort rares qui lui restaient étaient employés à instruire gratuitement des

jeunes gens ou des jeunes filles que les événements ou le changement de situation empêchaient de pouvoir poursuivre leurs études. Non seulement il les aidait de ses conseils ; mais, comme la bonté de son cœur ne connaissait aucune limite, il les aidait encore pécuniairement au-delà même de ses moyens, heureux du bien qu'il pouvait faire autour de lui. Aussi est-il parti emportant l'estime et les regrets de tous ceux qui l'on connu. Ses nombreux amis ont tenu à l'accompagner à sa dernière demeure et à l'église Sainte-Marguerite une nombreuse assistance était réunie pour lui donner un dernier témoignage de sympathie.

Le personnel de l'Ambassade Japonaise ayant à sa tête S. Ex. M. Matsui Ambassadeur à Paris, la Société Franco-Japonaise représentée par M. Bertin son Président et de nombreux Collègues, l'Association Philotechnique représentée par M^{me} Bonheur, l'Association Polytechnique les Écoles libres et de nombreux amis étaient présents. M. Bertin M^{me} Bonheur et M. Martin ont adressé un dernier adieu à notre Collègue et exprimé à sa veuve tous les regrets que cette perte leur faisait éprouver.



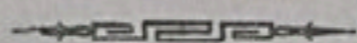
H. C.



VERRERIES SCHNEIDER

Société anonyme au capital de 400.000 francs.

EPINAY-SUR-SEINE (SEINE)



VASES — LAMPES — LUSTRE D'ART

ÉCLAIRAGE

FLACONS DE LUXE

REVÊTEMENTS EN PÂTE DE VERRE

VERRERIES ANCIENNES

ÉMAUX

TÉLÉPHONE : SAINT-DENIS 213.



DÉPOT A PARIS :

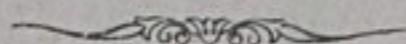
CABINET D'ÉCHANTILLONS, 54, rue de Paradis.

SOCIÉTÉ D'OXYGÈNE ET D'ACÉTYLÈNE DU JAPON

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : 800.000 francs.

SIÈGE SOCIAL : 48, rue Saint-Lazare, PARIS

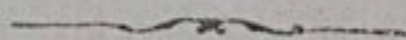


Président : **MONSIEUR BERTIN**

Membre de l'Institut

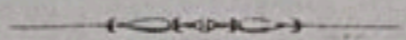
Directeur du Génie Maritime

Président de la Société Franco-Japonaise de Paris



USINES à :

SAKURAJIMA-OSAKA et à ARITA (KIUSHIU)



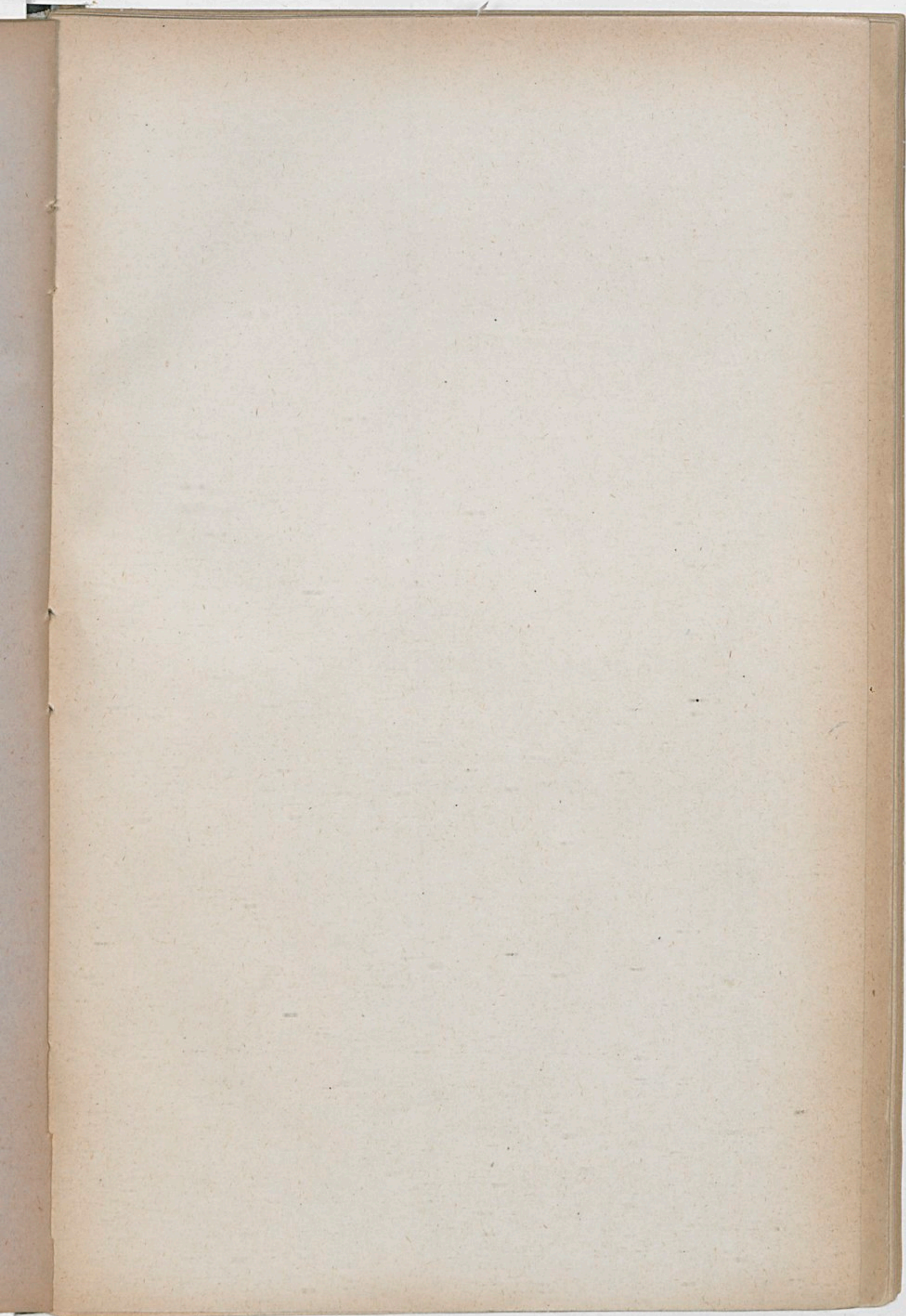
AIR LIQUIDE, OXYGÈNE, AZOTE, ACÉTYLÈNE DISSOUS

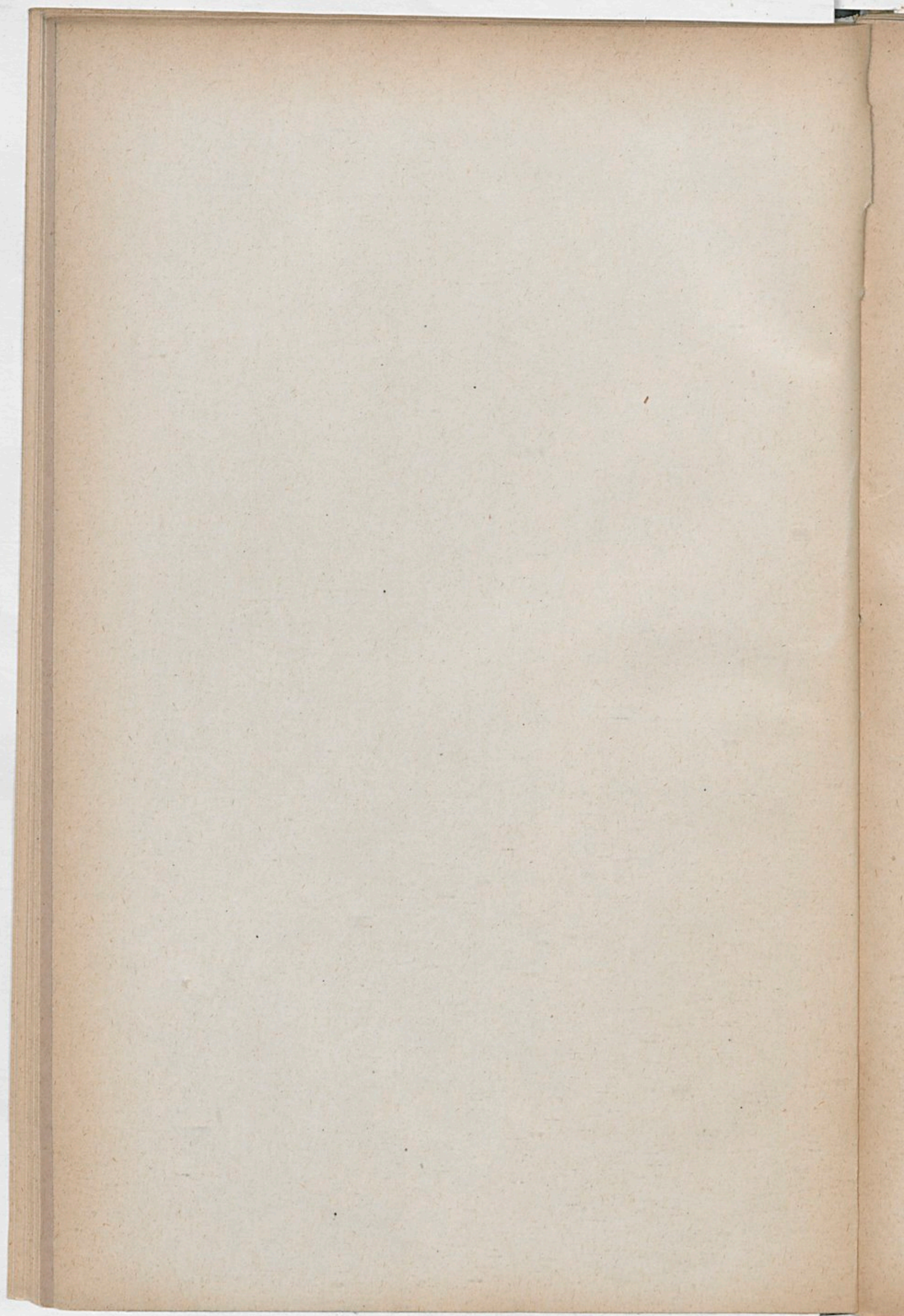
EAU OXYGÉNÉE

CHALUMEAUX COUPEURS ET SOUDEURS

DE TOUS SYSTÈMES

REPARATION DES CHAUDIÈRES MARINES



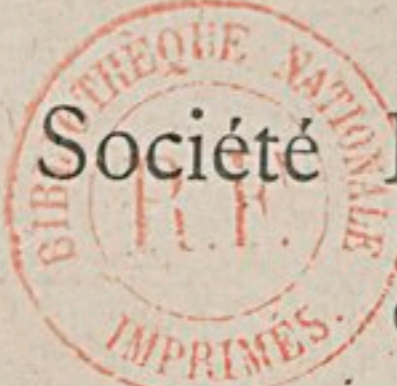


Janvier-Septembre 1918. N^{os} 40-41.

BULLETIN

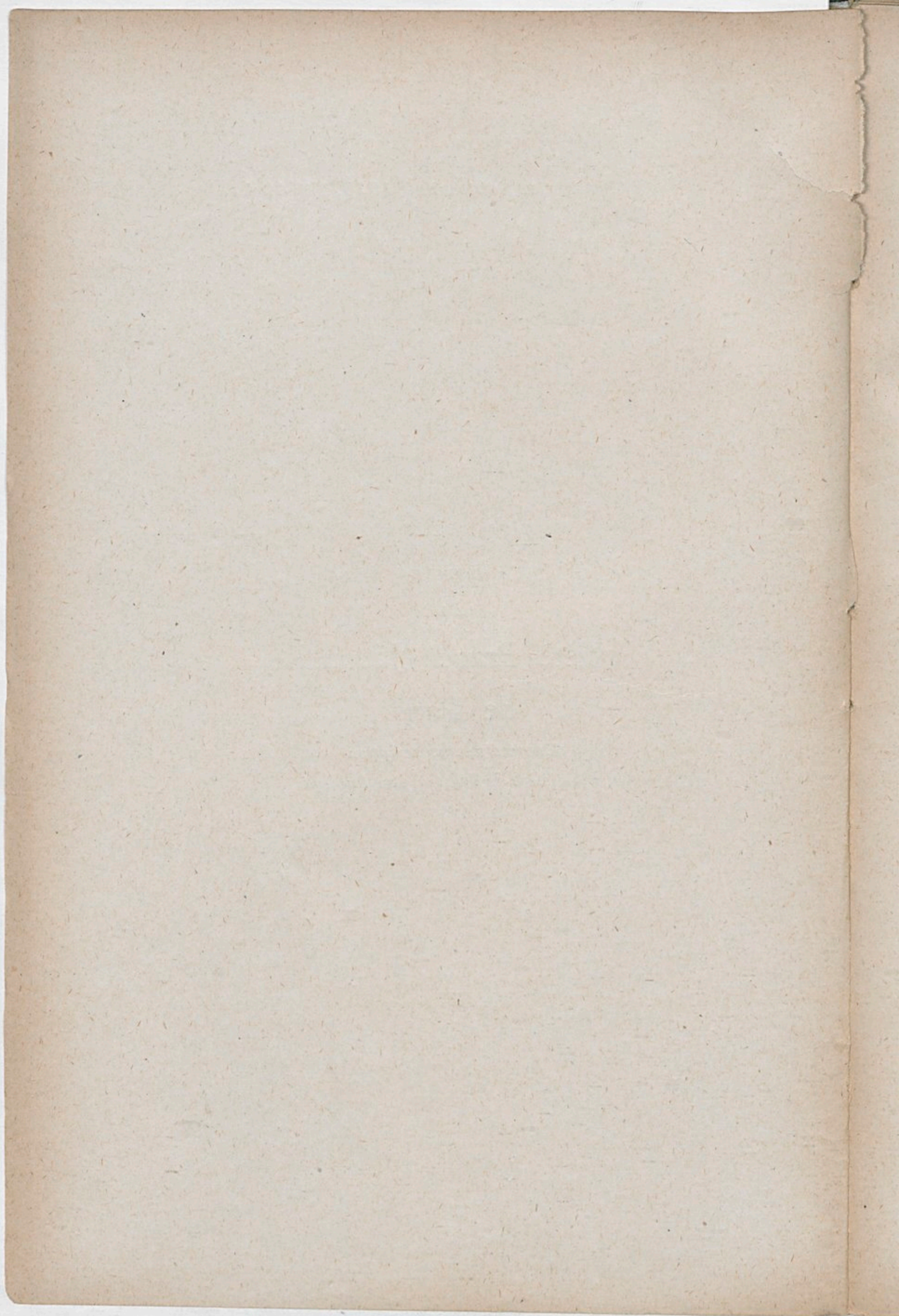
(ANNUAIRE)

DE LA

 Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

4^o 0²
623



Paraissant trimestriellement.

JANVIER-SEPTEMBRE 1918.

XL-XLI

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



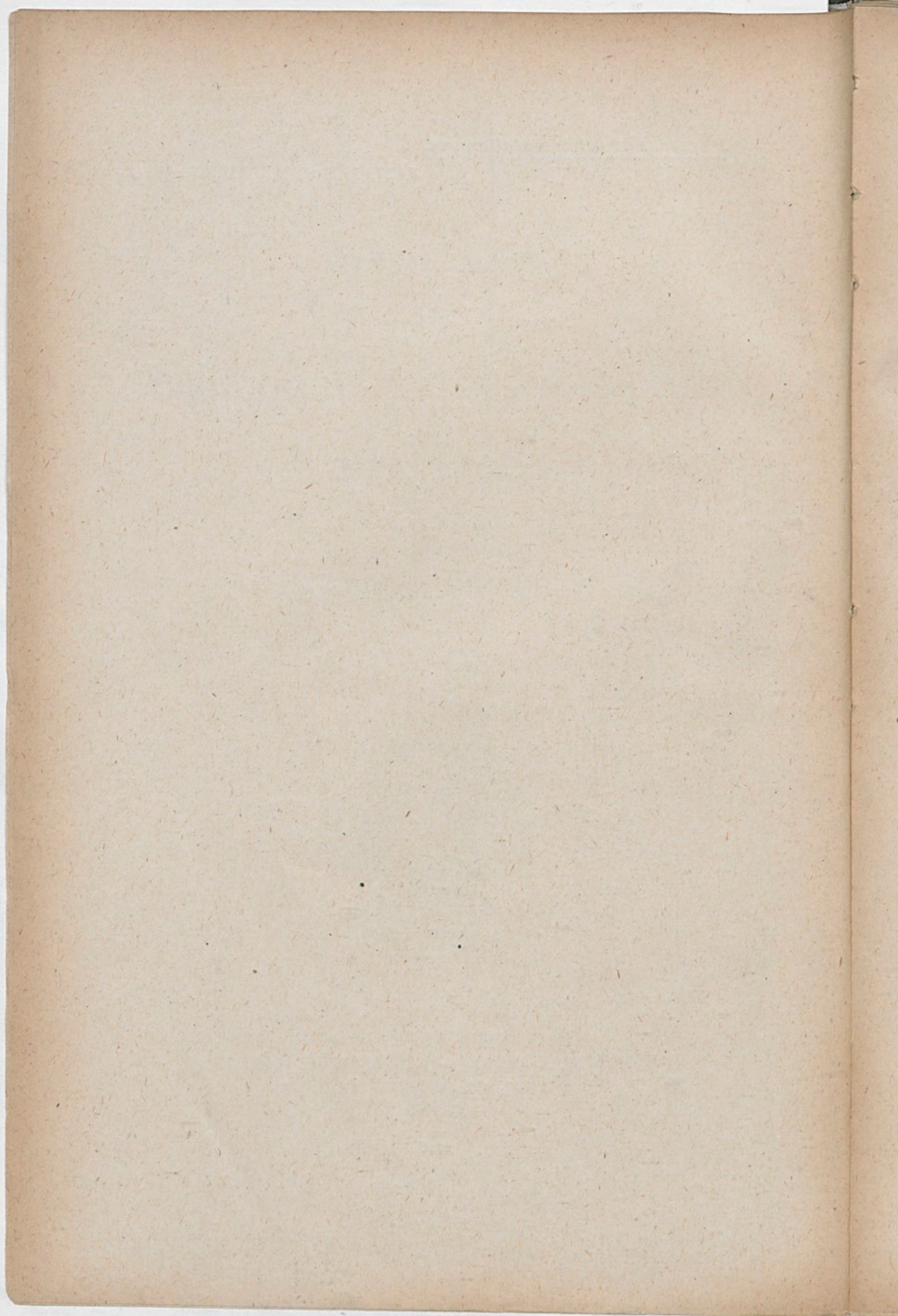
SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

PARIS

—
1918



INDEX

Dix-huitième Assemblée générale de la Société	13
Mlle Valet :	
O-Himé-Hotaru	19
Hughes Le Roux :	
La France et le monde. Conférence faite à Tokio, en novembre 1915	35
Lemaire :	
Nouvelles du Japon industriel et savant	41
Gérard :	
Le drame lyrique japonais. Le Nô	55
Léon Uhl :	
Trois chansons japonaises	77
H. Chevalier :	
Le coût de la vie au Japon, d'après le Professeur Kokichi Morimoto	79
Vie de la Société	85
Divers	87
Nécrologie	89

Nos collègues MM. Deshayes, Conservateur du Musée d'Ennery et Ernest Leroux, Éditeur, ont bien voulu mettre à notre disposition pour les culs-de-lampe du présent *Bulletin* les clichés de pièces du Musée que reproduit le Catalogue. Nous leur en adressons tous nos remerciements.

N. B. — Les articles signés engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. La Direction du *Bulletin* n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions qui y sont émises.



LION (SHISHI)
dans l'épreuve du saut.

STATUTS
DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE
DE PARIS



I. — But et Siège social.



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli ; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du Bureau.

II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La société se compose : 1° de membres d'honneur ; 2° de membres donateurs ; 3° de membres à vie ; 4° de membres annuels ; 5° de membres libres.

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — Administration de la Société.

1° Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

2° Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire-général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des Membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. l'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

- LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.
LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.
P^{ce} AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.
P^{ce} ROLAND BONAPARTE. Membre de l'Institut.
BOUSQUET Ancien Conseiller d'État.
COLLIN-DELAUVAUD . . . D^r honoré de l'Office National du Commerce Extérieur.
CROISSET Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.
DIÓSY Vice-Président du Conseil de la *Japan Society*.
DUBAIL (G.) Ministre Plénipotentiaire.
FLOURENS Ancien Ministre des Affaires Étrangères.
FURUICHI (D^r Koi) . . . Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
GONSE Membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.
HANOTAUX Membre de l'Académie Française.
HIRAYAMA Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
ISHII (S. E. le Vicomte). Ancien Ambassadeur du Japon à Paris, ancien Ministre des Affaires Étrangères du Japon.
KURINO (Vicomte) . . . Ancien Ambassadeur du Japon en France.
LÉVI (Sylvain). Professeur au Collège de France.
MASAKI (S.) Directeur de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô.
MATSUI (S. Exc.) Ambassadeur du Japon en France.
MOTONO (S. E. le Vic^{te}) . Ancien Ambassadeur du Japon en Russie.
SAÏONJI (Marquis). . . . Ancien Président du Conseil des Ministres du Japon.
SAMAD KHAN Env. Extr. et Ministre Plénipotentiaire de Perse à Paris.
SCHNEIDER Maître de forges.
SÉNART Membre de l'Institut.
SIEGFRIED Sénateur, Ancien Ministre du Commerce.
SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.
SUYÉMATSU (Vicomte) . . Ancien Ministre.
TATSUKÉ (S.) Ministre du Japon au Chili.
TÉRAOUTCHI (Comte) . . Général, ancien Gouverneur général de Corée.
TSUJI-SHINGI (Baron) . . Président de la Société Imp^{le} d'Instruction publique à Tôkyô.
WADA (H.). Ancien Commissaire général de la Section Japonaise à l'Exposition de Londres 1910.

BUREAU

MM.

- BERTIN Membre de l'Institut, Dir^r du Génie maritime C. R. *Président.*
GUIMET Fondateur du Musée des Religions.
KËCHLIN (R.) Prés^t des *Amis du Louvre*.
LEBON Général.
HERRIOT Sénateur.
NAGAOKA Conseiller d'Ambassade.
DUFOURMANTELLE . . . Secrétaire général honoraire de l'Alliance Française. } *Vice-Présidents.*
HARMAND Ambassadeur honoraire.
GÉRARD Ancien Ambassadeur de France au Japon.

BUREAU (suite).

MM.		
SOUHART	Ministre Plénipotentiaire.	<i>Secrétaire général.</i>
ALÉVÈQUE	Explorateur.	<i>Secrétaire général adjoint.</i>
DOPFELD	Ancien directeur des Postes françaises à Shanghai.	<i>Bibliothécaire archiviste.</i>
CHEVALIER (H.)	Ingénieur	<i>Trésorier.</i>
SUZUKI	Sous-directeur de la Banque franco-japonaise	<i>Trésorier adjoint.</i>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	
ANCELET	Docteur en médecine.
BANNO	Négociant,
BARBIER	Rédacteur aux Travaux Publics.
BERTHELOT (Ph.)	Ministre plénipotentiaire.
DESLANDRES	Membre de l'Institut.
DUVENT (Ch.)	Artiste-peintre.
GUYOT (Yves)	Ancien Ministre.
ISAAC (P. A.)	Ambassadeur honoraire.
KIJIMA	Artiste-peintre.
KRAFFT (Hugues)	Consul du Japon à Lyon.
LABBÉ (Paul)	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs. Secrétaire général de la Société de Géographie commerciale de Paris.
LEMAIRE (Eug.)	Ag ^t g ^l de la Soc. d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.
MATSUMURA (K.)	Attaché naval du Japon en France,
MAZELIÈRE (M ^{is} de la)	Littérateur.
METMAN	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.
NOGAI lieut.-col.	Attaché militaire du Japon en France.
ODIN (Ulrich)	Secrétaire à l'Ambassade du Japon.
SABURI	Négociant en soieries à Lyon.
TERRAIL	Joillier-orfèvre.
VEVER	

Membre honoraire : Ed. CLAVERY, Consul de France à Cadix.

**Composition du Conseil d'Administration
par séries**

(Y compris les Membres du Bureau).

Première série.	Deuxième série.	Troisième série.	Quatrième série.	Cinquième série.
ALÉVÈQUE	BARBIER	BERTHELOT	D ^r ANCELET	DESLANDRES
HERRIOT	DUVENT	DOPFELD	BANNO	Baron OTORI
KRAFFT (H.)	GUIMET	DUFOURMANTELLE	BERTIN	Cd ^t MATSUMURA
LEMAIRE (E.)	HARMAND	ISAAC	CHEVALIER	M ^{is} de la MAZELIÈRE
METMAN	ODIN	KIJIMA	GUYOT (Yves)	SABURI
SUZUKI	TERRAIL	LABBÉ (P.)	KŒCHLIN	Lieut.-col. NOGAI
VEVER	GÉRARD.	SOUHART	Gén ^{al} LEBON	

La troisième série sera soumise à réélection en 1919¹

En raison des difficultés matérielles de la situation actuelle le présent numéro du Bulletin ne contient pas la liste alphabétique des membres de la société franco-japonaise de Paris.

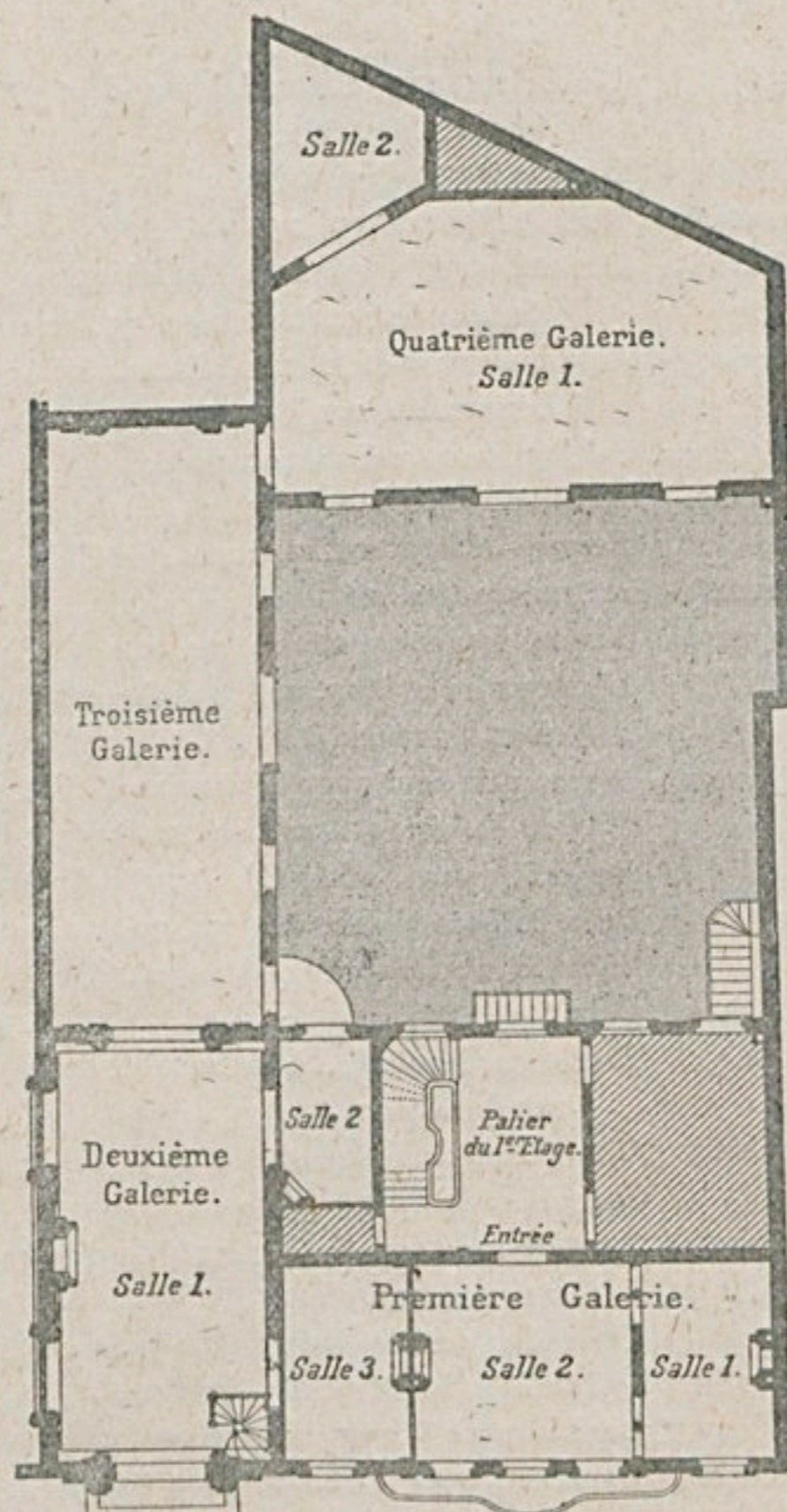
Le comité de rédaction a décidé de publier seulement ci-après la liste des nouveaux membres admis depuis le dernier annuaire inséré au Bulletin XXXVI-XXXVII.

1917. A. BODIN (EMILE). Négociant, 113, Cours Léautaud et 78, rue de la République, Marseille.
1917. A. CARTIER (Henri). Banque franco-japonaise, 34, rue de Chateaudun.
1916. A. Mlle DE COUBERTIN. Rue de Pommereu, 15.
1916. A. DUMONT (Charles). Député, ancien ministre des Finances. Président de la Banque franco-japonaise, 31, rue Franklin.
1918. A. DUPONT (Maurice). Administrateur-Délégué de la Société des Éditions Ernest Leroux, 28, rue Bonaparte.
1917. N. Mlle EYMERY (Germaine), 39, rue de Constantinople.
1917. A. FOURNEL (Henri). Banque franco-japonaise, 34, rue de Chateaudun.
1916. A. GONTIER. Peintre-décorateur, 3, rue de la Chine.
1918. V. DE GONET (Henri). 12, rue de Moscou.
1918. A. HAUWAERTS (Jean). Banque franco-japonaise, 34, rue de Chateaudun.
1917. A. K. HIOKI. Lieutenant de vaisseau, ingénieur de la C^{ie} des Chantiers Kawataki à Kobé. 6, boul. de Clichy.
1917. A. KAUFMANN-DAUNE. Agent principal pour l'Europe, de MM. Homberg et C^o de Kobé. 19, boul. de Strasbourg.
1917. K. KAYA. De la Kuhara Mining C^o, 15, rue Auber.
1917. K. KURAEYASHI. De la Kuhara Mining C^o, 31, rue de Mogador.
1917. A. LAMARRE. Editeur, 235 bis, rue de Vaugirard.
1916. V. LE ROUX (Hughes). Publiciste, 119, rue de Lille.
1918. A. MONCHARVILLE. Professeur honoraire à la Faculté de droit du Caire, 99, rue de Rennes.
1916. A. MUNEMURA (Ushi). Chancelier de l'Ambassade du Japon, 7, av. Hoche.
1917. NAGAOKA. Conseiller de l'Ambassade du Japon.
1916. V. Lieut. colonel NOGAI. Attaché militaire de l'Ambassade du Japon. 31, rue Franklin.
1917. A. Baron OTORI. Conseiller de l'Ambassade du Japon, 7, av. Hoche.
1917. A. ROBERT (Édouard). Antiquaire, 62, quai des Orfèvres.
1917. A. ROULLIER. Capitaine au 8^e rég. tirailleurs algériens, Tunis.
1916. A. SCHMIDT (Edmond). Administrateur. Délégué de la Banque franco-japonaise, 34, rue de Chateaudun.
1917. A. SHIRO ALI. Banque franco-japonaise, 18, avenue du Colonel-Bonnet
1917. V. TAGAWA. Chancelier du Consulat du Japon, à Lyon.
1918. A. TOSHIKIKO TAKÉTOMI. Secrétaire de l'Ambassade du Japon.

Membres décédés.

Arcambeau. — Babey (Marcel). — Barboutan (Pierre). — Chavannes. — Raphaël Collin. — Crewdson (Wilson). — Deshayes. — Lebel. — Leroux (Ernest) — Lesourd (Georges). — Liard. — Comte de Lucy Fossarieu. — Marteau. — Naudeau. — Petrucci (Raphaël). — De Vilmorin (Ph.).

PLAN DU MUSÉE D'ENNERY (1^{er} Étage.)



59. Avenue du Bois de Boulogne.

La Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise de Paris
est installée au rez-de-chaussée
dans la salle correspondante à la salle I de la 2^e Galerie.

Dix-huitième Assemblée Générale Annuelle

DE LA

Société Franco-Japonaise de Paris

(Jeudi 16 mai 1918)

Présidence de M. BERTIN, Président

La dix-huitième Assemblée générale de la Société franco-japonaise de Paris s'est tenue le jeudi 16 mai 1918, à 17 heures, au Musée des Arts Décoratifs.

Au Bureau avaient pris place, à côté du Président, M. Bertin, MM. Souhart, secrétaire général, Suzuki, trésorier-adjoint.

Après adoption à l'unanimité du procès-verbal de la dernière Assemblée générale, la parole est donnée au Secrétaire général pour la lecture du rapport annuel sur les opérations de la Société pendant l'exercice écoulé.

Rapport du Secrétaire général.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS,

En vous présentant aujourd'hui, conformément à l'article 8 de nos statuts, le rapport moral et financier de la Société franco-japonaise de Paris pour l'année écoulée, votre secrétaire général doit, encore une fois, réclamer votre indulgence pour n'avoir pas à vous fournir un compte-rendu aussi abondant qu'il l'aurait voulu ; au cours de la quatrième année d'une guerre qui absorbe toutes nos pensées et aussi toutes nos espérances, il ne saurait en être autrement.

Néanmoins, votre Société a continué, dans sa modeste sphère, à travailler à la réalisation de son programme « développement des relations sociales entre Français et Japonais », et à marquer de la sorte son existence. C'est ainsi que votre Conseil, qui depuis la dernière Assemblée générale a tenu huit séances, a étudié un projet de grandes conférences à faire par des spécialistes émérites, et dans lesquelles auraient été passés en revue très en détail : 1° le Japon, au point de vue militaire et maritime, 2° le Japon économique, 3° le Japon artistique, 4° le Japon colonial, 5° le Japon politique. Du fait de la difficulté actuelle des communications entre

l'Extrême-Orient et l'Europe, ces conférences, dont la date avait été, au début, fixée au premier trimestre 1918, n'ont pu avoir lieu jusqu'ici, mais nous comptons bien qu'il n'y a là que partie remise et qu'assez prochainement il sera possible de réaliser le programme adopté par votre Conseil, et qui sera la continuation de l'œuvre si intéressante poursuivie par notre collègue M. Paul Labbé, le dévoué secrétaire général de l'Effort de la France et de ses Alliés.

Votre Conseil, d'autre part, en réponse à une demande qui lui avait été faite par le Comité de l'Aisne envahie, a consacré plusieurs de ses séances à examiner de quelle manière il serait possible d'intéresser le Japon à la restauration de nos départements dévastés. Pour différents motifs, la question ne semble pas devoir aboutir en ce moment, malgré la bonne volonté charitable du Japon qui, nous sommes heureux de le rappeler ici et de l'en remercier, s'est déjà traduite par l'envoi au Gouvernement français d'un chèque de 1.000.000 de francs, représentant le montant des sommes recueillies au Japon pour les œuvres charitables des Alliés; mais cette affaire aura donné lieu à un échange de communications entre votre Société et sa sœur, la Société franco-japonaise de Tokio, échange qui ne peut être que profitable au but similaire poursuivi par les deux sociétés, du reste la Société franco-japonaise de Tokio va pouvoir disposer, pour sa propagande, de 600.000 insignes et petits souvenirs que nous lui avons envoyés à cette occasion, et qui nous avaient été cédés gratuitement par l'office du Touring-Club.

Enfin, votre Conseil s'occupe en ce moment d'une question qui lui semble des plus intéressantes, la substitution des Universités françaises, à celles d'Allemagne pour l'envoi en Europe des étudiants japonais désireux d'y venir terminer leurs études. D'après nos renseignements, grâce à sa propagande intense et aux facilités qu'elle leur offrait, l'Allemagne, au moment de la guerre, attirait chaque année chez elle un millier d'étudiants japonais, et c'est ce contingent qu'il s'agit d'arracher à la Kulture germanique dont les méthodes aboutissent toujours à la mise en pratique, sous une forme ou sous une autre, de la maxime « La Force prime le Droit. » Autrement les sacrifices consentis par les Puissances de l'Entente en faveur du Droit et de la Liberté auraient été vains. La création d'un certain nombre de Bourses réservées aux étudiants japonais, tant dans nos Universités que dans nos grandes écoles favoriserait certainement le mouvement que nous désirons et c'est dans ce sens que les démarches de votre Conseil sont actuellement orientées.

Dans le courant de l'année écoulée, votre Société s'est augmentée de 16 nouveaux membres : ce sont :

MM. HENRI FOURNEL et HENRI CARTIER de la Banque ;
KAUFMANN-DAUM ;
LAMARRE, éditeur ;
SHIRO-ABÉ, de la Banque Franco-japonaise ;
K. KURABAYASHI ;
K. KAYA, de la Kuchara Mining Co ;
M^{lle} Germaine EYMERY ;

MM. Edourd ROBERT, antiquaire ;

Lieutenant de vaisseau K. HIOKI, ingénieur de la C^{ie} des Chantiers Kawasaki, à Kobé ; TAGAWA, chancelier du Consulat du Japon à Lyon ;

Capitaine ROULLIER, du 8^e Tirailleurs algériens, à Tunis ;

MONCHARVILLE, Professeur honoraire à la Faculté de Droit du Caire ;

Maurice DUPONT, administrateur-délégué de la Société des éditions Ernest Leroux ;

D^r YAMANOUTCHI ;

TAKÉTOMI, secrétaire à l'Ambassade du Japon.

Votre Conseil a dû, en même temps, pourvoir aux vacances qui s'étaient produites dans son sein, par suite de décès et de départs. Il a, en conséquence, appelé M. *Dopfeld* à succéder, comme bibliothécaire-archiviste, au regretté M. Arcambeau, M. *Nagaoka*, comme vice-président, au baron Otori, parti pour Mexico, M. l'Ambassadeur *Gérard* à M. Lebel. Conformément à l'article 7 de vos statuts, ces choix sont soumis à votre ratification. Votre Conseil vous demande également de vouloir bien approuver les nominations qu'il a faites, comme nouveaux vice-présidents, de MM. Dufourmantelle, Gérard et Harmand, dont le zèle pour les affaires de la Société vous est connu.

Depuis la dernière Assemblée générale, votre Société a fait paraître son Bulletin 38-39. Très prochainement, nous vous distribuerons celui qui portera le n^o 40-41. Ne soyez pas étonnés, si la matière en est, comme pour le précédent, quelque peu réduite ; nous sommes obligés de compter avec la crise du papier et avec le zèle farouche de notre Trésorier qui, justement effrayé pour sa caisse des prix qu'atteignent actuellement tous les travaux typographiques, se refuse énergiquement à toute dépense de luxe.

Ce même ordre d'idées d'économie a conduit votre Conseil à espacer les déjeuners qu'il avait l'habitude jusqu'ici d'organiser périodiquement. Il lui a paru en effet plus convenable, en raison des restrictions alimentaires actuellement à l'ordre du jour, de restreindre ces réunions gastronomiques, malgré tout leur charme et leur utilité. C'est ainsi que pendant l'exercice écoulé, nous avons été amenés à ne vous adresser qu'une seule invitation, celle pour le déjeuner du 5 mai 1917 en l'honneur de notre vice-président, M. le baron Otori et des sénateurs Kato et vicomte Oguchi, dont il a été rendu compte dans le Bulletin 38-39.

Votre Trésorier va, dans quelques instants, vous rendre compte de la situation financière de la Société. Son rapport entendu, vous estimerez, j'en suis sûr, que la Société franco-japonaise de Paris continue, en dépit de la période grave et unique dans l'histoire que nous traversons, à se maintenir en bonne forme ; elle saura de la sorte, attendre sans inquiétude l'avenir et le jour béni qui verra enfin s'écrouler le projet d'hégémonie mondiale rêvée par les nouveaux Huns de l'Europe centrale.

A l'unanimité, l'Assemblée générale ratifie les nominations faites par le Conseil.

Le trésorier-adjoint donne ensuite lecture du rapport du trésorier, M. Chevalier, qui s'est excusé de ne pouvoir assister à la séance.

Rapport du Trésorier.

MESSIEURS,

Votre Trésorier vous demande quelques instants d'attention pour vous exposer la situation financière de la Société à la fin de 1917. Les recettes s'établissent ainsi pour l'année :

En caisse, M. Arcambeau au 1 ^{er} janvier	179 fr. 75
En Banque	1.512 40
Subvention du Ministère	700 00
5 cotisations à vie	750 00
99 cotisations annuelles	1.482 00
Insignes	24 00
Revenus.	1.556 03
Remboursement 1 obligation Ouest	488 91
Vente de bulletins	10 00
Total des recettes	<u>6.703 fr. 09</u>

Les dépenses ont été :

Bulletin	578 fr. 95
Bibliothèque et employés.	562 90
Secrétaire	42 00
Trésorier	58 30
Réunions	459 50
Arriéré 1916	52 04
Divers	315 17
Total des dépenses	<u>2.268 fr. 86</u>
Achat de titres	3.208 07
En Banque au 31 décembre	1.407 35
En caisse	18 81
	<u>6.703 fr. 09</u>

Nous devons tout d'abord remercier M. le Ministre de l'Instruction publique qui a bien voulu cette année comme les précédentes allouer une subvention de 700 francs à la Société. Nous avons reçu 5 cotisations à vie et 99 annuelles ce qui ne représente pas 99 membres payants, quelques-uns ayant généreusement réglé leurs cotisations arriérées; c'est néanmoins un progrès très sensible sur 1916 où nous n'avions reçu que 52 cotisations. Je ne crois pas que cette année nous arrivions à la centaine malgré tous les efforts du trésorier qui vous adresse un appel très pressant pour le recrutement de nouveaux membres. Notre situation est des

plus précaires, si nous avons pu placer une somme qui parait élevée, c'est que nous avons fait un grand effort pour souscrire à l'emprunt profitant de la faible dépense consacrée à notre bulletin qui quoique bien mince nous a coûté le prix moyen d'un bulletin d'avant-guerre, en outre nous avons des dépenses engagées qui ne seront soldées que cette année, nos réunions ont été peu nombreuses et fort modestes. Nous vivons, c'est déjà beaucoup; mais d'une vie végétative, si j'ose m'exprimer ainsi et qui ne pourrait se continuer longtemps. Au sujet de notre Portefeuille, nous avons eu une obligation Ouest remboursée que nous avons remplacée et nous avons souscrit aux Emprunts de la Défense Nationale.

Notre Portefeuille se trouve donc composée de la façon suivante :

52 Obligations Ouest.
640 francs rente Française 5 0/0.
120 francs rente Française 4 0/0.
140 francs rente Japonaise.

soit environ 1.580 francs de revenu assuré. Si on y ajoute les 700 francs de subvention du Ministère, cela fait 2.280 francs qui assurent nos dépenses courantes mais sans nous permettre de reprendre le cours de nos bulletins, les cotisations nous sont donc indispensables et seuls de nombreux membres nouveaux peuvent nous permettre de reprendre sérieusement nos travaux.

A l'unanimité, les comptes du trésorier, pour l'année 1917 sont approuvés.

Il est alors procédé au dépouillement des votes émis pour le renouvellement de la deuxième série du Conseil d'administration.

Sur 85 suffrages exprimés, ont obtenu :

MM. Guimet	85 voix
Gérard	85
Terrail	85
Harmand	84
Barbier	84
Odin	84
Duvent	83
Vever	1

En conséquence, sont proclamés membres du Conseil d'administration de la Société franco-japonaise pour une nouvelle période de cinq ans : MM. Guimet, Gérard, Terrail, Harmand, Barbier, Odin, Duvent.

Le Président fait connaître qu'il a reçu une lettre par laquelle M. le colonel Sainte-Claire-Deville croit devoir lui adresser sa démission de membre du Conseil, en raison des occupations qui absorbent tout son temps à Versailles. Malgré tous les regrets que lui cause cette détermination, l'Assemblée générale prend acte de la démission de M. le colonel Sainte-Claire-Deville; il sera pourvu ultérieurement à cette vacance dans le Conseil.

La séance est levée à 18 heures.





LA VIEILLE OURA (poupée, Japon).

O-HIMÉ-HOTARU

PAR

M^{LLE} MARIE-MADELEINE VALET

Il y a quelque temps, je me trouvais par hasard à l'Hôtel des Ventes. Le commissaire-priseur procédait à la dispersion d'objets disparates, pauvres épaves de vies brisées, qui furent témoins d'heures heureuses et de jours tristes, et qui gardent en elles comme le reflet des existences diverses auxquelles elles furent momentanément associées.

Un lot de livres japonais fut mis aux enchères. Ces livres n'étaient point illustrés; ils ne rencontrèrent que peu d'amateurs et je pus les acquérir pour un prix des plus modestes. En les examinant attentivement, j'eus la surprise de découvrir parmi eux deux manuscrits. Ayant eu la curiosité de les déchiffrer, je pris quelque intérêt à leur lecture et me mis à les traduire. Ils comprennent des poèmes sans forme déterminée, des chansons et des tanka.

Le *tanka*, ou *uta*, est un poème de trente et une syllabes, réparties en cinq vers : le premier vers, de cinq syllabes; le deuxième, de sept; le troisième, de cinq; les deux derniers, de sept. La pensée y est parfois voilée par l'allégorie et il convient d'apporter une certaine attention pour la dégager; mais l'esprit s'habitue vite à cette forme littéraire, concise et élégante, surtout lorsqu'il s'est déjà imprégné de l'histoire de la vie sociale et des arts japonais. « Pour trouver un mérite quelconque dans la plupart des poésies japonaises, dit M. Léon de Rosny, dans *l'Introduction à l'Étude de la Littérature japonaise*, il faut en quelque sorte s'être identifié avec l'esprit des indigènes, avoir acquis par une longue pratique des choses de l'Orient lointain, la faculté de vivre de leur vie et de penser de leur pensée. Il faut, en outre et surtout, être initié à tous les rouages de leur organisation sociale, à tous les ressorts de leur existence politique, et posséder la mémoire de tous les faits saillants de leurs annales. Un poète japonais tient à faire deviner ses idées, sans avoir à en fournir la formule précise ». Et plus loin, il ajoute : « Dans une poésie aussi courte qu'un *uta*, il semblerait que le poète ne peut guère ambitionner rien de plus que l'expression heureuse d'une idée sans développement. L'art poétique japonais exige davantage; il veut que l'auditeur ou le lecteur soit amené à l'idée par une allusion, et que cette idée se développe dans l'esprit où il n'a eu d'autre mission que d'y déposer le germe... Au Japon, il semble que le poète n'a pas besoin du mot, qu'il lui suffit de savoir le faire chercher, de savoir le faire deviner ».

Les six *tanka* que nous publions aujourd'hui, et que nous avons essayé de traduire en leur conservant le même nombre de syllabes et le même rythme, ont été composés par une jeune japonaise, venue si petite en l'île de MIYAJIMA (1) qu'elle croit pouvoir dire *ma patrie* en parlant de *cette demeure des dieux*, où, *il y a moins de cinquante ans*, dit M. Brieux, *il était interdit de naître et de mourir*. Elle se nommait O-HIMÉ-HOTARU-SHÔNAGON. O-HIMÉ-HOTARU signifie HONORÉE (ou *Grande*) PRINCESSE LUCIOLE. Le nom de SHÔNAGON est celui d'une poétesse illustre qui vivait au x^e siècle, sous le règne de Ichijo-Tenno. O-Himé-Hotaru a vécu à une époque beaucoup plus rapprochée de la nôtre. Nous avons pu nous en convaincre par l'examen des caractères d'écriture qu'elle emploie, et par certaines de ses chansons où elle mentionne des événements relatifs au xv^e siècle. Sans doute était-elle une fervente admiratrice des œuvres de Séi-Shônagon et prit-elle la liberté d'ajouter au sien le nom de la poétesse qu'elle considérait, à juste titre, comme un maître en l'art de la ciselure du vers (2). C'est d'ailleurs la coutume, chez les anciens littérateurs de l'Empire du Soleil-Levant, de prendre un GO, ou AZANA (*nom d'artiste*) un *nom de plume* — nous dirions : un pseudonyme. Ce nom se forme en adjoignant, soit au nom du poète, soit à un nom de fantaisie choisi par lui, celui du célèbre devancier dont il se reconnaît l'élève. De même les peintres prennent un nom de pinceau.

De O-HIMÉ-HOTARU-SHÔNAGON (3), nous ne connaissons guère que ce qu'elle a bien voulu nous apprendre en ses poèmes et chansons. C'est, en vérité, peu de chose, car nul n'ignore que chez les poètes la fiction vient embellir étrangement la réalité. Ces chansons, cependant, paraissent avoir été composées sous l'inspiration d'un sentiment sincère; et, en faisant la part de l'idéalisation poétique, nous croyons pouvoir les supposer véridiques. Certains détails donnés par notre poétesse sur quelques particularités de sa vie ont pu être contrôlés. Ainsi il nous a été donné dernièrement de retrouver ses traits dans une délicieuse statuette en faïence de Satsouma appartenant à M^{me} Dézarrois, fille du célèbre statuaire M. Allar, membre de l'Institut. Cette statuette, qui porte une inscription, reproduit évidemment l'original, aujourd'hui sans doute disparu, dont parle O-Himé-Hotaru, lorsqu'elle dit en un de ses poèmes : « Dans la statue que tu contemples, son art sublime et le reflet de son génie, qu'il disait être ma beauté, éternellement, croiront continuer à vivre notre illusoire et splendide aventure ».

Élevée par un prêtre shintoïste voué au culte d'Inari, qui la trouva — enfant abandonnée — dans les bras d'une statue de Jizô, elle suivait la religion du Bouddha et vénérait Kwannon. Elle avait même consacré un

(1) Miyajima, autrement nommée Ongashima, ou Itsukushima (de *Itsukushima-himé*, l'une des trois filles de Susannô-ô, frère d'Amatéras) est l'un des trois plus beaux paysages du Japon (*san-kéi*). Cette île est célèbre par ses temples shintoïstes. Les chansons de O-Himé-Hotaru nous prouvent que le bouddhisme y avait aussi pénétré.

(2) Voir : Bulletin de la Société Franco-Japonaise, mars 1910 : Une poétesse japonaise et son œuvre, *Séi-Shonagon* et le *Makoura-no-Soshi*, par M. Takeshi Ishikawa.

(3) Hotaru se prononce Hotarou.

autel à sa Déesse favorite dans le temple de l'AUGUSTE ESPRIT DE LA NOURRI-
TURE, l'ancien OUKA-NO-MI-TAMA-NO-MIKOTO dont parle le *Kodjiki*, Inari-San.
Cet éclectisme n'est point pour nous surprendre, car au Japon la tolérance
fut absolue en matière de religion, tant que celle-ci ne chercha point à
empiéter sur les droits de l'État. Nobunaga ne persécuta les sectes bouddhistes
Shin et Tendai que parce qu'elles s'étaient insurgées. Il favorisa
quelque temps les Jésuites, qu'il pensa pouvoir lui être utiles dans sa lutte
contre les Bouddhistes, puis le regretta. Hidéyoshi détruisit les églises
chrétiennes, devenues rapidement très nombreuses, pour les mêmes
causes qui avaient déjà fait combattre les Bouddhistes, et non par haine
de leur religion. Pour les mêmes raisons politiques, Yéyas, qui avait permis
aux Jésuites de se réinstaller, interdit la religion nouvelle, en 1614,
par son célèbre Édit : « Le Japon est le pays des Dieux (*shinto*) et du
Bouddha. Il honore les Dieux et révere le Bouddha. La faction des
Bateren (les chrétiens, de *padre*, prêtre portugais) ne croit pas au Chemin
des Dieux. Ce sont les ennemis des dieux et du Bouddha. Si ceci n'est pas
rapidement prohibé, la sécurité de l'État va sûrement être en danger ». Les
Dieux Shinto et les Dieux bouddhistes, par un léger orage un moment
séparés, s'étaient réunis contre les Bateren et avaient fait la paix.

Nous inclinons à penser, quoique O-Himé soit muette à ce sujet, qu'elle
avait reçu l'enseignement de prêtres bouddhistes pratiquant le RYOBOU-
SHINTO. Selon cette doctrine, imaginée par les bonzes afin de vaincre la
résistance des shintoïstes, attachés passionnément aux anciennes divinités
tutélaires du Japon, les dieux du shinto n'étaient que des manifestations
temporaires des divinités bouddhiques. Cette doctrine ingénieuse du Ryo-
bou-shinto eut pour résultat, outre le grand développement du bouddhisme,
de déterminer une fusion des deux cultes. L'on vit alors célébrer
dans les mêmes temples, alternativement, les cérémonies des deux reli-
gions. Ces temples étaient dénommés MIYA-TÉRA (de *miya*, temple shinto, et
téra, temple bouddhiste).

Cette union persista jusqu'à la fin du XVII^e siècle. A ce moment, une
école de savants, — à la tête desquels furent Mabuchi ; puis Motoori, qui
entreprit l'explication du *Kodjiki* ; puis enfin Hirata — en étudiant les ori-
gines nationales, travailla à la renaissance du shinto. En 1868, à la Restau-
ration Impériale, le bouddhisme cessa d'être reconnu religion d'État et dut
restituer à la religion shintoïste tous les temples shinto qu'il occupait.

A l'époque où elle vécut, sans craindre d'offenser les Dieux, O-Himé-
Hotaru pouvait rendre les mêmes honneurs à Inari et à Kwannon.

En un pays où toutes les femmes sont jolies, O-Himé-Hotaru était l'une
des plus séduisantes. Il semble qu'elle éprouva, dans la première partie
de sa vie, un immense amour, brusquement interrompu par la mort de
l'être aimé lorsque la coupe de la joie était encore remplie, et qu'elle
passa la seconde moitié de son existence à chanter ses regrets, avec la
profonde conviction, puisée dans sa croyance bouddhiste, qu'une nouvelle
incarnation la réunirait à l'ami des heures, trop rapidement envolées, de
sa jeunesse radieuse et insouciant.

Les six tanka que nous publions expriment et ces regrets et cette foi

inébranlable. Chacun d'eux est un poème complet; mais O-Himé-Hotaru suit une idée directrice et les groupe en une série que l'on pourrait intituler : DE LA MORT A LA RÉSURRECTION. Nous prions nos lecteurs de vouloir bien faire état de la grande difficulté éprouvée par la traductrice à rendre en tanka français cette forme très particulière de la poésie japonaise. Dans le texte original, la saveur de ces courts poèmes leur paraîtrait peut-être exquise; mais l'inspiration poétique est une fleur fragile dont le parfum s'évapore lorsqu'une main malhabile cherche à la transposer. Il faudrait lire ces tanka dans la langue où ils furent écrits pour en saisir toutes les nuances et toutes les subtilités.

Six Tanka de O-Himé-Hotaru-Shônagon.

Regrets.

Heures d'allégresse,
Joie, amour, bonheur, ont fui.
Scellez ma Jeunesse,
— Aube douce qui a lui —
En sa tombe, auprès de lui.

Tristesse.

Très-aimé, ami,
Ma voix est trop faible et tendre.
Sous terre, endormi,
Ton cœur ne sait plus l'entendre.
Daigne ma venue attendre.

Mort.

Je songe et je pleure :
Le temps est froid dans la nuit
Et la pluie effleure
Ton corps. L'étoile qui luit,
Un instant, brille, et s'enfuit.

Prière.

Joins, ô tu le peux,
Kwannon-San, toute élémentaire,
Les cendres de ceux
Que l'atroce Mort démente
Sépara dans la tourmente.

Renaissance.

L'aube revenue,
Le soleil, à l'horizon,
Surgit dans la nue.
A la nouvelle saison
Splendit fraîche floraison.

Réunion.

De nouveau renaît
La vie, éternelle et forte.
L'amant reconnaît
La fleur que la brise emporte
Loin du sol où git la morte.

Au hasard des poèmes que O-Himé-Hotaru écrivit en sa jeunesse heureuse, alors que, ne connaissant point encore la technique des *tanka* et des *hokku* (1), elle imaginait d'instinct des rythmes personnels, je glane un petit nombre de chansons. Il serait trop long de la suivre pas à pas sous les voûtes assombries qui ombragent les sentiers fleuris de Miyajima. D'ailleurs, au fil des heures et des jours, elle chante son bonheur ; or, le bonheur n'est composé que de faits infiniment menus, en apparence insignifiants, intéressants seulement pour les privilégiés qu'ils concernent.

Enfance.

Un très vieux gardien du Temple d'Inari, en l'île de Miyajima, tout enfant, me recueillit. Il me trouva dans les bras de granite d'une statue du bon Jizô. Quel fut mon père ? Qui fut ma mère ? Nul ne le sait. Les Dieux, Miyajima et la brise amoureuse ont seuls formé mon âme.

J'étais : les biches, en liberté, suivaient mes pas. Je priais : comme moi, pieusement, elles imploraient Çakya. Je chantais : dans la forêt, elles se pressaient pour mieux m'entendre et posaient leur tête l'une sur l'autre pour m'écouter (2).

Parfois, je m'asseyais sur un tronc d'arbre renversé par l'orage. J'aspirais l'odeur de la terre, si voluptueuse lorsque la pluie tombée en parfums remonte au ciel. Je défaillais sous les senteurs des pins. Éperdument, je baisais les pétales des cerisiers.

Première Rencontre.

Un jour — c'était la Fête de la Très-Miséricordieuse Kwannon-San — j'avais cueilli des fleurs pour les offrir à la Déesse.

(1) Poème, ou strophe, de dix-sept syllabes, en trois vers, 5, 7, 5.

(2) « L'île de MIYOSIMA, autrement appelée AKINO-MIYOSIMA, parce qu'elle est voisine de la province d'AKI, est célèbre par une espèce particulière de daims, que l'on dit être extrêmement doux et apprivoisés. Les Lois du Pays défendent de les chasser et de les tuer, et les habitants sont fort attentifs à ôter ceux qui meurent près de leur maison, parce qu'en vertu d'une autre loi le gouverneur de l'île peut condamner à quelques jours de travail pour les Temples, ou pour le Public, ceux à qui cet accident arrive ». *Histoire et Description générale du Japon* par le PÈRE DE CHARLEVOIX, 1736, Tome VIII, p. 80.

Je soufflais sur les branches avec mon haleine humide afin d'amollir et de courber leur tige.

Le ciel était plus beau que jamais Miyajima ne l'avait vu encore. Il faisait doux. L'heure était chaude. L'*ouguisou* (1) chantait.

Alors je vis, vers le temple, venir un Étranger.

Le Pèlerin.

Il portait un très simple kimono. A son épaule était suspendue la gourde du pèlerin. Il tenait un bâton noueux, le *tsoué*, en guise de *shakoudjo* (2).

Dans sa ceinture, un makimono enroulé était glissé. Il sortit un pinceau, de l'encre de Chine, s'assit. Il ne vint pas prier Kwannon-San. Il se mit à dessiner.

Je voulus lui faire reproche de son impiété. Mais il ne convient pas qu'une femme — la première — adresse la parole à un homme (3). Je me suis tue, et me surpris à le considérer avec intérêt.

Printemps.

Je m'étais arrêtée sur les marches du temple et m'appuyai sur le dos d'un des KITSOUNÉ de pierre grise qui veillent au seuil de la porte du miya.

Le soleil se jouait dans ma chevelure. Des fleurs de pommiers s'étaient accrochées à mon voile et mon obi même en était tout recouvert.

Le pèlerin se leva, passa sous le *torii* (4) de laque rouge et vint vers moi. Il me sourit et s'écria : « Je te salue, Kwannon-San ».

Alors je vis qu'il était jeune, bien fait de sa personne, élégant et aimable.

(1) Oiseau qui, en chantant, prononce les mots : Ho-ké-kyô (Lotus de la Bonne Loi).

(2) Bâton de prêtre pèlerin. Au sommet sont placés des anneaux tintinnabulants dont le bruit doit faire écarter les insectes afin qu'ils ne soient pas écrasés.

(3) Allusion à un épisode des récits du Nihonngi, relatant la création des Iles du Japon par Izanaghi et Izanami : Lorsqu'ils se rencontrèrent à un côté (du pilier) la divinité femelle parla la première et dit : « Oh ! chose délicieuse ! J'ai rencontré un beau jeune homme ». Le dieu mâle fut mécontent et dit : « Je suis homme, et, en vertu de mon droit, j'aurais dû parler le premier. Pourquoi donc, au contraire, toi, une femme, as-tu parlé la première ? C'était de mauvais augure. Tournons de nouveau ».

(4) Le torii est un portique shintoïste (perchoir consacré au Soleil afin que celui-ci, considéré comme un oiseau céleste, puisse s'y reposer). Mais partout où le bouddhisme a fusionné avec le shintoïsme, il a adopté les torii. « A l'origine, dit M. Chamberlain, le torii était un perchoir pour les oiseaux sacrés qui annonçaient le lever du jour ». Selon les anciens mythes shinto, c'est un portique où vient se poser l'oiseau solaire, le *Yatagarasu*, corneille à huit dactyles que l'on identifie avec le *Yang wou*, corneille habitant le soleil (Chine).

La Jeune Prêtresse.

Crains les Dieux, et ne blasphème point. — Qui te dit que je blasphème, Jeune Fille ? Je révère en toi Kwannon-San.

— Je ne suis que son humble servante. Veuille sa bonté immense, tous, nous protéger. — Tous ? Moi aussi ?

— Oui, toi aussi, passant. Ton cœur ne semble point méchant. L'impiété n'est que sur tes lèvres. Que ton âme soit purifiée. Entre dans son temple et prie Kwannon-San.

Conversation au seuil du Temple.

Trois fois il frappa dans ses mains pour attirer l'attention de la Miséricordieuse, murmura les paroles consacrées, et sortit très vite, car la chaleur causée par la fumée odorante des *senko* (1), qui se consumaient lentement, était accablante.

Il s'assit au seuil du temple sur un des Kitsouné ; moi, sur l'autre. — Je viens de très loin, du pays de Satsouma, me dit-il. Je suis sculpteur des dieux. Tu vois, ajouta-t-il en souriant, je ne suis point un incroyant.

Le Prince de Satsouma m'a chargé de sculpter une statuette de Kwannon, en terre, pour le *boutsoudan* (2) de l'appartement des femmes, et une grande statue qu'on moulera en *kanchitsou* (3) pour le Temple paroissial... Tu ressembles à Kwannon.

Kitsouné.

Je souris à mon tour. — Je l'ai tant contemplée, la Très Pure et Protectrice. Rappelle-toi le *sutra* du *Hokkékkyo* : « Ses yeux sont limpides, ses yeux sont tendres, ses yeux sont doux et pitoyables ».

Longtemps ils se sont mirés dans les miens et je garde leur image enclose en mes prunelles.

— Fais voir, me dit-il. Il vint s'asseoir sur la tête de *mon* Kitsouné. — Un artiste a le droit... Laisse-moi voir ton sourire, laisse, pour que je sculpte celui de ta Déesse.

Alors..... Kitsouné, quelque jour, s'il le veut, contera le reste de l'histoire.

(1) *Senko*, bâtonnet d'encens.

(2) *Boutsoudan*, autel domestique sur lequel on place les statuette des Dieux et les *ihaï*, tablettes mortuaires des membres de la famille.

(3) *Kanchitsou*, sorte de terre mélangée de laque avec laquelle on moulaient les statues.

Ce qu'ont vu les deux Kitsouné.

Nous sommes deux très vieux KITSOUNÉ, deux renards de pierre grise, discrets, indulgents et bons.

Immobiles observateurs, nous avons, depuis si longtemps que nous veillons à la porte du *miya*, vu se détacher bien des feuilles séchées, pauvres papillons tombés du haut des branches des pommiers et des cerisiers par l'âpre vent défleuris.

Nous avons vu, ainsi que les saisons, se succéder beaucoup d'êtres, heureux ou malheureux. Les uns sont venus, confiants, implorer la protection d'Inari. Les autres ont supplié Kwannon-San.

Nous aimons la jeunesse, le printemps et l'amour. Ce que nos regards affaiblis ont pu jadis voir, nos museaux pointus de pierre grise n'en diront jamais rien ; car nous sommes deux très vieux Kitsouné, deux renards discrets, indulgents et bons.

Bonheur.

Longtemps, très longtemps, Il resta dans notre île embaumée. Une paisible *tchaya*, assise au bord d'un limpide ruisseau, abrita son repos. Les jardins du temple d'Inari accueillirent ses heures de travail.

Il prit la clarté de mon sourire pour la donner à sa Déesse ; la nuit de mes cheveux pour tresser sa coiffure. Mes lèvres, en la statue, murmurèrent les divines paroles de compassion.

Un lotus pâle, fragile bouton non épanoui, semblait palpiter encore et vivre dans ma main frêle.

Et — comme au jour de notre rencontre — derrière moi, le Soleil aux innombrables rayons irradiait sur le ciel qui éternellement flamboie.

Incendie du Temple.

En allumant les *tsoukégui* (1) préparés pour les lampes des *kami*, j'ai mis le feu au temple !

Tout a disparu. Les planches noircies, les poutres brisées, les murs de laque d'or se tordaient dans les flammes. Jusqu'au ciel montaient les colonnes de fumée. On eût dit la lutte terrible et éternelle des dieux de la terre contre ceux de l'Infini.

L'on m'a plainte en ce malheur qui m'atteignit. Ah ! que m'importe ! Il m'aime. Il m'aime. Benten (2), Kwannon, soyez bénies. Il m'aime. Le reste n'est que poussière dans la nuit.

(1) Bâtonnets résineux spécialement destinés à allumer les lampes des *kami* et des *hotoké*.

(2) Among the most famous temples dedicated to Benzaiten are those situated at Itsukushima (Miyajima). — *Gods and Goddess in Japan* (Japan Magazine, mars 1911).

Sauvetage.

J'ai arraché aux flammes la statue de ma Déesse. Ses yeux clairs me sourient toujours; ses bras se tendent vers moi avec leur bonté coutumière. Ah! veille sur nous, Kwannon. Vois, je t'ai fait une belle place sur un humble *tokonoma* (1) à la hâte construit, car, ici, je n'ai point de bout-soudan. Protège aussi les pauvres morts; ils souffriront d'avoir perdu leur *ihaï* aux lettres d'or.

Peut-être Inari fut-il irrité de ce qu'en son temple j'ai adoré Kwannon... Mais non, les Dieux ne sont point jaloux. De ce vilain sentiment, seuls, les êtres humains sont affligés. Les Dieux sont bons et tolérants.

Sans doute, en une autre existence, ai-je été négligente des devoirs qui m'incombaient, et c'est de cela qu'aujourd'hui me punissent les Dieux. Ils me frappent faiblement, car Lui me reste, Lui, qui, pour moi, est Tout.

La Tchaya.

En attendant qu'on reconstruise le beau *miya* au toit de laque, j'ai émigré dans la Tchaya.

Le matin, je tire les *shodji* (2); je contemple le Soleil qui, lentement, surgit à l'horizon et déplace l'ombre des grands arbres. Je prie et je m'écrie : Salut, ô Roi du Jour.

Et, pour me rendre utile, j'aide aux soins du ménage; je vais, je viens, ie sers les pèlerins. J'offre du *tofou* (3), du riz cuit; j'apporte le poisson cru et la sauce *shoyou* (4). Je verse le saké. L'un demande les *abouraghé* (5); l'autre réclame les *mochi* (6). Avec mon sourire le plus gracieux, telle une humble servante, je dis : Arimassen. Il n'y en a plus.

Voici qu'à l'horloge du Destin va sonner l'heure tragique et douloureuse de la vie de O-Himé-Hotaru. Après être retourné en son pays afin de procéder à l'installation de ses statues, le jeune sculpteur s'embarque pour Miyajima et périt dans un naufrage. Il semblerait que O-Himé-Hotaru ait eu une sorte de pressentiment de l'immense malheur qui allait l'atteindre, car sa chanson : LA TISSERANDE commence dans la joie du travail paisible et s'achève au milieu des larmes d'une vision d'épouvante. Elle y fait allusion à une vieille légende chinoise, parvenue au Japon par l'intermé-

(1) Sorte d'estrade dressée dans une petite alcôve, sur laquelle on place les objets précieux.

(2) Cloisons de papier transparent glissant sur elles-mêmes et servant à clore les fenêtres.

(3) Préparation de farine de sarrazin.

(4) Sauce fermentée composée de farine de froment, d'orge, de pois et de sel, réduits en levure et délayés dans une petite quantité d'eau.

(5) Beignets soufflés faits de fleur de fève.

(6) Gâteaux de fleur de riz parfois adoucis avec du sucre.

diaire du Bouddhisme. Il en existe plusieurs versions, n'offrant que de légères variantes (1). Nous en donnons le texte d'après l'un des très documentés catalogues de ventes d'objets d'art japonais (*Catalogue de la collection Arthur Kay*) dus à l'érudit expert près le Tribunal civil de la Seine, notre collègue de la Société Franco-Japonaise, M. le Capitaine André Portier : « Le Dieu du firmament, le Soleil, avait une fille ravissante, Shôkujo (*la tisseuse*), dont le plus grand plaisir était de tisser de riches vêtements pour son auguste père. Un jour, elle fut distraite de son métier par le passage d'un jeune paysan conduisant un bœuf. Elle en tomba follement amoureuse. Le Soleil, apprenant son secret, consentit à lui donner pour époux le jeune paysan, Kengiu (*le bouvier*). Leur bonheur fut si complet qu'ils en négligèrent leurs devoirs ; le métier était abandonné, et le pauvre bœuf errait seul du matin au soir dans les pâturages célestes. Le Soleil en fut mécontent et résolut de séparer les jeunes époux, entre lesquels il fit passer le seul fleuve céleste, la Voie Lactée. Ils ne pouvaient se réunir qu'une fois par an, le septième jour du septième mois, lorsque la Voie Lactée ne roulait pas de flots trop torrentueux. Les oiseaux du ciel alors se réunissaient, enchevêtraient leurs ailes, et sur ce pont gracieux et léger passait rapidement la jeune Shôkujo ». Cette légende est encore fêtée au Japon le septième jour du septième mois (*Fête Tanabata*). Les jeunes filles demandent à Shôkujo de leur accorder un mari aussi amoureux que Kengiu, et les prières faites ce jour-là sont exaucées avant trois ans.

La Tisserande.

Auguste Esprit des Vers à Soie, et Vous, ô Déesse Fileuse, venez tous deux, accourez à mon aide. Que brin à brin, de cette lourde masse soyeuse, je construis et j'édifie une chevelure longue et fluide, où, tour à tour, je cueille et j'étire un fil d'or chaud qui glisse et tourne et s'enroule autour de ma quenouille.

Puis, ô Tisserande, venez à mon aide. Du fil que je cueille et j'étire en cette chevelure longue et fluide, je veux tisser une étoffe si belle, si belle, ô Tisserande, que le Bouvier lui-même — en la voyant, si merveilleuse, étinceler — un instant, dans l'Infini étoilé, sur les rives de la Voie Lactée (2), arrêtera le Bœuf divin, éternel laboureur des Champs sacrés, pour contempler l'étoffe née de ce fil d'or chaud qui glisse et tourne et s'enroule autour de ma quenouille.

O Tisserande céleste, toi qui passes, silencieuse, dans l'Infini étoilé, vois l'étoffe éblouissante, issue de cette lourde masse soyeuse. Est-elle devenue robe des épousées, brillant costume de shirabyôshi (3), ou manteau splen-

(1) Voir : *Revue de l'Histoire des Religions*, tome L, n° 2, page 161, note 1, le « Shintoïsme » par M. Michel Revon. — Dictionnaire Papinot : « Tanabata ». — Catalogue Kay, par M. André Portier, n° 32.

(2) Le manuscrit porte : *Rivière du Ciel*, nom sous lequel les japonais désignent la Voie Lactée.

(3) Shirabyoshi. « Danseuses des temps passés revêtues de merveilleux costumes ».

dide que revêt la Fille du Grand-Prêtre lorsqu'elle mime la Danse d'Amatérás, l'étoffe née de ce fil d'or chaud qui glisse et tourne et s'enroule autour de ma quenouille ?

.....
O Tisserande, je tremble, j'ai peur, j'ai peur. Le lourd tissu soyeux est trempé de mes larmes. Les belles robes sont évanouies. En froide et glauque étoffe, molle, mouvante, ondoyante, comme l'eau sombre de l'Océan, un soir terrible de tempête, s'est changé le fil d'or chaud qui glisse et tourne et s'enroule autour de ma quenouille.

Départ.

Lorsque fut achevée la belle statue où revivait en sa douceur le tendre sourire de l'amoureuse, un grand frisson saisit mon cœur. Pourquoi ? Je ne savais. Mais j'avais peur et je tremblais.

Il partit. Il emporta Kwannon, et mon âme avec la Déesse.

Ainsi le voulaient les Dieux. Qu'aurais-je pu dire ? Il le fallait. Le Prince avait ordonné. Tout Satsouma pour un somptueux *Matsuri* (1) attendait son sculpteur et le Temple réclamait sa Protectrice.

Que ne suis-je aussi partie ! Hélas, en Miyajima, mon devoir me retenait auprès du vieux prêtre, mon Père, qui prit soin de mon enfance abandonnée. Je pleurai et je restai.

Naufrage.

Jamais je ne le revis, Lui, l'ami, le très-aimé. Des fêtes splendides, en Satsouma, eurent lieu, quand, fier de son œuvre, il arriva et qu'au Temple il conduisit la Divine aux yeux tendres, la Miséricordieuse.

Puis il s'embarqua pour le retour vers le bonheur, vers la joie, vers l'amour, vers moi.

Ah ! Kwannon, comment ne l'as-tu point protégé ! Jadis, ô Salvatrice, tu fis surgir de l'Océan le Lotus d'Or. Tes dix mille bras sur les flots s'étendirent. Alors s'apaisa le courroux de la tempête et la brise calmante épandit sa douceur sur les eaux irritées.

Kwannon, Kwannon, que t'avions-nous donc fait pour nous punir ainsi ?

Foi en Amida.

Sur le rivage de l'île enchantée où l'on ne doit pas mourir, ô ironie, la mer meurtrière rejeta les épaves dispersées du navire que j'attendais. Comment ai-je pu continuer à vivre ces jours que je Lui destinais, ces jours que l'EMMA-O, le farouche Roi de la Mort, n'a point voulu cueillir en même temps que les Siens !

(1) Fête religieuse, festival accompagné de cortèges et de processions.

Amida, ô Très-Haut, Lumière incommensurable, dans ta Splendeur immortelle tu peux nous réunir. Tu peux à jamais faire que nos deux êtres transitoires — en un cycle éternel sans cesse renouvelé, au cours de multiples vies — jaillissent et se retrouvent, jusqu'à l'heure finale où s'éteindra la poussière des mondes, où tu nous absorberas ensemble, Lui et moi, dans la gloire de ton ultime Nirvânâ (1).

La Statue.

Lorsqu'il me recueillit, à l'heure tombante du crépuscule qui rougeoit parmi les pins, mon Père adoptif me nomma O-MATSU-OU MÉNOKI (2). Plus tard, je pris un nom de plume : O-HIMÉ-HOTARU-SHÔNAGON. Il devint, quand je mourus, mon *kaïmyo* (3). Tu le verras inscrit en lettres d'or sur l'antique *ihai* (4) norci de bois laqué pieusement déposé dans le *miya-téra*, proche l'*oudjigami* (5) de l'île où je vécus. Une coupe précieuse, autrefois, chaque jour, remplie de thé bouillant et parfumé, longtemps réjouit de son arôme subtil mon esprit envolé dans le *Horai* lointain. A présent, j'erre au *Méido* (6), parmi les *mitama*, les *kami*, les *hotoké* (7).

Ne m'appelle point Poétesse. Ce mot est trop brillant, trop somptueux, pour vêtir l'humble amoureuse que je fus. Tout enfant, je me plus, en rythmes non appris, par moi créés, à chanter l'air qui passe, le vent, les arbres, les fleurs.

Miyajima est ma patrie. Dites, ô vous tous, en est-il une plus belle, en est-il une où l'on puisse respirer encore lorsque — le temps seulement que met une fleur de cerisier à s'effeuiller dans la brume du soir — l'âme s'est épanouie à contempler son ciel si clair, ses prairies odorantes, et le

(1) Dans cette chanson douloureuse qui, en même temps qu'un cri désespéré de l'âme déchirée, est un article de foi religieuse, l'on sent que O-Himé-Hotaru est profondément bouddhiste. Pour le bouddhiste, en effet, la vie est une illusion. Tout est transitoire, éphémère. La réalité, seule, consiste en Bouddha, l'Intelligence suprême. L'art et la beauté, les êtres humains eux-mêmes, ne sont que des reflets, des apparences. Le monde entier n'est qu'un songe, un mirage, appelé à disparaître, à se reformer de nouveau à l'infini, selon des modalités différentes. Que l'on ne dise point que cette philosophie est déprimante. Elle est, au contraire, essentiellement génératrice de consolation; elle aide à supporter les peines présentes. Dans le Devenir de l'humanité la douleur prépare l'équilibre de l'univers et le règne du Dharma.

(2) *O-Matsu-Ouménoki* (sous-entendu *hana*), Pin, fleur de Prunier: Ici, Fleur de Prunier trouvée sous un pin.

(3) *Kaïmyo*, nom posthume que donne le prêtre bouddhiste.

(4) *Ihai*, tablette sur laquelle le prêtre inscrit le *kaïmyo*. Il y en a deux. L'une est déposée dans l'*oudjigami*; l'autre demeure à la maison familiale et se place sur le *Kamidana*, autel (planche) des *kami*.

(5) *Oudjigami*: contraction du mot *Ouchi-no-kami*, dieu protecteur du foyer; par extension, du clan, de la paroisse. Se dit également du dieu et du temple qui lui est consacré.

(6) *Horai*, *Méido*; les Champs Élyséens; l'Empire des Morts.

(7) *Mitama*, esprits des morts. *Kami*, esprits des morts plus anciens, devenus protecteurs des vivants (littéralement: *au-dessus*). Il est aussi des *kami* néfastes. *Hotoké*, esprits des morts parvenus à la boddhité, sagesse suprême, et délivrés de la réincarnation.

calme, et la quiétude, et la douceur qui flotte dans l'atmosphère légère et tendre de ma patrie, Miyajima !

J'ai aimé. Qui ? O toi qui m'interroges, grise toi des senteurs du printemps. Emplis ton regard de la vue des collines bleues qui se profilent à l'horizon ; du soleil, incendiaire des nuages ; de la mer, glauque et profonde. Cueille la joie de paraître exister. Lui et moi nous ne sommes plus que poussière dispersée. En vain, tu cherches le secret d'une apparence fugitive. Nos vies furent moins que rien : le rêve éphémère d'ombres évanouies.

O toi, quel que soit ton nom, jamais tu ne sauras celui qui fut le Sien. Dans la statue que tu contemples, son art sublime et le reflet de son génie, qu'il disait être ma beauté, éternellement, croiront continuer à vivre notre illusoire et splendide aventure. Elle embauma le songe où tous deux nous nous sommes retrouvés — l'espace d'une vie.

Jamais tu ne connaîtras le Maître de ce pauvre cœur, le statuaire qui l'enferma sous l'argile de Miyajima. Il brûla du plus ardent amour, et n'est plus aujourd'hui qu'une parcelle infime — comme moi, diluée dans l'Infini.

*A l'Auguste Esprit du Grand Pays,
O-Kouni-mi-tama.*

Terre de Miyajima, née de la lance d'Izanaghi (1), ô toi, Fille des Dieux, Perle de l'Océan, issue de l'écume des mers et des brouillards du matin parfumé, je t'aime, ô Terre, d'un amour fort, sensuel, immense et insatiable.

Je t'aime, en hiver, quand le froid, âpre, te contraint à vêtir ta splendeur des lourds plis somptueux de ton manteau de velours blanc.

Je t'aime, au printemps, lorsqu'une verdure jeune t'enveloppe d'un voile léger comme une brume.

Et je t'aime, en été, sous ta parure blonde, quand le soleil brutal écrase tes contours d'une lumière pourpre où les tons d'or rutilent.

Quand vient l'automne de rouille, qui, sur ta chair lassée, ivre encore des baisers brûlants de l'incendiaire Été, verse la pluie des feuilles pleurantes sur ton corps ; alors, ô Perpétuelle Créée et Créatrice, je défaille en la feuille qui meurt et m'incorpore à toi. Alors je te sens mienne, car ta douleur et tes regrets plus près de moi te placent.

Et je t'aime, ô Terre, de cet amour fort, sensuel, immense et insatiable.

(1) IZANAGHI créa les îles du Japon en plongeant l'extrémité de sa lance dans le liquide bourbeux qui recouvrait la terre, puis s'établit en l'une de ces îles avec IZANAMI, sa sœur et son épouse. Parmi ses enfants, les plus célèbres sont : AMATÉRAS, déesse du soleil ; TSUKIYOMI, dieu de la lune ; SUSANNÔ-Ô, dieu de la terre et de la mer, du vent et des tempêtes.

La Fête des Ames.

C'est aujourd'hui le funèbre *Bonmatsuri* (1); c'est la Fête des Ames. Réjouissez-vous, ô mes frères. Chantez, ô mes sœurs. Des guerriers tombés exposez les armures et des épouses défuntes faites luire l'étincelant miroir de métal. Suspendez les brillantes lumières. Accrochez des guirlandes. De vos demeures illuminez le *boutsoudan*. En grand cortège, à la porte des villes, ce soir, allez quérir les chers fantômes, sur la terre, avec nous, pour un jour, revenus.

A votre appel, des quatre points des Rois Déva, tous vont accourir. Retenez bien vos larmes; cachez les sillons par l'insomnie creusés. Riez, enfants. Soyez jolies, ô femmes. Que nul ne voie vos pleurs. Les morts s'enfuient du séjour des ombres et, près de vous, veulent revivre les heures joyeuses d'autrefois. Qu'un sourire les accueille. Dissimulez votre douleur, pauvres désespérés qui survivez à l'être aimé.

Et moi, triste *bikouni* (2), dois-je aussi préparer le festin? Triomphant des embûches sous ses pas semées, saura-t-il retrouver le chemin qui vers moi le conduira? Ah! Kwannon, guide son âme. J'ai peur, vois-tu, grande Déesse. A l'issue de la route qui se dirige vers le rivage, la *SHÔZUKA* méchante s'est postée. Je n'ai pu entre les lèvres du Très-Aimé placer le *Rokoudô-kané*, les six *rin* du rachat. A jamais il s'est perdu dans les profondeurs glauques où règne éternellement le Roi Dragon, Seigneur des Mers.

.....

Ah! malgré tout, j'ai foi. Je veux aussi pour lui cueillir des fleurs, allumer des flambeaux, orner l'humble maison qui, jadis, fut celle du bonheur. Pour lui, je veux aussi, ce soir, disposer les apprêts d'un merveilleux festin. Cette nuit, je vais revêtir l'éblouissante robe tissée d'or et de soie de la *shirabyôshi* et, pour lui seul, comme autrefois, je mimerai la Danse sacrée de la divine Amatéras.

(1) *Bonmatsuri*. Fête qui se célèbre du treizième au quinzième jour de la septième lune. Pendant ces trois jours, les âmes sont censées revenir aux lieux où vécurent les défunts. — Les usages funéraires varient selon les provinces. Dans certaines contrées la dette payée à la vieille *Shôzuka* (la *Sodzou-Baba* de la *Sanzou-no-Kaoua*, rivière des Trois Routes) n'est que de *trois rin*, que l'on place dans une besace suspendue au cou du défunt. *Shôzuka* arrache les vêtements des morts qui ne peuvent acquitter leur péage. — Le *rin* est une monnaie de cuivre, percée dans le milieu, valant environ un quart de centime. Les six *rin* sont parfois destinés aux six *Jizô* qui gardent l'entrée des six routes conduisant aux *Six-Mondes-Ténébreux*.

(2) Religieuse bouddhiste.

*A Toyo-tama-himé,
Fille du Dieu du Grand Océan.*

O Mer, profonde, immense, Toi, la Grande, l'Inexorable et l'Infinie.

Je devrais te maudire, toi qui, jadis, démente, en un soir de furie, hurlant dans la tempête, m'arracha l'Être aimé. Avec des cris de haine, e devrais, farouche et délirante, tendre le poing vers toi ; me révolter ; t'insulter ; à tes vagues meurtrières qui, à la dérive, vers l'abîme de ton gouffre insatiable, entraînent au loin leur proie, jeter l'anathème de ma colère justicière.

Je ne puis. Car, en tes flots mouvants, que tour à tour irise, dore, argente, durant les jours ensoleillés et la splendeur des claires nuits stellaires, AMATÉRAS l'Irradiante ou son frère TSUKIYOMI (1), le pâle dieu lunaire ; en tes eaux froides et mornes, repose l'Être toujours aimé. Ecrasé par toi, perdu en toi et par toi absorbé, il palpète et vibre encore quand frissonne l'écume qui se libère de ton étreinte et rejette le suaire de tes plis glauques et frémissants.

Et devant Toi, o Mer, profonde, immense, devant Toi, la Grande, l'Inexorable et l'Infinie, humblement, je m'agenouille. Je m'incline. Je sanglote. J'appelle l'Invisible. J'évoque les KAMI qui flottent dans l'éther impalpable. Je caresse, éperdue, la fraîche mousse blanche qu'en s'enfuyant tes crêtes évanouies abandonnent sur la grève. Je pleure. Et je recueille, avec le vent qui passe, dans l'air salin et la brise marine, Son âme et la Tienne, en un souffle unique, ardent, éternel, à jamais confondues.

Après le grand malheur qui l'atteignit, O-Himé-Hotaru prit le costume de nonne pèlerine et entreprit un voyage où elle visita les principaux sanctuaires du Japon. Elle vint achever ce pèlerinage et mourir tout près de l'île où s'écoulèrent son enfance et sa jeunesse heureuse. Elle ne fut pas enterrée à Miyajima, puisqu'il était interdit de naître et de mourir en

(1) *Tsukiyomi-no-mikoto* : l'auguste Lune des ténèbres. M. E. Papinot fait de Tsukiyomi une divinité féminine, née de l'œil droit d'Izanaghi, sœur d'Amatéras et de Susannô-ô. « Certains auteurs, dit M. Michel Revon dans le *Shinnoïsme*, représentent à tort la lune comme une divinité féminine ». Dans le *Mannyôshiou*, le dieu de la lune est nommé *Tsouki-yomi-wotoko* ou *Tsouki-hito-wotoko*, c'est-à-dire précisément *l'homme-lune*. Un passage du *Nihonngi* parle du dieu de la Lune comme ayant reçu le gouvernement de la mer, empire habituel de Susannô-ô. Dans ce poème, O-Himé-Hotaru s'adresse à la Mer considérée non comme divinité abstraite, mais comme personnalité concrète et matérielle. La mer n'est point une. Elle se décompose en une multitude de divinités. Avant Susannô-ô, dieu de la mer et des tempêtes, l'on rencontre, dans la vieille religion naturaliste primitive, le *Dieu du Grand Océan*, *O-Ouata-tsou-mi* (ouata, mot archaïque qui désigne la mer), autrement nommé *Toyo-tama-hiko* (riche, joyau, prince) et sa fille, *Toyo-tama-himé*, qui, dans l'antique légende, devint l'épouse d'*Ourashima*. Il y a le dieu du *Fond de la mer*, du *Milieu de la mer*, de la *Surface de la mer*, de l'*Ecume de la mer tranquille*, de l'*Ecume des vagues*, etc. Toute la mer est un « pullulement de dieux ».

cette demeure des Dieux. Son tombeau, un *haka* de pierre sculptée où veille un bodhisat, est situé à l'ombre de grands pins, sur le rivage continental de la province d'Aki, dont dépend Miyajima, face à l'île qu'elle avait tant aimée.

Mais son *ihai*, porteur du *kaimyo*, nom posthume que lui donna le prêtre bouddhiste (et, selon le vœu exprimé par elle en une de ses Chansons, il choisit son nom de plume) a été déposé dans le *miya-téra* de l'île où elle vécut. Il est à présumer que ce *miya-téra* fut construit à la place où se trouvait le sanctuaire auquel elle mit accidentellement le feu, et dont elle avait déjà, par sa dévotion à Kwannon unie au culte qu'elle vouait à Inari, fait un *miya-téra*; et que ce temple à son tour disparut dans un incendie, car il n'existe plus à l'époque actuelle.

••

Telle fut la vie de O-Himé-Hotaru-Shônagon, poétesse japonaise qui vécut, soit à la fin du xvi^e siècle, soit au commencement du xvii^e, et dont les œuvres eussent à jamais été perdues sans le hasard qui me les fit retrouver.

Durant les heures si brèves d'un trop court bonheur, sa jeunesse s'épanouit comme un songe splendide. En chantant ses souvenirs, elle fut quelque temps encore illuminée du reflet de ce bonheur; puis son cœur endolori se replia dans la résignation (*akiramé*). Elle attendit alors, avec calme, le moment, lent à venir, où, pour elle aussi, s'éteindrait la flamme de l'existence, livrant place au repos intermédiaire qui, dans sa pensée bouddhique, devait précéder sa prochaine réincarnation. En cette future vie (sa croyance lui en donnait la consolante certitude) elle reverrait l'ami perdu et toujours regretté. Les multiples éléments de son âme retrouveraient les atomes d'énergie qui avaient contribué à former l'agrégat psychique de l'être tant aimé. Peut-être même ÇAKYA leur accorderait-il à tous deux de se recomposer à nouveau en deux entités semblables à celles qui se rencontrèrent en ce monde terrestre qu'elle allait quitter. Elle mourut dans ce sentiment d'espérance, de confiance et de foi.



LIÈVRE LUNAIRE
(porcelaine de Chine.)

LA FRANCE ET LE MONDE

Conférence faite à Tokio, en novembre 1915

PAR

M. HUGHES LE ROUX

Au cours d'une mission remplie au Japon à la fin de 1915, notre Collègue, M. Hugues Le Roux, a eu l'occasion de faire à Tokio, sous le patronage de la Société franco-japonaise de cette ville, au Collège des Nobles, et en présence d'une assemblée aussi nombreuse que choisie, une conférence qui a été des plus applaudies.

Nous croyons intéresser nos lecteurs en reproduisant ci-après le texte inédit de cette conférence qui se trouvera inséré dans le livre que l'éminent publiciste va faire paraître prochainement sur sa mission au Japon.

« Vous ne serez pas surpris, messieurs, que ma première parole soit un mot de remerciement. Votre cher président, M. Fourouitsi, me donne ce soir la plus agréable des récompenses. Dans les conversations que j'ai eues avec lui il a senti combien le Japon m'avait séduit. Il veut m'offrir l'occasion de rendre devant vous, en l'honneur de la France, un témoignage d'amour passionné.

« Au cours de la réception dont il m'honorait hier, votre président du Conseil, M. le comte Okuma, m'a dit : « Aujourd'hui ce ne sont pas seulement les deux races que le Rhin sépare qui se battent; ce sont deux civilisations. La France est le champion de la civilisation latine. Les Anglo-Saxons, les Slaves, le Japon se rangent à ses côtés. On aperçoit, dans l'Allemand, l'ennemi de l'humanité, du progrès, de la liberté. Au contraire; notre alliance est la lutte organisée des amis de la paix contre le militarisme. »

« Messieurs, vous n'avez pas attendu que l'affreuse expérience de cette guerre éclairât les fonds de la culture française et de la culture allemande pour faire votre choix. Vous êtes venus à nous dès votre jeunesse. Dans cette occasion comme dans toutes les autres, vous avez agi avec une exacte connaissance de raisons qui vous déterminaient. En amour, comme en amitié, dans le choix d'une culture, on est déterminé par le désir de trouver dans autrui les qualités dont soi-même on est le moins naturellement doué. L'on cherche à conquérir des vertus complémentaires. On témoigne ainsi du désir où est l'homme de se rapprocher autant qu'il le peut de l'absolu.

« Je dirai tout à l'heure quels heureux effets la jeunesse japonaise peut

retirer d'une sérieuse étude de la langue et de la pensée françaises. Permettez moi de noter d'abord les sentiments fondamentaux qui rapprochent nos deux nations, nos deux caractères, nos deux esprits.

« Le jour même de mon arrivée au Japon je suis monté sur cette colline qui domine Yokohama. Elle est couronnée par les monuments que vous avez élevés au souvenir des soldats japonais qui sont tombés dans vos guerres nationales. A l'ombre de ces monuments, je me suis senti bien à l'aise pour songer à tous ces jeunes Français qui sont en train d'accomplir le même devoir et qui ont le même destin. Je l'ai profondément senti, quand les enfants de vos écoles disent : « Le plus ardent de nos désirs est « de mourir pour notre Empereur sacré » et quand nous mêmes nous chantons : « Mourir pour la patrie est le sort le plus beau », nous affirmons la même vérité, nous faisons appel au même idéal dans des termes identiques, nous exprimons notre amour, notre fierté pour un sacrifice qui emplit tout l'espace de la terre au ciel.

« Oui, messieurs, le premier des liens, le plus fort qui nous unit, vous, les Japonais, nous les Français, les uns aux autres, c'est bien cette passion pour le don de soi. Chez vous comme chez nous, il est la base de l'honneur. D'autres peuples ont été jusqu'ici des commerçants plus adroits que vous et que nous. Ils ont triomphé à vos dépens et aux nôtres. Nous sommes décidés à apprendre à l'école de nos adversaires ce qui, dans leurs méthodes, est digne d'imitation. Mais, tout de même, nous sommes fiers de le constater : l'esprit de vos samourais, que nous autres, Français, nous nommons l'« esprit chevaleresque », nous a plus doués pour l'immolation de nous-mêmes que pour le profit, pour la gloire et pour l'argent. Cette disposition est entre vous et nous un premier motif d'attachement. En effet, il ne peut exister d'amitiés durables entre deux parties qui n'entendent point la même chose quand elles prononcent ce mot « l'honneur ».

« Mais il y a entre vous et nous un autre penchant qui est merveilleusement propre à rapprocher nos esprits aussi bien que nos cœurs. La langue française possède un mot charmant, nous le prononçant à toute heure ; il est comme le miroir des qualités de notre esprit : les « nuances ». Ce mot-là, est-il nécessaire de le dire, ne se traduit pas en allemand. Les langues anglo-saxonnes nous l'empruntent. J'ignore comment vous le traduisez en japonais, ce que je sais c'est que tout, chez vous, depuis votre art, c'est-à-dire votre idéal de morale sociale, tout est « nuance ». Si on me demandait : « Qu'est-ce que le Japon ? » Je répondrais : « C'est d'abord et avant tout le Pays des « Nuances ».

« Ce n'est pas par hasard, messieurs, que nous nous rencontrons ici dans le goût de la délicatesse, comme nous nous réunissons d'autre part dans le culte de la valeur chevaleresque. Ces similitudes tiennent à une raison profonde, je vous demanderai la permission de les exposer, en distinguant devant vous en deux classes bien différentes les nations qui vivent de l'idée de race et les nations qui vivent de l'idée de patrie.

« Les Français ne sont pas une race. Toutes les invasions qui ont traversé l'Asie et puis l'Europe ont passé par la France. Celles qui n'étaient

que des courants de violence et de barbarie nous ont traversés comme un typhon. Elles ont poussé jusqu'en Espagne. Souvent elles ont franchi le détroit de Gibraltar pour se perdre dans les sables de l'Afrique. Au contraire, tous les éléments qui étaient susceptibles d'acquérir une civilisation supérieure se sont arrêtés sur le sol de la France avec le sentiment qu'ils avaient découvert un paradis. Ce milieu admirable, qu'est en effet la France, les a façonnés, fondus. Avec tous ces métaux si divers il a forgé un amalgame de qualité et de résistance uniques : le peuple français.

« C'est votre histoire, messieurs, que je viens de raconter là. Pas plus que nous, vous n'êtes une race pure. Vos savants disent avec précision de quels éléments divers vous êtes composés. Mais ces éléments-là se sont fondus, comme chez nous, dans cet autre creuset d'une vertu admirable qu'est cette terre insulaire du Japon. De cette fusion est né le peuple que je salue ici comme un cousin.

« Il y a en effet une différence profonde entre les peuples qui se grisent de l'idéal, de l'égoïsme violent, brutal, de la race soi-disant pure, et ceux qui, comme vous, comme nous, vivent de l'idéal de la patrie. A l'heure qu'il est, l'Allemagne est le type de cet orgueil insensé, presque animal qui ne connaît que les appétits de son instinct, qui s'estime affranchi de toute loi et s'imagine accomplir, dans des œuvres infâmes, on ne sait quelle besogne sacrée quand elle détruit ce qu'elle méprise et qu'elle considère comme inférieur à soi.

« L'Allemagne, je le sais, messieurs, a dans ce pays des admirateurs de sa force matérielle et de ses méthodes d'organisation. Sans doute, disent-ils, les moyens que l'on emploie pour arriver à ces fins sont abominables et ce n'est pas par de tels procédés que nous autres, Japonais, au cours de nos guerres, nous avons acquis l'estime de civilisations étrangères. Mais, enfin, la force est la force ! Elle s'impose malgré tout. La supériorité de l'organisation est le signe de qualités de race, devant lesquelles il faut que l'on s'incline.

« Est-ce sûr ? L'objet de cette réunion est de nous demander en commun si, à la minute où votre jeunesse devait faire un choix entre les avantages de la culture allemande et les fruits de la culture française, vous avez eu raison de vous résoudre comme vous vous êtes décidés.

« Messieurs, la phrase allemande est un parfait miroir de l'esprit allemand. Elle la reflète avec toutes ses qualités, tous ses défauts : l'application et la pesanteur. Cette phrase est un long raisonnement. Elle marque tous les mouvements de la pensée du sceau de sa lenteur. La phrase allemande est le véritable moule de l'armée allemande, de la tactique allemande. A quoi ont-elles abouti ? A cette combinaison unique, longuement, sournoisement élaborée : violer pour sa commodité une parole donnée, — attaquer un ennemi chevaleresque sur un terrain où l'on avait juré qu'on ne le recontrait jamais, — surprendre cet ennemi par cette trahison, contre toutes les règles du jeu, afin de l'écraser par la seule supériorité que l'on se connaisse sur lui : le poids.

« Cette lâche combinaison a échoué. Les Français qui attendaient leur adversaire sur la frontière de l'Est, se sont retournés en pleine trahison,

en pleine bataille. Et ç'a été la victoire de la Marne, triomphe de l'esprit français autant que du courage français. Contre cette double force, la lourde combinaison allemande s'est brisée sans espoir de se retourner à son tour pour reprendre l'avantage. Les Allemands stupéfaits, afin d'échapper à la destruction, n'ont trouvé d'autres moyens que de s'enfoncer dans la terre. Ils y demeureront enfouis jusqu'au moment où de ces tranchées nous ferons leurs tombes.

« Elevons les yeux maintenant vers les batailles de l'air. Elles nous présentent les mêmes oppositions : d'un côté le pesant, le formidable Zeppelin, image pittoresque de la phrase et du génie allemand. Il aboutit à la faillite que vous connaissez. Il donne à rire aux femmes, aux petits enfants eux-mêmes, tandis que, péniblement, ce monstre laisse tomber quelques bombes sur des écoles et sur des hôpitaux.

En face, c'est l'aéroplane, fils du génie français, ailé, libre comme un oiseau. Êtes-vous montés sur ses ailes ? Je l'ai fait. Il suffit d'avoir vu manœuvrer cet instrument dans l'air pour comprendre que les Allemands ne sont point prêts à monter, dans la rapidité périlleuse d'une reconnaissance, ce cheval ailé, si sensible. Un courant d'air vous attaque et vous répondez à la secousse par un mouvement de volant, mais déjà, vous avez trop précisé votre riposte. Il faut la corriger elle-même bien vite et, parfois, atténuer ce geste par un troisième, par un quatrième, le tout si vite que ce n'est pas ici, à vrai dire, le cerveau qui guide l'aviateur, c'est la moelle qui commande sa résolution. En de pareils moments, l'Allemand raisonne. Il raisonne comme sa phrase lente, il pense, il sent moins vite que l'instrument par lequel il est porté. L'aéroplane est trop frémissant pour lui.

« Messieurs, ces hommes pesants ont contribué à répandre dans le monde le mensonge que nous étions gens légers parce que jamais nous ne renonçons à la gaieté, parce qu'à travers toutes les épreuves, nous conservons du goût pour l'ironie qui plaisante, parce qu'avec nos douleurs nous faisons des couplets de chansons. Mais les mêmes gens m'avaient dit de vous : « Les Japonais n'ont pas de sensibilité. Vous verrez ! Ils rient jusqu'au milieu de leur deuil. » Je m'en doutais déjà : un peuple qui a créé les chefs-d'œuvre d'art que vous avez prodigués est doué tout au contraire d'une sensibilité aiguë. Quand j'ai vu votre tendresse pour tout ce qui est petit et qui souffre, les enfants, les fleurs, les animaux eux-mêmes, j'ai souri à mon tour. Je l'ai compris : votre gaieté dans la douleur a la même racine que notre chanson dans la peine. Seuls des grossiers peuvent s'y tromper. En effet, la contrainte que nous et vous nous imposons à ce moment-là est une suprême politesse, c'est-à-dire un suprême courage.

« Il y a, messieurs, entre l'esprit français et sa culture et l'esprit allemand et sa méthode cette différence profonde : l'esprit allemand s'enfonce, se perd dans l'analyse, dans l'infini détail, il conduit à la poussière toute vérité qu'il touche, il se complait dans les minuties de cette dissection. L'esprit français est un esprit de synthèse. Il reprend toute cette poussière-là, il la ranime, il est un esprit d'idées générales, un souffle de

résurrection. Or, autant que j'ai pu me rendre compte des dispositions de votre génie particulier, si, à une minute donnée, vous rêvez d'ajouter à votre culture japonaise une autre culture, il est moins profitable pour vous d'aller vous mettre à l'école du génie allemand qui vous propose de descendre en sa compagnie dans l'obscurité de la carrière, que de répondre à l'appel de l'esprit français qui vous invite à monter avec lui sur la montagne.

« L'amour des idées générales et l'esprit de synthèse ne sont pas plus une marque de légèreté que l'esprit chevaleresque et l'amour de la gloire ne sont des velléités nécessairement payées par un défaut de tenacité.

« Je viens de lire avec joie que, fidèles comme vous l'êtes à vos engagements d'honneur qui pour vous ne sont pas des chiffons de papier, vous avez décidé de vous engager avec les Alliés dans la commune promesse de ne point signer une paix séparée avec les ennemis du genre humain. Qui donc a rendu une telle déclaration nécessaire? Dans la demi-clarté commençaient à circuler des rumeurs de paix. Qui les faisait courir? Les brigands qui ont rêvé de surprendre un passant inoffensif pour le voler, ceux qui ont manqué leur coup, ceux qui aperçoivent le châtement tous les jours plus proche. Ce sont les Allemands qui ont besoin de la paix et qui en parlent. Ce ne sont pas ces jeunes soldats qui chez nous ont hâte de quitter l'école pour aller remplacer leurs frères. Ce ne sont pas ces femmes françaises que, vous qui avez habité la France, qui êtes rentrés dans nos familles, vous avez connues mères admirables. Pas une parole de découragement ne se répand dans les lettres que les frères, les fils et les maris reçoivent dans la tranchée. Il n'y est question que de la victoire. Ce ne sont pas davantage nos ouvriers de France qui demandent la paix. Quelques mois avant la guerre ils croyaient que le monde était devenu plus humain, plus fraternel. Leur déception ne les a pas aigris. Je les ai entendu dire : « Les Allemands sont des esclaves. Ils sont incapables
« d'acquérir par eux-mêmes la liberté et la dignité humaines. Nous irons
« la leur porter comme nos pères ont fait. Nous ne poserons nos fusils
« que le jour où nous aurons tué le kaiserisme ».

« Messieurs, vous reconnaissez ici des sentiments qui sont ceux de votre peuple en temps de guerre comme en temps de paix. Ces jours d'universelle angoisse passeront, une aurore se lèvera derrière ces fumées de canons. Voulez-vous que nous montions ensemble sur votre Fujiyama et que, de ces hauteurs, nous envoyions à vos lointains amis de la France le sourire du Japon? Cet aurore de paix fraternelle que le monde attend doit être pour le Japon et pour la France l'occasion d'une amitié plus étroite, de pénétrations plus nombreuses. Jetez les yeux sur la carte. Nous, là-bas, dans les mers de l'Ouest, vous, ici, au bord du Pacifique, nous formons comme les deux bas d'une parenthèse qui enferment les chances de civilisation de plus de la moitié du globe terrestre. »

Cette belle fête de cordialité, à laquelle M. l'Ambassadeur de France a été convié afin de lui donner son caractère véritable, a été, comme je l'ai dit, suivie d'un banquet. J'étais assis aux côtés du baron Ishii que M. Fourouitsi avait chargé du toast.

Le ministre des Affaires étrangères a commencé par ces mots qui nous sont allés au cœur :

« Avant ma dernière ambassade, j'aimais la France comme elle mérite d'être aimée. Depuis que j'ai vu comment elle agit dans les épreuves qu'elle traverse avec tant de grandeur, je l'admire. »

Cette formule exprimait bien les sentiments de l'assemblée. L'heure sonne où la confiance que la France a dans sa victoire et dans les suites heureuses de cette victoire, l'oblige à sortir de la demi-clarté où depuis des années elle se tenait en Extrême-Orient. Préparons-nous dès aujourd'hui à récolter dans l'amitié de tous, les bénéfices matériels de nos supériorités morales.



LION ACCROUPI (Japon).

Nouvelles du Japon industriel et savant

PAR

M. EUGÈNE LEMAIRE

Nous nous proposons de reprendre, autant que les événements nous le permettront, la chronique du Japon industriel et savant, que nous ayons dû suspendre avec le n° XXVIII de décembre 1912 du Bulletin de la Société franco-japonaise.

Notre but, aujourd'hui, comme autrefois, est de faire connaître un Japon encore beaucoup trop méconnu en France et qui, cependant, mérite de plus en plus d'attirer notre attention. Avec juste raison, nos amis Japonais sont très fiers des progrès qu'ils ont réalisés dans les sciences et dans l'industrie. Leurs travaux sont toujours empreints de la plus grande originalité bien qu'ils ne dédaignent pas les questions brûlantes d'actualité, et soient obligés, hélas! de se préoccuper des problèmes d'ordre matériel le plus terre à terre. Comme on le verra, les solutions qu'ils trouvent pour résoudre les problèmes qui se posent à eux, si elles ne possèdent pas toujours cette originalité, qu'on leur a déniée à tort si longtemps, ces solutions, dis-je, sont souvent fort élégantes. Et les Japonais prouvent ainsi que s'ils ont su devenir de bons ingénieurs, de grands savants à la manière européenne, ils sont restés ce qu'ils ont toujours été, des artistes. Sans doute, ils recourent à la méthode scientifique, qui n'est ni occidentale, ni orientale, qui est une, mais ils ont des idées qui sont bien à eux et une façon d'appliquer la méthode scientifique qui est toute japonaise, et qui les rend si sympathiques aux techniciens d'Europe.

Les progrès industriels et scientifiques du Japon marchaient à grands pas avant la guerre. Les événements qui ensanglantent l'Europe depuis quatre ans, les ont fait marcher à pas de géant : le Japon s'outille, devient non seulement indépendant, au point de vue matériel, des Européens et surtout de nos ennemis, mais encore il a su augmenter ses moyens de production assez vite pour devenir un des grands pourvoyeurs des Alliés. Le Japon est donc devenu un des grands facteurs à la fois de la politique mondiale, ce qu'il était déjà avant 1914, et de l'économie mondiale ce qu'il sera de plus en plus. Il n'est pas douteux en effet qu'il continuera à jouer ce double rôle quand les hostilités auront pris fin, et ce sera fort heureux pour les Alliés d'avoir compté les Japonais parmi eux.

Dans ce qui va suivre, nous analyserons, souvent trop brièvement, les mémoires ou études relatifs à des travaux techniques ou scientifiques exécutés au Japon ou par des Japonais et parus dans la presse japonaise,

européenne ou nord-américaine. Il s'en faut de beaucoup que cette énumération soit complète. Nous ne recevons pas toutes les publications techniques ou scientifiques qui paraissent au Japon, et celles que nous recevons ne nous parviennent souvent que très irrégulièrement, en ces temps derniers surtout, et avec de forts retards.

Nous remettons même l'analyse des plus récents de ces travaux à une date ultérieure car les documents que nous avons accumulés depuis 1914 forment déjà un ensemble imposant. Nous nous en excusons auprès de ceux qui prendront quelque intérêt aux lignes qui vont suivre.

Il est fort regrettable que la documentation des Français soit si incomplète sur les travaux des techniciens et des savants japonais. C'est à grand peine que, en insistant personnellement, nous avons réussi à nous faire envoyer quelques-uns des périodiques japonais et à les faire adresser à quelques organismes savants ou techniques de Paris. Est-ce le résultat de l'indifférence ou de l'ignorance de nos compatriotes à l'égard des Japonais (1). Nous ne savons. Notre désir serait qu'il en soit en France comme chez nos voisins, chez qui des études sur le Japon savant et industriel paraissent fréquemment dans les journaux. Quoi qu'il en soit, nous tenons à remercier ici ceux qui nous ont aidé dans notre tâche et à signaler les rares revues techniques françaises qui s'intéressent aux travaux japonais.

M. le Ministre des Finances du Japon, qui veut bien nous adresser l'*Annuaire financier et économique du Japon*, doit recevoir ici tout d'abord nos remerciements, ainsi que M. KIJIMA, consul du Japon à Lyon, qui nous a envoyé les annuaires de 1914 et 1915 qui manquaient à notre collection (2).

La Société des Ingénieurs mécaniciens de Tôkyô (n° 15, Yamashirochô, Kyôbashi, Tôkyô), nous adresse régulièrement son *Journal of the Society of Mechanical Engineers*, en anglais ou en japonais; analysé fréquemment dans la revue technique hebdomadaire française, *le Génie Civil*, 6, Chaussée d'Antin, Paris, 9^e arr., depuis plusieurs années.

Il en est de même du *Journal of the College of Science of the Imperial University of Tôkyô* (en anglais, allemand, latin ou français) analysé aussi dans *le Génie Civil* mais moins fréquemment en raison de la nature des sujets traités, qui se rapportent moins souvent à l'art de l'ingénieur.

(1) Cette indifférence se traduit par un fait qu'il convient de signaler. Les mémoires scientifiques japonais destinés à l'Europe ou à l'Amérique sont plus souvent écrits en allemand et en anglais qu'en français. Il en résulte, par exemple, que le *Journal of the College of Science* de l'Université impériale de Tôkyô n'était en vente en Europe avant la guerre qu'à Berlin et à Leipzig; on en cherchait vainement un dépositaire pour la France, l'Angleterre, les Etats-Unis. Une 3^e maison allemande en était en outre dépositaire à Tôkyô, au même titre que MM. Z. P. Maruya and Co, aujourd'hui Maruzen. Depuis juillet 1916, cette maison japonaise est la seule dépositaire pour le monde entier. Ajoutons qu'une collection complète de cette remarquable publication, souvent illustrée de magnifiques planches sur cuivre, de similis ou de superbes planches en couleurs, peut être consultée à Paris au Conservatoire des Arts et Métiers.

(2) Dorénavant, on pourra consulter l'Annuaire à la Bibliothèque de la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale.

On peut en consulter les derniers numéros et ceux qui paraîtront dans la suite à la Société d'Encouragement pour l'Industrie nationale, 44, rue de Rennes, Paris, 6^e arr.

Le *Bulletin de l'Association séricicole du Japon* (Dai-Nippon Sanshikwai, n^o 18 Nishikichô, Sanchôme, Kanda, Tôkyô), publié maintenant en français, avec quelques courts passages en anglais, nous est aussi envoyé régulièrement.

La Nature, 120, boulevard Saint-Germain, Paris, 6^e arr. a publié quelques études sur le Japon depuis le commencement de la guerre, notamment celle qui a pour titre : *L'industrie minière et métallurgique au Japon* (n^o du 29 juillet 1916) et dont l'auteur est le savant M. J. NAITO, notre ami et collaborateur, qui réunit cette qualité, assez rare chez un Japonais moderne, d'être à la fois un scientifique, et un lettré possédant ses classiques chinois.

Nous serions reconnaissants à tous les organismes techniques ou savants japonais qui publient le compte rendu de leurs travaux de nous l'adresser régulièrement et directement, 44, rue de Rennes, Paris, 6^e arr.

Recherches relatives à la sériciculture.

Nouvelles plantes pouvant servir à la nourriture des vers à soie. — Des recherches ont été entreprises au Japon en vue de remplacer, au moins partiellement, le mûrier par d'autres plantes dans l'alimentation du ver à soie. Ayant appris le succès d'une substitution semblable, essayée en Allemagne, avec une plante ressemblant à la bardane sauvage. M. H. FUMIJA a recherché systématiquement de semblables plantes. Il n'est pas rare en effet, au Japon, que les jeunes feuilles de mûrier souffrent de la sécheresse ou des gelées printanières, ce qui compromet les premiers élevages. On évalue à 2.600.000 francs (moyenne des douze dernières années) les pertes causées chaque année au Japon par les gelées tardives du printemps aux plantations de mûriers pour vers à soie. On connaît déjà au Japon le *Cudronia triloba*, le *Broussonetiâ*, un salsifis noir et une variété de pissenlit qui peuvent être ou qui sont quelquefois employés, mais ils ne donnent pas toute satisfaction. L'auteur et ses collègues ont parcouru plaines et montagnes de tout le territoire japonais où l'élevage du ver à soie est possible, en vue de rechercher les plantes que le ver à soie consomme volontiers. Ils ont remarqué 13 plantes qui remplissent cette condition. L'auteur donne les résultats qu'elles ont fournis en cours d'élevage dans les numéros 23 et 24 du *Bulletin de la Société séricicole du Japon*, des 1^{er} août et 25 décembre 1917.

Des 13 plantes qui ont été ainsi trouvées, 7 ont été immédiatement écartées pour diverses raisons, 3 sont réservées, 2 paraissent acceptables ; une seule, le *Lactuca brevirostris*, est parfaitement utilisable. M. FUMIJA explique en détail les expériences qu'il a faites pour déterminer son mode d'emploi.

Le *Lactuca brevirostris* (aki no nogeshi) est très commun au Japon. Il se

cultive très facilement, aussi bien en plaine qu'en montagne. Comme elle est couverte de feuilles bien avant les mûriers les plus hâtifs et craint peu la gelée, la généralisation de sa culture permettra très probablement de faire des élevages précoces sans courir les mêmes risques qu'autrefois.

Le développement des vers nourris avec cette plante a été légèrement retardé par rapport à celui de vers témoins nourris avec des feuilles de mûrier; leur mortalité est un peu plus élevée, ce qui est sans inconvénient puisqu'il suffit d'augmenter le nombre des graines soumises à l'éclosion, mais ceux qui ont survécu et sont mis ensuite au régime du mûrier présentent une mortalité plus faible; la récolte en cocons est un peu plus faible et le fil tout aussi beau; toutefois, les résultats inférieurs ne sont sensibles que si l'aliment nouveau est donné avant la troisième mue; avant la première ou la seconde, les résultats sont pratiquement les mêmes.

Dans le même ordre d'idées, le n° 22 (du 1^{er} mai 1917) de la même revue avait signalé la découverte, faite en Chine, par M. Itô, de la Compagnie Mitsui, de Yokohama, d'un mûrier hâtif qui s'est bien acclimaté au Japon et qui y a donné de bons résultats.

Aux essais, on a constaté que la feuille apparaît une dizaine de jours au moins plus tôt que celle des mûriers les plus hâtifs cultivés jusqu'à présent au Japon pour la nourriture des vers à soie. Cette feuille reste tendre même jusqu'à la fin de l'automne, époque à laquelle les vers l'acceptent encore.

Effets de la guerre sur la sériculture et l'industrie de la soie. — Dès 1914, la guerre européenne causa une diminution considérable de la vente des soies à l'étranger et cet article qui constitue une très forte fraction de l'exportation japonaise se trouva déprécié. Or, la sériculture est une occupation familiale au Japon; elle contribue à accroître notablement les revenus de la population des campagnes; c'est en quelque sorte l'élevage national, celui auquel tous s'adonnent dès qu'il est possible.

Pour éviter une crise et l'abandon d'une occupation rémunératrice, le Gouvernement prit de sages mesures dont les bons effets n'ont pas tardé à se faire sentir. Une sorte de consortium, la Compagnie impériale de Sériculture, fut créé pour l'achat et la vente des soies grèges; il devait en maintenir le cours aussi élevé que possible et constituer le cas échéant, de forts approvisionnements. Le Gouvernement lui fit une première avance de 5.000.000 yen, prélevée sur les fonds du Trésor. En conséquence, le prix de la soie, qui était descendu jusqu'à 700 yen par balle, se releva au-dessus de 800 yen et la situation continuant à s'améliorer, regagna peu à peu le même niveau qu'avant la guerre. D'autres avances furent faites dans la suite. Aujourd'hui, la situation est devenue extrêmement prospère: déjà, vers le milieu de mars 1916, la marque *shinshû* n° 1 était cotée 1.320 yen, soit 500 yen de plus que le cours moyen de 1915. En 1916, le consortium remboursait au Trésor 6.692.000 yen.

L'exportation de la soie grège a été, en 1916, en augmentation de 115 000.000 yen sur celle de 1915. C'est l'augmentation la plus importante qui ait été réalisée, pour cet exercice financier, sur les exportations; la plus

importante ensuite porte sur le cuivre qui n'est que de 22.000.000 yen. Cette augmentation remarquable est due principalement à l'activité du marché américain, au déclin de la production en France et en Italie et à l'activité de la reprise du tissage en Europe, par suite du manque de laine et de coton. C'est grâce au Japon que les tissus de soie n'ont pas augmenté de prix en Europe dans les mêmes proportions que les autres tissus. Cependant, les États-Unis, qui s'étaient enrichis pendant les premières années de la guerre européenne sont restés en 1916 comme en 1915 les plus forts acheteurs de ce produit. Ils ont absorbé 66 0/0 de l'exportation en 1915, 83 0/0 en 1916.

Appareil choisissant mécaniquement les cocons destinés au grainage. — En 1916, l'Association séricicole du Japon avait institué un concours pour l'invention d'un appareil destiné à classer les cocons en mâles et femelles, ces derniers étant seuls soumis au grainage. Vingt-sept appareils ont été présentés. Un premier prix et trois seconds prix *ex-æquo* ont été décernés. Le *Bulletin de l'association séricicole du Japon* (n° 22, du 1^{er} mai 1917) décrit les quatre appareils récompensés : ceux de MM. AOKI, MATAKEYAMA, OSAWA et TOMITA.

Le fonctionnement des quatre appareils est basé sur cette observation que le cocon mâle est plus léger que le cocon femelle. Il semble d'ailleurs impossible actuellement de reconnaître sûrement le sexe de la chrysalide autrement qu'en ouvrant le cocon c'est-à-dire en le détruisant.

L'appareil de M. Aoki, titulaire du premier prix, est extrêmement simple. Il consiste en un levier dont les longueurs de bras sont dans le rapport de 1 à 15. A l'extrémité du petit bras est suspendue une corbeille dans laquelle on dispose 15 cocons pris au hasard et représentant par conséquent un poids moyen entre celui de 15 cocons mâles et celui de 15 cocons femelles. Au bout du grand bras du levier est disposé un plateau articulé sur lequel on place successivement, un à un, les cocons à essayer. Le levier s'équilibre à vide au moyen d'un poids curseur. Selon que le grand bras de levier s'abaisse ou s'élève, son plateau bascule à droite ou à gauche et laisse tomber le cocon dans un compartiment ou dans un autre. Si le levier reste en équilibre, c'est-à-dire si le cocon est d'un poids moyen et, par suite, d'un sexe non connu, il suffit d'appuyer sur un bouton pour faire basculer le plateau en avant et faire tomber le cocon dans un troisième compartiment.

Les trois autres appareils primés sont beaucoup moins simples. Tous fournissent un classement des cocons suffisant pour les besoins de la pratique.

L'industrie de la taille du corail.

Un des effets inattendus de la guerre a été de déplacer vers le Japon une industrie, la taille du corail, qui, auparavant, était toute florissante en Italie. Avant le conflit actuel, le Japon exportait en Italie plus de la moitié du corail brut qu'il produisait ; en Italie, ce corail était taillé,

sculpté suivant la mode et le goût des différents pays consommateurs, puis expédié en Hollande, centre du commerce du corail taillé pour tous les pays occidentaux et l'Amérique. L'Italie était autrefois le seul pays producteur de corail brut de l'Europe et il s'y est formé toute une corporation de sculpteurs habiles qui a survécu aux bancs de coraux de la Méditerranée, aujourd'hui presque épuisés.

D'après un rapport du vice-consul des États-Unis à Nagasaki, résumé dans le *Journal of the Royal Society of Arts*, du 23 novembre 1917, la demande de corail travaillé en Europe a diminué graduellement depuis l'ouverture des hostilités ; de plus, le Japon s'est vu dans la quasi impossibilité d'expédier son corail brut en Italie. Pour ne pas laisser chômer ses pêcheurs de corail, le Gouvernement japonais a organisé la taille de ce produit dans les stations de pêche du pays : la chose a été très facile, car c'était faute de connaître la mode et les goûts occidentaux, et non par manque d'habileté professionnelle ni de goût artistique des artisans japonais, que les Italiens avaient conservé la suprématie dans une industrie qu'ils avaient créée en Europe.

Jusqu'ici, la taille industrielle du corail au Japon s'est limitée à la production de grains et de perles pour colliers, épingles à cheveux et peignes ornementaux pour femmes, ainsi qu'à la production des *netsuke*. Pour la production des grosses perles (de 12 à 18 millimètres de diamètre) vendues isolément, ou des petites perles, vendues enfilées sur un cordon de 75 à 100 millimètres de longueur, les Japonais étaient aussi habiles, si ce n'est plus, que les Italiens.

Grâce aux mesures qu'il a prises pour la vente, en Europe et en Amérique, du corail sculpté, le Gouvernement japonais pense pouvoir exporter après la guerre pour 35 millions de francs de corail travaillé par an, alors qu'il ne vendait que pour 500.000 francs de corail brut, la différence représentant la valeur de la main-d'œuvre artistique qui y aura été incorporée, main-d'œuvre dont les produits sont appréciés de plus en plus en Europe et aux États-Unis. De véritables centres de production, comptant chacun une vingtaine d'apprentis, ont été créés, par le Bureau Impérial des Pêcheries, à Gato (département de Nagasaki), où de nouveaux bancs de coraux très productifs ont été récemment découverts, ainsi qu'à Tosa, Satsuma et Miyazaki.

La pêche est strictement réglementée ; la production annuelle est d'environ 30.000 kilogr. Le corail le plus apprécié est le *kobe*, de couleur grenat clair, dont une perle vaut de 10 à 50 francs ; viennent ensuite le corail rose, le blanc, le rouge clair et le rouge foncé. La couleur du corail rouge foncé tire quelquefois sur le noir. C'est cette variété qui sert à la confection des bijoux de deuil, notamment des colliers à plusieurs rangs, avec cabochon, pour les femmes de la campagne, dans un grand nombre de provinces des Pays-Bas. Dans ce pays, le corail de toutes couleurs est resté fort en honneur. La France est peut-être le seul pays d'Europe où le corail ait complètement cessé d'être à la mode.

Étude des variations périodiques de la pression barométrique et du magnétisme terrestre. La fréquence des tremblements de terre.

Un humoriste a dit qu'il n'y a pas de science plus vaine que la séismologie puisqu'elle n'arrive pas à prévoir les tremblements de terre même quelques minutes avant qu'ils aient lieu (1). On aurait pu en dire autant de la météorologie, il y a un demi-siècle ; grâce à elle cependant, on peut aujourd'hui prédire les tempêtes et les orages quelques heures à l'avance et presque à coup sûr et on rend tout de même ainsi quelques services aux marins et aux cultivateurs. On en pourrait dire autant de la sociologie qui n'arrivera pas d'ici longtemps à prédire des cataclysmes comme la guerre qui désole l'Europe depuis 4 ans. Les savants japonais, dont le pays est si souvent désolé par les tremblements de terre et les terribles *tsunami* (raz de marée d'origine sismique), dans l'impossibilité où l'on est actuellement d'organiser une méthode quelconque de prévision des tremblements de terre, se contentent de les étudier quand ils ont lieu et, dans les intervalles de calme, de faire de la séismologie expérimentale et de mesurer toutes les caractéristiques physiques du globe terrestre. Ce travail est fastidieux, mais il fournit des tables cataloguées dont la consultation permet de tirer quelquefois des conclusions intéressantes, sinon la séismologie du moins d'autres sciences comme la météorologie, et d'en faire profiter le corps social.

Ce sont des travaux de ce genre dont M. TARADA rend compte dans le *Journal of the College of Science* (n° du 20 novembre 1917, article 1, vol. XLI et n° du 25 mars 1917, article 9, vol. XXXVII).

Les variations diurnes de la pression barométrique en un même lieu dépendent de plusieurs causes locales qui ne sont pas encore élucidées. M. Terada a trouvé qu'il existe une corrélation très marquée entre ces variations et la proportion des terres et des mers comprises dans une certaine zone autour des lieux examinés ; cependant, on observe des anomalies. Comme les lignes de fracture de la croûte terrestre et les régions sujettes aux grands séismes coïncident avec les grands plissements de la surface terrestre, cette remarque peut avoir une utilité concernant les tremblements de terre. M. Terada a trouvé aussi que la température

(1) Il convient de remarquer que les méthodes employées en séismologie, notamment au Japon et cela depuis des siècles, ont trouvé des applications qui permettent de déterminer de quelle manière il faut établir telle ou telle structure (maisons d'habitation, ponts, etc.) avec tels ou tels matériaux, pour résister le mieux possible aux secousses sismiques. En outre, des séismographes ont pu être modifiés, rendus transportables, pour pratiquer « l'auscultation » des ouvrages d'art et permettre de mesurer les efforts réels intérieurs des diverses parties d'un ouvrage d'art (ponts par exemple) sous l'action des forces extérieures, statiques ou dynamiques. La méthode, employée systématiquement par M. OMORI, dont les travaux paraissent dans le *Bulletin of the Imperial Earthquake Investigation Committee*, a permis d'apporter des modifications dans l'art de construire, d'entretenir et de conserver les ouvrages d'art, d'en réformer d'autres, reconnus trop faibles.

locale et la position géographique des lieux jouent un rôle important dans l'amplitude des variations observées. Il suggère une méthode qui permettrait, connaissant quelques données, de prévoir le tracé donnant les variations normales de la pression atmosphérique pendant un temps déterminé, mois par mois par exemple. Il ne semble pas qu'on puisse encore tirer quelque parti de l'observation de la pression barométrique en ce qui concerne la prévision des tremblements de terre.

M. Terada a cherché de même s'il existe une relation entre les tremblements de terre et les perturbations de l'aiguille magnétique. Il ne semble y en avoir aucune, mais des faits intéressants ont été mis en lumière sur l'influence du jour, de la nuit et de la température sur le magnétisme terrestre. M. Terada voit dans les courants électriques des hautes couches de l'atmosphère la cause probable des variations du magnétisme terrestre. L'observation et la mesure de ces variations pourraient donc renseigner sur les changements qui se produisent dans l'état physique de ces couches, ce qui est impossible avec les moyens dont la science dispose actuellement, sauf de manière sporadique au moyen des ballons-sondes.

On vient de découvrir récemment que ces patientes recherches, ces longues observations, lorsqu'elles s'étendent sur de nombreuses années ne sont pas sans intérêt au point de vue séismologique. Les catalogues relatifs à la mesure de l'attraction solaire et à ses variations, établis en Italie (catalogue des observations pendant 20 ans) et au Japon (catalogues de Milne, de 1885 à 1897) concordent pour faire ressortir qu'il y a des relations permettant d'estimer la vitesse d'accroissement des efforts intérieurs de la croûte terrestre qui produisent les tremblements de terre. Le calcul conduit pour l'Italie à prévoir que l'effort intérieur qui correspond à la limite de résistance du terrain, c'est-à-dire à un séisme est atteint 3 ans 1/2 après que cet effort intérieur était égal à 0. Au Japon, cette période est de cinq à six mois. C'est la première fois qu'on peut donner une approximation, très grossière il est vrai, du temps pendant lequel on doit se préparer à un nouveau tremblement de terre quand un autre a eu lieu. Ces conclusions ont été exposées dans un mémoire de M. OLDHAIN présenté à la Geological Society, de Londres, le 6 février dernier.

••

Avant de donner un aperçu des intéressants mémoires publiés dans le *Journal of the College of Science* et dans le *Journal of the Society of Mechanical Engineers*, depuis l'ouverture des hostilités en Europe, signalons quelques articles touchant le Japon industriel et savant parus récemment en France et aux Etats-Unis.

- **La formation des ingénieurs au Japon**, par HENRI CHEVALIER (*Bulletin de la Société des Ingénieurs civils de France* de mai 1917, p. 391-401. Communication faite dans la séance du 25 mai 1917). — C'est une sorte de complément de la discussion qui a eu lieu en 1916 et en 1917 à la Société des Ingénieurs civils de France sur l'enseignement technique et qui a eu

un si grand retentissement. La plupart de nos techniciens déplorent la longueur de la préparation scolaire de nos futurs ingénieurs et l'abus des études mathématiques dans l'enseignement qu'ils reçoivent. Il s'en faut de bien peu que l'enseignement donné aux futurs ingénieurs japonais ne soit conforme aux désirs de la plupart de ceux qui ont fort critiqué le mode de formation des ingénieurs en France. Tout en s'inspirant des meilleures méthodes d'enseignement technique en usage en Europe et aux États-Unis, le Japon forme ses ingénieurs d'une manière qui lui est propre et qui paraît répondre parfaitement à ses besoins. Le futur ingénieur se spécialise de bonne heure et doit exécuter de nombreux travaux pratiques. L'enseignement technique supérieur est donné presque exclusivement dans les universités. Cette façon de faire ne paraît pas enlever aux jeunes ingénieurs japonais le goût des recherches personnelles, comme le témoignent les nombreux mémoires qu'ils publient, après leur sortie de l'université.

The Japanese Chemical Industry. New Enterprises started in Japan since the Outbreak of the War (*Les industries chimiques du Japon. Nouvelles industries créées depuis le commencement de la guerre*) par H. NISHIDA (*Metallurgical and Chemical Engineering* du 1^{er} mai 1917, p. 505). Extrait du 1^{er} numéro d'un nouveau périodique (mensuel) japonais, le *Kwagaku hogei* (la Technologie chimique), Tôkyô, dont le rédacteur en chef est le professeur-docteur. H. Nishida de Tôkyô, publié, partie en anglais, partie en japonais (abonnement annuel, 3 yen 36 sen).

Dans le numéro du 1^{er} juin 1917, de *Metallurgical and Chemical Engineering*, p. 626, on trouvera un résumé des études parues en anglais dans les premiers numéros de la nouvelle revue japonaise. Il résulte de cet exposé que la guerre, en privant le Japon des produits chimiques qu'il importait d'Allemagne et en le transformant rapidement en un fabricant de matériel de guerre, l'a incité à développer plusieurs de ses industries chimiques qui languissaient et à en créer d'autres de toutes pièces. Il paraît avoir pleinement réussi car, non seulement, il n'aura plus recours à l'Europe pour la plupart de ses produits chimiques, mais il pourra continuer à en exporter à la cessation des hostilités. Les excellentes mesures prises par le gouvernement japonais ont contribué pour beaucoup à l'essor extraordinaire des industries chimiques.

Une autre industrie chimique, véritablement nouvelle a été créée au Japon, c'est l'électrochimie, favorisée d'ailleurs par l'existence de nombreuses chutes d'eau et d'installations hydroélectriques.

D'après le *Denkinotomo*, publication japonaise bimensuelle, l'industrie électrochimique a fait des progrès considérables dans ces trois dernières années. Avant la guerre, la valeur de sa production était si faible que, dans les statistiques officielles, on n'avait pas jugé utile de distinguer les produits de cette industrie de ceux de la grande industrie chimique. Cette distinction est aujourd'hui devenue nécessaire. En 1915, la valeur des produits électrochimiques a été de 61.600.000 yen; en 1916 de

117.27.211 yen. Celle de 1917 est évaluée à 300 millions de yen, mais des chiffres définitifs n'ont pas encore paru.

Pour la première fois, en 1915, le verre à vitres a été exporté du Japon ; il représente une valeur de 1.160.000 yen.

La guerre a contribué aussi à grossir l'exportation : du cuivre, du tungstène, de l'antimoine et du minerai de manganèse ; des fils électriques isolés, des objets d'aluminium, de cuivre et de laiton, du zinc, des articles nickelés, de l'étain en feuilles, de la ferblanterie, des bouteilles thermos (1), de la charpie et des bandes de pansement, des poudres métalliques, de l'acide acétique, du sulfate de cuivre, de l'iode raffiné, de la naphthaline, des gaz comprimés ou liquéfiés, de l'acide nitrique, des extraits tannifères, du minium, du cirage.

Japon. Concurrence aux produits allemands et austro-hongrois. Le marché japonais, ses conditions économiques, leur développement pendant la guerre. Extrait d'un rapport de M. A. VALENTINI, vice-consul, gérant du Consulat de France à Yokohama (dossiers commerciaux de l'Office national du Commerce extérieur, du 8 décembre 1917, 35 pages). — Etude fouillée, résultat d'une excellente documentation et de nombreuses enquêtes personnelles bien conduites. Monographie précieuse pour tous ceux qui sont ou qui voudraient entrer en relations d'affaires avec le Japon.

L'Industrie chimique de janvier 1918. Cette revue donne dans les pages de garde de ce numéro de courtes informations sur les industries chimiques de quelques pays étrangers. On trouve, traitées pour le Japon, les questions suivantes : Développement de l'industrie chimique au Japon (1913-1917), p. VIII ; — Le marché japonais, concurrence aux produits allemands, p. X-XVI ; — L'essor de l'industrie des matières colorantes au Japon, p. XVIII-XX ; — Le commerce extérieur du Japon, p. XX-XXII.

Chemistry in Japan (*La chimie au Japon*) (*Metallurgical au Chemical Engineering* du 15 avril 1918, p. 415). Cet article est le compte rendu d'une interview auprès du D^r ALCAN HIRSCH, de New-York, ingénieur-conseil d'une des nouvelles grandes fabriques japonaises de produits chimiques, la Compagnie japonaise pour la Fabrication des Matières colorantes, d'Osaka, la première en date, créée en 1916, sous les auspices du Gouvernement japonais, et aujourd'hui encore la plus importante. Elle compte 2.000 employés ou ouvriers.

Les autres sociétés sont, à peu près par ordre d'importance :

La Compagnie Mitsui, qui produit aussi des matières colorantes.

La Compagnie Sankyo, à Shinigawa, Tôkyô, qui fabrique surtout des produits pharmaceutiques, des médicaments et des drogues.

(1) Dès 1915, nos soldats ont pu acheter dans les petites villes de la zone des armées, le *kwairo*, la chaufferette de poche japonaise, et les boudins de charbon de bois spécial, qui la rendent si précieuse, en hiver, dans les tranchées, quand on ne dispose d'aucun moyen de chauffage. (Voir plus loin sa description, p. 52.).

Il existe en outre dix petites usines dont la fabrication se limite à celle de une ou de deux couleurs.

Il convient de remarquer que les trois grandes entreprises précitées ne se bornent pas à la préparation des produits courants et bien connus qui leur étaient fournis presque exclusivement par l'Allemagne, mais fabriquent aussi des produits nouveaux, répondant à leurs propres besoins qui, jusqu'ici, n'avaient pas reçu satisfaction; ces produits sont destinés exclusivement à la consommation extrême-orientale; telles sont certaines couleurs comme un noir direct Nippon, un bleu foncé Nissen, un indigo synthétique Nissen, un bleu direct Nippon, un noir Nissen. Les couleurs Nissen forment toute une gamme entièrement nouvelle, appartenant à un groupe chimique nouveau, et résultent de travaux de laboratoire exécutés exclusivement au Japon.

Il est à noter que les couleurs Nissen sont destinées à la consommation extrême-orientale. Elles sont fabriquées au Japon et sont destinées à la consommation extrême-orientale. Elles sont fabriquées au Japon et sont destinées à la consommation extrême-orientale.

LE KWAIRO

La chaufferette de poche japonaise

PAR

E. LEMAIRE

Bien que le froid soit encore assez loin de nous, peut-être n'est-il pas trop tôt pour faire connaître un petit appareil, de conception et de construction japonaises, très commode, peu coûteux, et dont l'emploi diminuera quelque peu les rigueurs de la mauvaise saison pour ceux qui, peut-être, devront passer encore un hiver sur le front.

Le *kwairo* (de *kwai*, intérieur du vêtement, et *ro*, âtre, foyer) est une chaufferette qui, comme son étymologie l'indique, peut se placer à l'intérieur des vêtements, dans la poche, ou entre la chemise et le chandail, par exemple, sans qu'une brûlure du corps ou des effets soit à craindre. Une fois chargée, elle dégage une douce chaleur pendant très longtemps. trois heures à l'air libre, cinq à six heures sous les effets, pour le modèle représenté sur la figure ci-jointe, qui mesure 7 centimètres sur 12 et 25 millimètres d'épaisseur.

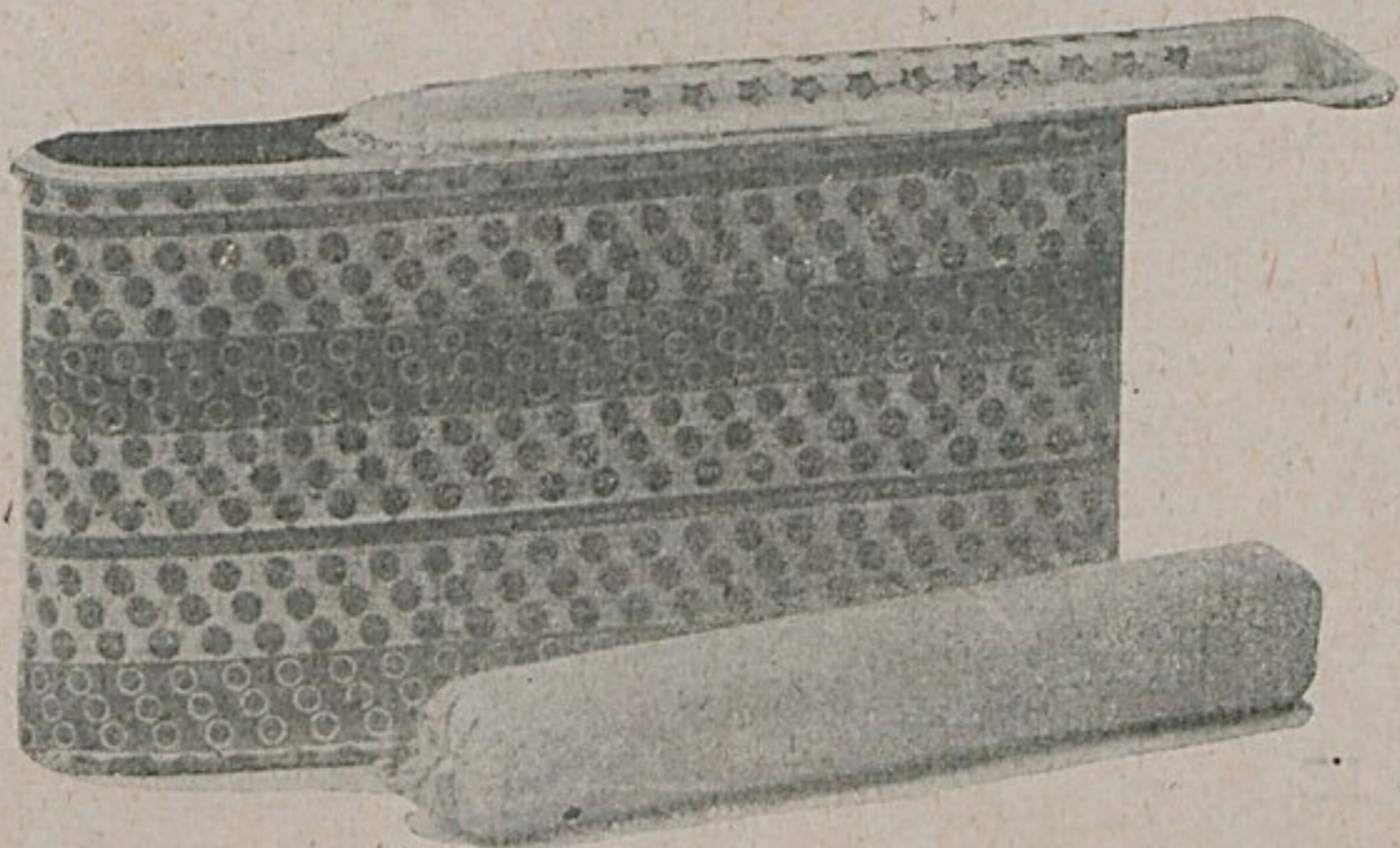
La chaufferette japonaise se compose d'une boîte de fer-blanc très mince, emboutie, affectant la forme d'un porte-cigares. Elle est pourvue d'un couvercle, coulissant à frottement dur entre deux glissières. Parois latérales et couvercle sont percés de petits trous nombreux. Le tout est recouvert, intérieurement pour le couvercle, extérieurement pour les autres parois, d'une toile de coton collée. Intérieurement, à mi-hauteur, la tôle des trous, au lieu d'avoir été enlevée entièrement, a été rabattue à l'intérieur, de façon à former une sorte de grill sur lequel on place, après en avoir allumé une extrémité, un petit boudin de papier bourré de charbon de bois en poudre. On pousse le couvercle à fond pour fermer la boîte hermétiquement.

Le *kwairo* vide pèse une cinquantaine de grammes, un boudin 3 à 4 grammes.

Dès 1915, nous avons trouvé cette chaufferette et ces boudins dans une petite ville du front de Lorraine où les troupes venaient au repos. Depuis, nous l'avons vue en vente dans plusieurs bazars parisiens; le prix en est maintenant très modique : 65 à 95 centimes pour la chaufferette, 20 ou 25 centimes pour le paquet de 10 boudins. Un marchand du centre de Paris nous a affirmé qu'il en avait vendu beaucoup pendant l'hiver 1916-1917. Ces prix sont beaucoup plus élevés qu'au Japon — au maximum

3^{sen}, le paquet de 10 boudins — où l'usage du kwairo, invention assez récente, s'est répandu rapidement dans ces dernières années.

Le kwairo réchauffe dans son lit l'enfant chétif, le malade, le vieillard frileux. Il a cet avantage sur la bassinoire ou la chaufferette européennes de consommer peu, de pouvoir être logé partout, de rester en place, appliqué contre n'importe quelle partie du corps, en particulier celles qui sont affectées de rhumatisme, contre lequel son emploi passe pour être souverain. Il prévient les crampes, et, posé sur le ventre, il apaise les coliques. Pendant l'hiver, pour ne pas trop souffrir du froid aux pieds, on l'emporte pour faire un long voyage en chemin de fer, et les mamans ont soin d'en pourvoir l'enfant frileux qui part pour l'école ou, pendant plu-



Modèle de Kwairo japonais vendu en France. Le couvercle est tiré en partie.
A droite, en bas, un boudin de charbon de bois spécial.

sieurs heures, il suivra la leçon du maître souvent dans une salle non chauffée. Le vêtement très ample du Japonais, ses *geta*, son attitude de repos facilitent grandement l'emploi du kwairo pour cet usage.

Les Japonais firent, dit-on, un grand usage du kwairo pendant la guerre de Mandchourie. Au début de la guerre actuelle, le gouvernement russe en avait importé un grand nombre pour ses soldats.

Le charbon des boudins ne doit dégager ni fumée, ni odeur; il doit brûler lentement, complètement, et jusqu'au bout. C'est Jokichi Yamazaki, de Tochigi (département de Shimotsuke), qui, en 1882, a trouvé le premier un charbon de bois satisfaisant vraiment à toutes ces conditions. Il est considéré comme l'inventeur du kwairo, et la fabrication des boudins est restée localisée dans son pays d'origine. Tout d'abord, elle fut familiale, mais la qualité du charbon de bois ayant baissé, en 1904, elle devint une entreprise dirigée par la municipalité de Tochigi, le travail étant confié aux orphelins et aux veuves de la guerre russo-japonaise. Puis des concurrents

surgirent. Aujourd'hui, tous se sont entendus pour former une sorte de trust et la qualité du charbon s'est fort améliorée. Les Européens peuvent donc acheter une marque quelconque de kwairo et de boudins : le charbon est toujours d'excellente qualité. A côté du texte japonais, l'emballage porte fréquemment des indications en anglais, langue dans laquelle le kwairo est devenu le chauffe-mains (hand-warmer). Le grand marché de kwairo se tient à Tôkyô et à Osaka. C'est de ces deux villes que nos missionnaires chrétiens au Japon l'ont apporté en France et l'y ont fait connaître.

En 1913, la production s'est élevée à 58.000 yen. La demande russe a accru la production ; elle était évaluée à près de 200.000 yen en 1916.

La fabrication du charbon de bois est restée quelque peu secrète ; chaque fabricant a son procédé, sa formule. Les matières premières sont variées : chènevotte, bois de mûrier, hôzu (*Broussonetia papyfera*, le mûrier à papier), les pousses sèches d'une espèce de bignonia, des coquilles de noix, des sommités de maïs. On carbonise tous ces produits, qui sont surtout des déchets sans valeur, dans de petites meules enterrées ; on pulvérise le charbon de bois ainsi obtenu dans un mortier, on y ajoute un peu de salpêtre et on remplit du mélange de petits sachets faits d'un papier spécial pour en confectionner les boudins dont on charge le kwairo. Ce mélange possède cette propriété que — nous avons fait l'expérience — même en atmosphère très confinée, la combustion est presque complète et dégage très peu d'oxyde de carbone ; si l'air fait par trop défaut, la combustion cesse. Le kwairo tout en fournissant le maximum de chaleur n'est donc pas malsain. La fabrication du charbon de bois spécial, à laquelle se livrent les paysans pauvres pendant les loisirs de l'hiver, fait plus que quintupler la valeur des matières premières, qui est insignifiante.



KILIN
(porcelaine Chine).

Le drame lyrique Japonais Le Nô

PAR

A. GÉRARD

Notre collègue, M. Gérard, ancien Ambassadeur de France à Tokio vient de faire paraître dans la *Revue des Deux-Mondes* une étude des plus intéressantes sur le Nô, le drame lyrique japonais « qui peut être assimilé à la tragédie grecque du temps de Périclès ou à la tragédie française du xvii^e siècle ».

Nos lecteurs nous sauront gré, nous en sommes certains, de pouvoir lire ci-après *in-extenso* le travail dont ils seront à même d'apprécier toute la délicatesse, mieux qu'une analyse succincte le leur aurait permis.

M. Gaston Migeon, dans le charmant ouvrage qu'il a publié, en 1908, sur le Japon, au retour de ce qu'il appelait ses « promenades aux sanctuaires de l'Art », a, le premier peut-être, osé mettre à sa place, c'est-à-dire à la première, la grande école de sculpture japonaise du x^e au xiii^e siècle, qu'il compare tout simplement aux grandes écoles de l'Égypte, de la Grèce, de l'Italie, de la France. — Un rang égal pourrait être sans doute légitimement attribué aux écoles de peinture japonaises du ix^e au xv^e siècle qui, dans la peinture religieuse, le paysage et le portrait, inspirées des maîtres chinois, forment une suite comparable aux œuvres de la première Renaissance italienne et française. — Mais il est une autre manifestation de l'art japonais qui soutient la comparaison avec les plus illustres modèles de l'art grec ou de l'art français : c'est, malgré la différence absolue des traditions, des sujets et de certains modes d'expression, le théâtre que je veux dire, et, dans ce théâtre, une forme de drame lyrique, avec musique instrumentale et vocale, déclamation et danse mimée, le Nô, qui, par l'inspiration religieuse dont elle émane, par la beauté de l'exécution, par l'influence exercée sur la vie intellectuelle et morale de la nation, peut être sans paradoxe assimilée à la tragédie grecque du siècle de Périclès ou à la tragédie française du xviii^e siècle.

C'est ce théâtre, cette forme du drame lyrique que je voudrais essayer ici de faire connaître, en m'aidant des remarquables travaux d'un de nos compatriotes, M. Noël Peri (1), membre de l'École française à Hanoï, qui a

(1) M. Noël Peri, « Études sur le drame lyrique japonais (Nô) », publiées dans le *Bulletin de l'École française d'Extrême-Orient* d'avril 1909 à décembre 1913.

joint à ses études du drame lyrique japonais la traduction de cinq de ces drames choisis parmi les plus caractéristiques de l'imposante série de cinq cents pièces dont se compose le répertoire aujourd'hui conservé des Nô. — Le Nô, né à l'ombre des temples bouddhistes, tout imprégné de l'enseignement de Çakya-Mouni, et le plus souvent composé par les bonzes eux-mêmes, a si bien interprété et traduit les sentiments profonds, l'âme même du peuple japonais, qu'aujourd'hui encore, malgré l'évolution des temps, il est resté l'expression fidèle et favorite dans laquelle le Japon se plaît à se reconnaître. Dans les fêtes qui, au moins de novembre 1915, ont célébré au palais de Tokyo le couronnement de l'empereur Yoshi-Hito, c'est par une représentation de Nô que s'est achevée l'auguste cérémonie du sacre. C'est dans la représentation ou la lecture de Nô que le Japonais se retrempe, comme à l'une de ses sources les plus pures. Il retrouve dans ce vieux théâtre, avec ses plus belles croyances et légendes, l'histoire de sa race, l'image ou l'inspiration de ses vertus, la poésie de son passé, l'éternelle leçon de chevalerie et d'héroïsme à laquelle il a toujours obéi. Notre grand et fidèle allié de la présente guerre pensera avec nous que ce n'est pas nous éloigner ou nous distraire des émotions et des devoirs de l'heure actuelle, que de chercher et de voir réapparaître dans quelques-unes des plus belles-œuvres de sa littérature dramatique la lignée des ancêtres dont il est le si digne descendant.

I

Le Nô est, comme la tragédie grecque et le « Mystère » français du moyen âge, né au temple ou dans les cloîtres, et de la même façon. Il fut tout d'abord le développement et comme l'annexe des chants, danses et chœurs qui accompagnaient la célébration des cérémonies religieuses. A ces chants, danses et chœurs primitifs, destinés à célébrer les dieux, la fondation des temples, le culte des ancêtres et des héros, se joignit, comme dans les « Mystères », une action, très simple au début, et dans laquelle n'intervenaient, de même que dans la tragédie grecque, que deux personnages, deux rôles, le « shite » (exécutant), à la fois chanteur et danseur, personnage principal, sur lequel repose la pièce, et le « waki » (adjoint), qui donne la réplique ou prépare la scène. Le « shite » et le « waki », les deux personnages uniques de l'action, sont comme le protagoniste et le deutérogoniste du théâtre grec, comme le héros principal et le confident de la tragédie française. Toute l'action est concentrée et ramassée en eux. Lorsque, plus tard, dans le Nô apparurent des personnages accessoires, par lesquels l'action se compliquait et s'animait, ces personnages ne furent cependant considérés et désignés que comme des adjonctions ou doublures (« tsure ») soit du « shite », soit du « waki ». En réalité, le Nô, dans son essence, ne comporte que le personnage en qui s'incarne et se résume l'action, et celui qui lui donne la réplique et se trouve sur la scène avec lui pour que l'action puisse apparaître et n'être pas réduite à un monologue. Encore dans le Nô l'action n'affecte-t-

elle pas le caractère qu'elle a peu à peu revêtu dans la tragédie grecque et la tragédie française. Elle demeure confinée dans deux modes d'expression : la déclamation lyrique et la danse mimée. Elle ne s'éloigne jamais à cet égard de son origine religieuse et du type quasi sacré auquel elle appartient.

La cérémonie religieuse primitive se composait de musique, surtout instrumentale, et de danse hiératique (1). Le Nô, en conservant la musique instrumentale et la danse, ajouta la déclamation lyrique et le chœur. Dans les premières œuvres, la musique instrumentale et la danse, ainsi qu'il était naturel, étaient la partie encore la plus développée et, en quelque sorte essentielle de la représentation. La déclamation lyrique et le chœur ne prirent que graduellement l'importance qu'ils finirent par acquérir, la danse restant, surtout pour la crise du drame et le dénouement, le mode principal d'expression. Après une première période assez longue, c'est aux XIV^e et XV^e siècles, c'est à l'époque des Ashikaga, sous le règne mystique et raffiné de ces Valois du Japon, que le Nô atteignit sa plus grande perfection littéraire et musicale. Écho des plus vieilles croyances, traditions et légendes de la race, il devint, par l'art des bonzes lettrés à qui sont dues les plus belles pièces, par l'inspiration profondément bouddhiste dont il est animé, le joyau de la poésie japonaise le chef-d'œuvre d'une littérature qui, dans aucun autre genre, n'a produit une expression aussi adéquate de l'art même du Japon. A partir de cette date du XV^e siècle le Nô, adopté à la cour des shoguns, comme dans les temples, cultivé par une élite d'artistes professionnels, qui se léguèrent de père en fils les traditions et secrets de leur art, ou par des amateurs épris de poésie, de musique et de danse, fut la distraction préférée ou plutôt le régal favori des esprits intruits et distingués qui trouvaient dans ce drame lyrique la somme et l'élixir de toutes les émotions esthétiques de leur race, de leur histoire, de leur religion même.

Bien que la plupart des Nô aient été composés aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles et que, depuis lors, la période de création ait été à peu près close, les siècles qui suivirent conservèrent le goût de cet art. Les représentations de Nô eurent, durant toute la dynastie des Tokugawa, un public de plus en plus nombreux, à mesure que se propageait l'étude et que se répandait la connaissance des œuvres et monuments du passé. Le grand développement que prit, aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'école des recherches archéologiques et historiques, la ferveur avec laquelle se ranima le culte de la foi et de la tradition nationales ne purent qu'étendre et aviver la faveur dont le Nô était l'objet. Si peut-être, lors de la révolution de 1853-1868, et pendant les quelques années où l'engouement du nouveau Japon pour l'Occident condamnait à un passager discrédit certaines formes, œuvres et institutions d'autrefois, le Nô parut provisoirement délaissé, il ne tarda pas, après une brève éclipse, à retrouver ses fidèles.

(1) L'ancienne musique (Bugaku) et la danse, originaires de l'Inde, de la Chine et de la Corée, ont dû, comme le pense le critique japonais Okakura (Kakuzo), avec les ballades épiques de l'époque de Kamakura et les scènes ou « mascarades » infernales de la période des Fujiwara, concourir à la formation des Nô.

Aujourd'hui le Nô est plus que jamais l'objet de prédilection du public cultivé. Les représentations de Nô sont assidûment suivies à Tokyo, à Kyoto et dans d'autres villes encore. Les éditions des vieux textes (paroles et musique) se sont multipliées, surtout depuis une dizaine d'années. Une librairie de Tokyo, la librairie Wanya, s'est spécialisée en ce genre. Une revue mensuelle, la *Nôgaku*, est, depuis 1902, régulièrement consacrée à tout ce qui concerne les Nô. Depuis l'année 1903 a été publiée une série d'albums contenant des reproductions photographiques de scènes de Nô, particulièrement les cinq écoles destinées à former les acteurs qui jouent le rôle principal (shite), à savoir les écoles Kwanze, Hôshô, Komparu, Kongô et Kita, rivalisent dans l'interprétation et la représentation du répertoire. A Tokyo même, à Kyoto, à Nara, ces écoles ont leurs théâtres ayant chacun leurs habitués et leur clientèle. Le grand temple shintoïste Yasukunijinska, élevé à Tokyo, sur la colline de Koudan, dans le voisinage de l'ambassade de France, contient, dans un bâtiment annexe, une grande salle, la Nô-Gaku-Dô, spécialement consacrée à la représentation des Nô par les acteurs des diverses écoles.

C'est là que j'ai, de 1907 à la fin de 1913, aidé de savants interprètes, tels que M. Noël Peri, dont j'ai déjà mentionné les travaux, et M. le commandant Raymond Martinie, attaché naval de notre ambassade, et l'un des maîtres les plus experts de la langue japonaise, entendu et vu une série de Nô, les plus intéressants, les plus caractéristiques, ceux aussi qui sont le plus souvent donnés et qui ont la faveur du public. Je n'oublierai pas les heures vraiment exquisées passées dans cette annexe du temple de Koudan et les sensations d'art que j'ai partagées là avec un auditoire recueilli qui suivait sur le texte la représentation des vieilles pièces, qui savait par cœur les beaux passages, hochait la tête à l'audition des principaux morceaux de musique instrumentale et admirait en connaisseur les pas mimés et rythmés des danses hiératiques.

II

La scène sur laquelle se jouent les Nô n'était à l'origine, qu'une simple estrade couverte destinée à la danse (butai). Elle s'est un peu agrandie et étendue au xv^e siècle, mais en gardant la simplicité rude et nue qui lui convient si bien et qui, comme le décor sommaire de l'ancien théâtre shakspearien, laisse une ample et heureuse place à la liberté de l'imagination.

La dite scène, construite en bois, s'élève d'ordinaire au milieu d'une cour carrée, dont deux ou trois côtés sont occupés par les loges des spectateurs. Elle est elle-même carrée, de cinq mètres et demi environ sur chaque côté, et de deux pieds à peu près au-dessus du sol. Aux quatre angles, de fortes colonnes de bois soutiennent une toiture, également de bois, et qui a la même forme que celle des temples bouddhistes, mais sans ornements, sans tenture et sans plafond. Au fond de la scène est un arrière-plan (kôza) d'un mètre quatre-vingts, qui forme la paroi de clôture

et sur le milieu duquel est figuré un vieux pin aux branches éternellement vertes. A la limite de cet arrière plan et de la scène proprement dite, se placent, assis à la manière turque ou japonaise, les trois ou quatre instruments, à savoir, et dans l'ordre, le flûtiste, le petit tambourin, le grand tambourin, le tambourin à baguettes, — A droite, le long de la scène et de plain-pied avec elle, s'assied sur une sorte de balcon d'une largeur de 90 centimètres, le chœur, formé sur deux rangs, qui entre par une petite porte basse s'ouvrant sur une paroi latérale où est peint un bouquet de bambous. — A gauche, de l'extrémité de l'arrière-plan ou kôsa, part une galerie de même largeur (1 m. 80) et d'une longueur de 3,5 ou 7 ken (5 mètres et demi, 9 mètres, 12 mètres et demi), dénommée le « pont » (hashi gakari), et se dirigeant de biais vers le foyer des acteurs que ferme un rideau de soie. Devant ce pont sont plantés trois jeunes pins. C'est la route par laquelle entrent et se retirent, d'un pas toujours très lent et très mesuré, les acteurs. Parfois certaines parties du Nô sont jouées sur ce pont qui devient ainsi comme une seconde scène reculée et, à distance forme perspective.

Tel est le cadre sévère auquel la scène se réduit et où n'apparaît que le pin vert de la paroi du fond. Dans quelques pièces figurent des fragments réduits et stylisés de décors : la cloche du temple de Miidera, réduite à une sonnette, le chariot du Nô intitulé « Matsukaze » qui n'est qu'un jouet d'enfant, les cèdres du Nô « Miwa » symbolisés par deux branches de quelques centimètres, un temple représenté par un cadre de deux pieds d'où partent quatre montants supportant un petit toit en chaume. — Le décor, architecture ou paysage, est, non pas dans des objets matériels, mais dans les vers mêmes du poète et dans la musique qui excellent à rendre, par la description, la suggestion, l'onomatopée, l'illusion merveilleuse de la parole et du son, la splendeur des architectures ou l'âpreté des déserts, les aspects variés des saisons, les bruits du vent, le voyage des pèlerins, la furie des batailles. C'est la nudité même de la scène qui laisse à la puissance du vers et de la musique, à la magie du poème et de la légende, à l'infini de la méditation et du rêve, l'horizon sans limites, l'espace sans obstacles. « Le court drame épique qui constitue le Nô, écrit Okakura, est remplie de sons demi-articulés. Le soupir du vent à travers les branches des pins, le bruit de l'eau qui tombe, le tintement des cloches éloignées, les sanglots étouffés, le fracas de la guerre, l'écho du tisserand frappant l'étoffe neuve contre le métier de bois, le cri des grillons, toutes ces voix multiples de la nuit et de la nature s'y font entendre. Ces obscurs échos de l'éternelle mélodie du silence peuvent sembler étranges ou barbares. Ils n'en sont pas moins la marque d'un grand art. Ils ne nous laissent pas oublier un moment que le Nô est un appel direct de l'esprit à l'esprit, le mode par lequel la pensée sans parole va de l'acteur lui-même à l'âme diffuse et sans organe de celui qui l'écoute. »

L'acteur principal, le « shite », a le plus souvent, comme le protagoniste de la tragédie grecque, un masque. C'est la façon de donner au personnage plus de généralité, d'ampleur et de mystère. Les masques de Nô, qui étaient faits d'abord de sciure de bois agglomérée et recouverte d'une

couche de laque, furent ensuite sculptés sur bois et devinrent de véritables œuvres d'art. Les musées, les trésors de temples, les collections privées en possèdent de très beaux et intéressants modèles. Ces variétés de masques étaient, d'ailleurs, assez nombreuses, (un critique en énumère jusqu'à 70), mais se ramenaient en somme, à quelques types : le démon, le vieillard, la vieille femme, la jeune fille, le moine, le guerrier, etc. — Les costumes de Nô, surtout ceux du « shite », et particulièrement ceux qui sont revêtus pour la danse, sont riches et d'une ornementation aussi artistique que variée. Le style en est le plus souvent emprunté aux anciens vêtements de cour. Le sabre en est, d'ordinaire, l'ornement, mais aucune autre pièce d'armure. Pour figurer le combat, les acteurs rabattent la partie supérieure du vêtement et dégagent les bras; ils se ceignent la tête d'une étroite bande d'étoffe nouée par derrière, et dont les extrémités retombent dans le dos. — Les rôles féminins sont, comme dans tout le théâtre japonais, joués par des hommes. Le costume consiste dans une sorte de robe de chambre, ouverte sur la poitrine, ornée de fort belles broderies, et serrée à la taille par une cordelette qui la fait légèrement bouffer dans le dos. L'acteur masqué porte une perruque dont les cheveux, séparés par une raie au milieu, descendent autour de la tête, de façon à encadrer le masque. Un ruban enserre la perruque à la hauteur du front et se noue par derrière, tandis que les deux extrémités pendent jusqu'au milieu du dos. Les Nô comportent assez souvent des rôles d'enfants.

M. Noël Peri a analysé et défini avec une extrême précision les différentes formes, chants et musique, paroles, danses, dont le Nô se compose et qui, concurremment ou par succession, servent d'expression à l'action. Il y a en effet, une grande régularité, une rigueur presque rituelle dans la concurrence ou la succession de ces diverses formes, le Nô étant ordonné et s'exécutant avec une constance et une uniformité liturgiques, comme une sorte de messe ou d'office. — Les formes chantées sont au nombre de neuf : le « shidai » (introduction ou prélude, qui expose le sujet de la pièce); l'« issei », qui est l'« andante » mélodique du premier rôle; l'« uta » et le « sashi », récitatifs destinés à exprimer les sentiments des personnages ou la marche de l'action; le « kuri », le « kuse » et le « kiri » morceaux exécutés par le chœur au commencement, au milieu et à la fin du drame; le « rongi », qui est le dialogue alterné entre le protagoniste et le chœur au moment le plus pathétique de l'action; le « waka » morceau final du protagoniste après l'exécution, par lui, de la danse qui marque et constitue le dénouement. — Les formes parlées sont au nombre de quatre : le « nanori », qui est la présentation par laquelle les personnages se nomment et se font connaître eux-mêmes; le « mondô » ou dialogue; le « yobi-kake » (appel adressé de loin à un personnage en scène); le « katari » ou récit qui s'intercale dans le dialogue. — La danse enfin et la mimique ont une importance toute particulière : c'est la danse qui marque les étapes et progrès de l'action et qui, invariablement, en constitue le dénouement. Tous les mouvements en sont décomposés et réglés d'une façon minutieuse. Les danses dont il s'agit sont plutôt, d'ail-

leurs, des attitudes, des rhythes lents, les gestes mesurés et presque compassés d'une mimique quasi sculpturale et plastique. Mais chacune de ces attitudes, chacun de ces gestes est un des moments essentiels de l'action du drame, dont les parties chantées et parlées ne sont guère que le prélude, l'accompagnement ou le commentaire. Le Nô est, à cet égard un ballet sacré dont la poésie et la musique doivent être considérées surtout comme les deux auxiliaires. C'est vers la danse finale que tout le drame converge : c'est en elle qu'il a sa crise et sa solution.

D'après sa structure générale et qui confirme bien le rôle prépondérant de la danse, le Nô se divise en deux parties : l'une, d'exposition dans laquelle le protagoniste ou « shite » est principalement diseur et chanteur ; l'autre d'action, dans laquelle il est plus strictement danseur. — Le plus souvent cette division du drame est marquée extérieurement par le changement de costume du « shite », qui, lorsqu'il va danser, c'est-à-dire lorsque le drame approche de la crise, revêt un vêtement nouveau, plus somptueux ou plus symbolique. Ce changement se fait sur la scène même, à l'arrière-plan, et sans interruption de la pièce.

Les Nô enfin, selon la nature des sujets qui y sont traités, ou selon le programme adopté pour leur exécution, se répartissent, soit en quatre, soit en cinq ou six classes. — Il y a, d'après le genre des sujets, quatre classes de Nô : les Nô de divinités ou choses divines (kami-nô), mettant en scène des légendes mythologiques ou des légendes relatives à un temple, à sa fondation, à la divinité qui y est honorée ; les Nô de souhaits heureux (skûgen-nô) destinés à louer et honorer un grand personnage et avant tout l'empereur ; les Nô d'apparition (yûrei-nô ou seirei-nô) où figurent, en dehors des dieux et des génies, les mânes ou des esprits d'animaux, de plantes, de fleurs ; les Nô d'actualités (genzainô), représentant des scènes anciennes, plus ou moins historiques, ou même demi-légendaires, et des scènes de mœurs accomodées au goût de l'époque. — En ce qui concerne le programme d'exécution des Nô, l'usage avait prévalu, et s'est conservé, de composer chaque spectacle d'une succession de cinq pièces appartenant chacune à une classe différente. Les cinq classes entre lesquelles, sous cet aspect, se distribuent les Nô, sont, suivant la formule classique, « jin-dan-jo-kyô-ki » (dieu, homme, femme, folie, démon,) selon que le personnage principal de la pièce est une divinité, un homme (héros ou guerrier), une femme (ou l'esprit d'une morte ou un esprit apparaissant sous une forme féminine), un fou ou une folle, un démon (esprits violents, mânes irrités, etc.). Une sixième classe, ne figurant au programme qu'en des occasions particulièrement solennelles, est celle des « souhaits heureux » (shûgen-nô) citée ci-dessus, et qui est spécialement dédiée à la célébration et à la louange d'un grand personnage, notamment de l'empereur.

Entre les différents Nô se placent, au cours de la représentation, des intermèdes comiques (kyôgen), dont le but est de détendre l'esprit du spectateur et de le laisser reprendre haleine. Les kyôgen, très courts, sans prétention, et d'une gaieté facile, sont joués par des acteurs spéciaux, sans masques et sans intervention de l'orchestre ni du chœur.

III

Parmi les cinq cents Nô qui se sont conservés et les cent vingt-cinq que les diverses écoles exécutent encore aujourd'hui, M. Noël Peri en a choisi et traduit cinq, un de chacune des classes ou catégories ci-dessus décrites. Il nous offre ainsi, dans la série de ces cinq pièces, le type et le modèle d'une de ces journées de Nô qui commencent à sept heures du matin pour se prolonger jusqu'à trois heures de l'après-midi, ou à quatre heures du soir pour s'achever vers minuit.

Nous voici dans la salle annexe du temple de Koudan où j'avais l'habitude de me rendre. L'auditoire est assis sur les nattes de riz, dans les petites loges ou « boxes » où peuvent tenir six à huit personnes. Sur la scène de bois, où il n'y a d'autre décor que le pin vert ornant la paroi du fond, les quatre instrumentistes sont installés. Les huit choristes viennent d'entrer par la petite porte basse où est peint un bouquet de bambous. Les premiers sons de l'orchestre se font entendre. Le « waki » (deutéragoniste) et deux « waki-tsuro » (compagnons ou doublures) font leur entrée en costume de pèlerins et tenant l'éventail à la main. La première pièce qui s'ouvre ainsi appartient à la série des divinités ou choses divines (kami-nô). C'est le Nô d'*Oimatsu*, c'est-à-dire du Vieux-Pin vénéré comme arbre sacré dans l'enceinte du temple d'Anraku, à Dazaifu, province de Chikuzen, dans l'île méridionale de Kyûshû. Le Vieux-Pin et le temple même d'Anraku sont dédiés à la mémoire du grand lettré et homme d'État Sugawara-No-Michizane, qui vécut de l'année 845 à l'année 903 de notre ère, qui fut ministre de droite des empereurs Uda et Daigo, et qui, par une intrigue de la puissante famille des Fujiwara, fut destitué, chassé du palais impérial, dépouillé de ses biens et exilé à Dazaifu. Michizane, au moment où il s'éloignait du palais et où il quittait sa propre maison, dit adieu à ses fleurs et surtout au grand prunier rose qui était la gloire et la joie de son jardin. Cet adieu consista en une courte poésie que, selon l'usage, il suspendit, en partant, à l'une des branches du prunier regretté :

Sous la brise d'Est,
Brillez de tout votre éclat
O fleurs de prunier ;
Bien que n'ayant plus de maître,
N'oubliez pas le printemps !

Parvenu au lieu de son exil, Michizane se retira en un petit temple où il vécut dans l'isolement et mourut au bout de deux ans. A peine Michizane était-il mort que de terribles punitions et vengeances s'exercèrent sur la famille impériale et sur le clan des Fujiwara qui l'avaient injustement digracié et persécuté. Tous ses persécuteurs périrent, l'un après l'autre, en quelques années, de mort violente. La foudre tomba sur le palais et y mit le feu. L'iniquité des persécutions dont Michizane avait été victime étant ainsi démontrée et son pouvoir surnaturel établi, la mémoire et les

mânes de l'exilé furent réhabilités, puis devinrent bientôt l'objet d'une légende, d'un culte. Michizane divinisé fut adoré d'abord comme le terrible dieu du tonnerre, puis comme une incarnation bienfaisante de Monjû ou de Kwannon. Un temple lui fut élevé à Ankaru, puis un autre au Nord-Ouest de Kyoto, dans la plaine de Kitano, en un point où dans l'espace d'une nuit un bois de pins avait poussé miraculeusement. Ce temple subsiste aujourd'hui, dédié, sous le nom de Temman-Daijizai-Tenjin, à Michizane, qui est adoré comme le dieu des ministres et des lettrés et dont en souvenir de sa poésie d'adieu, la fleur de prunier est considérée comme l'emblème. Dans la légende, un prunier-rose du jardin de Kyoto était représenté comme s'étant envolé pour retrouver à Ankaru les pins entourant le temple. Le Prunier-Volant et le Vieux-Pin devinrent ainsi comme l'image et le symbole du culte rendu à Michizane et comme le dieu lui-même. Comme Michizane était le dieu des lettrés, le prunier devint l'emblème des lettres elles-mêmes, et comme le prunier est un arbre de printemps, c'est au printemps qu'était célébrée la fête du temple, et c'est au printemps aussi que doit être joué de préférence le Nô d'*Oimatsu* (ou, pour traduire littéralement, du Pin qui suit).

Le Nô d'*Oimatsu* est d'une ordonnance simple et classique. Des voyageurs se présentent devant le temple d'Ankaru, le Vieux-Pin et le Prunier-Rose, pour honorer le dieu et pour interroger les gens du pays sur l'origine du temple. Dès jardiniers, gardiens des deux arbres, leur répondent. Le chœur décrit le temple, les arbres et explique le sens profond de la légende. Un paysan rappelle dans un récit (katari) l'histoire de Michizane, de ses malheurs, puis de sa réhabilitation et de sa divinisation. Le gardien du Vieux-Pin, qui jusque-là était apparu en vieillard, se découvre alors comme le dieu lui-même. Il apparaît portant la coiffure et le masque réservés aux dieux, le grand pantalon évasé, la tunique aux larges manches, et tenant à la main l'éventail hiératique vert et or. Il commence à ce moment la danse sacrée, tout en chantant avec le chœur l'éloge du Vieux-Pin et en célébrant les vertus et la gloire de l'Empereur avec lequel, par la force du « karma » bouddhique, l'âme de Michizane s'est reconciliée.

Le chœur avait, dans la première partie, chanté la vertu, l'âme des plantes :

Sont-elles vraiment privées d'âme.

Les plantes, comme on le dit ?

Les obligations de la vie, en ce monde d'illusion,

Elles les connaissent, oui, elles les connaissent.

Entre tous les arbres, le pin et le prunier

De Tenjin furent les plus chéris ;

Et le Prunier rose et le Vieux-Pin

Sont devenus les dieux des chapelles de ses temples.

Le chœur et le shite lui-même rappellent ensuite que le pin éternellement vert est la constance et la force, que le prunier est le printemps, la poésie et aussi le Japon même, l'ancien nom du Japon, « Shikishima », et

le nom de la poésie, « voix de Shikishima », se confondant en Michizane-Tenjin, protecteur des lettres.

L'inspiration bouddhiste et la légende nipponne se rencontrent ici pour célébrer l'âme des plantes et y retrouver tout ensemble Bouddha, la poésie et l'apaisement par le « karma » des mânes irrités et de la vie persécutée de Michizane. Plusieurs « motifs » se mêlent ainsi, comme l'aime l'esprit raffiné des lettres et des spectateurs japonais, et contribuent à donner au drame lyrique plus de prise sur l'âme du public. En même temps que le moine, auteur et poète du drame, y introduit, avec l'histoire et la légende de la fondation d'un temple, un des enseignements de la doctrine bouddhiste, il y insère, comme lettre, maintes réminiscences des livres classiques de la Chine ou des anciennes poésies japonaises; il y ajoute enfin, comme musicien et chorégraphe, les effets puissants de la mélodie descriptive ou évocatrice et de la mimique rythmée. Il y a là une plénitude d'émotions et sensations qui se multiplient, se fortifient les unes les autres et forment un intense *crescendo*. Lorsque l'orchestre entame, à l'heure de la crise et du dénouement, les premières notes de la danse finale le spectateur est dans l'état d'âme recherché et voulu par l'artiste comme par lui-même et dont le caractère est en ce sens, à ce degré, presque aussi religieux qu'artistique.

IV

La seconde pièce inscrite maintenant sur le programme et qui appartient à la série des apparitions d'hommes, surtout de guerriers (« shuramono »), est le célèbre Nô d'*Atsumori*, dans lequel l'esprit d'*Atsumori*, jeune guerrier de la famille des Taira, apparaît à son ancien adversaire Kumagai no Jirô Naozane, du clan des Minamoto, qui l'a tué dans la bataille du défilé de Suma et qui, par chagrin et remords, s'est retiré dans un couvent où il est devenu le moine Rensei.

Cet épisode de la lutte acharnée des Taira et des Minamoto qui se disputèrent le pouvoir au XII^e siècle avant l'établissement du shogunat de Ekamamura, est l'une des histoires ou légendes favorites du Japon. Les deux héros qui y figurent, le prince *Atsumori*, provoqué au combat par *Kumagai* qui, après avoir tranché la tête de son jeune ennemi est pris de pitié, de repentir, et consacre sa vie à l'expiation, sont également chers à l'imagination japonaise, aussi éprise du courage et de l'héroïsme que touchée de l'esprit de miséricorde et de pitié. Le thème prêtait à l'exaltation des sentiments les plus élevés de l'âme humaine et servait à illustrer de la façon la plus émouvante la doctrine bouddhiste du « karma », c'est-à-dire de cette loi de compensation et de responsabilité selon laquelle deux existences sont comme rivées et enchaînées l'une à l'autre pour leur mutuelle rédemption et leur commune ascension vers la paix finale du Nirvana.

Au début du drame, *Kumagai*, devenu le moine Rensei, et qui fait son entrée en costume de bonze voyageur, un rosaire à la main et l'éventail

passé dans sa ceinture, annonce son intention de se rendre à Suma et Ichino-Tani où à eu lieu la bataille, et d'y prier pour la délivrance de l'esprit et de l'âme du jeune Atsumori qu'il a tué :

Puisque ce monde n'est qu'un songe, s'en réveiller
Et le rejeter, c'est être dans le réel.

Arrivé au lieu de son pèlerinage, il rencontre sur la scène deux faucheurs portant sur l'épaule un bambou auquel sont attachées des herbes. L'un des faucheurs, le personnage principal (« shite »), qui n'est autre que l'esprit du jeune Atsumori, joue de la flûte, de cette flûte dont il avait joué pendant sa vie, au moment même de la bataille où il périt, et qui fut retrouvée sur son corps dans un fourreau de brocart.

Aux sons de la flûte des faucheurs se mêle
Le souffle du vent qui passe sur la lande.
C'est l'heure du retour, à la tombée du soir,
Au bord de la mer de Suma, bien court, hélas ! est le chemin.
Qui mène à ma maison et en ramène,
S'enfonce dans la montagne et ressort sur la grève ;
Et de ma triste vie tristes sont ici les labeurs.

[Cette déclaration mélancolique est appuyée, en sourdine, par le chœur, et, aux passages les plus émus, par la flûte et les tambourins de l'orchestre.]

Le moine Rensei qui naturellement n'a pas reconnu, sous l'habit du faucheur, l'esprit d'Atsumori, s'étonne qu'un homme de cette condition joue si bien de la flûte, et d'une flûte si précieuse. A quoi le « shite » répond, avec l'accompagnement de l'orchestre, du chœur et de Rensei lui-même qui joue le rôle de deutéragoniste ou « waki ».

LE SHITE. — La flûte des faucheurs, le chant des bûcherons, ont pris place dans les vers des poètes et sont célèbres dans le monde. De notre flûte de bambou si vous croyez entendre les sons, ne vous étonnez point. La flûte des faucheurs.

LE WAKI. — Le chant des bûcherons.

LE SHITE. — Sont comme une musique qui accompagne la traversée de ce monde d'illusion.

LE WAKI. — Et le chant !

LE SHITE. — Et la danse !

LE WAKI. — Et la flûte !

LE SHITE. — Et la musique.

LE CHOEUR. — Sont passe-temps que chacun choisit à son gré.

Mais comme le moine demeure surpris que les autres faucheurs soient partis, et que le « shite » seul soit resté, celui-ci ajoute :

Quelle en est la raison ? dites-vous. Parmi les vagues du soir,
Je suis venu écouter une voix qui reconforte.
Veuillez faire pour moi les dix prières.

[Ce sont les dix prières qui composent l'invocation à Amitabha Buddha].

Le moine se déclare prêt à faire les dix prières, mais, au moment où il demande au « shite » qui il est, et où le « shite » répond :

A vous dire vrai, je suis un parent d'Atsumori,

sa forme disparaît et s'évanouit. Le moine interroge alors un passant, un paysan qui, dans un long récit, lui raconte la bataille de Suma, le combat entre Kumagai et Atsumori, et la mort de ce dernier.

Ici s'ouvre la deuxième partie. Tandis que le moine, accomplissant les rites, se met en prière, l'esprit d'Atsumori portant le masque de jeune homme et le chapeau de cour noir, les cheveux longs tombant sur les épaules et dans le dos, le sabre passé dans la ceinture et l'éventail à la main, le bras droit dégagé de la manche et la partie droite du vêtement ramenée en arrière dans l'attitude du combat, s'avance sur le devant de la scène. Il revit dans sa marche et dans son geste la bataille de Suma.

Au rivage d'Awaji.

Passent et reviennent les oiseaux de mer ; à leurs cris je m'éveille.
C'est pour détruire enfin la chaîne du karma de ma vie que j'apparais ici.

Et le miracle s'accomplit : par les prières du moine Rensei et l'effort d'Atsumori, la réconciliation se fait entre le meurtrier et sa victime.

LE WAKI (Rensei). — Autant que la mer sous la grève rocheuse,

LE SHITE (Atsumori). — Fût-il profond, le péché est expié et retiré de l'abîme.

LE WAKI. — L'être devient Buddha, et la cause de sa délivrance.

LE SHITE. — C'est le mérite d'une autre existence. Aussi,

LE WAKI. — Autrefois ennemis,

LE SHITE. — Maintenant, au contraire,

LE WAKI. — En vérité par la loi,

LE SHITE. — Nous sommes devenus amis.

Et, dans un dialogue admirable auquel le chœur se mêle, le moine Rensei, l'esprit d'Atsumori et le chœur évoquent les souvenirs de la veille et du jour même de la bataille, de la flûte de bambou dont Atsumori tirait encore des sons le soir qui précéda sa mort, et de la lutte qui le lendemain s'engagea.

Nous voici à la crise du drame et à la danse qui sera le dénouement. — L'orchestre s'anime, la flûte, évocatrice de la flûte même d'Atsumori, y fait entendre ses cris perçants, l'esprit d'Atsumori entame la danse symbolique de la bataille, que le chœur accompagne de ses chants.

LE SHITE (Atsumori). — Et voila que, la nef impériale les précédant,

LE CHOEUR. — Le clan tout entier a mis ses bateaux à la mer.

Ne voulant pas rester en arrière,

Atsumori accourt au rivage,

Mais la nef impériale et les barques des soldats sont déjà loin.

LE SHITE. — N'ayant pas d'autre ressource, Atsumori pousse son cheval dans les flots.

Son aspect trahit un trouble extrême. Mais, à ce moment,

LE CHOEUR. — Derrière lui Kumagai no Jiro Naozane,

Ne voulant pas le laisser échapper, accourt à sa poursuite, Atsumori

Alors fait retourner son cheval.

Parmi les heurts des vagues, il tire son sabre ;

On le voit frapper deux fois, trois fois ; puis sur leurs chevaux

Ils se saisissent à bras le corps ; et sur la lisière où viennent

Battre les flots, ils tombent l'un sur l'autre. A la fin,

Atsumori est frappé et meurt. De la vie qu'il a perdue

Le karma, d'un tour de sa roue, les remet en présence.
« Mon ennemi, le voilà ! » crie-t-il, et il veut le frapper. Mais
Celui-ci, readant le bien pour le mal,
Récite les invocations rituelles, et grâce à ses prières,
Finalement ensemble ils renaîtront
Sur le même lotus. Non, le moine Rensei
N'est pas son ennemi,
Ah ! daignez encore prier pour ma délivrance !

L'esprit d'Atsumori, dans le pays rythmé de la danse, avait marché le sabre haut, sur le moine, frottant son rosaire entre ses mains étendues. Le « Karma » agissant, il recule, retombe, puis, jetant son sabre, et, les mains jointes dans l'attitude de la prière, se tourne vers le moine pendant le chant du dernier vers. — Tous deux, la victime et son meurtrier, sont désormais réunis, et, selon la magnifique expression bouddhique, renaissent sur le même lotus.

V

Après un court entr'acte pendant lequel, et pour detendre l'esprit et l'âme des spectateurs est joué un intermède comique (kyôgen), — une nouvelle introduction instrumentale retentit. C'est le troisième Nô qui commence, le Nô appartenant à la classe des pièces dont le héros principal est une femme (kazura-mono), l'esprit d'une morte, ou un esprit apparaissant sous une forme féminine.

Le Nô de cette série, ici représenté, est le Nô de Sotoba-Komachi, *Komachi au stupa*, c'est-à-dire de la poétesse du ix^e siècle, célèbre par sa beauté et son talent, mais aussi par ses malheurs, et qui, après une jeunesse brillante, et pour avoir, par sa coquetterie et ses cruautés, réduit au désespoir et à la mort un de ses amants passionnés, le noble général de Fukakusa, tombe elle-même dans l'abandon et la misère, est contrainte à mendier et expie par la folie les fautes qu'elle a commises.

Le principal personnage, le « shite », est la poétesse elle-même, Ono no Komachi. — Des moines bouddhistes du monastère du Koyasan, qui font un pèlerinage aux sanctuaires et shintoïstes, rencontrent dans le bois de pins d'Abeno, du pays de Settsu, une vieille mendiante qui, lasse, s'est assise sur ce qu'elle a cru n'être qu'un tronc d'arbre mort, mais qui, comme les moines le découvrent, est un « stupa », à savoir une sculpture de bois où sont représentés par étages successifs, selon la doctrine bouddhique, les cinq symboles dans lesquels se résument les cinq éléments du monde matériel, le cube (terre), la sphère (eau) ; la pyramide quadrangulaire (feu), la demi-sphère (vent), enfin le joyau classique figurant l'espace. Le « stupa » est, dans la doctrine bouddhique, en même temps que la représentation du monde matériel, l'image du monde de la connaissance : il est ainsi, surtout pour la secte Shingo, à laquelle appartenaient les moines, auteurs des Nô, le corps et l'âme de Bouddha lui-même. Or, non seulement la vieille mendiante n'a pas craint de s'as-

seoir sur le « stupa », mais, dans sa vie passée, dans sa jeunesse coupable, la plus grande faute et cruauté qu'elle a commise, alors qu'elle était la poétesse Komachi, c'est d'avoir, pour éprouver le général de Fukakusa, son amant, exigé de lui qu'il vint passer cent nuits de suite sur un escabeau de bois, l'escabeau sur lequel étaient posés les brancards de son char, à l'endroit où d'ordinaire le général venait la voir et lui parler. Le général était venu, se soumettant à l'épreuve, coucher quatre-vingt-dix-neuf nuits sur l'escabeau du char. Mais, à la veille de la centième, il mourut subitement. Et depuis ce temps, la fortune de Komachi s'est changée. Elle a connu, à son tour, l'épreuve de la misère. Ce n'est pas vainement que le « stupa » sur lequel maintenant elle vient s'asseoir est comme l'évocation de l'escabeau sur lequel le général qui, après chaque nuit, inscrivait le chiffre des nuits écoulées, n'a pu inscrire la centième.

Le dialogue s'engage entre les moines pèlerins et la vieille femme, qui n'est autre que Komachi. Les moines lui reprochent d'avoir profané le « stupa » et de méconnaître ainsi l'enseignement de Boudha. A quoi la vieille mendicante, dans des répliques serrées et qui révèlent en elle une intelligence profonde de la doctrine, répond de façon à confondre les moines qui courbent leurs fronts jusqu'à terre, la saluent par trois fois et lui demandent qui elle est.

Et, dans une scène qu'accompagne la mélodie mélancolique de l'orchestre, Komachi, les moines et le chœur échangent les lamentations suivantes :

LE SHITE (Komamehi. — Je suis la fille du chef du district du pays ;
Voilà à quelle extrémité est réduite Ono no Komachi de Deva.

LE WAKI (les moines). — Ah ! qu'elle est digne de pitié ! Komachi
Autrefois fut une femme répandant la joie ;
Sa beauté brillait comme une fleur ;

Le croissant noir de ses sourcils avait des reflets bleus
Et le fard de ses joues ne perdait jamais sa blancheur !

LE CHOEUR. — Ses robes de fin damas superposées nombreuses débordaient les
pavillons de bois précieux.

LE SHITE. — Les parures faisaient mon seul souci ;

LE CHOEUR. — Hors de ma portée, elles excitaient mes regrets.
Sous ma main, elles m'accablaient d'inquiétudes.

LE SHITE. — Les bandeaux de ma chevelure se courbaient en vagues bleuis-
santes.

LE CHOEUR. — Tels des nuages aux teintes vives entourant un sommet verdoyant.

LE SHITE. — Parée de l'élégance de mes robes.

LE CHOEUR. — Je ressemblais à la fleur de lotus flottant sur les vagues, au
matin.

LE SHITE. — Je composais des chants, j'écrivais des poésies ;

LE CHOEUR. — La coupe apportant l'ivresse.

LE SHITE. — Mettait sur ma manche la tranquille image de la lune au ciel
étoilé !

LE CHOEUR. — Cet état si brillant,

Quand donc s'est-il changé à ce point ?

Ma tête s'est couverte d'armoise blanche de givre.

Les deux bandeaux gracieux de mes cheveux

Se sont amincis sur ma chair, leur jais s'est mélangé.
Mes sourcils, ces deux fourmis arquées,
Ont perdu leur teinte de montagnes lointaines.

LE SHITE. — Ils ont cent ans.

LE CHOEUR, — Il s'en faut d'un an. Mes cheveux crépelés comme des algues
pendent le long de mes joues. Voilà ce que sont mes pensées, et, dans la clarté
de l'aube,

Ah ! j'ai honte de mon propre aspect !
Dans le sac suspendu à ton cou
Qu'as-tu donc mis ?

LE SHITE. — Bien que la vie pour le jour présent même ne soit pas assurée,
Pour apaiser ma faim demain,
C'est une galette sèche de millet et de fèves
Que j'ai mise et conserve en ce sac.

LE CHOEUR. — Et dans le sac que tu portes sur le dos ?

LE SHITE. — Il y a un vêtement souillé de sueur et de poussière.

LE CHOEUR. — Dans le panier de bambou suspendu à ton bras ?

LE SHITE. — Il y a des sagitaires blanches et noires.

LE CHOEUR. — Mon manteau de paille déchiré,

LE SHITE. — Mon chapeau tout rompu,

LE CHOEUR. — Ne cachent même plus mon visage.

LE SHITE. — Comment me défendraient-ils du givre, de la neige, de la pluie, de
la rosée,

LE CHOEUR. — Et, pour essuyer mes pleurs,
Je n'ai plus mes larges manches flottantes.
A présent, errant le long des chemins,
Je mendie auprès des passants,
Et quand on me refuse, un mauvais sentiment,
Une folie même s'empare de mon cœur,
Ma voix change, et c'est horrible.

LE SHITE. — (Tendant son chapeau vers les moines.) Ah ! donnez moi quelque
chose, ah ! moines ! ah !

Ici, la folie la prend. Elle se figure être elle-même le général de Fukakusa, elle demande à aller auprès de Komachi, « de celle qui s'appelait Komachi, dont la beauté était si grande, qui a vécu, qui est devenue centenaire, voilà son châtement ! »

Dans la scène finale, celle où le dénouement est marqué par la danse, Komachi, devenue elle-même le général, revêtue du hakama blanc, rejetant sur sa tête les manches de son habit de chasse, chante tout en dansant son pas rythmé :

Me cachant à tous les regards sur le chemin,
Je vais sous la clarté de la lune, je vais à travers l'obscurité.
Par les nuits de pluie, par les nuits de vent,
Sous l'égouttement des feuilles, dans la neige épaisse,
Sous les gouttes d'eau tombant du bord des toits, vite, vite !

Le chœur qui, comme il arrive souvent dans la composition et l'économie des Nô, confond ses sentiments avec ceux du « shite » et le double poursuit avec lui :

Je vais, je reviens, revenu j'y retourne.
Une nuit, deux nuits, trois nuits, quatre nuits,
Sept nuits, huit nuits, neuf nuits,
Dix nuits; en la nuit même de la fête des récoltes,
Sans la voir, j'ai fait ce chemin. Aussi fidèlement que le coq
Marque les heures, chaque matin,
J'ai fait une marque, au bord de l'escabeau,
Durant cent nuits je devais venir,
Et déjà la quatre-vingt-dix-neuvième était passée.

LE SHITE. — Ah! quelle souffrance! mes yeux s'obscurcissent!

LE CHOEUR. — Quelle douleur en ma poitrine! Et désespéré,
Sans pouvoir atteindre la suprême nuit, il est mort.

Du général de Fukakusa

Est-ce donc la colère jalouse qui s'empare de moi
Et me jette en une telle folie?

La folie de la passion, folie humaine, se mêle, se superpose ici à la substitution et comme à la migration du « karma » bouddhiste. C'est une possession, en même temps qu'une délivrance. Le drame et la doctrine se pénètrent et se multiplient en quelque sorte l'un l'autre. Mais la doctrine finit par l'emporter, et au moment où Komachi, dans les derniers pas de sa danse, est revenue à elle, c'est le cœur qui, traduisant et achevant sa pensée, ajoute et conclut :

Puisqu'il en est ainsi, pour l'existence future

Il faut prier; là est la vérité.

Entassant les galets jusqu'à en faire un « stupa »,

Je veux rendre mon corps brillant comme de l'or;

De mes mains tendues offrant des fleurs au Bouddha,

Je veux entrer dans la voie de l'illumination.

VI

Les deux derniers Nô de la journée, appartenant à la quatrième classe, celle des actualités ou scènes d'histoire (genzai-mono) et à la cinquième, celle des spectres et démons, sont, l'un la *Visite impériale à Ohara* (*Ohara go hô*), l'autre le *Tambourin de damas* (*Aya no tsuzumi*).

La *Visite impériale à Ohara*, dont le sujet est emprunté au fameux roman du XII^e siècle, le « Heike Monogatari » roman de la famille des Taira), est la mise en scène, sans aucun mélange de merveilleux, sans intervention de divinités ni d'esprits, mais sous l'inspiration de la doctrine bouddhiste et de la résignation monastique, d'un épisode réel, la visite faite par l'ex-empereur moine, de la dynastie des Taira, l'empereur Go-Shirakawa, au petit temple et couvent de Jakhô-In, où s'était retirée, après la défaite définitive des Taira, sa belle-fille, l'ex-impératrice douairière Kenrei-Monin, devenue désormais, depuis qu'elle a pris l'habit religieux, la Nyôin. — La Nyôin vit dans la solitude, avec deux suivantes qui partagent avec elle ses austérités :

En ce recoin des montagnes, la solitude a bien des tristesses ;
Pourtant, bien plus qu'au milieu des tribulations du monde,
Il est doux d'habiter ici, derrière cette porte de rameaux tressés.
De la région de la capitale les bruits ont loin à venir
Jusqu'à cette haie claire de bambous et de branches.
Triste, à ces colonnes de bambous aux nœuds pressés
Appuyée, je m'absorbe en mes pensées, pourtant
Je suis dans la paix, car nul œil humain ne me voit.

Elle se compare au prince hindou Siddhârta qui abandonna la capitale du roi Çusshodana pour parcourir les sentiers abrupts du mont Dantaloka, y cueillant l'herbe, y puisant l'eau, y ramassant le bois.

Le jour où l'empereur-moine vient lui rendre visite, la Nyôin est allée cueillir des fleurs sur la montagne. Elle rentre, portant des fleurs dans une corbeille et tenant son rosaire à la main. — L'Empereur lui dit son admiration pour ses vertus et parce qu'elle a pu, de ses yeux, comme un Bouddha, contempler le spectacle des six voies entre lesquelles se répartissent tous les êtres. Elle, modeste, se dépeint, au contraire, comme une herbe dont les racines ont été arrachées, comme une perle de rosée sur une liane qui ne saurait durer longtemps. En présence de l'empereur, qu'elle remercie, ses souvenirs lui reviennent. Elle décrit comme dans un rêve, la bataille navale de Dan-No-Uura où sombra la fortune des Taira, où l'impératrice Toki-Ko, veuve du grand Kiyomori, se jeta dans les flots, avec le jeune empereur Antoku pour ne pas tomber entre les mains de ses ennemis, où elle-même se précipita également dans la mer, mais fût sauvée par les soldats du vainqueur, Yoshitsune, et, ramenée à Kyoto, courut se réfugier dans les solitudes de la montagne.

L'Empereur, après ce récit s'éloigne. — La Nyôin, à la porte de rameaux tressés, quelque temps le regarde s'avancer sur la route, puis elle rentre dans sa retraite.

Le Nô, presque sans action et sans péripétie, a été comme une évocation du passé et une méditation bouddhiste, dans laquelle la musique, la poésie des acteurs et du chœur, la mimique lente et rythmée de la Nyôin ont exprimé les sentiments dont les âmes des spectateurs sont émues et attendries. C'est comme une symphonie de piété, de deuil et de Nirvana, où l'art se fait l'interprète exquis de la pensée religieuse sur les vanités, les tristesses, le néant de la vie.

Le Tambourin de damas est, au contraire, autant que le comportent la forme et le scénario des Nô, un drame de passion, une tragédie de l'amour aussi âpre et violente, dans sa brève mélodie, que permettent de la rendre les moyens et modes d'action dont dispose le théâtre japonais. — Le sujet rappelle celui du Nô de *Komachi au stupa* : la coquetterie et la cruauté d'une femme. Une des dames du palais impérial de Kyoto, dont un vieux jardinier s'est follement épris, ordonne de suspendre un tambourin aux branches d'un arbre, et fait dire au vieillard qu'elle se montrera à lui s'il parvient à faire entendre jusqu'au palais le son de son tambourin. Mais, sur ce tambourin, elle a fait tendre, au lieu d'une peau sonore, une étoffe de damas qui amortit et étouffe le son. Le mal-

heureux jardinier s'épuise chaque nuit à tirer un son de ce tambourin qui demeure sourd et muet. De désespoir, il finit par se jeter dans le lac où il se noie. — Toutefois, tandis que, dans *Komachi au stupa*, la poétesse coquette et cruelle se repent elle-même et expie, ici c'est le vieux jardinier qui, se transformant en démon, poursuit sa meurtrière; lui apparaît, lui fait perdre la raison, la contraint à frapper désespérément le tambourin de damas, d'où ne sort aucun son. Il la frappe elle-même de son maillet : « Ah ! je la déteste, cette femme, je la déteste ! » et il s'enfonce au gouffre de l'amour.

Il y a dans ce drame, dans les vers, dans l'orchestre, dans les chants du chœur, dans la déclamation et la danse du vieux jardinier, qui joue le rôle du « shite », une passion, une frénésie, une fureur qui laisse à peine respirer. Dans la première partie du Nô, le jardinier apparaît portant le masque et la perruque du vieillard, en vêtements de travail, un balai à la main. Il frappe à coups redoublés sur le tambourin, tout en déclamant et chantant, pendant que l'orchestre et le chœur l'accompagnent. — Dans la seconde partie, il porte perruque blanche, un masque de démon, et s'appuie sur une canne, tandis qu'un petit maillet à long manche est passé dans sa ceinture. Il met la main sur l'épaule de la dame et l'amène devant le tambourin, pendant que le chœur déclame :

LE CHOEUR. — « Frappe ! frappe ! Il la presse. Comme les tambourins battent la [charge,

A coups précipités, vite, vite, frappe donc ! »

Et il la harcèle enbrandissant son maillet,

« Le tambourin ne résonne pas. Malheur ! malheur !

S'écrie la dame, et sa voix est rauque. Eh bien ! te repens-tu, te repens-tu ? »

Du grand démon des régions obscures, Aho-Rasetsu,

Telles doivent être les tortures,

Les supplices mêmes de la roue de feu,

Qui écrase le corps et rompt les os,

Ne sauraient être plus grands. Ah ! c'est horrible !

Ah ! quelle cause a bien pu produire un effet si terrible ?

LE SHITE. — L'enchaînement de la cause et de l'effet est clair et immédiat ; le voilà devant mes yeux.

LE CHOEUR. — Il est clair et immédiat, le voilà devant mes yeux, je le reconnais !

Et tandis que, dans une danse frénétique, le shite brandit son maillet, peu à peu il s'éloigne vers le fond à pas maintenant plus lents et rythmés, et, comme dit le chœur, dont c'est le chant final, « s'enfonce au gouffre de l'amour ».

C'est sur ce mot et sur un son de flûte déchirant que se terminent le dernier Nô et cette journée au cours de laquelle nous avons vu se dérouler sous nos yeux l'action et le rythme des cinq classes et catégories dont se compose le drame lyrique et mimé, tel que l'art japonais l'a conçu et exécuté.

VII

Je voudrais pouvoir citer et analyser encore quelques-uns des Nô à la représentation desquels j'ai assisté : *Hunagatami*, dans lequel apparaît une jeune fille que jadis l'empereur a connue, et qui une fois encore, veut danser devant lui; *Ashikari*, dans lequel une dame de la Cour cherche et retrouve son mari, dont elle avait dû se séparer à cause de leur pauvreté et qui est, dans l'intervalle, devenu vendeur de bois de bambou; *Aridôshi*, le poète qui passe sans s'arrêter devant un temple, et qui se rachète en récitant au dieu une de ses poésies, — et surtout ces trois chefs-d'œuvre : *Mii-dera*, consacré à une légende du temple de ce nom, sur le lac Biwa; *Hagoromo (la robe de plumes)* (1), cette légende du pêcheur du golfe de Suruga et de la Fée qui, prise dans ses filets, ne recouvre sa liberté qu'en dansant pour lui une de ses plus belles danses; *Matsukaze*, enfin, *Le vent à travers les pins*, le plus délicieux des Nô d'automne, où s'évoquent, dans un admirable rêve de poésie, de chant et de danse, les ombres de deux jeunes filles, deux sœurs, qui ont été aimées du même homme, et toutes deux l'ont aimé.

Nô d'automne, ai-je écrit : un assez grand nombre de Nô, en effet, doivent être joués dans la saison même pour laquelle ils ont été composés et à laquelle correspond, soit la nature du sujet, soit la date de l'événement qu'il s'agit de célébrer, soit même la nature des sentiments dont ils sont l'expression. Le Nô, qui est pour les Japonais le plus souvent une évocation, une suggestion, une sorte d'élévation et de « mystère », admet ainsi la collaboration, non seulement des croyances, des traditions et des légendes, mais de la nature elle-même, des souffles du vent, des jeux de la lumière et de l'ombre, des parfums et des sons. Les Nô du printemps sont comme illuminés de l'éclat et de la jeune ardeur des cerisiers. Les Nô de l'automne ont la grâce mélancolique des feuilles qui rougissent et tombent, de la brise qui souffle à travers les pins.

Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit et comme la clarté,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Une autre correspondance, ou mieux une pénétration mutuelle, continue et féconde, est celle qui, dans les Nô, mêle et confond, pour l'expression la plus adéquate de la pensée et du sentiment, les trois arts : poésie, musique, danse mimée. Tandis que la poésie traduit la pensée religieuse et bouddhiste dont s'inspire ce théâtre et les traditions ou légendes destinées à illustrer cette pensée, la musique, écho elle-même des plus profonds et lointains sentiments de la race, lamine et prolonge

(1) Ce Nô a été merveilleusement traduit en vers anglais par M. Basil Hall Chamberlin ancien professeur à l'Université impériale de Tokyo, et auteur des *Things japonese* (*Choses japonaises*), un des meilleurs livres qui aient été écrits sur le Japon.

la pensée à laquelle la danse rythmique et mimée vient enfin ajouter le caractère plastique et sculptural. Si la poésie est dans le Nô, le mode d'expression et le truchement de la pensée religieuse, si la musique est l'interprète du sentiment et de l'âme, c'est par la danse que se traduit, s'incarne et vit l'action même. La danse est comme on l'a vu dans les précédentes analyses des différents Nô, le moment le plus vif, la crise même du drame, l'acte et le geste par lequel cette crise se résout. Par le rythme et la mimique, elle prête au drame tout ensemble le mouvement et cette sorte de représentation stable et concrète que donne la fixité d'une attitude. Elle est comme un mouvement sculpté, et c'est dans son dernier pas, dans son dernier geste, dans sa dernière attitude, qu'au dénouement l'action se fixe et s'immobilise en ce repos et cette éternité de beauté que l'art vise et atteint. — L'art japonais, volontiers raffiné, compliqué, et chez lequel les recherches, les intentions, les poursuites de l'idéal et de la beauté s'enveloppent et s'emboîtent à l'infini les unes dans les autres, a fait ainsi de la danse, à côté et presque au-delà de la poésie et de la musique, un mode d'expression qui, dans aucun autre théâtre, n'a eu ce caractère, cette importance, je serais tenté de dire cette domination. Mais j'ajoute aussi que, malgré cette domination, et malgré le rôle qu'elle a pris, la danse n'est elle-même que le complément et comme l'achèvement de la pensée et l'expression qu'au cours du drame la poésie et la musique se sont efforcées de rendre. Les trois arts demeurent étroitement associés dans cette merveilleuse synthèse qu'est le Nô.

Quant à la pensée dont plus peut-être que toute œuvre japonaise le Nô s'inspire c'est, l'analyse de ce théâtre l'a montré, la pensée bouddhiste, et, dans cette pensée elle-même, la belle, profonde et émouvante doctrine du « karma », qui est, dans la religion de Çakya-Mouni, la loi de conséquence, de sanction et de rachat, en vertu de laquelle les actions et les existences dépendent l'une de l'autre et s'acheminent, par un mutuel échange d'expiations et de pardons, au bienheureux Nirvana, le « karma » se trouve aussi être en art un admirable motif de grandeur, de générosité, de beauté. Il est, à cet égard, plus haut encore peut-être, plus plein et plus heureux que ce motif dont, au gré d'Aristote, s'inspirait le théâtre grecque, et cette loi de purification, telle que (*sis*) qui a donné lieu à tant d'interprétations et de commentaires. Si la purification, telle que l'entendait et la réalisait le théâtre grec, est, comme l'a expliqué l'un de ses plus profonds critiques, M. Jules Girard (1), non seulement la purification des deux grandes passions, la terreur et la pitié, qui composent le tragique, mais aussi la purification morale opérée par l'épreuve et la souffrance, et l'harmonie rétablie de la sorte dans la destinée humaine, la pensée directrice, le motif conducteur du drame japonais, du Nô, seraient plus élevés et plus sublimes encore. Cette pensée, ce motif seraient la rédemption mutuelle des existences et des âmes l'une par l'autre, leur ascension commune vers la perfection et le repos, et selon la

(1) Jules Girard, *Le sentiment religieux en Grèce, d'Homère à Eschyle*, (Livre III, chapitre V, pages 440-444).

belle image de la foi bouddhiste, après une série d'épreuves et de sacrifices, « leur renaissance sur le même lotus ».

Tel est bien, en effet, l'aspect sous lequel apparaît le théâtre des Nô qui, à une belle et intense expression d'art, unit une pensée issue des croyances, des traditions, des sentiments les plus purs d'une race chez laquelle se mêlent, à l'ardeur et à la volupté de vivre, à l'héroïsme guerrier, l'esprit de chevalerie, l'acquiescement au sacrifice, la résignation à la mort et au Nirvana. Les bronzes bouddhistes qui au xiv^e et au xv^e siècle, ont inspiré la plupart des Nô, ont été ainsi des interprètes aussi fidèles de l'âme japonaise qu'Eschyle, Sophocle et Euripide l'ont été de l'âme grecque, Corneille et Racine de l'âme française.

Les Nô, par les modes d'expression dont ils font usage, par le caractère spécial de la musique et de la danse qui les accompagnent, par les difficultés d'une technique qui requiert des professionnels exercés, se léguant de père en fils les procédés de leur art, doivent sans doute être vus au Japon même, sur les théâtres spéciaux des temples ou de différentes écoles qui en cultivent et perpétuent l'interprétation. Le projet a été formé cependant par l'une de ces écoles de jouer à Londres quelques-uns des Nô les plus célèbres. Il est permis de se demander si une autre tentative, plus audacieuse, ne pourrait être faite et s'il ne serait pas possible de traduire, non seulement dans une de nos langues européennes, mais dans notre musique, un ou plusieurs des Nô les plus caractéristiques. S'il en était ainsi, j'ose penser qu'il y a dans notre école musicale française tel ou tel compositeur, qui me paraît particulièrement apte à transposer dans sa langue et dans son art la musique spéciale des Nô. Je pense aussi qu'il y a, parmi les directeurs de nos grandes scènes, tel ou tel homme de goût, de science, curieux des théâtres étrangers, épris des belles ardeurs, qui ne craindrait pas de risquer l'entreprise. Quant au choix à faire parmi les Nô pouvant être ainsi traduits et représentés, il me semble que ce choix pourrait tomber sur l'un des Nô ci-dessus cités et analysés, sur l'un des drames d'amour, *Komachi au stupa* ou *le Tambourin de damas*, traduits par M. Noël Peri, ou sur cet admirable Nô d'*Atsumori*, où sont si profondément exprimées la poésie guerrière et la poésie religieuse de nos grands alliés d'Extrême-Orient. A l'heure où nos âmes communient dans les mêmes pensées et dans les mêmes sentiments, ce serait un bel et opportun hommage rendu à un théâtre qui mérite de prendre rang à côté des nôtres parmi les chefs-d'œuvre de l'art universel.



LION AILÉ (Jade)

Trois chansons japonaises

PAR

LÉON UHL

I

Sur les lotus de mon jardin
Et dans le cœur des renoncules,
Aux premiers rayons du matin.
J'irai chasser des libellules.

Pour les grands yeux de ma mousmé,
Lacs profonds où la nuit se noie,
J'irai, dans le vent parfumé,
Cueillir les insectes de soie.

Pétales vivants, pourchassés
Par le doux souffle de la brise,
Ils sont pareils à mes pensers,
Les insectes que l'aube irise,

Ils passent, en leur vol léger,
De l'ombre à la vive lumière,
Ainsi mon cœur vient voltiger
Devant le regard qui l'éclaire.

.
Sur les lotus de mon jardin
Et dans le cœur des renoncules,
Aux premiers rayons du matin,
J'irai chasser des libellules.

II

De chaque larme de mes yeux,
Je te ferai des pierreries,
Pour que tes robes soient fleuries
De tous ces bijoux merveilleux.

De mes pensers dont les tristesses
Voudraient appesentir l'essor,
Je ferai des papillons d'or
Dont j'ornerai tes longues tresses.

De mon cœur las de tant d'amours,
Je ferai pour poser ta tête,
Quand, la nuit, Kitsuné furette,
Quelque makoura de velours.

Et de ma pauvre âme où la haine
A déversé son noir poison,
Pour accompagner ta chanson,
Je ferai ton bivâ d'ébène.

III

Mon rêve habite un palais en papier,
Temple construit avec des soins extrêmes,
Dans un massif ombreux de chrysanthèmes
Où les oiseaux viennent pour pépier.
Mon rêve habite un palais en papier.

Il vit en sa paix salutaire,
Comme le Dieu né du lotus
Et le monde n'existe plus
Pour ce farouche solitaire.

Mon rêve habite un palais en papier
Que le soleil empourpre au Crépuscule,
Mais j'ai grand peur, tant mon amour me brûle
Qu'il finisse par tout incendier.....
Mon rêve habite un palais en papier!

Le coût de la vie au Japon⁽¹⁾

PAR

M. H. CHEVALIER

(The Standard of living in Japan by *Kokichi Morimoto*, Ph. D. associate professor of Economics in Tohoku Imperial University. Baltimore, 1918).

L'Université Johns Hopkins de Baltimore a publié une étude du Professeur Kokichi Morimoto sur le coût de la vie au Japon. Après avoir reconnu que pour chaque homme la vie a des exigences particulière, le professeur distingue les exigences absolues et les exigences relatives, les premières étant déterminées par les conditions de vie des peuples primitifs et les secondes par celles plus compliquées des peuples civilisés. Dans les exigences relatives, il fait entrer celles qui résultent de la décence, du confort ou du luxe. Comme le luxe consiste en dépenses faites pour satisfaire des besoins qui ne sont pas indispensables, le professeur Morimoto n'en tient pas compte dans son étude et ne fait plus entrer dans le coût de la vie que les dépenses exigées par les convenances, la nécessité et le confort. Les éléments principaux de dépenses sont alors : la nourriture, le vêtement, le logement, l'éclairage et le chauffage, l'éducation, les obligations sociales, la charité et la religion, la santé, les distractions et les assurances, étant entendu que le coût absolu de la vie se compose seulement de la nourriture, du vêtement et du logement.

Chez les peuples primitifs, les dépenses de nourriture représentent plus de 90 0/0 des dépenses totales, tandis que chez les peuples civilisés, elles ne représentent que 50 0/0 et même moins. Il est nécessaire de remarquer que les influences principales qui font varier les conditions de l'existence sont les suivantes :

1° Progrès de la civilisation. A mesure que la civilisation progresse, les besoins augmentent presque indéfiniment aussi bien en qualité qu'en quantité, et l'on peut dire que le coût de la vie est fonction de l'avancement de la civilisation.

2° Causes physiques : l'homme est obligé de régler sa vie sur la nature qui l'environne ; le climat, la nourriture, le sol et l'ensemble du pays ont une influence sur son mode d'existence.

3° Occupations : quoiqu'il n'y ait plus de distinctions proprement dites entre les classes, un laboureur, un commerçant, un médecin, un fonctionnaire et un professeur ne peuvent pas vivre de la même façon.

(1) *Note de la Rédaction* : Depuis la publication du livre de M. Morimoto, les prix qui y sont indiqués ont considérablement augmenté au Japon.

4° Individualisme : les revenus, les capitaux, la santé, l'instruction, la moralité et la religion de chaque homme ont une influence sur son mode d'existence. M. Morimoto examine d'abord quelles doivent être les dépenses de nourriture et pour cela il cherche quel est le régime nécessaire pour le strict entretien de la vie. Se servant des études faites en Amérique et en Europe, il admet que pour tenir compte de la différence des poids, un japonais ne consomme que 80 0/0 de la nourriture nécessaire à un Européen (52 kilos contre 64 kilos, poids moyen d'un homme). En outre, le Bureau d'Hygiène du Gouvernement a conclu dans ses enquêtes que le Japonais avait besoin de plus d'hydrate de carbone et de moins de graisse qu'un européen, et a fixé le régime journalier correspondant à un travail modéré aux quantités suivantes : Protéine 90 grammes, graisse 20 grammes, et hydrate de carbone 450 grammes. D'après ces données, on peut établir comme ration journalière :

Riz.	752 grammes . . .	8 sen
Poisson	244 grammes . . .	16 sen
Légume frais	301 grammes . . .	2 sen 8
Miso (1)	19 grammes . . .	0 sen 2
OEufs.	2 grammes . . .	6 sen
	Total.	33 sen soit environ 85 centimes

Ces 33 sen représentent simplement le coût absolu des aliments et ne comprennent pas le coût des dépenses relatives aux condiments et accessoires soit environ 4 sen, somme prévue dans l'ordinaire des soldats. On arrive donc à une dépense journalière de 37 sen pour la nourriture. Le prix relativement bas de la nourriture a été un des facteurs principaux des progrès industriels du Japon moderne, car il conduit forcément à des salaires peu élevés.

M. Morimoto cherche ensuite quelles sont les dépenses de nourriture des petits paysans, des prisonniers et des soldats, ce qui lui permet de déterminer le minimum de nourriture nécessaire pour entretenir la vie. Les petits cultivateurs, classe la plus misérable de la société, dépensent environ 12 sen par jour, leur nourriture consistant presque exclusivement en riz et en orge. Si le riz constitue la principale nourriture des populations urbaines, c'est l'orge qui constitue la principale nourriture des populations rurales : celles-ci ne mangent jamais de viande, très exceptionnellement de la volaille. La protéine animale est fournie exclusivement par le poisson, les légumes et le miso, très bon marché dans les campagnes. Ce total de 12 sen qui représente seulement le tiers de la dépense reconnue indispensable correspond donc à une existence vraiment misérable.

La nourriture dans les prisons coûte seulement, il est vrai, 8 ou 10 sen (20 à 25 centimes), mais tous les éléments de la nourriture sont achetés dans des conditions supérieures d'économie, et il n'est pas fait état de la valeur des légumes qui sont cultivés par les prisonniers.

(1) Le miso est une sorte de fromage formé de blé, haricots et sel.

La nourriture des matelots représente 1 franc par jour et par homme, et celle des soldats 0 fr. 90.

La dépense de nourriture nécessaire pour la conservation de l'existence varie donc entre 25 et 30 sen, c'est-à-dire 65 à 75 centimes.

Pour établir le régime national, M. Morimoto emploie ce qu'il appelle la méthode extensive; il calcule la consommation du pays en riz, grains, légumes, fruits, poissons, viandes, coquillages, et divise les résultats ainsi obtenus par le chiffre de la population avec des coefficients qui tiennent compte du sexe et de l'âge. Il arrive de la sorte à une dépense journalière de 13 sen-04, dépense bien inférieure à celle qui est reconnue nécessaire (25 à 30 sen).

Il déclare que c'est une faute pour le nouveau Japon de demander au riz sa principale alimentation et qu'un usage bien compris du pain et du riz serait très désirable pour le développement économique de la nation. Autant le riz convenablement cuit et accompagné de condiments contenant de la protéine est une nourriture économique et nourrissante, autant toutes ses qualités sont perdues, si la préparation en est mal faite.

Il faudrait que la nourriture fût plus variée et que la vieille méthode de préparation du riz fût abandonnée; elle demande en effet trop de temps et utilise mal le combustible. C'est pourquoi, il serait à souhaiter que dans les basses classes tout au moins, on puisse organiser des cuisines coopératives. Il n'y a pas à songer pour l'instant à augmenter la consommation de la viande et du sucre dont les prix sont actuellement beaucoup trop élevés. Enfin, l'usage de prendre quelque breuvage ou nourriture entre les repas constitue certainement une dépense inutile et nuisible à la santé.

Dans l'étude des dépenses relatives au vêtement, M. Morimoto a été aidé par les enquêtes des professeurs de science ménagère dans les écoles supérieures de filles. Les conclusions générales sont les suivantes : 1° les dépenses d'habillement sont plus fortes dans les grandes villes que dans les petites :

2° Les dépenses diminuent proportionnellement au revenu. Divisant la population en classe pauvre, classe moyenne, classe aisée, c'est-à-dire moins de 960 yen de revenu, moins de 1680, et au dessus de 1680 à 3000 yen, si dans les grandes villes, les frais représentent 21 0/0 des revenus pour le premier groupe, ils tombent à 11,6 0/0 pour le troisième groupe; dans les petites villes les rapports sont 18 0/0 et 10 0/0.

3° Dans la dépense d'habillement d'une famille, le père entre pour 43 0/0 dans les grandes villes et 40,7 0/0 dans les petites; la mère pour 27,8 0/0 et 29,8 0/0. Les filles coûtent plus à habiller que les garçons, la dépense restant à peu près la même dans les grandes et les petites villes : 17,5 0/0 pour les filles, et 12 0/0 pour les garçons. La raison pour laquelle l'habillement du père est si coûteux au Japon est qu'il doit posséder à la fois un costume japonais et un costume européen, ce dernier coûtant plus cher que le costume japonais.

4° Sauf des cas tout à fait exceptionnels, la mère ne s'habille jamais à l'européenne.

5° Les vêtements japonais doivent être nombreux; le chauffage des

maisons étant tout à fait insuffisant, il faut avoir des vêtements pour chaque saison. Voilà pourquoi dans les familles pauvres surtout, la dépense d'habillement est relativement grande.

6° Si le costume japonais est coûteux, en revanche on le porte pendant longtemps : la dépense annuelle est faible, car la mode change rarement ; même les vêtements de soie peu solides n'étant portés dans la classe moyenne qu'une fois ou deux par mois peuvent durer facilement 10 ans.

Dans les grandes villes, les dépenses moyennes sont respectivement pour chaque groupe de 129 yen, 194 et 330 yen ; dans les petites villes, elles sont respectivement de 128, 173 et 291 yen.

Si l'on procède par la méthode extensive connue pour les dépenses de nourriture, on trouve que la consommation d'objets en soie par tête et par an est de 1 yen 92 ; la consommation d'objets mélangés soie et coton, 66 sen ; coton, 3 yen 09 ; chanvre et lin, 6 yen 81 ; laine, 79 sen, soit un total de 13 yen 20. On voit que c'est le coton qui est de beaucoup la matière la plus usitée, le lin étant peu employé pour les vêtements.

La mode des ceintures en soie constitue une des grosses dépenses du costume.

Le costume européen se porte dans la rue et comme vêtement de travail, le costume japonais restant le vêtement d'intérieur ou de cérémonie. Si l'on compare les avantages et les inconvénients de chacun d'eux, on remarque que le costume japonais se prête mal aux occupations demandant de l'activité ; il nécessite plus de temps et de travail que l'autre pour sa confection ; enfin, la soie et le coton dont il est fait ne valent pas la laine, principale matière du costume européen. En revanche, celui-ci paraît trop serré et pas assez confortable à ceux qui n'en ont pas l'habitude ; on ne peut pas non plus le fabriquer soi-même et sa réparation est aussi difficile que celle du costume japonais est aisée. Cependant on peut prouver facilement par des chiffres que le costume européen est beaucoup plus économique que le costume japonais. Néanmoins, les femmes japonaises n'auraient guère avantage à l'adopter ; quelques simplifications pourtant seraient à désirer dans le costume national, surtout pour la ceinture et les chaussures.

L'étude des conditions de logement fut entreprises pendant les années 1914-1915 par les Professeurs des Ecoles supérieures dans les villes de plus de 200 000 habitants sous la rubrique des « grandes villes » et dans celles de 30.000 à 20.000 habitants sous la rubrique « Petites villes ». Les principaux résultats des enquêtes sont les suivants :

1° La famille type du premier groupe occupe 90 mètres carrés dans les petites villes, et 53 dans les grandes. Celle du deuxième groupe 150 et 103 mètres carrés ; celle du troisième groupe 235 et 213 mètres carrés.

2° Pour le premier groupe, le nombre des pièces est de 5,5 dans les petites villes et de 4,1 dans les grandes. Pour le deuxième groupe, ces nombres sont 7 et 7,8 et pour le troisième, 9,8 et 12.

3° L'habitation d'une famille du premier groupe ayant plus de pièces pour une plus petite surface totale, il en résulte que les pièces sont plus petites. Ces chambres ont 9 mètres carrés dans les petites villes

8 mètres carrés dans les grandes. Pour le deuxième groupe, les surfaces sont respectivement de 11 et 9 mètres carrés ; enfin, pour le troisième groupe 13 et 10 mètres carrés.

4° Le loyer est naturellement plus élevé dans les grandes villes que dans les petites. Premier groupe 4,54 yen par mois dans les petites villes et 11,11 dans les grandes. Deuxième groupe 10,57 yen et 18,42 yen. Troisième groupe 16,25 yen et 44,23 par mois. Le loyer représente donc en moyenne 80/0 des revenus dans les petites villes et 180/0 dans les grandes.

Si on étudie spécialement ce qui existe à Tokyo, on constate que la surface occupée par la famille moyenne de 3,9 membres est de 42 mètres carrés, Sur 100 familles, 73 vivent dans une seule pièce, 25 dans deux, et 3 dans trois pièces en plus. La dimension moyenne des pièces est de 8 mètres carrés environ ou 4,5 nattes. La superficie des chambres se compte en nattes dont la dimension est uniformément 3 pieds de large sur 8 de long. Donc quand une famille de 3,9 personnes vit dans une pièce de 81 pieds carrés, cela ne fait que 21 pieds par personne, à peine 2 mètres carrés, et correspond à de très mauvaises conditions d'existence. Le loyer par natte et par mois est pour chaque groupe de 0,18, 0,23, 0,25 yen dans les petites villes et de 0,57, 0,48, 0,60 yen dans les grandes villes.

On peut déduire de ces chiffres qu'il en est des logements à peu près comme de la nourriture :

Les dépenses augmentent avec la rigueur du climat et avec le revenu ; elles sont plus élevées dans les grandes que dans les petites villes et elles sont plus lourdes pour les familles pauvres que pour les autres. Cette dernière raison s'explique facilement ; les gens pauvres sont moins soigneux, les dégradations plus nombreuses et les chances d'incendies plus grandes (94 0/0 des immeubles de Tokyo sont en bois). La rentrée des loyers est plus difficile et plus coûteuse ; les familles pauvres changent fréquemment de logement et les vacances se produisent souvent.

Malgré ces conditions assez défectueuses des logements, il y a une tendance à exagérer la dépense qui résulte de ce chef, car suivant le proverbe « l'ami que vous recevez ne voit pas les trous de vos chaussettes, mais il voit ceux de vos carreaux. »

Les physiologistes ont reconnu qu'un homme avait besoin de 60 mètres cubes pour vivre et de 100 mètres cubes pour dormir, et même 130 mètres cubes dans les hôpitaux. Or, au Japon, les chambres sont de 6 et 8 nattes, 10 et 14 mètres carrés. La hauteur étant de 2 m. 60 environ, la première chambre serait donc bonne pour 1,5 personne et la deuxième pour deux : 7 mètres cubes par personne sont nécessaires pour éviter le surpeuplement.

M. Morimoto désirerait voir adopter pour les habitations des carreaux de verre, des lits, des chaises, des tables et aussi des portes européennes ; dans la construction elle-même, les caves et les greniers seraient une bonne utilisation de la surface bâtie. Enfin, il condamne comme antihygiénique l'usage des « tatamis » ; la chambre et la cuisine d'un usage journalier devraient aussi être mieux comprises.

Une enquête menée chez les petits fermiers a donné en moyenne les résultats suivants : le capital est de 1.330 yen, le loyer 751 yen, les revenus 589 yen et les dépenses de la famille 519 yen dont 216 pour l'exploitation et 303 pour la nourriture, le vêtement, le logement, etc. La nourriture se compose de riz, d'orge et de légumes. Les résultats concordent bien avec ceux d'une enquête préfectorale qui a donné 334 yen comme dépense moyenne. Jusqu'ici l'étude a porté sur le coût de la vie (absolute standard of living), mais le coût de l'existence (Relative standard of living) est plus élevé : Les dépenses de nourriture qui sont pour les pauvres de 8 à 12 sen par jour, pour les matelots de 39 et de 34 pour les soldats, devraient être d'environ 37 sen, ainsi que l'a proposé le Bureau d'Hygiène, ou tout au moins de 28 sen en moyenne. Pour les vêtements, c'est plus difficile à apprécier, par suite des grandes différences sociales ; on peut cependant prendre 12 yen comme moyenne annuelle, et 10 yen pour le logement : au total, si le coût minimum de la vie oscille entre 158 et 168 yen par feuille et par an, le coût minimum de l'existence est de 500 à 600 yen ; et si l'on ajoute à ces chiffres les dépenses autres mais encore nécessaires, ces chiffres deviennent 180 à 200 yen, et 860 à 960 yen.

En 1913, le coût minimum de l'existence aux États-Unis était de 1.000 dollars, soit à peu près de la dépense au Japon, mais le pouvoir d'achat de l'argent étant environ le double au Japon qu'en Amérique, les conditions se trouvaient égales. Cependant la nourriture au Japon est plus facile ; il se pourrait donc que la croyance à une vie beaucoup moins dure au Japon qu'aux États-Unis, ne soit qu'une erreur. En effet, il ne faut pas confondre le bas prix de toutes choses avec le coût de l'existence.



HOTEL JOUANT DU KOTO
ET CHANTANT (kogo).

VIE DE LA SOCIÉTÉ

La Société franco-japonaise a donné, le 27 mai, au Cercle militaire un déjeuner en l'honneur de notre nouvel ambassadeur à Tokio, M. Delanne, ancien Préfet de la Seine, dont le départ pour le Japon était imminent.

Bien que prévenus tardivement, plus de 60 convives avaient répondu à l'appel qui leur avait été envoyé par le bureau de la Société pour cette réunion intime que présidait M. Bertin, ayant en face de lui S. Exc. M. Matsui, ambassadeur du Japon. Étaient présents : MM. Alevêque, Borel, Dopfeld, commandant Funakoshi, capitaine Fujii, attaché militaire adjoint, ambassadeur Gérard, baron de Gunzburg, de Gonet, Halot sénateur de Belgique, Hauwaert, colonel Higoutchi, colonel Inaba, capitaine Iida, capitaine Issaki, Ito, docteur Kabeshima, médecin principal de la marine, Kato, Katsuki, Kauffmann, Kaya, commandant Kobayashi, capitaine Kouno, Koechlin, Kamezo Ito, Kuriyama, Kurabayashi, London, Madrolle, commandant Matsumura, attaché naval, Moncharville, capitaine Mori, Morita, Nagaoka conseiller de l'Ambassade, capitaine Nagamoshi, commandants Nishihama, Nishihara, commandant Sakurai, Sawada, commandant Schmoll, Serrin et M^{me} Serrin, Shiro Abé, capitaine Sonobé, Souhart, secrétaire général de la Société, Suzuki, commandant Tagoshima attaché militaire adjoint, Valet et M^{lle} Valet, Vever, Vissière, Waketsuki, Yokohama, Yokola, docteur Yamanouchi.

En dépit des restrictions alimentaires et du ticket de pain obligatoire, le déjeuner a été des plus gais.

Au dessert, le Président a adressé à M. Delanne tous les vœux que formait la Société pour son heureux voyage et pour le succès de sa haute mission ; il l'a prié en même temps de le rappeler au bon souvenir des membres de la Société franco-japonaise de Tokio, et particulièrement de son Président. Son Altesse Impériale le Prince Kan-in, et de son directeur, M. Furuitchi, qu'il a connu autrefois, lors de son séjour au Japon. Notre ambassadeur trouvera en eux de véritables amis de la France.

Dans une improvisation qui a été accueillie par de vifs applaudissements, S. Exc. M. Delanne a remercié M. Bertin pour cette commission qui lui était des plus agréables car elle constituait pour lui de véritables passeports d'amitié, les meilleurs dans la diplomatie. D'autre part, a-t-il ajouté, grâce aux excellents conseils de M. Gérard qu'il était heureux de voir assis en ce jour à cette même table et à l'accueil si empressé qu'il avait rencontré auprès de S. Exc. l'Ambassadeur du Japon à Paris, sa tâche pour comprendre les affaires existantes entre la France et le Japon, lui serait bien facilitée.

Ensuite M. le sénateur Halot, rapatrié depuis peu de Belgique, a pris la

parole pour remercier M. Bertin des souhaits de bienvenue qu'il lui avait adressés et pour demander la permission de lever son verre en l'honneur du Japon et de la France, en y joignant celle de son pays, la petite Belgique, devenue aujourd'hui l'alliée des deux Pays.

La réunion s'est terminée par une récitation faite par M^l^o Valet de passages tirés de son article sur O. Himé-Hotaru que publie aujourd'hui notre Bulletin, et qui a valu à son auteur de très vifs applaudissements.

Notes de la Rédaction. — En raison de la décision prise par M. le Gouverneur militaire de Paris, d'ordre du Président du Conseil, Ministre de la Guerre, les annonces insérées au Bulletin de la Société franco-japonaise de Paris y seront supprimées jusqu'à nouvel ordre dans tous les exemplaires.

DIVERS

En 1907 il y avait au Japon 262 bureaux téléphoniques ouverts au public ; il y en a 2603 en 1916. En Corée, de 1908 à 1917 le nombre des Bureaux a passé de 39 à 512, et à Formose de 65 à 120, avec un grand nombre d'appareils automatiques.

Emprunt Coréen. — L'emprunt de 45 millions de yens pour la Corée a été souscrit jusqu'à concurrence de 76.900.000 yens dont 47.900.000 en espèces.

La compagnie des Mines de Kobsyashi a porté son capital de 1 à 5 millions de yens pour créer une usine de zinc.

Le second haut-fourneau de la compagnie minière de Pentchihou vient d'être installé, et le feu y a été allumé pour la première fois par le baron Okura. Le nouveau haut-fourneau comme l'ancien peut produire 150 tonnes par jour.

La compagnie Orientale de fabrication de l'acier a décidé le 16 novembre 1917 de construire une aciérie à Nagasaki ; les hauts fourneaux ont été commandés à New-York.

Les principaux banquiers et financiers de Tokyo se sont réunis le 21 novembre 1917 pour organiser la Banque d'échange Sino-Japonaise. Capital, 10 millions de yens en actions de 100 yens dont moitié seront souscrits par les Chinois et moitié par les Japonais. Le siège social sera à Pékin ; le directeur choisi est M. Tsounejiro Kakioutchi.

(Eveil économique de l'Indo-Chine).

Nous sommes avisés que la « Sumitomo Bank », dont le Siège social est à Osaka, et qui possédait déjà à l'étranger des Bureaux à New-York, San-Francisco, Seatt, Honolulu, Shanghai, Hankow et Bombay, vient d'ouvrir le 15 mai dernier une succursale à Londres 87, Gracechurch, Street.

D'après l'Information d'Extrême-Orient la Croix-Rouge japonaise a décidé l'envoi en France d'une nouvelle mission sanitaire qui aura pour chef le Prince Tokugana et sera composée de M. le Professeur Ninagawa, secrétaire général, et de MM. les docteurs Sawamura, Naïto et Kageyama.

La mission doit s'embarquer à Yokohama dans le courant de juin pour l'Amérique d'où elle se rendra en Angleterre, en France et en Italie.

Le Ministère Impérial des Finances à Tokyo vient de faire paraître l'Annuaire financier et économique du Japon (dix-septième année). Comme les précédentes, cette publication est des plus documentées, et on y trouvera d'utiles informations sur le développement économique pris par le Japon depuis la guerre et sur les services rendus aux alliés.

L'Industrie du sucre au Japon. — Dès qu'ils eurent conquis Formose où de tout temps un peu de canne à sucre avait été cultivé, les Japonais envoyèrent des agents étudier aux Etats-Unis l'industrie du sucre et en favorisèrent le développement dans l'île, et l'on estime que la production y atteindra bientôt 7.500 tonnes de sucre.

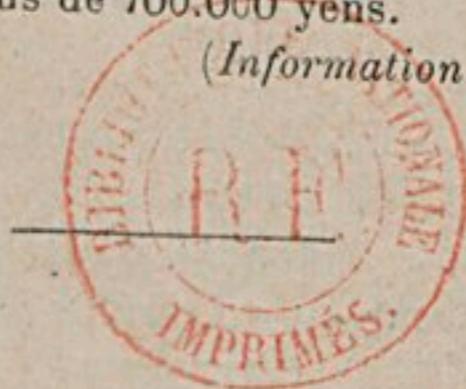
La première raffinerie fut créée au Japon en 1896 ; il y en a actuellement 8 capables de produire 1300 tonnes par jour. Le principal marché est la Chine où les sucres japonais supplantent peu à peu ceux de Hong-Kong.

Le principal centre de développement est Formose (Taïwan) où l'aide gouvernementale s'est fait tout particulièrement sentir : emploi d'experts, création d'un établissement scientifique d'expériences, subventions et prêts de machines ; aussi la production y est-elle passée de 60.000 tonnes en 1902 à 75.000 en 1906 et 406.000 en 1916. La première sucrerie fut créée à Formose en 1900 ; il y en a actuellement 37 pouvant traiter 27240 tonnes de cannes par jour.

(*Éveil économique de l'Indo-Chine.*)

Le Carbure de calcium au Japon. — D'après une enquête officielle, il y a 15 usines au Japon qui s'occupent de la fabrication du carbure de calcium et en fourniraient pour 2.613.273 yens ; leur production va toujours en augmentant. Ce produit sert à la fabrication du sulfate d'ammoniaque. L'exportation en était négligeable jusqu'en 1916, tandis qu'en novembre 1917 elle a atteint 193.139 yens contre 44.430 en août, et pour les onze premiers mois de l'année plus de 700.000 yens.

(*Information d'Extrême-Orient.*)



NÉCROLOGIE



La Société vient d'apprendre avec regret la mort subite, survenue le 28 mai dernier à Saint-Léonard's-on-sea (Angleterre) où il résidait, d'un de ses membres les plus distingués, M. Wilson Crewdson. M. A. Vice-Président de la Japan Society de Londres, Trésorier de la Royal Asiatic Society, etc.

De ses nombreux voyages à l'étranger, notre Collègue avait rapporté un goût éclairé et une parfaite connaissance des choses de l'Extrême-Orient, notamment du Japon auquel il s'intéressait d'une façon toute spéciale. Dernièrement encore, il avait accepté d'être secrétaire de la nouvelle Revue Anglaise « the new East », fondée au Japon dans le but de resserrer les relations anglo-japonaises.

Très ami de la France, M. Crewdson avait été, au début des hostilités, employé dans un hôpital français. Les souvenirs qu'il en avait rapportés lui avaient permis d'écrire des articles très intéressants, parus dans la Revue anglaise, « the XIX Century ». Tout récemment, sa plume alerte stigmatisant les crimes allemands, rappelait dans « Reality » d'après une visite faite par lui à la Sœur Julie, les atrocités commises en 1914, par les Huns modernes, dans la petite ville lorraine de Gerbéviller.

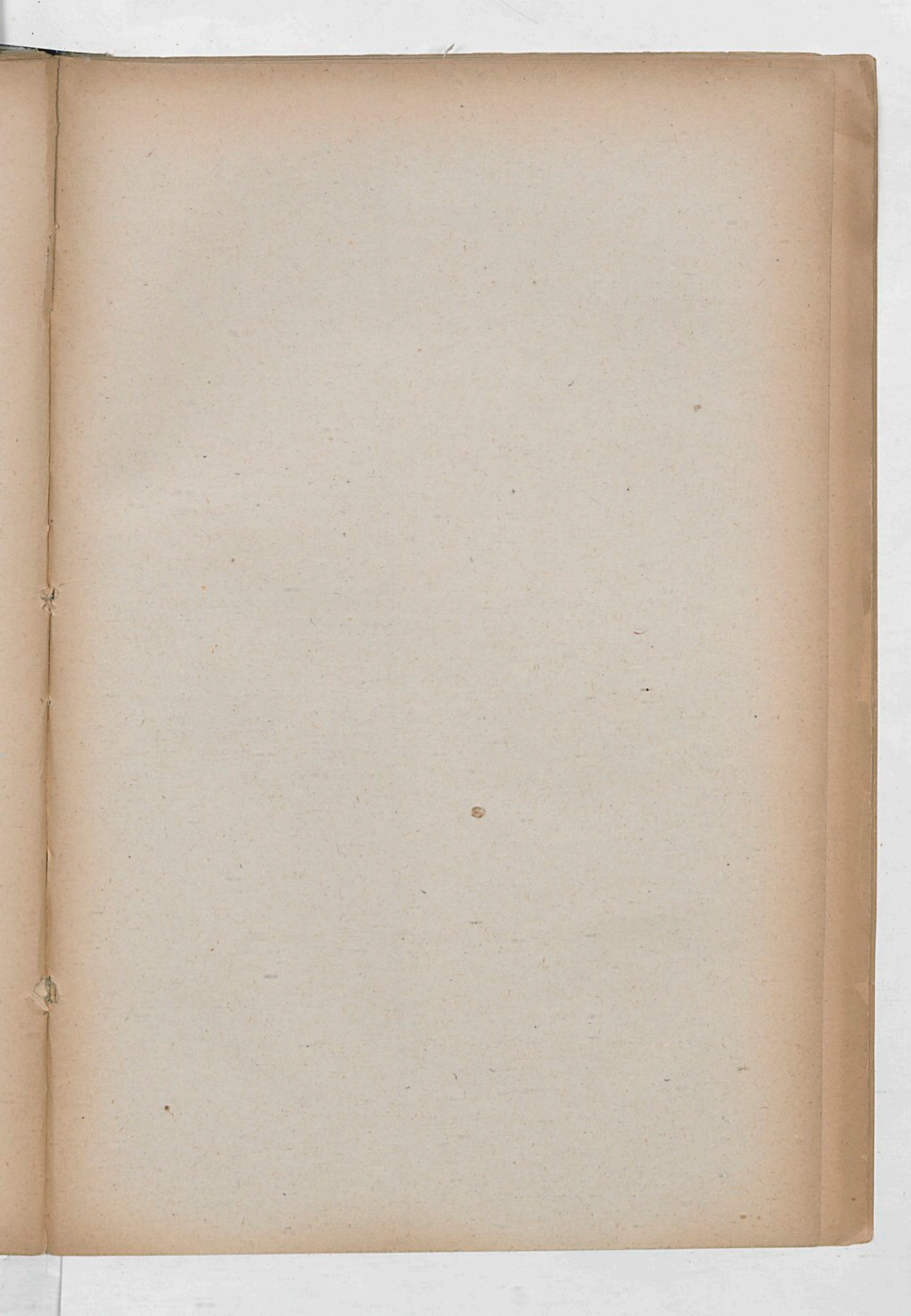
C'est un homme de bien, un écrivain très patriote qui disparaît avant d'avoir vu la punition du Crime, par la victoire finale des Alliés. La Société franco-japonaise de Paris adresse à Mrs Crewdson et à ses deux fils servant actuellement comme officiers sur le front, dans les armées britanniques, l'expression de toute sa sympathie pour la perte douloureuse qu'ils viennent de faire.

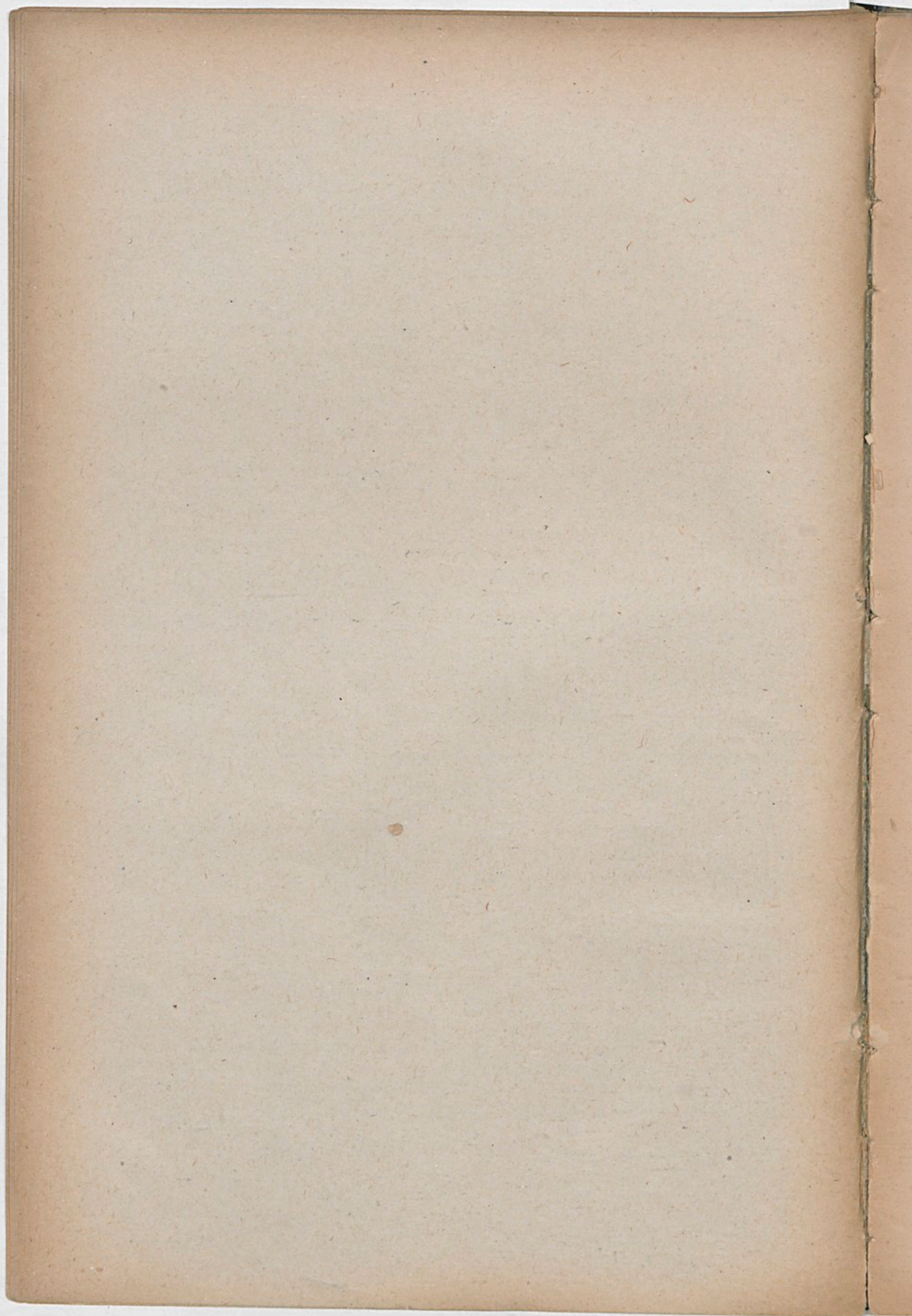
La Société a perdu récemment un de ses anciens membres à vie, M. Philippe de Vilmorin, chef de l'importante maison Vilmorin, Andrieux et C^o, connue de tous les horticulteurs de l'univers. Il y a quelques années, au cours d'un voyage autour du monde, entrepris dans un but scientifique, notre collègue s'était arrêté assez longtemps à Tokio, séduit qu'il avait été par un pays, comme le Japon si passionné pour la culture florale. Nous adressons à sa famille nos sincères compliments de condoléance.

M. Ernest Leroux, l'éditeur si apprécié par tous les Orientalistes, qui appartenait à notre société depuis 1910, est décédé récemment. Ses collègues qui le voyaient souvent venir assister à nos déjeuners, regretteront vivement sa disparition.

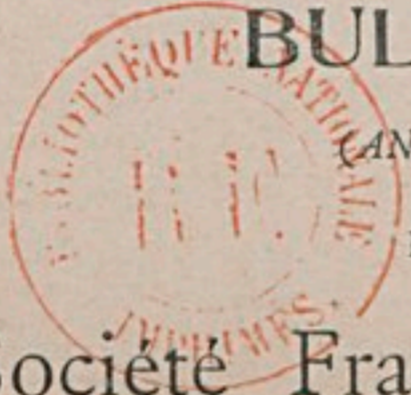
Une de nos collègues, M^{lle} de Coubertin, a été douloureusement frappée dans ses affections les plus chères. Sa mère s'est trouvée au nombre des victimes de la barbarie boche, lors du bombardement sacrilège de l'Eglise Saint-Gervais, le vendredi-saint dernier (29 mars 1918). M^{lle} de Coubertin trouvera ici l'expression de la sympathie que la Société franco-japonaise tient à lui adresser.

Le Gérant : A. THÉBERT.



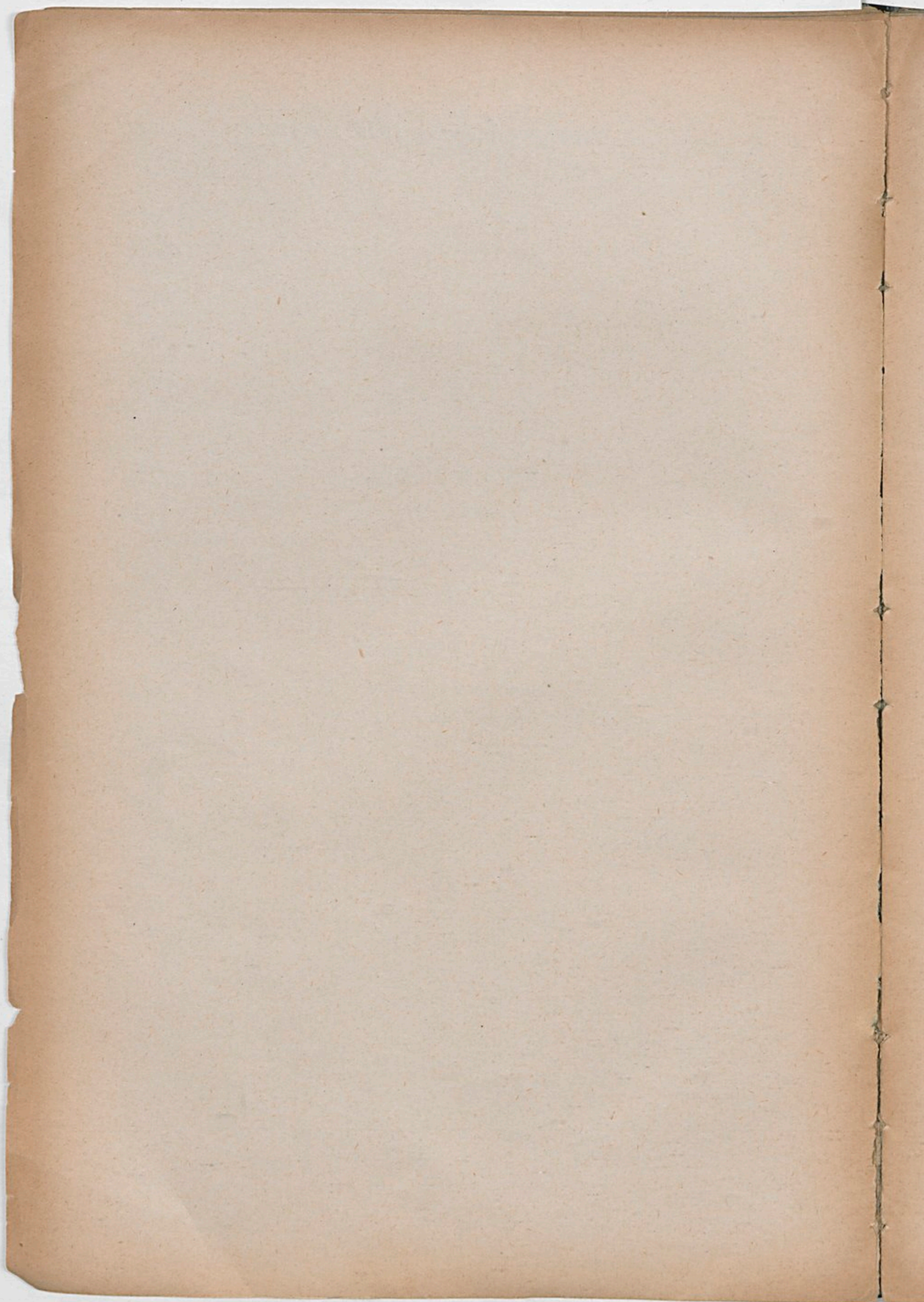


Janvier-Septembre 1919. N^{os} 42-43.

 BULLETIN
(ANNUAIRE)
DE LA
Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

4^o 0²
623



Paraissant trimestriellement.

JANVIER-SEPTEMBRE 1919.

XLII-XLIII

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

日佛協會



SIÈGE SOCIAL :

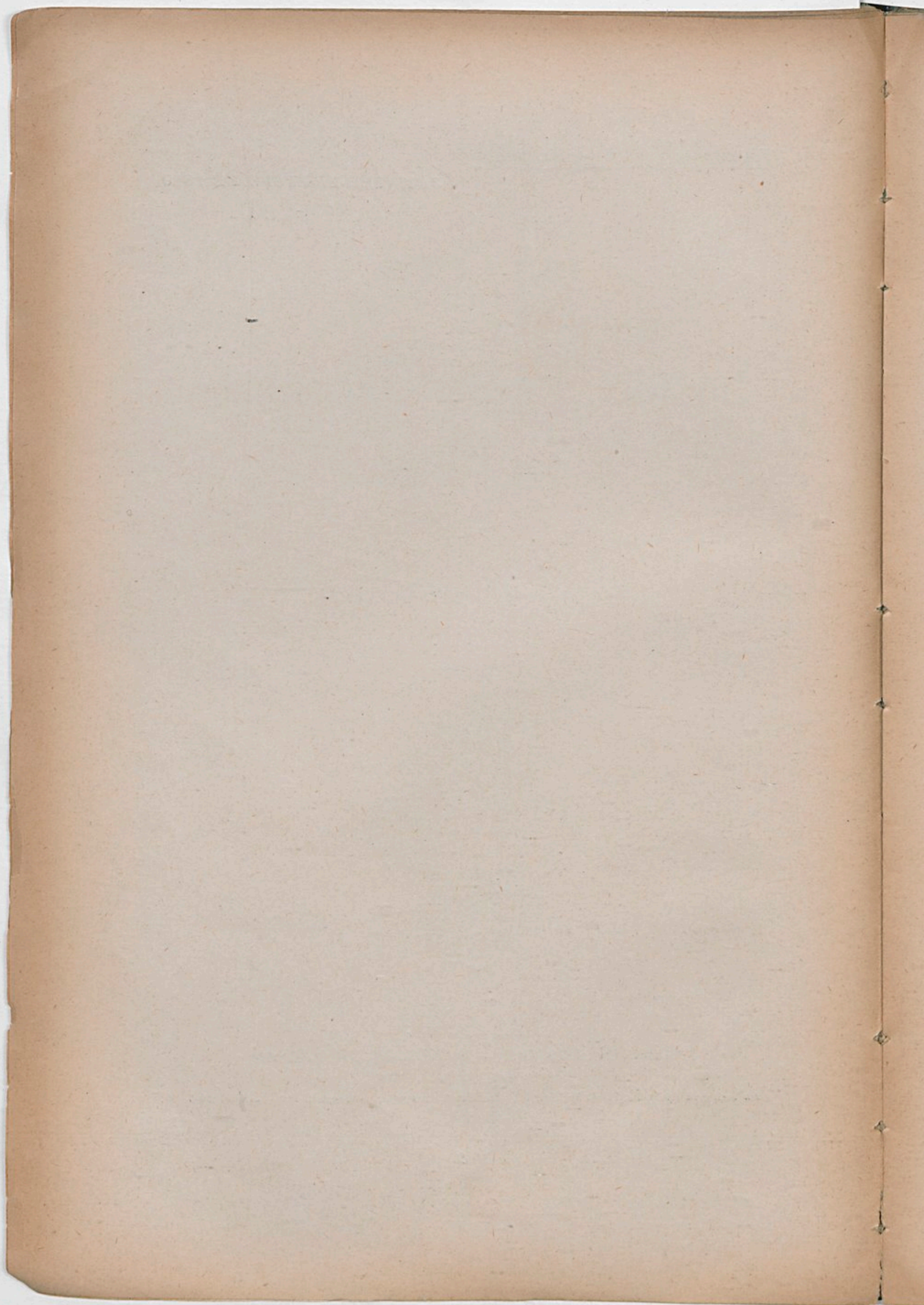
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

PARIS

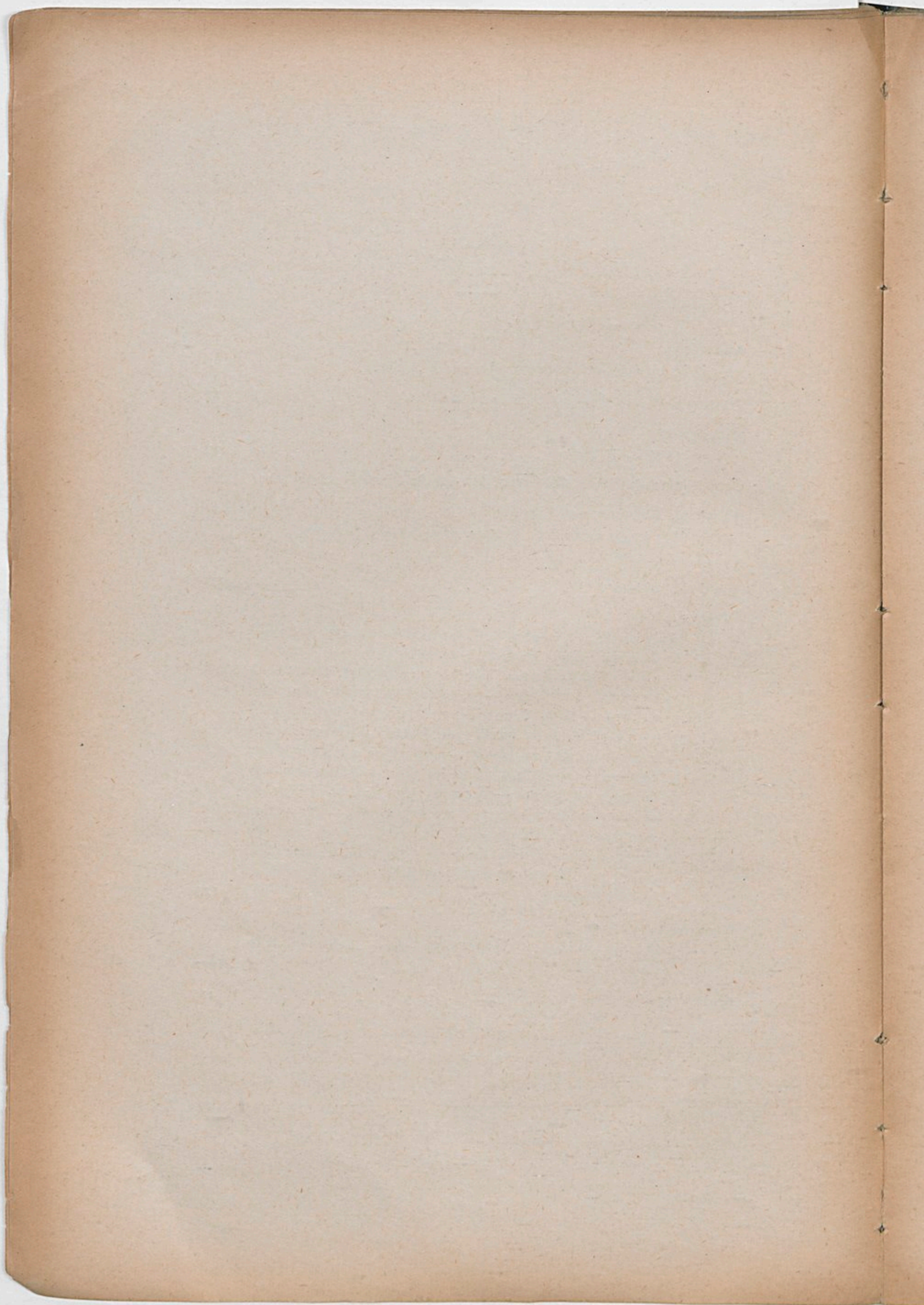
—
1919



INDEX



Annuaire :	
Liste alphabétique des membres de la Société	11
Dix-neuvième Assemblée générale de la Société	27
Mlle Valet :	
O-Himé-Hotaru	33
L'amitié franco-japonaise. Conférence faite à la Sorbonne le 22 mai 1919.	66
Sakourai, Kurokawa et Tatsumi :	
Les étapes successives de la marine japonaise de guerre et de commerce	87
Vie de la Société	171
Divers :	
Création d'une Chambre de Commerce française au Japon. — Ouverture d'une librairie française à Tokio — Transfor- mation de la Revue de « l'Information d'Extrême-Orient ». — Le tourisme au Japon. — Constructions navales japonaises en 1919. — Mines de charbon de Fouchoun (Mandchourie). — La pêche de la baleine au Japon. — Le marché des huiles végétales au Japon. — Formation au Japon d'une compagnie pour la fabrication des sacs. — Importation de moutons au Japon. — Crayons japonais. — Projet de création de deux nouveaux ports japonais. — Exposition sino japonaise à Shanghai. — Laminoir à tôles des Aciéries impériales japonaises à Kobé. — Projet de création d'un tunnel sous le détroit de Simonosaki. — Construction de navires en béton	125
Nécrologie :	
M le Vicomte Motono. — M. Émile Guimet. — M. V. Dugand. — M ^{me} Lebon	132
Bibliographie	134



STATUTS
DE LA
SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE
DE PARIS

I. — But et Siège social.



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du Bureau.

II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La société se compose : 1° de membres d'honneur; 2° de membres donateurs; 3° de membres à vie; 4° de membres annuels; 5° de membres libres.

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — Administration de la Société.

1° Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

2° Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire-général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des Membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. G. CLÉMENCEAU, PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DE LA GUERRE.
M. l'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.
LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE
P^{ce} AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.
P^{ce} ROLAND BONAPARTE. Membre de l'Institut
BOUSQUET Ancien Conseiller d'État.
COLLIN DELAUAUD D^r honor de l'Office National du Commerce Extérieur.
CROISSET Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.
DIÓSY Vice-Président du Conseil de la *Japan Society*.
DUBAIL (G.) Ministre Plénipotentiaire.
FURUICHI (D^r Koi) Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
GONSE Membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.
HANOTAUX Membre de l'Académie Française.
HIRAYAMA Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
ISHII (S. E. le Vicomte). Ancien Ambassadeur du Japon à Paris, ancien Ministre de
Affaires Étrangères du Japon.
KURINO (Vicomte) Ancien Ambassadeur du Japon en France.
LÉVI (Sylvain) Professeur au Collège de France.
MASAKI (S) Directeur de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô.
MATSUI (S. Exc.) Ambassadeur du Japon en France.
SAÏONJI (Marquis). Ancien Président du Conseil des Ministres du Japon.
SAMAD KHAN Env. Extr. et Ministre Plénipotentiaire de Perse à Paris.
SCHNEIDER Maître de forges.
SÉNART Membre de l'Institut
SIEGFRIED Sénateur, Ancien Ministre du Commerce.
SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.
SUYÉMATSU (Vicomte) Ancien Ministre.
TATSUKÉ (S.) Ministre du Japon au Chili.
TÉRAOUTCHI (Comte) Maréchal, ancien Président du Conseil des ministres du Japon.
TSUJI-SHINGI (Baron) Président de la Société Imp^{le} d'Instruction publique à Tôkyô.
WADA (H.) Ancien Commissaire général de la Section Japonaise à
l'Exposition de Londres 1910.

BUREAU

MM.

BERTIN Membre de l'Institut, Dir^r
du Génie maritime C. R. *Président.*
LEBON Général, ancien Ambassa-
deur extraordinaire de
France au Japon.
HERRIOT Député-maire de Lyon.
DUFOURMANTELLE Secrétaire général honoraire
de l'Alliance Française. *Vice Présidents.*
GÉRARD Ancien Ambassadeur de
France au Japon.
HARMAND Ambassadeur honoraire.
NAGAOKA Conseiller à l'Ambassade du
Japon en France.

BUREAU (suite).

MM.			
SOUHART.	Ministre Plénipotentiaire.	<i>Secrétaire général.</i>	
ALÉVÈQUE	Explorateur.	<i>Secrétaire général adjoint.</i>	
DOPFELD	Ancien directeur des Postes françaises à Shanghai.	<i>Bibliothécaire archiviste.</i>	
CHEVALIER (H.)	Consul du Japon à Paris.	<i>Trésorier.</i>	
FUNAHASHI.	De la Banque franco-japo- naise	<i>Trésorier adjoint.</i>	

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.		
ANCELET	Docteur en médecine.	
ASHIDA	Secrétaire à l'Ambassade du Japon en France.	
BARBIER.	Rédacteur aux Travaux Publics.	
BERTHELOT (Pl.).	Ministre plénipotentiaire.	
DESLANDRES	Membre de l'Institut.	
DUVENT (Ch.).	Artiste-peintre.	
GUYOT (Yves).	Ancien Ministre.	
ISAAC (P. A.)	Artiste-peintre.	
KIJIMA	Consul du Japon à Lyon.	
KRAFFT (Hugues).	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs.	
PAUL LABBÉ	Directeur de l'Alliance française.	
LEMAIRE (Eug.).	Ag ^t g ^l de la Soc. d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.	
LE ROND (G ^{al}).	Ancien attaché militaire de France au Japon.	
LÉVY (R. G.)	Sénateur, membre de l'Institut.	
MATSUMURA (K.).	Attaché naval du Japon en France.	
MAZELIÈRE (M ^{is} de la)	Littérateur.	
METMAN.	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.	
NOGAI (C ^{al})	Attaché militaire du Japon en France.	
ODIN (Ulrich).		
TERRAIL.	Négociant en soies.	
VEVER	Joillier-orfèvre.	
<i>Membre honoraire : Ed. CLAVERY, Consul de France à Cadix.</i>		

**Composition du Conseil d'Administration
par séries**

(Y compris les Membres du Bureau).

Première série.	Deuxième série.	Troisième série.	Quatrième série.	Cinquième série.
ALÉVÈQUE	BARBIER	DOPFELD	D ^r ANCELET	DESLANDRES
HERRIOT	DUVENT	BERTHELOT	ASHIDA	NAGAOKA
KRAFFT (H.)	G ^{al} LE ROND.	LABBÉ (P.)	BERTIN	Cd ^t MATSUMURA
LEMAIRE (E.)	HARMAND	DUFOURMANTELLE	CHEVALIER	M ^{is} de la MAZELIÈRE
METMAN	GÉRARD	ISAAC	GUYOT (Yves)
SUZUKI	TERRAIL	KIJIMA	R. G LÉVY	C ^{al} . NOGAI
VEVER	ODIN	SOUHART	Gén ^{al} LEBON	

La troisième série sera soumise à réélection en 1920.

Liste Alphabétique des Membres

DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS (*)

Membres d'Honneur : H. — Membres donateurs : D.

Membres à vie : V. — Membres annuels : A. — Membres libres : L.

MM.

1900 V ADATCI (S. E. Mr).	Ministre plénipotentiaire du Japon à Bruxelles.	
1902 V AKASHI	Général de division,	Tôkyô.
1900 V AKIDZUKI (S. E. Mr).	Ancien Ambassadeur du Japon à Vienne,	9, quai du 4 Septembre, Boulogne-sur-Seine.
1900 V ALÉVÈQUE (Charles)	Explorateur,	225, faub. St-Honoré.
1900 L ALEXANDRE (Arsène)	Rédacteur au <i>Figaro</i> ,	18, rue Ravignan.
1911 A AMBRUN (A.).	Tailleur,	46, rue de Richelieu.
1914 A AMIEUX	Avocat.	8, quai de Retz, Lyon
1900 A ANCELET (Dr)	Docteur en médecine.	104, rue de Rennes.
1907 V ANDO	Général de division,	Tôkyô.
1914 A APPLÉTON (Jean)	Avocat, professeur à la Faculté de droit,	2, place Gensoul, Lyon.
1913 A ARBEL (Dr Luc).	Docteur en médecine,	37, r. de la Bienfaisance.
1910 A ARCAMBEAU (M ^{me}).		33, av. Phil-Auguste.
1903 H ARENBERG (P ^{ce} A. d')	Membre de l'Institut,	20, rue de la Ville-l'Évêque.
1914 V ARMANDY ET C ^o (V ^{ve})	Marchand de soies,	2, quai de Retz, Lyon.
1901 A ARNAUD	Notaire,	Luzarches (S.-et-Oise).
1918 A ASHIDA	Secrétaire à l'Ambassade du Japon	9, rue Lapérouse.
1902 V AUBRY.	Propriétaire,	26, r. George-Sand (villa George Sand, 1).
1911 A AULNEAU (Joseph)	Avocat à la Cour d'Appel,	56, rue de Rennes.
1909 A BAGGIO	Avoué,	28, r. Frédéric-Degeorge, Arras.
1913 A BALSAN (Jean)	Industriel,	8 bis, rue de la Baume,
1906 V BANNO.	Négociant,	Tôkyô.

(*) Par décision du Conseil d'Administration en date du 14 janvier 1915, les membres de la Société appartenant aux diverses nationalités actuellement en guerre contre la France sont privés jusqu'à la fin des hostilités des droits et prérogatives attachés à la qualité de membre de la Société, et ne rentreront en fonction desdits droits et prérogatives qu'à la suite d'une nouvelle élection.

MM.

1912 V BANCELIN (Jacques)	Orfèvre,	352, rue Saint-Honoré.
1919 V BAPST (Edmond)	Ambassadeur de France,	Tôkyô.
1912 A BARBIER	Rédacteur aux Travaux Pu- blics,	27, rue de Saint-Cloud, à Clamart (Seine).
1910 A BARDONNAUT (M ^{me} V ^{ve})		6, Square de Latour- Maubourg.
1912 A BARRIER (André)	Juge au Tribunal de la Seine,	84 rue Erlanger.
1903 A BAVIER (de)	Consul général de Danemark,	25, rue Franklin.
1914 A BECHETOILLE (An- toine)	Marchand de soies,	4, rue de la Charité, Lyon.
1914 A BECHETOILLE (Jo- seph-Léopold)	Marchand de soies,	11, rue du Garet, Lyon.
1913 A BEMBERG		161, av. Victor-Hugo.
1900 V BÉNAZET	Docteur ès lettres, Attaché au Musée du Trocadéro,	9, rue des Eaux (square Alboni) XVI ^e .
1910 A BERLY		184, rue de Rivoli.
1912 A BERNARD (Jean)	Publiciste,	11, place de la Bourse.
1914 A BERNOT	Professeur au Lycée de Sens,	Sens (Yonne).
1919 A BERRUÉ		49, rue Manin, XIX.
1908 A BERTHELOT	Ministre Plénipotentiaire,	126, boulevard Montpar- nasse.
1900 V BERTIN (E.)	Membre de l'Institut. Dir ^r du Génie mar., C. R.,	8, rue Garancière.
1906 V BERTIN (Ch.)	Commandant ancien Atta- ché militaire au Japon,	6, rue d'Estrées.
1900 V BETHMANN (Bon de).	Banquier,	31, rue Paquet.
1914 A BERTRAND (Henry).	Fabricant de soieries,	3, grande rue des Feuil- lants, Lyon.
1906 A BEURDELEY		79, rue de Clichy.
1909 A BING (M.)		18, rue Boissonnade.
1913 V BLANC (Auguste)	Industriel,	26 rue des Colonnes du Trône.
1913 A BLES (Arthur)	Conférencier d'Art,	31, boul. Péreire.
1900 V BLONDEAU	Banquier,	50, rue de la Boétie.
1917 A BODIN (Emile)	Négociant.	78, rue de la République, Marseille.
1919 A BOMMER (Jules)	D ^r en méd. Conservateur adj. à la section d'Extrême- Orient aux musées du cinquantenaire.	Bruxelles.
1900 H BONAPARTE (P ^{ce} Ro- land)	Membre de l'Institut,	10, avenue d'Iéna.
1909 V BOUASSE-LEBEL	Ancien éditeur,	19, quai Malaquais.
1919 A BOURGEOIS-GAVAR- DIN.	Agent maritime.	17, boulevard Pasteur.
1909 A BOURGOIS (G. L.)	Lieutenant de vaisseau,	
1913 V BOURLET (Maurice).	Négociant,	12, rue Jean-Bart, Lille.
1900 H BOUSQUET (G.)	Ancien Conseiller d'État,	
1912 A BOYER (P.)	Admin. de l'École des Lan- gues Orientales vivantes,	2, rue de Lille.
1912 V BRIEUX	Membre de l'Académie Fran- çaise,	53, avenue Trudaine.

MM.		
1902 V BRUHEL (H.) . . .	Négociant,	57, rue de Châteaudun.
1913 V BRULIN (Karl) . . .	Négociant,	17 place Simon-Vollant, Lille.
1903 V BRUNET (J.-L.) . . .	Ancien Député de la Seine,	45, boul. Berthier.
1905 A BRYLINSKI (R.-A.) . . .	Ancien attaché naval à l'Am- bassade de France,	86, rue du Ranelagh.
1907 V CABROL (Phil. de) . . .	Adm. dél. de la Société des Chantiers de la Loire,	11 bis, boulevard Haus- mann.
1910 A CAIX (M ^{te} Robert de) . . .	Dir ^r de l' « Asie Française »,	108, rue S ^t -Dominique.
1919 A CANABATE	Dessinateur,	15, rue Guénégaud.
1917 A CARTIER (Henry) . . .	Attaché à la Banque franco- japonaise.	34, rue de Châteaudun.
1912 A CASTANET (H.) . . .	Industriel,	10, r. de Constantinople.
1901 V CAZENAVE	Ministre plénipotentiaire, en mission,	
1908 L CHALLAYE (F.) . . .	Professeur,	1, rue Léopold-Robert.
1913 A CHARPENAY	Banquier,	26, rue du Lycée, Gre- noble.
1919 A CHARPENTIER (P) . . .		27, rue de Passy.
1909 A CHARPENTIER (Mau- rice)	Consul de France, Vice-Pré- sident de la Société Fran- co-Japonaise de Kobé,	Kobé (Japon).
1912 A CHARRON (l'Abbé Isi- dore)	Missionnaire apostolique,	Himeji, Japon.
1919 A CHATEL (Yves) . . .	Administrateur des services civils de l'Indo-Chine,	35, rue Tronchet.
1920 A CHAUVELOT (R.) . . .	Publiciste,	16, rue François I ^{er} .
1913 A CHEMIN (D ^r)	Médecin de la marine,	Rochefort (Char.-Infér.).
1906 A CHÉRADAME (A.) . . .	Publiciste,	11, rue Berteaux-Dumas, Neuilly-sur-Seine.
1901 V CHEVALIER (H.) . . .	Consul du Japon à Paris,	14, boul. Emile-Augier.
1913 A CHRISTMAS (D ^r John de)	Docteur en médecine,	37, rue des Acacias.
1912 A CLAUSSE (Roger) . . .	Conseiller d'Ambassade,	7, rue Bayard.
1906 V CLAVERY (Ed.)	Consul de France,	Cadix.
1919 H CLÉMENCEAU (G) . . .	Sén. Président du Conseil, Ministre de la guerre,	8, rue Franklin.
1900 V COLLIN (Victor)	Ministre plénipotentiaire,	10, square du Croisic.
1901 H COLLIN-DELAUVAUD . . .	Dir. hon ^r e de l'Office Natio- nal du Commerce Extér.,	5, rue St-Jean, Pontoise (Seine-et-Oise).
1912 V CORBIN (Paul)	Ingénieur,	43, avenue du Bois-de- Boulogne, et à Chedite (Haute-Savoie).
1904 V CORVISART (Général)		Attaché militaire à l'am- bassade de France à Londres.
1909 A COSSON		5, avenue Friedland.
1916 A COUBERTIN (M ^{lle} de) . . .		15, rue de Pommereu.
1910 A COULERU	Ingénieur-chimiste,	7, r. Francisque-Sarcey.
1911 A COURCELLE-SENEUIL (J.-L.)	Capitaine de Frégate T. R. en retraite,	Ascain (Basses-Pyré- nées).
1900 H CROISSET	Doyen de la Fac. des Let.,	13, rue Cassette.

MM.

1920 A CROZIER (Philippe).	Ancien ambassadeur de France à Vienne,	34, rue de Tocqueville.
1912 A CULIN (Stewart)	Ethnologiste,	The Brooklyn Institute Museum New-York (États Unis).
1911 D DAN (Takuma)	Direct. de la maison Mitsui,	Tango cho, Akasaka Tô- kyô.
1906 V DARD (E.)	Secrétaire d'Ambassade,	24, rue de l'Université.
1903 V DEGUY (Alfred)	Ingénieur,	2, rue du Pont-de-Barre. Montgeron (S.-et-O.), Lyon.
1914 A DELAYE (E.)		
1909 A DELTEIL (Loys)	Artiste graveur, expert,	2, rue des Beaux-Arts,
1906 A DELPECH (Albert)		10, rue Lord-Byron.
1914 A DEMEURE, DALIN ET C ^o	Fabricants de produits chi- miques,	Villeurbanne (Rhône).
1911 A DENIKER (Georges- Jean)	Élève diplômé de l'École des Langues Orientales,	Légation de France, Pé- kin.
1914 A DESCHARS.	Administrateur délégué de la S. O. A. I.	rue St-Lazare, 48.
1901 V DESLANDRES (H.)	Membre de l'Institut, Dir. de l'Observatoire de Meudon,	39, avenue du Château, Bellevue (S.-et-O.).
1904 V DILLAIS (L.)	Lieut.-colonel en retraite,	92, rue du Ranelagh.
1902 H DIÓSY (A.)	V.-Président du Conseil de la <i>Japan Society</i> ,	20, Hanover Square. London.
1914 A DONNIO (M ^{lle} D.)	Professeur,	
1912 V DOPFELD (H.)	Ex-Directeur des Postes à Shanghai,	143, rue Victor-Hugo à Colombes (Seine).
1913 V DORIZON (Louis)	Directeur de la Société Gé- nérale,	72, rue Ampère.
1913 A DORIZON (René)	Ancien Directeur de la Banque Franco-Japonaise,	34, rue de Châteaudun.
1907 V DOUCET (Jacques)		19, rue Spontini.
1911 A DOUCET (Raoul)	Courtier maritime,	33, quai de la Fosse, Nantes (Loire-Infé- rieure).
1915 A DE DREUILLE (Léon- ce)	Capitaine aviateur,	36, rue Théophile-Gau- tier.
1908 H DUBAIL (G.)	Ministre plénipotentiaire, au 16 ^e Rég. d'Infanterie co- loniale,	19, r. Godot-de-Mauroy.
1909 A DUBREUIL (L ^t -Émile)		
1900 V DUFOURMANTELLE (L.)	Secrétaire général honoraire de l' <i>Alliance Française</i> ,	6, rue de Madrid.
1919 A DUMAY (Jean)	Sous-directeur de la Banque Franco-Japonaise,	34, rue de Chateaudun.
1918 A DUMONT (Charles)	Député, ancien Ministre des Finances,	21, Boulevard Delessert.
1918 A DUPONT (Maurice)	Administrateur-délégué de la Société des éditions Ernest Leroux.	28, rue Bonaparte.
1910 V DUVAL	Général,	Direct ^r de l'Aéronautique au Min ^{re} de la Guerre.
1908 A DUVENT (C.)	Artiste peintre,	78, avenue de la Grande- Armée.

MM.

1913 V VAN EETVELDE (Baron Edmond) . . .	Ministre d'État,	4, avenue Palmerston, Bruxelles.
1907 A ETIENNE-OLIVIER . . .	Avocat,	17, place de la Madeleine.
1917 A EYMERY (M ^{lle} Germaine)		39, r. de Constantinople.
1912 A FARAUT (Léon) . . .	Publiciste,	38 bis, rue Lamarck.
1909 A FAURE (Ed.)	Consul du Japon,	35, Pavé des Chartrons, Bordeaux (Gironde).
1918 A FAURF.	Colonel, chef de la mission militaire française d'aéronautique au Japon.	Tôkyô.
1910 D FEDERICI (M ^{me} , née Boissonnade) . . .		villa Bellevue, Cap d'Antibes (Alpes-Mar.).
1911 A FERRAND (Fr.) . . .	Chirurgien-dentiste,	6 bis, rue de Châteaudun.
1911 A FERRIEU	Commissaire principal de la marine,	L'Abbaye, Moissac (Tarn-et-Garonne).
1912 A FILIPPINI (Hyacinthe)	Avocat à la Cour d'appel,	48, rue Copernic.
1912 A FLEURIOT (José) . . .	Enseigne de vaisseau breveté, interprète pour le Japonais,	Cherbourg.
1901 V FLOURY	Éditeur,	3, boul. des Capucines.
1910 A FOURNIER (D ^r Edmond)		77, rue de Miromesnil.
1910 A FOURNIER.	Vice-Amiral, C. R.	65, avenue Bosquet.
1911 A FOURNIER.	Colonel d'Artillerie,	10, rue Lebastard, Rennes.
1919 A DE FOURTOU.	Adm.-délégué de la Banque Franco-Japonaise,	34, rue de Chateaudun.
1913 A FUNAKOSHI		55, rue des Petites-Ecuries.
1910 H FURUICHI (D ^r Koi). . .	Membre de la Chambre des Pairs,	34, Nichomé Yumicho Hongo, Tôkyô.
1907 D FUSHIMI (S. A. I. le Mal)		Tôkyô.
1909 D FUSHIMI (S. A. I. le P ^{ce} Hiroyasu) . . .	Contre-Amiral,	Ko-ji matchi Ki-ôitcho, Tôkyô.
1919 A GADIAL	Ingénieur aux Chemins de fer de l'E	7, rue Chaptal.
1907 A GALLAIS (A.)	Homme de lettres,	Avenue des Cygnes, Brunoy (S.-et-O.).
1914 A GAMBER	Libraire,	7, rue Danton.
1910 A GARBUTT (Matthew) . . .	Architecte,	95, Howard's Lane, Putney, Londres S. W.
1909 A GAUDINEAU (Félix). . .	Lieut. au 46 ^e Régiment d'infanterie,	10, rue Michel-Chasles.
1909 A GAUSSEN (Édouard). . .	Consul général de France,	Barcelone.
1910 V GAUTHIER (Camille). . .	Consul général de France,	28, boul. de Strasbourg, Boulogne-sur-Seine.
1914 A GAUTHIER (Édouard) . . .	Homme de lettres,	1, avenue du Bel-Air.
1910 V GÉRARD (A.)	Ambassadeur de France,	21, boul. St-Germain.

MM.

1911 A GILLOT (M ^{me}) . . .		79, rue Madame.
1911 V GILSON.	Consul de France,	3, avenue Alphant.
1903 A GLINEL (P.)	Avocat à la Cour d'Appel,	28, quai du Louvre.
1919 A GOICHOT	Entrepreneur du T. P.,	30, rue Coulaincourt.
1914 A GOMPERTZ (A. S.) . .	Expert près le Tribunal de la Seine,	51, rue de Miromesnil.
1918 V GONET DE (Henri) . .		12, rue de Moscou.
1913 A GONIN (Amédée) . . .	Artiste peintre,	76, avenue Malakoff.
1900 H GONSE (L.)	Membre du Conseil supé- rieur des Beaux-Arts,	205, boul. St-Germain.
1916 A GONTIER	Peintre-Décorateur,	3, rue de la Chine (XX ^e).
1914 A GOOKIN (Fred-Wil- liam).		13, West Walton Place, Chicago.
1912 A GOOSENS (Alfred) . .		67, rue Gillon, Bruxelles.
1912 A G'SELL (Gaston). . .	Directeur du Journal <i>Les Beaux-Arts</i> ,	68, rue Damrémont.
1915 A GUÉPRATTE	Vice-amiral, Député du Finistère,	Cercle militaire. Paris.
1914 A GUÉRIN (V ^{ve} et fils).	Marchands de soies,	31, rue Puits-Gaillot, Lyon.
1913 A GUERNAUT (Henri).		6, av. de Messine.
1908 V GUNZBURG (Bon G. de)		9, rue de Pomereu (XVI ^e)
1909 V GUNZBURG (Bon J. de)		
1909 A GUYOT (Yves)	Ancien Ministre des Tra- vaux Publics,	50, avenue Bugeaud. 95, rue de Seine.
1908 V GYSIN (R.)	Négociant,	
1912 A HALBERSTADT (Dr) . .		Ostbanegade 21, Co- penhague.
1909 L HALOT.	Sénateur de Belgique,	13, rue de Florence, Bruxelles.
1903 A HALPHEN (J.).	Officier d'artillerie,	81, aven. Victor-Hugo.
1919 A HAMONNEAU (Mau- rice).	Directeur principal de la Sté Atlas-Transports,	12, rue Marguerite.
1900 H HANOTAUX	De l'Académie Française,	15, rue d'Aumale.
1901 V HARMAND (J.)	Ambassadeur,	225, faub. St-Honoré.
1912 A HARDION	Architecte en chef des Mo- numents historiques,	4, r. Traversière, Tours.
1909 V HATANO (Tadao) . . .	Capitaine de frégate, direc- teur du laboratoire des Poudres,	Arsenal de Kuré (Japon).
1916 A HAUWAERTS (Jean).	Banque Franco-Japonaise,	34, rue Châteaudun.
1910 A HÉLARY (Louis). . . .	Professeur de langue japo- naise,	11, rue de Chartres, Neuilly-s.-Seine.
1913 A HENRIOT (Alexan- dre).	Ancien Consul de Russie,	40, rue de l'Université, Reims.
1916 A HERRIOT	Député-maire de	Lyon.
1902 V HEURTEL	Capit. de frégate, C. R.,	91, avenue Kléber.
1917 A HIOKI	Lieut. de vaisseau ing. des chant. Kawasaki à Kobé,	6, Boul. de Clichy.

MM.		
1912 V HIRAOKA (Hirotsuka).	Propriétaire du Grand-Restaurant du Kagetsu-Rô,	Shiba, Tôkyô.
1900 H HIRAYAMA . . .	Membre de la Chambre des Pairs,	Ko-ishi-kawa Haramat- chi 31, Tôkyô.
1903 D HISHAMATSU (C ^{te}) .	Colonel,	Shiba, Sakaïtcho 13, Tô- kyô, Japon.
1914 V HORI	Capitaine de corvette,	Tôkyô.
1909 A HORIOUTCHI . . .		452, Aokimachi-Kanaga wa, Yokohama, Japon.
1902 V HOUDARD (Ch.) . .	Artiste peintre,	90, avenue Niel.
1908 V HYDE (James H.) .		18, rue Adolphe-Yvon.
1919 V IHARA (Geitchi) . .	de la Kuchara Minin, C ^o ,	
1918 V INAGAKI (Heitaro) .	Négociant en métaux,	15, rue Auber.
1902 V INOUYÉ (Kinjiro) .	Négociant,	Tôkyô.
1912 H ISHII (S. E. le Baron).	Ancien Ministre des Affaires étrangères,	Tôkyô.
1900 V ISAAC (P.-A.) . . .	Artiste peintre,	11, pass. de la Visitation.
1915 A ISOBE	Cap. de corvette en retraite,	3, rue de l'Odéon.
1904 V ITCHIO (P ^{ee}) . . .	Conseiller au Palais impé- rial,	Akassaka Fukuyoshit- cho, 2, Tôkyô.
1913 A JACOB (M ^{lle} Johanna)	Professeur,	16, rue de Siam.
1900 A JACQUIN	Avoué,	5, rue des Moulins.
1909 A JACMART		4, rue Lechapellier, Bor- deaux.
1914 A JAGER	Architecte.	Minneapolis (U. S. A.)
1902 V JANET	Anc. ingén. de la Marine,	29, rue des Volontaires.
1912 A JANNOT	Ingénieur représentant MM. Schneider au Japon,	Tôkyô, Ambassade, 21, b. St-Germain, Paris.
1901 V JAVAL	Membre du Conseil général de l'Yonne,	45, rue Boulainvilliers.
1914 A JEHANGHIR (L.-Ba- naji).	Employé de soies,	Lyon.
1907 A JOLY (H. L.). . . .	Ingénieur,	4, Glebe Place, Chelsea, London, S. W.
1906 D KAHN (A.)	Banquier,	102, rue de Richelieu.
1917 A KAUFMANN-DAUNE.	Agent gén. pour l'Europe de MM. Homberg et C ^o à Kobé.	16, rue d'Aguesseau.
1913 A KIKUCHI	Ancien Secrétaire à l'Am- bassade du Japon à Paris,	Tôkyô.
1910 V KIJIMA	Consul du Japon,	18, place Tholozan, Lyon (Rhône).
1920 A KIMURA (Lauzo). .	Négociant,	36, rue de Liège.
1909 A KLECZKOWSKI (Al- fred).	Ministre Plénipotentiaire,	193, rue de l'Université.
1913 A KLEYKAMP (Firma W. C. G.).	Office artistique,	9, Oranjestraat La Haye (Hollande).
1909 A KLOBUKOWSKI (A.).	Ministre Plénipotentiaire di- recteur du service de la Propagande au Ministère des Affaires Etrangères.	3, rue François I ^{er} .

MM.

1910 A KOBAYASHI (Rikiya)	D ^r de la Cie Mikimoto,	14, Clifford Street, New Bond Street, Londres W.
1918 V KOBAYASHI (Cl.)	État-major gén. de l'armée,	S. P. 52.
1900 V KŒCHLIN (R.)	Publiciste, Président des Amis du Louvre,	32, quai de Béthune.
1912 A KOSHIBA (Kinji)	Artiste peintre,	65, boulevard Victor.
1912 A KOMAI (Ojogiro)	Fab. d'articles damasquinés,	Fourou Monnzen Kyôto.
1900 A KRAFFT (H.)	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs,	42, rue de Lubeck.
1908 A KRAUSS (A. E.)	Ingénieur-mécanicien,	18, rue de Naples.
1910 D KUNI (S. A. I. le Prince)		Azabu Toriégakamatchi, Tôkyô.
1917 A KAYA (K.)		
1917 V KURABAYASHI (K.)	de la Kuhara Mining C ^o .	1 bis Boul. Montmorency.
1900 V KURINO (Vicomte)	Ancien Ambassadeur du Japon à Paris,	4, Hinoki cho Akasaka, Tôkyô.
1901 A LABBÉ (P.)	Directeur de l'Alliance française,	30, rue Washington.
1900 A LABOURET (M ^{lle} de)	Inspectrice de l'Enseignement du dessin de la Seine,	11, avenue de Fontenay, à Fontenay-sous-Bois (Seine).
1900 V LABRY (C ^{te} de)	Capitaine de cavalerie,	21, avenue Kléber.
1903 L LAGOUDAKI	Docteur en médecine,	103, avenue de Villiers.
1917 A LAMARE	Éditeur,	235 bis rue de Vaugirard.
1913 A LANET (André)	Fondé de pouvoirs à la Banque Franco-Japonaise,	34, rue de Châteaudun.
1900 V LANGWEIL (M ^{me})		61, rue de Varennes.
1913 A LAPPARENT (Vicomte Jacques de)	Maitre de Conférences à la Faculté des Sciences de Lille,	172, boul. de la République, La Madeleine (Nord).
1904 V LEBLANC (M ^{me} H.)		4, avenue Malakoff.
1909 V LEBON (Gal Georges)	Ancien membre du Conseil supérieur de la guerre,	40, avenue Duquesne.
1913 A LECONTE (Gilles Aug.)	Médecin dentiste,	8, cloître Notre-Dame, Chartres.
1904 V LE GOFF	Docteur en médecine,	178, faub. Saint-Honoré.
1913 A LEHMANN (André)		
1918 V LEHMANN		36, rue Washington,
1916 A LE LASSEUR (B ^{ne})		7, rue Greffulhe.
1908 A LEMAIRE (E.)	Agent général de la Société d'Encouragement pour l'Industrie Nationale,	44, rue de Rennes.
1902 D LEMAIRE (M ^{me} G.)		11, rue Tronchet.
1900 A LEMOINE (H.)	Editeur de musique,	9, rue Chaptal.
1911 A LEMOISNE (P. A.)	Attaché à la Bibl. Nationale,	91, rue de l'Université.
1913 A LEONHARDT	Négociant,	
1913 A LEFAGE	Ingénieur civil,	7, rue du Moulin Dieghem, Bruxelles.
1910 L LEQUEUX (M ^{me} A.)		52, rue Vaneau.

MM.

1909 A LE ROND (H.) . . .	Général, ancien Attaché militaire à l'Ambassade de France au Japon,	4 bis Boul. des Invalides.
1916 V LE ROUX (Hughes).	Publiciste, sénateur,	58, rue de Vaugirard.
1916 A LEVAL (D ^r) . . .	Médecin du Ministère du Commerce et de l'Industrie	13, rue Clément-Marot.
1907 A LE VAVASSEUR (J.).	Négociant,	82, quai des Chartrons, Bordeaux.
1904 H LÉVI (Sylvain) . . .	Prof ^r au Collège de France,	9, rue Guy-de-la-Brosse.
1919 A LÉVI (Auguste) . . .	Banque franco-japonaise,	34, rue de Châteaudun.
1908 A LÉVY (R. G) . . .	Membre de l'Institut, sénateur,	3, rue de Noisiel (rue Spontini); XVI ^e .
1903 V LOGÉ (A.) . . .	Négociant,	39, rue de Constanti-nople.
1913 A LOGÉ (Joseph) . . .	Négociant,	57, rue Saint-Lazare.
1904 A LUCY-FOSSARIEU (M ^{me} de) . . .		207, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine.
1912 V MADROLLE (Clau-dius) . . .	Explorateur,	95, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine.
1912 A MADVIG (G.) . . .	Artiste peintre,	27, boulevard Montpar-nasse.
1911 A MADRASSY . . .	Joaillier-expert,	11, rue de Provence.
1911 V MAEDA (Massana) .	Membre de la Chambre des Pairs,	Tôkyô.
1913 A MALLE. . . .	Ingénieur conseil,	11, rue Magellan.
1900 V MALLET (G.) . . .		Le Bois-des-Moutiers, Varangeville-sur-Mer. (Seine-Inférieure).
1900 D MARCEL	Architecte du Gouverne-ment,	14, rue des Saints-Pères.
1912 A MARIN (L.) . . .	Député de Nancy,	137, boul. Saint-Michel.
1900 A MARONI		25, avenue d'Eylau.
1903 V MARTINIE (C ^{dt} R.) .	Administrateur de la Banque Franco-Japonaise,	6, Rond-Point de Long-champ.
1904 V MARUYAMA (S.). .	Capitaine de vaisseau,	Tôkyô.
1910 H MASAKI (S.) . . .	Directeur de l'École des Beaux-Arts,	Tôkyô.
1910 V MASSIF (Armand) .		70, rue d'Auteuil, Paris.
1915 A MASSON (Pierre). .	Éditeur,	120, boul. St.-Germain.
1914 A MATIGNON (D ^r J. J.).	Docteur en médecine,	59, rue Galilée.
1916 H MATSUI (S. Exc.) .	Ambassadeur du Japon en France,	7, avenue Hoche.
1914 A MATSUMURA (C ^{dt} J.)	Capitaine de vaisseau, Atta-ché à la maison militaire de S. M. l'Empereur du Japon,	Ministère de la Marine, Tôkyô.
1916 V MATSUMURA (K.) .	Ancien capitaine de vaisseau attaché naval en France,	Tokyô.
1908 V MATSUOKA (I.) . .	Ingénieur en chef de l'armée japonaise,	Takatamura, Zoshigaya, 730, Tôkyô.

MM.

1902 V MAZELIÈRE (Mis de la)	Littérateur,	40, rue Barbet-de-Jouy.
1911 A MEAUDRE DE LA- POUYADE (André).		79, rue Lachassaigne, Bordeaux.
1916 A MÉCRE.	ex - Sous - lieutenant - inter- prète à l'hôpital de la Croix- Rouge japonaise,	Tôkyô.
1900 A METMAN	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs,	38, rue de Lubeck.
1912 A MEYER (Georges) . .	Agrégé de l'Université,	78, rue des Martyrs. .
1900 V MIGEON (G.)	Conservateur au Musée du Louvre,	19, avenue Charles-Flo- quet.
1901 H MINISTRE (le) . . .	Des Affaires Étrangères,	Au Ministère.
1901 H MINISTRE (le) . . .	Du Commerce et de l'In- dustrie,	Au Ministère.
1901 H MINISTRE (le) . . .	De l'Intruction Pub. et des Beaux-Arts,	Au Ministère.
1919 A MISHIMA (Zeischi) .	Agent de la Mitsuibichi Goshi Kaïcha,	5, rue Nouvelle.
1910 D MITSUI (B ^{on}). . . .		Iwai Cho, Az. Tôkyô.
1912 V MIURA (Yagoro). . .	Ministre du Japon,	Berne.
1910 A MIYAMOTO	Docteur en droit, Avocat,	4. Itchômé Minami-Ka- bécho, Kiobashi, Tô- kyô.
1914 A MOGI ET C ^o	Marchand de soieries.	6, rue Lafont, Lyon.
1910 A MÖLLER (Tyge) . . .	Licencié de l'Université de Copenhague,	6, avenue de Lamotte- Piquet.
1910 A MOMMÉJA (René) . .	Banquier,	17, rue d'Anjou.
1912 A MONCONDUIT (Paul)	Lieutenant de vaisseau,	Ministère de la Marine.
1910 A MONCHARVILLE . .	Professeur honoraire à la faculté de droit du Caire.	99, rue de Rennes.
1912 A MONTHÉROT (de) . .	Secrétaire d'Ambassade,	69, rue de Courcelles.
1911 A MORIONDI (Ch.) . . .	Ingénieur, officier du génie de l'armée italienne C. R.	19, boulevard de la Seine Nanterre (Seine).
1912 A MORITA (Kikujiro).		1, cité Condorcet.
1907 V MORIYAMA	Contre-amiral,	Ministère de la Marine, Tôkyô.
1919 A MULLER (Leo)	Directeur de la Banque franco-japonaise.	95, avenue de Villiers.
1916 A MUNEMURA (Ushii).	Chancelier de l'Ambassade du Japon,	7, avenue Hoche.
1914 A NABHOLZ ET C ^o		3, quai de Retz (Lyon).
1912 A NAGAMOCHI (Capi- taine Genji)	de l'Artillerie Impériale du Japon,	Ministère de la Guerre, Tokyô, Japon.
1917 V NAGAOKA	Conseiller de l'Ambassade du Japon,	7, avenue Hoche.
1919 A NAKAMURA (Kens- hiro)	Négociant en métaux,	15, rue Auber.
1913 L NAÏTO	Secrétaire-interprète de la Société,	312, rue Saint-Jacques.
1904 D NASHIMOTO (S. A. I. le Prince)	Colonel,	Tôkyô, Japon.

MM.		
1906 A NAUDEAU (Ludovic).	Publiciste,	46, rue des Moines.
1906 V NEL	Capitaine de frégate,	9, rue de Chabannes, Toulon.
1907 A NETTANCOURT (C ^{te} J. de)		2, rue Goethe.
1911 A NEW-YORK PUBLIC LIBRARY.		New-York. Tôkyô.
1900 V NISHIO.		rue de Buenos-Ayres, 1.
1916 V NOGAI (Colonel). . .	Attaché militaire à l'Ambas- sade du Japon.	Himéji (Japon).
1913 V NOGUCHI	Directeur de l'Ecole Nor- male de Himéji,	Tôkyô.
1912 L OÇOUMI (Tamezo) . .	Professeur,	24 quai de Béhune.
1911 A ODIN (Ulrich)		8, rue Garancière.
1912 OLIVIER (René)	Artiste peintre,	1, rue de l'Hôtel-de-Ville (Lyon)
1914 V ONO (Masakitchi) . .	Directeur du Specie Bank de Yokohama,	21, rue de Cléry.
1900 V OPPENHEIMER.	Négociant,	La Haye.
1904 A OTCHIAÏ (S. Exc.). . .	Ministre du Japon,	11, Takegawa Cho Shim- bashi, Tokyô.
1911 A OTSOUKA (T.)	Importateur,	Ushigomé, Nijikimatchi, 11, Tôkyô.
1904 L OYAMADA (S.)	Délégué de la Société Franco- Japonaise,	170 bis, b. Haussmann.
1913 A PALENGAT (M ^{me}) . . .	Rentière,	Le Bourgneuf, Val d'Or (Saône-et-Loire).
1912 L PAPINOT (Abbé). . . .		Clermont (Oise).
1919 A PASTEAU	Juge au tribunal de	9, avenue Emile Descha- nel (Champ de Mars).
1912 A PÉLACOT (Général de)		Rabat (Maroc).
1914 A DE PERETTI	Directeur - propriétaire de l'Écho du Maroc,	
1911 A PETIT (R.)	Rédacteur Pp ^{al} au Ministère de la Guerre,	2, rue Saint-Simon.
1913 A PETITHOMME (Albert)	Industriel,	66, rue des Boulets.
1914 A PILA et C ^o	Marchands de soie,	2, rue de la République, Lyon.
1911 A PILA (F.).	Consul de France,	111, quai d'Orsay, Paris (VII ^e).
1912 A PILATRIE	Artiste peintre,	167, rue de Vaugirard.
1902 V PIMODAN (C ^{te} de). . .	Colonel, ancien attaché mi- litaire au Japon,	98, rue de l'Université.
1914 A PINNAU (Adolphe). . .	Négociant,	7, quai des Brotteaux, Lyon.
1914 A PLATET (Paul)	Directeur du Crédit Lyon- nais,	18, rue de la Républi- que, Lyon.
1911 A POHL (L.)		4, rue d'Hauteville, Paris (X ^e).
1910 A PONCETTON (D ^r) . . .	Rédac'teur au <i>Figaro</i> ,	25, quai des Grands-Au- gustins.
1904 V PORCHER-LABREUIL		5, avenue de l'Opéra.
1909 A PORTIER (André) . . .	Expert,	24, rue Chauchat.

MM.

1911 A	POULET (Dr Abel).	Docteur oculiste,	71, rue Lafayette.
1911 A	PROST (Henri) . . .	Architecte. Grand-prix de Rome.	13, quai de La Tournelle.
1913 A	RENONDEAU . . .	Commandant d'Artillerie.	Vincennes.
1913 A	RAGAULT		6, avenue Percier.
1919 A	REGNAULT	Ancien Ambassadeur de France au Japon.	11, rue Anatole de la Forge.
1908 A	RÉGNIER (E.) . . .	Professeur,	21, rue de Ponthieu.
1904 V	REUBELL		23, rue de Marignan.
1920 A	REY	Ingénieur civil,	12, rue Nicolas-Charlet (15 ^e).
1913 A	RIBAUD (Abbé Michel)	Vicaire à Saint-Marcel,	38, rue de Campo-Formo.
1918 A	RICCI DE (Raoul) . . .		22, Av. Henri Martin.
1920 A	RICHARDSON (G.) . . .	Ancien membre de la mission aéronautique française au Japon.	6, rue Fourcade (15 ^e)
1910 A	RIVIÈRE (Henri) . . .	Peintre, graveur,	29, boulevard de Clichy.
1917 A	ROBERT (Edouard).	Antiquaire,	62, quai des Orfèvres.
1920 A	ROLLAND (Joachim)	Homme de lettres	48, rue Pigalle.
1920 A	ROLLEZ (Gustave) . . .		48, boul. de la Liberté (Lille).
1909 V	RONDON (Louis) . . .	Négociant,	10, rue Croix des Petits Champs.
1902 L	ROUART (A.)	Éditeur de musique,	17, rue de Lisbonne.
1902 A	ROUART (H.)		121, Avenue de Villiers.
1909 A	ROUBAUD (Adolphe)	Négociant,	40, rue Albouy, X ^e .
1917 A	ROULLIER	Cap. au 8 ^e rég. de Tirailleurs Algériens,	Tunis.
1910 A	ROUVIER	Lieutenant de vaisseau,	5, place Pajol, Toulon.
1901 V	ROY (F.)	Industriel,	24, place Malesherbes.
1904 V	ROZIER (E.)		
1911 A	SABURI	ex. Sec ^{re} à l'Amb. du Japon,	Tôkyô.
1916 A	SAILLARD	Ingénieur civil,	Bar-sur-Seine, (Aube).
1912 A	SAINTE-CLAIRE DEVILLE (Colonel) . . .		2, rue des Écoles. 4, boul. de la République, Versailles.
1907 A	SAINT-VICTOR (G. de)		
1904 H	SAÏONJI (M ^{is})	Ancien Président du Conseil des Ministres,	Tôkyô.
1910 A	SALADIN	Architecte,	69 bis, bd de Courcelles.
1908 D	SAKATANI (B ^{on})	Anc. Ministre des Finances,	Ko-ishikawa Haramat-chi, Tôkyô.
1912 H	S. Ex. SAMAD KHAN	Ministre de Perse,	64, avenue Malakoff.
1914 A	SAMSON	Pharmacien,	Bouglon (Lot-et-Garonne).
1904 A	SANO (T. K.)	Négociant,	
1908 A	SARLIN (E.)		106, boul. de Courcelles.
1912 V	SARRAUT (Albert) . . .	Député Ministre des Colonies.	au Ministère.

MM.

1909 A SAUTTER (Emm.)		Les Coccinelles, avenue de Grange Canal, Genève (Suisse).
1916 A SAWADA	Attaché à l'Ambassade du Japon,	7, avenue Hoche.
1903 L SAZERAC	Photographe,	33, rue Saint-Lazare.
1912 A SCHMOLL (C ^{dt} Henri)		124, aven. Victor-Hugo.
1903 H SCHNEIDER	Maître de Forges,	34, Cours-la-Reine.
1910 A SCHWERER	Officier de marine,	6, square de Latour-Maubourg.
1902 H SÉNART	Membre de l'Institut,	18, rue François-Ier.
1913 A SENÈS (Paul)	Avocat,	52, rue de Grignan, Marseille (Bouches-du-Rhône).
1916 A SCHMIDT (Elmond).	Ancien Adm. délégué de la Banque franco-japonaise.	34, rue de Châteaudun.
1915 A SERRIN (Henri)	Ingénieur-électricien,	Neuilly-en-Thelle (Oise).
1911 V SEURE (Georges)	Professeur agrégé,	16, avenue Élisée-Reclus (Parc du Champ de Mars).
1914 A SHIBUYA	Comm ^{dt} , ex-attaché militaire à l'Ambassade du Japon,	Tôkyô.
1915 A SHIGUENO (B ^{on})	Capitaine-aviateur,	6, boulevard de Clichy.
1901 V SHIGUENO (S.)		Tôkyô.
1911 V SHIRAI (Général)	Ministère de la guerre,	Tôkyô.
1917 A SHIRO ABÉ	Banque du Japon.	18, Av. du C st Bonnet.
1911 A SHONO (Danroku)	Ingénieur des Chem. de fer,	Tôkyô.
1900 H SIEGFRIED	Sénateur,	226, Bd. Saint-Germain.
1913 A SIMMEN (Henri)	Céramiste,	16, rue de la Procession (XV ^e).
1911 L SIRE (A.)	Correspondant de la C ^{ie} du Ch. de fer du Nord,	81, St Mark's Road London W.
1910 A SMET (T.)	Maître des requêtes au Conseil d'État,	5, rue de Monceau.
1903 D SOCIÉTÉ DES CHANTIERS DE LA LOIRE.		11 bis, boul. Haussmann.
1912 A SOUGHIMOURA	Ex-Secrétaire à l'Ambassade du Japon,	
1907 A SOUHART (F)	Ministre plénipotentiaire,	61 bis, boul. Beauséjour.
1914 A STECHERT	Libraire	16, rue de Condé.
1914 V STILLMAN (D ^r)	Docteur en médecine,	117, East. 72 ^e Street. New-York.
1913 A SUZUKI (Shun)	Sous-directeur à la Banque Franco-Japonaise,	Tôkyô.
1900 A SOUWA	Corresp. de l'Administration des Haras du Japon,	6, boul. de Clichy.
1904 H SUYÉMATSU (V ^{te})	Ancien Ministre,	4, Nissinokubo Shiroyama Shiba, Tôkyô.
1916 V TAGAWA	Consulat du Japon.	Marseille.

MM.		
1911 V TAJIMA	Directeur général de la Société Shimbi Shoin.	Tôkyô.
1918 A TAKETOMI	Secrétaire à l'Ambassade du Japon.	
1902 V TAKÉDA	Mécanicien insp ^r général,	Min. de la Marine, Tôkyô.
1901 V TAKÉNOOUTCHI (H.).	Contre-amiral,	Min. de la Marine, Tôkyô.
1911 A TAMBRUN (Capitaine Roger). . . .	21 ^e régiment d'infanterie coloniale, Paris.	9, rue Rosa Bonheur.
1914 A TANABE (Iitichiro).	Specie Bank de Yokohama.	19, rue de l'Arbre-Sec (Lyon).
1919 V TASSEL.	Professeur à l'Université de Bruxelles.	12, rue de Turin, Bruxelles.
1900 A TASSIN (M ^{me}) . . .		11, rue Roulland, Rouen (Seine-Inférieure).
1901 H TATSUKÉ (S.) . . .	Ministre du Japon au Chili.	Santiago.
1914 A TEMPLIER	Joaillier,	3, place des Victoires, Tôkyô.
1904 H TÉRAOUTCHI (C ^{te}) . .	Général ancien Ministre de la Guerre, Gouverneur général de Corée,	
1901 V TÉRASHIMA (C ^{te}). . .	Sénateur,	Kojimatchi Hirakawatcho Rokutchomé, 7, Tôkyô.
1916 A TERASHIMA (Ken.) .	Capitaine de corvette, 2 ^e attaché naval à l'ambassade du Japon,	47, avenue Malakoff.
1914 A TERRAIL	Prés. de la Soc. Lyonnaise sericicole et soies d'Extrême-Orient.	1, rue de la République (Lyon).
1900 L THIÉBAULT-SISSON .	Rédacteur au <i>Temps</i> ,	5, rue des Italiens.
1911 V THOUROUDE (Gabriel)	Agent général de la C ^{te} des Chargeurs Réunis,	Arveyres Villa Bellevue (Gironde).
1911 A THIECK (Maurice Ch.)	Négociant, Trésorier de la Section de Kobé,	83, Kyomachi, Kobé, Japon.
1914 A THOYER-ROZAT (D').	Docteur en médecine,	25, rue Marbeuf.
1901 V THURNEYSSSEN (E.).		10, rue de Tilsitt.
1911 A TINSEAU (C ^{te} Léon de)	Littérateur,	21, rue de Vienne.
1911 A TISSERAND.	Conseiller M ^e à la Cour des Comptes,	17, rue du Cirque.
1914 A TOBA (Soji)	Négociant,	20, rue de l'Arbre-Sec (Lyon).
1910 D TOKUGAWA (S. E. le Prince)	Président de la Chambre des Pairs,	Toyotama Gun, Sendagaya, 562, Tôkyô.
1911 A TOUSSAINT (R.). . .		33, rue de Seine.
1914 A TRESCA (Louis et C ^o , les successeurs de)	Négociant en soies et soieries,	17, rue du Bât-d'Argent (Lyon).
1912 A TURENNE D'AYNAC (de)	Ministre Plénipotentiaire,	72, av. Victor-Hugo.
1912 A VALET (Paul)	D ^r h ^e de l'Agence G de la Société générale,	133, rue du Cherche-Midi.
1914 A VALET (M ^{lle} M. M.).	Critique d'Art à la <i>Revue des Beaux-Arts</i> ,	133, rue du Cherche-Midi.

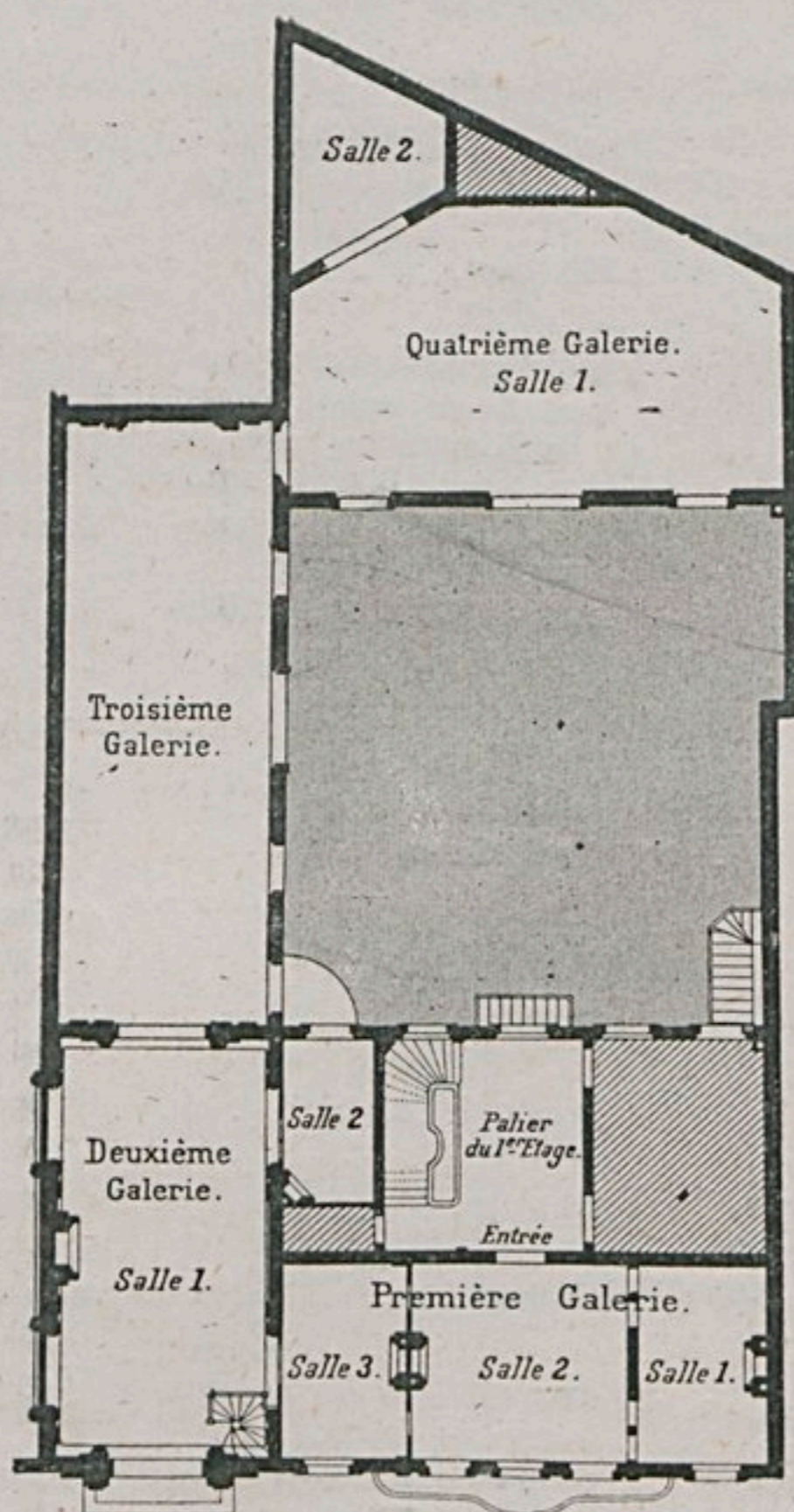
MM.

1907 A VARENNE (H.) . . .	Statuaire,	67, boulevard Raspail.
1900 A VERNES (P.) . . .		30, avenue de Messine.
1912 A VERNE (M ^{me} Marie Cécile)	Femmes de lettres,	27, rue Ballu.
1903 V VEVER (H.)	Joaillier-orfèvre,	59, rue de la Boétie.
1914 A VIAUX.	Capitaine de vaisseau.	
1913 A VICTORIA AND AL- BERT MUSEUM (Li- brary)		South Kensington, Lon- dres, S. W.
1914 A VIEL (Albert) . . .	Direct. de l'Agence de la Société générale de Lyon,	Lyon.
1910 V VIELLARD (René) . .		90, rue de Miromesnil.
1904 A VIGNIER	Négociant,	1, rue de Laplanche.
1914 V VILMORIN (L. de) . .	Négociant,	44, rue du Ranelagh.
1907 A VISSIÈRE (Arnold) . .	Ministre plénipotentiaire,	Tôkyô.
1910 H WADA (H.)	Anc. Commissaire général de l'Exposition anglo-ja- ponaise de Londres 1910	
1908 D WAKATSUKI (R.) . .	Ancien Ministre des Finan- ces,	Tôkyô.
1913 V WATANABE (Chi- fuyu)	Administrateur de la Ban- que Franco-Japonaise,	Tôkyô.
1910 V WATANABÉ (Manta- ro)	Général de brigade,	Ministère de la Guerre, Tôkyô.
1910 D WATANABÉ (Senji- ro)	Directeur de la Mitsui Bus- san Kwaisha,	The Old Hall, 4, Kidder- pore aven: Hampstead London, N. W.
1913 A VAN WEEN	Négociant,	90, Damrak, Amsterdam Hollande.
1910 A WEILL (Elie).	Importateur-exportateur,	117, faubourg Poisson- nière.
1901 V YAMADA (S.).	Profes. à l'École de Droit,	Ushigomé Bentencho, Tôkyô.
1914 A YAMADA (Inawo) . .	Employé,	11, rue du Garet (Lyon).
1918 A D ^r YAMANOUTCHI . .		5, Av. du C ^{er} Bonnet.
1909 D YAMAOUTCHI (M ^{is}). .	Commandant,	208, Yoyogui Yoyohata, Tôkyô (Japon).
1905 A YAMASAKI.	ex. secrétaire de l'Ambas- sade du Japon,	Tôkyô.
1914 A YODA (Sakouzo) . .	Sous-directeur de la Specie Bank de Yokohama,	19, rue de l'Arbre-Sec (Lyon).
1910 A ZIEGEL (M.)	Ingénieur de la Marine,	11, rue de Madrid,

Membres d'honneur, donateurs et à vie décédés.

S. A. I. le Prince ARISUGAWA, BARDONNAUT, BEHRENS, BERGER, BING, BISSONET, BOISSONADE, Comte de CAMONDO, CANET, CHAVANNES, Vice-Amiral COURREJOLLES, Wilson CREWDSON, DARSEL, FLOURENS GERBEAU, CILLOT, HAYASHI, JANSSEN, KEMP, Prince KOMATSU, Professeur LANNELONGUE, LEBEL, LIARD, DE LUCY-FOSSARIEU, MARTEAU, MATSUDAIRA, MOTONO, D^r MÈNE, DE POURTALÈS, RÉGNIER, Félix RÉGAMEY, A. H. ROUART, ROUJON. C. ROULINA, SAUERBACH, PH. DE VILMORIN, Vicomte YORITCIKA,

PLAN DU MUSÉE DENNERY (1^{er} Étage.)



59. Avenue du Bois de Boulogne.

La Bibliothèque de la Société Franco-Japonaise de Paris
est installée au rez-de-chaussée
dans la salle correspondante à la salle I de la 2^e Galerie.

Dix-neuvième Assemblée Générale Annuelle

DE LA

Société Franco-Japonaise de Paris

(Mardi 29 avril 1919)

Présidence de M. BERTIN, Président

La dix-neuvième Assemblée générale de la Société franco-japonaise de Paris s'est tenue le mardi 29 avril 1919, à 17 heures, au Musée des Arts Décoratifs.

Au bureau avaient pris place, à côté du Président, M. Bertin, MM. Souhart, Secrétaire-général; Chevalier, Trésorier; Alevêque, Secrétaire-général adjoint, Dopfeld, Bibliothécaire-archiviste.

Le Procès-verbal de la dernière Assemblée générale est lu et adopté. La parole est ensuite donnée au Secrétaire-général pour le Rapport annuel sur les travaux de la Société pendant l'exercice écoulé.

Rapport du Secrétaire général.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS.

Un de nos grands politiciens, interrogé un jour sur ce qu'il avait fait pendant cette période mouvementée de la Révolution Française à laquelle on a donné à juste titre le nom de « la Terreur », répondit « j'ai vécu ». Il est vrai qu'il y a vivre et vivre; et je doute fort que Sièyes se soit contenté alors du « Brouet Lacedémonien ».

Et bien, Messieurs, au moment où vient de se terminer, grâce aux poilus du Maréchal Foch la période angoissante qui pendant plus de quatre ans nous a tenus en éveil, j'ai cru devoir faire un retour en arrière et examiner consciencieusement ce que la Société franco-japonaise avait fait depuis 1914, et je suis arrivé à cette conclusion : répétant le mot de Sièyes « nous avons vécu », mais vécu d'une manière fort honorable, faisant de notre mieux pour ne pas perdre de vue notre programme qui est de favoriser le développement des relations sociales entre Français et Japonais. Plus d'une Société savante n'a pas été aussi fortunée que la nôtre, et elles sont nombreuses celles qui, surprises par la tourmente, ont dû se séparer ou se réorganiser!

A la fin de l'année 1918, nous avons enregistré 27 nouveaux membres inscrits à la Société depuis le début de la guerre : par contre, nous avons perdu 32 de nos Collègues, dont 18 décédés ou morts au champ d'honneur. En outre, un certain nombre de membres de la Société, appartenant aux diverses nationalités en guerre avec la France, avait, conformément à la décision prise par votre Conseil d'Administration, dans sa séance du 14 janvier 1915, cessé de figurer sur les listes de notre annuaire. Comme vous le voyez, l'écart n'est pas énorme, mais ces chiffres sont ceux qui sont, à l'heure actuelle, officiellement connus.

Or, comme votre trésorier vous l'a fait observer dans ses rapports précédents, les cotisations annuelles ont subi, depuis 1914, beaucoup de retard, et il est à craindre que nous n'ayons, dans un avenir prochain, à ne plus compter parmi nous plusieurs de nos Collègues, qui, pour un motif ou un autre, ont cessé de s'intéresser aux travaux de la société. Nous sommes donc stationnaires, et, d'après la loi du progrès, qui n'avance pas recule. Heureusement que depuis la fin des hostilités nous avons recueilli 18 adhésions nouvelles, ce sont celles de :

MM. Lehmann;
Colonel Faure et Ricci, de notre mission d'aéronautique au Japon;
Ashida;
Mishima;
Inagaki;
Nakamura;
Charpentier;
Tassel;
Bommer;
Berrué;
Ihara;
Testut;
Commandant Kobayashi;
Léo Muller;
Canabate;
Chatel, Administrateur des services civils de l'Indo-Chine;
Aug. Lévi.

Espérons que ce mouvement continuera, et que grâce à la propagande de chacun d'entre nous, la Société pourra reprendre la situation florissante que je vous signalais, lors de l'Assemblée générale du 11 juin 1914.

Nos grandes Conférences projetées sur le Japon, dont je vous entretenais dans notre dernière Assemblée générale, n'ont pu encore être réalisées, en raison des difficultés rencontrées dans la réception des nombreux matériaux et documents attendus à cet effet du Japon. Mais je suis heureux de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que la première de ces Conférences a pu être organisée ; elle aura lieu le 22 mai dans la grande salle de la Sor-

bonne, sous la Présidence de M. Doumer ; les orateurs qui s'y feront entendre seront notre Vice-Président, M. Gérard et M. André Lebon, ancien Ministre, Président des Messageries Maritimes. Tout fait supposer que cette réunion aura le succès que mérite le grand pays dont il sera parlé.

Depuis la rentrée, votre Société, en dépit des exigences de la vie chère qui nous a obligé à en augmenter les prix, a donné deux déjeuners. Le premier, qui a eu lieu le 30 octobre 1918, avait pour but de saluer le départ de la mission française d'aéronautique qui sous les ordres du Colonel Faure, allait porter chez nos alliés japonais la science acquise dans la bataille par nos officiers aviateurs. Le second a été offert par votre Société le 16 janvier de cette année à notre nouveau Représentant au Japon, M. Bapst, qui partait pour rejoindre son poste d'Ambassadeur à Tokio. Vous en trouverez le Compte-rendu dans notre prochain Bulletin nos 42-43 qui est actuellement en cours de composition. Votre Société se proposait également de donner ces temps-ci un déjeuner en l'honneur de la Délégation japonaise à la Conférence de la Paix. En raison de l'état de santé de son Chef, le Marquis Saïonji, que la Société est fière de compter au nombre de ses membres d'honneur, et des graves occupations qui absorbent tout le temps des Plénipotentiaires japonais, nous avons dû surseoir à cette réunion qui n'est toutefois qu'ajournée, vraisemblablement après la signature des Préliminaires de Paix. En attendant, nous avons saisi avec plaisir l'occasion qui nous était offerte par l'arrivée à Paris de l'Amiral Commandant la Division navale japonaise de la Méditerranée et de son état-major pour organiser un déjeuner que nous donnerons demain 30 avril. Nous comptons que beaucoup de nos Collègues voudront bien y venir pour rendre hommage aux vaillants marins qui, après avoir, au début de la Guerre, rendu libres les mers du Pacifique et de l'Extrême-Orient, ont joint leurs efforts à ceux des autres marines alliées pour protéger les communications maritimes de l'Entente dans la Méditerranée.

En terminant, je crois, Messieurs, devoir signaler ici que dans sa première réunion tenue après l'armistice, votre Conseil se souvenant de l'intérêt porté à différentes reprises à votre Société par M. Clémenceau, qui est lui même un amateur très éclairé des choses japonaises, l'a par acclamation nommé l'un des Présidents d'honneur de votre Société. En cette circonstance, votre Conseil était certain d'avance d'être l'interprète de vos sentiments patriotiques envers le Ministre de la Guerre qui a su organiser la victoire que nos braves poilus, unis à leurs camarades Américains, Anglais, Belges, Italiens, Serbes et Grecs, ont parachevé avec leurs baïonnettes et leurs canons (*Applaudissements*).

Messieurs, conformément à l'article 7 de vos statuts, votre Conseil a dû pourvoir au remplacement de deux de ses membres, MM. Banno et Take-tomi, rentrés au Japon. MM. Kurabayashi et Ashida ayant été nommés à

leur place, votre Conseil vous demande aujourd'hui de vouloir bien ratifier le choix qu'il a fait.

Après avoir remercié le Secrétaire général de son rapport, le Président met aux voix la ratification des nominations faites par le Conseil : à l'unanimité celle-ci est prononcée.

Il est ensuite donné lecture par le Trésorier du rapport financier ci-après.

Rapport du Trésorier.

MESSIEURS,

Malgré tous les efforts de votre trésorier, nous n'avons reçu cette année que 90 cotisations contre 99 l'année dernière; heureusement quelques collègues ont bien voulu payer leurs cotisations arriérées, cependant les recettes de ce chef ne se sont élevées qu'à 1.414 fr. 95 contre 1482 en 1917, il est vrai que nous avons 6 nouveaux membres à vie contre 5 l'année précédente. Le Ministère de l'Instruction Publique a bien voulu nous continuer la subvention de 700 francs et nous en sommes très reconnaissants. Nos dépenses se sont élevées à 3.028 fr. 30 contre 2.268 fr. 86 en 1917. Notre bulletin et nos réunions nous ayant coûté beaucoup plus cher, nous avons même dû vendre 120 fr. de rentes, notre trésorerie se trouvant gênée à un certain moment. Votre Conseil a décidé en 1917 de transférer notre compte-courant du Comptoir d'Escompte à la Banque Franco-Japonaise qui nous fait des conditions très avantageuses et dont tout le haut personnel figure dans notre annuaire, mais par suite des bombardements du printemps dernier tous les titres ont été envoyés en province, ce qui a empêché jusqu'ici leur dépôt dans les coffres de la Banque Franco-Japonaise, le Comptoir a donc continué à en détacher les coupons. Nous avons eu deux obligations Ouest remboursées, et nous avons donné les ordres pour en acheter deux autres.

Au 31 décembre 1918 la situation était la suivante :

RECETTES		DÉPENSES	
En caisse 1 ^{er} janvier 1918 . . .	18,81	Secrétaire et trésorier	101,40
Au Comptoir d'Escompte . . .	1.407,33	Employés	239 95
90 cotisations et dons	1.414 95	Bibliothèque	304 60
6 cotisations à vie	900 »	Réunions	791 85
3 insignes	36 »	Bulletins	1.210,50
Subvention	700 »	Envoi à M. Sakurai thogo . .	480 00
Intérêts	1.532 32		<u>3.028,30</u>
Divers	55 »	Achat de 2.000 fr. de bons . .	1.950 »
	<u>6.137,43</u>	En caisse au 31 déc. 1918 . .	22,86
Remb. de 2 Oblig. Ouest . . .	978,82	— Compt. d'Escompte	1.675,24
— 2.000 fr. de bons	2.000 »	— Banque Franco-Ja-	
Vente 120 fr. rente 4 0/0 . . .	2.147,30	ponaise	4.587,15
	<u>11.263,55</u>		<u>11.263,55</u>

Le portefeuille se trouve donc composé au 1^{er} janvier 1919 de la façon suivante :

Rente française 5 0/0, 640 fr. Rente Japonaise 140 fr. et 50 obligations 3 0/0 Ouest anciennes.

A l'unanimité les comptes pour l'année 1918 sont approuvés.

L'ordre du jour appelle le dépouillement des votes émis par les membres de la Société pour le renouvellement de la troisième série.

79 suffrages ont été exprimés, se répartissant ainsi qu'il suit :

MM. Isaac	79 voix
Kijima	78 —
Berthelot.	78 —
Dufourmantelle	78 —
Dopfeld	77 —
Paul Labbé	77 —
Souhart	77 —
Divers	8 —

En conséquence sont nommés membres du Conseil d'administration pour une nouvelle période de 5 années :

MM. Isaac, Kijima, Berthelot, Dufourmantelle, Dopfeld, Paul Labbé, Souhart.

Avant de clore la séance, le Président rappelle aux Sociétaires présents que le déjeuner offert par la Société au contre-amiral Sato, commandant la division navale japonaise de la Méditerranée, et à ses officiers présents à Paris, aura lieu le lendemain 30 avril, à midi 1/4, au restaurant Véfour (Palais-Royal); il espère que les membres français de la Société se feront un plaisir d'assister à cette réunion qui constituera la véritable Assemblée générale de la Société.

La séance est levée à 18 heures.



LION ACCROUPI (Japon).



TONG FANG SO
(porcelaine chinoise)

O-HIMÉ-HOTARU

(Deuxième Partie)

PAR

M^{LLE} MARIE-MADELEINE VALET

Plusieurs lecteurs de ce Bulletin ayant exprimé l'intérêt qu'ils ont bien voulu prendre aux aventures de la douloureuse O-Himé-Hotaru, nous avons essayé de traduire encore quelques-uns de ses poèmes. Les caractères d'écriture du manuscrit sont parfois fort effacés, l'encre pâlie et le papier rongé. J'ai dû souvent suppléer à des mots disparus. Si la traductrice n'a point dénaturé le fond, elle a peut-être légèrement altéré la forme. Veuillez l'indulgence de nos lecteurs me le pardonner.

•
••

Nous avons pu recueillir quelques détails complémentaires concernant O-Himé-Hotaru. Nous l'avons vue grandir à MIYAJIMA, au milieu des arbres, des herbes, des fleurs, côte à côte avec de paisibles et confiantes biches, libres comme elle, à qui était inconnue la crainte. Elle apprend très tôt à comprendre le langage mystérieux du ciel, du vent et de la mer. Tout ce qui l'entoure participe à sa vie. Elle converse avec les insectes, les oiseaux, les roseaux flexibles. Le crabe qui fuit entre les rocs, la *kusa-hibari* des prairies, la libellule, la luciole — dont elle empruntera le nom — s'animent pour elle d'une poésie particulière. Ce sont des esprits, des génies, des âmes réincarnées. Elle ne se lasse point de s'entretenir avec eux et les prend sans cesse pour confidents de ses joies et de ses peines. O-Himé ne suit aucune loi littéraire. Vibrant avec les harmonies de la nature, elle chante, au rythme des brises parfumées d'effluves printaniers. Son *pinceau malhabile* suit les mouvements incertains et comme inconscients de sa pensée et les fixe sur ce rouleau de papier de *kâdsi* (1) que, durant les jours de *hanami*, elle suspend aux branches neigeuses des cerisiers en fleurs. *Le Japon*, ainsi que le dit si bien M. Hugues Le Roux, *est le pays des nuances*. O-Himé note ces nuances : nuances du cœur et nuances de la nature. Elle retrace par de légères touches d'une délicate ténuité les variations de l'atmosphère, les infimes changements d'aspect de la mer inquiète, le caprice lumineux de l'horizon lointain. Parfois une touche plus éclatante accuse un relief, établit un plan, jette une ombre ou

(1) Kâdsi : sorte de figuier.

répand la clarté sur le paysage qu'elle déroule devant nos yeux. Elle chante, comme chantent les arbres dont murmurent les feuilles bruissant sous la caresse du vent d'été. Cette humble fille de la Terre des Dieux semble presque devenue partie intégrante de la nature et s'exhale en elle, vers elle, dans un perpétuel cantique d'adoration panthéiste. Elle vibre avec toutes les puissances infinies de cette nature formidable : orages, foudre, cyclones, marées, qui furent cause de son immense détresse, mais qu'elle ne se sent point la force de maudire.

Élevée tout d'abord, en sa première enfance, par le vieux prêtre shintoïste d'INARI, elle reçut plus tard — ainsi que nous l'avions supposé — l'enseignement de prêtres bouddhistes qui vinrent édifier une bonzerie en l'île de Miyajima, île, jusqu'au moment de leur apparition, uniquement vouée au culte des Dieux du Shinto, et principalement à celui de IT-SUKU-HIMÉ, l'une des filles de SZANNÔÔ. Elle dirigera même une *térakoya* construite par les bonzes, où, à son tour, de disciple elle deviendra *senseï* (maître) et répandra chez les enfants de l'île l'instruction que lui avaient donnée les prêtres de Çakya. Cette éducation bouddhiste fut l'origine, la raison déterminante de son goût littéraire. Les prêtres cultivèrent ses aptitudes. Ils l'instruisirent, lui apprirent à lire et à tracer les caractères chinois qui, seuls, pouvaient lui permettre d'exprimer les pensées abstraites qu'elle sentait sourdre en son esprit profondément imagitatif. Elle n'abandonne point les dieux du Shinto. Elle les joint aux dieux bouddhistes. Elle les amalgame si bien aux divinités nouvelles que parfois il est difficile de les reconnaître. Sous son pinceau éclectique, KWANNON ressemble étrangement à AMATÉRAS. En ces deux déités, c'est le SOLEIL qu'elle adore, le soleil matériel, ce soleil merveilleux, qui, chaque matin, issant des flots glauques, émerge à l'horizon fulgurant, et qui, après avoir splendi le jour entier, baignant de sa fécondante clarté le sol de l'île bénie des Dieux, va disparaître, le soir, derrière la colline couronnée de grands pins sévères et de hauts cèdres noirs. En l'invisible INARI, vénère-t-elle l'antique Déesse de la Nourriture, OUKA-NO-MITAMA-NO-MIKOTO, ou bien rend-elle hommage au dieu joyeux du riz, le dieu bouddhiste DAÏKOKOU? ... Les KITSOUNÉ, je serais tentée de croire qu'elle les respecte et les aime encore plus que leur maître, trop mystérieux et trop lointain. Elle les sent plus près d'elle. Elle les nomme ses *familiers amis*. Comme des dieux lares, elle les associe à tous les événements de sa vie.

Lorsque vient la terrible épreuve, c'est alors la mer, *la grande, l'inexorable et l'infinie*, qu'elle adopte pour confidente. En ses ondes, mugissantes ou apaisées, elle sent palpiter encore la vie de Celui qui n'est plus, du Très-Aimé, dont les cellules matérielles gisent, déchiquetées par la dent des monstres sous-marins, au fond du gouffre insondable, mais de qui les atomes psychiques se dispersent, emportés au loin par le souffle de la vie incessamment renouvelée, dans la brise qu'elle respire éperdument, qu'elle aspire de toutes les forces de son être, comme pour absorber ainsi l'âme même de Celui qu'elle aime jusque dans la mort.

Un instant, elle semble désirer que cette farouche mer la prenne, elle aussi, et joigne son corps, entraîné par les vagues, à celui qu'elle croit,

dans son illusion de fidèle amoureuse, pouvoir retrouver au fond de l'abîme. Mais ce vœu ardent formulé en un jour de détresse n'est point accueilli par les Dieux. Chez une nature moins profondément religieuse ce désir fût devenu une suggestion malade, une impulsion irrésistible qui eût insinué un ordre, chaque jour plus impérieux, à sa conscience désorbitée et l'eût conduite au suicide, que réprouve le bouddhisme. Cette pensée ne fait que l'effleurer et se mue en résignation. O-Himé se confie aux flots. Elle quitte cette île où *plus rien désormais ne l'attache*, laissant aux puissances supérieures qui déterminent le *Karma* (1) de sa vie le soin de décider de son sort. Les Dieux estiment nécessaire le prolongement de son existence terrestre : elle aborde paisiblement aux rives de la province d'AKI, prend le costume de nonne errante, de nonne *sengoji*. Coiffée de l'immense chapeau de paille traditionnel qui la défend contre l'ardeur des rayons solaires ou la protège de la rigueur des pluies, elle commence un long pèlerinage aux sanctuaires bouddhistes. Ce pèlerinage, elle l'accomplit naturellement à pied, mendiant le bol de riz quotidien nécessaire à sa nourriture. Parfois de riches marchands lui prêtent le secours de leur *cango* ou de leur barque. Mais cet adoucissement aux fatigues de la route est rare. Le plus souvent, c'est en des conditions matérielles très dures qu'elle accomplit ce long voyage.

Elle arrive enfin au Satsouma. Nous l'avions pressenti : c'était le but auquel elle aspirait. Elle désirait fouler de ses pieds meurtris la terre où naquit le Très-Aimé. Elle voulait, dans le fameux temple bouddhiste récemment érigé à Kagoshima, en contemplant l'image de la Déesse Kwannon, retrouver ses traits immortalisés par le ciseau du jeune artiste et revivre, par le souvenir, les heures joyeuses d'autrefois. Le Prince de Satsouma est informé de la venue de O-Himé-Hotaru en ses États. Il avait appris avec peine le naufrage survenu, avait déploré la perte de son sculpteur pour lequel il avait une véritable et forte estime. Il éprouve une réelle compassion pour la malheureuse *bihouni*. Le chagrin et les fatigues n'avaient point altéré les lignes pures de son visage. Elle était demeurée jolie, et le même sourire qui aux jours heureux errait sur son visage, le voile aujourd'hui d'une douce mélancolie. Le Prince étend sur elle sa bienveillante protection. Il la confie aux soins de ses femmes. Leur bon cœur s'ingénie à atténuer la tristesse de la malheureuse Luciole. Elles la comblent de bienfaits, la logent au palais, lui font abandonner son costume de nonne errante. Hotaru laisse repousser ses cheveux que, selon la coutume, elle n'avait point rasés, mais seulement coupés très courts lors de ses vœux non perpétuels. Elle se reprend à vivre. C'est alors vraisemblablement qu'elle écrivit la plus grande partie de ses Chansons. Mais il était dans sa destinée de sentir l'impermanence de toutes joies humaines. O-Himé se vit obligée de quitter le Satsouma à la suite des luttes intes-

(1) Le *Karma* est l'ensemble des causalités qui déterminent l'ascension d'un être vers le *nirvāna*. En déterminant l'ascension d'un être vers le *nirvāna*, il détermine l'ascension de cet être vers ses existences futures, puisque chaque existence est un échelon de la voie qui dirige vers le sommet et, par l'ascension finale, aboutit au *nirvāna*.

tines qui désolèrent à cette époque les grands clans féodaux du Japon (1).

Nous la retrouvons à la Cour Impériale. Pour sa présentation à l'Auguste Souverain Maître de l'Empire, l'Impératrice lui fit revêtir une somptueuse robe tissée de soie et d'or, telle qu'en portent les princesses de très haut rang. Ce costume splendide, elle nous le décrit longuement en l'un de ses poèmes : « Hotaru, Hotaru, ce n'est point toi ! » s'écrie-t-elle, tout éblouie par le scintillement de la merveilleuse étoffe brochée de métal qui la nimbe d'un rayonnement, hélas ! bien éphémère. Dans le cours de sa vie triste, ce fut une halte brillante, courte journée de lumière sur laquelle très tôt descendit le soir. O-Himé fut-elle victime de la jalousie et des intrigues de ses confrères féminins ? Cela n'est point impossible. Cela est même vraisemblable ; mais nous sommes obligée de nous en tenir à des conjectures. Notre poétesse ne nous dit rien des motifs qui la contraignirent à quitter la Cour. Divers documents nous la montrent retombant vite dans l'ombre que la douleur avait répandue sur son existence. Elle reprend le costume de bikouni dont la sévérité s'accordait mieux à la tristesse de son cœur.

Les heures qui précédèrent sa mort ne nous sont point décrites. Elle vint mourir dans la province d'Aki, face à l'île de Miyajima, où j'imagine qu'elle se rendit souvent, longtemps, tant que ses forces lui permirent la traversée. Elle dut s'éteindre en un paisible monastère de femmes, jadis situé au bord du rivage, d'où elle pouvait apercevoir, à l'horizon fuyant sous les brouillards, la ligne bleuâtre dessinée au loin par les nuages qui surplombaient les collines de Miyajima. C'est là, au milieu d'un bois de pins, que l'on voit encore son tombeau. La brise, éternellement, apporte à la stèle de granite où veille un bodhisat l'écho parfumé des senteurs de l'île sacrée. Parfois, des routes fleuries insoucieusement parcourues aux heures d'enfance et de jeunesse, qui entendirent un jour l'enfant adoptive du vieux prêtre d'Inari exhaler la plainte désespérée de son cœur à jamais brisé, un pétale de cerisier s'envole. Entraîné par l'onde aérienne d'un invisible souffle, il vient effleurer la terre où repose celle qui fut l'HUMBLE ET DOULOUREUSE O-HIMÉ-HOTARU.

.....

Nous avons appris que son souvenir est demeuré vivace en province d'Aki. Son âme erre encore, dit-on, sur la route maritime qui rejoint l'île

(1) Le bienfaiteur de O-Himé-Hotaru fut certainement, ainsi que nous le déterminons plus loin par diverses concordances, le daimyo *Shimazu Yoshihisa*, prince de Satsouma, qui vécut de 1533 à 1611. Au moment dont nous parlons, il était en guerre avec ses voisins et menaçait de s'emparer de tout le Kiûshû. Hidéyoshi lui ordonne de restituer les territoires pris à *Otomo Sôrin* (*Yoshishige*). Yoshihisa refuse et entreprend la lutte contre le *kwampaku*. Victorieux, Hidéyoshi procède à un nouveau partage des fiefs, et le Prince de Satsouma doit céder ses domaines à son frère *Yoshihiro*, abdication qui eut lieu en 1587. L'on conçoit facilement que, au milieu de cette période de troubles, notre poétesse fut obligée de quitter le Satsouma. Elle vint à Kyôto, tout brillant de fêtes magnifiques. C'est alors que Hidéyoshi, ayant fait bâtir son nouveau palais, le *jurakutei*, l'Empereur *Go-Yoséi* l'inaugure solennellement et donne au vainqueur un poème écrit par son impériale main. O-Himé, accueillie bienveillamment à la Cour et protégée par l'Impératrice, compose le poème *Inspiration Poétique*, afin de remercier *Leurs Augustes Majestés*.

au continent, ligne constamment aujourd'hui sillonnée de barques et de sampans. Et, certains soirs de brume saline où les embruns voltigent et gémissent, condensés en vapeur blanchâtre par le vent âpre de l'équinoxe automnal, les femmes des marins hochent la tête et disent : C'est le fantôme de la pauvre HOTARU-HIMÉ qui se lamente et cherche dans les flots le corps du TRÈS-AIMÉ.

*
*
*

Le groupe de poèmes nouvellement traduits appartient surtout à la période douloureuse, errante, puis résignée de la vie de O-Himé-Hotaru. Les deux premiers cependant paraissent dater de l'époque heureuse où la jeune disciple bouddhiste parcourait encore les sentiers de Miyajima, à peine troublée de légères inquiétudes causées par le départ du Très-Aimé. Toutefois nous ne saurions rien préciser au sujet de la date de leur composition, car les poètes suivent le caprice de la pensée. Ils écrivent leurs souvenirs au gré de l'inspiration, tels qu'ils se présentent à leur imagination et s'éveillent en leur mémoire.

Le Miroir est une prière adressée à la chère Déesse protectrice de O-Himé, la suppliant de procurer un voyage paisible au jeune artiste, qui retourne en Satsouma afin de placer dans son temple l'image de la Miséricordieuse, sculptée par lui sous les traits de notre poétesse. Plus tard, après la grande épreuve, au cours de son long pèlerinage, O-Himé se sentira invinciblement attirée vers cette statue où réside, enfermé sous la matière inerte qui reproduit *les lignes pures de son jeune visage*, un peu de l'âme tendre de la triste amoureuse. Elle viendra auprès d'elle chercher, non l'oubli, mais l'apaisement; et Kwannon lui dira les paroles de charité qui consolent et réconfortent.

L'on sait que le voyage en Satsouma s'accomplit en effet sans incident fâcheux; mais que, au retour, nulle conjuration mystique propitiatoire n'ayant défendu le Très-Aimé contre le farouche Dieu de la Mer, il vint périr sous les yeux mêmes de la malheureuse O-Himé. *Le Rêve* est une sorte de révélation confuse, prémonitoire, qui prépare ce tragique *Nembutsu*, hallucination fantastique, qui, graduellement se change en vision réelle, tangible. Réveillée par le terrifiant cauchemar d'une nuit d'orage, O-Himé assiste à l'effroyable drame de la mer furieuse qui jette au vent de la tempête bonheur, espoir, jeunesse, projets d'avenir, affection permise, et anéantit toute joie en l'espace d'un instant.

Le poème *La Térakoya* nous initie aux occupations journalières de O-Himé-Hotaru, au moment où, instruite par les moines bouddhistes, elle donnait aux jeunes enfants de l'île une éducation dont la morale et la religion formaient les principaux éléments. Extrêmement éclectique, en fidèle disciple du *Ryobou-shinto*, elle entremêle les préceptes de vénération aux Dieux shintoïstes d'obligations vis-à-vis des Dieux bouddhistes. Elle enseigne aux enfants à rendre les honneurs familiaux aux esprits des ancêtres dans la *mitamaya* ou sur le *boutsoudan*, c'est-à-dire à quelque religion qu'ils appartiennent. Elle leur affirme que, à la fin de l'existence, leur âme s'envolera vers la lumière divine où resplendit le *Seigneur Amida*;

mais elle leur apprend aussi à se tourner chaque matin vers la *Grande Amatéras*. Avant tout autre devoir social elle place le respect dû aux supérieurs : le prince, le gouverneur, et, au dessus de tous, le Souverain Maître de l'Empire qu'il convient de vénérer comme un Kami, comme un Dieu, comme le Soleil lui-même.

Les *Térakoya* étaient des écoles mixtes, ouvertes par les bonzes dans la plupart de leurs temples. Les enfants de dix à quinze ans y apprenaient à lire et à tracer les caractères chinois les plus usités. Ces écoles se maintinrent jusqu'à la Restauration Impériale. Elles étaient sommairement meublées, peu confortables ; un *hibashi* formait le seul moyen de chauffage ; mais les jeunes Japonais furent ainsi de bonne heure habitués à supporter les inconvénients des saisons rigoureuses, et cette rude éducation ne contribua pas pour une faible part à développer en eux leur endurance physique et morale. Déjà une première école libre avait été fondée vers l'an 800 par *Wake Hiroyo*, fils de *Kiyomaro*, pour l'instruction des enfants de sa famille. Il y avait admis les enfants de son district, y avait installé une bibliothèque de près de six mille manuscrits et lui avait affecté un revenu de 40 chô (hectares) de rizières. Ce n'était qu'une manifestation isolée. Les bonzes surent généraliser une instruction, rudimentaire, il est vrai, mais adaptée à la vie simple des habitants des petites agglomérations. A partir du xviii^e siècle, les *térakoya* continuèrent d'être les écoles primaires pour enfants des classes pauvres et moyennés ; mais les jeunes *samuraï* reçurent une éducation distincte dans les *shohangakko* (écoles des différents clans) fondées par les *daïmyos* des grands fiefs au siège de leur résidence. On y enseigna d'abord la littérature chinoise et les arts militaires ; puis on y adjoignit l'étude de l'histoire ancienne japonaise et des sciences européennes, la médecine, les mathématiques, l'astronomie, le tir-à-l'arc ; nous y trouvons même mentionnée l'étude des *cérémonies* et de la *politesse*. L'éducation était gratuite, toutes dépenses demeurant à la charge du *daïmyo* (1).

O-Himé-Hotarû (à cette époque de sa jeunesse, nous devrions encore la nommer O-Matsu-Ouménoki) fait allusion, dans une phrase de ce poème *La Térakoya* : « C'est un collier de joyaux. Le fil se rompt : alors s'égrènent et se dispersent les perles de nos âmes » à l'ancienne croyance japonaise à la pluralité des âmes qui, par la mort, se séparaient et s'égrènaient ainsi que les perles d'un collier dont le fil est rompu. Un poème de la princesse *Shôkoushi* recueilli par *Sadaié* dans le *Shin-Kokinshou* (nouveau *Kokinshou*), en 1205, évoque cette comparaison :

O cordon de joyaux !
S'il faut que tu te brises, brise-toi.
Si je devais vivre encore longtemps
Ma patience
Pourrait faiblir !

M. Michel Revon consacre dans le *Shintoïsme* (2) un chapitre du plus

(1) Depuis l'ère du Méiji le Japon possède des Universités qui n'ont rien à envier aux Universités européennes.

(2) M. Michel Revon : *Le Shintoïsme* ; Ernest Leroux, éditeur.

haut intérêt à cette croyance des japonais primitifs, documenté d'observations médicales relatives à l'hystérie et à ses rapports avec l'antique divination japonaise, observations recueillies par le D^r Pierre Janet, le D^r Sollier et le D^r A. Marie. Le savant travail de M. Revon représente ce qui a été écrit de plus important sur ce sujet. Nous nous permettrons de le résumer brièvement et d'y ajouter quelques remarques personnelles.

Cette idée de pluralité des âmes n'est pas particulière au Japon primitif. Elle se retrouve chez d'autres peuples, tels : les Fidjiens, qui croient avoir deux esprits; les Groënländais, qui reconnaissent l'*ombre* et le *souffle*. Rappelons que les Égyptiens (1) avaient aussi imaginé un multiple spirituel de principes psychiques qui se dissociaient après la mort : le *double*, ou *kha*, logeait à l'intérieur du tombeau et ne le quittait point; le *baï* s'envolait vers « l'autre terre » sous forme d'épervier, et pouvait à son gré sortir de la tombe et y rentrer; le *khou* abandonnait notre monde afin de n'y plus revenir et, guidé par Osiris, se joignait au cortège des dieux de lumière. — Aujourd'hui encore, dans l'esprit japonais, subsiste l'antique croyance à la pluralité des âmes. « Mon opinion personnelle, dit Lafcadio Hearn, dans *Kokoro*, au chapitre *Sur le culte des ancêtres*, résultant d'investigations faites en différentes parties du Japon, est que l'âme multiple était supposée, originairement, demeurer multiple après la mort ». Dans *Glimpses of unfamiliar Japan*, il note un curieux dialogue entre un Européen et un jardinier indigène. Le jardinier reproche à son apprenti de se comporter comme une créature qui n'aurait qu'une âme unique. « Mais, vous-même, combien d'âmes pensez-vous avoir »? demande l'Occidental, étonné. — « Je n'en ai que quatre » répond-il, avec une conviction modeste. — « Y a-t-il donc des hommes qui en aient plus que vous »? — « Assurément. Certains en ont cinq; d'autres six, ou sept, ou huit; mais les Dieux ne permettraient pas qu'un seul individu ait plus de neuf âmes ». Et le vieux jardinier ajoute que ces âmes, unies d'ordinaire, peuvent quelquefois se séparer, auquel cas le malheureux qui en a perdu une devient fou. Le théologien Hirata conseille à ses disciples d'adorer les *trois âmes* du dieu *O-Kouni-Noushi* : son *ara-mi-tama* (le rude esprit) qui châtie, le *nighi-mi-tama* (le doux esprit) qui pardonne, et son *saki-mi-tama* (l'esprit bienveillant) qui bénit. Hirata affirme que l'homme possède, lui aussi, une *âme douce* et une *âme rude* qui, sous l'empire d'une passion violente, ont la faculté de se détacher du corps et d'agir d'une manière indépendante. Nous croyons pouvoir établir un rapprochement entre la conception des *deux âmes* de Hirata et la superstition relative à l'*ikiryô*, fantôme d'un être vivant qui, sous l'influence de la haine, s'éloigne du corps pour aller tourmenter la personne haïe; et cela, même à son insu, d'où cette splendide obligation morale, dictée par le bouddhisme, de contrôler ses sentiments, de peur qu'une impulsion involontaire ne soit cause d'un grand dommage envers autrui. Lafcadio Hearn, au chapitre *Ikiryô (Kotto)* (2) a déterminé de façon précise toute l'étendue des possibilités dangereuses de cette

(1) Cf. G. Maspero : *Histoire Ancienne des Peuples de l'Orient*.

(2) Traduit de l'anglais par M. Joseph de Smet. Paris, 1912, Mercure de France.

scissiparité psychique. — Un être divin peut aussi arriver à produire des *waki-mi-tama* (esprits séparés) qui prendront une existence propre et deviendront des dieux nouveaux. Dans le *Kodjiki* nous lisons que *O Kouni-Noushi* voit lui apparaître un dieu dont le rayonnement illumine la mer, et le récit correspondant du *Nihonghi* nous apprend que ce dieu n'est autre que son *saki-mi-tama* (esprit bienveillant) l'auguste esprit de bonne fortune, l'une de ses âmes, un double, qu'il ne reconnaît pas tout d'abord.

Nous nous rendons compte en analysant cette simple leçon faite par *O-Himé-Hotaru* qu'elle avait lu et approfondi le *Kodjiki* et le *Nihonghi*. Elle avait étudié les anciens poèmes transcrits dans le *Manyôshou* (Recueil d'une myriade de feuilles de parole); dans le *Kokinshou*; nous trouverons plus loin des allusions à *Murasaki Shikibu*, à *Séi Shônagon*, à *Tchoméi*, à *Kenko*, même à certains *Nô* qu'elle avait dû voir représenter. Les *Nikki* (journaux privés), les *Monogatari* (récits, anciens contes) lui étaient familiers. Elle avait des connaissances littéraires extrêmement étendues, et, pour se mettre à la portée de l'intelligence enfantine, elle sait paraître les oublier. Afin d'apprendre aux écoliers à tracer les caractères chinois, elle leur dicte, ou inscrit à un tableau, le *tanka* célèbre : *Naniwazou*. Cette vieille poésie est si connue, dit *M. Takéshi Ishikawa*, qu'on l'employait comme modèle d'écriture pour les enfants. Dans la *Préface du Kokinshou*, *Tsurayuki* affirme que c'est le premier poème qu'ait composé un mikado. Ce n'est pas tout à fait exact. Il ne fut pas composé par, mais pour le mikado. L'on croit que ces vers furent écrits par le Coréen *Wani* pour déterminer *Nintoku* à accepter le trône à la mort de son frère *Waki Iratsuko*, qui se tua afin de ne pas être obligé de devenir empereur au détriment de *Nintoku*. — *Séi Shônagon* y fait allusion dans un passage du *Makoura-no-Sôshi* : « Ecrivez ce qui se présentera à votre esprit, sur le champ », lui dit l'Empereur. « Comment faire ? » demande la dame d'honneur au daïnagon (grand conseiller, ministre). — « Ecrivez vite et offrez. Pas de paroles inutiles. Vite, vite, sans réfléchir ! Même *Naniwazou*, ou n'importe quoi ». La traduction littérale de ce *tanka* que nous avons essayé de transposer en vers français se trouve dans la savante *Anthologie de la Littérature japonaise*, par *M. Michel Revon* : « Cette fleur éclore — A *Naniwazou* — Cachée pendant l'hiver — Maintenant que commence le printemps — Doit s'épanouir encore ». Il s'agit de la fleur de prunier qui, faisant son apparition aux dernières neiges de l'hiver, est l'annonciatrice du printemps. C'est une allusion délicate à l'aurore du règne heureux qui commencera à l'avènement de *Nintoku*.

Comme tous les esprits cultivés, *O-Himé-Hotaru* adorait les histoires simples, les vieilles légendes, si bien que, à la fin d'une leçon où elle effleure de bien graves sujets pour des âmes enfantines, elle intercale un conte délicieux, la légende d'*Ourashima*. Tous les japonisants connaissent ce pêcheur pour avoir vu, représentés sur des laques ou des estampes, ou sculptés en netsukés, les divers épisodes de sa vie fantastique. Habitant des côtes de *Yura* (*Tango*), il s'embarqua un jour de l'année 478. Une tortue de mer que, par mégarde, il avait prise dans son filet, reconnaissante de ce qu'il lui rendit la liberté, le transporta au palais sous-marin

de la Déesse *Toyo-Tama-Himé*. Il y demeura 200 ans, selon les uns; 350 ans, selon les autres. Pris de l'ardent désir de revoir sa famille, il demanda à regagner sa terre natale. La Déesse, son épouse, tenta vainement de le retenir. Ne pouvant le dissuader de partir, elle lui remit un coffret contenant les années écoulées à son insu durant son séjour au palais sous-marin, avec défense de jamais l'ouvrir. Comme Pandore, il ne put résister à sa curiosité. Il ouvrit la boîte. Alors il vit une légère fumée s'en échapper : il tomba en décrépitude; et, succombant sous le poids de ces deux cents ou trois cent cinquante années, il mourut.

Les enfants écouteront attentivement ce conte. Ils aimeront cette histoire merveilleuse, héroïque, car ils se plaisent à entendre tout ce qui les sort de la vie journalière, tout ce qui les transporte en des pays inconnus, lointains, chimériques, à travers le temps et l'espace, hors de la réalité, en ces régions inaccessibles du rêve où l'homme ne peut atteindre que par la pensée. Ils reprendront joyeusement la route de leur demeure, humble maison dont le toit de chaume disparaît sous la neige et qu'une simple barrière de joncs tressés sépare du sentier qui serpente au flanc de la colline. Ils discuteront avec animation sur les moyens fantastiques de locomotion que l'on peut employer lorsqu'il s'agit de se rendre au palais sous-marin de la Fille du Roi Dragon de la Mer. Et ils emporteront, gravé au fond de leur petit cerveau, un nouveau précepte : « Il ne faut point céder à la curiosité ». Nous dirions volontiers que, selon le conseil d'Horace, O-Himé sait mêler l'utile à l'agréable, joindre le plaisant au sévère.

La Térakoya.

Au temple, maintenant, est attenante une *térakoya*. Chaque matin d'hiver la bise froide cingle. La neige tourbillonne. De la mer au sommet des collines un lourd tapis de velours blanc s'étale. Les pattes des oiseaux, en s'enfonçant, tracent de minuscules lettres noires (1). Et cependant, par les douces mamans douillettement enveloppés d'épaisses étoffes fourrées, des quatre points de l'île accourent les écoliers. Un à un ils arrivent; ou, réunis en groupe, ils se pressent et gazouillent — telle, fuyant les roseaux, s'éparpille ou se rassemble une bande effarouchée de bruyants canards sauvages —. De l'*hibashi* (2), très vite, ils s'approchent, réchauffent leurs doigts engourdis, s'asseyent et s'appliquent au travail.

Soyez bien sages, petites filles. Pas de bruit, petits garçons. Étudiez, silencieux. Apprenez à copier *Naniwazou* :

A Naniwazou —

L'hiver t'empêche d'éclorre.

Voici l'ouguisou :

C'est le réveil de l'aurore.

Épanouis-toi, fleur, encore.

(1) Rappel ingénieux de la légende qui veut que le savant chinois *Sókitsu* ait inventé les caractères d'écriture en regardant les traces marquées sur le sol par les pattes des oiseaux. « Durable comme les traces des oiseaux, la poésie se maintiendra pour jamais » dit Tsurayuki dans la Préface du *Kokinshou*.

(2) *Hibashi* : foyer, sorte de brasero.

Ne tachez point vos beaux vêtements. Ecoutez la leçon et profitez de l'expérience par vos ancêtres péniblement acquise. Si de vos yeux ils ont aujourd'hui disparu, auprès de vos parents ils sont encore en vos demeures. Dans la *mitamaya* (1), ou sur le *boutsoudan*, honorez leurs *ihai*. Vénérez toujours ces tablettes sacrées. Elles gardent vivante leur sainte mémoire. Pieusement, conservez leur souvenir. Rappelez-vous comme ils furent bons. Ils vous voient. Ils vous protègent. Devenez dignes des sacrifices, pour vous, par eux, joyeusement acceptés.

La vie n'est rien. C'est une fleur de cerisier qui s'effeuille au vent du soir et disparaît dans les nuages (2). Comme la peau abandonnée de la cigale (3) se dessèche et tombe en poudre, notre corps matériel retourne à la terre. L'essence pure de notre âme immortelle prend son essor et s'envole vers la Lumière divine où resplendit le Seigneur AMIDA. La vie n'est rien, petites filles. C'est un collier de bijoux. Le fil se rompt : alors s'égrènent et se dispersent les perles de nos âmes.

Avec le plus profond respect, inclinez-vous devant le Prince. Obéissez au Gouverneur qui nous dirige. Comme un KAMI, vénérez notre EMPEREUR. A toute heure, soyez prêts, si le devoir l'exige, pour Lui, sans regret, à donner votre humble existence. Dès le lever du jour, quand le Soleil, lentement surgit à l'horizon, soudain illuminant de sa clarté et le ciel, et les eaux et les îles, tournez vers Lui votre regard et votre cœur. Remerciez la PERSONNE RAYONNANTE DE LA GRANDE AMATÉRAS (4) Mère Auguste de la longue lignée dont est sorti le Père de notre race, remerciez-la de la lumière qu'Elle nous accorde.

Et si vous êtes bien sages, petits garçons, petites filles, je vous conterai une belle histoire : la légende du pêcheur OURASHIMA-TARÔ, qui descendit au fond des mers et épousa TOYO-TAMA-HIMÉ, la Fille du Roi-Dragon. Enfants, petits enfants, défiez-vous de la curiosité. N'imitiez pas Ourashima, car il vit son bonheur par lui-même détruit lorsqu'il manqua à la promesse qu'à la Princesse il avait faite de ne jamais ouvrir la cassette magique, la cassette scellée d'une cordelette de soie, que lui avait donnée son Epouse-Joyau, la FILLE DU ROI DE L'OcéAN.

(1) *Mitamaya* : Chambre des ancêtres shintoïstes. Les tablettes ancestrales shintoïstes, en bois blanc, très simples, se placent dans la *mitamaya*, sur une petite planche que l'on appelle *Mitama-san-no-tani*, Planche des Augustes Esprits. — *Boutsoudan* : planche sur laquelle se placent les tablettes ancestrales bouddhistes (*ihai*).

(2) La *Disparition dans les nuages* est une expression habituellement employée pour désigner la mort d'un empereur ou de quelque grand personnage. C'est le titre donné par *Murasaki Shikibu* à l'un des chapitres — projeté — du *Genji Monogatari*, chapitre qui ne fut point écrit et ne se compose que du titre.

(3) Cf. le *tanka* cité par *Tsurayuki* : *O fleurs de cerisier, — Comme vous ressemblez à la vie, — Vide comme la peau dont s'est dépouillée la cigale! — A l'instant où je vous voyais vous épanouir, — Vous avez disparu.*

(4) Nous écrivons *Amatéras*. La transcription habituelle est *Amatérasu* (*sou*) ; mais la dernière syllabe se prononce si légèrement, presque comme un *e* muet qu'il nous paraît préférable de ne pas la noter.

Le Miroir.

Offrande à Kwannon pour qu'Elle protège le Très-Aimé.

Kwannon, pour que tu Le protèges, je te veux faire une belle offrande. Je possède un merveilleux *Kagami* de bronze ciselé, où, fièrement, parmi les joncs ondulants des souples roseaux, s'éploient de brillants *oiseaux de Hô*. Ce miroir précieux, plus étincelant que le miroir d'AMATÉRAS, Auguste Déesse, je te le donne.

Dans le sillage tracé par le navire qui loin de moi emporte le Très-Aimé, vois, Kwannon : sans regret, d'un cœur joyeux, mon beau miroir — afin que ton image, durant ce long voyage au lointain Satsouma, en mirant tes yeux purs, retrouve le sourire de Celle qui te l'offre,

O Miséricordieuse, au fond des eaux limpides où divinement se double le disque d'or pâli du dieu lunaire, TSUKIYOMI, pour que tu Le défendes contre le farouche et cruel SZANNÔO, pour que tu Le protèges — mon beau miroir, ma main tremblante, vers Toi, respectueusement l'envoie (1).

Daigne agréer mon humble offrande, ce *Kagami* de bronze ciselé où, fièrement, parmi les joncs ondulants des souples roseaux, s'éploient de brillants *oiseaux de Hô*, le miroir précieux qui a vu, tant de fois, mon regard inquiet chercher dans le scintillement de mes prunelles noires l'ardent reflet de Ses Yeux.

Daigne augustement l'agréer, ce disque de métal, semblable à l'astre des nuits claires lorsqu'il se baigne à la surface glauque des mers tranquilles, le miroir que, respectueusement, très haut, à trois reprises, j'élève, et que, d'un cœur joyeux, pour que tu Le protèges, Déesse, je te donne.

Rêve.

Nuages gris, la brise vous entraîne dans sa rapide course; nuages fugitifs, en ronde les feuilles sèches au souffle du vent avec vous tournoient. Prenez aussi et portez-Lui ces humbles *feuilles de parole* (2)

(1) Rite magique (survivance de l'antique divination japonaise) destiné à procurer une heureuse traversée au Très-Aimé et à la statue de Kwannon. Dans le *Tosa Nikki* de Tsurayuki, le dieu de la baie de Suminoé est irrité. Les passagers qui naviguent sur une frêle barque lui offrent d'abord des *nouça*, petites offrandes; elles ne suffisent pas à apaiser la colère du dieu; le batelier suggère d'offrir quelque chose qui lui agrée davantage : l'un des voyageurs jette son *miroir* dans la mer et tout de suite elle *devint aussi calme qu'un miroir*. O-Himé a lu le *Tosa Nikki*; elle imite le geste décrit par Tsurayuki, et sans regret, d'un cœur joyeux, à Kwannon fait offrande de son *kagami* de bronze ciselé qu'elle jette au fond des eaux.

(2) *Feuilles de parole*. Le mot *kotoba*, parole, peut se décomposer en *koto*, parole, et *ha*, feuille (ba. par euphonie), d'où la métaphore *feuilles de parole* dans le sens de *fleurs de rhétorique*. Une ingénieuse application de cette expression se trouve dans le *Takétori Monogatari* : La Princesse Kagouya s'écrie : Tandis qu'écoulant, j'examinais : — Est-ce vrai! — Il n'y avait sur la branche — Ornée de joyaux — Que des feuilles de parole! C'est-à-dire : Tout ce que vient de me conter le Prince Kouramochi est faux et la Branche de Joyaux qu'il affirme provenir du Mont Horai n'est qu'une misérable contrefaçon.

envolées de mon cœur. De vos souples écharpes qui lentement s'enroulent et se déroulent, voilez l'astre lunaire : sa lumière me fait mal. Mon visage pâli ne connaît plus de gai sourire, et dans le miroir brillant des eaux je n'ose plus, comme jadis, chercher son clair reflet. J'ai peur que mes pleurs n'épouvantent la Fille Auguste du Roi des Mers. Depuis si longtemps déjà, Il est parti..... Larges manches, cachez mes larmes.

Nuages gris, fuyez; abrégez la nuit, couleur de mes pensées. De sombres rêves m'agitent, me troublent et m'inquiètent. Le *makoura* (1) me blesse où s'appuie ma tête endolorie. Contre d'horribles fantômes en vain je me débats. J'entends de lamentables cris. Ils atteignent le rivage; ils montent jusqu'au ciel noir strié de fulgurants éclairs. Et du grand *taïko* RAÏDJINN fait jaillir le tonnerre. La houle mugit sur l'Océan. O terreur inexplicable! Des rochers surgissent. Des îles s'engloutissent. La voix des eaux d'un fracas formidable recouvre l'appel désespéré des impuissantes clameurs humaines.

Au seuil de la demeure triste où sommeille mon âme douloureuse, près du *miya*, voici que glissent des ombres. En silence se rassemblent des porteurs de lanterne. Le *métodaï* tient la gerbe de paille (2) qui sert à éclairer le lugubre chemin des morts pendant la nuit. Elle s'enflamme. Elle illumine la chambre où je repose.....soudain remplie de tombes sur lesquelles s'inclinent de vieux pins..... Deux par deux, sans bruit, les porteurs de lanterne se rangent à leur place, au milieu d'un long cortège vêtu de blanc.....Oh! je tremble d'une effroyable crainte. *Bakou Kuraé! Bakou Kuraé! Bakou Kuraé!* Dévore ce mauvais songe, ô Bakou! (3). Afin que cette vision tragique ne soit qu'une illusion, demain, au frais matin, j'irai respirer les pétales épanouis; j'écartèrai les rouges feuillages et confierai mon rêve à la fleur de *nanten* (4).

Le Nembutsu (5).

Ce soir, je ne puis m'endormir. L'air que je respire est lourd, rempli

(1) *Makoura* : chevet en bois sur lequel les Japonais appuient leur tête pour dormir.

(2) Probablement, coutume locale. Je n'ai retrouvé trace de cette coutume que dans la *Description des Cérémonies funéraires* de Titsingh.

(3) *Bakou* : Mangeur de rêves. Lorsqu'on a fait un mauvais rêve, il faut répéter très vite, trois fois, l'invocation : *Bakou kuraé* (dévore, ô Bakou), afin que le rêve ne se réalise pas ou se réalise en sens contraire. L'on avait anciennement la coutume de peindre en or sur les *makoura* des seigneurs et des princes le caractère chinois exprimant le nom du Bakou; le dormeur était alors protégé contre les mauvais rêves.

(4) *Nanten*, *nandina domestica* : arbrisseau qui atteint quelquefois une hauteur de dix *shaku* (le *shaku*, pied japonais, équivaut à 0^m,3030). Son bois, qui est jaune, est employé en menuiserie. Il fleurit en panicules terminales de petites fleurs blanches; ses feuilles sont *rose-carminé*; une variété : *nanten augustifolia*, porte des feuilles rouges. Dans la plupart des variétés les feuillages rougissent plus intensément à mesure que s'avance l'automne; parfois aux fleurs succèdent de petites baies rouges. — Les rêves que l'on conte tout bas à la fleur de *nanten* ne se réalisent point.

(5) *Nembutsu*. Abréviation de la phrase d'adoration : *Namou Amida Boutsou* (j'adore le Bouddha Amida). D'après une croyance populaire, le défunt vient, la nuit de sa mort, dans le temple de sa paroisse, sonner la cloche et psalmodier le *nembutsu*, afin de pré-

d'exhalaisons malsaines et mauvaises. Un voile de plomb remplace la moustiquaire dont je me suis enveloppée. J'étouffe. Dehors, le vent d'automne frissonne et pleure. Désespérément se tordent les pins. Les aiguilles sèches, sur la terre jaunie par la rouille des feuilles mortes, se brisent avec un son métallique. Et le sol craque sous les pas.

L'effroyable Dévastateur, dieu farouche de l'Ouragan, le terrible SZANNÔÔ, déracine les arbres et trouble le silence nocturne. Écoutez... Écoutez. Des ténèbres surgit une voix faible et douloureuse. Lentement elle s'élève. Est-ce le cri fantastique et funèbre de l'*hotologuisou* (1) qui fuit les collines de SHIDÉ et sanglote sa mystérieuse peine?..... Mais non. Voici qu'à la porte du temple sonne la cloche. La voix m'appelle, se lamente et psalmodie le *nembutsu*... Qui donc est mort cette nuit?

Les grands pins forment une énorme masse sombre. Là-bas, sinistrement, les vagues déferlent. Sur les récifs se précipitent les lames. La tempête hurle. A larges gouttes, oblique, la pluie tombe, tombe et heurte les *shodji* (2). D'épais nuages opaques, noirs, obscurcissent le miroir lunaire (3). Le vent siffle. RAÏDJINN (4), avec fracas, frappe, frappe sur son *taïko*. Et du maillet jaillit l'éclair. Le tonnerre gronde. Et sur la cime sonore des monts, jusqu'au ciel, aux quatre points des ROIS DÉVA (5), le bruit se répercute. Dans le *miya-téra* (6), personne. Le *mokughyo* (7) pourtant s'agite..... Qui donc le bat d'une main rythmique et psalmodie le *nembutsu*?

Voici presque venu le temps où Il devait revoir notre île. J'ai peur. J'ai peur. Je me vêts à la hâte et je cours sur la grève. Ah! Kwannon! Kwannon! (8) Quel est donc le navire en détresse qu'au loin, pauvre fêtu de paille ballotté par les flots, j'aperçois sur la mer furieuse? Une immense clameur porte jusqu'au rivage le déchirant appel des tristes naufragés.

venir le prêtre qui sera chargé du service funèbre, Peut-être, primitivement, était-ce afin de prévenir l'*uji*, dieu tutélaire du clan. Ce serait alors une croyance shintoïste passée dans les superstitions bouddhistes. — Nous conservons le plus souvent l'orthographe adoptée par les premiers traducteurs anglais; mais rappelons à nos lecteurs que, dans la transcription phonétique des mots japonais, l'*u* se prononce *ou*: *nemboutsou*, *oudji*, *mokoughyo*, *Hotarou*.

(1) *Hotologuisou*. Oiseau dont le nom, qui est une onomatopée, provient de ce qu'en chantant il prononce les syllabes *Ho-to-to-gui-sou*. On le dit venir des montagnes de SHIDÉ, lieu où se reposent les âmes lorsqu'elles se rendent au *Méido* (Champs-Élyséens).

(2) *Shōdji*. Cloisons de papier huilé qui servent à clore les fenêtres.

(3) *Le miroir lunaire*. Les Japonais ont coutume de comparer la lune au disque métallique d'un miroir poli.

(4) *Raidjinn*. Dieu du Tonnerre. Il produit le tonnerre en frappant avec un maillet sur un tambour (*taïko*).

(5) *Les Quatre points des Rois Déva*: les quatre points cardinaux.

(6) *Miya-téra*. Temple mixte, shintoïste et bouddhiste.

(7) *Mokughyo*. Grelot de temple en forme de tête de dauphin, sur lequel les prêtres frappent avec un maillet de bois.

(8) *Kwannon*. Déesse de la Miséricorde divine. Ici, O-Himé l'invoque en son rôle de *Protectrice des Marins*. En cette fonction elle est le plus souvent représentée debout sur des rochers où s'incrument des coraux et nimbée du disque lunaire. Parfois, assise sur un lotus rouge, elle émerge des flots et ses mille bras (figurés par vingt) se détachent sur ce même disque.

La terreur m'envahit. Du malheureux navire qu'engloutissent les eaux quels étaient les passagers? Déjà, vers moi, le Très-Aimé revenait-il? Oh! cette voix qui psalmodiait le *nembutsu*!... Déesse, protège-le. Et vous tous, Bodhisats! N'est-ce pas, mes craintes sont vaines?... Kwannon? Kwannon?... Ce n'est pas Lui?... Ce n'est pas Lui!... Ce n'est pas Lui!

Le Cerisier.

Je me souviens d'un jour où le ciel était bleu, bien plus bleu qu'aujourd'hui, plus profond, plus clair, plus vaste. L'atmosphère bruissait de joie. Et les pétales des fleurs en légère neige voltigeante s'envolaient. Emportés par des ailes invisibles, ils semaient dans le vent des promesses de bonheur...

Un frêle cerisier, tout petit, tout jeune encore, vers nous tendait ses bras menus. Il palpait au souffle de la brise saline. Il voulait vivre. Il voulait recueillir ce bonheur, dans la terre mystérieusement germé. Il cherchait à saisir les joies éparses en ces parfums que le vent dispersait. Et ses minces rameaux aspiraient éperdûment l'air embaumé par le printemps.

Sur la tige fragile du jeune cerisier le Très-Aimé grava son nom auprès du mien. Le Très-Aimé, hélas! jamais plus ne pourra respirer les parfums exhalés par les fleurs roses du cerisier. Vers moi seule à présent s'inclinent ses branches défeuillées et les vagues en pleurant caressent ses racines. Mais chaque année, avec les fibres ligneuses qui lentement s'étendent, je vois grandir les caractères qui formèrent son nom, ainsi que le mot *feu*, doublé du caractère de l'*insecte* : mon nom brillant de HOTARU (1).

A la Mer séductrice.

Méditation un jour de hanami (fête des fleurs).

O séductrice Mer, autrefois furieuse, si calme aujourd'hui, tu ondules, tranquille, apaisée. En tes remous fuyants le vent tiède s'agite, et son souffle léger fait surgir d'innombrables reflets qui scintillent et frémissent, minuscules miroirs à l'infini multipliés, où frissonnent encore les souvenirs tragiques de la nuit d'épouvante. Vers toi, pour les saisir, je me penche; et mes manches humides de pleurs sont aussi baignées de tes larmes. A l'horizon d'or fulgurant, le soleil se lève, joyeux, énorme disque rouge de feu, rouge de sang. Les branches des sapins se ploient et tendent leurs rameaux sombres à tes vagues tremblantes. Au loin, éparpillés par le caprice de tes crêtes, se dispersent les pétales effeuillés, papillons de neige voltigeante en l'espace envolés, suave offrande par toi portée aux pauvres naufragés.

(1) Le mot *hotaru* (luciole, insecte de feu) s'écrit par le caractère chinois *feu*, doublé du caractère de l'*insecte*.

Les sampans (1) glissent et derrière eux laissent un long sillage blanc. Au milieu du sentier qui surplombe les rives, les biches, paisiblement, hument l'air frais, saturé des parfums printaniers de la terre. Près de moi vont et viennent, saupoudrés de la poussière odorante des pollens, des êtres gais, heureux de vivre, insouciant. Ils passent à ma douleur indifférents. Les femmes ont revêtu leurs robes d'étoffe rose, brodées pour le troisième mois, celles du *réveil de la nature*, où s'épanouissent les fleurs de saules et les fleurs de cerisiers. Des enfants rient et chantent.

Ah ! dans l'allégresse universelle de ce jour de *hanami*, où les prairies en fête s'émaillent de joyaux et glorifient ton nom, Çakya, mon cœur désespéré jette un cri de détresse. A présent je suis seule à contempler la splendeur de cette floraison embaumée. C'est un triste poème que, tout à l'heure, tracé d'un pinceau malhabile, je vais suspendre aux flexibles rameaux des cerisiers en fleurs. En cette île où vécut le Très-Aimé, plus rien désormais ne m'attache. Un soir de souffrances, un soir lugubre d'orage où la bise hurlante sifflait entre les rocs, où gémissait la rauque rafale, courbant les grands érables par la pluie farouche cinglés sous le ciel noir, mon père me quitta. Il partit vers le lointain séjour de *Horai*. Un autre desservant est venu dans son temple prendre soin d'INARI. A Miyajima, maintenant, tout m'est étranger.

Ton insidieux murmure semble me dire : Qu'attends-tu?... Viens... Tu m'attires, ô fascinatrice. Comme tes vagues sont mouvantes, ondoyantes... Comme, tour à tour, elles s'élèvent et retombent, multiformes, ensorceleuses ! Là-bas, près des récifs où se brisent les lames, ce gros rocher issant des flots, n'est-ce point une géante tortue toute prête à me conduire vers le royaume glauque de la Fille du Roi-Dragon ? Qui sait ! Pour me faire retrouver l'ami de ma jeunesse, en l'obscur demeure où l'engloutit le terrible SZANNÔO, les Dieux, peut-être, veulent m'entraîner...

.....
Ah ! si telle est leur volonté, je ne résiste point. Comme Lui, jadis, à toi je me confie, ô captivante Mer, perfide et tant aimée. Kwannon ! Kwannon ! Protectrice des naufragés, protège ceux qui, sur le frêle esquif, avec moi s'embarqueront. Mais fais surgir des insondables profondeurs de l'abîme le monstre mugissant, pêcheur de la *perle sacrée*, et qu'il m'emporte, inerte épave aux flots abandonnée, roulée, ainsi qu'en un linceul, dans la lourde mousse de l'écume irritée ; qu'il emporte sa proie au fond des eaux glaciales où seuls parfois pénètrent les rayons froids et pâles de l'insensible Dieu Lunaire, TSUKUYÔMI. Vers Celui qui fut sa *Lumière* guide la douloureuse Luciole ; rapproche les humbles corps par l'Ouragan sinistre brusquement séparés, eux, dont le même tombeau familial n'aura pu joindre les cendres, et réunis enfin nos pauvres âmes, au MÉIDO.

Il est des jours où les âmes meurtries par une grande épreuve

(1) *Sampans* : petites barques, destinées principalement à la navigation fluviale. O-Himé a peut-être par ce mot l'intention de désigner les *jonques* qui affrontaient la mer, plus résistantes que les sampans.

ressentent plus amèrement encore leur inguérissable tristesse. O-Himé, au milieu de la joie exubérante d'un jour de *hanami* (littéralement, *vue des fleurs*), en cette fête ensoleillée de printemps, éprouve plus douloureusement que jamais la détresse de son cœur. Elle songe néanmoins, comme tous les habitants de Miyajima, à suspendre un poème aux branches des cerisiers, qui mollement balancent leurs rameaux neigeux et, cédant à l'influence de la brise, offrent leurs pétales effeuillés à la mer, éternel tombeau du Très-Aimé. Elle regarde autour d'elle. Elle observe. Et c'est ainsi qu'elle remarque que les femmes ont revêtu les robes *brodées pour le troisième mois*. Elle note très exactement le dessin des fleurs dont elles sont ornées. Les jeunes femmes riches recevaient en effet en dot le jour de leur mariage *douze robes*, une pour chaque mois. Elles nous sont dépeintes dans le KÉSI-FOUKOURO (1), *Description des Cérémonies du mariage*, traduit par M. Titsingh, ambassadeur en Chine, qui séjourna quatorze ans au Japon où il fut Directeur de la factorerie de Décima :

« Parmi ceux qui ont un rang égal à celui du gouverneur ou du trésorier de Nangasaki, la fiancée est dotée de douze robes, chacune sur un portemanteau séparé, savoir :

« D'une robe bleue pour le premier mois, brodée à sapins et à bambous.

« D'une robe vert de mer pour le deuxième mois, à fleurs de cerisier et à bassinets.

« D'une robe rouge clair pour le troisième mois, à saules et cerisiers.

« D'une robe couleur de perle pour le quatrième mois, brodée de la lettre (du caractère) *hototoguisou* ou *coucou*, et de petites souches, nommées *Sima* ou *Isles*.

« D'une robe jaune terne pour le cinquième mois, brodée d'eau et de glayeuls.

« D'une robe orange clair pour le sixième mois, brodée de melons et d'un fort courant ; la saison des pluies, qui dure ordinairement vingt jours, vient dans ces deux mois.

« D'une robe blanche pour le septième mois, à fleurs *kikjo* (*kikou*, chrysanthème) nuancée dans le fond de fleurs blanches, et pourprés, en cloches, dont la racine laiteuse sert en médecine, et offre un aussi bon cordial que les nids d'oiseaux.

« D'une robe rouge pour le huitième mois, parsemée de feuilles de *momisi* ou de prunelle.

« D'une robe violette pour le neuvième mois, brodée de fleurs de la *matri-caire*.

« D'une robe couleur olive pour le dixième mois, représentant une route, et des épis de riz coupés.

« D'une robe noire pour le onzième mois, brodée des caractères *kori*, ou *glace*, et *tsourara*, *glaçon*.

« D'une robe pourpre pour le douzième mois, brodée des lettres *juki* ou *neige*, et *tjirasi*, *poudré* ».

(1) Ouvrage paru en langue française, Paris, 1819.

Renard-fantôme.

C'était au mois des semailles. Fiévreusement je reposais et j'entendais au loin gémir l'*Phototoguisou*. L'heure du *Tigre* allait remplacer l'heure du *Bœuf* (1). Sur le dur *makoura*, ma tête fatiguée se tournait et retournait. Une voix douce et triste, dehors, tout-à-coup, murmure mon nom, tandis que, timidement, une main frêle frappe des coups légers. Qui donc pleure ainsi et heurte mes *shodji* ?

J'ouvre. A mon vêtement s'accroche un faible enfant. Étonnée, je reconnais l'un de mes studieux élèves de la *Térakoya*, MITZUMI-TARÔ. De ses bons petits yeux noirs s'échappent des larmes silencieuses. Il m'entraîne, vite, très vite ; et je me trouve au bord de l'eau, devant le temple d'*Itsukushimé*, près des *ishidôro*. La mer est sombre ; la nuit sans lune.

Soudain, de fantastiques lueurs illuminent les lanternes de pierre : ce sont les prunelles phosphorescentes de multiples *KITSOUNÉ* blottis dans les *tôro*. Alors l'enfant, violemment, me tire. Je résiste. Il s'enfuit vers la mer et, saisi par l'immensité mouvante, disparaît.

J'étais hallucinée par un *ninko*, un démoniaque *renard-fantôme* (2).

Respiration de la mer.

Comme, ce soir, la nuit est légère, limpide, parfumée de senteurs printanières ! Le ciel suspend au faite des pins un immense voile bleu sombre semé d'étoiles d'or pâle. Sur la terre, chaude et molle, tout le jour, les cerisiers ont neigé leurs pétales blancs.

TSUKUYOMI irradie sa lumière blafarde et dessine au flanc des collines d'étranges ombres longues et minces. Un grand souffle régulier, lourd, oppressé, domine le silence et remplit la vastitude de l'île. Ce bruit sourd s'enfle, monte, décroît, expire, et recommence. Nul vent, pourtant, ne fait bruire les feuilles endormies, immobiles, semblables à des papillons morts.

Les flots lèchent la grève. Et sur le sable jaune qui scintille, argenté, sous la clarté lunaire, je m'allonge, éperdue, le visage tendu vers le glauque infini. A la tiède caresse des eaux mornes j'abandonne mes mains tremblantes, afin de recueillir l'offrande de leurs larmes. Les vagues exhalent une plainte monotone, doux halètement profond, rythmique et lent

..... Ta respiration, ô Mer, ou bien la voix du Très-Aimé dont tes eaux insatiables sont le lit éternel ?

(1) Heure du Bœuf, 1 heure du matin. Heure du Tigre, 3 heures.

(2) La conception du Renard comme être surnaturel semble d'origine chinoise et n'avoir été introduite au Japon que vers le x^e ou le xi^e siècle. Le *ninko* ou *hito-kitsouné*, homme-renard, est le renard de la possession démoniaque ; il se rend invisible ou peut revêtir telle forme qui lui plaît. Si son ombre passe sur les eaux elles ne réfléchissent que sa forme de renard et non point sa forme empruntée.

La Chevelure.

J'ai dit adieu à la maison de ma jeunesse. J'ai pleuré devant la stèle où le prêtre grava le nom posthume de mon Père d'adoption. Pour la dernière fois, verts sentiers embaumés, j'ai parcouru les humides sillons ombragés par vos étroites voûtes assombries.

Voici que je revêts la rude robe de nonne errante. Laissez partir la *bikouni*, mes bons amis, ô *Kitsouné*. J'irai péniblement par les chemins poudreux et je prierai ÇAKYA dans ses dix-mille temples (1). Au hasard de la route, je mendierai ma nourriture quotidienne : n'oublions pas le bol où tombera l'aumône de riz, désormais ma seule subsistance. Prenons ce grand chapeau de paille. Il défendra mes traits contre la chaleur ardente de l'Ancêtre de notre race.

Noirs cheveux (2) qu'Il aimait, longue chevelure qu'en lourd chignon de *bodhisat* il tressa lorsque jadis, durant les jours paisibles de travail joyeux, il sculpta la statue de la Déesse, la Kwannon du *téra* de Satsouma, ô souple chevelure, de senteurs agrestes parfumée, déjà dois-je te couper ?

Ah ! plus tard..... plus tard !

Retour à Miyajima.

Témoins d'un bonheur éphémère par l'Océan détruit : haute futaie ; chevelure embaumée où scintillent les fleurs sous la rosée de l'aube ; luxuriante parure que revêt l'île des Dieux depuis que s'y repose l'AUGUSTE FILLE DE SZANNÔO ; vous qui dormez, paisibles, dans la forêt qui tremble au souffle du matin ; réveillez-vous ; réveillez-vous ; accueillez-moi, et dites-moi de l'autrefois toutes les joies.

Voici le vieil autel couvert de mousse. Ici, auprès de la statue du BODHISAT, en un jour où le soleil filtrait, ardent, à travers les grands érables, le Très-Aimé m'a dit que *pour sept existences* et, de nouveau, un autre cycle de vies encore, je serais, choisie par lui, par KWANNON et par ÇAKYA bénie, sa compagne chérie, la mère vénérée et respectée des doux *œillets* (3) qui, le soir, se presseraient autour de l'*hibashi*. Hélas ! je reviens seule prier devant le vieil autel couvert de mousse.

Te voilà, bon Jizô de pierre grise. Tu tiens toujours ton *shakoudjô*. Les

(1) Les religieux qui entreprenaient un pèlerinage aux mille temples de la secte de Nichiren, ce qui demande plusieurs années, étaient nommés pèlerins *sengaji*. O-Himé remplace toujours le mot *mille* par *dix-mille*. Déjà, au sujet de Kwannon aux mille bras, elle dit : Tes dix-mille bras sur les flots s'étendirent.

(2) Les religieuses bouddhistes ne rasaient point leur chevelure, mais la coupaient très court. Se rappeler, dans le *Genji Monogatari* de Murasaki Shikibu : « Si chevelure, pour avoir été coupée, n'avait rien perdu de sa beauté ». Ce sacrifice, quoique léger, est douloureux encore à O-Himé-Hotaru, tant il est vrai que, même désespérée, la femme conserve toujours le sentiment de coquetterie.

(3) En poésie, ce terme désigne les *enfants*.

plis de ta rugueuse robe recèlent, humble offrande maternelle, une multitude de petits cailloux pointus. A l'enfant disparu, afin de l'aider à construire la *Tour des Prières*, par les méchants *Oai* (1), sans cesse renversée, porte-les, mon bon Jizô. Pour moi, errante et douloureuse *bikouni*, vers toi aujourd'hui revenue, vers les souvenirs épars dans Miyajima, nul, jamais plus, ne peut rien !

Ton froid manteau de sombre granite frissonne sous l'humide caresse des brouillards salins, et des noirs sapins les rigides branches frôlent tes larges manches. Ces arbres sont les mêmes qui t'abritaient jadis lorsqu'en tes bras tendus me recueillit le prêtre d'INARI, en un soir calme où rougeoyait le ciel. Plus tard tu nous as vus, confiants, venir, aux heures triomphantes où la jeunesse édifie l'avenir, l'implorer, ô Toi, JIZÔ-SAMA LE SECOURABLE, lui et moi, ensemble.

Dans la splendeur de l'horizon d'azur se profile et s'incurve le toit d'éclatante laque, tout brillant d'or et de pourpre, de la demeure sacrée d'ITSUKUSHIMÉ. Là-bas, hors des bois touffus, surgit l'étincelant palais de *Môri-Môtonari*. Ses murs frémissent encore de l'effroyable cliquetis des armes. Les cèdres qui l'entourent murmurent aux nuages le nom des valeureux guerriers pour le devoir tombés. Et les nuages envolés, à travers l'infini par la brise entraînés, vers Toi, Incommensurable Lumière, vers Toi, ô ÇAKYA, de ces guerriers glorieux et immortels portent les noms !

Près de l'allée ensoleillée bordée d'*ishidôro* (2) votifs, je retrouve les verts jardins où veillent, immuables, impassibles et narquois, mes familiers amis, les deux KITSOUNÉ. Et je revois, oh ! je revois la lourde roche où nous aimions à nous asseoir quand, fatigués des longues promenades dans les sentiers de l'île, longtemps, nous restions l'un près de l'autre, immobiles, et regardions au loin le haut *torii* (3) émerger de l'immensité bleue.

A se rompre bat mon cœur ! Les pleurs m'étouffent. En apparence rien n'a changé..... et le bonheur s'en est allé ! Ce sont des larmes qui, sur la terre désespérée, tombent, tombent, triste pluie, baignent le sol et recouvrent, ainsi que d'un linceul, les pétales morts arrachés par le vent aux fleurs meurtries des cerisiers. A la même place tout subsiste ; mais l'âme des choses s'est évanouie. Toute joie, ô Çakya, s'est enfuie, car Lui, le Très-Aimé, Lui, jamais plus de ta beauté ne pourra jouir, Miyajima !

* * *

C'est au cours de cette journée de *hanami* où notre triste O-Himé-Hotaru s'est sentie si isolée, si désespérée, au milieu de l'universelle joie des *êtres-heureux*, que germa en son cerveau l'idée du départ et l'espérance d'un naufrage qui l'eût emportée, elle aussi, au fond du gouffre qu'elle

(1) Démon, esprits malfaisants.

(2) *Ishidôro* : lanternes de pierre.

(3) Ce même *torii* est encore aujourd'hui baigné par les flots, isolé à une certaine distance de l'île dont la mer a envahi la côte. Miyajima est située dans la *Mer Intérieure* ; mais O-Himé emploie indifféremment le caractère qui désigne l'*Océan* ou celui qui désigne la *Mer*.

redoute et qui l'attire. Mais, fervente bouddhiste, elle se résigne à vivre, si telle est la volonté de ÇAKYA. Elle revêt le costume de bikouni. Elle parcourt une fois encore les sentiers de l'île sacrée; elle s'arrache avec peine, tout en larmes, aux souvenirs qui s'éveillent à chaque pas. Puis elle entreprend son grand pèlerinage. Un jour, elle revient à Miyajima. Peut-être a-t-elle voulu, durant les trois premières années qui suivirent la mort de l'être aimé, se trouver en son ancienne demeure au moment de la *Fête des Ames*, afin d'y recevoir l'âme du cher naufragé en son bref retour annuel au *monde de l'illusion*. « Et moi, triste bikouni, dois-je aussi préparer le festin? » ce funèbre festin qui doit accueillir le doux fantôme aux jours de *Bonmatsuri* (1).

Elle cherche à revivre les heures joyeuses d'autrefois; elle aspire l'air embaumé de la forêt. Elle parle à ses Dieux familiers; elle sourit aux Kitsouné, s'incline devant la statue du Bodhisat, converse longuement avec le bon Jizô. Elle le retrouve, immuablement souriant, en son rôle de protecteur des enfants défunts, de ces frais *œillets* tombés de leur tige avant le jour de leur épanouissement. Des mères ont chargé les plis de sa robe de petits cailloux, que Jizô complaisamment emportera au *Sai-no-kaouara* afin que les frêles âmes puissent construire la *Tour des Prières* contre laquelle s'acharnent les méchants démons, — humble travail d'architecture, proportionné à la fragilité des mignonnes mains d'enfants, dont la persévérante exécution méritera aux tendres âmes une nouvelle et complète existence.

En ce court séjour à Miyajima, O-Himé éprouve une déception profonde : « A la même place tout subsiste; mais l'âme des choses s'est évanouie ». Les souvenirs du bonheur à jamais disparu brisent son cœur envahi par le regret de ce qui jamais plus ne sera en ce monde décevant de l'apparence. Elle ne ressaisira quelque ombre de joie que plus tard en chantant ses souvenirs de jeunesse ensoleillée.

De nouveau, O-Himé s'éloigne, pour longtemps cette fois. Elle se dirige vers le sud, vers le *Satsouma*, où elle aura, au Temple de *Kagoshima*, un entretien mystique d'une haute philosophie avec la *Miséricordieuse*, avec sa chère Déesse Kwannon, devant la statue sculptée à Miyajima, en laquelle revivent ses traits de jeune prêtresse des Dieux. Elle traverse la province de *Suo*; elle arrive dans le royaume de *Nagato*. Un soir, tout blanc de neige, elle côtoie une baie silencieuse. Impressionnée par la solitude de la nuit, elle rêve cette page fantastique où elle évoque l'histoire héroïque des Taïra, devenue légendaire et si souvent célébrée par les poètes et les artistes japonais (2). C'est au fond de cette baie de *Dan-no-ura*, située près de la ville de Shimonoséki (*Akamaséki* ou *Bakwan*) que se livra, en 1185, la bataille navale qui décida de la victoire des *Minamoto* (*Genji*) sur les Taïra (*Heiké*). Le jeune empereur *Antoku* y périt avec sa grand'mère, l'ex-impératrice *Toki-Ko*, (la *Nii-do-no*, ou *Nii-no-ama*), veuve de

(1) Voir : Bulletin XL-XLI, *O-Himé-Hotaru*, *La Fête des Ames*.

(2) Cette période de l'histoire japonaise est relatée dans *Les Grandes Guerres civiles du Japon. Les Taïra et les Minamoto*, par M. Emile Bertin (E. Leroux, éditeur).

Kiyomori. Pour ne pas tomber au pouvoir de l'ennemi, elle se jeta dans les eaux avec son malheureux petit-fils, en lui disant : « Sous ces flots il y a une belle capitale ». Il n'avait que sept ans (huit ans, selon la manière japonaise d'évaluer les années, l'usage étant de considérer celle où s'est produite la naissance comme une année complète). La mère du pauvre petit Antoku, *Toku-Ko*, fille de Kiyomori et épouse de l'empereur défunt Takakura, fut sauvée par les soldats du vainqueur *Yoshitsuné*. Elle vêtit la robe des *ama*, et, sous le nom de *Kenrei-mon-in*, ou la *Nyo-in*, vécut dans la solitude religieuse. C'est elle qui est la protagoniste (le *shite*) du drame lyrique *La visite impériale à Ohara*, si délicatement analysé par M. A. Gérard, ancien Ambassadeur de France à Tôkyô, dans son étude sur le *Drame lyrique japonais, le Nô*. — L'histoire tragique de la lutte des Minamoto contre les Taïra forme le sujet du *Heiké Monogatari*. — La baie de *Dan-no-ura* est encore, dit-on, hantée par les âmes des Heiké qui, certaines nuits d'orage, tentent de faire chavirer les barques des pêcheurs attardés. Lafcadio Hearn, dans *Kwaidan*, transcrit l'étrange légende de *Mimi-nashi-Hôichi*, terrifiante aventure survenue au prêtre-luthier, chanteur de la *complainte de Dan-no-ura*. Qu'il me soit permis de rappeler, puisque ces poèmes sont écrits par *O-Himé-Hotaru*, *Princesse Luciole*, que deux variétés de lucioles, au Japon, portent le nom populaire de *Genji-hotaru* et de *Heiké-hotaru*. Le nom de Heiké est aussi donné à un crabe, le *Heiké-gani*, que l'on pêche sur les côtes de *Dan-no-ura* et que l'on vend à *Shimonoséki*. En ce crabe, disent les paysans, revit l'âme réincarnée des guerriers Taïra.

Dan-no-ura.

Tout le jour, le ciel rouge incendia la terre, par une épaisse neige enveloppée d'un suaire blanc. Et les flocons, ce soir, tombent, tombent... Depuis de longs mois je marche. Mes pieds meurtris s'égratignent aux joncs brisés que, sans les voir, je rencontre sur ma route. J'ai fui la province d'Aki; j'ai côtoyé les rives de Suo. Et maintenant en Nagato me voici. Des marchands, hier, m'ont indiqué le chemin qui me dirige vers la ville de Shimonoséki. La lune claire se lève sur la montagne et se reflète, brillante, en une paisible baie..... Des pentes inquiètes de la falaise endormie s'envolent d'étranges feux. Ils surgissent de la plaine. Ils écartent les vagues. Ils m'entourent. Ils vont, ils viennent. Quelle effroyable danse de fantômes sur la mer se prépare?... Ah! ce sont les Taïra!... Des souvenirs affluent à ma mémoire réveillée; et j'entends, dans le calme de la nuit solitaire, une voix douloureuse murmurer : *Sous ces flots il y a une belle capitale.*

DAN-NO-URA! Ici, jadis, en des heures tragiques, périt le juvénile espoir d'une héroïque lignée. Au fond des eaux rouges de sang, tandis qu'autour de toi des Genji sifflaient les flèches, plus souples que les lianes meurtrières qui t'enlacèrent, le farouche gouffre t'entraîna, confiant Antoku, ô pauvre petit roi, frêle fleur si tôt détachée de la fragile tige.

Lamentez-vous, Oudjigami des Taïra. Et vous, Ancêtres des Heiké, pleurez, pleurez la défaite glorieuse de votre illustre et valeureuse Maison. Toi qui, dans une existence antérieure, pieusement, pratiquas les Dix Vertus (1), éphémère souverain, en ta demeure nouvelle plus n'est besoin de tes dix mille chars de guerre. Invoque la Grande Divinité d'Icé. Prie le Seigneur Bouddha. Ton bref séjour en ce terrestre royaume de misère est terminé. Accompagne la Nii-do-no vêtue de couleurs sombre *Sous ces flots il y a une belle capitale.*

En cet humide empire, dont aujourd'hui tu es le magnifique roi, tu apportas l'aumône de Lumière où rayonne ta jeunesse. Émus de pitié les monstres marins tendrement l'accueillirent. Pour la placer en ton diadème ils te donnèrent la divine perle sacrée. Ils caressèrent les noires tresses soyenses qui encadraient ton doux visage. Ici, les hommes sont méchants. Ils se haïssent et se déchirent. Sans cesse, des larmes et des guerres!... A présent, tu règues, enfant, sur un peuple immense, obéissant, silencieux, de pâles naufragés. Dis-moi... Celui qu'éternellement je pleure, l'as-tu rencontré en ton glauque domaine? Ce froid rayon de lune qui m'effleure et disparaît dans la paisible baie, délaissée par les fantômes évanouis, le rejoint-il auprès de toi? Et le Très-Aimé sait-il que *Sous ces flots il y a une belle capitale?*

Devant la statue de Kwannon Au Temple de Kagoshima.

J'oubliai les fatigues du chemin quand j'atteignis le *téra* de ma Déesse, en Satsouma :

Me voici, Kwannon. Depuis tant de jours et tant de nuits vers Toi je marche! Tu m'attirais, comme l'étoile attire le pâtre qui, le soir, monte au sommet des collines. Et je me sentais à toi liée par un fil invisible, fort et mystérieux.

Me voici, ô Kwannon. Tu t'inclines vers moi. Bienveillante, tu m'accueilles. Tendre, tu me consoles : « Vois — me dis-tu —. Je suis toute ta jeunesse. Je suis les heures ensoleillées qui passèrent, plus vite que se fane la fleur quand au matin la brise la défeuille. Tu reconnais en moi l'ardente foi que tu avais en LUI lorsque, en pétrissant mes traits dans l'argile de ton île, il traduisait la ligne pure de ton jeune visage aujourd'hui pâli par la douleur et par les larmes.

La douleur, ô mon enfant, nul ne peut s'en affranchir. En ce monde d'illusion où semble vivre l'apparence d'êtres qui se rencontrent, un court instant unis, et dont le *karma* détermine, seul, la réunion suprême ; en ce

(1) Les *Dix Vertus* du Bouddhisme : ne pas tuer ; ne pas voler ; ne pas commettre d'adultère ; ne pas mentir ; ne pas exagérer ; ne pas médire ; n'être pas double en paroles ; ne pas convoiter ; ne pas s'emporter ; n'être pas hérétique ou sceptique. (cf. les dix *commandements* mosaïques de la Bible, et le *Séphiroth* (les dix *perfections divines*) de la *Kabbalah*, doctrine mystique issue de la tradition hébraïque, modifiée par les idées orientales)

monde terrestre du Désir, il faut être l'humble roseau qui plie devant l'orage, et qui invoque l'aube splendide quand l'ouragan disperse dans l'ombre nocturne les rameaux (1) du saule déraciné. Tu as aimé, douce bikouni. Çakya t'a promis que durant le cours de sept existences, et sept autres encore, près de Lui, à nouveau, tu renaîtrais. Attends, sans impatience, l'incarnation prochaine où, dans un avenir merveilleux de quiétude, tu renaîtras.

Achève paisiblement la route que le sort t'a tracée. Sois toujours loyale, bonne, indulgente. N'écoute pas le mal; ne le dis point; ferme les yeux quand devant toi éphémèrement il triomphe; mais efforce-toi de guérir les blessures qu'il cause. O-Matsu, la charité se manifeste en des formes multiples. Comme les rayons d'or innombrables qui m'auréolent, il est dix-mille douleurs et dix-mille guérisons.

Ne pleure plus, enfant. Chante les souvenirs heureux. Rappelle-toi les joies. Exprime ce que, d'un cœur reconnaissant, tu dois dire au miséricordieux Çakya, lui qui permit qu'une ombre de bonheur t'effleure, et qui te donne l'espérance de découvrir ces joies encore en un double cycle de sept autres existences.

Regarde autour de toi : L'immense mer creuse la baie de *Kagoshima* (2) et vient vers nous, comme une amie. Entends le murmure du vent parmi les pins. Contemple les nuages, vapeur légère, sur la montagne endormie de Mukô-jima. Le ciel forme un dais où scintillent les mêmes bijoux qu'en ma couronne tu vois briller (3). Remercie les Dieux d'avoir créé les fleurs, les arbres, les collines et ces parfums qui volent sur les ailes des *tennin* (4) entre la terre et l'infini.

O-Matsu (5), près de moi, viens méditer. Tu recueilleras l'apaisement. Vers toi j'étends cette main frêle dans laquelle, jadis, tu plaças le fragile bouton de lotus non épanoui, cette fleur sacrée que tu tiras pour ta Déesse de l'étang minuscule où se reflète le temple de laque rouge, en tes jardins silencieux de l'enchanteresse Miyajima ».

Alors, devant la TRÈS PURE, qui splendit à jamais *comme le soleil que nul pouvoir ne peut vaincre* (6), je me suis prosternée. Et j'ai prié. Et j'ai

(1) Traduction littérale : les *fil*s du saule. Les Japonais disent : les *fil*s du saule; les *feuilles* des pins.

(2) La ville de *Kagoshima*, capitale du *Satsouma*, est située au fond d'un golfe. En face de ses rives se trouve l'île de *Sakurajima* ou Mukô-jima, au centre de laquelle s'élève une montagne volcanique. C'est à Kagoshima que Saint François-Xavier aborda, le 15 août 1549, d'après les renseignements que lui avaient fournis trois marchands portugais partis pour la Chine et jetés par une tempête sur les côtes du Satsouma.

(3) Le soleil et la lune, dont le disque blanc et le disque rouge qui ornent la haute couronne de Kwannon sont la figuration. — Une épithète fréquemment donnée à Kwannon est *Nyo-i-rin*, pierre précieuse, précieux joyau.

(4) *Tennin* : *apsara*; filles du ciel; anges bouddhiques représentés tenant des instruments de musique. Elles personnifient les dernières vapeurs de l'atmosphère.

(5) Kwannon donne à O-Himé-Hotaru le nom qu'elle portait en sa jeunesse à Miyajima, où fut sculptée cette statue emportée par l'artiste à Kagoshima.

(6) Cf. *Sâtra de Kwannon*, dans le *Hokkékôyo*.

pleuré. Et lorsque j'ai repris conscience d'exister, je me sentis plus forte, meilleure, protégée par les Dieux. Il me sembla, auprès de moi, retrouver la chère présence du Très-Aimé. Et je crus voir, à travers l'odorante fumée dégagée par les *senko*, entre la statue divine qu'il sculpta et l'humble amoureuse qui l'inspira, les cellules immatérielles de son âme flotter, impondérables, dans le *téra* de ma Kwannon, en Satsouma.

L'Offrande.

Robe de la *Shirabyôshi* ! Que de souvenirs tressaillent dans la splendeur fanée de ton étoffe embaumée ! Dormez, chers souvenirs. Reposez au fond de ce *tansu* (1) qu'en pleurant je referme, où, pour toujours, j'ensevelis la soyeuse et merveilleuse étoffe.

.

Un soir, j'étais seule au *miya*, je rangeais les instruments du culte. Dehors, le soleil jetait ses derniers reflets d'or sur le métal étincelant du miroir d'Amatéras. L'on entendait déjà le chant grêle de la nocturne *kusa-hibari* (2). Et, nimbée de multiples rayons, KWANNON surgissait de l'ombre, tendant vers l'Infini ses bras miséricordieux.

Un vent léger bruissait parmi les feuilles. L'énorme masse noire des pins, sur la colline, peu à peu s'évanouissait, absorbée par la brume crépusculaire (3). Soudain, faiblement, trois fois, la plaque sonore à la porte du temple résonna. Drapée de sombres voiles qui cachaient son visage, une femme s'avança, hésitante...

Elle chancelait et semblait brisée de la fatigue d'un long voyage... A travers les voiles j'entendais ses sanglots. Je puisai l'eau de la cuve d'airain et lavai ses pauvres pieds meurtris, tout égratignés par les ronces du chemin. Et mes mains restèrent rouges du sang de l'Étrangère.

« Tiens », me dit-elle, « à Kwannon donne mon offrande. Remets à la Déesse la robe de la *Shirabyôshi* ». Puis elle disparut, dans le silence et dans la nuit.

La Robe de la Déesse.

Il me sembla, dans le lointain, entendre le bruit d'une barque, dont les rames, peu à peu, cessèrent de battre les flots. Graduellement, se ralentit le son des avirons. Il s'éteignit lorsque parut, à l'horizon noyé de brume, le rouge disque lunaire, silencieux annonciateur de la nuit.

Alors j'ouvris le coffret scellé d'une cordelette de soie qui enfermait l'offrande de la *Shirabyôshi*, cette robe que venait de me remettre

(1) *Tansu* : sorte de commode où les femmes enferment leurs robes et leurs bijoux.

(2) *Kusa-hibari* : insecte minuscule dont le nom signifie *alouette de l'herbe*.

(3) Dans cette chanson, ainsi que dans les trois suivantes, O-Himé emploie un procédé pictural analogue à celui des anciens dessinateurs japonais. Elle suggère plutôt qu'elle n'affirme ses sentiments et ses pensées. Elle se révèle une véritable impressionniste.

l'Inconnue. Oh! la merveilleuse, la splendide étoffe brochée d'or et de soie! Sur un champ de jaunes graminées tissé de fils d'étincelant métal, des pivoinés et des fleurs de prunier rutilent et flamboient. Et les pétales épanouis irradiant des reflets de sang et d'or. Avec l'étoffe éblouissante, dans le temple, du soleil était entré.

Ai-je commis une faute en revêtant, un court instant, la robe destinée à la Déesse? Non, n'est-ce pas, Kwannon? Car, tu n'en doutes pas, toi qui sais lire au fond des âmes, je n'ai point voulu t'offenser, ô Miséricordieuse, en jetant sur mes épaules la belle robe de la Shirabyôshi.

Je sais mimer la *Danse d'Amatérás*. Dans le *miya-téra* où scintillaient les lueurs cuivrées du fauve crépuscule, somptueusement enveloppée de la robe merveilleuse, de la robe splendide brochée d'or et de soie, pour les deux Déeses, ce soir là, j'ai dansé la Danse d'Amatérás (1).

Jalousie.

Je n'avais point entendu le Très-Aimé. Sans bruit, tandis que je dansais, dans le temple il avait pénétré.

J'eus peur de le voir là, soudainement apparu : « D'où te vient cette robe »? Son bras, tendu vers moi, tremblait.

« Jadis, déjà, je l'ai vue..... Deux semblables, il n'en est point ». Il paraissait ému, et la crainte, en moi, furtive, se glissa.

La crainte..... et aussi — j'ai honte à l'avouer — et aussi le sentiment d'une obscure, indéfinissable jalousie.

Je lui contai les circonstances de l'offrande, et comment, malgré la nuit, l'Étrangère, très vite, était repartie.

« Ah! c'est Elle, c'est Elle, la SHIRABYÔSHI (2), la grande, l'unique, l'ensorceleuse. Pourquoi, ici, est-elle venue?..... A Miyako (3), des seigneurs elle est l'idole..... L'on dit même..... Tu ne peux savoir le mal qu'à tous elle a fait..... et à moi-même.

J'étais riche. Par elle, je devins pauvre. Au misérable, atteint par l'infortune, sa demeure se ferma. Longtemps encore le papillon battit des ailes à sa fenêtre; mais les *shôdji* sont restés clos. »

Alors il me dit ses illusions de jeune artiste, les folies d'un passé à

(1) Il s'agit sans doute d'un motif de la *Kagura*, danse accompagnée de musique, exécutée par des danseurs masqués, vêtus de magnifiques robes de soie brochées, qui mimaient les mythes sacrés sur une plate-forme élevée devant les temples shintoïstes. L'origine en remonte au divertissement donné par *Ame-no-Uzumé* à la Déesse *Amatérás* pour la faire sortir de la grotte où elle s'était enfermée. — Dans les grands temples shintoïstes ces danses étaient exécutées par les *miko* ou *kannagi*, dont certaines prétendaient communiquer avec les Dieux et les âmes des morts, et connaître l'avenir.

(2) Dansense. Les *shirabyôshi* revêtaient de merveilleux costumes et se rendaient chez les grands seigneurs afin d'y exécuter la *danse des sabres*, et, souvent, des scènes mimées accompagnées d'improvisations musicales ou poétiques.

(3) *Miyako* : ancien nom de *Kiôto*.

jamais oublié, et par quelle perfidie la Shirabyôshi se joua de son cœur naïf et tendre.

.
Et ma jalousie, telle la brume par le soleil matinal dissipée, en entendant la voix du Très-Aimé, s'envola.

Les Lucioles.

« Ami, cette femme pleurait. Ses larmes disaient une souffrance profonde, un désespoir réel. A son tour délaissée, peut-être connaît-elle aujourd'hui, elle aussi, l'amer chagrin de la douloureuse trahison.... Si brusquement elle est partie que je n'ai pu la retenir. Et j'ai peur de la nuit pour la malheureuse shirabyôshi. »

Alors nous avons pris des lanternes. Mon Père avec nous est venu. Et le long des routes de l'île, partout, nous avons cherché l'Etrangère.

Mais nos regards en vain sondèrent les sentiers et les buissons. Vainement nos mains écartèrent les joncs et les roseaux. Nos pas ont seuls réveillé de leur sommeil des couples effrayés de paisibles canards sauvages. A l'amarre, nulle barque. Et la mer immense est restée calme et sombre. Les brumes du soir peu à peu disparaissaient. C'était la sixième nuit du septième mois. Dans le ciel noir la fête *Tanabata* se préparait; et, pour la *Tisserande* et pour *Kengiu*, déjà se construisait le *Pont des Oiseaux* (1).

Cependant, à l'horizon obscurci, TSUKUYOMI, décrivant sa course habituelle, traçait l'arc brillant d'un clair sillon d'or pâle.

Au bord d'un ruisseau où se lamentent encore les branches échevelées des saules, une à une, surgissaient des étoiles de feu. Elles se groupaient, formaient des cercles, en ronde folle tournoyaient et dansaient, les Lucioles.

.
Dans le silence et dans la nuit, une Luciole solitaire jusqu'au temple nous suivit.

*
*
*

Le sentiment de crainte imprécise inexprimé par O-Himé-Hotaru est que la barque qui emportait l'Etrangère a sombré. Pour elle, la luciole solitaire qui *jusqu'au temple les suivit* est l'âme de la morte, réincarnée en cet insecte éphémère. O-Himé est une vraie japonaise : aussi éprouve-t-elle un sentiment de honte profond à témoigner de la jalousie. L'ONNA DAIGAKOU (la Grande Science des Femmes) ne fut écrit par Ekikenn que dans la deuxième moitié du XVII^e siècle. Mais un livre d'une haute valeur éducative tel que ce code de morale féminine n'est point, ne peut pas être l'œuvre d'un novateur. Kaïbara Ekikenn y résume les idées traditionnelles

(1) La Fête *Tanabata* a lieu le 7^e soir du 7^e mois. Nous sommes donc à la veille de ce jour. Voir à ce sujet, dans le dernier Bulletin, n^o 40-41, les quelques lignes qui précèdent la chanson : la *Tisserande*, de O-Himé-Hotaru, et les notes qui l'accompagnent.

depuis longtemps acquises et déjà mises en pratique. Dès sa plus tendre enfance, il est enseigné à la femme de ne jamais laisser paraître aucune impatience, aucun sentiment de colère, de jalousie, de ne faire nul reproche, même mérité, à son époux et maître. *Qu'elle n'ait jamais le cœur à la jalousie*, dit Ekikenn. *Si l'homme est léger, elle doit lui faire des remontrances, mais sans s'irriter ni se plaindre. Si sa jalousie est grande, sa physionomie et ses paroles seront terribles et repoussantes; elle dégoûtera son époux et se fera abandonner de lui. Si votre mari est débauché, s'il commet des fautes, montrez-vous aimable et reprenez-le d'une douce voix; s'il n'écoute pas vos remontrances, mais qu'il se mette en colère, laissez-le pour le moment et, quand son cœur se sera adouci, reprenez-le de nouveau. Mais que jamais, d'un air dur et d'une voix désagréable, vous n'alliez contre lui et lui fassiez opposition.* La bonne éducation exige de la femme un contrôle perpétuel de ses propres sentiments; une soumission absolue aux êtres de qui elle dépend : parents, époux, maîtres, soumission si librement consentie que l'idée ne l'effleure même pas que la vie féminine puisse être autrement comprise. C'est cette domination de soi, cet empire parfait sur la volonté individuelle qui lui a donné, avec l'habitude de la pondération extérieure, l'équilibre moral, et a fait de la femme japonaise cet être exquis, tout mesure et charme, que le Japon actuel, malgré les quelques inévitables infiltrations féministes occidentales et orientales, a le bonheur de posséder encore aujourd'hui.

Donc O-Himé-Hotaru ne laisse point oblitérer sa conscience par la jalousie. Le devoir bouddhiste de la *compassion* lui dicte l'obligation de rechercher l'Étrangère. Elle ne discute pas avec elle-même; elle accomplit son devoir en toute loyauté. La force de l'éducation reçue est bien grande, bien puissante. Certes, immense est l'empire exercé sur la détermination de la volonté par une telle discipline morale; mais cette discipline ne diminue pas le mérite d'une femme, d'une femme tendrement amoureuse, qui impose sans hésitation une si noble contrainte à ses sentiments intimes, car pour être informulés il n'en existent pas moins. Elle accomplit si simplement ce sacrifice d'ordonner le silence à sa jalousie que nous l'admirons sans réserve; nous nous inclinons avec respect devant la rectitude de son âme; nous la louons de se reprocher comme une faute une défiance instinctive contre un malheur possible, et de rechercher, malgré l'angoisse qui étreint son cœur, avec tant de soin, tant de persévérance, l'ÉTRANGÈRE jadis courtisée par celui qu'elle aime si profondément, si divinément, d'un amour qui se hausse jusqu'à l'immatérialité, que jamais elle ne prononce son nom terrestre et ne lui donne un autre nom que le TRÈS-AIMÉ.

..

Nous transcrivons, pour terminer cette rapide étude des poèmes de O-Himé-Hotaru, une page qu'elle écrivit au début de l'époque brillante de son séjour à la Cour Impériale. La faveur de l'Impératrice semble promettre un avenir rempli de quiétude à *l'humble bikouni*. Représentons-nous la petite O-Matsu du temple de Miyajima sous les traits charmants

d'une de ces poétesses dont la délicieuse silhouette nous est devenue familière, grâce aux albums d'anciennes estampes japonaises. Elle est assise à la terrasse du palais de sa bienfaitrice qui, le lendemain, la présentera à Son Auguste Epoux, le Souverain Maître de l'Empire. Un instant elle oublie les tristesses qui déchirèrent son cœur. Elle s'attarde à contempler le merveilleux paysage qui l'entoure. C'est une douce nuit de printemps; les parfums exhalés par les calices des fleurs s'envolent sur les ailes de la brise. Le pays est heureux, goûte dans la tranquillité du calme revenu la joie de pouvoir se livrer aux arts paisibles. O-Himé ne nomme point l'Empereur pour qui elle écrit son poème. Mais nous croyons être autorisée à supposer, d'après certaines phrases de ses manuscrits, qu'il s'agit de Go-Yoséi-TENNO. O-Himé vécut très probablement sous les règnes de Go-Nara, de Ogi-Machi et de son petit-fils, Go-Yoséi.

Dans un passage de la méditation : *Retour à Miyajima*, elle nous parle du palais de Môri-Môtonari, dont les murs frémissent encore de l'effroyable cliquetis des armes. Môtonari mourut en 1371. La bataille de Itsukushima (*Miyajima*) où périt Sue-Harukata, vaincu par Môtonari, eut lieu, il est vrai, en 1555. Mais notre O-Himé, ne l'oublions pas, est poète. Elle embellit, transpose les faits; les rapproche ou les éloigne; les amplifie ou les déforme, au gré de son inspiration. Les souvenirs héroïques auréolaient de gloire la demeure de Môri-Môtonari. Ils parlent à son imagination. Elle les évoque; se les rappelle en considérant la splendide résidence de celui qui fut surnommé le *Ju-koku-no-taishu* (gouverneur de dix provinces), du valeureux daïmyo à qui l'Empereur accorda le droit de faire figurer dans ses armoiries le chrysanthème et le pawlonia impériaux. Il est à supposer que O-Himé-Hotaru était toute jeune au moment où se livra la bataille d'Itsukushima. Lors de l'avènement de Go-Yoséi, elle peut avoir gravi le second versant de la trentaine; elle a sans doute trente-sept ans. Elle serait alors née vers 1550 et aurait eu environ cinq ans lorsque advinrent la défaite et la mort de Sue-Harukata. Nous ne devons pas nous tromper de beaucoup d'années et nous croyons ainsi pouvoir situer sa vie durant le cours de ces trois règnes de Go-Nara, de Ogi-Machi et de Go-Yoséi. Peut-être mourut-elle après l'avènement de Go-Mino-Tenno (1612-1629). Mais elle avait alors repris l'habit de bikouni et nous n'avons découvert aucun document qui puisse établir une certitude sur la date de sa mort. Quelle que soit exactement l'année où il fut composé, notre conviction est que le poème intitulé *Inspiration poétique* fut écrit pour le jeune Empereur Go-Yoséi.

En effet, elle supplie les dieux de lui inspirer un poème fier, noble et *juvénile*. Or, à son avènement, Go-Yoséi n'était âgé que de seize ans. Elle chante *le pays glorieux et pacifié*. Le règne de Go-Yoséi-Tenno est un règne rempli de prospérité. Hidéyoshi est à l'apogée de sa puissance. Il fait rebâtir le palais impérial, pourvoit à toutes les dépenses de la Cour. Il en est d'ailleurs récompensé par une visite de Go-Yoséi et par une poésie écrite de la main même de l'Empereur, ce qui indique bien que la Cour Impériale avait renoué la chaîne des traditions poétiques et était redevenue l'éclatant centre littéraire qu'elle était jadis à l'époque heureuse

de Go-Ichijo, où florissaient la tendre Murasaki Shikibu et la sémillante Séi Shônagon. Après les guerres féodales, ces terribles luttes intestines qui ébranlèrent le pays, l'élément intellectuel éprouve une joie immense à se retremper aux sources vivifiantes, remplies d'éternelle jeunesse, de la poésie primitive. Aussi, considérez avec quelle délicate habileté O-Himé savoure le plaisir de faire preuve de son érudition, avec quel dilettantisme, quelle délectation personnelle, pourrions nous dire, la poétesse à la recherche de l'inspiration se complait à émailler ce dernier poème d'images, de comparaisons, de phrases empruntées aux antiques poésies. Et elle le termine par les quelques lignes de l'ancien tanka qui devint, légèrement modifié, l'hymne national japonais actuel, ce tanka que déjà citait Tsurayuki dans sa célèbre *Préface du Kokinshou*.

La fin de ce poème est tout à fait caractéristique de la facture littéraire japonaise. Nous suivons pas à pas l'évolution de la pensée de O-Himé. Un mot en amène un autre, qui fait surgir une image, d'où découle une comparaison. Je ne parle point du *makoura-kotoba* (mot-oreiller ou mot-pivot). Il offre un agrément poétique; il n'est pas toute la poésie. Ici, c'est la pensée même qui sert de pivot. Chaque proposition s'enchaîne à la suivante en un perpétuel enchevêtrement, semblable à l'enroulement du fil qui passe, sans solution de continuité, de la quenouille au rouet et du rouet à la bobine. Du mot *humide* se dégage le mot *pluie*, qui détermine l'idée de *larmes*, qui à son tour appelle l'énonciation des *manches* dont les femmes ont coutume de se servir afin de cacher leurs pleurs. Cette *pluie* et ces *larmes* évoquent la *rivière* et immédiatement se présente à l'esprit l'image des *graviers de la rivière* que O-Himé retrouve en sa mémoire. Mais le *Soleil*, c'est-à-dire *l'Empereur*, paraît et toute inquiétude devant Lui doit s'évanouir, toutes larmes et toute rosée s'évaporer. Hotaru ne songe plus qu'à souhaiter que les graviers de la rivière deviennent des rochers et que ces rochers se recouvrent de mousse, symbole classique de la longévité heureuse qu'elle souhaite à l'Auguste Majesté.

L'antique poésie disait : « *Waga Kimi wa* » *Que Notre Souverain vive mille et huit mille années*. L'hymne national, aujourd'hui, exprime cette même idée en l'étendant à l'Empire : « *Kimi ga yo wa* » *Que le règne de Notre Souverain dure mille et huit mille années*. C'est la seule modification apportée à l'ancien tanka. La poésie a traversé le cours des siècles en conservant toute sa fraîcheur et toute sa force.

Inspiration poétique.

Assise devant la table basse, des rêves poétiques inspiratrice et confidente, je songe. Mes cheveux dénoués flottent sur mes épaules. Un pâle rayon de lune glisse et se reflète dans la laque de l'écritoire. Splendide, un calme paysage d'argent à mes yeux se déroule. Les étoiles brillent en un ciel noir. La brise douce frôle les herbes et décoiffe les cerisiers qui neigent sur la prairie. Une branche sombre de pin effleure la terrasse où je médite. Et je respire délicieusement la fleur de prunier que tout à l'heure on m'a donnée. De cette somptueuse robe revêtue,

Hotaru, Hotaru, ce n'est point toi..... Est-ce O-Matsu-Ouménoki, l'O-Matsu d'autrefois, qui rêve ici, et cherche un beau poème, le poème que demain il lui est accordé de lire à SA TRÈS AUGUSTE MAJESTÉ?

Devant moi, sur la table basse, des rêves poétiques inspiratrice et confidente, voici le rouleau de papier de *Mitchinokou* (1) que l'Auguste et Gracieuse Impératrice, ce matin, me fit remettre. Frottons le bâton sur le *sousouri* (2). Imprégnons d'encre le pinceau de soies légères. Eh bien! Hotaru? Illumine de clarté ton faible cerveau soudain obscurci. Évoque les souvenirs émus d'heures sereines. Chante les vœux exaucés, le pays glorieux et pacifié. Supplie les Dieux de répandre les *Sept Trésors* (3) en abondance sur la Personne Sacrée du Maître Incomparable de l'Empire. Trouve un *tanka*, ou même un simple *hokku*; mais imagine une poésie jolie, afin de remercier Sa Très Auguste Majesté.

Toi qui secours les poètes en détresse, ô Déesse Benten (4), inspire-moi l'harmonie d'un poème fier, noble et juvénile. Afin qu'en musicales strophes je les puisse transcrire, murmure à mon oreille des mots charmeurs, des mots choisis et délicats. Surgis, *tanka*. Ne tarde point à éclore. Apparais. Ne reste point enfermé dans les humides soies de mon souple pinceau..... Mais le voilà! Il se dessine. Il frémit et se détache... Hélas! des perles de rosée tombent sur la feuille, et leur pluie a mouillé de larmes les manches de la merveilleuse robe brochée d'étincelantes fleurs, la belle robe où scintillent les fils de précieux métal, qu'hier m'offrit l'Exquise Épouse Gracieuse de Sa Très Auguste Majesté.

Eblouie par l'éclat de l'Auguste Souverain, je suis très intimidée. Ah! daigne Sa Majesté apprécier la profondeur de mon respect. A le traduire je suis fort inhabile. Et le léger pinceau de soie qui palpète entre mes doigts tremble et sait mal exprimer l'immense joie dont Son Impériale Bonté pénètre l'humble et douloureuse poétesse. Aux rayons de Sa Lumière s'envole la triste rosée de mes pleurs. Rivière de larmes, voici le Soleil. Evapore-toi. Laisse apercevoir le sol tranquille, la terre heureuse qui repose sous tes ondes. Hotaru, Hotaru, d'une voix enthousiaste, chante, joyeusement, de l'antique poésie les mots qui s'éveillent au fond de ton cœur:

(1) *Mitchinokou*: partie la plus reculée de la province de *Mutsu*. On y fabriquait un papier fin et blanc et des étoffes que l'on envoyait en guise d'impôt à Miyako (Kiôto), dont le dessin représentait des feuilles d'orchidées. Ces étoffes se déchiraient facilement.

(2) *Sousouri*: Pierre creusée sur laquelle on frotte le bâton d'encre de Chine, en même temps que l'on délaie en versant l'eau du *compte-gouttes*. Le tout est renfermé dans l'*écritoire*.

(3) Les *Sept-Trésors* (*Sapta-Ratna* du bouddhisme) sont l'or, l'argent, le cristal de roche, l'agate, la perle, le corail et le *rouri* qui désigne l'œil-de-chat ou le lapis lazuli. Dans le célèbre *Nô*: *HAGOROMO* (*La robe de plumes*) le chœur s'écrie: « La belle vierge de la lune — Versant en abondance les sept trésors — Elle daigne les répandre sur la terre ».

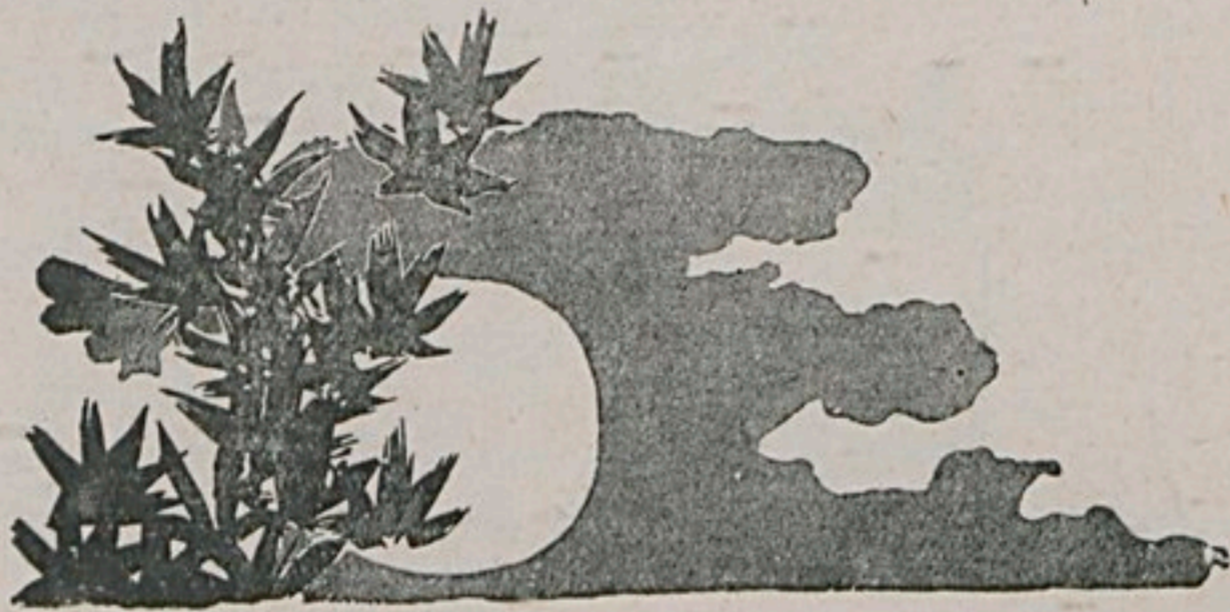
(4) *Benten* ou *Benzaiten* est la déesse de la beauté, de la poésie, de l'éloquence, de l'harmonie et de la musique. Elle est représentée tenant à la main une biwa, ou surgissant des flots sur le corps d'un dragon. Elle est toujours associée à l'idée de l'eau et ses temples se trouvent souvent au bord de la mer ou des lacs. L'un de ses sanctuaires, très réputé, est situé à Itsukushima (Miyajima).

Que Notre Souverain vive
Mille et huit mille années,
Jusqu'à ce que les graviers de la Rivière
Soient devenus des rochers
Et que ces rochers eux-mêmes soient recouverts de mousse.

..

Il nous est loisible de supposer que ce poème plut à l'Empereur, car, à partir de ce moment, O-Himé inscrit à la suite de son nom celui de Suô-NAGON. D'où il nous est permis d'inférer que, si O-Himé ne porta pas officiellement ce titre, l'Impératrice peut-être, ou les courtisans, le lui donnèrent par jeu, soit qu'ils voulussent marquer ainsi sa situation de puissante favorite, soit simplement en souvenir de son illustre devancière, la célèbre poétesse si délicieusement spirituelle : Séi Shônagon.

D'ailleurs, O-Himé-Hotaru ne tarda pas à ressentir l'impermanence de la fortune. Le Livre sacré de la doctrine bouddhiste le lui avait enseigné : *Tout est transitoire. Tout porte en soi le germe de sa dissolution. Toutes choses composées... sont temporaires, tel un mirage, un fantôme, l'écume des eaux... De même que le vase de terre du potier vient à se rompre, ainsi se brisent les vies de ce monde.* Déjà s'était brisé son bonheur, dispersé avec l'amour et la jeunesse au souffle tragique de l'Océan. La houle des guerres civiles faisait sombrer ses rêves de gloire.





L'Amitié Franco-Japonaise.

Conférence faite à la Sorbonne le 22 mai 1919.

Le comité de l' « Effort de la France et de ses Alliés » qui avait déjà organisé à Lyon, en 1916, une Conférence en l'honneur du Japon, — Conférence dont notre Bulletin a rendu compte dans son n° 36-37 de 1916, — a cru le moment venu, au lendemain de la victoire, de remettre en lumière, avec la collaboration de la Société Franco-Japonaise de Paris le rôle dans la guerre mondiale de l'empire du Soleil-Levant, et de célébrer l'amitié franco-japonaise dans une importante manifestation qui s'est déroulée, le 22 mai dernier, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, devant une nombreuse assistance. La réunion était présidée par M. Paul Doumer, sénateur, ancien Ministre, assisté de S. E. le marquis Saïouji, Président, de la Délégation japonaise à la Conférence de la Paix, et de S. E. M. Matsui, Ambassadeur du Japon.

La séance a été ouverte par M. Doumer en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

« En ouvrant cette séance je salue au nom de notre Assemblée française les éminents représentants du Gouvernement japonais à la Conférence de la Paix.

« Vous me permettrez d'adresser un hommage particulier à M. Matsui, ambassadeur du Japon en France, notre ami, notre hôte que nous connaissons plus que ses compatriotes et qui, à Tokio comme à Paris, a servi la cause des Alliés depuis le début de la guerre. C'est lui qui a eu l'honneur, comme vice-ministre des Affaires étrangères, d'apporter à Tokio l'ultimatum du Japon au représentant de l'Allemagne.

« La France n'oublie pas, elle entend ne jamais oublier les amis qu'elle a eus avec elle dans la crise terrible dont elle sort. Les nations qui ont combattu dans cette guerre se sont liées par la fraternité même de la bataille, par le sang répandu des milliers de leurs enfants. Elles devront rester unies après la guerre comme avant; unies dans la paix et pour la paix. C'est elles qui doivent apporter au monde civilisé les forces de préservation contre les forces de destruction d'une barbarie savante ou d'une bestiale anarchie.

« Nous savons que le Japon jouera là son grand rôle; lui qui a su si résolument, avec un admirable esprit politique, renoncer à l'antique civilisation asiatique pour venir à la civilisation européenne. Ceux de

nous qui ont vécu longtemps en Extrême Orient et qui l'ont vu à l'œuvre savent ce qu'il vaut et ce qu'il est capable de faire.

« J'ai eu, pour ma part, à collaborer avec le Japon dans des œuvres de guerre et dans des œuvres de paix. Nous avons ensemble, les troupes françaises, c'est-à-dire les troupes coloniales de la France, — et je me retourne en disant ces mots vers le grand soldat colonial, le général Berdoulat, aujourd'hui gouverneur militaire de Paris, — nous avons ensemble, disais-je, troupes françaises de l'Indo-Chine et troupes japonaises, au moment où des désordres dans le Petchili risquaient de compromettre la vie même d'un grand empire, nous avons combattu et vaincu. Plus tard, nous nous sommes retrouvés pour combattre un autre grand fléau de l'humanité, la peste, alors menaçante; les médecins japonais et français ont fait là une belle et heureuse campagne, victorieuse elle aussi.

« C'est le titre que j'invoque pour parler à nos loyaux et vaillants alliés au nom de tous ceux qui aiment, qui admirent leur grand et beau pays; qui l'admirent à la fois pour son art exquis, pour la hauteur de vue de sa politique, pour sa vaillance sur le champ de bataille. Je leur apporte le salut de tous les Français, heureux de les avoir pour hôtes dans notre Paris. »

La parole a ensuite été donnée aux Conférenciers inscrits au programme: M. l'Ambassadeur Gérard, qui a représenté avec tant de tact et d'habileté notre pays au Japon de 1907 à 1914; M. le général Malleterre, le glorieux mutilé de 1914; M. Andre Lebon, l'ancien Ministre des Colonies dont la compétence en matière économique est si appréciée.

Discours de M. l'Ambassadeur Gérard.

« Monsieur le Président,
« Excellences, Mesdames, Messieurs.

« L'amitié franco-japonaise que nous célébrons à nouveau aujourd'hui devant cette brillante assemblée, en présence des délégués du Gouvernement Impérial à la Conférence de la Paix et de leur illustre chef, a de longtemps devancé la guerre de 1914 et l'alliance.

« Elle était comme préétablie et innée, dans les affinités, dans les « idéaux » des deux pays. Elle s'est manifestée dès les origines de la Révolution japonaise du dernier demi-siècle et de la Restauration impériale (1853-1868). Ai-je à rappeler ici que c'est à la France que le Japon demanda la première mission militaire chargée de former et d'instruire son armée, une des premières missions navales préposées à l'instruction de sa marine, le premier conseiller légal qui eut la tâche de réformer ses codes et son organisation judiciaire? Et si j'évoque en ce moment de tels souvenirs, c'est que l'armée et la marine japonaises viennent de nous rendre, et largement, dans ces cinq dernières années, ce qu'elles pouvaient nous devoir. C'est aussi que je tiens à marquer combien, dès la première heure, en constituant et fortifiant ses armes de

guerre et de défense, le Japon a eu en même temps le souci, la préoccupation du droit et de la justice, persuadé par les principes de son antique civilisation et de sa culture ancestrale que la Force doit être d'abord et surtout au service du Droit. Le Japon a toujours répudié la doctrine contraire, celle qui a inspiré nos ennemis, qui était, sur les lèvres du chancelier de fer, devenue leur devise : « La Force prime le Droit ». Et, des deux doctrines, c'est la nôtre, c'est le Droit qui, finalement, a remporté la victoire.

« Depuis la restauration du Mikado dans tous ses pouvoirs (1868), c'est-à-dire depuis un demi-siècle, l'amitié entre la France et le Japon n'avait cessé de croître et de grandir. C'est juste au début de cette ère, en l'année 1869, qu'arriva à Paris celui qui est aujourd'hui le président de la délégation japonaise à la Conférence de la Paix, qui était alors un jeune étudiant de 20 ans, le marquis Saionji. Je ne sais si à cette date le marquis Saionji avait la divination, le pressentiment de l'avenir et de sa propre destinée. Il ne s'est trompé en tout cas ni sur la vocation qui le prédestinait à aimer notre pays et la liberté, ni sur le choix de l'ami qui devait l'aider à comprendre et à chérir la France. C'est alors, en effet, que le marquis noua avec M. Georges Clemenceau, docteur en médecine, les liens d'une amitié qui devait durer toute leur vie, et qui a sa place, sa place mémorable dans l'histoire des deux pays. Les deux amis de 1869 devaient, trente-huit ans plus tard, en 1907, tous deux présidents du Conseil, l'un à Paris, l'autre à Tokio, préparer, négocier et signer, le 10 juin, le traité d'où allait sortir, avec l'alliance franco-japonaise, la Triple-Entente, puis, et sur un horizon singulièrement plus vaste, l'Entente. Douze ans encore se sont passés, et voici que les amis de 1869, les collaborateurs de 1907, se sont retrouvés à la Conférence de Paris pour apposer les signatures de la France et du Japon au bas du traité de Versailles.

« Lorsqu'en 1907 la France et le Japon, dont les ministres des affaires étrangères étaient alors Son Excellence M. Pichon et M. le Vicomte Hayashi, négocièrent et signèrent le traité qui scella leur amitié, le Japon et la Russie venaient à peine de conclure entre eux la paix de Portsmouth. La France ne pouvait se rapprocher du Japon que si l'accord dont ils avaient à fixer les termes préparait un accord semblable entre le Japon et la Russie. La Russie ne pouvait, d'autre part, traiter avec le Japon, allié de la Grande-Bretagne, sans régler tous les litiges qui subsistaient encore entre les cabinets de Saint-Petersbourg et de Londres. Ce fut le mérite des hommes d'État français et japonais, anglais et russes, de 1907, c'est le service immortel qu'ils ont rendu au salut et à la liberté du monde que d'avoir dans le trimestre du 10 juin au 31 août 1907, par l'amalgame, l'union de l'alliance franco-russe et de l'alliance anglo-japonaise, préparé la Triple-Entente, et, à sa suite l'Entente de 1914, le grand, le puissant instrument de notre victoire.

« Laissez-moi redire en retraçant dans ces brèves paroles la belle et féconde histoire des douze dernières années, que c'est bien d'abord sur l'enclume d'Asie, entre les trois grandes puissances de la Triple-Entente

et le Japon, qu'a été forgé le solide acier de l'Alliance, qu'y ont été trempés notre bouclier et notre épée.

« Ce qu'a été cette alliance dans la guerre de 1914-1918, sur les champs de bataille de l'Asie, sur les mers lointaines du Pacifique et de l'Océan Indien, dans les eaux plus proches de la Méditerranée, M. le général Malleterre va nous le dire avec sa science précise et sa martiale éloquence. Ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être dans notre effort économique, pour fermer les plaies de la guerre et pour assurer les bénéfices de la paix, M. André Lebon va nous l'exposer avec l'autorité qui s'attache à sa parole magistrale, à sa conception si lucide et si haute des problèmes nés de la guerre et que la paix a désormais à résoudre.

« Ce que j'ai, pour ma part, à cœur de proclamer, c'est combien, depuis la première heure jusqu'à ce jour, et dans tous les domaines, le Japon a été un fidèle et constant et efficace allié. S'il a dès le premier automne de la guerre, expulsé l'Allemagne du territoire et de la forteresse de Kiaotchéou qui vont être rendus à la Chine, s'il a purgé les mers lointaines de toutes traces du pavillon germanique, s'il a, en 1915-1916, abondamment équipé et ravitaillé en matériel et en munitions les armées russes de Riga au Dniester, s'il a, en 1918, avec les contingents tchéco-slovaques, français, anglais, américains et russes, barré les routes de Sibérie et d'Asie à la vague allemande et bolcheviste qui menaçait d'y déferler, le Japon s'est, en outre, associé à tous les actes décisifs par lesquels les puissances, aux diverses étapes de la lutte, ont maintenu et reserré leurs liens. Il a adhéré au pacte de Londres du 4 septembre 1914, aux déclarations qui ont accompagné l'entrée en guerre de l'Italie, et la décision de la Belgique de ne point séparer sa cause de celle des Alliés. Il a assisté à toutes les conférences militaires, navales, diplomatiques, économiques, à Paris, à Londres, à Rome. Les trois cabinets japonais qui se sont succédés au pouvoir de 1911 à 1918, les cabinets Okuma, Teraoutsi, Hara, ont montré dans la poursuite de la guerre la même ténacité, la même foi. La nation japonaise soutenait d'une âme unanime l'action de son gouvernement et comptait fermement sur la victoire finale. Elle a tressailli aux héroïques exploits de la Marne, de l'Yser, de Verdun, de la Champagne et de la Somme, et à la glorieuse épopée qui, dans les quatre derniers mois, a refoulé l'ennemi au-delà de nos frontières et jusqu'au Rhin.

« Lorsque se sont ouvertes à Paris, après l'armistice du 11 novembre, les conférences préparatoires de la Paix, où le Japon a occupé la place qui lui appartenait comme grande puissance, et aussi comme allié de la première heure, l'amitié franco-japonaise s'est une fois de plus manifestée par l'appui que les délégations de nos deux pays se sont prêtés dans la défense de leur revendications respectives. Représenté par le marquis Saionji, ancien président du Conseil de 1906 à 1908 et de 1911 à 1912, par le baron Makino, ancien ministre des Affaires étrangères, par les trois ambassadeurs du Japon à Paris, à Rome et à Londres, MM. Matsui, Ijuin et le vicomte Chinda, le Gouvernement impérial, en recueillant les fruits de la victoire commune, en travaillant à l'organisation de la Société des

Nations, en préparant les statuts du monde nouveau, a justifié les espoirs qui avaient été mis en lui. Il a, de plus, réalisé lui-même l'idéal qui depuis longtemps était le sien, qui a inspiré sa révolution du siècle dernier, qui a été pendant ce dernier demi-siècle, la règle de sa conduite : l'union entre l'Orient et l'Occident.

« Cet idéal, vainement poursuivi, à de longs intervalles, soit à l'époque des Croisades, soit au Concile de Florence, soit à la Renaissance, le Japon a su l'atteindre, d'abord par la façon dont il a marié à la haute culture de l'antique Asie les progrès de la science et de la civilisation de l'Occident, puis par la sagesse de ses éducateurs, de ses hommes d'État, de sa maison souveraine; enfin par la confiance qu'il a eu dans l'Occident et qu'il a lui-même mérité de lui inspirer. L'illustre prince Ito, dont le marquis Saionji est le digne héritier et continuateur, définissait la tâche et la mission du Japon comme celle de « l'honnête courtier » entre l'Orient et l'Occident. Cette mission, le Japon a su s'en acquitter de la manière la plus élégante et la plus profonde : en restant lui-même, fils de la mystérieuse Asie, fidèle à ses croyances, aux principes de la doctrine confucianiste, mais en y joignant ce que la science, la philosophie et l'expérience de l'Occident pouvaient lui enseigner de meilleur et de plus fécond. Et c'est ainsi que le Japon a pris d'avance dans la « Société des Nations » la place enviable qui lui revient : celle de la nation chez laquelle les « idéaux » les plus élevés de l'Orient et de l'Occident se sont mêlés et unis jusqu'à se confondre.

« Selon une pieuse tradition qui se rattache au culte des ancêtres et remonte aux premières origines de la race, la Cour impériale du Japon, dans les événements importants de la vie nationale, fait annoncer, par des messagers rituels, au temple d'Ise, où sont conservés les trois attributs sacrés de la dynastie, le miroir, le joyau et l'épée, les gloires ou les deuils, les joies ou les tristesses de la maison souveraine et du peuple. Le Japon, qui a déjà fait connaître les succès remportés au cours de la guerre et la grande victoire de l'automne de 1918, leur notifiera de même la célébration de la Paix et l'avènement de l'ère nouvelle, dans laquelle le monde va entrer.

« Dans cette ère nouvelle le Japon, tout en veillant avec les autres grands alliés aux intérêts généraux de l'univers, aura la mission spéciale de maintenir, de concert avec les États-Unis, la Chine et les grandes Puissances ayant des établissements en Orient, le *statu quo* de l'Asie et du Pacifique. Il sera, sur la frontière orientale de la Russie à reconstituer, comme la Pologne sur la frontière occidentale, l'étai, le rempart destiné à défendre le continent asiatique. Il sera, de même, le vigilant gardien des intérêts économiques interalliés contre toute entreprise que voudraient tenter, comme avant 1914, les fauteurs ou les survivants, s'il s'en présentait encore, du pangermanisme et des méthodes de l'impérialisme teuton.

« Le plus auguste et le plus rassurant message que les envoyés de la Cour de Tokio auront à porter au temple d'Ise sera l'annonce de l'amitié de plus en plus confiante et ferme entre la France et le Japon, et de la décision prise par tous les alliés de demeurer aussi unis pendant la paix

qu'ils l'ont été dans la guerre. Le marquis Saionji, après avoir été, en 1907, l'initiateur de la haute et prévoyante politique qui a été la préface de l'Alliance, et en 1919 le signataire du traité de Versailles, pourra porter à l'empereur le témoignage de cette union entre les Alliés et de cette amitié entre la France et le Japon qui a si puissamment contribué, comme il en avait eu le pressentiment dès 1869, dans les premiers rêves et espoirs de sa jeunesse, à faire une réalité de ce magnifique idéal : l'union de l'Orient et de l'Occident dans la paix du monde.

« Et, de retour à Tokio, l'illustre homme d'État, ami de la France, l'un des premiers et grands artisans de l'Alliance, y sera accueilli par la belle acclamation qui salue les vainqueurs, les héros de la guerre et de la paix, ceux dont les hommes d'aujourd'hui, comme la postérité, pourront dire qu'ils ont grandi leur pays et sauvé la civilisation contre le plus redoutable péril dont elle ait été menacée. Et cette acclamation, qu'il me soit permis d'en faire retentir dès à présent l'antique Sorbonne, confidente et inspiratrice de notre pensée : Banzai! banzai!.

Discours de M. le général Malleterre.

« Monsieur le Président,
« Monsieur le Représentant du Japon,
« Mesdames, Messieurs,

« En 1904, j'étais professeur à l'École de Guerre. J'ai gardé le souvenir de l'impression que nous éprouvâmes quand nous apprîmes que le Japon déclarait la guerre à la Russie. Ce Japon que nous commençons à entrevoir à l'horizon du lointain Extrême-Orient, — ce Japon sortant des voiles d'une antique et mystérieuse histoire, qui portait sur ses drapeaux l'emblème du Soleil levant, et dont la valeur combative ne s'était encore exercée que contre la vieille Chine, de modique réputation militaire. — ce Japon se dressait, David oriental contre le Goliath moscovite. Et il osait affronter la bataille et jouer ses destins sur cette énorme masse continentale qu'on appelle la Mandchourie, à moitié désertique, séparée du Japon par la mer. Si les rivages du Japon étaient assez proches de la Corée et du littoral mandchourien, il n'en fallait pas moins que ses armées soient transportées dans la Mandchourie. Et pour nous, militaires, il était évident que le succès dépendait du ravitaillement des armées outre mer. Il en était de même d'ailleurs de la Russie qui n'avait pour ravitailler ses armées en Mandchourie que le long et interminable transsibérien, de récente construction, à peine aménagé.

« Certes, nous professeurs, nous ne supposions pas plus d'ailleurs que les Japonais et que les Russes, que le vainqueur irait dicter la paix à Moscou ou à Tokio, mais nous supputions les facteurs probables de la lutte, et je dois vous dire que la plupart d'entre nous penchaient vers les chances de la Russie. La Russie était notre alliée, nous connaissions son armée, et l'on pouvait supposer que la Russie, par sa force patiente et renouvelée, aurait raison du petit Japon dont nous commençons pourtant à soupçonner la force inconnue.

« Or, un marin, un de nos camarades, professeur de tactique navale à l'École militaire, aujourd'hui amiral Rouyer, nous dit simplement ceci :
« Le Japon sera vainqueur s'il garde la maîtrise de la mer. Et il l'aura,
« car la Russie ne peut pas la lui disputer en Extrême-Orient : la flotte
« japonaise détient le secret et la certitude de la victoire. »

« Et ceci s'est réalisé. L'amiral Rouyer a eu raison contre les tacticiens et les stratégestes continentaux. Et l'amiral Togo, avec ses puissants cuirassés, a brisé la flotte russe de Port-Arthur et l'Armada de l'héroïque Rodjewensky : il a ouvert la Mandchourie aux armées japonaises, qui ont vaincu successivement à Liao-Yang, à Moukden, à Port-Arthur.

« La Russie aurait pu continuer la lutte, car en somme elle avait le temps et l'espace derrière elle ; mais les deux adversaires qui avaient combattu noblement, loyalement, sans se livrer à aucun de ces excès dont la barbarie germanique a seule le secret ; — les deux adversaires comprirent qu'ils auraient pu s'entendre auparavant que d'engager une lutte meurtrière. Ils se rendirent justice l'un à l'autre et s'entendirent au traité de Portsmouth, signé en Amérique. Et ils ont cherché d'un commun accord à établir en Extrême-Orient un système d'équilibre qui aurait certainement assuré la paix si l'Allemagne n'était intervenue avec ses convoitises et sa perfidie coutumières !

« Oui, les Russes et les Japonais, sans rancune, s'honorant mutuellement, devinrent amis, devinrent alliés. C'est l'époque, en 1904, où l'Angleterre, se réconciliant avec la France, effaçant les vieilles querelles séculaires, cherchait à réaliser contre l'Allemagne une politique de résistance, une politique de défense ; car, ne l'oublions pas, c'est à cette époque que nous avons commencé à connaître et à comprendre le plan allemand. Et la guerre de 1904 entre le Japon et la Russie n'a-t-elle pas été provoquée par la politique allemande, essayant de rompre l'alliance franco-russe, de diviser l'Europe, de réaliser à travers les querelles anglo-françaises et russo-japonaises, en poussant la Russie vers la lointaine Asie, l'emprise qu'elle commençait à prendre sur l'Occident et de la réaliser complètement sur l'Orient asiatique.

« Dois-je vous rappeler que ce plan d'hégémonie allemande a eu pour but essentiel, pour objectif fondamental, d'arracher à l'Angleterre la maîtrise de la mer, et pour cela d'asservir la France, de gré ou de force, afin que non seulement la France et les territoires français tombassent sous son exploitation économique, mais qu'elle pût disposer à son gré des rivages et ports français de l'Atlantique.

« L'Allemagne a voulu la maîtrise de la mer ; elle a été vaincue par la mer. Et c'est bien parce que nos alliés nous ont gardé la maîtrise des mers que nous avons pu abattre l'Allemagne, et c'est parce que nous sommes maîtres de la mer que nous pourrions faire subir à l'Allemagne les conditions de sa défaite et le châtiement de son crime.

« En 1914, le Japon entra dans la lutte aux côtés des alliés, par la force des choses, comme par la force des alliances. A la Conférence de la Paix, il a pris sa place normale dans le Comité des Cinq. Il l'a méritée par la politique de dix ans qu'il a menée en Asie, politique à la fois euro-

péenne et asiatique. Aussi sage que ferme, le Gouvernement japonais a su rester modéré dans le prestige que lui conféraient ses victoires et il a gagné la confiance des États européens et américains.

« Mais je m'aperçois que les minutes qui m'ont été données et qui sont déjà passées, devraient être consacrées à un hommage à l'armée et à la marine japonaises. Oh ! peu de mots suffiront, non pas que le rôle du Japon dans cette guerre ait été restreint, mais parce qu'il est connu de tous.

« Dès le 15 août, le Japon sommait l'Allemagne d'évacuer le Chantoung et Kiao-Tchéou, de retirer ses flottes de guerre des eaux chinoises et japonaises. En deux mois, les soldats et les marins japonais faisaient capituler Kiao-Tchéou, Kiao-Tchéou, le symbole du pangermanisme colonial ! Kiao-Tchéou fut, après la Marne, le deuxième signe du Destin.

« Ah ! le Kaiser, vous vous le rappelez : étendant sa dextre impériale sinistre, de l'Orient à l'Occident, il prêchait la croisade des races blanches contre les peuples jaunes ! Ah ! il a dû rire jaune en voyant tomber Kiao-Tchéou, tandis que ses armées, après avoir échoué dans le plan primitif d'une offensive foudroyante et d'écrasement de la France, s'enterraient dans les tranchées ! Et la flotte japonaise balayait du Pacifique les navires et les croiseurs allemands ; elle abattait leur pavillon de ces archipels où l'Allemagne l'avait déployé, comme garantie de la formule impériale : Notre avenir est sur les mers !

« Mais la guerre se prolonge ; les peuples alliés sont obligés de lutter sans répit, de faire un effort extraordinaire, inouï contre l'usine de guerre allemande qui permet aux armées allemandes de paraître ressaisir, à certains moments, l'apparence de la victoire. Ne pouvant pas combattre par les armes, le Japon combat par son usine, par son effort économique. Il ravitaille les Alliés, il porte au maximum son effort industriel et financier ; il envoie particulièrement en Russie de l'artillerie lourde, de l'artillerie légère, des fusils, des munitions, des vivres ! Il envoie dans nos eaux européennes ses torpilleurs, ses croiseurs, ses sous-marins. Il nous prête à tous son concours le plus complet. Je ne peux pas le détailler, les minutes me sont comptées, mais laissez-moi rendre un hommage particulier à l'aide de charité fraternelle que le Japon nous a apportée. Nous avons vu à Paris les infirmières japonaises avec leur gracieux costumes. Les ambulances de Paris, Londres, Péetrograd ont été des modèles, et je dois vous rappeler que c'est à l'ambulance japonaise qu'a été soigné, pour ses premières blessures, le Chevalier des Airs, notre à jamais regretté Guynemer !

« En terminant, laissez-moi exprimer un regret : c'est que les belles et fières divisions japonaises n'aient pas pu venir combattre sur les champs de bataille d'Europe. Qui sait si leur intervention, surtout en Russie, ne nous aurait pas épargné de déplorables revers et n'aurait pas abrégé la guerre ? Ce sera le rôle de l'historien, plus tard, de poser et de résoudre ces questions.

« Mais j'achève la tâche qui m'est confiée en rendant l'hommage de gratitude et de haute estime à l'armée, à la marine, à l'usine de guerre

japonaises, à la nation japonaise qui a été fidèle aux alliances et qui a bien discerné le sens de la Justice et du Droit.

« Laissez-moi penser — oh ! ce n'est pas un souhait que je forme, c'est une certitude, c'est une foi profonde ! — que le Japon, après avoir concouru à la victoire, concourra au maintien de la paix mondiale, parce qu'il restera uni avec ses amis d'Occident, parce qu'il continuera, en Extrême-Orient, le rôle de modération, le rôle de sagesse qu'il a déjà joué. Cette union entre les Alliés, vous le savez, est la pierre fondamentale de la paix future. Il faut que cette union persiste, union économique, union militaire, non pas seulement pour que nous ayions toujours le pied sur la gorge de l'Allemagne et que nous l'empêchions de recommencer ses agressions et ses ambitions, mais parce que de cette union de tous les Alliés doit sortir plus que la paix extérieure, la grande Paix intérieure des nations, la Paix sociale qui sera la meilleure garantie de la Paix de l'Humanité !

Discours de M. André Lebon.

« Mesdames, Excellences, Messieurs,

« L'histoire anecdotique rapporte qu'il y a une trentaine d'années un grand ministre anglais, M. Gladstone, présidant un dîner officiel avait, suivant son habitude, charmé tous ses convives par l'éclat de sa conversation, la richesse de ses informations et la variété de ses aperçus. Il avait parlé de tout et de tous, de choses proches et de choses lointaines, du Japon, des Japonais et de leur gouvernement.

« A ce dîner assistait un diplomate qui représentait, à Londres, l'empire du Soleil-Levant et qui avait écouté M. Gladstone avec une attention scrupuleuse et un silence religieux, montrant dans cette réunion le visage fermé et secret que les diplomates apportent généralement dans leurs rapports avec le commun des mortels et que les hommes d'Orient et d'Extrême-Orient apportent toujours, même quand ils ne sont pas diplomates, dans leur contact avec les Occidentaux. Au moment de se lever de table, il se pencha vers son voisin et lui dit à voix basse : Vraiment, M. Gladstone est un homme prodigieux ! Il n'est pas possible d'avoir une instruction plus étendue et une intelligence plus ouverte ! .. Il est seulement profondément regrettable qu'il n'ait jamais eu le loisir de visiter mon pays pour apprendre à le connaître ! »

« Je crains de mériter de votre part une appréciation analogue à celle qu'avait recueillie M. Gladstone. Les hasards de la vie ne m'ont jamais conduit vers les îles du Nippon. Je connais très peu de Japonais... je ne connais aucune Japonaise. Tout ce que je sais d'eux, c'est dans les livres que je l'ai appris. Si donc j'en dis du bien, ce n'est assurément pas à la séduction du pays, de ses habitants et de ses habitantes que cela sera dû, et si j'en dis du mal, si je fais quelques réserves, ou si j'esquisse quelques critiques, chacun devra en attribuer la sévérité à mon ignorance.

« Ne croyez pas que ces remarques préliminaires soient déplacées ici :

beaucoup de gens s'imaginent que, quand on veut connaître la physiologie économique d'un pays — c'est la seule chose que je sois appelé à exposer devant vous aujourd'hui, — il suffit de prendre une carte géographique pour savoir quelles sont les productions souterraines ou superficielles dont la Nature l'a doté et de comparer ces cartes avec des statistiques. Je sais peu d'opinions aussi ridicules que celle-là. Les constitutions politiques, les traités diplomatiques ne valent qu'autant que valent les hommes qui sont chargés de les appliquer. En ce qui concerne les biens de la Nature, il en va exactement de même.

« Supposez, dans le centre de l'Afrique, l'existence d'une mine d'or ou de charbon ; si elle est située à côté de races qui ne savent pas extraire des entrailles de la terre les produits que cette terre renferme, qui ne savent pas quelle en est la valeur intrinsèque, qui ne savent pas quelle utilisation on peut en faire sur place ou plus loin, autant poser, suivant le mot d'Horace, des perles devant des pourceaux ! Les forces de la Nature sont un élément du problème, mais non pas l'élément principal. L'élément principal, en tout et sur tout, c'est l'homme, l'homme dont il faut connaître les mœurs, le caractère, les institutions, pour savoir comment il exploitera les biens que la Nature a mis à sa disposition et comment — ce qui est peut-être plus important encore — il se procurera ceux que la Nature lui a refusés.

« A ce point de vue, la personnalité du Japon et de son peuple est véritablement extraordinaire et je ne crois pas qu'il y ait dans l'Histoire un autre exemple du même genre.

« Oh ! je sais très bien qu'il s'est trouvé quelques esprits superficiels pour dire que le Japon joue en Extrême Orient le même rôle que l'Angleterre a joué en Occident, sous prétexte que le Japon, comme l'Angleterre, est une île ou un ensemble d'îles qui flanquent le continent. Mais à ce dernier trait se borne la ressemblance, et les dissemblances sont de beaucoup plus considérables. On peut dire que le Japon a pris exactement le contre-pied de l'Angleterre dans son développement des derniers siècles. Et d'abord, dans le temps même où l'Angleterre se créait une marine avec l'acte de navigation de Cromwell au xvii^e siècle, le Japon prenait le parti radicalement opposé : il se refusait à tout contact avec tout ce qui n'était pas japonais. Et pour être assuré que la volonté du gouvernement serait exécutée, il poussait le soin jusqu'à interdire la construction d'aucun navire capable d'affronter la haute mer. Cet état de choses n'a pas été passager : il a duré jusqu'au milieu du siècle dernier, jusqu'à cette révolution de 1868 à laquelle faisait allusion tout à l'heure M. Gérard. Pendant ce temps-là, — ceci est une ressemblance avec l'Angleterre, — le sol japonais a été à l'abri des coups du sort des grandes guerres, des invasions ; mais il y a une grande différence entre l'Angleterre et le Japon : l'Angleterre a été occupée, envahie, dominée deux fois au cours de son histoire, par César et par Guillaume le Conquérant. Le Japon est peut-être le seul peuple au monde dont l'envahisseur n'ait jamais foulé le sol national, pas plus avant qu'après la révolution de 1868. Et tandis que la volonté gouvernementale le tenait ainsi à l'abri de toute

immixtion extérieure, il se figeait dans ses institutions anciennes, tandis que l'Angleterre évoluait peu à peu pour devenir ce qu'elle est maintenant.

« Qu'a donc fait le Japon depuis trois cents ans? Il a conservé soigneusement, religieusement tout l'héritage de ses ancêtres. Il risquait fort à ce jeu : il risquait de s'étioler, comme les plantes que l'on maintient dans les serres chaudes; mais ce n'est pas ce qui est arrivé. On peut dire que cette absence de contact entre le Japon et l'Occident a maintenu à sa race une verdeur et une vigueur qui, lorsque cette race s'est décidée à se jeter dans la fournaise des relations internationales, lui ont donné beaucoup plus de juvénilité, de force et d'allant que n'en conservent beaucoup de pays qui se sont déjà usés dans des luttes antérieures.

« Comment un pareil événement a-t-il pu se produire? Quelles étaient, avant 1868, que sont devenues, depuis cette année mémorable, les normes et les directives de la politique intérieure du Japon?

« Ici encore, je crois qu'on n'a rien vu de pareil au monde. Jusqu'en 1868, aucun pays n'a jamais conduit plus loin la distinction entre le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel représentés, le premier par le Mikado, souverain qui vivait dans une sorte de nimbe, dans un palais lointain, écarté de toute humanité et de tout bruit; le second, le pouvoir temporel, concentré entre les mains d'un maire du palais, si l'on veut prendre cette comparaison, si inexacte soit-elle, dans l'histoire de France, lequel gardait pour lui toutes les intrigues, toutes les responsabilités, et aussi tous les profits de la politique.

« Puis il est arrivé un moment où le maire du palais, le Chogoun, a voulu entr'ouvrir le Japon aux étrangers, immédiatement, ce peuple, qui vivait exclusivement sur lui-même, a cherché un point d'appui contre les entreprises qui risquaient de détruire ses traditions les plus chères, et il s'est tourné vers le Mikado.

« Le Mikado a pris la tête du mouvement. Il s'est débarrassé du Chogoun et a, dès lors, réuni entre ses mains le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel.

« Mais il s'est produit au Japon ce qui survint fréquemment ailleurs : la Révolution a donné précisément le contraire de ce qu'en attendaient ceux qui l'avaient provoquée; à peine restauré dans l'intégrité de ses attributions et de ses droits souverains, le Mikado a assigné comme programme à l'activité ultérieure de son peuple, la nécessité de s'ouvrir en grand à l'Occident, — je ne dis pas de s'ouvrir aux Occidentaux, mais aux idées occidentales, — de façon à en prendre la quintessence et à en extraire tout ce qu'elles avaient de bon. Cela en vue de quoi? « Pour accroître la prospérité économique de l'empire », a dit expressément le manifeste célèbre de mars 1868.

« Tel a été le programme de la Révolution de 1868, et, à la différence de bien d'autres programmes politiques, celui-ci a été réalisé. Il l'a été, parce que le Mikado a été entouré d'un état-major, d'une classe dirigeante d'une valeur, d'une ténacité, d'une capacité de méthode et d'organisation véritablement exceptionnelles. Il l'a été aussi parce que le peuple a docilement suivi l'impulsion du souverain.

« Ici apparaît ce qui a été dans le passé et sera encore, je le crois fermement, dans l'avenir, la grande force du peuple japonais. Nos métaphysiciens et nos moralistes retrouvent souvent chez lui des traces de l'intellectualisme bouddhiste ou de la charité très positive et très réaliste de Confucius; mais ce qui constitue le fond de la conscience du peuple japonais, ce n'est ni le bouddhisme, ni le confucianisme : c'est le Shintô, la religion des Ancêtres, le culte des Ancêtres qui s'empare du Japonais à sa naissance, dans le sein de la famille, qui le conduit à devenir un élément actif de la collectivité communale, puis du clan, puis du pays lui-même.

« Le Mikado représente en effet, avant tout, les Ancêtres, comme chef religieux aussi bien que politique; à la faveur de cette conception qui conduit au respect et à l'obéissance posthume pour les Ancêtres, il s'est développé au Japon une mentalité et une moralité tout à fait originales.

« Là, plus qu'en aucun autre pays, se vérifie cet aphorisme d'Herbert Spencer que les lois sont la domination des morts sur les vivants, les auteurs des lois ayant toujours l'espoir de fixer le sort des générations futures dans le cadre qu'ils leur ont assigné.

« Je n'irai pas jusqu'à dire — ce serait exagéré — que tous les Japonais sont, comme certain magistrat dont on cite volontiers l'exemple : pour être certain de juger en sa pleine conscience, en droit pur ou en équité, il se refusait à se laisser impressionner par la physionomie des plaideurs et de leurs avocats, et n'acceptait qu'on exposât une cause devant lui qu'à condition d'être séparé de l'assistance par un voile! Non, tous les Japonais ne vont pas jusque-là; mais on voit chez eux des traits extraordinaires qu'on ne rencontre pas dans beaucoup d'autres pays qu'il est inutile de nommer : des fonctionnaires respectueux de l'opinion des populations qu'ils ont à administrer, prêts à tout donner, même leur existence, pour le bien du service; des chefs osant appliquer à leurs subordonnés des règles de responsabilité rigoureuse quand ceux-ci ont trahi l'intérêt général; et des administrés professant la plus grande indifférence pour les droits de l'individu, lequel n'a de valeur à leurs yeux qu'en tant qu'il est partie active de l'organisme collectif.

« Voilà ce qu'est le Japonais. Voilà, résumé à très grands traits, ce qu'est l'esprit de l'empire du Soleil Levant.

« Avec ce caractère et ces tendances dominantes, de quelles armes pratiques disposait le Japonais pour prendre place dans le monde économique où le Mikado le conviait à entrer? Il en avait très peu en réalité. Au point de vue agricole, qui est capital, parce que de l'agriculture dépend l'alimentation publique, le Japon n'est pas très favorisé. Sur l'ensemble du territoire, au début de ce siècle, c'est à peine si 16 0/0 étaient considérés comme cultivables, et l'on estimait qu'à grand renfort de travail et d'engrais, on arriverait peut-être, au maximum, à cultiver 25 0/0 de la superficie totale. Le Japon est en effet un pays d'origine volcanique : il n'y a guère que les fonds des vallées et les premières pentes des coteaux qui soient susceptibles de produire quelque chose; encore les productions sont-elles limitées : du riz dans les fonds, des

mûriers sur les hauteurs. D'élevage, il n'y en a à peu près pas. Les quelques centaines de milliers de bovidés, de chevaux et de mulets sont presque tous employés comme animaux de trait. Quant aux moutons, on en comptait trois mille il y a douze ans, pour l'empire tout entier ! C'est dire que l'alimentation du peuple est surtout végétarienne et se complète tout au plus par le produit de la pêche. Le Japon présente une étendue de côtes maritimes énorme par rapport à l'ensemble de sa surface ; la pêche occupe un million d'individus. Avec le riz, le poisson est à peu près le seul aliment populaire. Pays de petites tenures, de petites propriétés, de petits moyens qui suffisaient amplement à satisfaire à ses besoins, il y a une trentaine d'années, qui ne suffisent plus depuis que la population a atteint, pour le vieux Japon seul le chiffre de 50 millions d'habitants, sans parler des 25 millions que lui ont ajoutés les annexions récentes de la Corée et de Formose.

« Le Japon ne se suffit donc plus à lui-même pour nourrir sa propre population ; la moindre intempérie l'expose à la famine, et il est obligé d'aller chercher sur le continent, en Chine, en Indo-Chine et ailleurs, les quantités de riz qui risquent de lui faire défaut à certains moments.

« Ce n'est pas seulement la nourriture qui lui manque. Pour créer une industrie, il faut trois éléments : des matières premières, du capital et de la main-d'œuvre.

« Comme matières premières, le Japon est abondamment fourni par la nature de charbon et de chutes d'eau qui procurent ce qu'on appelle la houille blanche, c'est-à-dire qui pourront donner naissance à des entreprises électriques ; mais comme métaux, il est beaucoup moins bien traité. Il a beaucoup de cuivre, mais très peu de fer. Le fer a été le grand objet de dispute de la guerre qui se termine actuellement ; il est à la base de tous les développements industriels, ce qui explique que le Japon ait une tendance naturelle à vouloir aller chercher le minerai là où il se trouve, c'est-à-dire sur le continent asiatique.

« Comme capitaux, jusqu'à la guerre de 1914, le Japon n'était pas abondamment pourvu. J'ai déjà indiqué que la Révolution de 1868 s'est faite en cherchant à prendre à l'Occident ses idées, mais non pas son personnel : les Japonais continuent à ne pas aimer les entreprises européennes qui viennent, comme on dit, manger dans leur main ; ils ne permettent même pas aux étrangers d'être propriétaires fonciers sur leur territoire ; ce qui fait que nos capitalistes n'ont jamais été très tentés d'aller prendre pied parmi eux. Il n'empêche qu'avant même la guerre de 1914, par un effort prodigieusement soutenu, suivant un plan admirablement prévu et exécuté par le Gouvernement, le Japon était arrivé déjà à un développement industriel extraordinaire. Le Gouvernement subvenait des industries nouvelles ; il les créait même de toutes pièces quand besoin était, sauf à les rétrocéder à des particuliers une fois administrée la preuve de leur vitalité. Je ne donnerai pas de chiffres nombreux, mais deux exemples sont à retenir comme plus particulièrement décisifs : en neuf années, de 1895 à 1904, la force en chevaux-vapeur employée par les usines japonaises avait exactement triplé, et

l'exemple le plus caractéristique de ce qu'a été la volonté tenace du gouvernement japonais se rencontre dans l'histoire de la marine de commerce.

« J'ai rappelé que, pour se protéger contre le monde occidental, jusqu'en 1868, le Japon avait interdit la construction des navires de haute mer. Après la Révolution, on s'imagina qu'il suffirait de décréter la liberté pour qu'une flotte se constituât : quatre ans après, le Japon n'avait que trente mille tonnes de navires capables d'affronter le long cours.

« C'est alors que, voulant aller vite et aller loin, par une succession de lois d'une sagacité, d'une modération et d'une efficacité merveilleuses, avec des primes à la construction, plus élevées si elle se faisait à l'intérieur que si elle se faisait au dehors, avec des primes à la navigation plus élevées, suivant le tonnage et la vitesse, avec des primes plus élevées encore s'il s'agissait d'établir des lignes régulières, entre 1873 et 1914, le Japon était arrivé à se constituer une flotte marchande qui atteignait, à la veille de la guerre, 1.600.000 tonnes, c'est-à-dire plus que nous n'en avons à la même époque.

« La guerre est intervenue. Immédiatement, tout ce qui manquait au Japon y a afflué. Le général Malletterre l'a rappelé : ce n'est pas seulement par le concours de sa marine et, un peu tardivement, de son armée en Sibérie, que le Japon a été d'une aide précieuse aux Alliés, il l'a été par ses fabrications de guerre. La première chose qu'il a tentée a été de fournir en équipements, en canons, en munitions, les Alliés et particulièrement la Russie. Pour cela il fallait du fer : on lui en a envoyé d'Amérique. La seconde entreprise à laquelle il s'est voué, quand la guerre sous-marine a détruit tant de navires, a été, par ses constructions, de boucher les trous qui se faisaient dans les marines alliées ; mais, en même temps, il construisait pour son propre compte, et sa marine de commerce, qui était de 30.000 tonnes en 1873, de 1.600.000 tonnes en 1914, est de trois millions de tonnes à l'heure actuelle, c'est-à-dire qu'elle est désormais la troisième, dans l'ordre d'importance, des marines de l'univers.

« Ce n'est pas seulement dans l'ordre de l'industrie navale que le Japon s'est évertué pendant la guerre ; il l'a fait aussi dans d'autres directions. Un des premiers effets de la déclaration de guerre avait été d'arrêter les importations de toute nature que l'Europe faisait en Extrême-Orient. Le Japon a essayé de se substituer à ces importations, pour ses propres besoins d'abord et pour ceux de son commerce extérieur ensuite ; si bien que ce pays, dont j'ai dit la pauvreté relative en matières premières métalliques, qui est d'une pauvreté identique, sinon pire, en matières textiles, car il ne produit que la soie et il est obligé d'aller chercher au dehors les cotons et les laines, ce pays a installé des filatures, des tissages et on le voit à l'heure actuelle exporter, non-seulement dans les Dominions anglais que la guerre a soustraits, par la force des choses, aux importations de la mère patrie, mais jusque dans l'Amérique du Sud où des lignes de navigation régulières, subventionnées par son gouvernement, portent, en même temps que son pavillon, les produits de l'indus-

trie japonaise. Pour la seule bonneterie et les confections, le Japon, dit un Anglais, a fait plus en deux ans que l'Allemagne en dix.

« Tout cela a été accompli avec un ordre, un talent dont il est impossible de rendre compte en détail. Il suffira de montrer les résultats : les capitaux investis dans l'industrie ont été de 750 millions de francs en 1915, 1.500 en 1916; l'encaisse or du Japon, qui était inférieure à un milliard au début des hostilités, est près de quatre milliards aujourd'hui.

« Il y a un point noir à ce tableau. Si le Japon a été chercher au loin les matières premières qui lui manquaient, s'il doit s'efforcer de les conserver par tous les procédés politiques, militaires ou autres nécessaires au développement d'une race comme celle-là, s'il a désormais d'autre part les capitaux nécessaires, le troisième élément de l'activité industrielle, la main-d'œuvre, se présente sous un jour moins favorable.

« La main-d'œuvre se divise elle-même en deux classes : les états-majors, ingénieurs et directeurs, et la masse ouvrière.

« En ce qui concerne les états-majors, on dit volontiers des Japonais qu'ils n'ont été jusqu'ici que des imitateurs, d'excellents imitateurs, parce qu'ils sont très attentifs, très observateurs, très méthodiques, qu'ils ont, comme je l'ai déjà indiqué, le sens de l'organisation au suprême degré, mais on leur reproche de n'avoir été encore ni créateurs, ni inventeurs. Ce reproche n'est pas sérieux. Quand on prend les choses en l'état où les ont prises les Japonais, il s'agit d'abord de s'installer, d'avoir un bon point de départ, une bonne plate-forme en imitant, encore une fois, dans tout ce qui existe, ce qu'il y a de meilleur, en ne créant que des industries *up to date*, comme disent les Anglais et les Américains, puis ensuite on perfectionnera. C'est ce qu'ils ont fait dans le dernier demi-siècle; et leur passé est un gage qu'ils sauront réaliser dans l'avenir ce qui constitue la seconde partie de leur tâche.

« En ce qui concerne la main-d'œuvre ouvrière, la question est plus délicate et plus complexe. Ici je ne hasarde mes appréciations qu'avec timidité et je me place encore sous la protection de l'anecdote que j'ai rappelée au début.

« J'ai l'impression qu'en copiant ce qui se faisait en Europe au moment de leur grand essor économique, les Japonais se sont un peu trop arrêtés aux exemples qu'ils ont pu tirer de l'organisation de l'industrie européenne dans la première moitié du XIX^e siècle, c'est-à-dire avant l'institution du suffrage universel, avant celle des syndicats ouvriers. Depuis cinquante ans ils ont été préoccupés surtout de conserver comme élément de supériorité commerciale et industrielle le bon marché de la main-d'œuvre; ils n'ont peut-être pas fait pour les ouvriers tout ce que les circonstances ont obligé leurs concurrents de faire à cet égard. Le bon marché de la main-d'œuvre, n'est-ce pas une très grande illusion? Oh! je me rappelle très bien le souvenir qu'évoquait tout à l'heure le général Malleterre : le personnage encombrant qui, au mois de novembre dernier est allé abriter ce qui lui restait de courage sous la neutralité hollandaise, a essayé de faire croire au monde que les industries européennes allaient être ruinées par la concurrence de la main-d'œuvre

japonaise ; aujourd'hui encore, dans beaucoup de pays qui sont volontiers libéraux à l'usage des autres, on apporte quelque résistance à laisser entrer des ressortissants du Japon, sous prétexte qu'ils avilissent les salaires. Je ne crois pas à cet avilissement du fait de la concurrence. Je ne crois pas, tout d'abord, et j'en demande bien pardon à nos amis du Japon si je me trompe, que le rendement d'un ouvrier japonais soit aussi considérable que celui de l'ouvrier européen. Il est parfaitement vrai que les salaires japonais sont très inférieurs aux salaires européens, quoiqu'ils aient, depuis quelque temps, tendance à se relever, mais j'ai entendu dire que le rendement de l'ouvrier japonais, à raison de son régime alimentaire, parce qu'il ne mange pas de viande et ne s'alimente que de riz et de poisson, n'est pas comparable du tout à celui des ouvriers *beafeaters* du Lancashire ou de l'Est Américain.

« Quoi qu'il en soit, jusqu'ici il y a eu manifestement une volonté des classes dirigeantes de maintenir dans une situation assez subordonnée la main-d'œuvre japonaise. Ceci se traduit par un fait très douloureux : dans les usines, qui se sont si brusquement et si extraordinairement développées, plus de la moitié de la main-d'œuvre est féminine parce que, là encore, on se figure qu'avec la concurrence féminine on tiendra en main le niveau des salaires.

« Je ne pense pas que cette situation soit appelée à durer. Déjà on a, dans ces derniers temps, constaté quelques indices d'antimilitarisme, de féminisme et de socialisme, soit chez les intellectuels, soit chez les ouvriers japonais. Ceux-ci sont susceptibles, nerveux, capricieux et instables. Je ne prétends pas du tout qu'ils en soient déjà arrivés à ce programme de *far niente* intégral qui a été formulé durant la Commune de Paris de 1871 par certain acteur d'un tout petit théâtre des boulevards qui venait d'être improvisé directeur de l'Opéra et qui déclarait que si les travailleurs étaient obligés de faire autre chose que de s'amuser, c'est qu'ils n'étaient pas libres ! Non, je ne dis pas du tout qu'on en soit déjà là au Japon, mais cependant il s'y manifeste des tendances dont il faut tenir compte. Il n'est pas possible de fermer le Japon aux idées occidentales à ce point de vue comme il a été possible de le fermer aux autres idées occidentales jusqu'en 1868.

« J'ajoute que je suis de ceux qui croient que l'ampleur des questions économiques qui se posent à l'heure actuelle est de telle nature, qu'il ne suffira pas, dans beaucoup de cas, de l'initiative individuelle pour y satisfaire et que, fréquemment, il faudra un concours, et un concours actif, de l'État. Je ne dis pas du tout que les affaires devront être gérées par l'État, mais il faudra, dans une certaine mesure, qu'elles soient contrôlées par l'État et limitées dans leurs profits par l'État. A ce moment, je suis convaincu que le Japon trouvera dans son passé, dans son passé très lointain et dans son passé récent, les éléments des solutions à intervenir. Il lui sera plus facile qu'à tout autre, en raison des sentiments de solidarité collective qui sont le fond de sa civilisation, de combiner une organisation industrielle donnant satisfaction à la masse ouvrière.

« En tout cas — c'est la seule notion que je cherche à faire pénétrer

dans vos esprits, par les explications trop courtes que j'ai eu le temps de donner — n'en doutez pas une seconde : alors même que le Japon subit à cette heure le contre-coup de sa croissance trop rapide, que certaines crises de bourse ou de chômage ont marqué la conclusion de l'armistice, ce qui s'est produit au Japon depuis cinquante ans fait qu'il n'est pas possible de douter de l'avenir industriel de l'empire du Soleil Levant. Cet empire constitue désormais un facteur important de la vie commerciale universelle, un facteur dominant peut-être pour l'Océan Pacifique. Il est appelé à jouer un rôle éminent dans la lutte économique qui sera la lutte de demain ».

Le marquis Saïonji s'est alors levé, et après avoir prié l'assistance de l'excuser de ne pouvoir s'exprimer assez facilement en français et d'être ainsi exposé, a-t-il dit, à dénaturer cette belle langue française qu'il aime tant, a fait lire par un de ses secrétaires, M. Saburi, l'allocution suivante qui a été vivement applaudie.

« Monsieur le Président,
« Mesdames, Messieurs,

« Je tiens à ce que mes premières paroles soient un remerciement aux organisateurs de la présente réunion. Remerciement au Comité « l'Effort de la France et de ses Alliés », qui, pendant la guerre, a si efficacement contribué à éclairer l'opinion et à maintenir le moral public à un niveau si élevé; remerciement à la Société franco-japonaise qui, depuis vingt ans, n'a cessé de travailler au resserrement des liens qui unissent la France et le Japon.

« Afin que se fonde une humanité meilleure, il est indispensable que tous les peuples qui ont combattu pour le triomphe de la même cause restent unis après la paix. Il faut que, pénétrant leur mentalité mutuelle, les peuples y découvrent les sentiments qui sont le patrimoine commun à tous les hommes. Il faut que, mieux instruits de leurs qualités particulières, ils fassent table rase des idées fausses, des conceptions fâcheuses, fruit le plus souvent de l'ignorance ou d'une connaissance superficielle. Il faut enfin que, mettant de côté tout ce qui pourrait les diviser, ils recherchent tout ce qui est propre à les rapprocher. C'est à cette seule condition que les nations qui aujourd'hui déjà s'estiment, arriveront à se mieux connaître et à s'aimer mutuellement.

« Pour votre pays, Mesdames, Messieurs, en ce qui nous concerne, la tâche est, en quelque sorte accomplie. Nous avons toujours gardé à la France un souvenir reconnaissant de l'appui qu'elle nous a donné lorsque nous faisons nos premiers pas dans la voie de la civilisation moderne. Nous n'avons jamais oublié que c'est à des jurisconsultes français — à Boissonnade en premier lieu — que nous devons la base de nos institutions juridiques. L'armée et la marine japonaises, de leur côté, ont conservé un affectueux souvenir à leurs premiers collaborateurs français, tels le général Lebon, M. Bertin, pour me borner à ces deux noms entre beaucoup d'autres. Ainsi, nous nous aimions déjà. Comment ne

pas vous aimer davantage aujourd'hui, alors que vous venez de donner un si grand exemple d'héroïsme, d'abnégation, de sacrifice.

« Mais si nous connaissions la plupart de vos qualités, nous n'étions pas tous à les connaître toutes. Pour que le monde achève de pénétrer vos âmes, il a fallu cette rude, cette longue épreuve d'où la France vient de sortir victorieuse avec ses alliés. Et si pour vous mieux connaître il nous a fallu attendre jusque-là, permettez-moi de vous dire que, peut-être, la faute n'en est pas entièrement à nous. Vous avez toujours mis, comment dirai-je, une sorte de discrétion, de délicatesse à ne pas vous livrer tout entiers. Il a fallu, pour que vous trahissiez tout le secret de votre noble nature, la surprise des heures vraiment critiques.

« Fermement attachée au maintien de la Paix, oubliant volontairement pendant près d'un demi-siècle, l'injustice dont elle avait été victime, la France, brutalement attaquée, s'est dressée tout entière pour opposer une digue vivante à l'invasion ennemie. Elle a vu tous ses fils, dans leur union sacrée, courir à la frontière menacée, et, dans un magnifique élan de courage et d'abnégation, accepter tous les sacrifices, les plus lourds, les plus durs, sans forfanterie et sans jactance.

« Cet effort merveilleux de la France a permis à ses Alliés d'intervenir tour à tour. Il leur a permis de triompher du temps et de l'espace et d'accourir à ses côtés, non seulement pour la sauver, mais pour sauver en elle et avec elle la civilisation tout entière.

« Le Japon a été heureux de pouvoir mettre ses forces au service de la cause commune et d'assumer dans la coalition la part d'obligations et de devoirs qui lui a été attribuée.

« L'effort de la France et celui de ses Alliés réunis a sauvé la civilisation. Mais la civilisation est sortie très ébranlée du rude assaut qu'elle a dû soutenir. Il était nécessaire de lui donner des bases nouvelles, des fondements plus solides et plus larges pour assurer au monde l'avenir meilleur auquel il aspire.

« C'est l'œuvre que la Conférence de la Paix a tentée. Une aurore nouvelle semble se lever sur l'humanité. Mais ce n'est encore qu'une aurore. Il faut que les jours qui suivront en soient illuminés; il faut qu'ils voient se réaliser les espérances que nous sommes en droit de nourrir aujourd'hui.

« Pour atteindre cet idéal, unissons nos efforts, mettons au service de l'intérêt commun le génie particulier à chacun de nos peuples.

« Là encore, et plus que jamais, s'impose l'union de la France et de ses Alliés dans un même effort. Seule la collaboration pacifique des peuples dans tous les domaines de l'activité humaine assurera le progrès de la communauté mondiale, le développement de la Société des Nations.

« Le Japon sera fier de prendre sa part de la grande et belle tâche que nous réserve l'avenir. Cette tâche, j'y insiste, ne pourra aboutir que si les peuples arrivent à s'aimer les uns les autres.

« Les longues années que j'ai passées en France dans ma jeunesse, le contact que je n'ai cessé — même absent — de garder avec votre noble pays, tout ce que je connais de votre culture intellectuelle, de votre carac-

tère national, me font désirer, plus que personne, que vous puissiez apprécier et que vous appreniez à l'aimer comme nous aimions de tout notre cœur et de toute notre ardeur votre belle, glorieuse et généreuse France.

M. Paul Doumer. — Mesdames, Messieurs, J'exprime à M. le Marquis de Saionji notre gratitude pour ses belles paroles qui, hors de cette enceinte, iront au cœur de tous les Français.

A son tour, S. Exc. M. Matsui est venu appuyer les pensées exprimées par le marquis Saionji et déclarer combien notre pays, après avoir pu compter sur l'aide du Japon pendant la guerre, pouvait également compter sur lui pendant la paix.

Discours de M. Matsui.

« Mesdames, Messieurs,

« Vous venez d'entendre la parole de M. le Marquis de Saionji.

« Ai-je besoin de vous dire que je suis complètement rallié à sa façon de penser ?

« Depuis des siècles, vos hommes d'État, vos savants, aux noms immortels n'ont cessé de travailler au progrès d'une civilisation dont ils ont été les meilleurs artisans et dont vous êtes fiers à juste titre.

« Et quand cette civilisation a été brutalement menacée, votre pays n'a pas hésité à consentir les plus lourds sacrifices pour mettre à l'abri des atteintes sacrilèges le glorieux patrimoine que vous avaient légué vos ancêtres. Vous avez réussi, non-seulement à le conserver intact, mais vous l'avez encore enrichi et, en le transmettant à la postérité, vous pourrez vous dire que vous lui avez assuré plus de gloire, plus de justice et plus de liberté.

« Quant à nous, nous avons conscience, nous aussi, d'avoir travaillé pour le progrès de la civilisation dans la partie du globe où se trouve notre patrie. Par des moyens peut-être différents, nous avons essayé, nous aussi, d'atteindre à l'idéal commun.

« Un entraînement intellectuel d'une longue durée et qui remonte loin dans le passé, nous a permis, malgré les origines différentes de notre culture intellectuelle, de comprendre l'idéal auquel vous tendez et d'apprécier comme il convient le niveau de civilisation si élevé que vous avez atteint. Nous avons eu hâte de mettre fin à notre isolement et d'adopter les formes de cet art et de cette science modernes dans lesquels vous étiez passés maîtres depuis longtemps.

« Le peuple japonais, grâce à des efforts infatigables, grâce à l'appui de vos meilleurs maîtres dans les arts de la paix et de la guerre, a déjà réalisé de sérieux progrès dans la voie de la civilisation moderne.

« Les sentiments de vénération pour les ancêtres, d'obéissance filiale, d'affection paternelle, de loyauté envers les amis, ces sentiments qu'une tradition plusieurs fois séculaire a enracinés au cœur de la nation japonaise, ont contribué à développer chez elle cette notion qui se traduit dans

la conception moderne par le respect du droit du prochain et par cette conviction que les droits de chaque peuple s'arrêtent où commencent les autres.

« Nous avons donc facilement pu nous rendre compte que les idées de domination et d'hégémonie, telles qu'on les concevait au-delà du Rhin, n'étaient pas en harmonie avec les idées de liberté et de justice et que d'aussi néfastes conceptions devaient être supprimées une fois pour toutes, afin d'assurer le bien-être de toutes les nations du monde.

« Aujourd'hui, le peuple japonais est heureux d'avoir pu vous donner son concours, d'avoir lutté pendant quatre ans, à vos côtés, contre l'ennemi commun, et d'avoir eu l'occasion, en contribuant au salut de l'humanité, d'acquitter en partie la dette de reconnaissance qu'il avait contractée envers vous.

« Maintenant, les forces ennemies sont brisées. Le temps est venu de collaborer à la grande œuvre de reconstruction et d'apaisement.

« Les hauts fourneaux qui ont travaillé nuit et jour pour la guerre doivent désormais travailler pour la paix. Qu'ils livrent au monde non plus des engins de mort et de destruction, mais des instruments d'une vie laborieuse et féconde : des machines de production et de transport.

« Les soldats jadis employés à creuser des kilomètres et des kilomètres de tranchées, vont reprendre le chemin des champs nourriciers et de l'usine pourvoyeuse. Ils vont pouvoir travailler à satisfaire le monde et à lui fournir les matières premières et les vivres qu'il attend.

« Tâche énorme et rude qui nécessitera des efforts d'autant plus prodigieux qu'elle a été plus longtemps négligée. Soyez persuadés que vos Alliés vous aideront dans la paix comme ils vous ont aidés dans la guerre. Le Japon, pour sa part, n'hésitera pas à coopérer avec vous dans cette œuvre de paix. Vous pouvez compter sur sa collaboration loyale dans le domaine des reconstructions comme vous avez pu compter sur sa camaraderie dans les heures de lutte sur les champs de bataille. »

Après avoir remercié ses illustres hôtes japonais de la séance, M. Paul Doumer a tenu à adresser ses hommages à M^{me} Matsui, si dévouée pour les nôtres et à saluer en elle les infirmières et les dames de la Croix-Rouge japonaise qui sur les champs de bataille du Petchili comme dans l'ambulance de Paris ont su « adoucir les souffrances de nos blessés et rendre la mort plus douce à ceux qui ont dû mourir ».

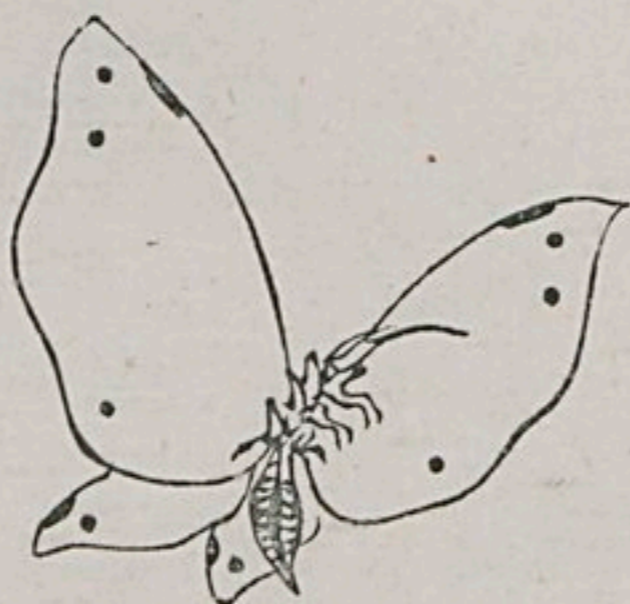
« Mesdames, Messieurs,

« Je ne remercierai pas M. Matsui pour son discours, tant j'ai à lui exprimer notre reconnaissance pour ses actes pendant la guerre; mais en le saluant une fois encore, je veux aussi porter nos hommages à M^{me} Matsui, qui s'est dévouée pour les nôtres, et, en sa personne, je salue ces admirables infirmières japonaises, que nous connaissions déjà en Extrême-Orient, car le prédécesseur de l'honorable général Berdoulat gouverneur militaire de Paris, le général Guillaumat, que j'avais autrefois envoyé

d'Indo-Chine sur les champs de bataille du Petchili, doit la vie, et le proclame, aux médecins et aux infirmières japonaises.

« Madame, vous voudrez bien transmettre aux dames japonaises de la Croix-Rouge l'hommage de notre reconnaissance et leur dire que notre patriotisme leur sait gré d'avoir adouci les souffrances des blessés français et rendu la mort plus douce à ceux qui ont dû mourir.

Avant de terminer, M^{me} Delna, de l'opéra, a chanté un air d'*Orphée* et M. Marquet, de l'Odéon, a récité deux poèmes d'Edmond Rostand; ces deux artistes ont été très applaudis. L'excellente musique du 1^{er} régiment du génie s'était fait entendre à différentes reprises, pendant la manifestation qui a consacré une fois de plus les excellentes relations existant actuellement entre la France et le Japon.





Les Étapes successives
de la
Marine Japonaise de Guerre et de Commerce

PAR

M. SAKOURAI
Ingénieur en chef en retraite de la Marine japonaise,

Avec le concours de ses collègues

MM. KUROKAWA & TATSUMI
Anciens élèves du Génie maritime français.

AVANT-PROPOS

La construction navale est une des branches d'industries les plus développées au Japon.

La raison en est que le Japon étant entouré d'eau, l'usage de bateaux a été aussi ancien que le pays et que la navigation et la construction navale qui se sont avancées parallèlement ont toujours été de première nécessité et d'une importance capitale pour son existence c'est-à-dire qu'un pays maritime qui néglige sa marine tombe en décadence.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur l'histoire du pays pour se rendre compte des circonstances qui favorisèrent le développement de la marine japonaise pour l'amener à l'état actuel.

Pour la clarté historique que nous exposons, nous adoptons la division des temps, établie par nos historiens, à savoir :

1° Ère de la monarchie absolue, durant 1844 ans (660 Av. J. C.-1184).

2° Ère de Kamakoura, durant 149 ans (1183-1333). Le 1^{er} shogoun et fondateur du shogounnat Minamoto, choisit Kamakoura, en Sagami, pour le siège de son gouvernement.

3° Ère de Mouromatchi, durant 240 ans (1334-1573). Le shogoun Takaouji, fondateur du shogounnat Ashikaga, prit Mouromatchi à Kyoto pour le siège de son gouvernement.

4° Ère d'Azoutchi et de Momoyama, durant 29 ans (1574-1602). Deux héros fidèles à l'Empereur et nommés l'un Ota Nobounaga et l'autre Toyotomi Hédéyoshi, tinrent l'un après l'autre l'ordre dans le pays.

Nobounaga choisit Azoutchi en Omi et Hidéyoshi, Momoyama à Kyoto, pour le siège de leur administration.

5° Ère d'Edo, durant 263 ans (1603-1867). Le shogoun Iyéyassou, fondateur du shogounnat Tokougawa choisit Edo (actuellement Tokyo) en Moussashi, pour le siège de son gouvernement.

6° Ère de Méiji, ou de la restauration ou de la monarchie absolue d'abord, et constitutionnelle ensuite, durant 44 ans (1868-1911); c'est le règne du grand Empereur Méiji.

7° Ère de Taïsho ou de la monarchie constitutionnelle, c'est le régime de l'Empereur actuel (nous ne prenons que les cinq premières années de Taïsho 1912-1916); les statistiques documentaires de l'année 1917 ne sont pas publiées au Japon, comme d'ailleurs dans tous les pays des alliés.

Nous regrettons qu'il y a peu ou point d'écrits, de plans ou dessins authentiques, antérieurs à l'ère de Méiji relatifs aux sciences et aux arts. Comme il n'existait aucune loi protectrice pour les inventions, chacun gardait ses secrets qui se transmettaient de bouche en bouche, de père en fils, ou de maître à disciples. Ainsi, pour un fait réel, nous avons donc souvent à conjecturer sa date, son origine, etc., en nous rapportant à des traditions, des récits d'exploits, des dessins plus ou moins de fantaisie, des débris de bateaux déterrés ou recueillis, etc.

Dans le chapitre « Aperçu historique » nous ne citerons que les événements et faits qui influencèrent la marine japonaise en quelque façon, en laissant de côté tous ceux qui n'eurent aucun rapport avec elle, quelque importants qu'ils soient au point de vue historique.

Dans ce qui suit, nous insisterons sur le personnel et le matériel qui forment la base d'une marine, c'est-à-dire que nous traiterons avec quelque développement, d'un côté, l'instruction des officiers et le recrutement de l'équipage, etc. et de l'autre, la construction navale avec les outillages, les ports de constructions et de réparations, sans laisser de côté ceux de commerce intérieur et extérieur. Nous prendrons soin d'exposer les faits avec leurs causes, de manière à ce qu'on puisse se former une idée nette des progrès réalisés par notre marine arrivée à l'état actuel en moins d'un demi siècle.

Ce travail comporte les trois parties suivantes :

La première partie traite, d'une manière succincte, de la marine japonaise avant la restauration de 1868, sans la connaissance de laquelle il serait difficile de bien comprendre le sujet principal de l'ouvrage.

La deuxième partie traite, d'une manière aussi complète que possible, du développement actuel de la marine japonaise de guerre et de commerce.

Enfin la troisième partie traite, d'une manière sommaire, de la formation du personnel de notre marine.

CHAPITRE PREMIER

Aperçu historique

1^o ÈRE DE LA MONARCHIE ABSOLUE (660 av. J. C. 1184). — Les relations entre le Japon et la Corée furent des plus anciennes; mais les relations officielles commencèrent seulement en 32 av. J. C.

Nos relations étaient très suivies quelque temps avant et après l'expédition en Corée entreprise en 208 par l'impératrice Jingo qui en conquit une partie et qui y mit un gouverneur japonais.

Plus tard, les circonstances furent telles que nous fûmes obligés de renoncer au bout de cinq siècles à notre colonie en Corée, et les relations officielles entre nos deux pays furent interrompues; elles ne restèrent plus que commerciales.

Les civilisations coréenne et chinoise ne tardèrent pas de s'introduire au Japon; la première directement, la seconde par l'intermédiaire des Coréens.

Les relations du Japon avec la Chine avaient commencé entre les commerçants de nos deux pays; mais en 607, le gouvernement japonais entra officiellement en rapport avec le gouvernement chinois de la dynastie « Souei » (589-617).

La dynastie « Souei » fut renversée en 618 par la dynastie « Tang » (618-959) et le changement du gouvernement fit interrompre la relation entre nos deux pays. Cependant le gouvernement japonais noua des relations amicales avec le gouvernement chinois de la dynastie « Tang » auprès duquel il délégua de temps à autre un envoyé extraordinaire.

Profitant de ces occasions, le gouvernement japonais envoya des jeunes gens en Chine pour leur faire apprendre le bouddhisme, la littérature, les arts, etc; dès lors, la civilisation chinoise fut introduite directement au Japon.

En 959, la dynastie « Tang » fut à son tour renversée par la dynastie « Song » (960-1127), et bien que la diplomatie fût interrompue entre nos deux pays, les relations commerciales continuèrent à exister, mais elles s'affaiblirent avec la décadence du clan Taïra.

2^o ÈRE DE KAMAKOURA (1185-1333). — Dans les derniers temps de l'ère précédente, le prestige du gouvernement était très bas et le désordre régnait partout; on vit même des pirates mongols et coréens ravager le pays.

Détestant la mollesse de Taïra, Yoritomo tint en premier lieu à rétablir l'ordre dans le pays et à redresser le moral et le courage du peuple. Il condamna aussi la politique extérieure du clan Taïra et ne permit à per-

sonne le commerce extérieur qui, cependant, allait reprendre vers cette époque là un courant favorable pour la Chine et la Corée.

Cette ère fut marquée par des invasions mongoles : Gen-gis-khan, fameux roi des Mongols et fondateur de la dynastie « Youan » (1260-1367), après avoir soumis une grande partie d'Asie centrale et occidentale, tourna son ambition vers le Japon. L'armée mongole attaqua notre pays deux fois dans un intervalle de 7 ans ; mais elle fut repoussée chaque fois à la débandade (1274 et 1281).

Ces victoires éclatantes doublèrent aux Japonais le courage et la confiance en eux-mêmes et rien ne pût arrêter l'ardent désir de nos marins aussi hardis qu'aventureux d'aller commercer au-delà de mer. Découragés toujours par l'autorité, ils partirent cependant en cachette pour la Chine et la Corée et imposèrent aux habitants de ces pays des échanges parfois peu équitables ; cette manière de faire le commerce dégénéra à la fin en piraterie. Les Coréens et surtout les Chinois détestaient ces bandits japonais et les considéraient comme des insectes parasites dans de vieux troncs d'arbres.

Des délégués de ces pays furent envoyés au Japon plus d'une fois pour porter des plaintes contre eux ; mais le gouvernement de Kamakoura resta sourd et muet à ces plaintes.

3^e ÈRE DE MOUROMATCHI (1334-1573). — Le shogoun Ashikaga Takaouji, reconnaissant les avantages du commerce avec la Chine et la Corée, poursuivit une politique extérieure expansive. Désireux d'entretenir de bonnes relations avec ces deux pays, d'une part, il en confia la mission délicate au daïmio « So » de Tsoushima pour la Corée et de l'autre, il reprit la coutume de déléguer, comme dans le temps de la monarchie absolue, un envoyé extraordinaire auprès du gouvernement chinois de la dynastie « Ming » (1368-1643) qui venait de s'établir à la place de la dynastie « Youan » ; de plus, il promit à la Chine et à la Corée de prendre des mesures radicales contre les bandits japonais nuisibles à ces deux pays.

Non-seulement le shogoun Ashikaga lui-même entreprit le commerce, mais encore, il en accorda le permis d'abord aux daïmios et au Teinrouji et ultérieurement à d'autres temples et mêmes aux notables négociants pour suivre son exemple.

Les Portugais et les Espagnols s'établirent les premiers à Goa à la fin du xiv^e siècle et les seconds, à Manille au commencement du xvi^e siècle ; dès lors, ces deux nations rivalisèrent entre elles pour le commerce européen en Asie. Mais ni l'une ni l'autre de ces nations ne put encore trouver le « Japon or » décrit dans un mémoire publié en Europe par Marco Polo, un Italien qui avait résidé longtemps en Chine avec son père, conseiller de Gen-gis-khan.

En 1543, une galère portugaise parvint à l'île de Tanégashima, en Osoumi, à l'extrémité ouest de Kiou-Shiou ; le commandant de la galère présenta un fusil de chasse à Tanégashima Tokitaka, le daïmio de cette île. Ce fut le commencement de nos relations commerciales avec les Por-

tugais qui monopolisèrent pendant 40 ans les avantages du commerce européen au Japon.

4° ÈRE D'AZOUTCHI ET DE MOMOYAMA (1574-1602). — Après la chute du shogounat Ashikaga, il fallut un homme assez puissant pour mettre un frein aux daïmios qui se disputaient entre eux. Ota Nobounaga fut l'homme réclamé par les besoins du temps.

Après la mort prématurée de Nobounaga, Toyotomi Hidéyoshi qui, par sa valeur, gagna le titre de « Taïko » (ou Taïkoun nom plus connu des Européens) se chargea de la lourde tâche de continuer l'œuvre commencée par Nobounaga.

Après avoir rétabli l'ordre et l'harmonie parfaite dans tout l'empire, Hidéyoshi résolut de se venger des Chinois qui avaient dirigé contre nous deux invasions sans nom et sans motif, une première en 1274 et la seconde en 1281 et il entreprit en 1562 une expédition en Chine à travers la Corée qui avait servi de guide à l'armée de Gen-gis-khan. L'armée japonaise fut victorieuse partout et au moment où la paix allait être conclue, le gouvernement chinois ne remplit non-seulement pas les clauses du traité, mais encore infligea une humiliation à Hidéyoshi qui recommença les hostilités contre ce peuple sans foi ; mais sa mort mit fin à cette fameuse expédition.

Le Christianisme fut pour la première fois introduit par des Portugais au Japon où il se répandit avec une grande rapidité. Ayant trouvé cette religion gênante pour sa politique intérieure, Hidéyoshi l'interdit, expulsa du Japon les missionnaires portugais et ordonna de détruire les églises catholiques.

Cependant Hidéyoshi fut convaincu des avantages du commerce extérieur et l'encouragea en en donnant le permis à tous les commerçants. Comme résultat, on vit nos bateaux de commerce non-seulement dans les ports de Chine et de Corée, mais encore dans ceux de l'Indo-Chine et de l'Océanie.

Entre 1573 et 1591 des Espagnols arrivèrent au Japon et s'établirent à Hirato et à Nagasaki pour le commerce.

A la fin de cette ère en 1600, on vit un bateau hollandais nommé le « Liefde » naufragé, parvenir sur la côte de la province de Bingo. Le commandant Jann Joosten hollandais avait à bord un pilote anglais nommé William Adams ; ce fut la première arrivée d'un Hollandais et d'un Anglais au Japon.

5° ÈRE D'EDO (1603-1868). — Le shogoun Tokougawa Yéyassou fut un grand général en même temps qu'un éminent homme d'état ; il ne négligea rien pour la prospérité du pays.

La politique extérieure d'Yéyassou fut expansive, mais à outrance. D'une part, il reprit les relations amicales et commerciales avec la Corée par l'intermédiaire du daïmio So, de Tsoushima, de l'autre, il essaya, mais en vain, de renouer des relations amicales avec le gouvernement chinois de la dynastie « Ming » (1368-1663) bien que, cependant, le commerce entre les Japonais et les Chinois fût prospère.

En 1609, deux navires hollandais arrivèrent à Hirato et les Hollandais y établirent des maisons de commerce avec l'autorisation du gouvernement d'Edo.

En 1611, encore deux navires hollandais vinrent à Hirato.

A cause de la politique extérieure de Hidéyoshi et d'Yéyassou les commerces européens (avec le Portugal, l'Espagne et les Pays-Bas) et asiatique (avec la Chine, la Corée, l'Annam, le Siam, le royaume de Cambodge, le Java, etc.) atteignirent le plus haut degré de prospérité entre la fin de l'ère de Momoyama et le commencement de l'ère d'Edo.

Yéyassou fit venir à Ouraga le « Liefde », bateau hollandais arrivé à Bingo en 1600 par naufrage ; il donna une résidence à Edo au commandant Jan Joosten et au pilote William Adams et les invita à son palais pour entendre parler par eux des sciences, des arts, des mœurs, etc. des différents pays de l'Europe ; Adam gagna la confiance d'Yéyassou.

La jalousie et la dispute entre les Catholiques et les protestants ne tardèrent pas à naître parmi les nations européennes et la pensée d'Yéyassou en fut embrouillée.

En 1612, un envoyé du gouvernement espagnol fut délégué auprès du gouvernement de Tokougawa dans le but d'avoir l'autorisation d'inaugurer le commerce entre le Japon et Nova Hispania (Mexique) et de répandre la religion catholique au Japon. Yéyassou accorda la première partie de sa demande, mais écarta la seconde.

En 1613, un Anglais John Saris vint à Nagasaki avec une lettre de son roi James I ; mais les Hollandais l'obligèrent à quitter Nagasaki pour Hirato où il fut permis d'établir une maison de commerce. Après avoir confié ses intérêts commerciaux à son gérant nommé Richard Coek, Saris se rendit à Edo et à Sourouga pour présenter à Yéyassou et à Hidétada (fils d'Yéyassou et le shogoun de ce temps-là) ses respects et la lettre de son roi. Yéyassou donna à Saris une réponse à la lettre du roi d'Angleterre et un permis pour le commerce au Japon. Mais la prépondérance des Hollandais était alors tellement grande que les autres nations européennes ne pouvaient pas rivaliser avec eux et la maison de commerce fondée par Saris à Hirato fut obligée de fermer et de liquider.

En 1613, Daté Massamouné, daïmio de Sandaï, envoya en Espagne par l'ordre implicite d'Yéyassou, son sujet le plus sûr Hazkoura Rokouyémon, afin de conclure un traité de commerce entre le Japon et Nova Hispania dont il vient d'être question ; mais cette affaire ne put aboutir.

Dans les premiers temps de son administration, Yéyassou tolérait la religion chrétienne ; mais il ne tarda pas à être forcé de suivre l'exemple de Hidéyoshi et l'interdit formellement.

En 1633, le shogoun Tokougawa commença par promulguer un décret par lequel il défendit de construire des bateaux au dessus de 500 kokou (1) et en 1636 pour être à même de surveiller les convertis de plus près, le gouvernement interdit aux Japonais de sortir de leur pays et renferma les Portugais dans le déshima à Nagasaki pour couper leurs communica-

(1) 10 kokou équivalent 1 tonne, en tonnage net.

tions avec les habitants de la ville. La rigueur des mesures prises par l'autorité fut telle qu'en 1637, une révolte suivie des massacres des Chrétiens de Kiou-Siou eut lieu à Amakoussa.

Cet événement lamentable amena le gouvernement en 1639 à fermer décidément le pays aux étrangers, et à limiter le commerce européen à Nagasaki seulement. Les seules nations admises étaient les Hollandais (1) et les Chinois et ceux-là monopolisèrent ainsi le commerce européen au Japon pendant plus de deux siècles et demi.

Vers le milieu du XIX^e siècle, l'application scientifique de la vapeur à la navigation et celle de l'électricité à la transmission des dépêches firent rapprocher pour ainsi dire tous les pays du globe les uns des autres et ne permirent plus au Japon d'être isolé et fermé au reste du monde civilisé. Des Russes, des Anglais, etc., vinrent nous exciter, mais sans aucun résultat sérieux.

Cependant, en 1853, le Commodore Perry, envoyé extraordinaire et commandant l'escadre américaine de quatre navires (une frégate et une corvette à vapeur et deux corvettes à voile) vint à Ouraga dans la baie d'Edo frapper à notre porte. Le Commodore Perry remit à l'autorité japonaise une lettre du Président de la République des États-Unis et prit congé d'elle en insistant sur une réponse favorable pour l'année suivante. En 1854, l'escadre américaine revint dans la baie d'Edo et le Commodore Perry conclut à Yokohama un traité d'amitié et de commerce avec Hayashi Daïgakou, chef de la commission de la négociation du traité; en vertu de ce traité les deux ports de Shimoda et de Hakodaté furent ouverts au commerce américain en dehors de Nagasaki.

Presque en même temps que l'escadre américaine, une escadre russe, composée de quatre navires à vapeur et commandée par l'amiral Putiatine, arriva à Nagasaki pour régler les questions des frontières dans l'île de Sakhaline et pour conclure en même temps un traité d'amitié et de commerce entre nos deux pays. La première partie de la mission Putiatine fut remise à l'année suivante et la seconde ajournée pour le moment, à cause de la mort du shogoun Yémotchi, mais avec la condition de doter Russie du même privilège que les autres pays les plus favorisés. En 1854, l'amiral Putiatine revint à Shimoda à bord du *Diana* pour discuter les frontières dans l'île de Sakhaline avec les délégués du gouvernement d'Edo, lorsqu'un terrible raz-de-marée causa de sérieuses avaries dans la carène du *Diana*. Les Russes obtinrent du gouvernement de Tokougawa l'autorisation de réparer leur navire dans le port de Héta; mais les avaries furent tellement grandes qu'en route de Shimoda à Héta, le navire finit par sombrer. C'était pendant la guerre de Crimée et les Russes ne purent faire autrement que de construire eux-mêmes des navires pour se rapatrier; ils construisirent effectivement deux schooners à bord desquels ils partirent pour leur pays.

(1) Le Christianisme et le Catholicisme furent pris par le gouvernement de Tokougawa comme deux mots synonymes; les Hollandais protestants étaient donc considérés comme n'appartenant pas à la religion chrétienne et admis seuls parmi les nations européennes au Japon à cette époque-là.

Respectant la promesse de l'année précédente, le gouvernement d'Edo conclut avec la Russie le même traité qu'avec les États-Unis d'Amérique. Ultérieurement le même traité fut conclu avec l'Angleterre et les Pays-Bas.

Grâce aux conseils sincères du roi des Hollandais, transmis au gouvernement de Tokougawa aussitôt après l'arrivée de l'escadre américaine, le shogoun reconnut que la politique d'isolement, quoique commode à son gouvernement, n'était plus celle à suivre comme politique nationale et ressentit en même temps la nécessité d'organiser une défense nationale. En 1858, le shogoun ouvrit les cinq ports : Nagasaki, Hakodaté, Hiogo, Kanagawa et Niigata d'abord aux États-Unis d'Amérique, à la Russie, à l'Angleterre, à la France et aux Pays-Bas, puis au Portugal, à la Prusse, à la Suède et à l'Italie ; de plus le shogoun annula non-seulement le décret promulgué en 1633 relatif à la défense de construire des navires au-dessus de 500 kokou, mais, encore, encouragea leur construction et même leur achat à l'étranger.

Avant d'avoir signé le traité de commerce avec les puissances étrangères, il aurait fallu obtenir une autorisation de l'empereur ; mais cette démarche fit défaut ; ce fut la cause de la chute du clan Tokougawa. Les daïmios et les samouraïs, mécontents du shogoun qu'ils considéraient comme un usurpateur du pouvoir impérial, cherchaient à saisir ou plutôt à créer une occasion pour renverser le gouvernement de Tokougawa et à restituer tout le pouvoir à l'Empereur le seul maître légitime du Japon. Des lors, tout le pays fut en proie à un mouvement révolutionnaire : des attentats, des guerres civiles, les combats de Simonoséki contre une escadre combinée anglaise, française, américaine et hollandaise et le bombardement de la ville de Kogoshima par l'escadre anglaise, etc., tout cela eut pour but unique de jeter le gouvernement de Tokougawa dans un embarras d'où il ne put plus sortir. Le 14 octobre 1867, Tokougawa Yoshinobou déposa le titre de shogoun aux pieds de l'Empereur qui, le lendemain même, lui accorda sa démission.

Avec la décadence du shogounnat Tokougawa, finit, en fait, le régime féodal qui dura près de sept siècles ; cette longue période de temps avait été principalement consacrée à des guerres civiles entre les shogouns et les daïmios fidèles à l'empereur. Cependant, la féodalité forma d'un côté l'esprit national avec l'inspiration des idées d'honneur, de patriotisme, de fidélité, d'intégrité, de désintéressement, de sacrifice, en d'autres termes, l'esprit chevaleresque chez nous, entre autres chez les samouraïs qui étaient la clef de voûte dans la construction sociale du Japon, et cultiva, de l'autre, les arts pour les armes de guerre et pour les objets de luxe pour occuper les ouvriers en temps de loisir, etc. L'ensemble de tout cela constitua au Japon une civilisation bien différente de celle des pays occidentaux, mais de notre genre, et cette civilisation qui fut le don du régime féodal nous servit de base de comparaison pour juger les civilisations occidentales.

6° ÈRE DE MEIJI (1868-1911). — La révolution de 1868 restaura l'Empereur avec tous les respects et les vénération de la nation tout entière ; il

n'y eut plus qu'un Japon avec le seul souverain légitime et la concorde existant dans tout le pays.

Le Japon rajeuni par la restauration ou le nouveau Japon fut ouvert en grand aux pays les plus avancés d'où les civilisations affluaient au Japon comme un courant à la mer. Nous prîmes ce qu'il y avait de bon dans ces pays et rejetâmes ce qu'il y avait de mauvais dans le nôtre propre, et nous exécutâmes avec courage et détermination les réformes de toute sorte. Grâce aux pays occidentaux, nous pûmes nous assimiler l'organisation de l'armée et de la marine et les institutions occidentales en moins d'un demi-siècle au bout duquel le niveau intellectuel fut à peu près établi dans nos pays.

Le traité conclu en 1854 entre le gouvernement de Tokougawa et les États-Unis d'Amérique ainsi que les autres pays de l'Europe fut révisé et le nouveau traité conclu d'abord avec l'Angleterre et puis avec les autres puissances fut en vigueur à partir de 1899.

Les relations amicales entre le Japon et la Corée furent interrompues avec la décadence du gouvernement de Tokougawa. Au commencement de l'ère de Méiji, nous finîmes par reconnaître l'indépendance de la Corée ; mais en 1910, la Corée fut annexée au Japon aux intérêts mutuels de nos deux pays.

Celles entre le Japon et la Chine furent rétablies officiellement en 1871 au bout de onze siècles.

Le règne de l'Empereur Méiji fut marqué par deux événements importants : la guerre sino-japonaise et la guerre russo-japonaise ; les résultats heureux de ces deux guerres relevèrent le Japon au rang des grandes puissances mondiales.

7° ÈRE DE TAISHO (1912-1916, *fin de la présente note*). — L'Empereur actuel n'a qu'à continuer l'œuvre commencée par le grand Empereur Méiji, son père.

L'ère de Taïsho est soulignée par la guerre européenne qui est bientôt devenue mondiale. Le Japon prit une part active pour enlever aux Allemands Tsing-Tao, base d'opération militaire austro-allemande et pour chasser les navires de guerre ennemis afin d'assurer dans certaines zones la voie commerciale entre nous et les alliés. De plus, le Japon se mit, pour nos pays amis, à fabriquer des armes, munitions, équipements de guerre de toute sorte et à construire des navires pour aider nos alliés dans le but de contribuer à la victoire finale de notre cause.

PREMIÈRE PARTIE

La marine avant la restauration de 1868.

CHAPITRE II

La Marine depuis la fondation de l'Empire jusqu'à l'ère d'Edo exclusivement (660 av. J.-C.-1602).

8° INFLUENCES DES CIVILISATIONS CORÉENNE ET CHINOISE. — Pendant cette longue période de plus de vingt-deux siècles et demi, nous n'étions en relation qu'avec la Corée et la Chine et notre marine subit l'influence plus ou moins grande des civilisations de ces deux pays.

Les Coréens d'abord et les Chinois ensuite furent nos maîtres de construction navale; de plus ceux-là furent aussi nos maîtres de navigation.

9° CONSTRUCTION NAVALE. — Nos ancêtres, comme les autres peuples, commencèrent par se servir de radeaux et de pirogues comme moyen de transport par eau.

Pirogues. — Les pirogues les plus primitives étaient un simple tronc d'arbre creusé et effilé aux deux extrémités, mais l'une plus que l'autre; un des plus beaux et plus ingénieux spécimens de ce genre de pirogues se trouve au musée d'Osaka. Ce spécimen, en bois de camphrier, se compose de deux troncs d'arbre creusés dont un forme l'avant et l'autre l'arrière du bateau. Ces deux parties s'assemblent à la maîtresse partie par un écart long où l'on ne voit aucune trace ni de chevillage ni de clouage; mais des clefs en bois bien agencées, de telle façon qu'elles causent l'écart à résister à l'effort de la poussée de l'eau longitudinalement et transversalement.

Les pirogues plus perfectionnées se composent de deux troncs d'arbre creusés réunis ensemble par une forte planche de bois horizontale, les deux troncs d'arbre creusés et la planche formant respectivement les côtes et le fond du bateau. Deux pirogues jumelles de ce genre sont encore conservées au temple Mio en Idzoumo; on se perd en conjecture pour se prononcer sur leur origine, mais d'après leur construction et la cérémonie qui inaugure la fête annuelle du 3 décembre, il y a lieu de la supposer coréenne.

On cite, comme un événement, la mise à l'eau en 199 d'une pirogue de 54 pieds de longueur.

On pense que la flottille de l'Impératrice Jingo dans l'expédition en

Corée en 200 fut composée de radeaux et de ces grandes pirogues et d'après une tradition, les pirogues devaient être à la fois à la rame et à la voile.

Bateaux formés par des planches de bois. — Depuis que nous fûmes en relation avec la Corée et la Chine, les constructions navales de ces deux pays furent introduites dans notre pays. Deux systèmes de constructions coréens, nommé l'un système Shiraki et l'autre système Koudara, furent introduits respectivement en 300 et en 650; le dernier système très approprié aux bateaux légers et rapides fut en vogue.

En 607, un système de construction chinois fut aussi introduit au Japon.

Rien n'est resté des détails de ces systèmes de construction; cependant d'après quelques documents authentiques, nous pouvons nous former une idée générale de ces systèmes de construction et de la capacité de nos chantiers, nous pouvons résumer les renseignements comme il suit :

1° Vers le milieu du VIII^e siècle, on parvint à ne plus construire de pirogues, mais des bateaux formés par des planches de bois à joints cousus par des fibres de certaines plantes rampantes, comme on en voit encore de nos jours aux bateaux de pêche des Aïnos de certaines localités; les coutures en fibres végétales furent ultérieurement remplacées par des clouages en fers plats;

2° La rame fut remplacée par la godille qui était le moyen principal de propulsion des bateaux et la voilure l'auxiliaire;

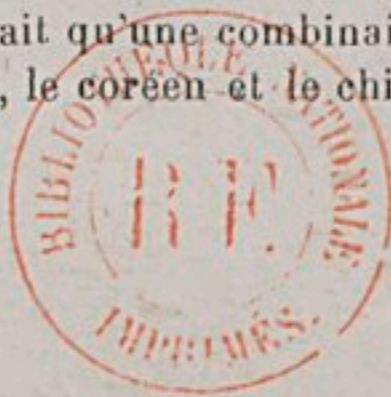
3° Les bateaux les plus grands qu'on pût construire à cette époque-là pouvaient prendre 150 passagers à bord;

4° Nos chantiers étaient outillés à un degré tel que l'on pouvait construire 500 bateaux de cette taille en trois ans.

Après la chute de la dynastie « Tang » en Chine en 907, les relations officielles entre nos deux pays furent interrompues, et d'un autre côté Yoritomo condamna la politique extérieure expansive du Taïra; par cette double raison, la construction de bateaux au long cours fut négligée à tel point qu'un shogoun Minamoto dut avoir recours à un maître charpentier chinois pour la construction d'un bateau de mer.

Mais en revanche, la construction de caboteurs, plus particulièrement ceux destinés à la navigation de la mer intérieure et de bateaux de rivière, prit un grand essor pour répondre au besoin du commerce intérieur devenu très expansif à cette époque-là. Les dessins (fig. 1) et (fig. 2) représentent respectivement des bateaux destinés à la navigation de la mer intérieure et ceux montés par nos samouraïs contre les Mongols lors de leurs invasions. On voit que ces bateaux ne différaient pas essentiellement de ceux de nos jours et que la seule différence consistait en ce que les bancs des godilleurs se trouvaient en dehors des bateaux; on remarque aussi que l'on se servait encore de pirogues comme embarcations de sauvetage.

Nous pouvons donc dire que, vers le commencement du XII^e siècle, nous parvinmes à avoir un système de construction bien arrêté pour les bateaux de cabotage; ce système n'était qu'une combinaison de trois systèmes de construction, le nôtre propre, le coréen et le chinois. Quant aux bateaux



au long cours qui allaient en Chine, soit pour commerce, soit porter nos délégués du gouvernement et nos étudiants, nous pensons qu'ils furent du même système de construction que celui des caboteurs, mais leur type nous est inconnu ; nous savons seulement que, par de fréquents naufrages,

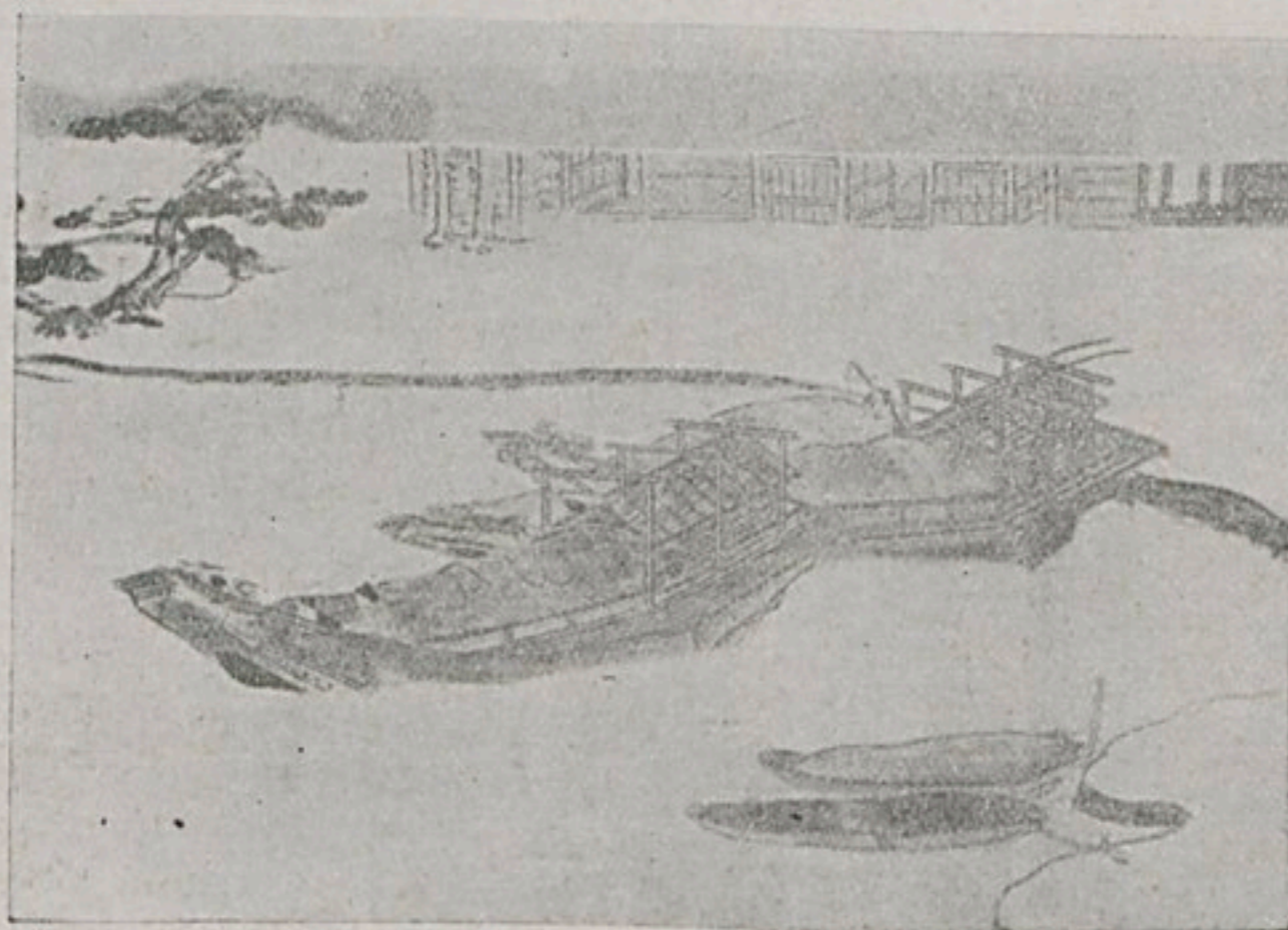


Fig. 1.

leur construction devait être très imparfaite et très frêle au moins dans les premiers temps de notre relation.

La politique extérieure expansive des shogouns Ashikaga fit renaître avec quelques perfectionnements la construction de bateaux au long cours qui avait été négligée et même oubliée pendant l'ère de Kamakoura. D'après les renseignements puisés d'une source authentique, les perfectionnements peuvent se résumer ainsi qu'il suit :

- 1° Les bordés extérieurs étaient joints par des clous en fer;
- 2° La voilure en toile était le moyen principal de la propulsion du bateau et la godille en était l'auxiliaire.



Fig. 2.

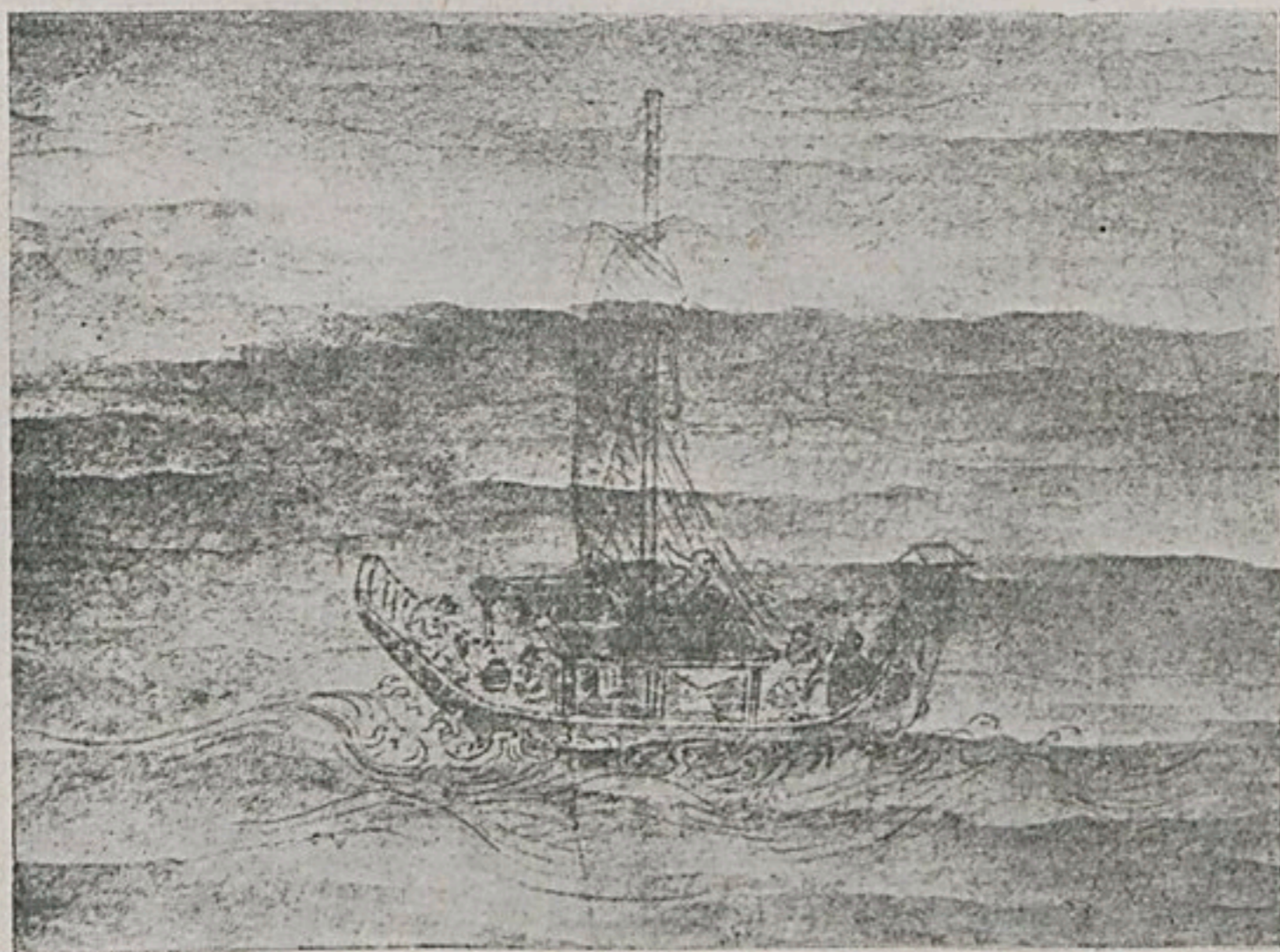


Fig. 3.

- 3° Les bateaux destinés à aller en Chine étaient de grandeur telle qu'ils pouvaient prendre à bord 150 passagers avec 70 à 80 tonnes de marchandises; ceux de commerce coréen étaient semblablement construits, mais de taille moindre.

Le dessin (fig. 3) (1) représente un bateau au long cours pour le commerce chinois ; on voit que ce type est très chinois.

En passant, disons un mot sur les bateaux montés par nos marins qui commettaient la piraterie en Chine et en Corée dans l'ère de Kamakoura et dans celle d'Ashikaga. Ces bateaux pirates étaient différents de ceux de commerce en construction et en aspect ; ils étaient formés par des planches de bois de grande largeur dont les joints étaient cousus par des pièces en fer plates. Quoique plus grands que ceux de commerce, ils étaient plus bas sur l'eau, plus plats par le fond et pourvus de trois ou quatre et même cinq mâts à rabatement avec une voile à chacun d'eux. Il paraît qu'ils dérivèrent considérablement, mais que par des suggestions de Chinois, leur forme et par suite, leurs qualités nautiques furent beaucoup améliorées.

Bateaux de guerre et le premier bateau de combat. — Les troubles qui avaient commencé avant la décadence définitive du shogounat Ashikaga continuaient encore dans les premiers temps de l'ère de Momoyama.

La nécessité fut ressentie de construire des bateaux spéciaux propres aux combats et le premier bateau qu'on eut bâti dans le sens fut l'« ataka », revêtu d'une cuirasse en bois dur protégeant les guerriers contre les projectiles ennemis (fig. 4) (2).

Ce premier bateau de combat fut suivi par beaucoup d'autres avec des améliorations inspirées par les combats contre les Coréens pendant l'expédition en Chine entreprise par Hidéyoshi (au dire d'un prisonnier japonais par des pirates chinois en 1019 et sauvé par des Coréens, il y avait déjà en Corée au commencement du n° siècle, des bateaux de combat dont quelques-uns avaient même un éperon en fer).

En vue de l'expédition en Chine, Hidéyoshi imposa aux daïmios la construction de bateaux de différentes catégories, bateaux de combat, transports, etc. et la construction navale prit alors une activité plus grande que jamais ; le plus célèbre de tous les bateaux fut le « Nippon-marou » construit en 1591 par Kunki Yoshitaka, le daïmio de Toba, en Isé.

10° PORTS DE CONSTRUCTIONS. — Le port d'Ominato (3), en Isé, occupant une position centrale sur les côtes ouest de Hon-Siou, la plus grande île de l'archipel japonais, était un des ports de commerce intérieur, les plus florissants ; ce port était aussi un grand centre de constructions navales. C'est dans ce port que furent construits le « Nippon-marou » ainsi que la plupart des autres navires destinés à l'expédition en Chine par Hidéyoshi.

11° NAVIGATION, — Quand il s'agissait de voyages lointains, les pirogues étaient, paraît-il, toujours en groupe pour s'entre-aider en cas d'accidents.

(1) Le dessin original est conservé chez le vicomte Torii.

(2) Le dessin original de « l'Ataka » est dans le Nippon Kaïounzoushi publié en 1904 par le Ministère des Communications.

(3) Le port d'Ominato est encore de nos jours un des centres de construction en bois ; la raison en est qu'il est situé à l'embouchure de Miyagawa et que les bois de constructions venant des forêts qui bordent la rivière, y arrivent par flottage.

Les radeaux et les pirogues qui participèrent à l'expédition en Corée en 200 par l'impératrice Jingo auraient sans doute effectué le voyage par groupes.

Dans les premiers temps de nos relations avec la Corée, les Coréens naturalisés Japonais étaient chargés des affaires concernant l'inspection des bateaux au départ, le pilotage, etc.

Au commencement des relations officielles entre le Japon et la Chine, les Coréens nous servaient de pilotes et voici l'itinéraire du voyage en Chine :

« Partir de Hakata, le dernier port du Japon, gagner un point des côtes coréennes, remonter au Nord, traverser le golfe de Patchili et arriver au promontoire de Santung ». De là à Chang-An, la capitale de la Chine.

Nos marins suivaient longtemps cette route, parce que l'art de navigation ayant été en enfance et nos bateaux, d'une construction imparfaite, ils auraient pu avoir aisément recours au Coréens qui les avaient guidés au début.

Cependant au commencement du viii^e siècle, on trouva une route directe de Kiou-Siou à l'embouchure du Yang Tsé Kiang ; la construction navale et l'art de navigation furent alors assez avancés pour pouvoir prendre cette route directe qui réduisait le temps de voyage de plus de deux tiers c'est-à-dire 10 jours au lieu de 30 ou 40 jours par le détour qu'on avait pris.

Avec les progrès de la construction navale, vu la solidité de la charpente de bateaux et la voilure en toile très développée, l'art de navigation fit un pas en avant. Nos marins finirent par connaître les moussons et en profiter et ils choisissaient les saisons pour effectuer leurs voyages d'aller et de retour. Plus tard, nos bateaux de commerce de l'Indo-Chine et de l'Océanie furent munis de compas, de cartes maritimes et nos marins commencèrent à appliquer l'astronomie à la navigation.

Au commencement de nos relations officielles avec la Chine, un grand nombre de nos bateaux, d'une construction frêle et manœuvrés par nos marins peu versés dans leur métier, firent naufrage. Dans le but de diminuer les accidents, le gouvernement fit élever en 735 des signaux aux points importants des côtes de Kiou-Siou pour guider nos marins. Un signal fut particulièrement placé à Osaka qui était le port le plus important, à cause de la proximité de Kyoto, capitale du pays et du rendez-vous de tous les navires des commerces intérieur et extérieur.

12^e PORTS DE COMMERCE — La prospérité d'un port de commerce dépendant d'une foule de circonstances est bien précaire comme nous le verrons dans ce chapitre et dans les autres qui suivent.

Ports de commerce extérieur. — Nos bateaux de commerce coréen et chinois partaient d'Osaka et après avoir fait quelques escales dans la mer intérieure, ils arrivaient à Hakata en Tchikouzen, le dernier port du Japon ; Osaka et Hakata étaient donc les ports les plus importants du commerce extérieur.

Après qu'on eut trouvé vers le milieu du viii^e siècle une route directe pour aller en Chine, Hakata n'était plus qu'un port d'escale pour les

bateaux de commerce chinois ; les bateaux partaient de Karatsou, devenu dès lors le dernier port du Japon pour eux.

L'ère de Mouromatchi vit le centre de commerce chinois se déplacer d'Osaka à Sakaï.

Le centre de commerce européen était d'abord à Hirato, mais il se transporta bientôt à Nagasaki,

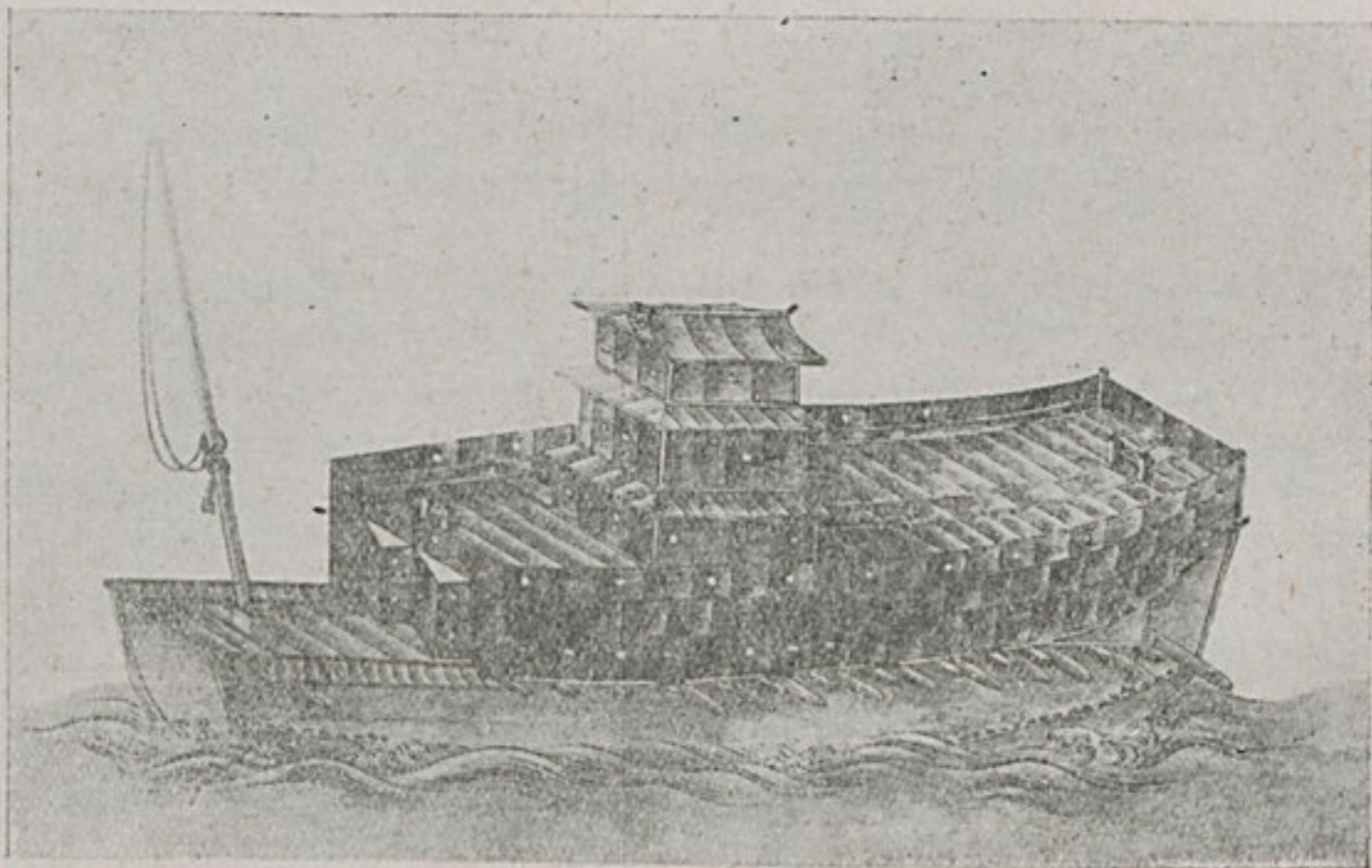


Fig. 4.

Ports de commerce intérieur. — Les principaux ports de commerce intérieur étaient Osaka, Hakata, en Tchikouzen, Bôtsou en Sat souma, Anotsou en Isé (comprenant Ominato, Tsou, etc.) Tsourouga en Etchizen, etc. ; on voit que les ports d'Osaka et de Hakata étaient le port des commerces extérieur et intérieur à la fois.

Autrefois, les impôts de l'État se payaient en riz ; il fallait donc transporter cette céréale à Kyoto, capitale du pays. Toutes les provinces de Hon-Siou du versant du Nord expédiaient leur récolte à Tsourouga, de là à Kyoto en partie par terre et en partie par le lac Biwa, tandis que celles du versant du Sud et celle de Sikok et de Kiou-Siou, à Osaka, de là à Kyoto par la rivière d'Yodo.

Le transport des récoltes et le déplacement des fonctionnaires constituaient une part importante du commerce intérieur.

13° MARINS ET LEUR RECRUTEMENT. — Nos marins hardis et aventureux qui avaient ravagé la Corée et la Chine se divisèrent vers la fin de l'ère de Mouromatchi en deux groupes dont un se destina à la marine de guerre et en forma les équipages et dont l'autre continua la vie de pirates et alla même jusqu'à l'Annam. Mais plus tard au fur et à mesure que le commerce fut lucratif, le dernier groupe ci-dessus se subdivisa encore en

deux parties : l'une constitua la classe des marins qui formèrent les équipages de bateaux de commerce et l'autre celle des entrepreneurs de transport par mer.

Tous ces hommes appartenaient à des familles de marins de l'île de Sikok et des îlots de la mer intérieure, surtout Shiakoushima. Ces pays fournissaient de bons marins, pour ainsi dire marins de naissance.

Les côtes d'Isé, de Shima et de Kii fournissaient également d'excellents marins.

Les équipages de la marine de guerre et de celle de commerce étaient recrutés parmi les marins de ces deux noyaux jusqu'à la fin de l'ère de Tokougawa.

14^e CONCLUSION. — Pendant cette longue période de plus de 22 siècles et demi, nous nous assimilâmes les civilisations coréenne et chinoise qui influencèrent le développement de notre marine de guerre et de commerce.

La combinaison des trois systèmes de construction, le nôtre propre, le coréen et le chinois donna naissance à un système de construction tout particulier, essentiellement longitudinal et consistant à former la coque de bateaux par de fortes planches de bois à joints cousus par des clous en fer plats.

Nos marins guidés au début par les Coréens parvinrent bientôt par des expériences parfois amères à une connaissance suffisante pour naviguer eux-mêmes dans la zone de notre commerce.

En un mot, sous l'influence de la civilisation purement asiatique, notre marine se créa avec son personnel et son matériel.

CHAPITRE III

Marine de l'ère d'Edo (1603-1867).

15° INFLUENCES DE LA CIVILISATION DES PAYS OCCIDENTAUX. — Dès 1543, des Portugais, des Espagnols, des Hollandais, des Anglais, des Russes, des Américains, etc... arrivèrent au Japon.

Mais, à cause de la question religieuse, d'un côté, et à celle de la prépondérance du commerce, en Asie, de l'autre, les Hollandais étaient, parmi ces nations, les seuls admis à faire le commerce européen au Japon. Aussi, sauf quelques circonstances accidentelles, l'influence hollandaise, fut-elle profonde sur le développement de la marine japonaise et les Hollandais furent dans l'ère d'Edo ce que les Coréens et les Chinois avaient été dans les ères précédentes.

16° MARINE AVANT LE DÉCRET PROMULGUÉ EN 1633 RELATIVEMENT A LA CONSTRUCTION NAVALE. — A peine l'influence européenne eut-elle commencé à produire son effet sur la marine japonaise, que le gouvernement de Tokougawa ferma le pays au reste du monde et interdit en même temps la construction de bateaux au dessus de 500 kokou. Ce fameux décret fut cependant adouci en 1638 et exclut les bateaux de commerce.

Le développement de la marine qui allait s'accomplir scientifiquement, sous l'influence civilisatrice des pays occidentaux fut subitement arrêté et pour longtemps, hélas !

Construction navale. — En 1609 tout à fait au début du gouvernement du shogounat Tokougawa, pour sa politique intérieure le shogoun fit arrêter la construction des bateaux de guerre au-dessus de 500 kokou non encore achevés et ordonna en même temps d'amener à Edo les bateaux de guerre existants d'une certaine grandeur des daïmios rebelles. Le décret de 1633 porta un coup fatal à la construction de bateaux de guerre.

En ce qui regardait les bateaux de commerce, depuis que nous fûmes en relation avec les Hollandais, on se hâta de prendre ce qu'il y avait de bon dans le système de constructions européennes; dès lors, on essaya de faire une combinaison possible avec les éléments japonais, chinois et européen pour la construction de bateaux au long cours. Mais malheureusement, aucun document scientifique ne nous est resté et il est impossible de nous former une idée sur le système et le mode de construction de ces bateaux; nous nous contenterons d'en citer quelques-uns les plus intéressants.

1° Deux bateaux à voile, un de 80 tonnes et l'autre de 100 tonnes furent construits vers 1606 à Ouraga par William Adams sur l'ordre du shogoun Yéyasou; c'est à bord de l'un d'eux nommé le « San Buenaventure » que

partit pour Nova Hispania le gouverneur de Manille Rodrigo qui était parvenu à Ouraga à la suite du naufrage de son bateau.

Un bateau à voiles (1) (longueur 108 p. largeur 33 p.) fut construit à Sendaï en 1613 par l'ordre de Daté Massamouné, le daïmio de Moutsou. Hazékoura Rokouémon partit pour Nova Hispania avec 188 hommes à bord de ce bateau.

Ces trois navires furent de construction purement européenne.

2° Le dessin (fig. 5) représente un bateau muni d'un permis du com-

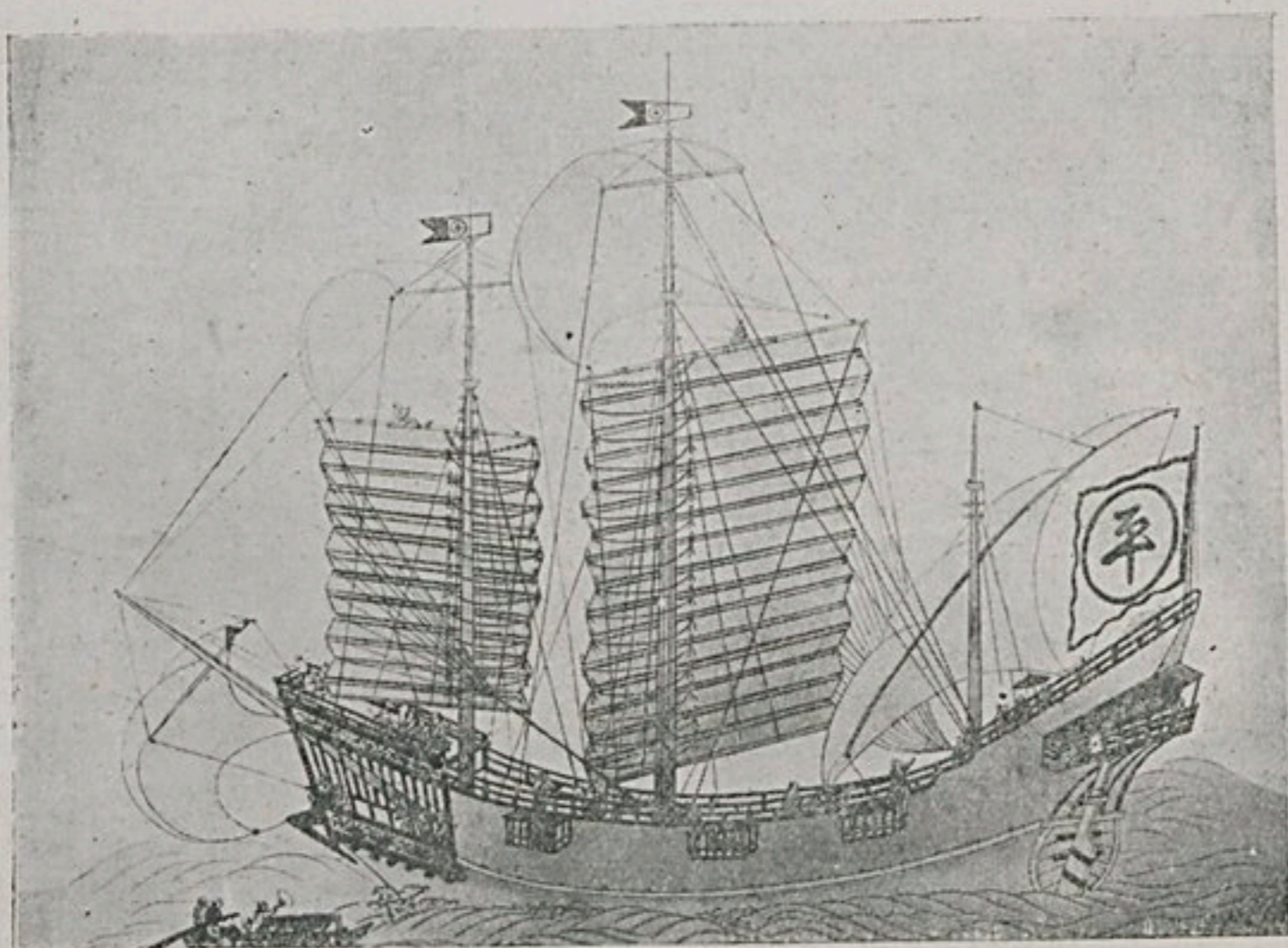


Fig. 5.

merce de l'Indo-Chine et de l'Océanie avant la fermeture de notre pays aux étrangers en 1635; c'était, comme on le voit, de la construction sino-hollandaise et d'un type adopté, paraît-il, pour les bateaux au long cours.

3° Un bateau à deux mâts, deux vergues à chacun d'eux avec une voilure hollandaise, d'une carène chinoise et d'une apparence japonaise fut construit à Osaka par Okoussi Gorobé sur l'ordre du gouvernement de Tokougawa (longueur 54 p., largeur 24 p., profondeur 9 p.; chargement 1500 kokou). Ce bateau fut nommé le « Mikouni-marou » (Mi, trois; kouni, pays) à cause de la construction sino-japono-hollandaise.

Ports de constructions. — Les grands centres de construction de bateaux au long cours destinés au commerce de l'Indo-Chine et de l'Océanie et de

(1) L'abréviation *p* veut dire pied; le plan de ce bateau fut transmis à ce daïmio par un missionnaire espagnol nommé Sojero.

ceux, au commerce de la Corée et de la Chine étaient Osaka, Nagasaki et Hakata.

Les caboteurs se construisaient partout avec une activité plus ou moins grande suivant le besoin des localités.

Navigation. — Au commencement de cette ère, nos marins allaient non-seulement en Corée, en Chine, à l'Indo-Chine et à l'Océanie, mais encore en Amérique en traversant l'Océan pacifique (voyage de Rodrigo en 1610 et celui de Hazékoura Rokouémon en 1613).

Ports de commerce. — Aux ports de commerce intérieur cités au paragraphe 12 s'ajouta le port d'Ouraga qui, par sa position à l'entrée de la baie d'Edo, jouait le rôle de la douane pour les bateaux de commerce qui y étaient examinés avant d'entrer dans la baie.

Les ports de commerce extérieur restaient les mêmes qu'avant.

17° PROMULGATION DU DÉCRET DE 1633 ET SES CONSÉQUENCES. — La promulgation de ce décret fit tomber la construction navale et isola le Japon du reste du monde.

Construction navale. — Dès lors, les Japonais se consacrèrent seulement à la construction de bateaux de cabotage de rivière et de plaisance avec leurs propres idées et leurs propres moyens et après de vaines tentatives vers un perfectionnement ils reculèrent en arrière pour reprendre le système de construction, né de l'assimilation de la civilisation asiatique.

Le dessin (fig. 6) (1) représente un type adopté pour caboteurs du commerce intérieur; ce sont des bateaux de ce type (leur grandeur variant de 30 à 1.000 kokou) qui, pendant plus de deux siècles, étaient utilisés pour notre commerce intérieur. Cependant la solidité de construction et les qualités nautiques de ces bateaux appelés *Yamatossen* (Yamato japonais; son bateau) laissaient beaucoup à désirer, aussi le naufrage était-il très fréquent avec le yamatossen.

Le dessin (fig. 7) représente un bateau de rivière supposé construit avant 1755; le bateau appartenait à un daïmio qui s'en servait comme yacht. Le dessin original est aux archives du Ministère de la Marine.

Le dessin (fig. 8) représente un bateau nommé le *Hiriou-marou* et destiné à la navigation de la mer intérieure; il appartenait à un daïmio de Sikok qui s'en servait dans son voyage lors de sa visite périodique au shogoun.

Ports de constructions. — Après la promulgation du décret de 1633, on ne construisait plus de bateaux au long cours, mais seulement des yamatossens qui se construisaient partout au Japon. L'expérience d'une longue pratique finit par donner des règles pour échantillonner les différentes pièces d'un yamatossen suivant sa grandeur; les règles variaient un peu d'une localité à l'autre.

(1) Photographie prise du modèle d'un yamatossen conservé chez Oya Hitchibei d'Osaka.

Navigation. — Au moment où cet art allait subir une influence européenne, le pays fut fermé et isolé du reste du monde. Les Japonais, quoi que essentiellement marins, se rendirent sédentaires et oublièrent complètement toutes les routes maritimes qu'une longue et pénible expérience leur avait apprises.

Ports de commerce. — Le décret de 1639 ayant fermé le pays limita en même temps le nombre des nations étrangères et celui des ports de commerce extérieur. Les seules nations admises à commercer au Japon étaient les Hollandais et les Chinois et le seul port ouvert au commerce étranger était Nagasaki.

18° PROMULGATION DU DÉCRET DE 1853 ET SES CONSÉQUENCES. — En 1853, le shogoun Tokougawa promulgua un décret par lequel il abolit non seulement celui de 1633, mais encore encouragea la construction des navires dans le pays et même leur achat tout faits à l'étranger; ce nouveau décret se rapporta à la marine de guerre plutôt qu'à celle de commerce, puisque c'était en vue d'organiser une défense nationale.

Construction navale. — Suivant l'esprit du décret de 1853, le shogoun donna le premier un exemple de construction neuve suivie par quelques daïmios. A cette époque-là, personne n'avait aucune notion sur la construction navale européenne; mais il fallait construire des navires à l'européenne, puisque l'ordre du shogoun et des daïmios était irrévocable.

Les navires construits dans de pareilles conditions avaient peu de chance d'être réussis; effectivement ils furent tous difformes; nous en parlerons de quelques-uns :

1° Le gouvernement d'Edo donna l'ordre à Nakashima Sabouroské de se charger de la construction d'un transport de guerre à l'européenne; Nakashima n'était qu'un secrétaire privé du gouverneur d'Ouraga, La raison, pour laquelle cette tâche lui incombait, était tout simplement celle-ci : en qualité de secrétaire, il était allé à bord du *Susquehanna*, bateau amiral de l'escadre américaine porter des messages du gouverneur plus souvent que ses collègues c'est-à-dire qu'il avait vu et par suite connu le bateau d'une construction européenne mieux que n'importe qui, voilà sa compétence en matière de construction navale. Le dessin (fig. 9) représente le *Hoo-marou*, premier navire construit à l'européenne en 1854 à Ouraga par Nakashima après la promulgation du décret de 1853 (longueur 132 p.; largeur 25 p.) (1). Son apparence, quoique européenne, était difforme et c'est à cause de ses qualités nautiques et de détails de construction qu'il fut refondu et bientôt condamné.

2° Le daïmio Shimazou de Satsouma donna l'ordre de construire des navires à l'européenne à Matsoumoto Kôan, un médecin qui savait lire des livres hollandais. La compétence en matière de construction navale consistait en ce qu'il pouvait lire un traité de construction navale hollandais; il prit donc un traité et dicta aux ouvriers charpentiers les passages

(1) Le dessin original est aux archives du Ministère de la Marine.

principaux du traité. Mais le médecin ne comprenait pas les détails de construction et c'est par le chevillage que les navires au nombre de trois construits à Kagoshima en 1854 furent mis hors de service au bout de 2 ans. Les trois navires à voiles construits par Matsoumoto Kôan s'appe-

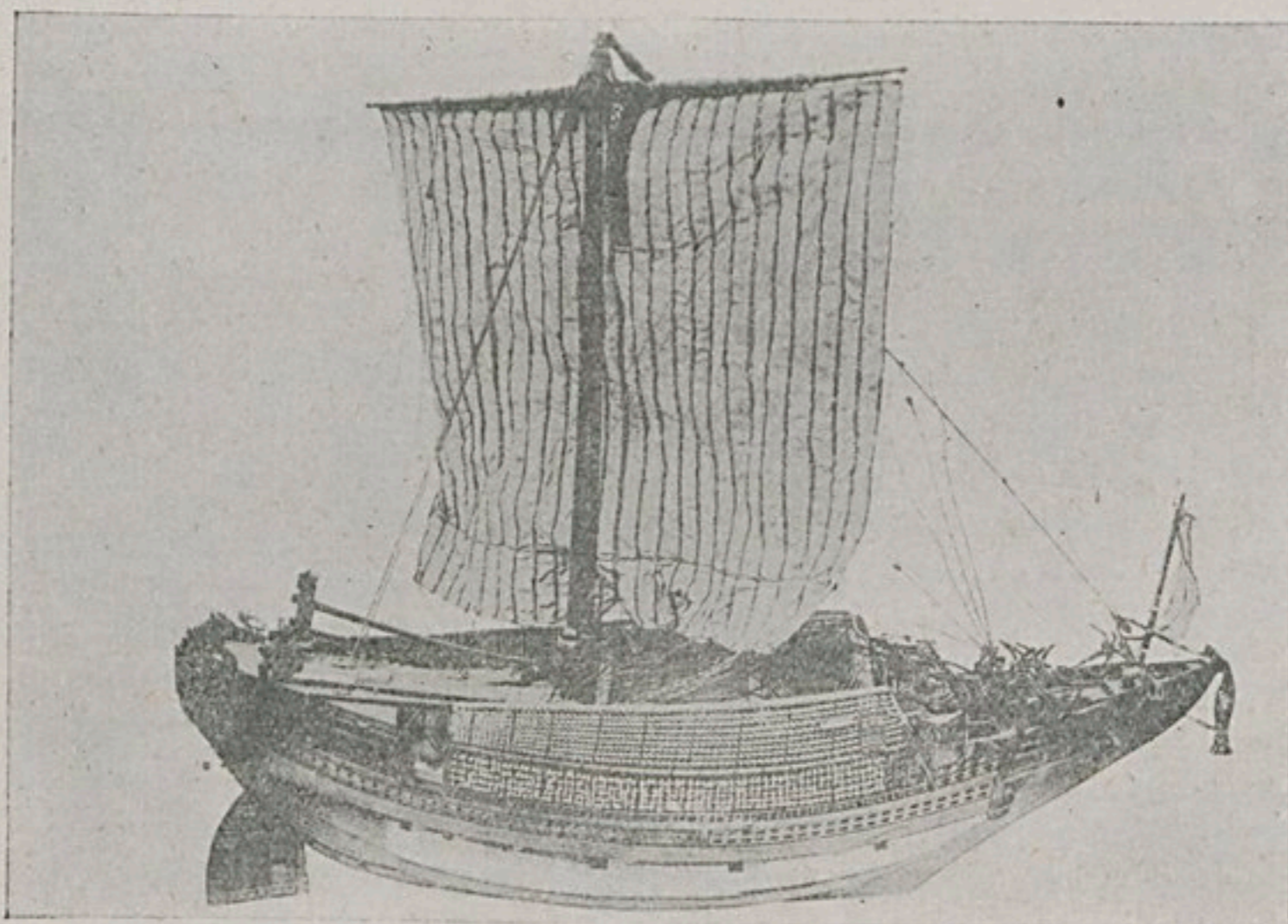


Fig. 6.

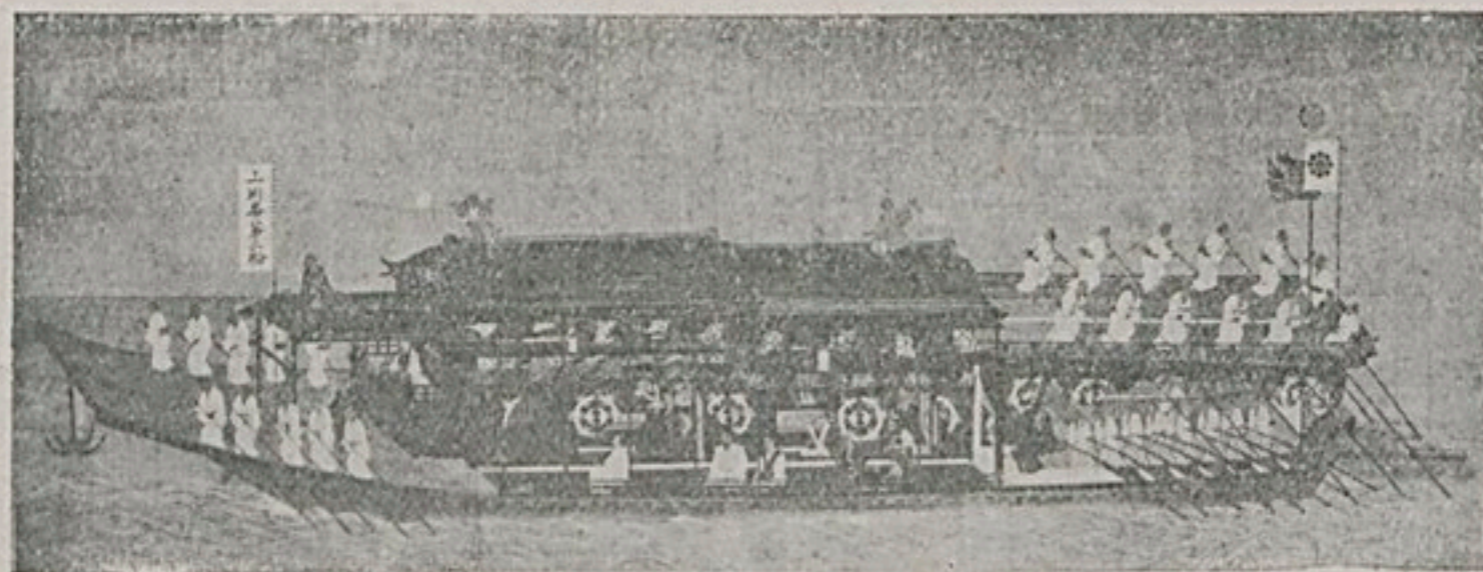


Fig. 7.

laient le *Shohé-marou*, le *Hozou-marou* et le *Daignen-marou*, Pourvus de trois mâts, ils avaient bien une apparence européenne; mais les chevilles des bordés extérieurs étaient à bout perdu dans l'épaisseur des membrures et non rivées sur ces derniers. Au bout de quelques temps, le frottement disparu, les chevilles ne se tenaient plus et donnaient naissance à autant de voies d'eau.

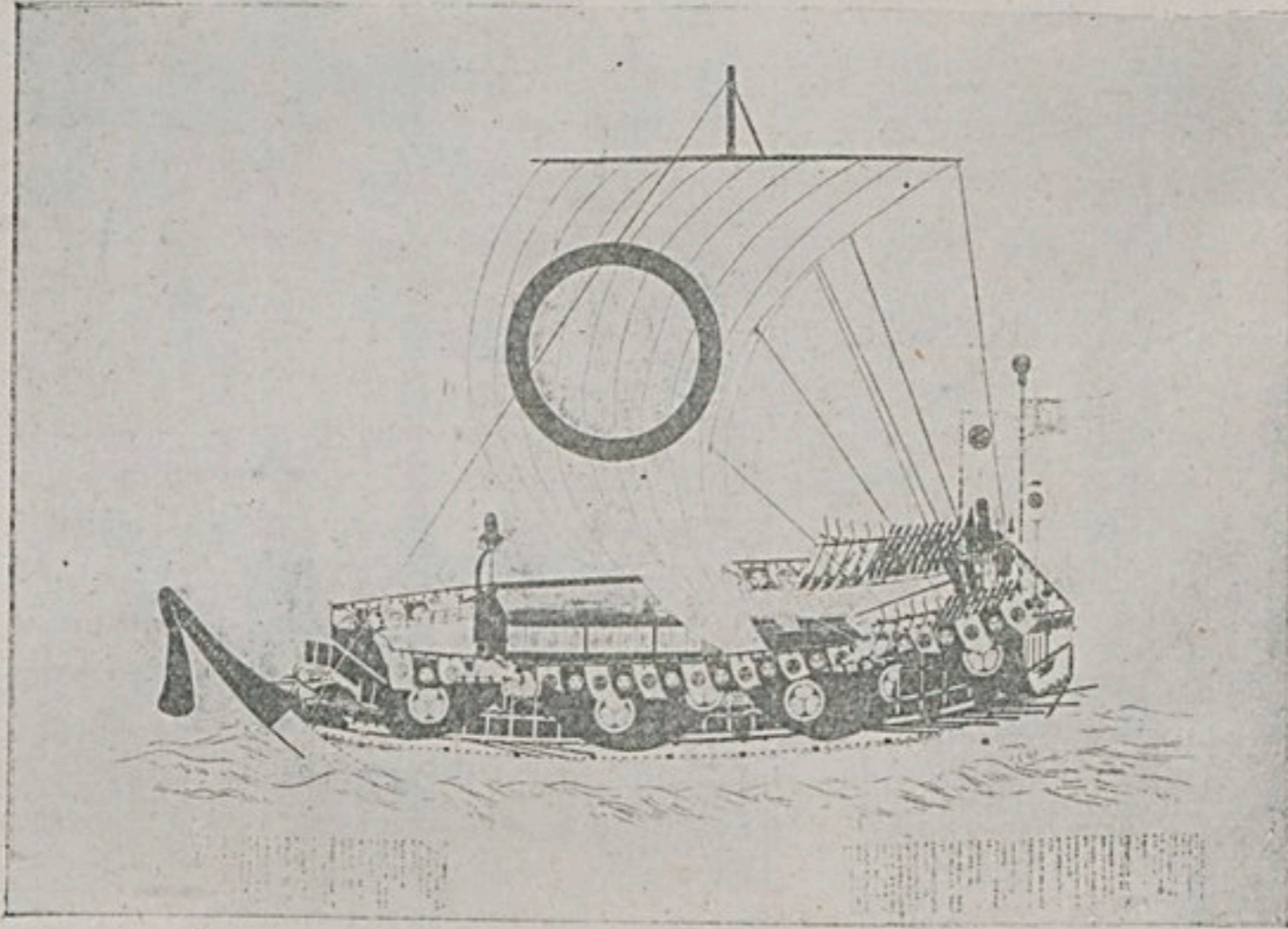


Fig 8.

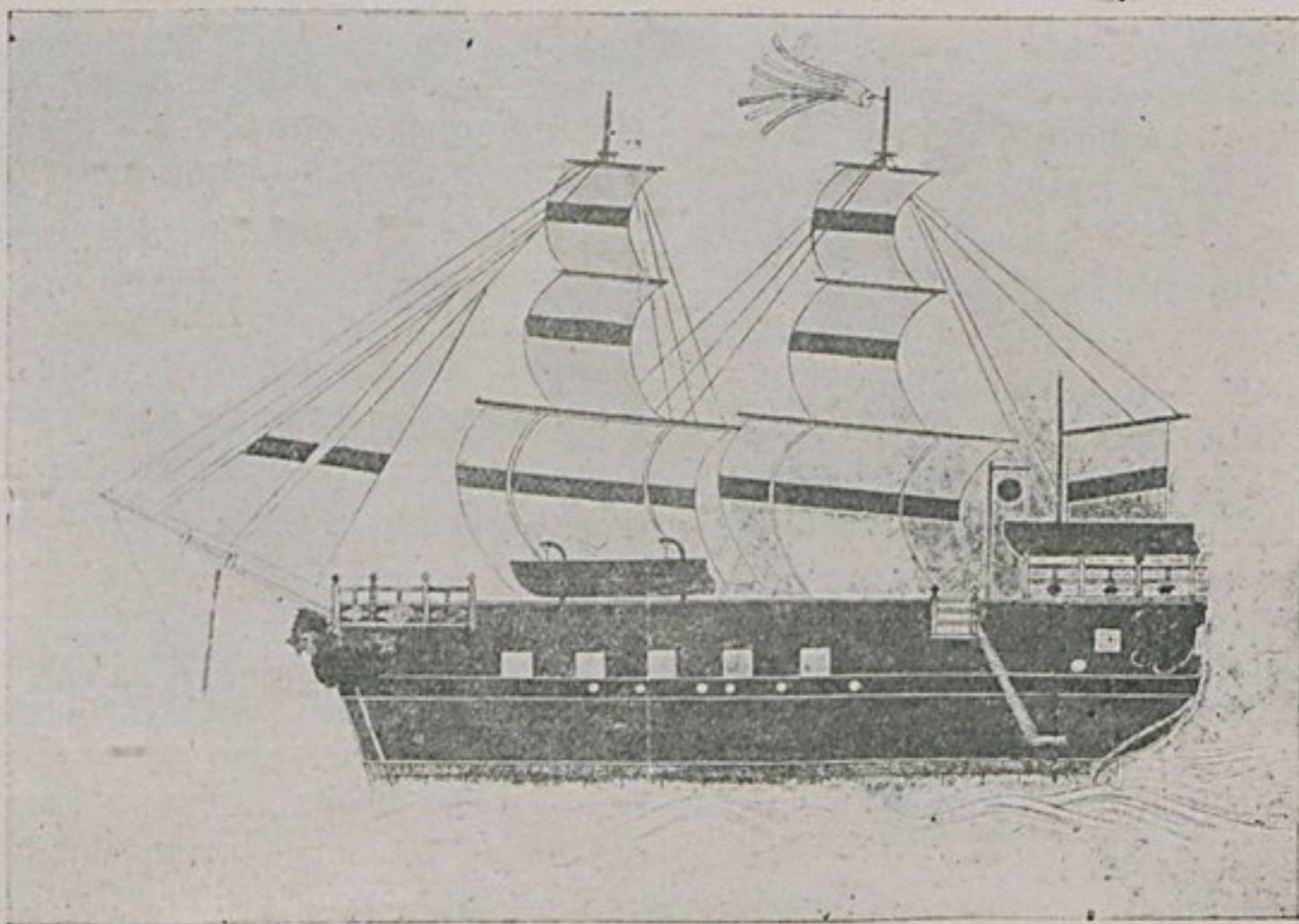


Fig. 9.

3° Le daïmio Tokougawa de Mito était un patriote et un travailleur acharné; il fit lui-même le projet d'un transport de guerre et se chargea de l'exécution. Le navire qu'il construisit à Ishikawajima à Edo en 1856 s'appelait le *Asahi-marou*. Construit sans les calculs nécessaires pour la stabilité et l'assiette, le navire avait une différence de tirant d'eau négative et il fut condamné bientôt après sa mise en service.

Naufrage du « Diana » frégate russe. — Les Japonais tâtonnaient ou cherchaient dans l'obscurité les règles de construction navale européenne, lorsqu'un fait de pur hasard leur donna un rayon de lumière. Ce fut le naufrage du *Diana* frégate russe sombré à Shimoda.

L'équipage du *Diana* construisit deux schooners pour se rapatrier. Les Japonais qui travaillaient sous les Russes reçurent une leçon de chose et apprirent la construction d'un navire européen en détails. Un des deux schooners tout embelli avec des ameublements neufs fut renvoyé au gouvernement du shogoun, comme témoignage de la gratitude des Russes.

Parmi les Japonais qui avaient assisté les Russes dans la construction des deux schooners, les uns furent plus tard envoyés en Hollande pour apprendre la construction navale lors de la commande de navires de guerre dans ce pays par le gouvernement de Tokougawa et les autres restèrent au Japon et construisirent dix navires du même type que les schooners russes, six à Héta et les quatre autres à Ishikawajima à Edo. Ce type fut nommé le *Kimizawagata* (Kimizawa, le nom du sous-district où se trouve le port de Héta; gata ou kata, type); le kimizawagata fut un type réussi sous tous les points de vue et servit de modèle ou référence aux navires ultérieurement construits.

Ports de constructions et de réparations. — En vertu du décret de 1853 relatif à l'encouragement de la construction navale, la construction de navires à l'européenne prit une grande importance et voici les différents ports où se trouvaient les chantiers de constructions et de réparations.

Ceux du shogoun étaient Ouraga (où le *Hoo-marou* fut construit), Héta (où les deux schooners russes et six kimizawagatas furent construits), Ishikawajima (où l'*Asahi-marou* et quatre kimizawagatas furent construits).

Ceux des daïmios étaient Kagoshima (où les trois transports de guerre le *Shohé-marou*, le *Hozoui-marou* et le *Daignen-marou* furent construits), Himéji, Tsou, Kampouzawa, Tomonotsou, Saga, Aomori, Shimmya, Nanao, etc.

19° ORIGINE DE LA MARINE MODERNE DE GUERRE. — Les conseils du roi des Hollandais, transmis en 1854 au gouvernement d'Edo, inspirèrent au shogoun l'idée d'organiser une défense nationale. Le shogoun désira créer d'abord une marine et au mois de janvier 1854, il fit faire à son gouvernement une démarche auprès du délégué hollandais Donker Cursus pour acheter des navires de guerre aux Pays-Bas. Ce fut bien l'origine de la marine japonaise moderne de guerre.

C'était pendant la guerre de Crimée et à cause de la neutralité le gou-

vernement hollandais ne put satisfaire le désir du shogoun. En 1855, le roi des Hollandais, n'ayant cependant pas voulu traîner longtemps cette affaire, présenta au shogoun un navire de guerre à vapeur nommé le *Soembing* et posa ainsi une première pierre à la fondation de la marine japonaise moderne de guerre.

Mission hollandaise. — Le *Soembing* fut nommé le *Kanko-marou* et c'est le premier navire de guerre japonais qui porta le pavillon du Soleil levant. On en fit un bateau-école à Nagasaki et le commandant, les officiers et l'équipage restèrent à bord pendant deux ans en qualité d'instructeurs.

Les élèves au nombre de 168 (39 sujets du shogoun, 129 samourais de différents daïmios) et un certain nombre de matelots recrutés parmi les habitants de l'ilot de Shiakou, reçurent des instructions nécessaires pour former le personnel de la marine. L'année suivante en 1856, un recrutement de nouveaux élèves parmi les sujets du shogoun seulement au nombre de 12 arrivèrent à Nagasaki.

En 1857, parmi les élèves du premier recrutement, on en choisit 16 et on les envoya à Edo à bord du *Kanko-marou*. Ces 16 jeunes gens furent à leur tour instructeurs à l'école navale qui venait d'être fondée à Edo et répétèrent les leçons données à Nagasaki par les Hollandais aux élèves recrutés à Edo parmi les sujets du shogoun. Dans la même année, le *Kanrin-marou*, un des deux navires de guerre qui avaient été commandés en Hollande, arriva à Nagasaki avec une mission hollandaise qui remplaça les instructeurs du *Kanko-marou*, retenus momentanément à bord. Les élèves au nombre de 26 d'un troisième recrutement parmi les sujets du shogoun arrivèrent à Nagasaki pour recevoir leur instruction de la nouvelle mission hollandaise.

En 1858, l'école navale d'Edo était parvenue à un tel état de prospérité qu'un seul navire-école le *Kanko-marou* ne suffisait pas et qu'on fut obligé de faire venir à Edo le *Kanrin-marou* qui fut à son tour remplacé à Nagasaki par le *Tchoyo-marou*, le dernier des deux navires de guerre commandés en Hollande. Dans la même année, la reine d'Angleterre présenta au shogoun son yacht l'*Emperor* qui fut nommé le *Banriou-marou* et on en fit également un bateau-école.

En 1859, on fit venir à Edo le *Tchoyo-marou* avec tous les élèves à bord. En agissant ainsi, le gouvernement de Tokougawa mit fin à l'école navale de Nagasaki dirigée par la mission hollandaise, parce que l'on sentait très prochaine la décadence du shogounnat Tokougawa. Les élèves recrutés à Nagasaki parmi les samourais des daïmios rentrèrent dans leur pays pour organiser les marines respectives de leur daïmio.

Mission anglaise. — L'armée du shogoun était instruite par les Hollandais; mais la prépondérance de la France en Europe sous Napoléon III et la confiance du ministre de France Léon Roches envers le gouvernement de Tokougawa furent telles que l'on voulut transférer des Hollandais aux Français l'instruction et de l'armée et de la marine du shogoun. Cependant par une suggestion du ministre de France qui était, paraît-il, consi-

déré implicitement comme conseiller du shogoun, le gouvernement de Tokougawa décida de confier à l'Angleterre l'instruction de la marine, tout en réservant la question de l'arsenal toujours à la France (1).

En 1867, une mission anglaise arriva à Edo et à peine eut-elle commencé les cours aux élèves au nombre de 71 que le ministre d'Angleterre fit retirer la mission à Yokohama afin que l'Angleterre put se tenir à l'état de neutralité dans le conflit entre le Mikado et le shogoun et cette école anglaise n'eut qu'une existence de deux mois seulement.

Force navale du Japon. — Après l'arrivée d'une mission hollandaise, la marine japonaise fut refondue sur le modèle européen. Le shogoun, ayant désiré organiser une défense nationale à bref délai, commanda en Hollande des navires de guerre et en acheta d'autres de différentes catégories à l'étranger.

Voici la force navale du shogoun :

1° Navires de guerre.	9
2° Transports de guerre	45
Total.	<u>54</u>

Le nombre des daïmios ayant eu une marine était au nombre de 29 ; ces daïmios suivirent l'exemple du shogoun et achetèrent à l'étranger des navires de guerre et des transports pour former leur marine.

Voici la force navale collective des 29 daïmios :

1° Navires de guerre.	16
2° Transports de guerre	77
Total.	<u>93</u>

Les navires du shogoun et des daïmios ci-dessus mentionnés, à cause de leur âge et de pertes, se réduisirent comme il suit :

Désignation.	Nombre des navires.		
	Marines		Total.
	du shogoun	des daïmios	
1° Navires de guerre.	8	14	22
2° Transports de guerre.	20	66	86
Total.	28	80	108

Telle était la force navale du Japon au moment de la restauration de 1868.

(1) La fondation d'un arsenal dans la baie d'Edo par la France prit sa source dans cette idée du shogoun.

Construction navale. — Dans le programme de l'école navale de Nagasaki organisée par les Hollandais, il y avait un cours de construction navale; ceux qui avaient suivi ce cours revinrent à Edo et construisirent à Ishikawajima en 1862 une canonnière à vapeur de 138 tonnes de déplacement, nommé le *Tchiyodagata*. C'était la première des 20 qui devaient être construites en vue de la défense nationale au lieu de construire des forts à terre à l'entrée de la baie d'Edo. Le *Tchiyodagata* fut donc le premier navire de guerre à vapeur construit au Japon (coque et appareils moteurs) entièrement par des Japonais (fig. 10) (1). Ce fut un type très réussi et réputé

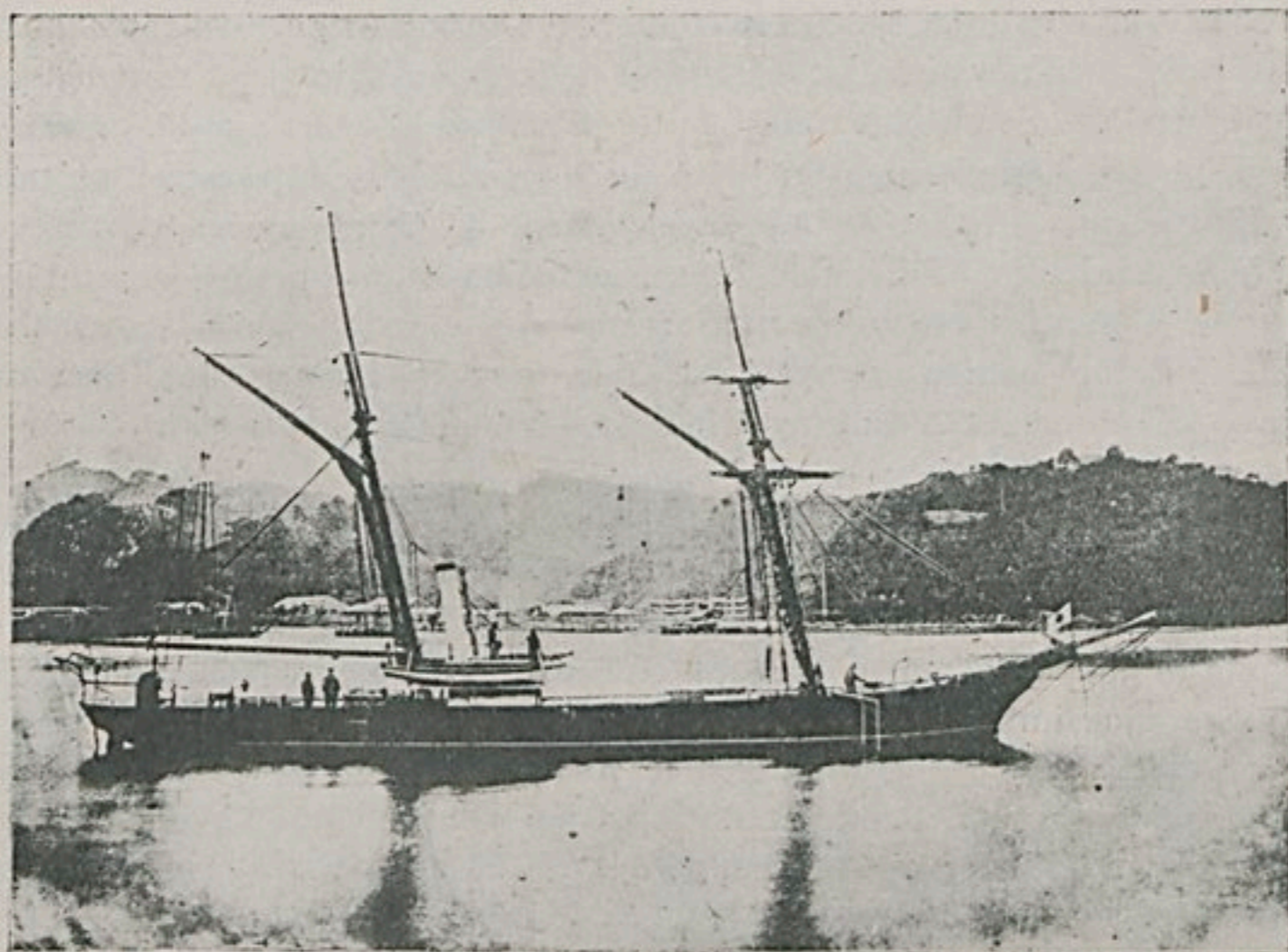


Fig. 10.

excellent par nos marins; les 19 autres canonnières devaient être construites sur le même modèle pour compléter la série et par suite la défense de la baie d'Edo; mais la chute du shogounat Tokougawa arrêta l'exécution du projet.

Aucun daïmio ne construisit de navire de guerre à la veille d'une révolution prévue.

Chantiers de constructions et de réparations. — Parmi les ports de constructions et de réparations cités dans le paragraphe 18, le port de Héta fut rayé de la liste de ces ports, vu sa position trop éloignée de la capitale; le port d'Ouraga perdit beaucoup de son importance pour la même raison, tandis que l'établissement d'Ishikawajima devint très important, à cause de sa situation à Edo même.

(1) Copie de la photographie qui est dans le *Nippon Kaionnzoushi*.

Comme l'école navale était à Nagasaki et que ce port était le plus en prospérité, on avait prévu la nécessité d'y réparer des navires. Des machines-outils et des installations nécessaires pour fonder dans ce port un établissement de réparation furent commandées en Hollande. Un certain nombre de maîtres-charpentiers, mécaniciens, ouvriers, arrivèrent à Nagasaki en 1856 avec tout ce qui avait été commandé, lorsque les ateliers étaient prêts à recevoir les machines-outils et les installations de toute sorte. Le port de Nagasaki allait être très important, lorsqu'on retira tous les bateaux-écoles à Edo et à cause de sa situation trop éloignée de la capitale, on hésita à faire plus de dépenses au chantier de Nagasaki.

Nagasaki trop loin, Ouraga en dehors de la baie d'Edo et sans défense naturelle, Ishikawajima situé au fond de la baie d'Edo et à l'embouchure de la rivière Soumida et par suite manquant d'eau pour les grands navires, ne remplissaient ni l'un ni l'autre les conditions d'un port militaire qu'on désirait. Le gouvernement de Tokougawa entretint en 1854 le ministre de France et lui exprima le désir d'avoir un port militaire parfait à tous les points de vue. Une commission japonaise chargée de choisir l'emplacement d'un arsenal dans la baie d'Edo conduisit l'amiral Joly, commandant l'escadre d'extrême-Orient avec son état-major à Founakoschi et à Yokoska et ce dernier fut choisi. Un ingénieur des constructions navales de la marine française M. Léonce Verny fut désigné pour exécuter les travaux de l'arsenal en qualité de directeur avec le concours d'un personnel français et japonais. L'arsenal d'Yokoska pour lequel le gouvernement du shogoun n'épargna aucune dépense, devint de plus en plus important et c'est là que les Japonais apprirent la construction navale ; ces Japonais se répandirent dans tout le Japon pour amener cette industrie à l'état florissant où elle est actuellement ; en un mot l'arsenal d'Yokoska fut la mère des autres arsenaux et de la plupart des établissements privés.

Avant l'exécution des travaux de l'arsenal d'Yokoska, un atelier de réparation fut établi à Yokohama dans le but de réparer les navires de la flotte du shogoun et de fabriquer divers objets pour l'arsenal d'Yokoska. Cet atelier d'Yokohama était complètement fini et atteignit le but qu'on s'était proposé, lorsqu'il fut transféré au gouvernement impérial en 1868.

Ainsi, à la fin de l'ère d'Edo, le gouvernement de Tokougawa possédait les cinq établissements suivants :

- 1° Un chantier de constructions à Ouraga ;
- 2° Un chantier et des ateliers à Ishikawajima ;
- 3° Un chantier et des ateliers à Nagasaki ;
- 4° Des ateliers à Yokohama ;
- 5° Un arsenal à Yokoska.

Navigation. — Pour ratifier le traité de commerce conclu entre le Japon et les États-Unis d'Amérique, le gouvernement de Tokougawa envoya en Amérique en 1859 Kimoura Settsounokami comme vice-Ambassadeur extraordinaire à bord du « Kanrin-marou ». Le commandant Katsou, ainsi que les officiers et l'équipage étaient des gradés de l'école navale de

Nagasaki ; ce fut le premier voyage à l'étranger entrepris par les Japonais depuis la réouverture du pays.

20° MARINE DE COMMERCE. — Le décret promulgué en 1853 eut une influence heureuse sur le développement de la marine de guerre qui accomplit des progrès relativement remarquables spécialement au point de vue de construction navale et de navigation.

Il n'en fut pas de même pour la marine de commerce. Malgré le décret spécialement promulgué en 1861 en vue d'encourager l'achat et la construction de navires à vapeur pour favoriser la navigation et le commerce, l'effort du gouvernement fut vain : l'initiative d'entreprises, la connaissance des choses occidentales, les langues, les sciences, les arts, etc. tout manquait aux Japonais doués d'une inertie sédentaire contractée pendant plus de deux siècles et demi, aussi au lieu de profiter du décret et d'entreprendre le commerce extérieur, se contentaient-ils de rester chez eux et de s'occuper timidement du commerce avec les étrangers dans les ports nouvellement ouverts au commerce des pays occidentaux.

On peut cependant citer un seul cas : un commerçant de Nagasaki nommé Iriaya Jûhei acheta en 1862 un navire à vapeur on ne sait dans quel but, était-ce pour entreprendre le commerce extérieur ou pour affréter ce navire ? Quoi qu'il en fût, quelques temps après il vendit ce navire au daïmio Kouroda ; personne, outre que lui, n'eut l'idée d'acheter ou de construire un navire de commerce.

Le gouvernement du shogoun fit plus tard un pas en avant pour encourager la navigation et le commerce : des navires à vapeur de commerce construits à Ishikamajima, à titre d'essai, furent cédés à ceux qui aspiraient à entreprendre le commerce, à la condition de payer le prix des navires au gouvernement par des amortissements annuels qui ne dépassaient que d'une certaine fraction le bénéfice réalisé, si bien que les entrepreneurs n'avaient rien à perdre dans leur affaire. Ce fut ainsi qu'un cabotage de la baie d'Edo s'inaugura vers la fin de l'ère d'Edo.

Ports de commerce. — En vertu du traité de commerce conclu en 1854 entre le Japon et les États-Unis d'Amérique, les deux ports de Shimoda et de Hakodaté furent ouverts en dehors de Nagasaki, d'abord au commerce américain, puis au commerce anglais et hollandais.

En 1858, les ports ouverts au commerce étranger furent Nagasaki, Kanagawa (Yokohama) Hiogo (Kobé), Hakodaté et Niigata ; le traité de commerce dans ces ports fut conclu d'abord entre le Japon et les États-Unis d'Amérique, la Russie, la France, les Pays-Bas puis le Portugal, la Prusse, la Suède, la Belgique et l'Italie. D'après le degré de prospérité, ces ports pouvaient être rangés comme il suit : Yokohama (en Kanagawa), Kobé (en Hiogo), Nagasaki, Hakodaté et Niigata.

(A suivre.)



VIE DE LA SOCIÉTÉ

Déjeuner du 30 octobre 1918 en l'honneur de la Mission militaire française d'Aéronautique au Japon

Le 30 octobre, la Société Franco-Japonaise a offert au Restaurant Véfour, au Palais-Royal, un déjeuner d'adieu à la Mission militaire française d'Aéronautique, qui, sous les ordres du Colonel Faure, se rend au Japon. En l'absence de M. Bertin, retenu hors de Paris, la réunion a été présidée par le Général Lebon, Vice-Président de la Société ayant en face de lui S. E. M. Matsui, Ambassadeur au Japon.

Étaient présents : MM. Dufourmantelle et Harmand, Vice Présidents de la Société; Souhart, secrétaire-général; Alevêque, secrétaire-adjoint; Chevalier, trésorier; Dopfeld, bibliothécaire-archiviste; Dupont, Yves Guyot, De Gonet, Hanwaerts, Helary, Hughes Le Roux, Kauffmann-Daum, Lehmann, Moncharville, D' Thoyer-Rozat, Serrin et Madame. De l'Ambassade étaient venus MM. Nagaoka, Kato, Sawada, Munemura, Wakatsuké; Colonel Nagai, attaché militaire, Capitaine de vaisseau Matsu-mura, attaché naval; Capitaine Fugié, attaché militaire adjoint; Capitaine Tagoshima, attaché naval adjoint. Parmi les autres japonais, nous citerons le Lieutenant-Colonel Shioden, les Commandants Kobayoshi, Nagamoshi et Mishihama, le Capitaine de Corvette Funakoshi, les Capitaines Kouno, Tsuhiyama, Nishihama; MM. Kuriyama, Kurabayashi, Morita, Mishima, Ogawa, Shiro-Abé, Souwa. La presse était représentée par les correspondants des *Débats* et du *Figaro*.

Les officiers aviateurs invités avec leur chef, M. le Colonel Faure, étaient : les Commandants Ragon, Flury, Lefevre et Vernes, Capitaine Calvayrac, Lieutenants Brissaud, Vanherzeeke, Richardson, Rumeau, Delaunay, de Kergorlay, Noël, Sous-Lieutenants Husson et Harmand.

Au champagne, le Général Lebon a pris la parole, et après avoir exprimé les regrets de M. Bertin de n'avoir pu venir présider la réunion, s'est exprimé en ces termes :

« Excellence,

« Nous vous sommes très reconnaissants de venir prendre part à cette réunion au milieu de toutes vos occupations et des préoccupations de ce temps de guerre. Comme vous, nous suivons avec le plus grand intérêt la marche victorieuse des troupes japonaises à travers la Sibérie, qui les a conduites au-delà du lac Baïkal, jusqu'à Irkoutsk ; — avance d'autant plus glorieuse qu'elle doit avoir beaucoup de difficultés à vaincre, — car j'ima-

gine, d'après mon expérience, qu'elle se fait au milieu du froid et de la neige. Il y a six ans, en 1912, revenant de mon Ambassade aux obsèques du grand Empereur, nous trouvâmes la neige à Karbine le 15 octobre, et elle ne nous quitta plus dans toute la Sibérie, à Pétrograd, à Moscou et jusqu'à Varsovie.

« Messieurs,

« Les succès de l'Armée japonaise n'étonneront personne, car ses qualités militaires sont bien connues ; elles sont la conséquence naturelle des vertus qui rendent les peuples forts : patriotisme, énergie, persévérance, point d'honneur développé jusqu'à l'extrême limite, culte passionné du Devoir, esprit de sacrifice, ce qui me faisait dire, il y a plus de vingt ans, que les circonstances pouvaient faire de la puissance japonaise « une amie précieuse ou une adversaire redoutable ».

« Messieurs, vous qui allez partir, vous allez continuer la série des missions françaises au Japon : mission militaire auprès des troupes de Taïcoun, avant 1870 ; — mission près du Mikado, dont j'ai eu l'honneur de faire partie pendant quatre ans, de 1872 à 1876 ;... Voilà pour l'armée. Puis mission Verny — Thibaudier qui créa l'Arsenal Naval de Yokoska, et la mission de notre cher et éminent Président, M. Bertin ; voilà pour la marine ; — puis la mission de Législation Georges Bousquet, Boissonade de Fontarabie...

« Le Japon a apprécié de la manière la plus flatteuse toutes ces missions qui ont fait honneur à la France. Je ne doute pas qu'il en sera de même de la vôtre qui portera au Japon toutes les données nouvelles de la science aéronautique française.

« De votre côté, vous apprécierez, j'en suis sûr, les qualités que vous trouverez au Japon. Il en est une, particulièrement rare chez les Peuples comme chez les Individus, c'est le sentiment de la *Reconnaissance* ; on le rencontre ce sentiment au Japon, sous la forme la meilleure, la plus touchante et la plus délicate.

« Permettez-moi de terminer en rappelant un souvenir personnel : au retour des obsèques de l'Empereur, sur le bateau japonais entre Simono-seki et Fusaa, m'étant attardé la nuit sur le pont, en évoquant mes souvenirs de mes séjours au Japon, le Commandant du bord me demanda de mettre une pensée sur son album ; j'écrivis spontanément celle que j'avais dans le cœur : « en m'éloignant pour la troisième fois des rivages aimés du Japon, je dis Adieu à ma seconde patrie. »

A son tour, l'Ambassadeur s'est levé et a prononcé le toast suivant qui a été très applaudi.

« Messieurs,

« Nous sommes réunis aujourd'hui pour fêter le départ de la mission aéronautique française pour le Japon. Nous lui souhaitons sincèrement un bon et heureux voyage.

« Au moment critique où dure encore une lutte des plus acharnée, pour régler définitivement la destinée des Nations, il ne serait pas possible

d'envoyer au loin une pareille mission, si le Gouvernement français ne désirait très vivement apporter son précieux concours aux besoins très pressants du Japon. Le Gouvernement français a bien voulu aussi prendre le soin de désigner ces messieurs, qui nous le savons, répondront entièrement à son choix. Ils rencontreront peut-être certaines difficultés pour accomplir leur mission. Mais je ne crois pas qu'elles seront très grandes, vu que les sentiments de camaraderie se sont bien fortifiés entre les deux Armées dequies que nous sommes engagés dans cette guerre contre l'ennemi commun. Il va sans dire que de notre part, nous leur donnerons toutes les facilités que la Mission pourrait demander, j'exprime donc ici mon entière gratitude pour l'empressement avec lequel l'Armée française s'est conformée au désir de mon Gouvernement.

« De plus, j'attache une importance toute particulière à cette Mission parce que depuis le temps de Verny, de Chanoine, de Boissonade, du Général Lebon, de notre éminent Président, M. Bertin, il n'y a pas eu une mission de cette ampleur. J'espère que celle-ci, qui est la première depuis cette époque, sera suivie de beaucoup d'autres, et que les relations des deux Pays seront reserrées de plus en plus, afin de poursuivre en commun dès maintenant nos travaux civilisateurs et réjouir ainsi le bonheur de la Paix.

« Messieurs, soyez persuadés du chaleureux accueil qui vous attend au Pays du Soleil-Levant, et veuillez croire à mes meilleurs souhaits pour votre grand succès. Je lève mon verre à la santé de M. le Colonel Faure et des officiers de sa Mission. »

Le Colonel Faure a remercié l'Ambassadeur de ses souhaits et a dit combien lui-même et les membres de sa mission étaient heureux de partir pour le Japon, assurés qu'ils étaient de l'excellente réception qui leur était réservée.

Après le déjeuner, le café a été servi dans les salons du Restaurant où des conversations pleines de cordialité eurent lieu entre nos officiers aviateurs qui furent très entourés et les différents sociétaires présents.

Le 9 novembre dernier, Son Altesse Impériale le Prince Yorihiro, venu en mission en France, a bien voulu recevoir, à l'hôtel Crillon, le Bureau de la Société Franco-Japonaise qui lui a été présenté par Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur du Japon à Paris; étaient présents: le Général Lebon, MM. Harmand et Gérard, Vice-Présidents; Souhart, Secrétaire-général; Alvèque, Secrétaire-général adjoint; Chevalier, Trésorier.

Le Général Lebon, remplaçant le Président de la Société, M. Bertin, absent de Paris, a exprimé à Son Altesse Impériale les regrets qu'avait la Société Japonaise de ne pouvoir la recevoir, comme elle l'aurait désiré, en raison de son très court séjour à Paris, et l'a priée de vouloir bien agréer les respectueux hommages de la Société.

L'accueil réservé par le Prince Yorihiro aux membres du Bureau de la Société a été des plus courtois et des plus affables.

Lors de la séance du 5 décembre 1918, la première tenue après l'Armistice, le Conseil d'Administration de la Société, se souvenant de l'intérêt qu'à différentes reprises avait témoigné à la Société Franco-Japonaise M. Georges Clémenceau qui est en même temps un excellent connaisseur des choses japonaises, a cru devoir faire œuvre patriotique en nommant par acclamation, sur la proposition de M. Vever, comme l'un de ses Présidents d'honneur, l'illustre Président du Conseil, Ministre de la guerre.

M. Clémenceau ayant bien voulu accepter cette nomination, nos collègues trouveront, en conséquence, son nom inscrit en cette qualité en tête de la nouvelle liste des membres de la Société.

**Déjeuner du 16 janvier 1919 en l'honneur de S. E.
M. Bapst, Ambassadeur de France au Japon.**

Fidèle à ses traditions la Société Franco-Japonaise n'a pas voulu laisser partir pour le Japon notre nouvel Ambassadeur M. Bapst, nommé en remplacement de S. E. M. Delaney, rappelé en France par un cruel deuil de famille, sans lui offrir un déjeuner d'adieu qui a eu lieu, le jeudi 16 janvier au Cercle Militaire, sous la Présidence, de son Président M. Bertin.

Étaient présents : MM. Alévêque, Commandant Bertin, Paul Boyer, Administrateur de l'École des Langues Orientales Vivantes, Chevalier, Dopfeld, Dugand, Vice-Amiral Fournier, Yves Guyot, Halphen, Hauwaerts, Harmand Koechlin, Krafft, Kaufmann-Daun, Général Lebon, Lehmann, Moncharville, Commandant Martinie, Mécre, Odins ; Pila, Consul général ; Senart, de l'Institut, Souhart, Secrétaire général, Valet et M^{lle} Valet, Vever, Vissière, Ministre Plénipotentiaire ; Ch. et Gr. Testut ; Abel et Piron, officiers aviateurs ; Lieutenant Clerquin, chargé de la mission Colombophile française au Japon.

Du côté Japonais étaient venus S. E. l'Ambassadeur, M. Matsui, M. le Sénateur Kato, M. Otchiai, Ministre du Japon à La Haye ; MM. Ashida, Sawada, Kuriyama, Munemura, de l'Ambassade ; Commandant Matsu-mura, attaché naval ; Colonel Nogai, attaché militaire : Lieutenant Colonel Shiodun, Commandant Tazoshima, Saburi, rentré récemment du Japon pour collaborer aux travaux de la Délégation japonaise à la Conférence de la Paix ; Yokoi, le distingué publiciste, Ninagawa, Inagaki, capitaine-aviateur Shigueno, Konda, attaché à la Croix-rouge américaine, Morita, Eguchi, Arakawa, Noma, Onishi, Kato, etc.

MM. Thiébault-Pisson (*du Temps*) et Thinet (*du Figaro*), représentaient la Presse.

Notre Ministre des Affaires Étrangères, M. Pichon qui avait accepté de venir assister à ce déjeuner avait du s'excuser au dernier moment, en raison des devoirs de sa charge. Excusés également, le Général Le Rond, aide-major général du Maréchal Foch, Professeur Tanakadaté, de l'Académie des Sciences de Tokyo, Colonel Arikawa, en mission du Gouverne-

ment japonais, Thouroude, Terrail, Dufourmantelle, Général de Pélacot, Dr Le Goff, Commandant Schmöll, Souwa, Wakatsuké.

Au dessert, le Président, M. Bertin, a pris la parole pour porter à S. E. M. Bapst le toast suivant :

« Monsieur l'Ambassadeur,

« En adressant à Votre Excellence le classique souhait d'heureux voyage, j'ai à joindre, au nom de tous mes collègues, nos sincères félicitations pour le choix qui vous envoie représenter la France dans le plus beau pays du monde.

« Politesse et courtoisie raffinées sont au Japon la fleur exquise de la civilisation.

« Vertu plus profonde, le sentiment de l'honneur a inspiré depuis quatre ans et demi tous les actes du Gouvernement japonais. Il a inspiré la belle déclaration du Comte Okuma, affirmant en 1914 que le Japon était prêt à verser la dernière goutte de son sang pour sauver la civilisation.

« Le même sentiment inspire en 1918 et 1919 l'intervention en Sibérie, aussi désintéressée que celle des États-Unis versant leur sang et leur or pour abrégier la longue souffrance et alléger les lourds sacrifices de la France.

« L'Armée japonaise sauvegarde la civilisation dans de vastes régions, par la loyauté du secours persistant qu'elle y apporte au puissant adversaire dont elle triomphait, il y a quinze ans pour la défense de son droit.

« Le bolchevisme est un crime contre la civilisation, comme l'ont été les forfaits germaniques de 1914 en Belgique et en France. Le Japon est fidèle à la déclaration du Comte Okuma.

« Permettez à un vieux fervent de l'histoire du Japon de terminer par un rapprochement historique.

« Le sentiment de l'honneur dont je vous parlais est né au Japon des préceptes du Boushi-dû, Le Prince Yamato-Daké, son patron, est contemporain de notre ancien moyen âge chevaleresque et chrétien. La tradition japonaise d'honneur et de loyauté s'est formée à l'heure même où, à l'Occident de l'Europe se transformait l'adoration de la gloire militaire, de l'ancien honor grec et romain pour devenir le respect du droit, la fidélité aux engagements et à la simple parole donnée, la guerre loyale épargnant la vie et les biens des non-combattants, qui donnait son plus beau lustre à la civilisation dont le Japon s'est fait le champion avec la France et ses autres alliés.

« Monsieur l'Ambassadeur, je bois à votre bon voyage et à votre heureuse arrivée au Japon, le pays de l'honneur ! »

Se levant à son tour, M. Bapst a remercié la Société Franco-Japonaise de l'accueil qui lui était fait, et l'a assurée que, conformément aux instructions qu'il avait reçues du Gouvernement de la République, tous ses efforts tendraient, au cours de sa mission, à développer les relations économiques entre la France et le Japon.

Le déjeuner s'est terminé par la récitation, par M^{lle} Valet, membre de la Société, d'une pièce de poésie extraite de son travail sur O-Himé-Hotaru, la poëtesse japonaise.

Au café, notre nouvel Ambassadeur, dont le départ pour Tokyo était imminent, s'est fait présenter plusieurs membres présents de la Société qui comptaient, eux aussi, partir prochainement pour le Japon, et leur a dit combien il serait heureux de les retrouver en Extrême-Orient et de s'entretenir avec eux des différentes questions intéressant les relations des deux pays.

L'Amiral Sato, qui commandait la Division navale japonaise de la Méditerranée, étant venu à Paris saluer le Président de la République, la Société Franco-Japonaise lui a offert, ainsi qu'aux officiers de son état-major, un déjeuner qui a eu lieu le 30 avril, au Restaurant Vefour, du Palais-Royal, sous la Présidence de M. Bertin. Près de 120 personnes étaient présentes. Avec l'Ambassadeur, M. Matsui, et tout le personnel de l'Ambassade étaient venus MM. Akidzuki, Ijuin, Otchiaï, Sakatâ, délégués à la Conférence de la Paix, le vice-amiral Takeshitâ, les généraux Tanaka, et Nara, les capitaines de vaisseau Nakamura et Nomura, M. Kijimâ, Consul du Japon à Lyon, etc. et de nombreux Japonais appartenant à l'armée, au commerce et à la presse.

Au dessert, M. Bertin s'est levé et après avoir offert les souhaits les plus cordiaux de bienvenue de la Société Franco-Japonaise à l'Amiral Sato et aux représentants de la diplomatie et de l'armée japonaise présents, a exprimé les regrets du général Lebon de n'avoir pu, par suite d'un récent deuil cruel, prendre part à cette réunion, puis s'est adressé à l'amiral en ces termes :

« Monsieur l'Amiral, Messieurs les Officiers qui représentez ici la Marine où l'on veut bien, après 30 ans bientôt, me traiter encore en vieux camarade, j'ajoute pour vous, à nos souhaits de bienvenue, l'expression de la gratitude due aux services rendus par la flotte japonaise à la grande cause de la justice, du droit de la liberté du monde.

« A l'activité de votre escadre de croiseurs dans le Pacifique ont été dues la destruction aux îles Falkand de la division germanique et ensuite la sécurité du transport des contingents Australiens et Zeo-Zélandais.

« J'insisterai, parce qu'ils sont moins connus, sur les services rendus par vos patrouilles de torpilleurs dans la Méditerranée. Je suis heureux de pouvoir affirmer que sur les paquebots des lignes françaises que menaçaient sans répit les sous-marins forbans de la Boche, aucune escorte n'inspirait autant de confiance que celle d'un torpilleur japonais.

« Messieurs nous levons nos verres à la diplomatie, à l'armée, à la marine du Daï-Nippon.

Benzaï ! »

Dans sa réponse élégamment traduite du japonais en français par le Commandant Martinie, notre ancien attaché naval au Japon, l'Amiral

Sato, après avoir remercié la Société Franco-Japonaise pour la chaude réception de bienvenue qu'elle a organisée en l'honneur des marins japonais, s'est déclaré heureux que le peu qui ait été accompli par les forces navales ait pu être utile à la cause des Alliés et soit ainsi apprécié, et a exprimé sa fierté d'avoir pu prendre part avec les marins français à la lutte gigantesque qui a abouti à la victoire du Droit.

M. Bertin ayant rapporté que les navires de commerce français qui se trouvaient escortés par des bâtiments japonais éprouvaient un sentiment de complète sécurité, l'amiral a dit combien il était reconnaissant de ce bienveillant témoignage et a assuré que de leur côté, les marins japonais étaient particulièrement heureux, lorsque les hasards de leur service d'escorte les amenaient à protéger la route des navires français.

Puis, passant, à la question des relations franco-japonaise, l'Amiral a fait remarquer que ces relations étaient très-cordiales depuis déjà longtemps et qu'une vive sympathie réciproque avait toujours porté les deux pays l'un vers l'autre. Cherchant les causes de cette sympathie, il l'attribue à l'amour commun des deux pays pour le Droit et la Justice. Les Japonais, a-t-il assuré, sont convaincus qu'aucune nation dans le monde n'apparaît plus que la France comme le champion de ces principes élevés. Aussi, malgré les quelques petites vicissitudes qui ont pu affecter momentanément la cordialité des relations entre les deux pays (discrète allusion à l'intervention anglo-franco-allemande à la fin de la guerre sino-japonaise et au ravitaillement sur les Côtes d'Annam de la flotte Rojiskinsky, au cours de la guerre Russo-Japonaise), la sympathie des Japonais pour la France a toujours persisté et ne fera que croître désormais.

« De toutes les nations qui ont pris part à la grande lutte pour le triomphe de la civilisation, la France est celle qui a le plus souffert, et malgré la victoire, dont elle a été le principal artisan, elle paraît aujourd'hui presque accablée par les épreuves qu'elle a subies si courageusement. Il n'est pas douteux cependant que grâce à sa vitalité extraordinaire, elle ne se relève aussi complètement de ses ruines qu'elle l'a fait après la guerre de 1870. »

L'amiral Sato a ensuite exprimé le vœu que la France et le Japon continuent à unir leurs efforts pour la défense dans le Monde du Droit et de la Justice dont le triomphe n'est malheureusement pas encore complètement assuré, puis il a terminé en levant son verre à la gloire de la France et de la marine française.

De très vifs applaudissements ont accueilli l'allocution de l'amiral commandant la Division navale Japonaise qui, au lever de table, a été très entouré et félicité. De tous les déjeûners organisés jusqu'ici par la Société Franco-Japonaise, celui du 30 avril 1919 a été l'un de ceux où l'affluence a été la plus considérable, et son souvenir ne s'effacera pas de longtemps chez les membres de la Société qui ont pu y prendre part.

Le savant Professeur Anesaki, de l'Université de Tokyo, a profité de son séjour à Paris pour donner, au mois de juin dernier, au Collège de France, une série de six conférences sur l'histoire religieuse du Japon par Masaharu. Dans les cinq premières, il a successivement étudié le Prince Shotoku, le pionnier de la civilisation japonaise au VII^e siècle. — Dengyo et Kobo, les fondateurs de la hiérarchie bouddhique (IX^e siècle), — Honen, le Saint de la Piété (XII^e siècle), le Prophète bouddhique Nichiren (XIII^e siècle). — puis l'introduction au Japon de la doctrine bouddhique Zen (XIII^e siècle), et les effets qu'elle a produits sur la civilisation de l'Empire du Soleil-Levant. La sixième a été consacrée à un résumé de l'activité religieuse dans le Japon moderne.

L'Auditoire a été vivement intéressé par les Conférences de M. Anesaki que la Société franco-japonaise avait cru devoir signaler en temps utile à ses membres.

Le Musée des Arts Décoratifs a organisé à la fin de cet été une très intéressante exposition de phototypies représentant les trésors d'art des temples japonais et tirées de la publication officielle entreprise, il y a quelques années, par le gouvernement japonais.

En visitant cette exposition organisé avec beaucoup de goût par le savant conservateur du Musée des Arts Décoratifs, M. Metman, nos artistes et nos amateurs ont pu se rendre compte des richesses que renferment les sanctuaires japonais au point de vue de l'architecture, de la peinture, de la sculpture et des laques; pour beaucoup certainement, il y aura une révélation, d'autant plus explicable que les phototypies exposées ont été empruntées à un ouvrage tiré à un très petit nombre d'exemplaires et presque encore inconnu en Europe.

Toutes nos félicitations à M. Metman pour son initiative éclairée et tous nos remerciements au gouvernement Impérial japonais pour avoir bien voulu mettre ainsi à la disposition du public le riche inventaire de ses trésors religieux, classé époque par époque.

DIVERS

Création d'une Chambre de Commerce française au Japon.

Dans le courant de l'année 1918, les commerçants français établis au Japon, désireux de travailler en commun au développement du Commerce français en Extrême-Orient, s'étaient réunis et avaient décidé de fonder, comme à Shanghai et à Canton, une Chambre de Commerce, destinée, dans leur pensée, à activer et à rendre encore plus étroites les relations d'affaires avec le Japon de leurs compatriotes de la métropole et des colonies françaises, particulièrement de l'Indo-Chine. A la suite des démarches faites auprès des autorités japonaises, l'autorisation nécessaire a été accordée, et nous sommes heureux d'annoncer ici que la constitution de la Chambre de Commerce française au Japon est actuellement chose faite, et que ses deux premiers Bulletins, très documentés, viennent d'être publiés.

La Chambre de Commerce, placée sous le patronage d'honneur de l'Ambassadeur de la République à Tokyo, est administrée par un Comité central, siégeant à Yokohama, et comprend deux groupements, celui de Yokohama et de Kobé, ayant chacun leur Comité local.

Nous félicitons nos Compatriotes qui ont pris l'initiative d'une institution, destinée sans nul doute, à rendre de réels services au Commerce français en Extrême-Orient, et nous souhaitons à la jeune Chambre de Commerce toute la prospérité sur laquelle elle est en droit de compter.

Ouverture d'une librairie française à Tokio.

Dans une des récentes réunions du Conseil d'administration de la Société franco-japonaise, plusieurs de ses membres avaient exprimé le regret qu'il n'y eût pas à Tokyo une librairie française où le public pût trouver les livres d'usage courant de toutes sortes; ils faisaient valoir qu'il y avait là pour la diffusion de notre langue et de nos idées à l'étranger un élément sérieux d'influence, alors que pendant trop longtemps notre littérature n'a été représentée au dehors que par de mauvais romans expédiés à dessein par nos concurrents surtout allemands, désireux de rabaisser nos qualités morales, au profit de la « Kultur germanique ».

Nous apprenons avec plaisir que cette lacune vient d'être comblée par l'ouverture à Tokyo (10 Itchomé. Nishiki-Cho) de la librairie française de Kanda, qui sera à même de fournir au public tous les renseignements bibliographiques qu'il peut désirer. C'est là une initiative à laquelle la Société franco-japonaise de Paris ne peut qu'applaudir.

Transformation de la Revue de « l'Information d'Extrême-Orient ».

La Revue de *L'Information d'Extrême-Orient* qui depuis trois ans se publiait à Tokyo en français et en japonais a cessé, à partir du mois de mai, de paraître en français; elle se consacrera désormais, sous le titre de *France Iho* exclusivement au public japonais.

Cette transformation a été inspirée à la Direction de l'Information d'Extrême Orient par son désir d'améliorer et de compléter les informations françaises destinées au Japon, alors que d'autre part s'organise en France un service qui réunira tous les renseignements et fournira toutes les documentations concernant les questions japonaises. Sa tâche qui était double jusqu'à présent se trouvera donc de ce fait simplifiée.

Le Tourisme au Japon.

D'après un calcul donné par le journal de la Chambre de Commerce de Yokohama, l'argent dépensé au Japon par les touristes de toutes nationalités ayant visité en 1918 l'empire du Soleil-Levant, aurait atteint le chiffre respectable de 30 millions de yens (environ 75 000.000 fr.).

Quant au nombre des touristes après avoir beaucoup baissé pendant les premières années de la guerre, il s'est sensiblement relevé en 1917 et 1918. L'augmentation a porté principalement sur les français, les hollandais et les russes. Antérieurement à la guerre, on ne comptait en effet qu'une moyenne de 300 touristes français; en 1918, ce chiffre est passé à 600. Il est vrai que la plupart de ces visiteurs étaient des personnages en mission officielle ou venant pour affaires. Cette même année, on a enregistré le passage au Japon de 500 hollandais, alors qu'auparavant ce passage était insignifiant. Pour des causes tenant aux événements politiques, les russes qui ne figuraient en 1914 et 1915 que pour une moyenne annuelle de 1500 à 2.000 individus, sont devenus en 1916, 4.800, en 1917, 7.800 et 8.000 en 1918 (jusqu'au 1^{er} octobre).

La moyenne des américains pendant les années de la guerre a été de 5.000; en 1918 (jusqu'au 1^{er} octobre) elle était de 3.000 touristes.

Les anglais n'ont guère varié : 3.000 touristes en moyenne.

Les hôteliers japonais escomptent beaucoup la fin de la guerre pour amener chez eux une recrudescence du tourisme. L'augmentation du commerce américain avec le Japon pendant la guerre — augmentation qui a été de 117 % — aura, d'après eux pour résultat d'amener surtout un plus grand nombre de touristes américains.

Constructions navales japonaises en 1919.

D'après le journal de la Chambre de Commerce de Yokohama, le nombre de bâtiments (de plus de 1.000 tonneaux) à construire au Japon en 1919 est de 181, d'une jauge de 1.189.285 tonnes.

Les principaux chantiers participant à ces constructions sont les suivants :

Kawasaki Dock Company, à Kobé pour	37 bâtiments.	333.000 tonnes
Mitsubishi Shipbuilding C ^{ie} à Nagasaki .	10 »	74.300 »
id. à Kobé.	6 »	33.500 »
Uraga Dock C ^{ie}	12 »	91 260 »
Asano Shipbuilding C ^{ie} à Yokohama . .	10 »	88 000 »
Osaka Iron Works (Sakurajima) . . .	9 »	83.800 »
id. (Innoshima)	8 »	74.000 »

Ces grandes Compagnies sont appelées à se développer encore, dès la signature de la paix, car elles ne manqueront pas de profiter de la disparition prochaine des chantiers formés hâtivement depuis la guerre sur certains points du Japon par certaines compagnies secondaires qui, faute de ressources financières suffisantes, seront hors d'état de continuer leurs constructions navales.

Il semble utile de rappeler ici qu'au 31 décembre 1918, le pavillon japonais comprenait 2528 vapeurs, avec un tonnage de 2.224.618 t., soit 396 navires et 619.718 tonnes de plus qu'en 1914. Si le programme de construction indiqué ci-dessus est réalisé, la marine commerciale japonaise atteindrait en 1920 un tonnage supérieur de plus de 50 % à ce qu'il était avant la guerre, et ce en dépit des pertes subies du fait de l'ennemi, pertes s'élevant, d'après un récent communiqué du ministère des transports maritimes de Londres à 29 navires d'une jauge de 120 176 t. Elle suivra la proportion de sa marine de guerre qui elle aussi, a augmenté, depuis 1914 de presque du double. Le Japon au commencement de la guerre, comptait en effet, d'après le « Naval Annual » anglais 7 cuirassés déplaçant 183.950 tonnes ; en 1919 ce chiffre est passé à 357.950 tonnes représentés par 9 cuirassés (247.950 t.) et 4 croiseurs de combat (110.000 t.).

Mines de charbon de Fouchoun (Mandchourie).

L'Éveil économique de l'Indo-Chine, dans son numéro du 10 novembre 1918, consacre un long article aux mines de charbon de Fouchoun, (Mandchourie) dont il signale le développement.

Situé à l'Est de Moukden, le bassin houiller de Fouchoun est l'un des plus riches de la Mandchourie. Exploité par les Russes jusqu'en 1905, l'extraction journalière y était seulement de 360 tonnes ; aujourd'hui elle dépasse 2 millions de tonnes par an.

En 1917 l'exploitation en a été concédée à la Compagnie du Sud-Mandchourien. Deux couches sont connues : la couche supérieure de 40 mètres d'épaisseur est seule exploitée. Le charbon convient tout spécialement à la fabrication du gaz et au chauffage des locomotives ; les puits sont outillés avec les derniers perfectionnements. Il y a une centrale électrique des mines qui éclaire les rues et les maisons, et fournit la force motrice. Une usine à gaz produit le gaz pour la cuisine à toutes les maisons.

Depuis 1914, l'exploitation se fait à ciel ouvert par gradins de 4 mètres. La Compagnie a installé une usine à gaz pauvre avec récupération du goudron et de l'ammoniaque, une fabrique d'acide sulfurique produisant 25 tonnes par jour, une cokerie pour produire le coke nécessaire à la fabrication du carbure de calcium, une usine électro-chimique pour la cyanamide et le sulfate d'ammoniaque, enfin une raffinerie de zinc.

La pêche de la Baleine au Japon.

Elle se pratique avec une licence du Gouvernement, et le nombre des baleiniers est limité à 30; ce sont des vapeurs de 100 à 130 tonneaux; leur équipage est de 25 à 30 hommes, et les canonnières-harponneurs sont pour la plupart des Norvégiens. Ils s'aventurent rarement à plus de 50 à 60 milles au large et ne restent dehors qu'un jour ou deux chaque fois.

En 1916, le nombre des baleines capturées auraient été d'environ 1.400, représentant une valeur de 1.500.000 yens contre 1.700 baleines d'une valeur de 1.064.809 yens en 1915 et 1.700 d'une valeur de 1.412.000 yens en 1914. La production de l'huile a été d'environ 5.000 tonnes en 1915.

Le procédé d'extraction de l'huile est grossier et insuffisant en ce qui concerne la qualité. Une société va entreprendre la solidification de cette huile au lieu de la vendre pour le raffinage comme jusqu'à présent.

Les principaux usages sont la fabrication du savon, de l'huile d'éclairage, de l'huile à machine, de la margarine, des matières tannantes et de l'huile de poisson solidifiée.

(Exportateur français.)

Le marché des huiles végétales au Japon.

Il y a une diminution très accentuée des cours.

Huile de soja. — La production a été tout à fait mauvaise. Les Américains ayant cessé leurs achats, les acheteurs locaux ont arrêté aussi leurs ordres pour peser sur les cours qui sont devenus très faibles, 27 yens le picul est un cours nominal.

Huile d'arachides. — Même situation, prix offert 25 yens le picul.

Huile de noix de coco. — Les vendeurs offrent 30 yens, mais les prix cotés sont bien inférieurs.

Huile de colza. — Faiblesse extrême, peu de stocks, la baisse s'accroît de jour en jour.

Huile de sésame. — La saison des achats est ouverte, le marché est faible; on cote 26 yens par caisse.

Huile d'atrasin. — Diminution marquée dans les demandes des fabriques de peinture et augmentation des arrivages. 24 yens 50 par caisse au lieu de 29 en février.

Huile de ricin. — Elle a valu 60 yens par picul et est tombée à 47 (avril 1919).

Formation au Japon d'une compagnie pour la fabrication des sacs.

Une nouvelle Compagnie au capital de 200.000 yens, connue sous le nom de « Dai Nippon Improved Sack M. f. g et C^o » vient d'être formée au Japon pour la fabrication des sacs destinés au transport des grains, du charbon, des engrais et autres produits ; grâce à une machine perfectionnée, la production pourra être de 600 sacs par jour.

Importation de moutons au Japon.

On annonce que le Gouvernement japonais a l'intention d'importer un nouveau lot de 500 moutons, ce qui portera à 7.500 têtes, y compris les agneaux nés au Japon, le montant du troupeau.

Cette décision est la continuation du plan formé en 1916 par le Japon dans le but de rendre son industrie des laines indépendante des marchés européens.

Ces moutons, choisis avec soin, en Australie, Afrique du Sud et Amérique du Sud, seront repartis dans les différentes fermes-écoles construites par le Gouvernement et qui jusqu'à présent ont donné de bons résultats.

Crayons japonais.

Parmi les industries que la guerre a développées au Japon, il faut citer celle des crayons. Comme on le sait, le marché européen était, jusqu'en 1914, alimenté surtout par les crayons allemands et autrichiens. Les premiers produits exportés par le Japon étaient de qualité médiocre, mais les progrès de cette industrie ont été tels que d'après les rapports officiels, l'exportation des crayons japonais a fourni, en 1918, 1.817.413 grosses, d'une valeur de 2.104.096 yens.

Afin de maintenir cette situation et même de la développer, les fabricants de crayons japonais se sont d'après « les Annales Coloniales », réunis sur l'initiative du Ministre du Commerce et de l'Agriculture du Japon et ont décidé que tous les envois de marchandises inférieures commandés par les acheteurs étrangers devaient cesser. Les petites sociétés locales seraient réunies en un groupe central qui aura son centre à Tokyo avec succursale à Osaka. Toutes les marchandises destinées au marché international seront soumises à une inspection qui sera faite d'après les règles-types publiées par le Ministre du Commerce et de l'Agriculture.

Projet de création de deux nouveaux ports japonais.

D'après « l'Exportateur français », deux nouveaux ports vont être créés au Nord du Japon, l'un commercial à Ominato (département de Mutsu) et l'autre militaire, dans le voisinage à Aomori.

Ominato a été choisi comme étant la meilleure tête de ligne pour les relations avec les États-Unis et l'Asie du Nord. Ce port qui n'était jusqu'ici qu'un modeste centre maritime va désormais être relié par chemin de fer avec les centres industriels du Japon. Plusieurs industriels Coréens et Mandchoux s'intéressent, dit-on, à ce projet.

Avec le développement de la Sibérie orientale, ce port est évidemment destiné à un trafic considérable.

Exposition sino-japonaise à Shanghai.

On organise à Shanghai une exposition sino-japonaise qui durera d'avril à juin inclus, en vue d'assurer le développement des relations commerciales entre la Chine et le Japon. Les grandes associations commerciales du Japon sont parmi les principaux exposants, et le Président de l'Exposition sera M. Reizo Gamashina, Vice-Président de la Chambre de Commerce de Tokyo.

Laminoir à tôles des Aciéries impériales japonaises à Kobé.

L'« Iron Age » du 27 mars décrit un laminoir à tôle des Aciéries Impériales du Japon à Kobé. Ce laminoir est le second du monde par ses dimensions. Il peut en effet fournir des tôles de 4^m,50 de largeur. Sa hauteur est de 10 mètres, sa largeur 6^m,35 et son poids total 592 tonnes. Le diamètre des cylindres est de 1^m,240 ; chaque cylindre pèse 60 tonnes et est équilibré. Ce train à tôles a été installé par la « Morgan Engineering Co ».

Projet de création d'un tunnel sous le détroit de Simonosaki.

D'après les journaux japonais, le gouvernement Impérial aurait décidé le percement d'un tunnel sous le détroit de Simonosaki, de manière à pouvoir relier le réseau ferré de l'île de Kiu-Siu au restant de ses lignes de chemin de fer. Les « ferry-boats » qui font actuellement cette jonction seraient alors supprimés.

La dépense est évaluée à 20.000.000 yens (50 millions de francs). Le tunnel qui aurait une longueur de 7 milles, dont 1 mille entièrement sous la mer, pourrait être achevé en 1928. Les travaux ne commenceraient qu'en 1921, les deux premières années devant être consacrées aux études préparatoires et à la reconnaissance géologique du sol du détroit.

La construction de ce tunnel permettrait l'organisation de trains directs entre Tokyo et Kagoshima et développerait sans nul doute les relations de l'île de Kiu-Siu avec les autres parties du Japon.

Construction de navires en béton.

D'après le journal de la Chambre de Commerce de Yokohome (mai 1919), le premier navire construit au Japon en béton, sera lancé dans le courant de juin. Commencé en décembre dernier pour le compte de la Compagnie « Mitsuibishi », ce bâtiment aura une jauge de 160 tonnes, avec les dimensions suivantes : Longueur 77 pieds (environ 23^m, 5), largeur 18 pieds (5^m, 5) ; 10 tonnes de béton auront été employées dans sa construction et son prix de revient est évalué à 20.000 yens (50 000 francs), soit 15 à 20 0/0 moins cher qu'il aurait coûté en acier, mais 25 0/0 de plus qu'en bois.

Lorsque pendant la guerre le prix des fers et des aciers est devenu très élevé, on pensait qu'une telle construction donnerait des bénéfices, mais depuis la baisse survenue dans la construction des navires en acier, on se demande s'il en sera de même actuellement, étant donné surtout que des bâtiments de la sorte, ne peuvent être utilisés au Japon que comme allèges et remorqueurs.



KILIN
(porcelaine Chine).

NÉCROLOGIE

M. LE VICOMTE MOTONO

M. le Vicomte Motono, ancien Ministre des Affaires Etrangères, après avoir été successivement Ministre du Japon à Paris et Ambassadeur à Saint-Pétersbourg, est décédé à Tokyo en septembre dernier.

Il est du devoir de la Société Franco-Japonaise, qui s'honorait de le compter au nombre de ses membres d'honneur, de ne pas laisser paraître ce Bulletin sans consacrer ici un souvenir ému à la mémoire de l'illustre diplomate japonais qui, ardent ami de la France, avait toujours témoigné à notre Société une très vive sympathie et n'avait cessé de l'encourager dans son programme qui était le sien également : faire connaître davantage le Japon aux Français et la France aux Japonais.

Nous ne retracerons pas ici la carrière du Vicomte Motono. Des plumes plus autorisées que la nôtre l'ont déjà fait. Nous nous bornerons à rappeler qu'après avoir commencé ses premières études à Lyon, il devait revenir dans cette ville quelques années plus tard pour y suivre les cours de la Faculté de Droit. Le grade de Docteur en droit, qui lui fut conféré à la fin de sa scolarité, fut le couronnement de ses brillantes études. M. Motono avait donc bien raison, lorsqu'au dîner d'adieu qui lui fut offert, le 19 février 1906, par la Société Franco-Japonaise, à son départ pour Saint-Pétersbourg, il s'exprimait en ces termes : « Vous savez que je suis un enfant de vos écoles, et que si j'ai pu devenir un homme tant soit peu utile à mon pays, je le dois beaucoup à votre délicieux pays qui m'a offert dans ma jeunesse une gracieuse et cordiale hospitalité. »

Ce sont là des paroles qui restent gravées dans les cœurs des membres de la Société Franco-Japonaise et que nous ne pouvons oublier. La mort prématurée du Vicomte Motono est donc une grande perte pour les nombreux amis et admirateurs qu'il comptait parmi nous et qui ne peuvent qu'adresser à sa famille leurs respectueuses condoléances, avec l'espoir que l'esprit de ce grand mort saura encore inspirer et guider la politique des élèves qu'il a laissés derrière lui.

M. EMILE GUIMET

Depuis la publication du dernier Bulletin, la Société Franco-Japonaise a fait une perte regrettable en la personne d'un de ses Vices-Présidents, M. Emile Guimet, directeur-fondateur du Musée des Religions, décédé à Lyon en octobre 1918.

M. Guimet avait été en 1900 l'un des fondateurs de la Société à laquelle il n'avait cessé depuis d'apporter un précieux concours aussi actif que

désintéressé. Sa connaissance des choses de l'Extrême-Orient, sa profonde érudition, avaient été souvent mises à contribution par la Société qui ne peut voir disparaître cet homme de bien sans adresser à son fils, M. Jean Guimet, et à toute sa famille, l'expression de sa profonde sympathie et de ses plus vifs regrets.

..

La Société a également eu à enregistrer avec regret, au cours de ces derniers mois, la disparition de plusieurs de ses membres : MM. Hamelle, Halais, Lefeuve, D^r Remy, Schrye ver.

M. V. DUGAND

M. Victor Dugand, Vice-Consul honoraire de France, qui appartenait à notre Société depuis 1914, vient de disparaître à l'âge de 70 ans. Notre Collègue qui avait fait un séjour de près de 40 ans en Colombie s'intéressait vivement à la Société et était de toutes nos réunions. Nous adressons à sa veuve et à ses enfants, dont l'aîné lui a succédé comme agent consulaire de France à Barranquilla, toutes les condoléances de la Société.

M. le général Lebon a été cruellement éprouvé par la mort de sa femme qui a succombé, le 8 février dernier, à une longue et douloureuse maladie. La Société franco-japonaise tient à adresser ici à son distingué Vice-Président l'expression de sa respectueuse sympathie pour le deuil qui l'a frappé.



LION AILÉ (Jade)

Bibliographie.

Malgré la crise du Livre dont on a beaucoup parlé depuis quelque temps, la production de la Librairie Française reprend son cours normal. De très intéressantes publications ont paru depuis quelque temps chez un grand nombre d'éditeurs et dans tous les genres, littérature, prose et poésie, Théâtre, Histoire, Sciences, Agriculture, Commerce, Droit etc...

La *Bibliographie Mensuelle* (Fondateur Pierre Dauze) qui vient de paraître donne chaque mois la liste des volumes récemment parus, dans tous les genres et chez tous les éditeurs. (Administration Paris, 10, Boulevard Malesherbes. Abonnement : 5 francs par an).

Question. On désire savoir s'il n'existe pas à Paris, soit dans une Bibliothèque publique, soit dans une collection particulière l'ouvrage japonais suivant : « Itsuku-shima mei-sho-dzu-Kaï » (Description du pays d'Itsukushima), avec gravures, Osaka, 1842, 10 volumes, in-4.

Adresser tous renseignements à ce sujet au Secrétaire général de la Société.

Les orientalistes français apprendront avec plaisir que le P. Raguet l'auteur de l'excellent dictionnaire français-japonais, se préoccupe en ce moment de refondre son ouvrage et de le mettre à la hauteur de la science moderne.

Cette initiative est d'autant plus intéressante qu'actuellement les dictionnaires Raguet et Lemaréchal, les seuls en français, ne se trouvent plus que difficilement, leurs éditions étant épuisées; elle mérite donc d'être encouragée, et, à ce titre, nous croyons utile de la signaler à nos collègues et à tous nos compatriotes s'occupant de japonais.

Le P. Raguet serait heureux de recevoir soit directement à sa résidence, Urakami, près Nagasaki (Japon), soit par l'intermédiaire de la Société franco-japonaise de Paris, toutes communications qui pourraient lui être adressées à ce sujet.

La révision et l'impression de ce dictionnaire n'étant possible qu'à Paris, et nécessitant un travail d'au moins une année, le savant missionnaire compte, d'ailleurs, venir en France dès que le retour au Japon de ses confrères mobilisés permettra de lui trouver un suppléant pour diriger la chrétienté de 7000 âmes dont il a actuellement la charge aux environs de Nagasaki.

Le Gérant : A. THÉBERT.



Bibliographie

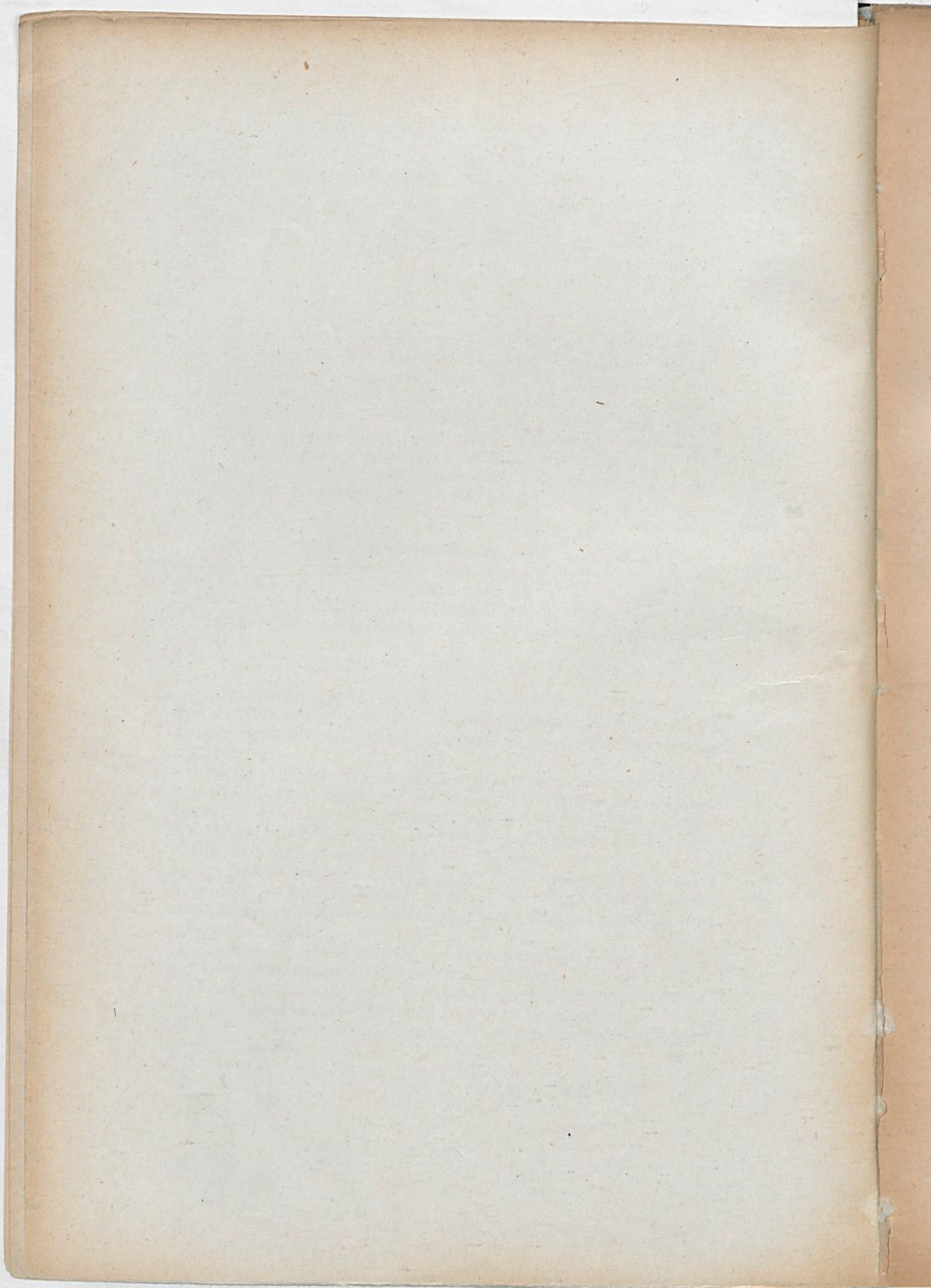
Malgré la rareté de ces ouvrages, nous avons pu en réunir un certain nombre. Les uns sont des éditions de la Bibliothèque de la Sorbonne, les autres des éditions de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris. Les uns sont des éditions de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, les autres des éditions de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Quant à la Bibliothèque de la Sorbonne, elle est la plus riche de nos bibliothèques. Elle possède une collection complète des ouvrages de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, ainsi qu'une collection complète des ouvrages de la Bibliothèque de la Sorbonne.

Les éditions de la Bibliothèque de la Sorbonne sont les plus précieuses. Elles sont les plus complètes et les plus exactes. Elles sont les plus riches et les plus variées. Elles sont les plus belles et les plus intéressantes.

Les éditions de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris sont les plus précieuses. Elles sont les plus complètes et les plus exactes. Elles sont les plus riches et les plus variées. Elles sont les plus belles et les plus intéressantes.

Les éditions de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris sont les plus précieuses. Elles sont les plus complètes et les plus exactes. Elles sont les plus riches et les plus variées. Elles sont les plus belles et les plus intéressantes.



Janvier-Septembre 1920. Nos 44-45.

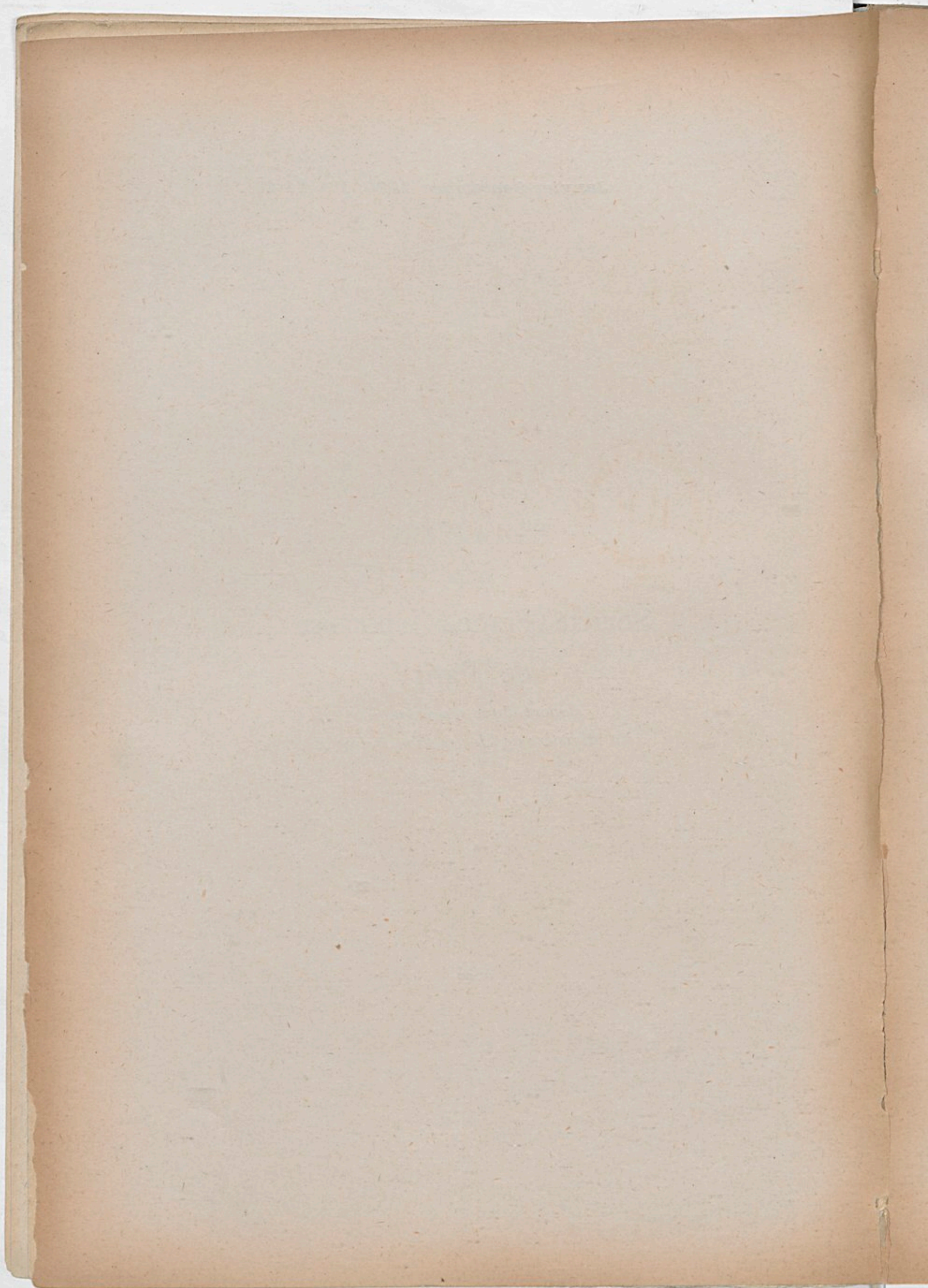


BULLETIN

DE LA

Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*



Paraissant trimestriellement.

JANVIER-SEPTEMBRE 1920.

XLIV-XLV



BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

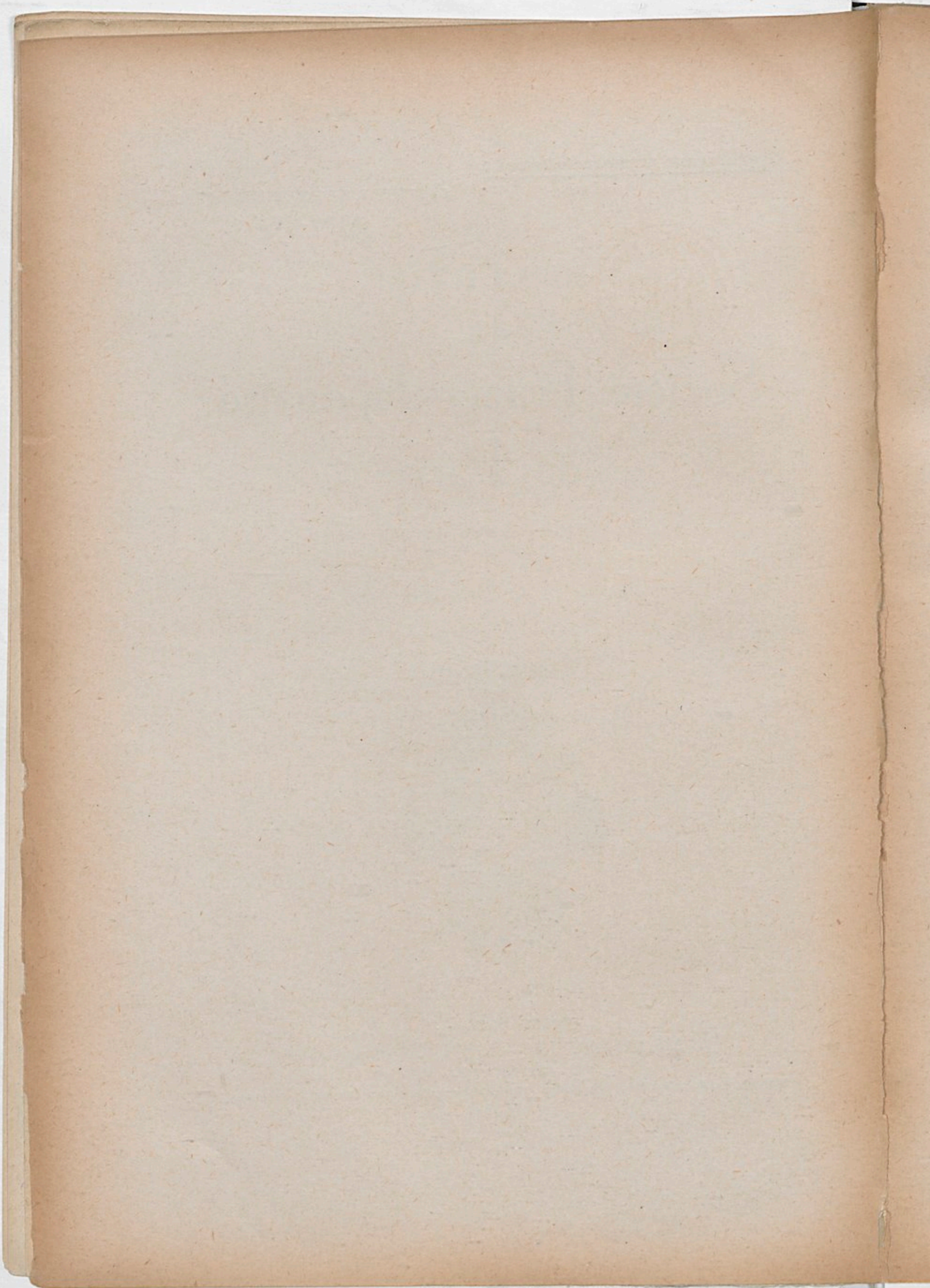
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

PARIS

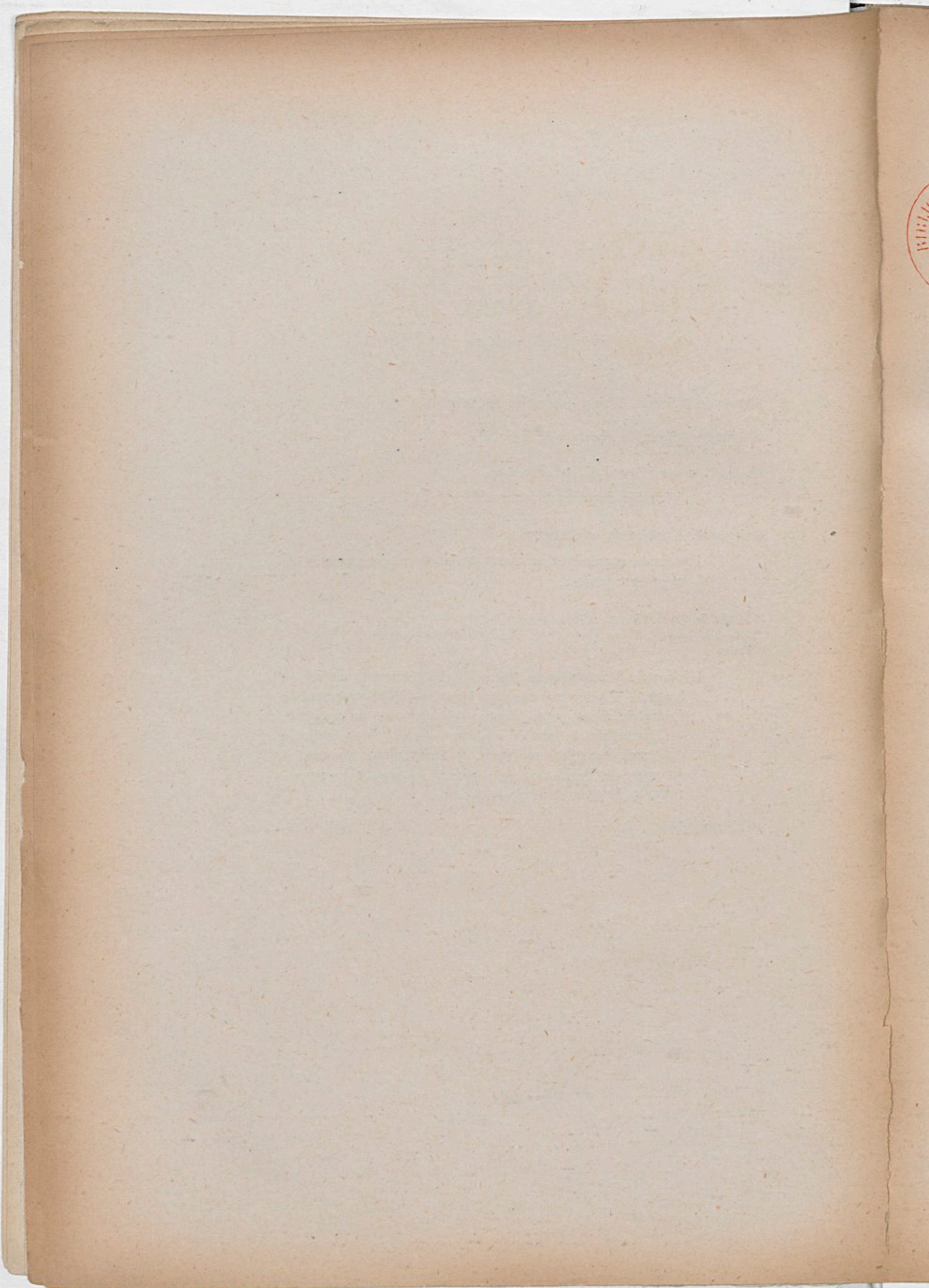
—
1920





INDEX

Statuts de la Société Franco-Japonaise de Paris	7
Vingtième Assemblée générale de la Société	11
M. Dautremér, Consul général de France.	
La véritable doctrine de la terre pure	12
Sakouraï, Kurokawa et Tatsumi :	
Les étapes successives de la marine japonaise de guerre et de commerce (<i>suite</i>)	19
Vie de la Société.	141
Divers :	
L'industrie des textiles au Japon. — Le monopole du sel au Japon. — Production du riz au Japon. — Développement de l'industrie chimique au Japon. — Exportation du camphre. — L'industrie du papier au Japon. — Développement de l'industrie électrique au Japon. — Mouvement commercial du port de Yokohama sous pavillon japonais de 1913 à 1919. — Le coût de la vie au Japon	154
Bibliographie	161





STATUTS

DE LA

SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS

I. — But et Siège social.



ARTICLE PREMIER. — La Société Franco-Japonaise de Paris est un centre où se traitent toutes les questions dont s'occupent à un titre quelconque les japonisants : artistes, industriels, commerçants, amateurs et savants.

Elle favorise le développement des relations sociales entre les Français et les Japonais, en offrant aux résidents et voyageurs français au Japon, et japonais en France, l'assistance dont ils ont besoin pour leurs études et leurs affaires.

ART. 2. — La Société a pour moyens d'action des conférences, des publications et une bibliothèque composée d'ouvrages spéciaux.

ART. 3. — La Société a son siège à Paris, Palais du Louvre, Pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli; ce siège peut être transféré, à Paris, par décision du Bureau.

II. — Composition de la Société.

ART. 4. — La société se compose : 1° de membres d'honneur; 2° de membres donateurs; 3° de membres à vie; 4° de membres annuels; 5° de membres libres.

Pour devenir membre de la Société, il faut être présenté par deux membres et agréé par le Conseil.

Le titre de membre d'honneur peut être offert à de hautes personnalités, parmi lesquelles peuvent être choisis des Présidents d'honneur.

Les membres donateurs sont ceux qui auront versé une somme de 300 francs au minimum en une fois.

Les membres à vie sont ceux qui auront payé une somme de 150 francs.

Les membres annuels sont ceux qui versent une cotisation annuelle de 15 francs, plus 12 francs d'entrée, donnant droit à l'insigne.

Le titre de membre libre peut être accordé à des personnes susceptibles — notamment par la voie de la presse — de rendre des services à la Société.

ART. 5. — Les dames peuvent faire partie de la Société.

III. — Administration de la Société.

1° Conseil.

ART. 6. — La Société est administrée par un Conseil composé de 35 membres élus en Assemblée générale, et renouvelable annuellement par cinquième.

Les membres sortants sont rééligibles.

ART. 7. — En cas de vacance, pour quelque cause que ce soit, le Conseil pourvoit lui-même au remplacement de ses membres, sauf ratification par la plus prochaine Assemblée générale.

ART. 8. — Tout membre nommé en remplacement d'un membre décédé ou démissionnaire est considéré comme mis en son lieu et place, et ses fonctions ne s'étendent pas au delà du terme assigné à son prédécesseur.

ART. 9. — Le Conseil se réunit au moins six fois par an.

ART. 10. — Tout membre du Conseil ayant manqué aux séances consécutives d'une année pourra être considéré comme démissionnaire.

ART. 11. — Le Conseil a la haute administration de la Société; il nomme le Bureau chargé de la gestion.

Il statue sur les admissions et les radiations de sociétaires, sur les acceptations de dons et legs; il charge le Bureau de soumettre à l'Assemblée générale toutes les propositions qu'il juge utiles et, en particulier, les modifications aux statuts qui peuvent lui paraître nécessaires.

2° Bureau.

ART. 12. — Le Conseil choisit annuellement son Bureau parmi ses membres dans la séance qui suit l'Assemblée générale.

ART. 13. — Le Bureau se compose : d'un Président, de plusieurs Vice-Présidents, d'un Secrétaire général, d'un Bibliothécaire archiviste, d'un Trésorier, d'un Trésorier adjoint.

Le Bureau pourra prendre, dans le sein du Conseil, des adjoints au Trésorier et au Secrétaire-général.

ART. 14. — Les fonctions des membres du Conseil et du Bureau sont gratuites.

ART. 15. — Le Bureau est chargé de la gestion de la Société; il expédie les affaires courantes et pourvoit à toutes les dépenses utiles.

Il veille à la constitution d'un fonds de réserve pris sur tout ou partie des apports fournis par les membres à vie ou donateurs.

ART. 16. — Les employés, salariés ou non, reconnus nécessaires par le Bureau, seront désignés, congédiés et remplacés par le Président.

IV. — Assemblées générales.

ART. 17. — L'Assemblée générale des sociétaires est convoquée en séance ordinaire une fois par an, dans le premier trimestre.

Son bureau est celui du Conseil d'administration.

ART. 18. — Il est présenté à l'Assemblée, par le Bureau, un rapport moral et financier de l'état de la Société.

L'ordre du jour est établi par le Bureau; il n'y figure que les propositions émanant du Conseil ou qui auraient été communiquées au Bureau, huit jours au moins avant la séance, par un ou plusieurs sociétaires.

ART. 19. — L'Assemblée arrête les comptes, procède aux élections des Membres du Conseil et se prononce sur toutes propositions qui lui sont présentées par le Bureau.

ART. 20. — Il peut être tenu des Assemblées générales en séance extraordinaire; elles sont alors convoquées par délibération spéciale du Conseil.

ART. 21. — Les décisions de l'Assemblée générale sont prises à la majorité des membres présents ou ayant exprimé leurs suffrages.

Les votes pourront avoir lieu par procuration ou par correspondance.

V. — Dissolution.

ART. 22. — La dissolution de la Société ne pourra être prononcée qu'en Assemblée générale.

Il sera décidé dans cette séance de l'attribution de l'actif.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. G. CLÉMENCEAU, ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DE LA GUERRE
M. l'AMBASSADEUR DU JAPON EN FRANCE.

MEMBRES D'HONNEUR

MM.

LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.
LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS.
LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.
P^{ce} AUGUSTE D'ARENBERG, Membre de l'Institut.
P^{ce} ROLAND BONAPARTE. Membre de l'Institut.
BOUSQUET Ancien Conseiller d'État.
COLLIN-DELAUVAUD D^r honor de l'Office National du Commerce Extérieur.
CROISSET Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.
DIÓSY Vice-Président du Conseil de la *Japan Society*.
DUBAIL (G.) Ministre Plénipotentiaire.
FURUICHI (D^r Koi) Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
GONSE Membre du Conseil Supérieur des Beaux-Arts.
HANOTAUX Membre de l'Académie Française.
HIRAYAMA Membre de la Chambre des Pairs du Japon.
ISHII (S. E. le Vicomte). Ambassadeur du Japon à Paris, ancien Ministre des Affaires
Étrangères du Japon.
KURINO (Vicomte) Ancien Ambassadeur du Japon en France.
LÉVI (Sylvain). Professeur au Collège de France.
MASAKI (S.) Directeur de l'École des Beaux-Arts de Tôkyô.
MATSUI (S. Exc.) Ancien Ambassadeur du Japon en France.
SAÏONJI (Marquis) Ancien Président du Conseil des Ministres du Japon.
SAMAD KHAN Env. Extr. et Ministre Plénipotentiaire de Perse à Paris
SCHNEIDER Maître de forges.
SÉNART Membre de l'Institut
SIEGFRIED Sénateur, Ancien Ministre du Commerce.
SOCIÉTÉ DES ATELIERS ET CHANTIERS DE LA LOIRE.
SUYÉMATSU (Vicomte) Ancien Ministre.
TATSUKÉ (S.) Ministre du Japon au Chili.
TÉRAOUTCHI (Comte) Maréchal, ancien Président du Conseil des ministres du Japon.
TSUJI-SHINGI (Baron) Président de la Société Imp^{le} d'Instruction publique à Tôkyô.
WADA (H.) Ancien Commissaire général de la Section Japonaise à
l'Exposition de Londres 1910.

BUREAU

MM.

BERTIN	Membre de l'Institut, Dir ^r du Génie maritime C. R.	} <i>Président.</i>
LEBON	Général, ancien Ambassa- deur extraordinaire de France au Japon.	
HERRIOT	Député-maire de Lyon.	} <i>Vice Présidents.</i>
DUFOURMANTELLE	Secrétaire général honoraire de l'Alliance Française.	
GÉRARD	Ancien Ambassadeur de France au Japon.	
HARMAND	Ambassadeur honoraire.	
NAGAOKA	Conseiller à l'Ambassade du Japon en France.	

BUREAU (suite).

MM.		
SOUHART.	Ministre Plénipotentiaire.	<i>Secrétaire général.</i>
ALÉVÈQUE	Explorateur.	<i>Secrétaire général adjoint.</i>
DOPFELD	Ancien directeur des Postes françaises à Shanghai.	<i>Bibliothécaire archiviste.</i>
CHEVALIER (H)	Consul du Japon à Paris.	<i>Trésorier.</i>
FUNAHASHI.	De la Banque franco-japo- naise	<i>Trésorier adjoint.</i>

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.	
ANCELET	Docteur en médecine.
ASHIDA	Secrétaire à l'Ambassade du Japon en France.
BARBIER.	Rédacteur aux Travaux Publics.
BERTHELOT (Ph.).	Ministre plénipotentiaire.
DESLANDRES	Membre de l'Institut.
DUVENT (Ch.).	Artiste-peintre.
GUYOT (Yves)	Ancien Ministre.
ISAAC (P. A.)	Artiste-peintre.
KIJIMA	Consul du Japon à Lyon.
KRAFFT (Hugues).	Membre du Conseil d'Adm. de l'U. C. des Arts Décoratifs.
PAUL LABBÉ	Directeur de l'Alliance française.
LEMAIRE (Eug.).	Ag ^t g ^l de la Soc. d'Encouragement pour l'Industrie Nationale.
LE ROND (G ^{al}).	Ancien attaché militaire de France au Japon.
LÉVY (R. G.)	Sénateur, membre de l'Institut.
MATSUMURA (K.).	Attaché naval du Japon en France.
MAZELIÈRE (M ^{is} de la)	Littérateur.
METMAN.	Conservateur du Musée des Arts Décoratifs.
NOGAÏ (C ^{al})	Attaché militaire du Japon en France.
ODIN (Ulrich).	
TERRAIL	Négociant en soies.
VEVER	Joillier-orfèvre.
<i>Membre honoraire : Ed. CLAVERY, Consul de France à Cadix.</i>	

**Composition du Conseil d'Administration
par séries**

(Y compris les Membres du Bureau).

Première série.	Deuxième série.	Troisième série.	Quatrième série.	Cinquième série.
ALÉVÈQUE	BARBIER	DOPFELD	D ^r ANCELET	DESLANDRES
HERRIOT	DUVENT	BERTHELOT	ASHIDA	NAGAOKA
KRAFFT (H.)	G ^{al} LE ROND.	LABBÉ (P.)	BERTIN	C ^{al} MATSUMURA
LEMAIRE (E.)	HARMAND	DUFOURMANTELLE	CHEVALIER	M ^{is} de la MAZELIÈRE
METMAN	GÉRARD	ISAAC	GUYOT (Yves)
SUZUKI	TERRAIL	KIJIMA	R. G. LÉVY	C ^{al} NOGAÏ
VEVER	ODIN	SOUHART	Gén ^{al} LEBON	FUNAHASHI

La quatrième série sera soumise à réélection en 1921.

Vingtième Assemblée Générale Annuelle

DE LA

Société Franco-Japonaise de Paris

(Jeudi 6 mai 1920)

Présidence de M. BERTIN, Président

La vingtième Assemblée générale de la Société a eu lieu le jeudi 6 mai 1920, à 17 heures, au Musée des Arts décoratifs.

Au Bureau avaient pris place, à côté de M. Bertin, président, le général Lebon et M. Dufourmantelle, vice-présidents, M. Souhart, secrétaire général.

La parole fut donnée au secrétaire général pour la lecture du rapport annuel ainsi conçu.

Rapport du Secrétaire général.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, MESSIEURS.

« L'année dernière, notre Assemblée générale pouvait être appelée, à bon droit l'Assemblée générale de la victoire; pour être logiques, nous aurions dû intituler celle de ce jour l'Assemblée générale de la Paix, et être en mesure de vous exposer que notre Société a enfin repris sa vie normale d'avant-guerre. Malheureusement, comme vous le savez, le monde entier n'est pas encore remis des secousses profondes qui l'ont ébranlé pendant quatre ans et demi d'une guerre terrible et sans précédent dans l'histoire, et notre société se voit en 1920 encore retardée dans sa légitime expansion à laquelle elle est en droit de prétendre. Avec la vie de plus en plus chère, et la vague de paresse qui nous a tous envahis, des difficultés indépendantes de notre volonté se produisent chaque jour, et bien des questions restent sans pouvoir être solutionnées.

« C'est ainsi que notre Bulletin 42-43, correspondant à l'année 1919 n'a pu encore vous être remis. Votre secrétaire général avait pensé que ce Bulletin devait en première ligne contenir l'annuaire de votre Société soigneusement révisé et remis à jour. Or, au moment de sa confection, il s'est heurté à toutes sortes de retards imprévus. De nombreux collègues absents n'ont pu être retrouvés qu'avec peine ou ont disparu; d'autre

part les grèves incessantes dans la typographie ont été une autre source d'embarras. Nous vous demandons de vouloir bien nous excuser. Le Bulletin 42-43 vous sera adressé sous peu, et sera suivi, à brève échéance du n° 44-45 dont les principaux articles sont déjà entre les mains de l'imprimeur.

« Depuis votre Assemblée générale du 29 mars 1919, votre Société a pu réunir ses membres à trois reprises différentes, indépendamment du déjeuner qu'elle a offert, le 30 avril de la même année à l'amiral Sato, commandant la Division navale de la Méditerranée et à son état-major, et de la belle manifestation de la Sorbonne, organisée de concert avec votre Société, par le Comité « L'effort de la France et de ses Alliés », le 22 mai, pour rendre hommage à nos Alliés d'Extrême-Orient, et dont vous trouverez le compte-rendu détaillé dans le Bulletin 42-43. Nous ne pouvions pas mieux clôturer le 1^{er} semestre 1919.

« La première de ces réunions, tenue le 13 décembre, dans le nouvel Hôtel de la Société des Ingénieurs civils, rue Jean-Goujon, était destinée à remercier S. Ex. M. l'Ambassadeur du Japon et M^{me} Matsui du concours si généreux qu'ils n'ont cessé, depuis leur arrivée à Paris, de prodiguer à la Société Franco-japonaise. Le thé qui y a été offert, après l'audition de quelques morceaux de musique, a constitué une innovation qui a paru très appréciée de nos invités.

« La seconde a eu lieu à l'occasion de la venue à Paris du vice-amiral Horiuchi, commandant la Division-école japonaise d'instruction qui devait être pendant plusieurs jours, lui et ses officiers, l'hôte du Ministre de la Marine. Votre Société a pu, avec la précieuse collaboration de l'Ambassade, organiser un dîner en son honneur, au Palais d'Orsay, le 24 février 1920, auquel ont pris part toutes les notabilités de la marine française et de nombreux officiers et délégués japonais à ce moment à Paris. En raison du grand nombre d'officiers et d'aspirants accompagnant l'Amiral, il n'avait pas été possible de les réunir tous à ce dîner. Aussi votre société avait-elle organisé le même soir pour les aspirants une Conférence avec projection cinématographique qui, sous la Présidence de M. Dufourmantelle, votre Vice-Président, a été faite à l'hôtel de l'Alliance française par M. Bourdarie, un des seconds de l'explorateur Mizon. Sous le titre de « Un voyage en France » les futurs officiers de la marine japonaise ont pu voir apparaître sur l'écran les principaux sites du beau pays de France; en même temps, il leur a été remis par la Société comme à tous les autres officiers, à titre de souvenir, une petite médaille en vermeil représentant l'effigie de Vercingétorix, notre ancêtre gaulois, personnifiant la résistance à l'ennemi. Une grande médaille offerte à l'amiral Horiuchi, représentait le bas-relief « La Résistance de 1814 » de l'Arc de Triomphe de l'Étoile, sous lequel la délégation de l'armée japonaise avait défilé le 14 juillet 1919.

« Quelques semaines plus tard, le 11 mars, votre Société a tenu également à manifester ses sympathies pour le Japon en offrant un déjeuner au général Nagaoka, venu en mission en Europe pour l'achat du matériel d'aviation nécessaire à l'armée de l'Empire du Soleil-Levant. Le Vice-Président et le Secrétaire général de l'Aéro-Club de France avaient été invités à cette réunion qui a été marquée d'un caractère de grande cordialité.

« Messieurs, toutes ces réunions, ainsi que vous le remarquerez par les comptes de votre Trésorier, n'ont pas laissé que d'être assez lourdes pour le budget de votre Société, mais vous estimerez avec votre Conseil d'administration, que ce sont là des dépenses utiles au bon fonctionnement et au renom de votre Société; facilitant les relations entre Français et Japonais, elles répondent au but même de votre Société; j'ajouterai de plus que ces dépenses ne sont pas improductives, car elles font connaître au public et apprécier la Société Franco-japonaise de Paris. J'en ai la preuve dans les demandes d'admission qui ont suivi les réunions que je viens de vous remémorer. Depuis le commencement de l'année, notre liste de sociétaires, s'est en effet augmentée d'une quinzaine d'adhésions nouvelles venant suppléer aux vides produits parmi nous par l'inexorable loi de la nature et nous aider dans les autres dépenses répondant au programme de votre Société.

« Cette année-ci, nous avons, par exemple, à reprendre, comme l'année précédente, les envois de livres de prix à faire au Japon, envois qui comme vous le savez, avaient du être suspendus pendant la guerre, par suite de la difficulté des communications maritimes entre la France et l'Extrême-Orient. En raison du prix élevé qu'atteignent actuellement toutes les éditions de librairie, il y aura là un surcroît de dépenses que nous ne pouvons éviter. Il y a cependant une tradition à maintenir, d'autant plus indispensable que notre langue, j'ai le regret de le constater, d'après les renseignements reçus du Japon, n'a plus dans les établissements d'instruction japonais la place à laquelle elle a le droit de prétendre. Classé comme langue facultative, le français n'est admis qu'aux lycées supérieurs de Tokyo et de Kyoto (et encore seulement pour les sections de littérature et du droit) et à l'École supérieure des Langues, alors que l'allemand est admis dans tous les lycées supérieurs. N'y a-t-il pas là une inégalité choquante? Sans vouloir être mise au niveau de l'anglais, qui est la langue commerciale de tout l'Extrême-Orient, la langue de Descartes et de Pascal peut, il nous semble revendiquer, au lendemain de la victoire remportée par les armées de l'Entente, sous la direction d'un Maréchal de France, d'être traitée au moins sur le même pied que la langue des Huns modernes qui ont brûlé la Bibliothèque de Louvain! Votre Conseil s'était déjà préoccupé de cette situation; il me semblerait tout à fait opportun qu'elle fut examinée aujourd'hui à nouveau. Je la signale donc particu-

lièrement à l'attention de votre Assemblée générale. Une résolution de votre part ne pourrait que renforcer l'action de votre Comité.

« Cette question de la diffusion du français pour combattre la culture germanique a une importance capitale. C'est pour ce motif que votre conseil, répondant à l'appel du commissaire général de la République en Alsace-Lorraine, a pensé faire œuvre patriotique en mettant à la disposition de la Ligue française cinq collections de son bulletin pour être adressées aux bibliothèques des principales villes de nos chères provinces récupérées.

« Messieurs, depuis notre dernière assemblée générale, votre conseil a dû pourvoir à deux places qui se sont trouvées vacantes dans son sein, par suite du décès de notre vénéré vice-président, M. Guimet et la démission donnée par M. Kœchlin, dont l'activité se trouve entièrement absorbée par d'importantes occupations. Votre conseil, usant de ses pouvoirs, a choisi pour les remplacer M. le général Le Rond, ancien attaché militaire au Japon, actuellement 1^{er} aide-major du maréchal Foch, et M. Raphael-Georges Levy, de l'Institut, dont la compétence en matière économique est universellement reconnue. Il vous est demandé en conséquence de bien vouloir ratifier ces deux nominations ».

L'Assemblée générale ratifie à l'unanimité les nominations de M. le général Le Rond et de M. R.-G. Levy comme membres du conseil d'administration de la Société.

Après un échange de vues entre les divers membres présents à l'Assemblée générale sur la question de l'enseignement du français au Japon, il est décidé que le Président de la Société en entretiendra notre Ambassadeur au Japon, M. Bapst.

En l'absence du Trésorier de la Société, actuellement en voyage, le Secrétaire général donne lecture du rapport financier sur l'exercice 1919.

Rapport du Trésorier sur l'exercice 1919

MESSIEURS,

« L'année qui vient de se terminer se ressent encore des terribles épreuves que nous avons traversées, malgré cela nous constatons une amélioration dans la rentrée des cotisations annuelles qui ont atteint 1.845 francs contre 1.414 fr. en 1918. Nos revenus ont été de 1.676 fr. 44 au lieu de 1.532 fr. 32.

« Le Ministère de l'Instruction Publique nous a continué sa subvention de 700 francs et M. Bapst, Ambassadeur de France au Japon a remis à notre Président une somme de 200 francs avant son départ : Enfin M. le Commissaire général de la Propagande nous a donné 1.000 fr. à l'occasion

de la cérémonie organisée à la Sorbonne avec le Comité de l'Effort de la France et de ses Alliés. Nous sommes très reconnaissants à ces généreux donateurs et nous leur exprimons ici tous nos remerciements.

« Nos dépenses ont été assez élevées à cause des différentes réunions que nous avons eues, nos collègues sont toujours désireux de se retrouver et ces réunions amicales sont une des raisons d'être de notre société. Notre bibliothèque s'enrichissant tous les jours, nous avons dû acheter deux meubles nouveaux, ce qui vous explique cette dépense élevée de 811 francs 65. Enfin nos envois au Japon, prix offerts dans les Écoles, représentent 255 fr. 50, c'est une de nos bonnes traditions que la guerre nous avait forcés d'interrompre et que nous avons reprise avec plaisir : malheureusement avec la hausse de la librairie il faut s'attendre à une dépense de plus en plus élevée pour cet objet.

« Notre portefeuille a peu varié, nous avons souscrit 200 francs de rente dans le dernier emprunt et acheté quatre obligations Ouest pour remplacer celles sorties en 1918 et 1919, de ce chef nous avons pour cette année un boni d'environ 320 francs

« Les comptes de 1919 s'établissent de la façon suivante :

RECETTES		DÉPENSES	
	fr.		fr.
Cotisations annuelles	1.845 »	Employés.	171 50
» à vie	350 »	Réunions	1.884 60
Insignes	48 »	Secrétaire et Trésorier	131 85
Bulletins	25 »	Envois au Japon	255 50
Dons	1 900 »	Bibliothèque.	811 45
Revenus	1 676 44	Frais de Banque	32 93
Divers.	152 »		<u>3.293 03</u>
	<u>5.996 44</u>		
En caisse au 1 ^{er} janvier	22 86	En caisse au 31 décembre.	172 56
Au Comptoir	1.675 24	Au Comptoir	1.634 37
A la Banque Franco-Japonaise	2.587 15	Banque Franco-Japonaise.	3.205 65
	<u>10.281 69</u>		<u>8.305 61</u>
2 Obligations Ouest rem- boursées	978 82	Achat de 200 fr. rente 5 %	3.619 45
Bons remboursés	2.000 »	» 4 Obligations Ouest.	1.335 45
	<u>13.260 51</u>		<u>13.260 51</u>

Le portefeuille de la Société comprend :

200 fr. + 640 fr. rente Française 5 %	840 francs
140 fr. rente Japonaise 4 % 1905.	140
52 obligations Ouest 3 % anciennes.	680 fr. environ
Total.	<u>1.660 francs</u>

A l'unanimité le dit rapport est approuvé par l'Assemblée générale.

L'ordre du jour appelle l'ouverture du scrutin de liste pour le renouvellement de la série du conseil d'administration.

Le dépouillement des votes donne les résultats suivants :

Sur 66 suffrages exprimés, ont obtenu :

MM. Ashida	66 voix
Bertin	66
Chevalier	66
Yves Guyot	66
D ^r Ancelet	65
Général Lebon	65
R. G. Lévy	64
Divers	4

En conséquence sont renommés pour une nouvelle période de cinq années membres du Conseil d'Administration de la Société MM. Ashida, Bertin, Chevalier, Yves Guyot, D^r Ancelet, Général Lebon, R.-G. Lévy.
La séance est levée à 18 heures.

LA VÉRITABLE DOCTRINE DE LA TERRE PURE

(*Jô dô Shin Shû*)

PAR

M. DAUTREMER

Le Bouddhisme, en pénétrant au Japon à travers la Chine et la Corée, avait déjà perdu les purs enseignements du Bouddha. Il s'était adapté aux croyances et superstitions chinoises et coréennes et devait au Japon même, se diviser en un nombre assez considérable de sectes. L'une des plus importantes est celle de la doctrine véritable de la Terre pure, un japonais *Jô dô shin shu*, et elle est de date relativement récente puisqu'elle remonte au XIII^e siècle de notre ère. En somme c'est un protestantisme bouddhique japonais ajouté à tant d'autres qui ont pris naissance sur les terres chinoises, coréennes et japonaises.

Le *Jô dô* ou doctrine de la terre pure avait été fondé par le bonze Gen ku en 1174. Gen Ku, né à Mimasaka, était entré au monastère de Hieizan à Kioto, à un âge très tendre (il avait à peine 15 ans); il y étudia les doctrines de la secte de Tendai, qui avait été importée de Chine au XI^e siècle; mais il n'en fut pas satisfait et fonda celle qu'il appela *Jô dôshu* ou religion de la terre pure.

Après lui, au XIII^e siècle, vers 1224, une nouvelle doctrine apparut fondée par le bonze Shinran (1173-1268). Shinran naquit le 1^{er} jour du 4^e mois de la troisième année de *Jô an*, correspondant à 1173 de notre ère; sa famille était apparentée aux Fujiwara qui, à cette époque, occupaient la plus haute situation dans l'Empire, et son père, Hino arinori avait un emploi à la cour. Ses parents étant morts alors qu'il était encore enfant, il n'avait plus qu'un oncle, Noritsuna, et il décida d'entrer dans un monastère appelé *Shôren in* à *Awada guchi*, où le grand prêtre *Jiyen Sôjô* le reçut comme novice et lui donna le nom de *Han yen*.

Il étudia donc les doctrines de la Secte Tendai, mais voulut aussi se rendre compte des divers enseignements des autres sectes bouddhiques; il n'y trouva pas ses apaisements et continua à évoluer dans le doute. Il faut ajouter que l'abstinence et surtout le célibat imposé aux bonzes lui étaient particulièrement insupportables. Vers l'âge de vingt-neuf ans, dans la première année de l'ère *Kennin* (1201), déterminé à asseoir sa foi, il fit un pèlerinage de cent jours au temple de *Rokkaku dô* à Kioto à la fin duquel il eut une vision de la déesse *Kwannon* (*avalokitesvara Bodhi-*

satva); cette vision le remplit de lumière céleste et éloigna tous ses doutes; de plus la déesse le convainquit que le célibat était parfaitement inutile et il épousa, peu après, la fille de Kanezane Kujô. Il se mit alors à prêcher une nouvelle doctrine qu'il dénomma Jô dô Shin shu ou véritable doctrine de la terre pure. Suivant sa conception nouvelle du Bouddhisme, tous les êtres sont certains d'être sauvés et de voir la lumière d'Amida, de renaître dans le pays du vrai bonheur éternel et immuable, si, quels que soient leurs péchés, ils croient fermement au Bouddha et s'abandonnent à sa merci.

C'est alors qu'il se mit à prêcher la nouvelle doctrine et qu'il fut en butte à l'antipathie de ses anciens confrères, qui le représentèrent aux yeux de la Cour comme un révolutionnaire et il fut exilé à Kokubu dans la province d'Echigo. Il y resta cinq ans avant d'être gracié.

En 1217 il se fixa à Inada dans la province de Hitachi et commença la rédaction de son livre Kô Giô Shin shô où il fixa les principes fondamentaux de la secte qu'il avait prêchée un peu partout surtout sur la terre d'exil. Ce livre fut achevé en 1224 et c'est cette date qui est admise comme la date de début de la Jô dô shin shû. C'est à partir de ce moment, à dater de l'impression de ce livre contenant les bases de la doctrine que le Jô dô Shin shû prit un développement.

En 1225 Shin ran construisit un temple à Takata, province de Shimodzuke, lequel temple fut appelé Sen ju amida ji. Puis il retourna à Kioto, prêchant toujours la doctrine nouvelle jusqu'à un âge avancé. Il atteignit l'âge de quatre-vingt-six ans et mourut en 1268.

Sa doctrine, comme d'ailleurs toutes les doctrines bouddhiques qui se sont épanouies en Chine et au Japon, est bien éloignée de l'enseignement vrai du Bouddha Sakiamouni. Ce dernier quitta sa maison, sa famille, sa femme et un fils, ce qu'il avait de plus cher au monde, pour chercher la voie sanctifiante, la paix du cœur, la délivrance de tous les appétits terrestres, pour arriver à un degré de pureté et de spiritualité tel qu'il pût être anéanti dans Bouddha lui-même, Shin ran, lui, trouve tout cela très incommode, se marie, a des enfants et vit en famille tout en prêchant qu'il suffit de vivre en ami de Bouddha pour être sauvé si grand pécheur soit-on — aussi sa religion fit-elle de rapides progrès et c'est celle qui, au Japon, a le plus grand nombre d'adhérents.

Shin ran a laissé différents ouvrages en dehors de celui déjà cité et qui est le principal puisqu'il contient les bases mêmes de la doctrine.

Je citerai le Gutoku shô ou livre de l'homme simple;

Le Jô dô monrui shô, recueil de *Sutra*;

Le Jô dô sanjiâ ôjô mon rui, recueil de pensées et de préceptes;

Jô dô wa san et Kô sô wa san, recueils d'hymnes et chants religieux, etc.

Aujourd'hui la secte Jô dô Shin Shû est plus connue sous le nom de Monto shu; elle a son siège à Kioto, dans le temple de Hongwan ji dont je parlerai dans un prochain article.



Les Étapes successives

de la

Marine Japonaise de Guerre et de Commerce

PAR

M. SAKOURAI

Ingénieur en chef en retraite de la Marine japonaise,

Avec le concours de ses collègues

MM. KUROKAWA & TATSUMI

Anciens élèves du Génie maritime français.

DEUXIÈME PARTIE

La Marine après la Restauration de 1868.

CHAPITRE IV

Événements qui favorisèrent le développement de la marine de guerre dans les ères de Méiji et de Taisho.

21° RESTAURATION DE 1868. — Au moment de la Restauration, l'Empereur n'avait ni armée ni marine proprement dites à lui ; mais il était soutenu par les daïmios impérialistes. Ces daïmios mettaient à la disposition de l'Empereur leur armée et leur marine contre le shogoun Tokougawa. Une Commission composée de membres choisis parmi les samouraïs de ces daïmios dirigeait l'affaire de la marine impériale formée ainsi temporairement.

En acceptant la démission du shogoun Tokougawa Yoshinobou, l'Empereur remit la maison Tokougawa au rang des daïmios et laissa au nouveau daïmo Tokougawa cinq navires de guerre et neuf transports de guerre et confisqua les autres navires de la flotte shogounale.

L'événement maritime le plus important au point de vue de la marine

de guerre fut la bataille navale de Hakodaté engagée entre l'escadre impériale et celle de Tokougawa daïmio. Les sujets de Tokougawa, mécontents de certains clans de daïmios, conspirèrent pour former une insurrection : le 19 août 1867, une escadre composée de quatre navires de guerre et de quatre transports sous le commandement de l'amiral Enomoto quitta la baie d'Edo pour Hakodaté. Une escadre impériale composée également de quatre navires de guerre et de quatre transports poursuivit l'ennemi et le rencontra à Hakodaté au mois d'avril 1868; une bataille navale s'engagea entre les deux escadres. Mais le sort ne fut pas favorable aux insurgés et la reddition de l'amiral Enomoto mit fin à cette guerre civile le 17 mai 1868; l'escadre impériale revint en triomphe à Tokyo (Edo), le 4 juin de la même année.

La guerre civile terminée, il était temps au gouvernement impérial d'organiser une armée et une marine dignes du pays. A ce propos, on forma un ministère appelé le Hyobousho (littéralement armée de terre et de mer, ministère) qui dirigeait les affaires de l'armée et celles de la marine, sous un seul ministre. La flotte impériale au début du Hyobousho se composait de trois navires de guerre et de quatre transports, en tout sept navires (1). Ce fut le germe de la marine actuelle de guerre.

22° ABOLITION DU RÉGIME FÉODAL. — Les daïmios entretenaient une armée et une marine avec leur revenu foncier pour la défense de l'empire et subissaient l'ordre de l'Empereur en cas de besoin; il y avait bien une force navale au Japon, mais sa centralisation manquait totalement.

En 1869, les daïmios résignèrent volontairement tout leur droit territorial et remirent en même temps la responsabilité de la défense nationale aux mains de l'Empereur : il y avait désormais une marine et un commandement suprême.

Par ce fait, la flotte impériale fut enrichie de dix navires de guerre et de quatre transports, en tout quatorze navires; après l'abolition de la féodalité, on comptait en tout vingt-et-un navires.

13 navires de guerre	11.432 tonnes
8 transports	4.365
<hr/>	<hr/>
21	15.797 tonnes

23° MINISTÈRE DE LA MARINE ET NAISSANCE DE LA MARINE ACTUELLE DE GUERRE. — A mesure que l'on s'avança dans l'organisation de la marine, on sentit la nécessité de séparer les affaires de la guerre et de la marine les unes des autres et on forma en 1872 deux ministères : un pour la guerre et l'autre pour la marine; dès lors, la marine se développa librement et régulièrement et on peut dire que la marine actuelle de guerre prit naissance avec le ministère de la marine. Nous nous contenterons de citer quelques faits accomplis :

* (1) Parmi ces trois navires de guerre, deux furent confisqués lors de la démission du shogoun, le troisième fut pris à la bataille de Hakodaté, des quatre transports, trois furent pris des daïmios rebelles et le quatrième acheté.

1) On s'occupa en premier lieu de l'instruction du personnel de la marine; nous en parlerons dans la troisième partie de l'ouvrage.

2) On sépara les deux directions : la direction du projet de guerre et celle de l'exécution du projet; la première fut confiée au chef des états-majors et la seconde, au ministre de la marine.

3) Le Japon fut divisé en quatre arrondissements maritimes dans chacun desquels on mit une préfecture maritime avec un arsenal, une caserne de matelots recrutés par conscription, etc.

4) On commença l'hydrographie des côtes et des îles dont les contours atteignent 15.185 milles marins, on s'occupa aussi des cartes maritimes, etc.

En un mot, toutes les branches administratives, techniques, etc., furent mûrement étudiées et les règlements nés de ces études réfléchies furent exécutés et réformés selon le besoin.

Pour ne prendre que quelques exemples des progrès accomplis par la marine japonaise, nous citons le voyage en Europe de la canonnière le *Seiki* construite à Yokoska; le voyage fut exécuté en 1878 avec un personnel japonais, ce qui prouve qu'à cette époque, on fut déjà à même de construire des navires de guerre et de naviguer. Un autre exemple des progrès de navigation : nous avions des instructeurs anglais à bord des bateaux-écoles, mais nous pûmes nous en dispenser dès 1880. M. Léonce Verny, fondateur de l'arsenal d'Yokoska, rentra en France en 1877 en ayant laissé l'arsenal entre les mains des Japonais; dès lors, nous construisimes des navires de guerre de toute espèce, par nous-mêmes.

24° GUERRE SINO-JAPONAISE 1894-1895. — Sans remonter à la cause de la guerre ni entrer dans les détails de la politique qui est en dehors du cadre que nous nous sommes tracé, nous dirons un mot sur l'attitude que la Chine avait prise envers nous : après avoir doté sa marine de deux cuirassés le *Chen-Yuen* et le *Ting-Yuen*, la Chine fut provocante et nous força à prendre les armes contre elle.

Notre marine comparée à celle de la Chine était, nous en fûmes convaincus, supérieure en personnel; mais inférieure en matériel, qualité, nombre, etc.; il fallait donc rendre notre marine au moins égale à celle de la Chine au point de vue du matériel.

Fallait-il construire des cuirassés comme la Chine ou des croiseurs rapides? C'était la grande question qui s'agitait et l'opinion était très partagée. Pour trancher la question, on fut d'accord de consulter l'opinion d'une personne la plus compétente en matière de construction navale. M. Emile Bertin de la marine française fut appelé au Japon comme conseiller au ministère de la marine.

Sur le projet de M. E. Bertin, trois navires de guerre l'*Itsoukoushima*, le *Matsoushima* et le *Hashitaté* furent construits entre 1891 et 1894, les deux premiers en France, aux Forges et Chantiers de la Méditerranée, et le dernier au Japon à l'arsenal d'Yokoska; en dehors de ces trois navires de combat, un aviso rapide l'*Yaéyama* fut aussi construit à Yokoska sur les plans de M. E. Bertin.

Grâce à ces navires et à ceux construits au Japon et en Angleterre, la guerre sino-japonaise fut heureusement terminée pour le Japon et cette guerre nous fournit une foule de renseignements plus précieux qu'une simple théorie ou un raisonnement. En ce qui concerne la construction navale, elle nous fit apprendre à quel degré étaient importantes les puissances offensives (artillerie de gros calibre, canons de moyen et petit calibre à tir rapide, torpilles, etc.) et défensives (cuirassement, système cellulaire, etc.) et on tint compte de ces points bien éclairés par l'expérience de la guerre dans les navires ultérieurement construits; en un mot, avant la guerre, nous étions des copistes aveuglément fidèles et scrupuleux de la construction navale des pays occidentaux, mais après la guerre nous fûmes des copistes raisonnés.

Bien que victorieux sur le champ de bataille, nous fûmes vaincus en diplomatie et on sait dans quelles circonstances, nous fûmes obligés de lâcher la proie de la guerre.

La guerre sino-japonaise marqua une ère dans l'histoire de la marine japonaise de guerre; la force navale du Japon fut quadruplée après la guerre et la préfecture maritime de Maïzourou dans la mer du Japon fut nouvellement inaugurée.

Un crédit de 102.000.000 yens fut accordé pour achever à bref délai ce développement colossal; il fallait donc construire en peu de temps un grand nombre de navires de guerre de toutes sortes; nos arsenaux de l'État et nos chantiers privés ne suffisaient pas pour exécuter un tel programme, d'ailleurs la métallurgie du fer n'était pas non plus assez développée pour répondre aux besoins et la plupart des navires (les neuf dixièmes de déplacement) fut commandée à l'étranger.

Dans cette guerre, nous perdîmes seulement deux torpilleurs n° 16 et 22 par naufrage et non par le feu de l'ennemi et nous primes aux Chinois les navires suivants :

1 cuirassé	7.630 tonnes
1 croiseur	2.440
1 canonnière cuirassée	2.150
2 canonnières de mer (dont une en bois)	1.541
6 canonnières de rivière	2.520
1 torpilleur de 2 ^e classe	113
3 torpilleurs de 3 ^e classe	167
<hr/>	<hr/>
15	16.561 tonnes

Les navires chinois coulés par nos feux furent au nombre de dix, à savoir : un cuirassé (bateau amiral), huit croiseurs et un transport de guerre.

25° GUERRE RUSSO-JAPONAISE 1904-1905. — Nous ne parlons pas de la cause de cette guerre, nous nous bornerons seulement à en citer les points principaux relatifs au développement de notre marine de guerre.

Cette fois-ci dans notre marine comparée à celle de la Russie, nos navires étaient visiblement meilleurs en vitesse, en constructions

modernes et homogènes, en artillerie, en explosifs, etc.; mais la vraie cause de notre victoire fut d'ordre plutôt moral que matériel.

L'attaque de l'escadre russe à l'entrée du port Arthur par nos contre-torpilleurs, le blocus de l'entrée de ce port à trois différentes reprises, la bataille navale entre nos deux escadres dans la mer Jaune, celle entre l'escadre de Vladivostok et notre escadre de croiseurs de bataille, etc., et enfin celle de l'escadre de la Baltique avec notre escadre combinée dans la mer du Japon nous donnèrent des renseignements aussi féconds que précieux au point de vue de la construction navale. La destruction de l'escadre de la Baltique mit fin à cette guerre par la victoire complète de la marine japonaise.

Quoique finalement victorieux, nous eûmes parfois des moments critiques, surtout quand nous perdîmes coup sur coup deux de nos cuirassés le *Hatsousé* et l'*Yashima* et plusieurs croiseurs par des torpilles sous-marines russes. Il fallait donc construire des cuirassés et des croiseurs au Japon même pour remplacer ces navires perdus; heureusement la métallurgie du fer était assez développée pour répondre à la nécessité urgente du pays.

La supériorité des navires à grand déplacement fut reconnue plus que jamais par l'expérience de cette guerre. On mit la quille d'un grand cuirassé le *Satsouma* à Yokoska au mois de mai 1905 et celle d'un autre cuirassé plus grand encore l'*Aki* à Kouré au mois de mars 1906. Ces cuirassés furent précédés et suivis par des croiseurs de bataille le *Tsoukouba*, l'*Ikoma*, le *Kourama* l'*Ibouki*, etc.

Antérieur au *Dreadnought* de la marine anglaise, le *Satsouma* fut le plus grand navire du monde et grâce aux renseignements obtenus par l'expérience de cette guerre, nous ne fûmes plus copistes de la construction navale des pays occidentaux, mais innovateurs de cet art comme les nations les plus avancées de l'Occident et la guerre russo-japonaise ajouta une page nouvelle à l'histoire de notre marine de guerre.

Dans cette guerre, nous perdîmes neuf navires de guerre, deux contre-torpilleurs et sept torpilleurs, tous par des torpilles sous-marines russes et non pas par le feu de l'ennemi; par contre, nous capturâmes quatorze navires de guerre et cinq contre-torpilleurs sans compter soixante transports de guerre. La force navale de notre marine se trouva augmentée par cette guerre, comme on le voit dans le tableau ci dessous (page 24).

Les navires russes coulés par nos feux furent au nombre de seize, à savoir : trois cuirassés, trois croiseurs, un garde-côte, un croiseur auxiliaire, quatre transports de guerre et quatre torpilleurs; il y eut aussi un grand nombre de navires russes coulés par nos torpilles sous-marines, etc.

26° GRANDE GUERRE EUROPÉENNE. — Le développement de la marine de guerre qui avait commencé dans l'ère de Méiji continua sa marche régulière dans l'ère de Taïsho (la présente rédaction s'arrête à l'année 1916).

Dès la guerre russo-japonaise, nous construisîmes des navires de guerre au Japon; les cuirassés et les croiseurs de bataille, dans nos arsenaux et des avisos et des croiseurs dans nos chantiers privés. Mais dans l'ère de Taïsho, la construction navale fut si avancée que la marine confia la cons-

Désignation	Navires				Différence	
	Perdus		Capturés		N	D
	N	D	N	D		
1 Cuirassés.....	2	27.320 t.	6	72.314 t.	4	44.994 t.
2 Garde-côtes cuirassés....			2	8.400	2	8.400
3 Croiseurs protégés.....	2	8.320	1	7.800	-1	500
4 Croiseurs.....	2	3.798	2	13.130		9.332
5 Canonnières.....	2	2.762	1	2.550	-1	-212
6 Avisos.....	1	1.772	1	3.916		2.144
7 Porte-torpilleurs.....			1	10.500	1	10.500
8 Contre-torpilleurs.....	2	738	5	1.850	3	1.112
9 Torpilleurs.....	7	558			-7	-558
	18	45.270	19	137.110	1	76.482

truction de croiseurs de bataille et de cuirassés à nos principaux chantiers privés.

La grande guerre européenne n'exerça qu'une influence peu sensible sur la marine japonaise de guerre; voici les quelques faits principaux accomplis :

- 1) Prise en 1914 de Tsing-Tao, base d'opération militaire austro-allemande.
- 2) Prise de quelques colonies allemandes dans l'Océanie.
- 3) Chasse des navires allemands des océans Pacifique, Indien, etc.
- 4) Participation à la destruction des torpilleurs sous-marins allemands dans la Méditerranée, etc.

Comme contribution payée par notre marine à nos Alliés, on peut citer que les trois navires de guerre cuirassés *Sagami* (ex-*Peresviet*) et *Tango* (ex-*Poltava*) et le croiseur *Soya* (ex-*Varyag*) furent retournés en 1916 au gouvernement russe.

Au contraire, la guerre européenne exerça une grande influence sur la marine japonaise de commerce; nous en parlons plus loin.

Un fait curieux à remarquer, c'est que nous construisîmes beaucoup de navires pour le compte de nos Alliés, le courant de la construction navale fut donc en sens inverse.

CHAPITRE V

Progrès de la construction de navires de guerre dans les ères de Méiji et de Taïsho.

27° COMMANDES DE NAVIRES DE GUERRE A L'ÉTRANGER. — Au début de la formation de la marine actuelle, un arsenal à Yokoska ne suffisait pas pour construire les navires exigés par la nécessité des temps ; l'arsenal d'Yokoska n'était d'ailleurs outillé que pour les constructions en bois.

En même temps qu'on construisait de petites canonnières en bois à l'arsenal d'Yokoska et qu'on y formait un personnel de maistrance et des ouvriers, on fit en 1875 en Angleterre une commande d'un cuirassé d'escadre et de deux croiseurs composites ; le projet et la surveillance de construction de ces trois navires furent confiés à Sir Edward Reed. Profitant de cette occasion, le gouvernement japonais envoya en Angleterre des jeunes gens, les uns pour leur faire apprendre la construction navale sur place et les autres pour leur faire suivre le cours de construction navale à l'école de Greenwich.

Deux ans plus tard en 1877, le gouvernement japonais envoya en France des élèves d'élite de l'école d'Yokoska pour leur faire suivre le cours de construction navale à l'école d'application du génie maritime.

En 1884, une deuxième commande de trois croiseurs rapides fut faite, deux de ces croiseurs en Angleterre chez Armstrong et le troisième en France aux Forges et Chantiers du Havre. Le projet de ces croiseurs avait été fait dans ces deux pays respectifs ; mais la surveillance de la construction fut faite par des jeunes Japonais sortant de l'école de Greenwich et de l'école d'application du génie maritime.

Cette manière de faire continua jusqu'en 1886 et à partir de cette époque, quand il s'agissait de construire des navires d'un même type, le gouvernement en commandait au moins un à l'étranger et construisait le reste au Japon sur le même plan.

Mais dès 1905 (deuxième année de la guerre russo-japonaise) nous commençâmes à faire nous-mêmes le projet de navires de guerre, l'exécution du projet et la surveillance de la construction.

28° CONSTRUCTIONS NEUVES AU JAPON. — Dans les premiers temps, on construisit beaucoup de bateaux de servitude de toutes sortes et un yacht pour l'Empereur, mais nous n'en parlons pas, nous nous contenterons seulement de décrire les navires de guerre proprement dits et construits au Japon.

Les dimensions principales, le déplacement, la force en chevaux vapeur, les dates de mise en place de quille, de lancement, le lieu de construction, etc., de ces navires de guerre sont inscrits dans un tableau annexe

et par suite, nous ne parlerons seulement dans ce qui suit que des particularités à chacun d'eux.

29° CONSTRUCTIONS EN BOIS. — Au moment de la fondation de l'arsenal d'Yokoska en 1864, nous avons encore beaucoup de bois de construction, surtout du keyaki, espèce d'orme, tandis que le fer nous manquait totalement. Dans ces conditions, il était tout naturel de doter l'arsenal d'Yokoska d'un outillage propre à construire des navires en bois.

Le « Seiki » et L' « Amagni ». — Le *Seiki* fut le premier navire construit au Japon après la restauration de 1868 et aussi le premier de l'arsenal d'Yokoska; ce fut une petite canonnière de 911 tonnes de déplacement construite sur le plan de M. Verny (modification du plan du « *Talisman*, de la marine française); sur ce plan, une autre canonnière l'*Amagni* fut construite, la première en 1873 et la seconde en 1875, (fig. 11).

M. Verny, directeur de l'arsenal d'Yokoska était assisté par M. Thibaudier, sous-directeur, dans la direction technique; il y avait à Yokoska à cette époque là un personnel de maîtrise français qui instruisait, dirigeait et surveillait les ouvriers japonais.

La coque fut construite principalement en bois de keyaki.

La machine entièrement construite à l'arsenal d'Yokoska était à une hélice, de système compound à trois cylindres horizontaux, à bielles renversées avec une mise en train Indret. Les pompes à air ainsi que celles d'alimentation, de cale, etc., étaient conduites par la machine principale; mais la pompe de circulation centrifuge en était indépendante; le condenseur à surface était en fonte et de forme parallélépipédique. Il y avait deux chaudières cylindriques, chacune à quatre foyers lisses et à retour de flamme et avec des tubes en laiton et une pression de 3 kg 167 par centimètre carré.

Les bois de construction et quelques matières premières très limitées employées dans la construction du *Seiki* et de l'*Amagni* étaient indigènes, mais le reste, de provenances européennes.

Le « Banjo ». — Ce fut une petite canonnière de 708 tonnes de déplacement, le premier navire construit par des Japonais après le départ de M. Verny (projet de l'amiral Akamatsou, un élève du troisième recrutement à l'école navale de Nagasaki dirigée par des Hollandais. L'amiral Akamatsou fut envoyé en Hollande comme élève officier de la marine du shogoun; mais il suivit le cours de construction navale après ses études de navigation. La machine fut construite sur le plan de M. Watanabé, ancien mécanicien en chef du *Kaiten* de la marine du shogoun Tokougawa (fig. 12).

La coque fut construite en bois de keyaki à l'arsenal d'Yokoska.

La machine entièrement construite aussi à Yokoska était à une hélice, composée de deux cylindres simples, à bielles renversées et à engrenage, le rapport des nombres de tours de machine et de ligne d'arbre était deux; les pompes à air, de circulation, d'alimentation, etc., logées dans la partie basse du condenseur à surface en fonte et de forme parallépi-

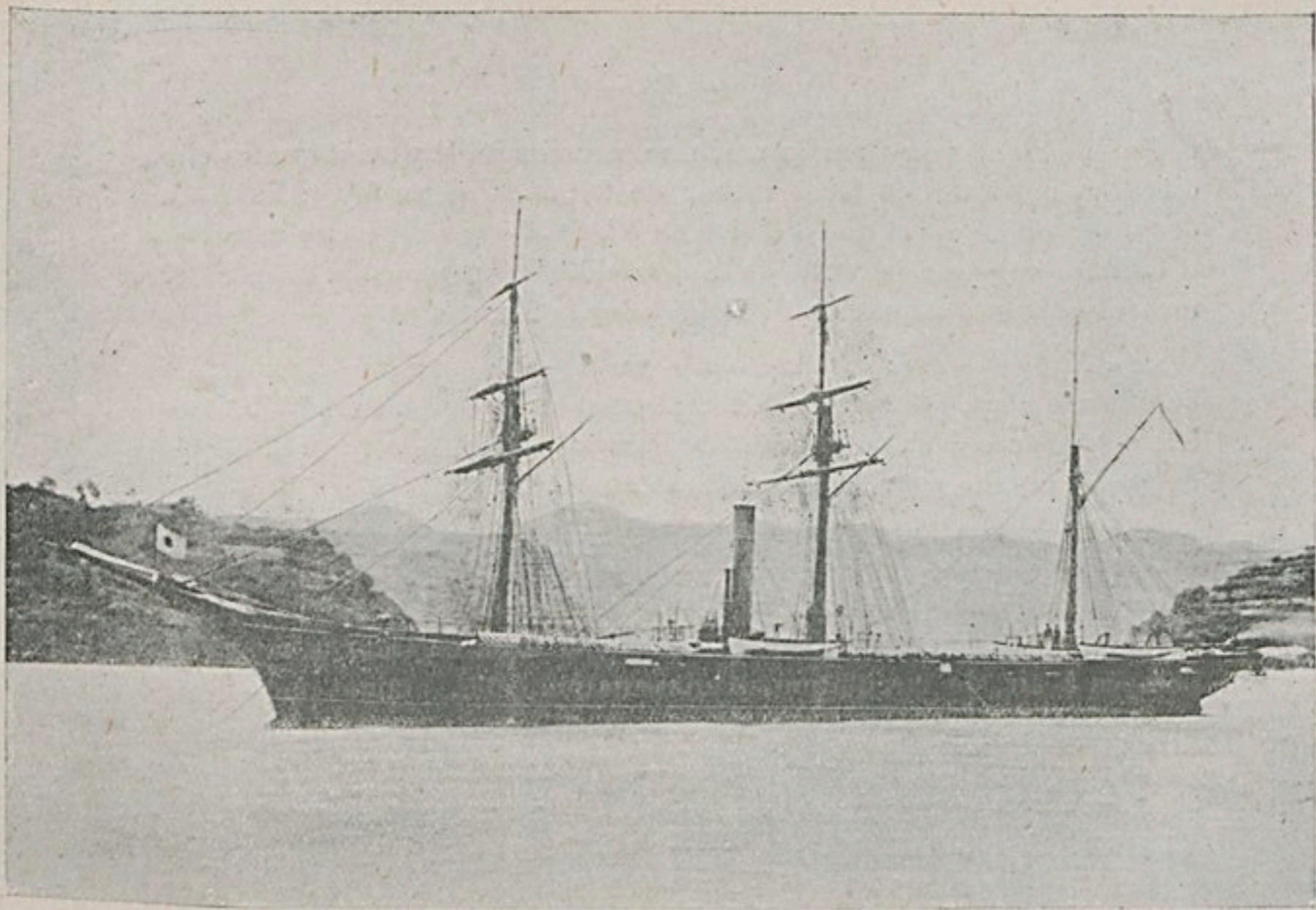


Fig. 11.

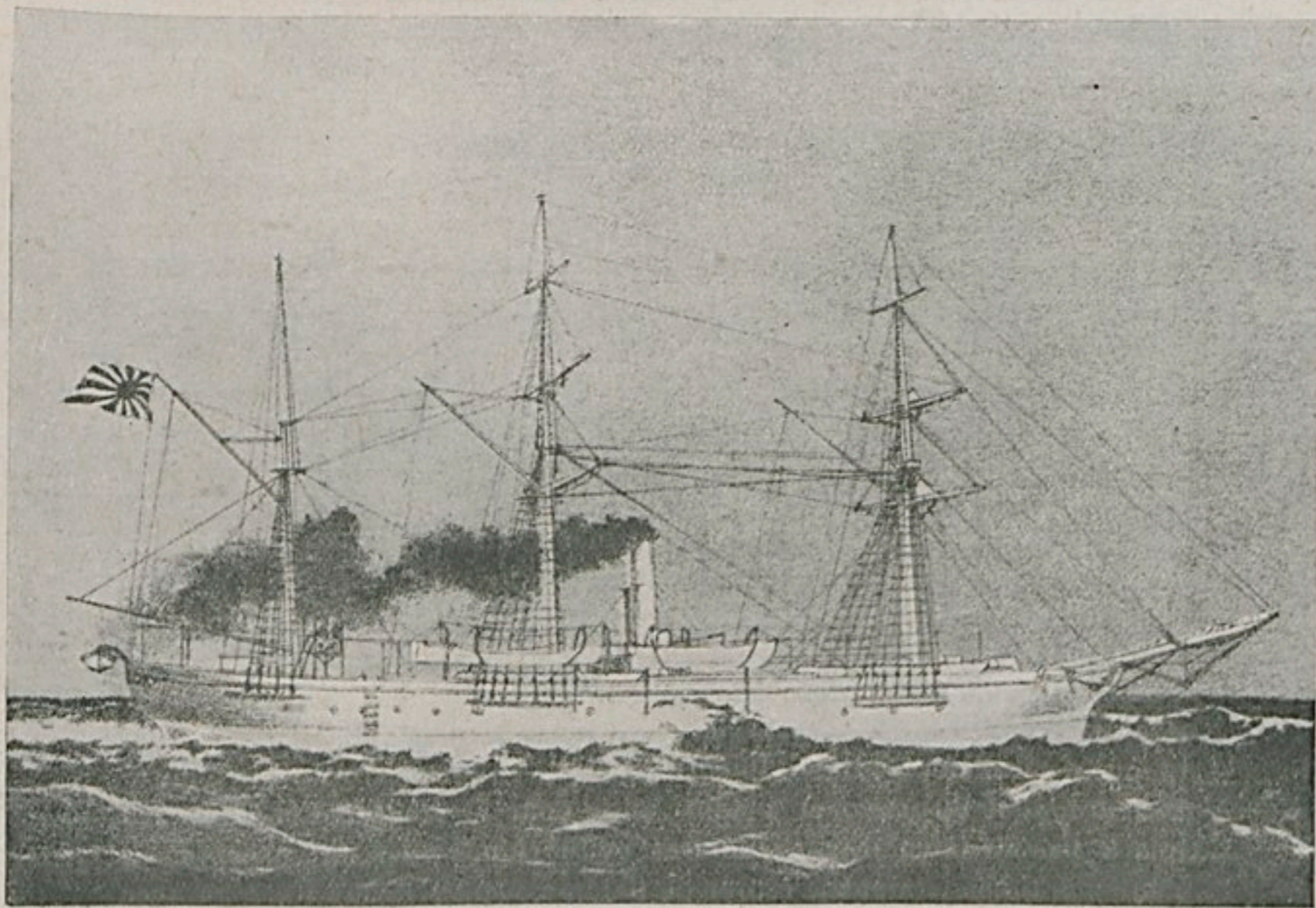


Fig. 12.

pédique étaient mues par la machine principale. Il y avait quatre chaudières cylindriques en fer à retour de flamme à deux foyers lisses avec des tubes en laiton et une pression de 3 kg 167 par centimètre carré.

La mise en place de quille du *Banjo* eut lieu au mois de février 1877, un mois après le départ de M. Verny pour la France.

Le « Kaimon » et le « Teinriou ». — Ce furent deux garde-côtes en bois, de déplacement, le premier de 1429 tonnes et le second de 1547 tonnes, le projet de ces deux navires fut de l'amiral Akamatsou pour la coque et de M. Watanabé pour les appareils moteurs.

La coque ainsi que les appareils moteurs furent construits à l'arsenal d'Yokoska (fig. 13).

La machine était à une hélice et de système compound à deux cylindres horizontaux, à bielles renversées avec une mise en train à vapeur. Les pompes à air, de circulation, d'alimentation, etc., étaient mues par la machine principale. Le condenseur à surface était en fonte et de forme parallélépipédique; quatre chaudières cylindriques en fer et à trois foyers lisses et à retour de flamme avec des tubes en laiton et une pression de 4 kg 223 par centimètre carré.

On mit pour la première fois à Yokoska une chemise de vapeur aux cylindres du *Teinriou*; on mit au *Teinriou* une hélice d'un diamètre de 0 m. 25 de moins que celle du *Kaimon* en conservant le même pas et à deux ailes au lieu de quatre comme au *Kaimon*. Comme résultat de ce changement, le *Teinriou* eut une augmentation d'environ un nœud de vitesse malgré une augmentation de 118 tonnes de déplacement et une diminution de 105 chevaux.

30° CONSTRUCTIONS COMPOSITES. — Vers 1880, le bois de construction commença à être rare et on fut obligé de suivre l'exemple des pays occidentaux pour construire des navires composites.

Le « Katsouragni » l' « Yamato » et le « Moussassi ». — Ces trois navires furent pour la première fois construits au Japon en système composite fer et tek.

Le projet des navires avait toujours été fait à l'arsenal d'Yokoska avant la création d'un bureau technique au ministère de la marine; mais à partir de 1882, le projet fut fait à Tokyo et transmis aux arsenaux et aux chantiers privés pour l'exécution.

Le *Katsouragni* et le *Moussassi* furent construits à l'arsenal d'Yokoska et l'*Yamato* aux chantiers d'Onohama à Kobé (fig. 14).

La machine était à une hélice et de système compound à deux cylindres horizontaux, à bielles renversées avec une mise en train à vapeur. Les pompes à air, de circulation, d'alimentation, de cale, etc., étaient actionnées par la machine principale; le condenseur à surface était en fonte et de forme parallélépipédique, l'hélice était en bronze à trois ailes pour le *Katsouragni* et l'*Yamato* et à deux ailes pour le *Moussassi* et toutes les trois à pas variable. Six chaudières cylindriques en acier, excepté les plaques à tubes, étaient à retour de flamme, à trois foyers lisses et avec des tubes en laiton et une pression de 4 kg 927 par centimètre carré.



Fig. 13.

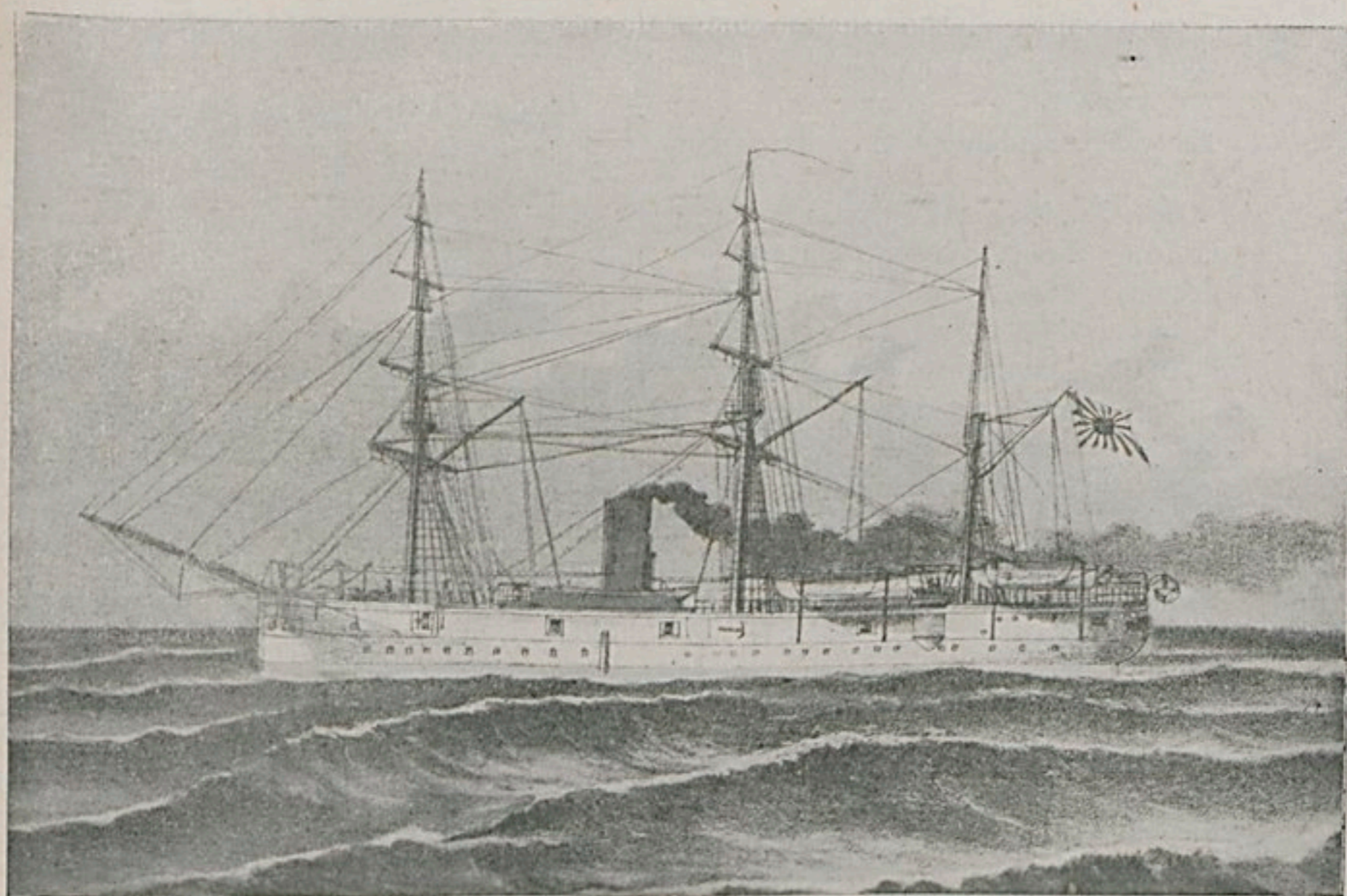


Fig. 14.

31° CONSTRUCTIONS EN FER. — Vers 1885, la marine japonaise commença à se servir du fer pour la construction navale comme les autres pays occidentaux.

Le « Maya » et le « Tchiyokai ». — Ces deux canonnières furent construites pour la première fois en fer dans la marine japonaise ; ce furent aussi les premiers navires munis d'un éperon et de machines à deux hélices avec une voilure réduite (fig. 15).

Les machines étaient à deux hélices et du système compound à deux cylindres horizontaux, à bielles directes. Avec une voilure réduite, on chercha à économiser le charbon et mit un tiroir spécial de détente au cylindre de haute pression et des chemises de vapeur aux deux cylindres. On songea aussi à économiser le poids des machines pour augmenter le chargement de charbon : on mit pour cela des condenseurs en tôles de laiton et de forme cylindrique, etc... Deux chaudières cylindriques entièrement en acier (le corps et les plaques à tubes) étaient à flamme directe et à deux foyers lisses à chacune d'elles avec une pression de 5 kg. 910 par centimètre carré.

32° CONSTRUCTIONS EN FER ET EN ACIER. — L'acier commença à entrer dans la construction navale, étant plus résistant à poids égal que le fer ; mais on n'en était pas aussi sûr que du fer pour s'en servir comme bordés extérieurs.

On imagina une construction composite acier et fer ; la charpente osseuse était en acier et les bordés extérieurs en fer.

L'Atago fut une canonnière exactement la même que le *Maya* et le *Tchiyokai* ; seulement, sa construction fut composite de fer et acier.

Le « Takao ». — Ce navire en construction en fer et acier fut le premier croiseur rapide construit au Japon et il différait, sous plusieurs points, des navires précédemment construits : il possédait un double fond, des hunes armées de canons revolvers et de projecteurs électriques et ses chaudières étaient munies d'un tirage forcé (fig. 16).

Les machines étaient à deux hélices ; chacune d'elles, de système compound à deux cylindres horizontaux à bielles directes, une chemise de vapeur complète aux deux cylindres ; un tiroir cylindrique au cylindre HP. Les tiges de pistons, les bielles, l'arbre de coudée et les autres arbres, etc. étaient en acier. Les condenseurs à surface étaient en tôle de laiton et de forme cylindrique ; les pompes de circulation étaient indépendantes et de système centrifuge ; mais les pompes à air étaient actionnées par le prolongement de la tige de piston. Les hélices étaient à trois ailes et à pas constant, seulement les angles d'arêtes d'attaque et de sortie étaient un peu différents.

Cinq chaudières cylindriques étaient entièrement en acier et à flamme directe, chacune ayant deux foyers lisses et des tubes en laiton, une pression de 4 kg. 927 par centimètre carré.

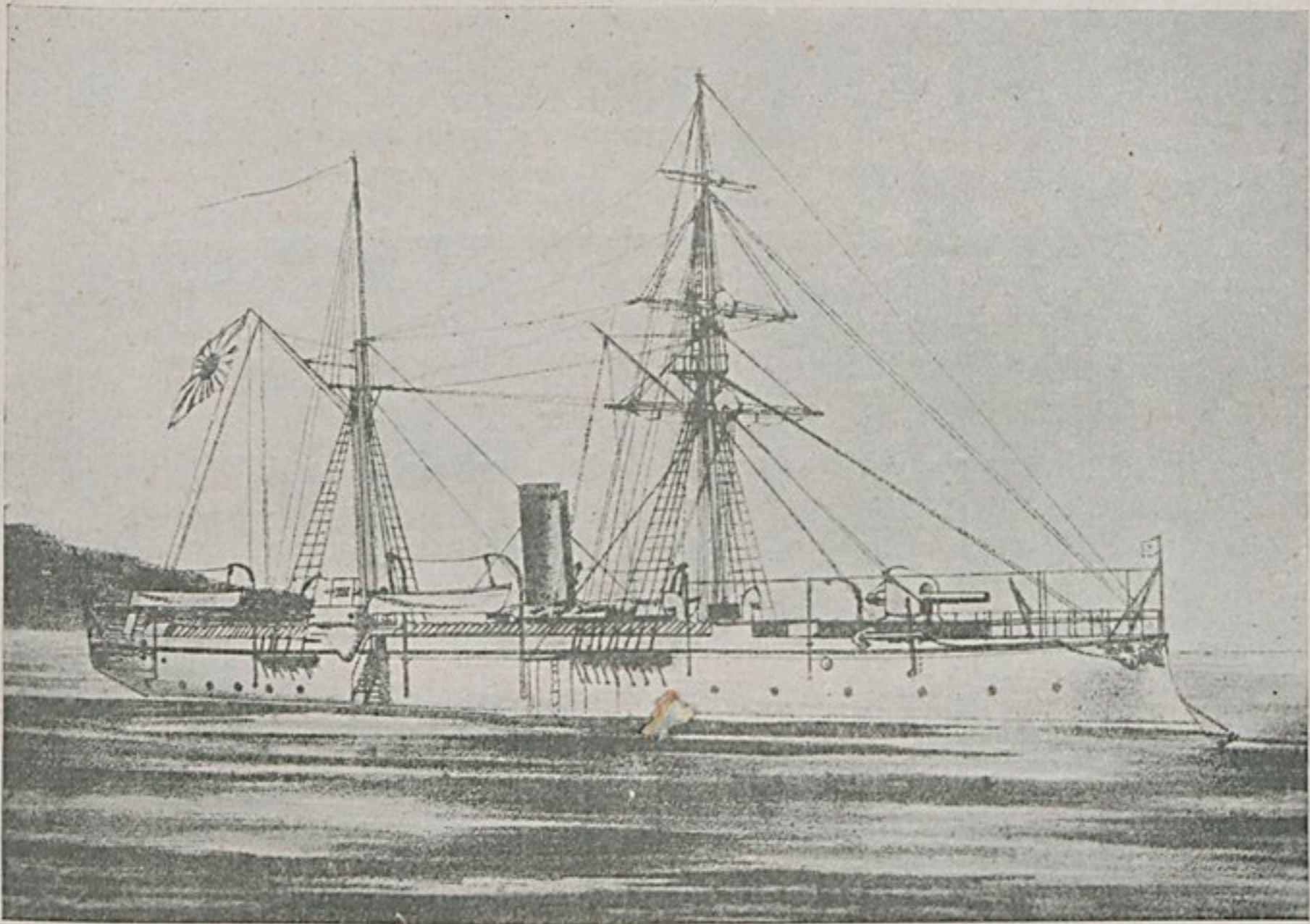


Fig. 15.

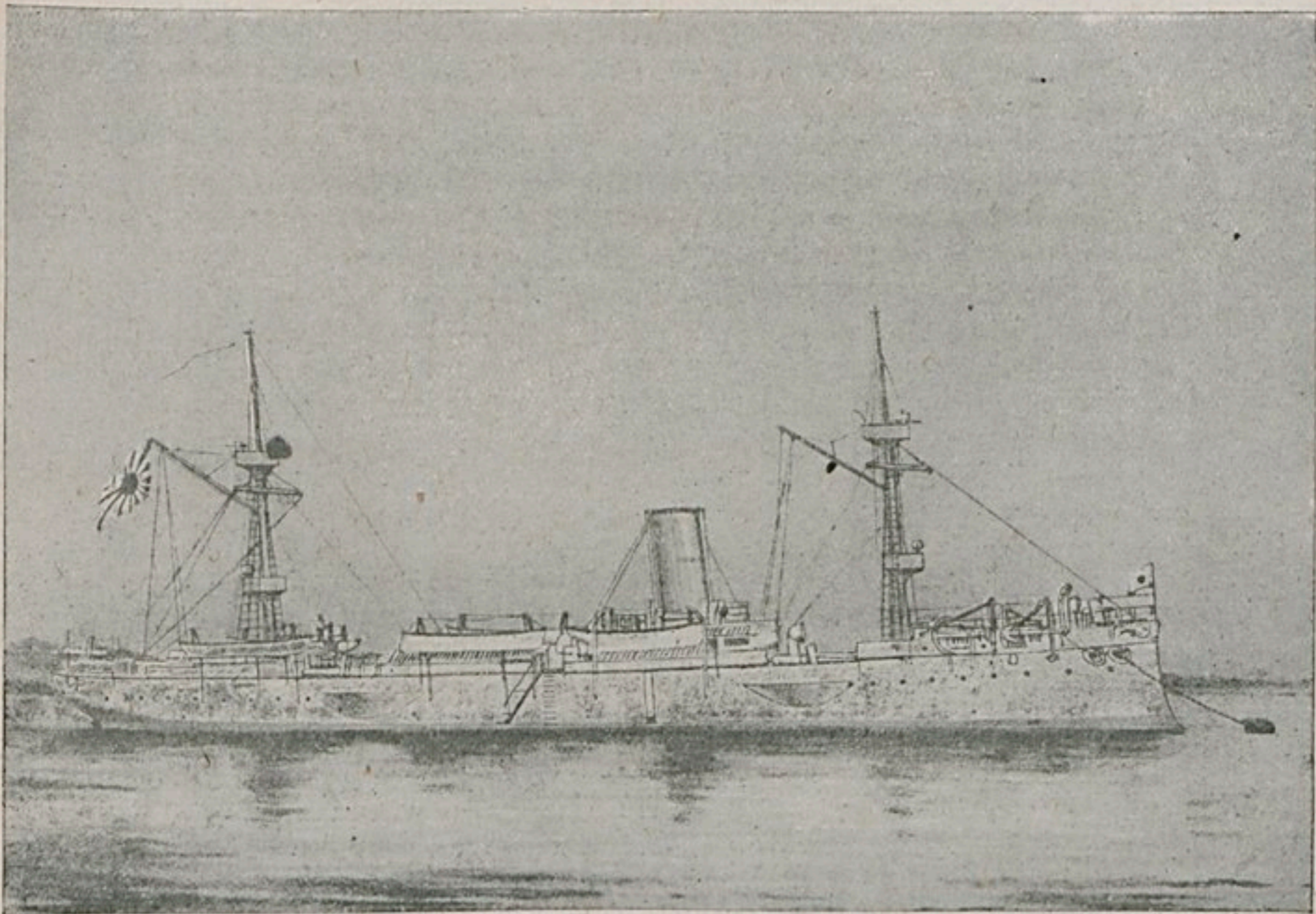


Fig. 16.

33° CONSTRUCTIONS EN ACIER. — Vers 1887, l'acier fut d'un caractère assez sûr pour être employé comme bordés extérieurs des navires.

L'« *Akagni* ». — Ce fut une canonnière d'un même déplacement que le *Maya*, le *Tchiyokai* et l'*Atago*; mais sa coque était entièrement en acier; de plus l'armement de ces trois navires ayant été trop lourd et disproportionné à leur déplacement, on mit à bord de l'*Akagni* des canons plus petits, mais en nombre plus grand que ceux des trois autres.

L'« *Yaéyama* ». — Ce navire fut construit sur le plan de M. E. Bertin comme aviso rapide; la vitesse prévue était de 20 nœuds; il dépassa de plus de 5 nœuds et demi le *Takao* qui avait été le navire le plus rapide qui eût jamais été construit au Japon (fig. 17).

La coque entièrement en acier fut construite à Yokoska tandis que ses machines à deux hélices ainsi que ses chaudières le furent en Angleterre dans les ateliers de Hothorn Leslie et Co à Newcastle on-Tyne, mais montées et mises à bord à Yokoska.

L'*Yaéyama* rendit par sa grande vitesse des services incalculables à la marine japonaise au commencement et pendant la guerre sino-japonaise.

Le « *Hashitaté* ». — Ce navire fut le premier navire de combat construit au Japon; M. E. Bertin est l'auteur du plan de ce navire. Il est du système cellulaire avec un pont blindé situé au-dessous de la flottaison et une tourelle barbette pour recevoir un canon de 32 cm. à 45 calibres (fig. 18).

Les machines sont à deux hélices et construites à Yokoska sur le plan des Forges et Chantiers de la Méditerranée avec de certaines idées de M. E. Bertin. Chacune d'elles est à triple détente à trois cylindres horizontaux; mais par un tuyautage spécial, on peut rendre la machine à deux détentes ou compound en admettant la vapeur dans les cylindres HP et MP et développer ainsi plus de force en chevaux que par la triple détente aux dépens naturellement de charbon. Les pompes à air, de circulation et de cale sont mues par une machine verticale compound. Un condenseur principal et un autre auxiliaire à chacune des deux machines motrices. Les hélices en bronze sont à quatre ailes et à pas fixe. Il y avait six chaudières cylindriques à flamme directe avec trois foyers ondulés à chacune d'elles, des tubes en acier et une pression de 12 kg. par centimètre carré.

Un atelier de mécaniciens fut pour la première fois installé à bord de ce navire.

L'« *Oshima* ». — Cette canonnière fut construite sur le plan de M. E. Bertin; elle était à peu près de la même grandeur que le *Maya*, mais avait un blindage léger pour protéger ses machines verticales qui dépassaient la flottaison. La vitesse était plus grande de trois nœuds que celle du *Maya* (fig. 19).

Ayant cherché à avoir une grande vitesse, on fut amené à économiser le poids des appareils moteurs et on adopta des machines verticales avec un grand nombre de tours et des chaudières locomotives. Le résultat des

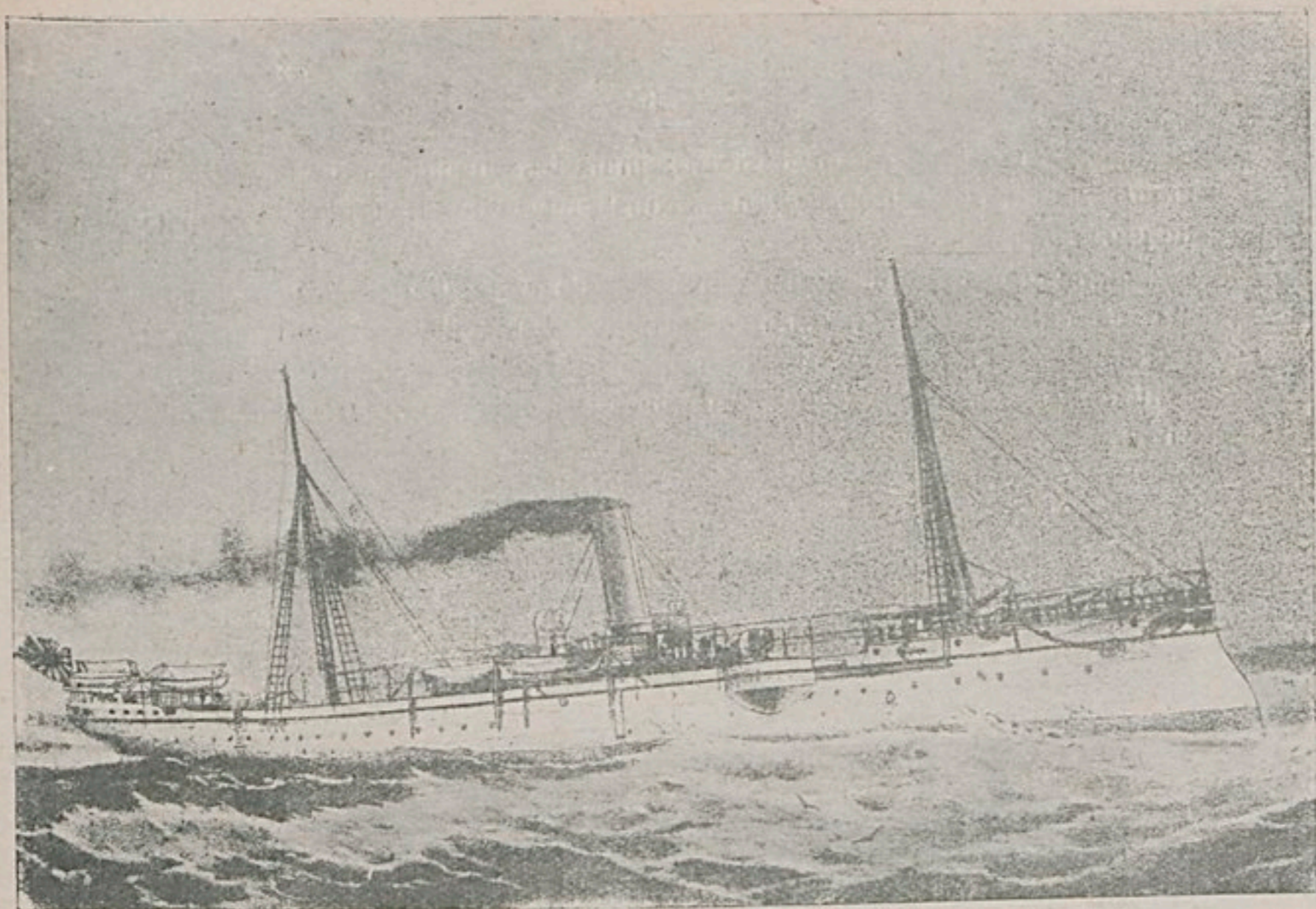


Fig. 17.

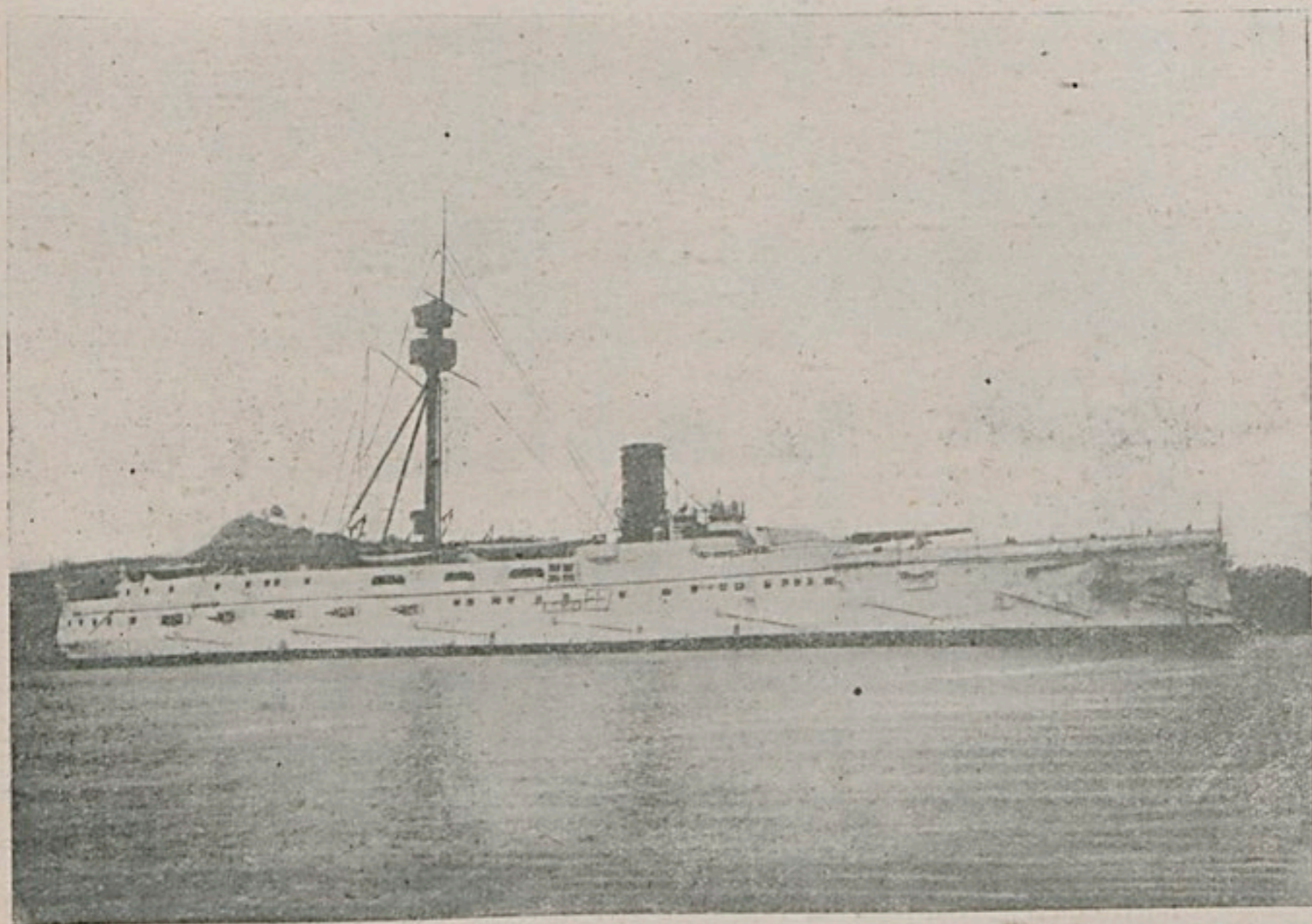


Fig. 18.

essais ne fut pas ce qu'on désirait ; mais les machines de l' « Oshima » montrèrent de réels progrès dans la construction des machines de la marine de guerre du Japon.

Les machines étaient à deux hélices ; chacune d'elles était verticale et à triple détente à trois cylindres verticaux ; les hélices étaient en bronze à trois ailes et à pas fixe. Deux chaudières de type locomotive à un foyer avaient des tubes en laiton et une pression de 11 kg. 260 par centimètre carré.

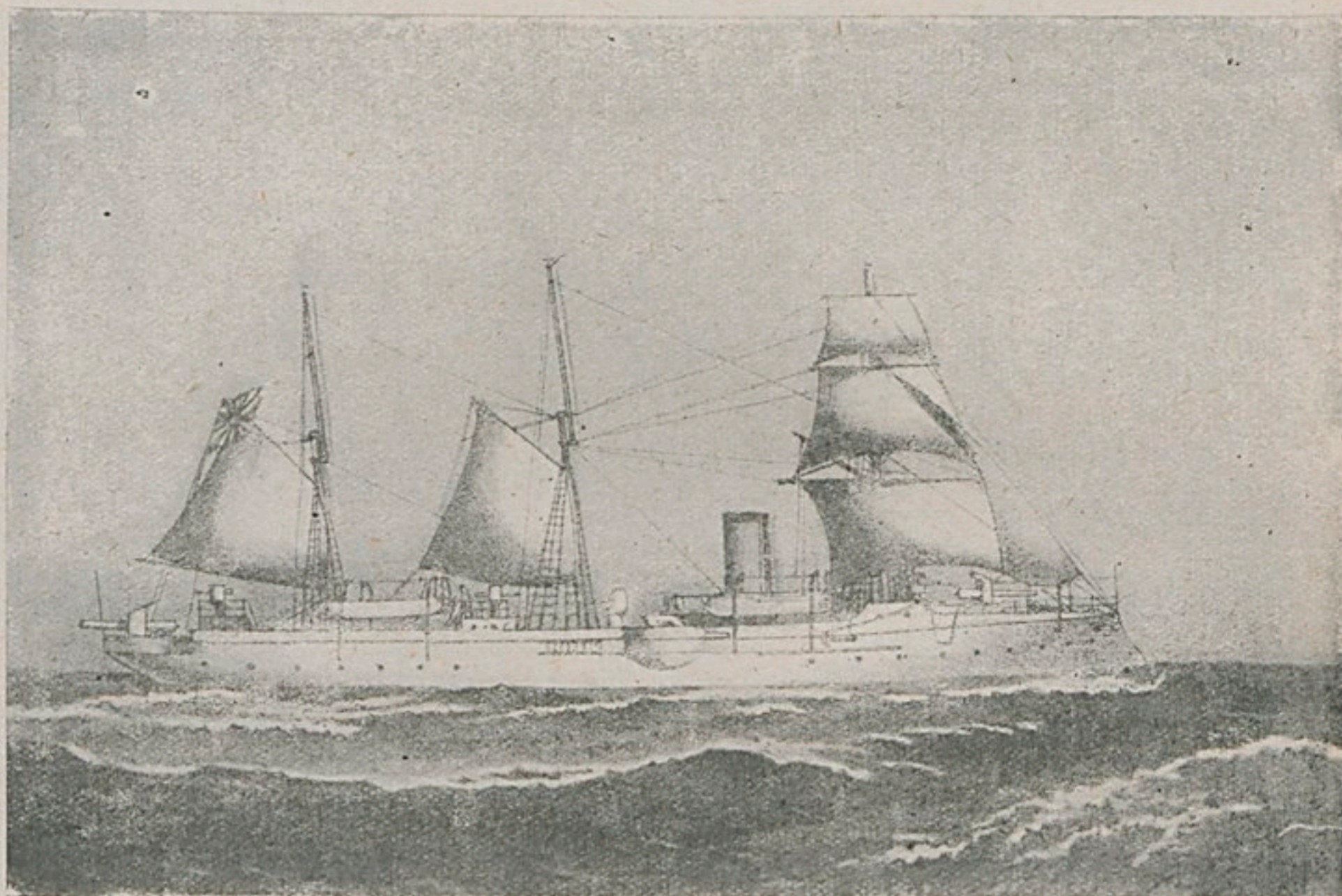


Fig. 19.

L' « Akitsushima ». — Ce fut le premier croiseur protégé sans voilure construit au Japon ; ses deux mâts étaient uniquement destinés pour hisser des signaux (fig. 20).

Le pont blindé de ce navire présente dans sa section transversale la forme d'un U ouvert renversé et coupé à mi-hauteur par la flottaison.

Les machines étaient à deux hélices ; chacune d'elles à triple détente, à trois cylindres horizontaux. Rien de particulier de ce qui avait été fait antérieurement, à exception que l'acier fondu à Yokoska dans le four Simens à pétrole fut employé en grand dans les différentes parties des machines et que, de plus, des chaudières doublées à retour de flamme étaient mises à bord de ce navire pour la première fois dans la marine japonaise ; cha-

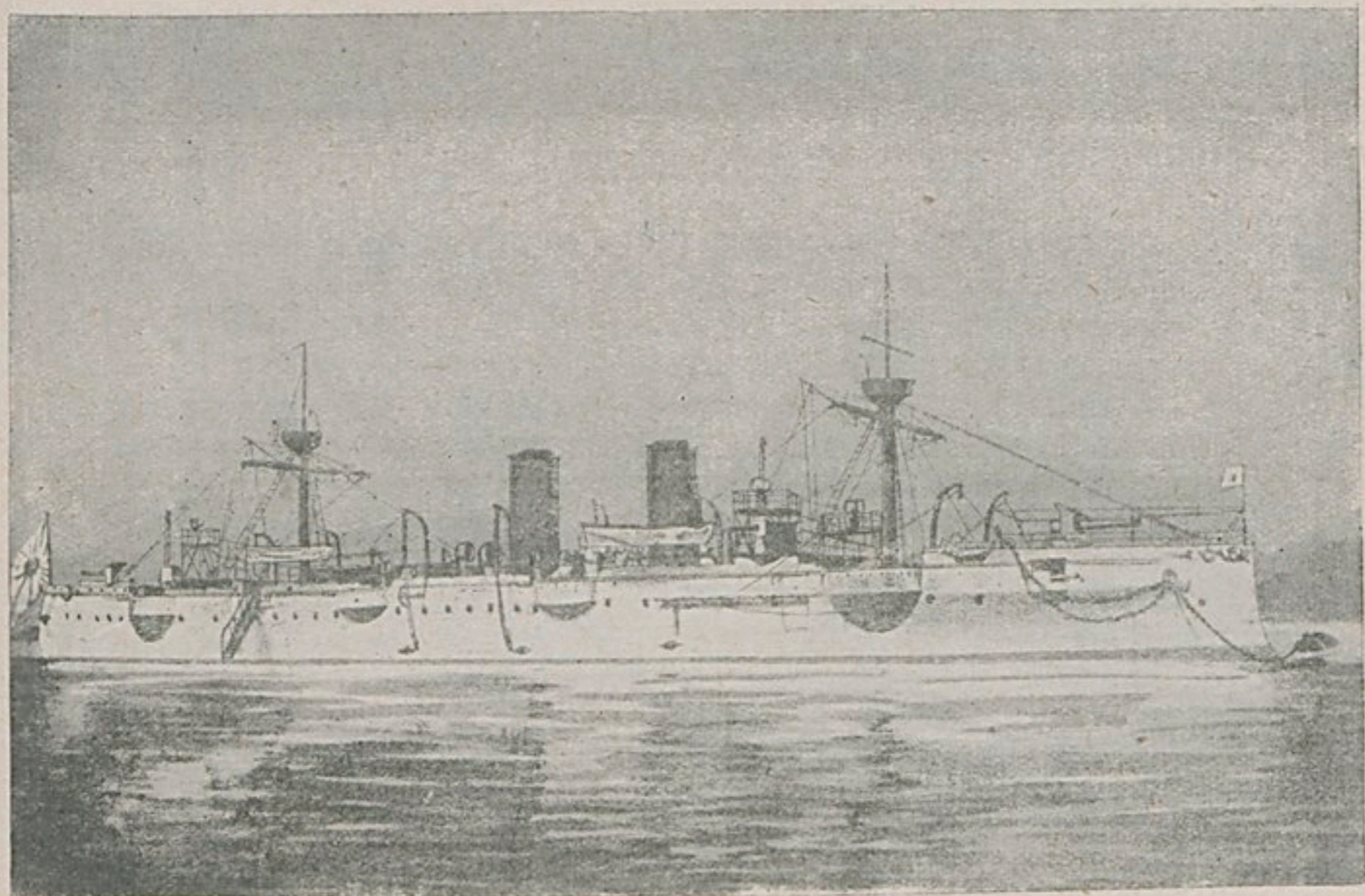


Fig. 20.

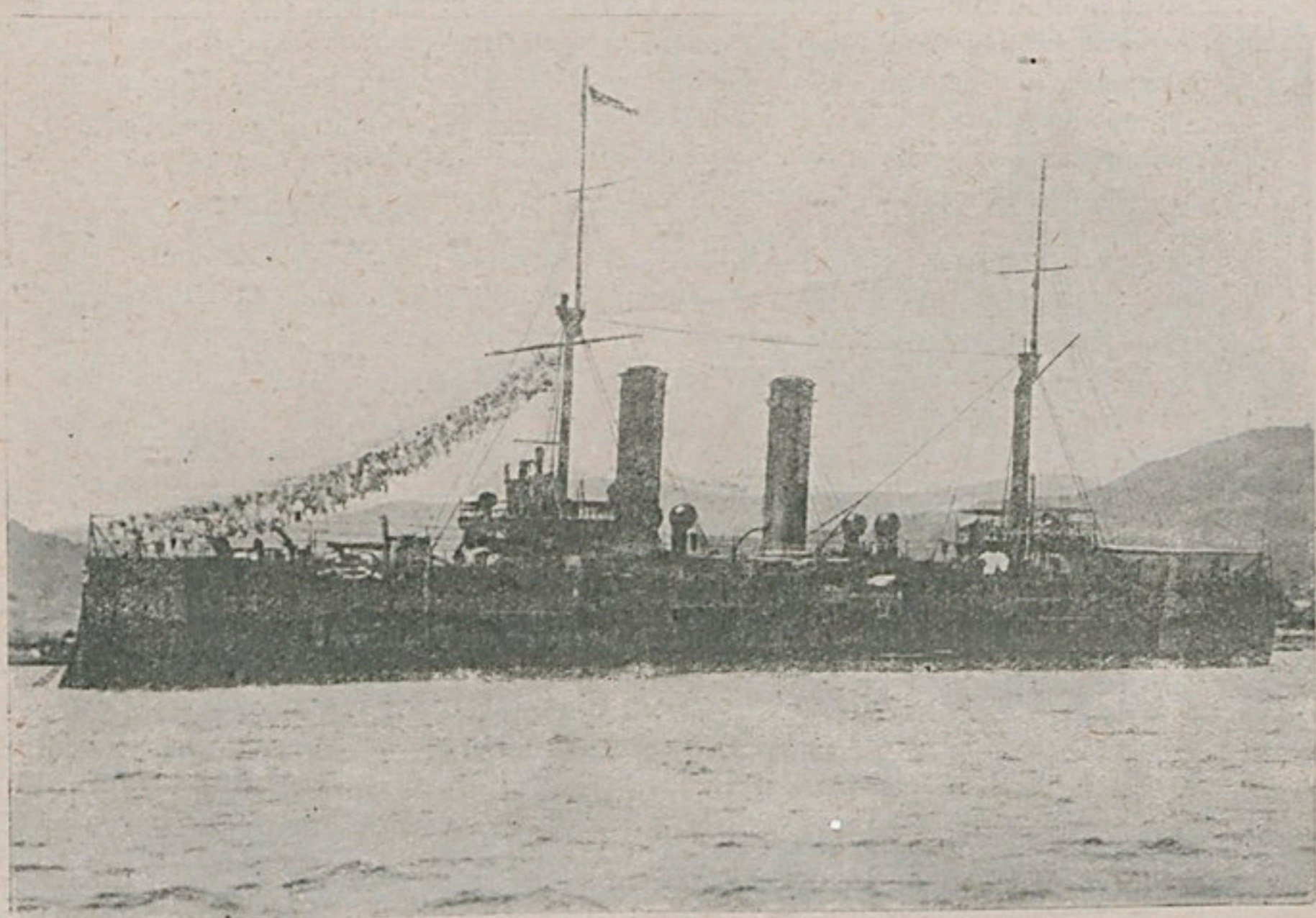


Fig. 21.

chacune des quatre chaudières avait six foyers ondulés et une pression de 10 kg. 558 par centimètre carré.

Le « Souma » et L' « Akashi ». — Ce sont deux croiseurs protégés comme l'*Akitsushima* dont ils diffèrent principalement au point de vue des machines motrices (fig. 21).

Ils ont des machines à deux hélices, verticales, à triple détente à trois cylindres verticaux qui sont supportés par des colonnes en acier au lieu de supports en fonte lourds et les machines auxiliaires telles que les pompes à air, d'alimentation, de circulation, etc. sont indépendantes des machines motrices principales; les hélices sont en bronze manganésé à trois ailes et à pas fixe.

L'*Akashi* ayant été achevé deux ans plus tard que le *Souma* en diffère peu, comme on le voit dans les tableaux annexes; disons seulement un mot sur les systèmes de tirage forcé de ces deux croiseurs: les huit chaudières du *Souma*, chacune à trois foyers ondulés à flamme directe, étaient munies d'un système de tirage forcé dans les foyers mêmes, tandis que les neuf chaudières de l'*Akashi* à trois foyers chacune et à retour de flamme l'étaient d'un tirage forcé à vase clos. Les pressions aux chaudières du *Souma* et de l'*Akashi* étaient respectivement de 13 kg. 6 et 11 kg. 2 par centimètre carré.

Le « Miyako ». — Ce fut un aviso rapide comme l'*Yaéyama* mais d'un déplacement plus grand de 52 tonnes pour recevoir un armement plus fort et un double fond qui n'existait pas à bord de l'*Yaéyama* (fig. 22).

Les machines étaient à deux hélices, à triple détente à trois cylindres verticaux, semblables en grande ligne, à celles du *Souma*; les hélices étaient en bronze manganésé à trois ailes et à pas fixe, huit chaudières cylindriques, chacune à trois foyers lisses, avaient des tubes en acier et une pression de 11 kg. 2 par centimètre carré.

Le « Tchihaya ». — Ce fut un aviso torpilleur ou torpilleur de haute mer; son déplacement était seulement de 1.249 tonnes, mais sa vitesse était de vingt et un nœuds. Il avait cinq tubes lance-torpilles, un à étrave et deux accouplés à chaque bord; sa puissance offensive consistait donc en vitesse et en torpilles (fig. 23).

Les machines étaient à deux hélices, à triple détente à trois cylindres verticaux avec tous les perfectionnements de l'époque. Les chaudières, au nombre de quatre, sont du type tubulaire à petit diamètre de Normand, avec une pression aux chaudières de 15 kg. par centimètre carré.

C'est un des trois avisos-torpilleurs qui furent construits, les deux autres le *Tchishima* et le *Tatsuta* le furent le premier en France et le second en Angleterre.

Le « Nitaka », le « Tsoushima » et l' « Otowa ». — Ce sont des croiseurs protégés comme le *Souma* et l'*Akashi*, mais plus grands. Au moment où le projet était en étude, l'opinion prévalait que les tubes lance-torpilles sans protection étaient dangereux et les trois croiseurs n'en reçurent aucun. L'*Otowa* est moins bien protégé que les deux autres et le poids sauvé du

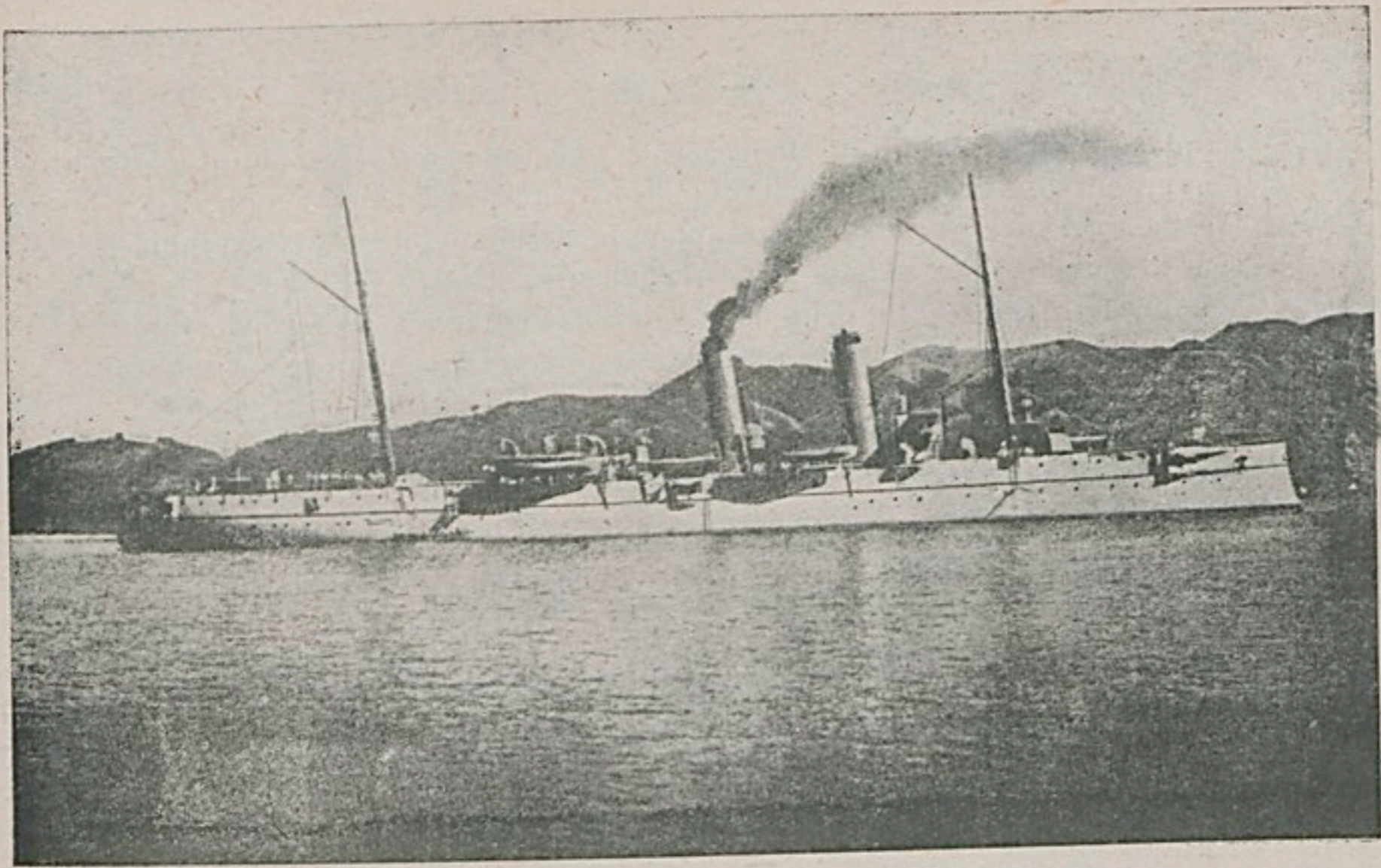


Fig. 22.



Fig. 23.

blindage du pont ayant été dépensé à la force en chevaux, il obtint une plus grande vitesse et par suite il fut plus aviso que les deux autres (fig. 24). C'est à bord du *Niitaka* qu'on mit pour la première fois une télégraphie sans fil, comme construction neuve au Japon.

Leurs machines sont à deux hélices, à triple détente à quatre cylindres verticaux, semblables à celles construites, antérieurement au Japon; mais l'innovation fut l'emploi de l'acier à nickel aux tiges de piston, bielles, arbres, etc. Les chaudières, au nombre de seize, sont celles du brevet Niclausse achetées en France, excepté celles de l'*Otowa* qui sont du type



Fig. 24.

de la marine japonaise (semblable au type Yarrow, mais avec des tubes droits), dix en nombre. Les pressions aux chaudières Niclausse et du type de la marine japonaise sont respectivement 14 kg. 700 et 16 kg. 100 par centimètre carré.

Lorsque ces navires étaient encore en cours de construction, la guerre russo-japonaise éclata et on hâta l'achèvement de ces navires qui demanda seulement vingt mois depuis la mise en place de quille jusqu'au départ des arsenaux respectifs pour leur destination.

L'« *Uji* » et le « *Saga* ». — Ce sont deux canonnières à tirants d'eau réduits (fig. 25).

Rien de particulier à signaler pour leurs machines motrices qui sont à deux hélices, verticales, à triple détente, etc.; mais leurs chaudières au nombre de deux sont du type de la marine japonaise. Ces chaudières sont arrangées de manière à brûler le charbon ou bien le charbon mélangé avec de l'huile; les pressions aux chaudières de l'*Uji* et du *Saga* sont respectivement 14 kg. 700 et 12 kg. 600 par centimètre carré.

Le « *Tsoukouba* » et l'« *Ikoma* ». — Ce sont des croiseurs de bataille dont la mise en place de quille eut lieu pendant la guerre russo-japonaise.

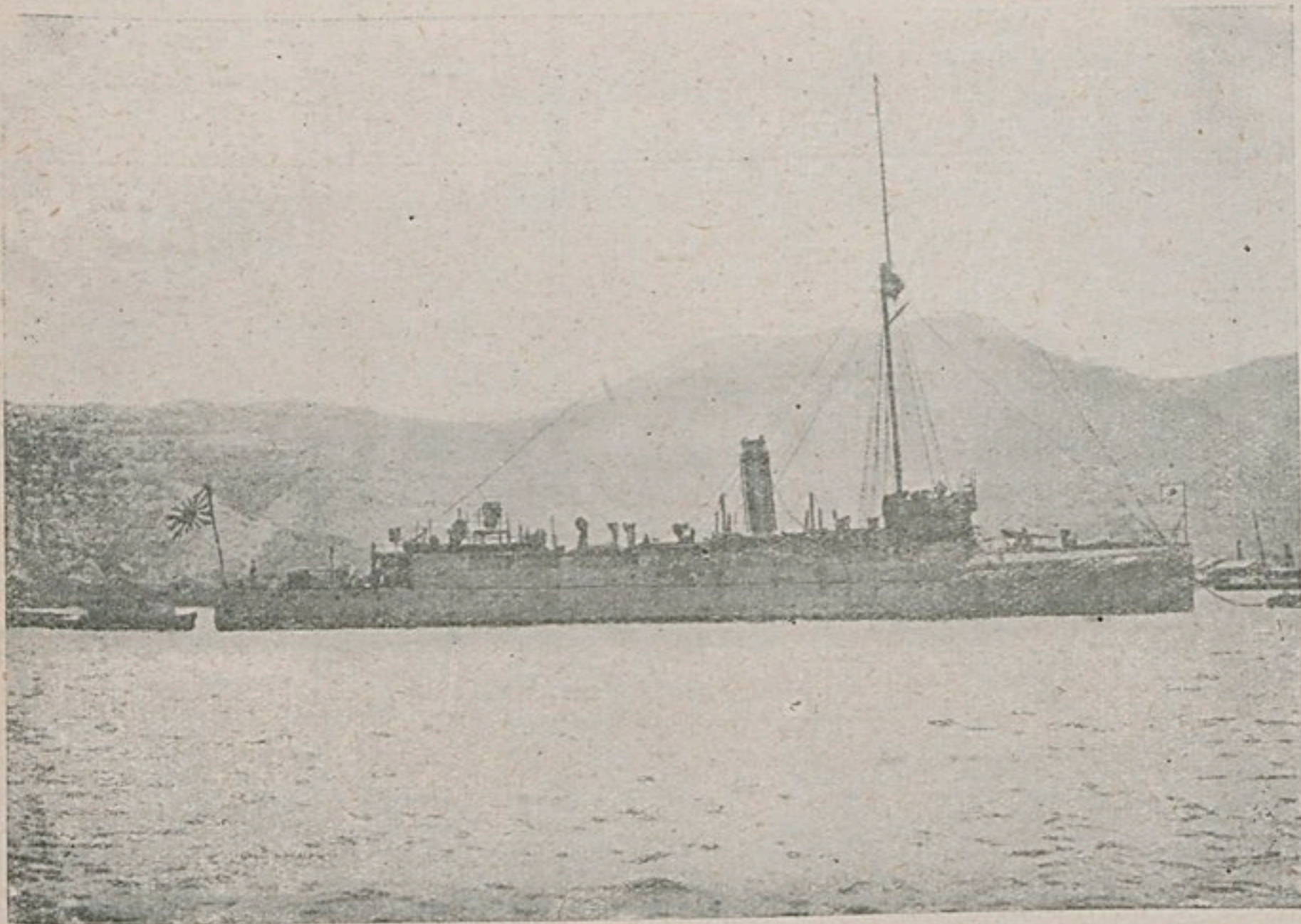


Fig. 25.

Le plus grand navire de guerre qui eût été construit jusque là au Japon fut le *Hashitate* d'un déplacement de 4.278 tonnes; la circonstance nous amena à construire des navires de guerre cuirassés d'un déplacement de 13.956 tonnes (fig. 26).

C'était une rude tâche pour nos constructeurs; mais notre personnel de construction navale, animé de haut en bas d'un zèle patriotique, exécuta les travaux et acheva le *Tsoukouba* en deux ans et l'*Ikoma* en deux ans neuf mois avec succès, c'est-à-dire que les résultats des essais officiels dépassèrent les chiffres prévus dans le projet.

Ces deux navires inaugurerent une ère nouvelle dans l'histoire de notre construction navale; nous avons été tributaires des pays occidentaux dans cet art; mais nous parvîmes à nous suffire à nous-mêmes, non seulement pour la coque, les machines principales et auxiliaires, mais encore pour les canons, les munitions, les torpilles, les cuirasses, etc.

Voici quelques données du projet de ce « epoch making » navire :

1) Longueur entre perpendiculaires.	m.	133,33
2) Largeur	m.	22,73
3) Tirant d'eau moyen	m.	7,88
4) Déplacement.	t.	13.956
5) Force en chevaux		20.500
6) Vitesse		20,5
7) Artillerie de gros calibre 30 cm.		4
— moyen calibre 15 cm.		12
— — — — — 12 cm.		12
8) Tubes lances-torpilles		3
9) Projecteurs électriques		6

Comme artillerie, on a une seule sorte de canons de gros calibre, tandis qu'on en a deux pour les canons de moyen calibre.

Les autres chiffres seront donnés dans les tableaux annexes: nous dirons un mot sur la suppression de l'éperon à ces deux navires. D'après nos expériences, en temps de paix aussi bien qu'en temps de guerre, l'éperon fit plus de mal que de bien et avec les canons à longue portée et les torpilles, il n'y avait plus lieu de nous servir de l'éperon comme bélier.

Les machines de ces deux croiseurs de bataille sont à deux hélices à triple détente à quatre cylindres verticaux, rangés de l'avant à l'arrière dans l'ordre suivant: cylindres BP, HP, MP et BP; les cylindres sont tous munis d'une chemise de vapeur. Le cylindre HP a un tiroir cylindrique; celui MP en a deux et ceux de BP en ont chacun un plat ordinaire à triple rangée d'orifices. Deux pompes à air à mouvement lent et deux condenseurs à surface avec des filtres et chauffeurs d'eau d'alimentation, à chacune des deux machines motrices. Une lubrification automatique forcée (adoptée généralement aux machines ultérieurement construites) fut pour la première mise avec succès. Les hélices sont en bronze manganésé à trois ailes et à pas fixe. Les chaudières, au nombre de vingt, sont tubulaires du type Miyabara et arrangées au tirage forcé à vase clos et pour brûler le charbon seulement ou pour une combustion mixte du charbon et de l'huile. La puissance aux chaudières est de 16 kg. 45 par centimètre carré.

Le « Satsouma » et l' « Aki ». — Ce sont deux cuirassés les plus puissants du monde à l'époque de leur lancement (fig. 27).

La mise en place de quille du *Satsouma* eut lieu pendant la guerre russo-japonaise au mois de mai 1905; sa vitesse est inférieure à celle du *Dreadnought* de la marine anglaise, mais son déplacement est plus grand de 1.200 tonnes que celui du cuirassé anglais qui fut un « epoch making »

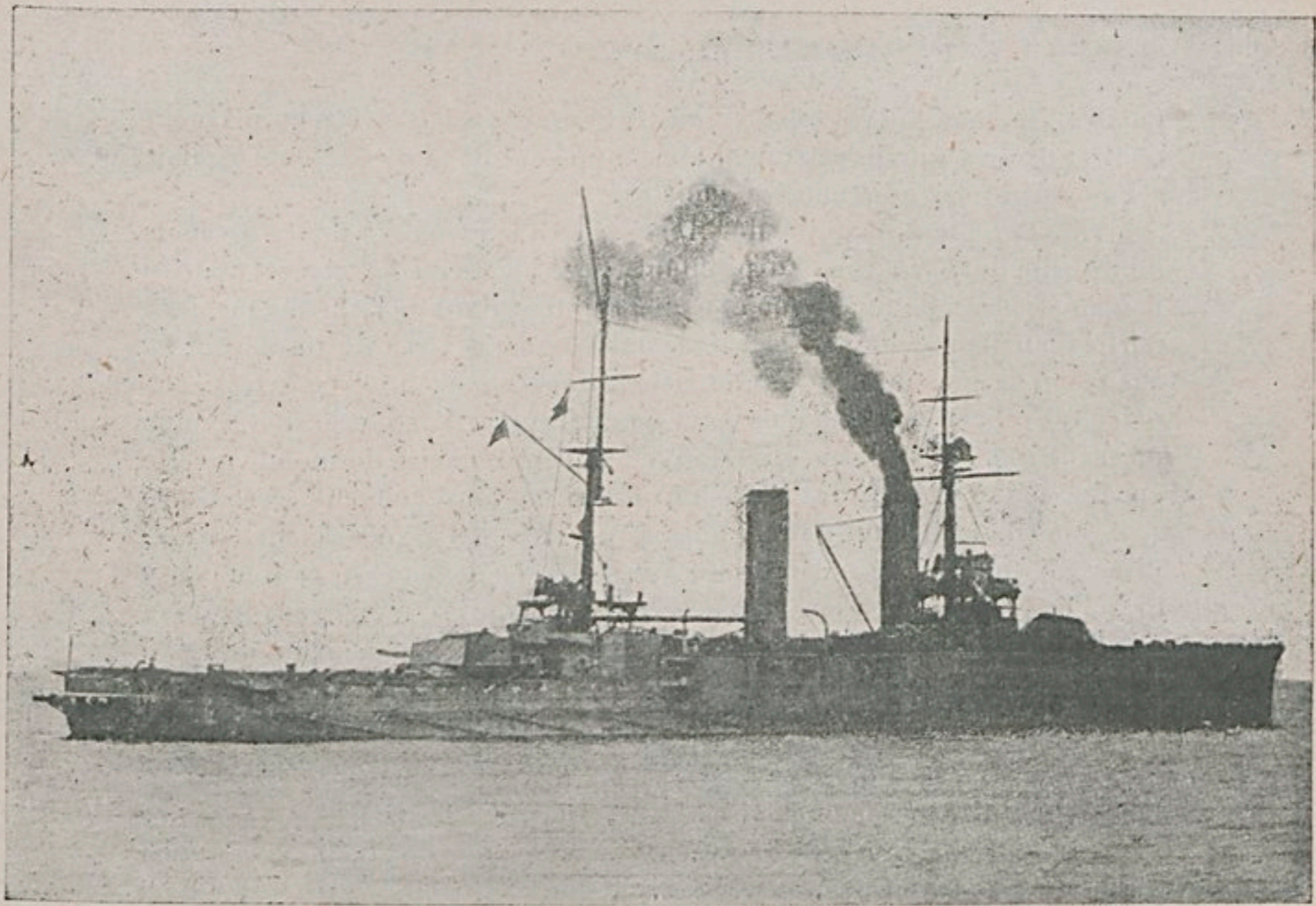


Fig. 26.

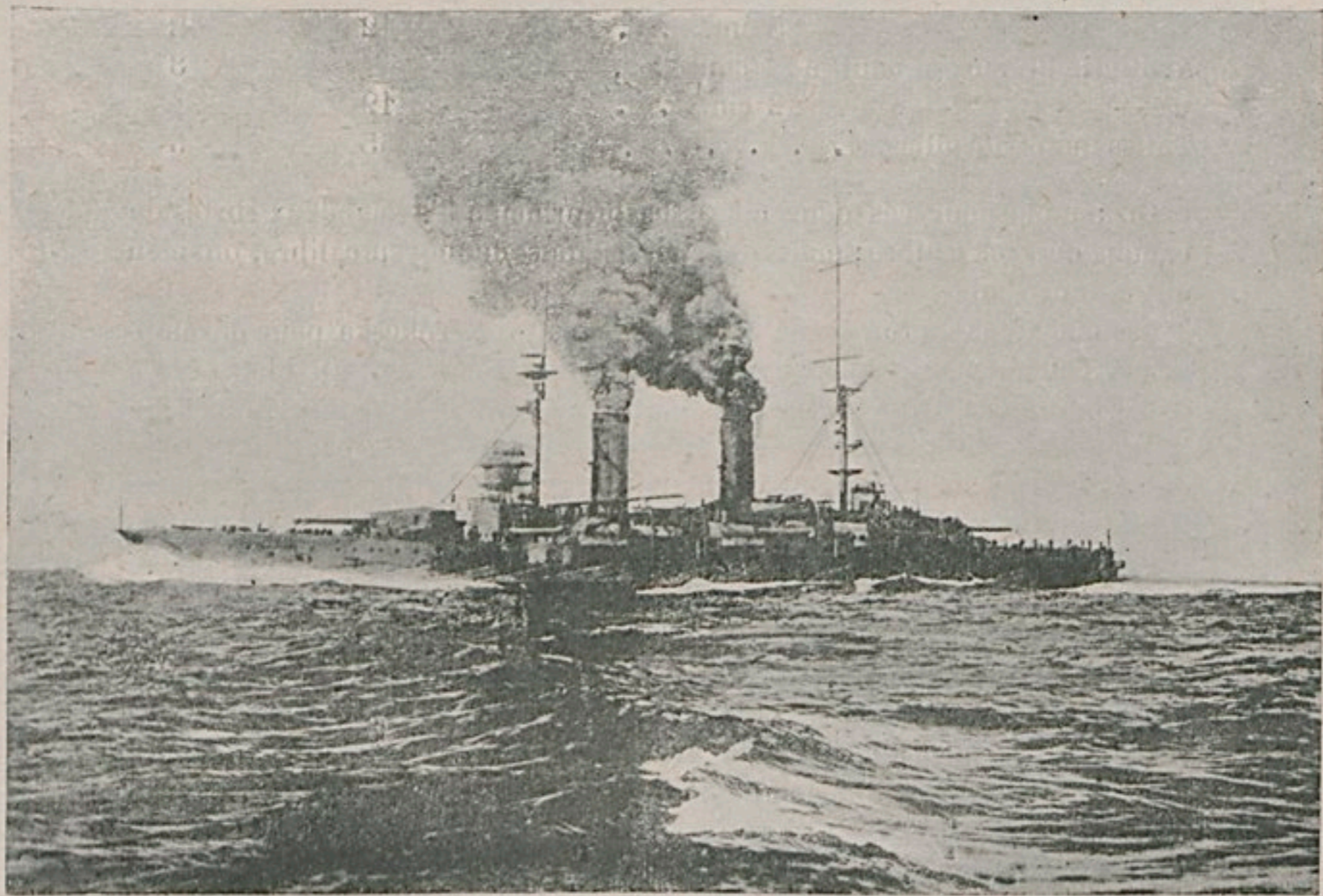


Fig. 27.

navire. L'arsenal d'Yokoska parvint à lancer un tel navire en dix-neuf mois et prouva que le personnel ainsi que l'outillage de l'arsenal égalait ceux des grandes puissances mondiales.

La mise en place de quille de l'*Aki* eut lieu à l'arsenal de Kouré dix mois après celle du *Satsouma*. En profitant des progrès de la science réalisés pendant ce laps de temps, nous pûmes mettre à bord de l'*Aki* des turbines Curties au lieu de machines à pistons comme à bord du *Satsouma*; ce changement nous permit d'économiser le poids de machines motrices et ce poids fut réparti entre la puissance en chevaux et l'artillerie. L'*Aki*, plus puissant que le *Satsouma* était le plus puissant navire du monde à cette époque là et ce navire fut lancé à Kouré en un an seulement, c'est-à-dire sept mois de moins que pour le *Satsouma* à l'arsenal d'Yokoska. Cette rapidité réalisée par l'arsenal de Kouré s'explique facilement par ce que l'on y avait l'expérience du *Tsoukouba* et de l'*Ikoma* et que, d'un autre côté, on se servait de la « Gantry Crane » élevée sur la cale de construction de l'*Aki*.

Les différences entre le *Satsouma* et l'*Aki* se voient dans le tableau suivant :

	<i>Satsouma</i>	<i>Aki</i>
Longueur entre perpendiculaires. m.	136,40	149,10
Largeur extrême m.	25,30	25,34
Tirant d'eau moyen m.	8,30	8,30
Déplacement. t.	19.660	20.697
Force en chevaux indiqués	17.300	24.000
Vitesse. nœuds	18,2	20,00
Artillerie de gros calibre 30 cm.	4	4
— — 25 cm.	12	12
Artillerie de moyen calibre 12 cm.		8
— — 12 cm.	12	
Tubes lance-torpilles.	5	5

On adopta pour ces deux cuirassés le principe d'avoir deux sortes de canons de gros calibre; mais pour les canons de moyen calibre, on n'en eut qu'une seule.

Les machines du *Satsouma* furent construites à Yokoska pour développer 17.300 chevaux-vapeur avec un nombre de tours de 120. Elles sont à deux hélices, à triple détente à quatre cylindres verticaux rangés de l'avant à l'arrière comme il suit : Cylindres BP, HP, MP et BP. Tiroirs cylindriques à HP et à MP, trois plats ordinaires à triple rangée d'orifices à BP. Quatre pompes à air, quatre pompes de circulation et dix pompes d'alimentation indépendantes. Quatre condenseurs à surface, la vapeur passant dans l'intérieur et l'eau de circulation à l'extérieur des tubes; une lubrification automatique pareille à celle du *Tsoukouba* fut adoptée également. Deux hélices à bronze manganésé à trois ailes tournent à l'intérieur du navire. Vingt chaudières Miyabara fournissent la vapeur de la pression de 16 kg. 450 par centimètre carré et se prêtent au tirage forcé à vase clos et à une combustion de charbon ou à celle mixte de charbon et d'huile.

Vers 1905, les marines de toutes les grandes puissances maritimes surveillaient avec intérêt les résultats des expériences de turbines Persons et Curtis; à cette époque-là, en Angleterre, les turbines étaient mises seulement à bord de quelques navires de la Compagnie Cunard et de quelques petits croiseurs et en Amérique on mit une turbine Curtis de 8.000 chevaux à bord d'un navire de commerce. Lorsque les turbines étaient ainsi tout à fait au début, la marine japonaise choisit les turbines Curtis et les mit

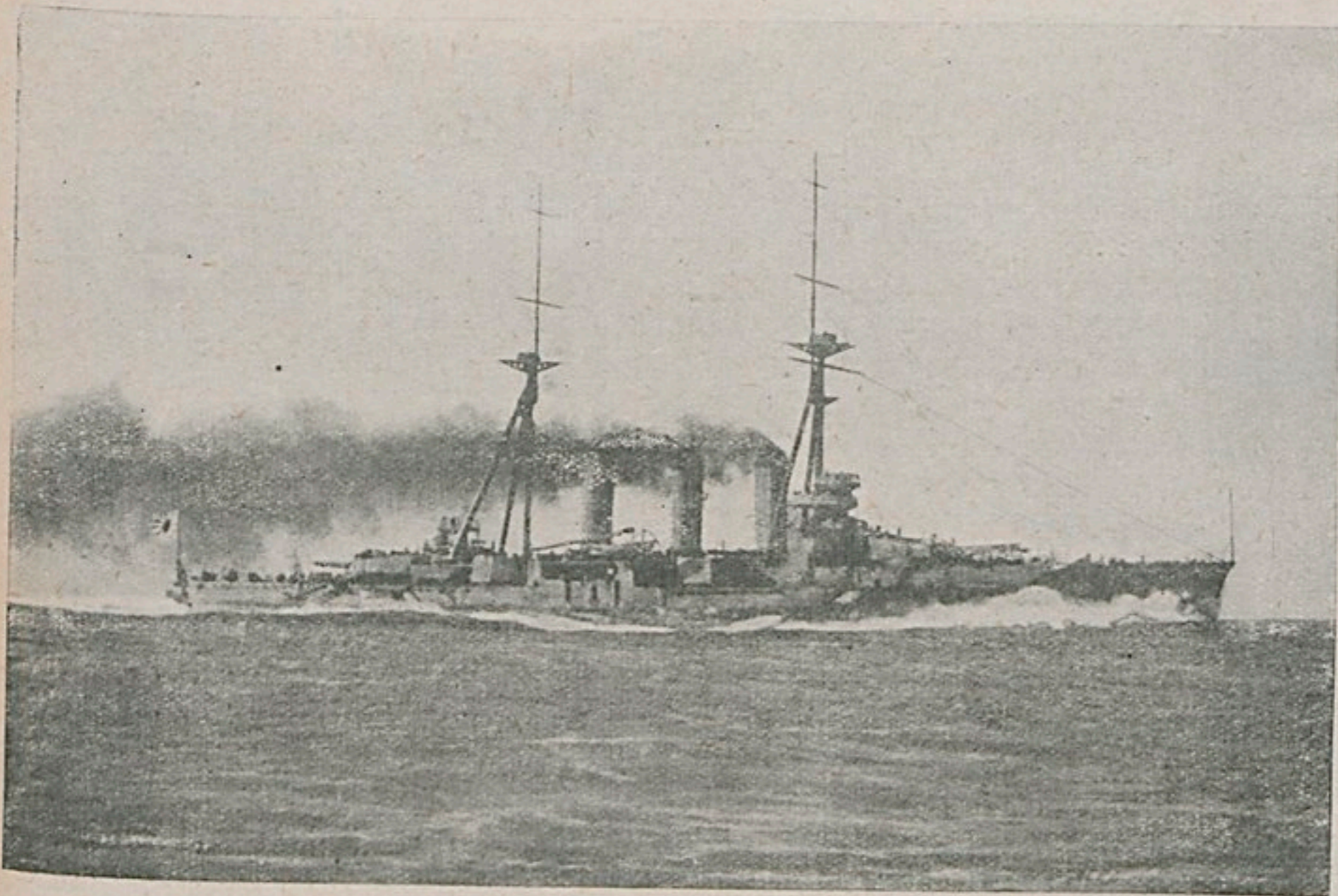


Fig. 28.

à bord de l'*Aki* et de l'*Ibouki* dont les projets avaient été faits avec des machines à pistons.

Le « Kourama » et l'« Ibouki ». — Ce sont deux croiseurs de bataille, le premier construit à Yokoska et le second à Kouré; ils sont un peu plus grands et un peu plus puissants que leurs antécédents le *Tsoukouba* et l'*Ikoma*; surtout l'*Ibouki* qui, ayant reçu des turbines Curtis, développe à poids égaux des machines, une vitesse plus grande que celle du *Kourama* lui-même, comme le montre le tableau suivant : (fig. 28).

	<i>Tsoukouba Ikoma</i>	<i>Kourama</i>	<i>Ibouki</i>
Longueur entre perpendiculaires . . . m.	133,33	136,40	136,40
Largeur extrême m.	22,73	22,88	22,88
Tirant d'eau m.	7,87	7,88	7,88
Déplacement t.	13.956	14.819	14.819
Force en chevaux t.	20.500	22.500	24 000
Vitesse nœuds.	20,5	21,25	22,00
Artillerie de gros calibre : 30 cm.	4	4	4
— — — — — 20 cm.		8	8
— — — — — Moyen calibre : 15 cm.	12		
— — — — — 12 cm.	12	14	14
Tubes lance-torpilles	3	3	3

Avec ces deux croiseurs de bataille, on adopta le principe d'avoir deux sortes d'artillerie de gros calibre.

Les machines motrices du *Kourama* et de l'*Ibouki* sont les premières des machines à pistons comme celles du *Satsouma* et les secondes des turbines Curtis comme celles de l'*Aki*. On avait déjà fait des essais comparatifs de ces deux genres de machines motrices sur deux cuirassés et on voulut faire les mêmes essais sur les deux croiseurs de bataille.

Les machines à pistons du *Kourama* furent construites à Yokoska, mais les turbines Curtis de l'*Ibouki* furent achetées en Amérique et mises à bord à Kouré.

Les machines du *Kourama* ne diffèrent pas sensiblement de celles du *Satsouma* et on ne construisit plus de machines à pistons ni pour les cuirassés ni pour les croiseurs de bataille, les machines du *Kourama* furent donc les dernières de ce genre pour les navires de combat.

Les chaudières de ces deux croiseurs de bataille sont celles de Miya-bara, le *Kourama* en a vingt-huit toutes du type simple; mais l'*Ibouki* en a dix-huit dont dix du type double et huit du type simple; elle sont arrangées pour le tirage forcé à vase clos et pour la combustion de charbon et celle mixte de charbon et d'huile; les pressions aux chaudières du *Kourama* et de l'*Ibouki* sont respectivement 16 kg. 450 et 18 kg. 200 par centimètre carré.

Le « Tone ». — C'est un croiseur protégé; c'est le premier navire de guerre construit à l'arsenal de Sasébo depuis son inauguration. C'est avec ce navire qu'on a repris les tubes lance-torpilles sans protection qu'on avait supprimés à bord du *Niitaka* du *Tsouchima* et de l'*Otowa* (fig. 29).

Les machines sont à deux hélices; chacune, à triple détente à quatre cylindres verticaux rangés de l'avant à l'arrière HP, MP. et BP, Le cylindre HP est muni d'un tiroir cylindrique, le MP et les BP le sont chacun d'un tiroir plat ordinaire à trois rangées d'orifices, et les tiroirs de BP sont renfermés dans une même boîte. Il y a deux pompes à air, deux pompes de circulation centrifuge, six pompes alimentaires, quatre condenseurs à surface avec la circulation d'eau à l'extérieur des tubes; deux



Fig. 29.

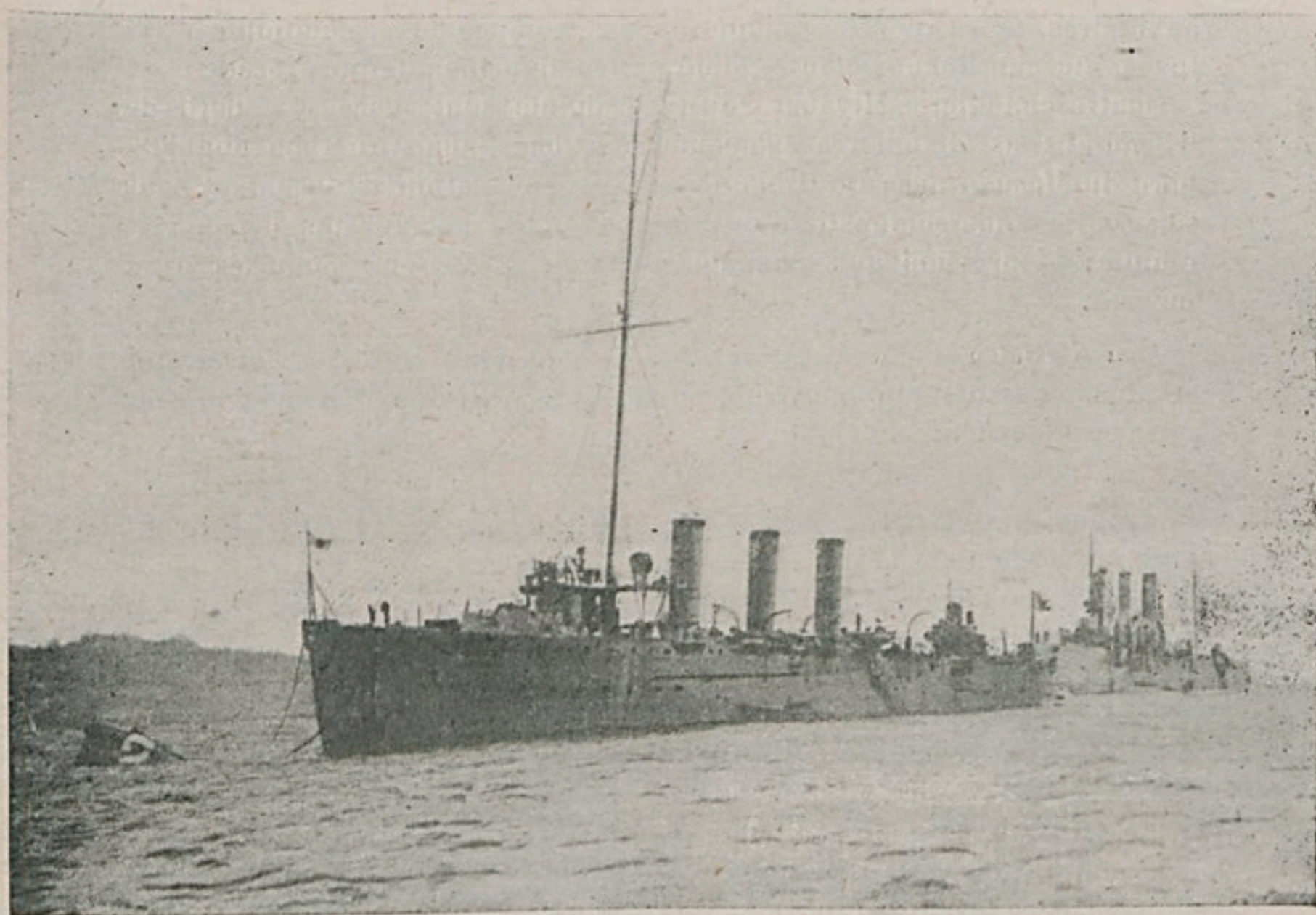


Fig. 30.

hélices en bronze manganésé à trois ailes et à pas fixe; seize chaudières Miyabara avec le tirage forcé à vase clos et la combustion mixte de charbon et d'huile; la pression aux chaudières est de 15 kg. 750 par centimètre carré.

L'« Yodo » et le « Mogami ». — Ce sont deux avisos ayant l'apparence d'un contre-torpilleur agrandi; le premier fut construit aux chantiers Kawasaki à Kobé et le second aux chantiers Mitsoubishi à Nagasaki (fig. 30). C'est pour la coque de ces deux navires qu'on se servit pour la première fois de l'acier extra-résistant à la partie du bordé qui travaille par tension. L'emploi de l'acier extra-résistant a lieu sur les constructions neuves ultérieures.

Le *Mogami* déplace 120 tonnes de plus, ses machines développent 1.500 chevaux de plus et sa vitesse est plus grande d'un nœud que l'*Yodo*; cette différence tient à ce que l'*Yodo* a des machines à pistons à deux hélices, tandis que le *Mogami* a des turbines Parsons à trois hélices. Les machines du *Mogami* sont les premières turbines et celles de l'*Yodo* sont les dernières machines à pistons dans la marine japonaise.

Les machines de l'*Yodo* sont des machines à triple détente à quatre cylindres verticaux les plus modernes et les plus perfectionnées.

Celles du *Mogami* se composent de trois turbines, une PH et les deux autres PB; les turbines de marche en arrière sont encaissées dans le prolongement de l'enveloppe de chacune des turbines PB. Les deux condenseurs sont munis chacun d'un augmenteur de vide. Les machines auxiliaires, telles que les pompes à air, pompes de circulation centrifuges, etc. sont indépendantes, d'un perfectionnement le plus récent.

Quatre chaudières Miyabara du type simple sont placées à bord de l'*Yodo* et trois chaudières également Miyabara, mais du type double à bord du *Mogami* avec un tirage forcé à vase clos et un arrangement pour se servir comme combustible de charbon ou de mélange de charbon et d'huile; la pression aux chaudières est de 14 kg.-cm² pour les deux navires.

Le « Settsou » et le « Kawatchi ». — Ce sont deux cuirassés plus grand et plus puissants que leur antécédent l'*Aki* ainsi que l'on peut le voir dans le tableau suivant : (fig. 31).

	<i>Aki</i>	<i>Settsou Kawatchi</i>
Longueur entre perpendiculaires m.	149,10	151,51
Largeur extrême. m.	25,34	25,30
Tirant d'eau moyen. m.	8,33	8,22
Déplacement t.	20.097	21.112
Force en chevaux t.	24.000	25.000
Vitesse nœuds.	20	20
Artillerie de gros calibre : 30 cm.	4	12
— — 25 cm.	12	
— moyen calibre : 15 cm.	8	10
— — 12 cm.		8
Tubes lances-torpilles	5	5

On voit que l'augmentation de déplacement de 1.015 tonnes fut consacrée principalement aux canons de 30 cm. dont le nombre fut triplé et que le principe d'avoir deux espèces de canons de gros calibres fut abandonné.

Les machines motrices de ces deux cuirassés sont des turbines Curtis construites aux ateliers Kawasaki à Kobé; elles se composent chacune de deux unités, chaque unité actionne une hélice.

Il y a à bord de chacun de ces deux cuirassés seize chaudières Miyabara dont huit du type simple et les huit autres du type double. Elles emploient le tirage forcé à vase clos, et la combustion de charbon seulement ou

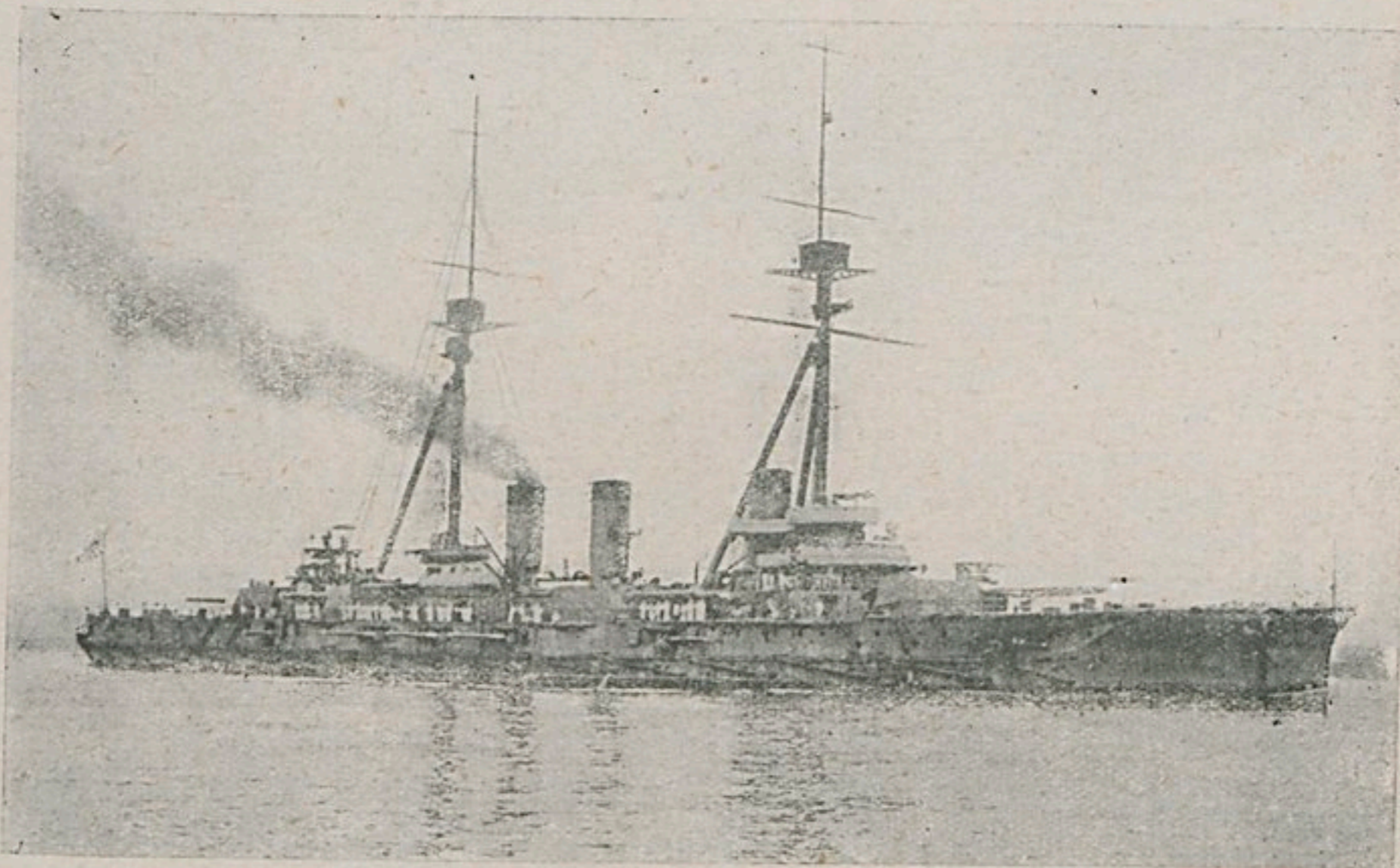


Fig. 31.

celle mixte de charbon et d'huile, comme c'est usité avec les chaudières Miyabara.

Le « Tsoukouma », l' « Yahagni » et le « Hirato ». — Ce sont des croiseurs de 5.000 tonnes et de 26 nœuds de vitesse avec un armement très léger (fig. 32).

Les machines du *Tsoukouma* et du *Hirato* sont des turbines Curtis construites aux ateliers Kawasaki à Kobé; elles se composent de deux unités dont chacune actionne une hélice, et pour économiser le charbon chaque unité est pourvue d'une *Crusing turbine*. Les machines de l'*Yahagni* sont des turbines Parsons construites aux ateliers Mitsoubishi à Nagasaki; elles se composent de six unités qui actionnent quatre hélices.

Les chaudières de chacun de ces trois croiseurs sont au nombre de

seize; elles sont du type de la marine japonaise avec un tirage forcé à vase clos et une combustion de charbon seul ou celle mixte de charbon et d'huile.

Le « Fousso » et l' « Yamashiro ». — Ce sont deux cuirassés plus grands et plus puissants que leurs précédents le *Settsou* et le *Kawatchi* ainsi qu'on peut le constater dans le tableau suivant :

	<i>Settsou</i> <i>Kawatchi</i>	<i>Fousso</i> <i>Yamashiro</i>
Longueur entre perpendiculaires m.	151,51	190,91
Largeur extrême m.	25,50	28,48
Tirant d'eau moyen m.	8,19	8,64
Déplacement t.	21.112	31.059
Force en chevaux	25.000	40.000
Vitesse nœuds.	20	22,5
Artillerie de gros calibre : 36 cm.		12
— — : 30 cm.	12	
— moyen calibre : 15 cm.	10	16
— — : 12 cm.	8	
Tubes lance-torpilles	5	6

Sur ces deux cuirassés, les canons de 30 cm. furent remplacés par ceux de 36 cm. placés accouplés deux à deux dans six tourelles barbettes dans l'axe du navire (fig. 33).

Les machines du *Fousso* et de l'*Yamashiro* sont des turbines Curtis construites respectivement à Kouré et à Yokoska et qui se composent chacune de six unités actionnant quatre hélices. Les chaudières de ces deux cuirassés sont celles de Miyabara au nombre de vingt-quatre à bord de chacun d'eux, six du type simple et les huit autres du type double. Elles ont le tirage forcé à vase clos et la combustion de charbon seul ou celle mixte de charbon et d'huile, comme c'est usuel avec ce type de chaudières.

Le « Harouna », le « Kirishima » et le « Hiyei ». — Ce sont des croiseurs de bataille qui sont de beaucoup plus grands et plus puissants que leur précédent l'*Ibouki* comme on le voit dans le tableau suivant :

	<i>Ibouki</i>	<i>Harouna</i> <i>Kirishima</i> <i>Hiyei</i>
Longueur entre perpendiculaires m.	136,40	198,00
Largeur extrême m.	22,88	27,80
Tirant d'eau moyen m.	7,88	8,33
Déplacement. t.	14.819	28.027
Force en chevaux t.	24.000	64.000
Vitesse nœuds.	22	27,8
Artillerie de gros calibre : 36 cm.		8
— — : 30 cm.	4	
— — 20 cm.	8	
— moyen calibre : 15 cm.		16
— — 12 cm.	14	
Tubes lance-torpilles.	3	8

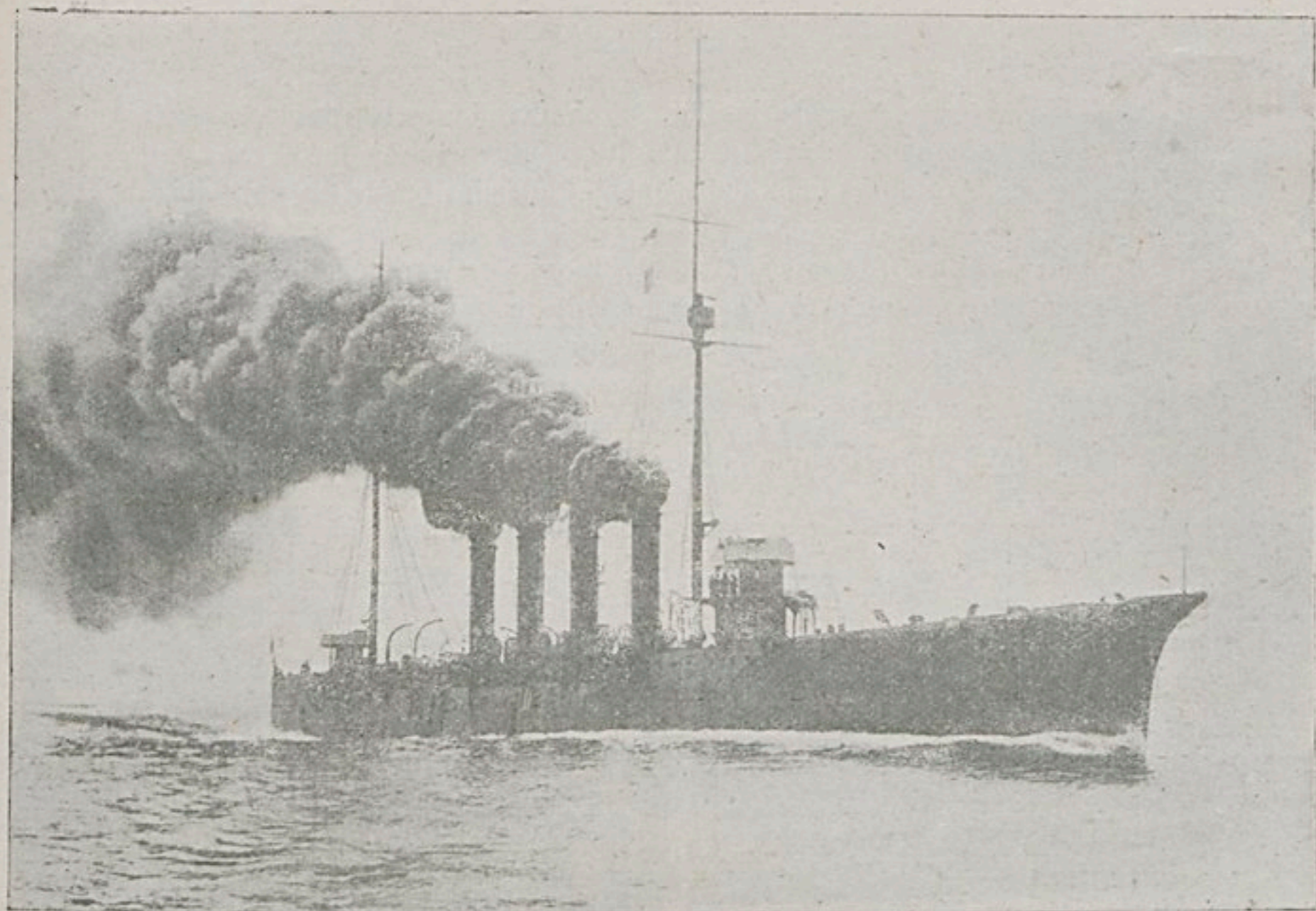


Fig. 32.

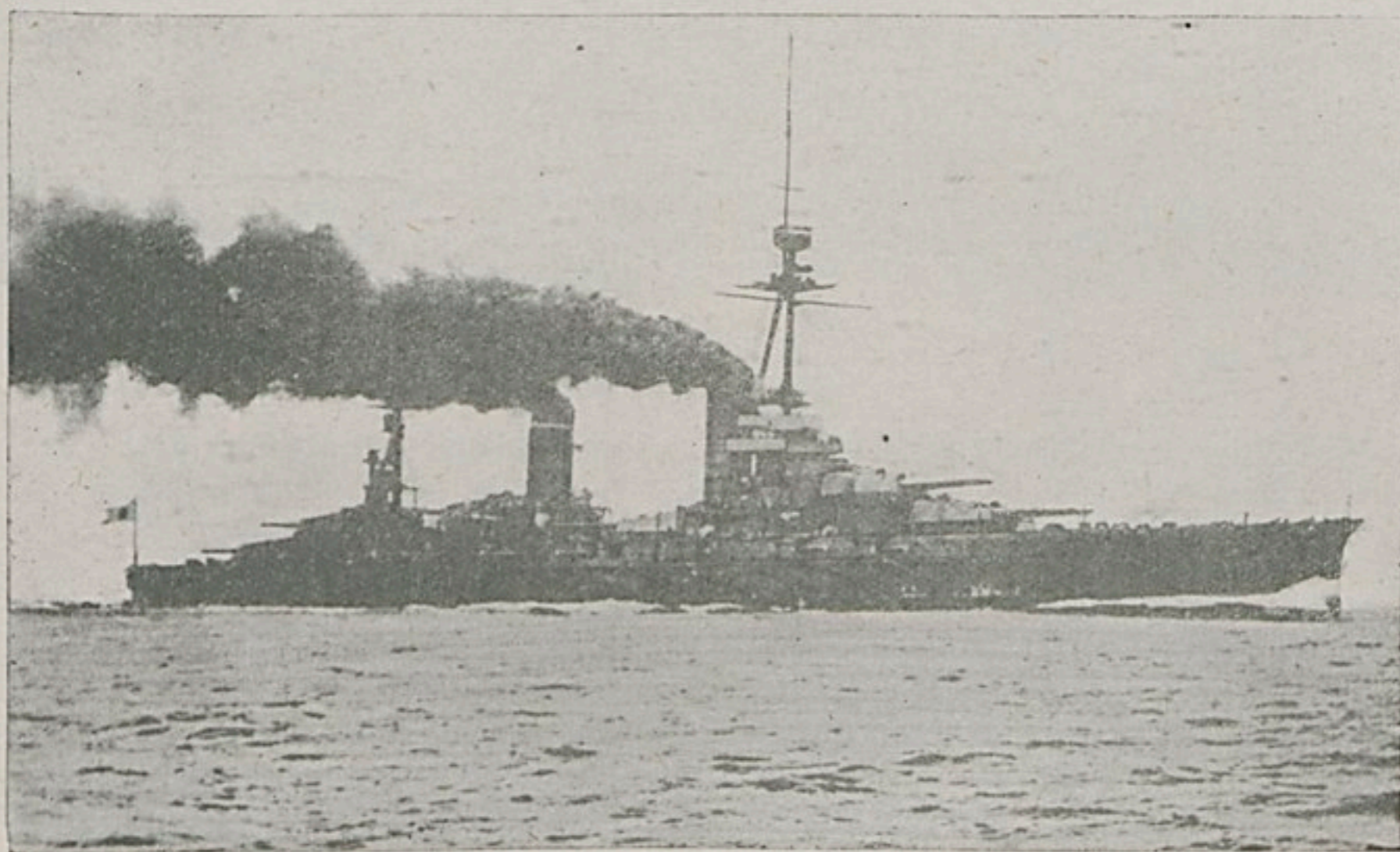


Fig. 33.

Avec ces croiseurs formidables (fig. 34) on abandonna le principe d'avoir deux sortes de canons de gros calibre et les huit canons de 36 cm. sont placés accouplés deux à deux dans quatre tourelles barbottes dans l'axe du navire.

Les machines du *Harouna* sont des turbines Curtis construites aux ateliers Kawasaki à Kobé et qui se composent de quatre unités actionnant quatre hélices. Trente-six chaudières du type Yarrow fournissent la vapeur à la pression de 19 kg. 250 par centimètre carré; le tirage forcé à vase clos et la combustion de charbon seul ou celle mixte de charbon et d'huile furent adoptés comme pour les chaudières Miyabara.

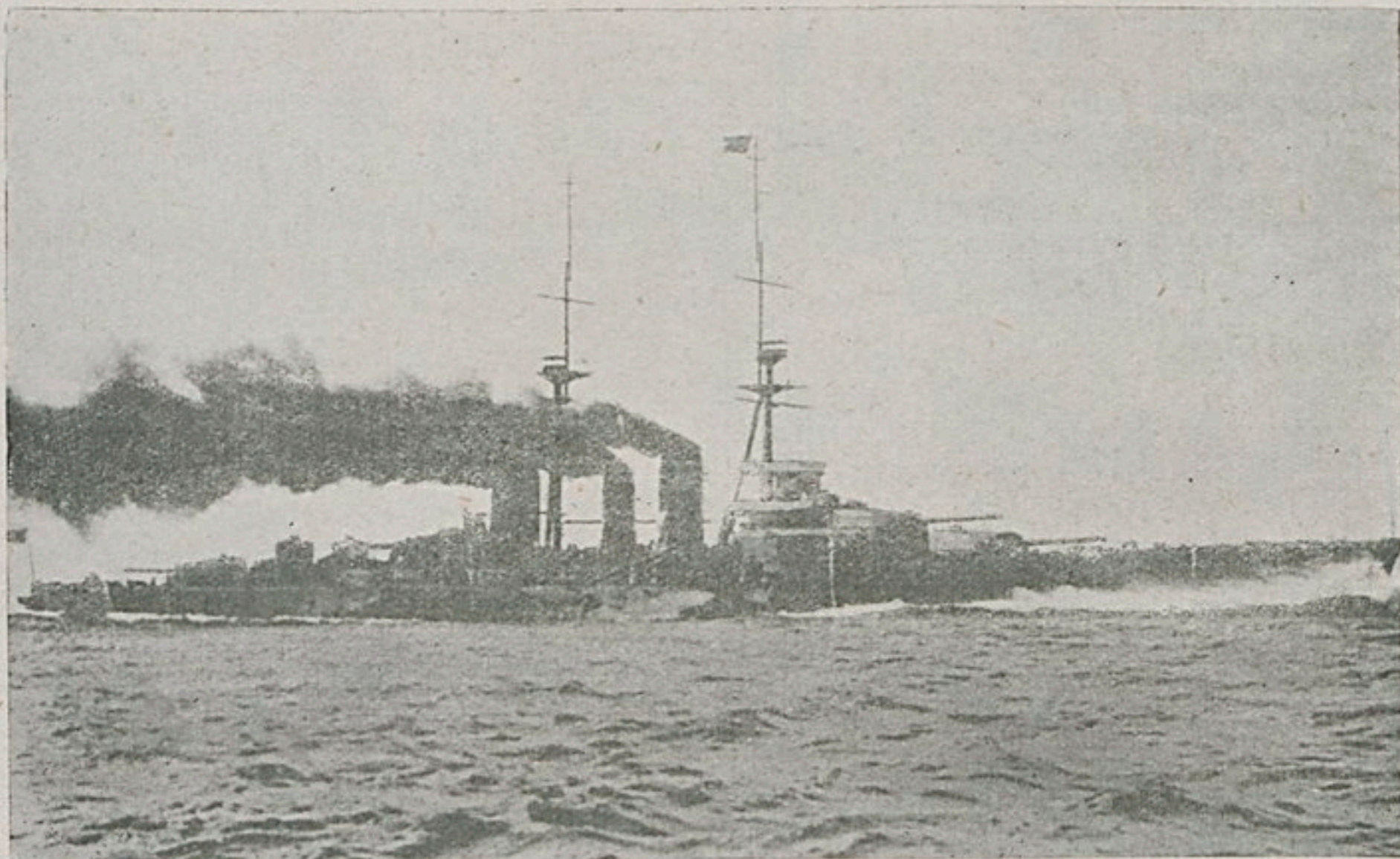


Fig. 34.

Les machines du *Kirishima* sont des turbines Parsons construites aux ateliers Mitsoubishi à Nagasaki et qui se composent de six unités actionnant quatre hélices; les chaudières sont les mêmes que celles du *Harouna*.

Les machines du *Hiyei* sont des turbines Parsons construites aux ateliers de Vickers et mises à bord du navire à Yokoska; elles sont les mêmes que celles du *Kirishima*, mais les chaudières sont du type de la marine japonaise et au nombre de trente-six avec une pression de 19 kg. 250 par centimètre carré; le tirage forcé à vase clos et la combustion de charbon seul ou du mélange de charbon et d'huile sont les mêmes que ceux du *Harouna*.

Le « *Hyouga* » et l'« *Ise* ». — Ce sont deux cuirassés un peu plus grands que leurs précédents le *Foussou* et l'*Yamashiro* et la disposition des tou-

relles barbettes en est presque la même : les six tourelles renfermant chacune deux canons de 36 cm. sont situées dans l'axe du navire, mais les deux tourelles du milieu se trouvent plus rapprochées l'une de l'autre (fig. 35). Le tableau suivant montre la différence entre ces deux types :

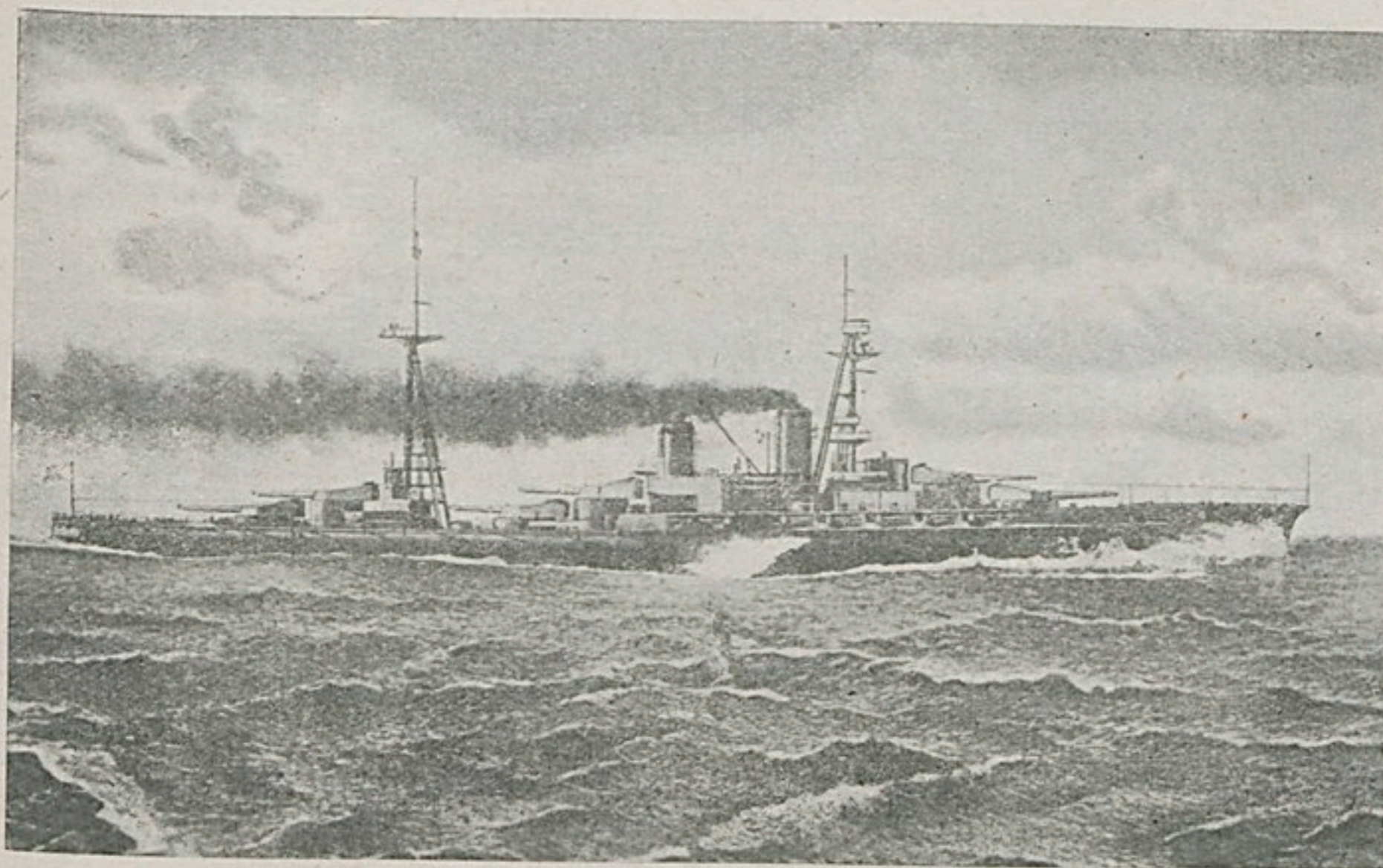


Fig. 35.

	<i>Fouso</i> <i>Yamashiro</i>	<i>Hyouga</i> <i>Isé</i>
Longueur entre perpendiculaires. m.	190,91	194,00
Largeur extrême m.	28,48	28,48
Tirant d'eau moyen m.	8,64	8,73
Déplacement. t.	31.059	31.729
Force en chevaux t.	40.000	45.000
Vitesse. nœuds.	22,5	23
Artillerie de gros calibre : 36 cm.	12	12
— — : 15 cm.	16	
— moyen calibre : 14 cm.		20
Tubes lance-torpilles	6	6

Les machines du *Hyouga* sont des turbines Parsons construites aux ateliers Mitsoubishi à Nagasaki; elles se composent de dix unités qui actionnent quatre hélices avec quatre *Crusing* turbines en vue d'économies de charbon.

Celles de l'*Isé* sont des turbines Curtis construites aux ateliers Kawa-

saki à Kobé; elles se composent de huit unités et quatre *Crusing* turbines qui actionnent quatre hélices.

Vingt-quatre chaudières du type de la marine alimentent la vapeur à chacun de ces cuirassés et se prêtent à un tirage forcé à vase clos et à une combustion de charbon seul ou à celle mixte de charbon et d'huile. La pression aux chaudières est de 19 kg. 250 par centimètre carré.

34° NAVIRES EN CONSTRUCTION. — Il y a des cuirassés et des croiseurs en construction en ce moment-ci; ce sont des navires dont le projet est fait avec une conception très avancée et qui créent une ère nouvelle; mais les données principales de ces navires ne sont pas encore publiées.

35° CONTRE-TORPILLEURS. — C'est en 1902 que nous commençâmes à construire des contre-torpilleurs. Nous avons acheté de l'Angleterre des contre-torpilleurs modèle Yarrow et Thornicroft et après les avoir essayés et en ayant pris ce qu'il y avait de bon dans chaque modèle, nous arrê tâmes un type très satisfaisant. Voici d'abord les données principales, etc. de ces deux contre-torpilleurs, modèles Yarrow et Thornicroft :

Yarrow

Dates de commandes	1—1897	4—1897	6—1898	11—1900
Nombre de contre-torpilleurs	1	3	2	2
Longueur m.			66,900	
Largeur			6,230	
Tirant d'eau moyen			1,580	
Déplacement t.			310	
Force en chevaux			6,000	
Vitesse nœuds			31	
Armement	{	75 mm. à tir rapide		2
		57 — dito		4
		Tubes lance-torpilles		2
		Projecteur électrique		1

Thornicroft.

Dates de commandes	1—1897	5—1897	6—1898	11—1900
Nombre de contre-torpilleurs	2	2	2	2
Longueur m.			63,140	
Largeur			5,920	
Tirant d'eau moyen			1,730	
Déplacement t.			279	
Force en chevaux			5.400	
Vitesse nœuds.			30	
Armement	{	75 mm. à tir rapide		2
		57 — dito		4
		Tubes lances-torpilles		2
		Projecteur électrique		1

Contre-torpilleurs de 3^e classe, type « Haroussamé ». — Le type dérivé des deux contre-torpilleurs modèles Yarrow et Thornicroft fut nommé le *Haroussamé* et sur ce type trois autres le *Mourassamé*, le *Hayatori* et l'*Assagniri* furent construits en 1902 à l'arsenal d'Yokoska; voici les données principales de ce type :

Dates	{	Mise en place de quille	1— 3—1902
		Lancement	31—10—1902
		Achèvement	26— 6—1903
Longueur	m.	68,800	
Largeur		6,530	
Tirant d'eau moyen		1,826	
Déplacement	t.	380	
Force en chevaux		6.000	
Vitesse	nœuds.	30	
Armement	{	75 mm. à tir rapide	1
		59 —	5
		Tubes lance-torpilles	2
		Projecteur électrique	1

En 1904, l'arsenal de Kouré construisit trois contre-torpilleurs du type *Haroussamé* et obtint des résultats des plus satisfaisants.

Dans la même année, aussitôt après la déclaration de la guerre russo-japonaise, l'arsenal d'Yokoska construisit quatre contre-torpilleurs du type *Haroussamé*.

L'année suivante en 1905, vingt et un contre-torpilleurs du type *Haroussamé* furent commandés aux chantiers privés et aux arsenaux de l'État.

Chantiers Mitsoubishi, Nagasaki	4
Chantiers Kawasaki, Kobé	4
Osaka Tekkosho, Osaka	2
Arsenal de Sasébo	4
Arsenal de Maïzourou	2
Arsenal de Kouré	2
Arsenal d'Yokoska	3
Total	21

Ces vingt-huit contre-torpilleurs sont les mêmes que le *Haroussamé* à l'exception de l'armement qui se compose de deux canons 75 mm. et de quatre canons de 57 mm. Ce nouveau type fut nommé *Ariyaké*.

Les vingt-cinq torpilleurs commandés après la déclaration de la guerre russo-japonaise furent construits en hâte; les chantiers privés qui n'avaient jamais construit cette espèce de bateaux éprouvèrent des difficultés et mirent un temps un peu plus long que les arsenaux (le plus court trois mois et le plus long quinze mois, les deux contre-torpilleurs construits à Osaka et les deux à Maïzourou, reçurent les appareils moteurs construits à Kouré et à Yokoska respectivement), mais tous ces vingt-cinq contre-torpilleurs donnèrent des résultats meilleurs qu'on ne l'espérait.

En 1905, alors que la guerre russo-japonaise était en pleine activité, on commanda encore quatre contre-torpilleurs du type *Ariyaké*, un aux chantiers Kawasaki, à Kobé, un aux chantiers Mitsoubishi, à Nagasaki et deux aux chantiers Ouraga Senkyo, à Ouraga; ces quatre contre-torpilleurs donnèrent des résultats aussi satisfaisants que les vingt-cinq autres.

En 1906, après la guerre, l'arsenal de Maïzourou construisit trois contre-torpilleurs du type *Ariyaké* avec quelques perfectionnements introduits par les expériences que nous avons faites pendant la guerre.

Les machines motrices des contre-torpilleurs de troisième classe du type *Haroussamé* et *Ariyaké* sont en général les mêmes que celles Yarrow : machines à deux hélices et à triple détente à quatre cylindres verticaux, avec des tiroirs cylindriques en bronze manganésé; tiges de pistons, bielles, arbre de coudes, etc. en acier à nickel; condenseurs à surface en bronze, un à chaque machine avec une pompe de circulation, contrairement à la circulation naturelle adoptée dans les machines Yarrow. Deux hélices en bronze manganésé; quatre chaudières tubulaires avec des tubes droits et à petit diamètre du type de la marine japonaise et la pression aux chaudières 18 kg. par centimètre carré.

Les vingt-neuf contre-torpilleurs du type « *Ariyaké* » construits pendant la guerre russo-japonaise ont des chaudières pareilles à celles des contre-torpilleurs du type *Haroussamé* avec cette différence que le réservoir de vapeur, est placé plus bas pour diminuer la hauteur des panneaux de la chambre de chaudières.

Contre-torpilleurs de 1^{re} classe type « Oumikazé » — C'est pendant la guerre russo-Japonaise que l'on trouva trop petits les contre-torpilleurs du type *Haroussamé* ou *Ariyaké* pour naviguer en haute mer et on arrêta un nouveau type *Oumikazé* pour contre-torpilleurs de première classe. En voici les données principales, etc. du projet :

Contre-torpilleur de 1^{re} classe.

Nom du type de contre-torpilleur de 1 ^{re} classe	<i>Oumikazé</i>	
Nombre des contre-torpilleurs construits sur ce type	2	
Lieu de construction	Maïzourou	
Dates {	Mise en place de quille	23—11—1909
	Lancement	10—10—1910
	Achèvement	28—9—1911
Longueur m.	93,940	
Largeur m.	8,500	
Tirant d'eau moyen m.	2,730	
Déplacement t.	1,167	
Force en chevaux	20,500	
Vitesse nœuds.	33	
Armement {	8 cm. à tir rapide	5
	12 —	2
	Tubes lance-torpilles	4
	Projecteur électrique.	1

En 1910, un contre-torpilleur de 1^{re} classe exactement le même que l'*Oumikazé* et nommé *Yamakazé* fut construit aux chantiers Mitsoubishi à Nagasaki (fig 36).

En 1912, quatre contre-torpilleurs de 1^{re} classe, le *Tokitsoukazé*, le *Hamakazé*, l'*Issokazé* et l'*Amatsoukazé* furent construits le premier aux chantiers Kawasaki, à Kobé, le deuxième aux chantiers Mitsoubishi, à Nagasaki et les deux derniers à l'arsenal de Kouré. Ces quatre contre-torpilleurs diffèrent des deux premiers en ce qu'ils tirent 9 cm., déplacent

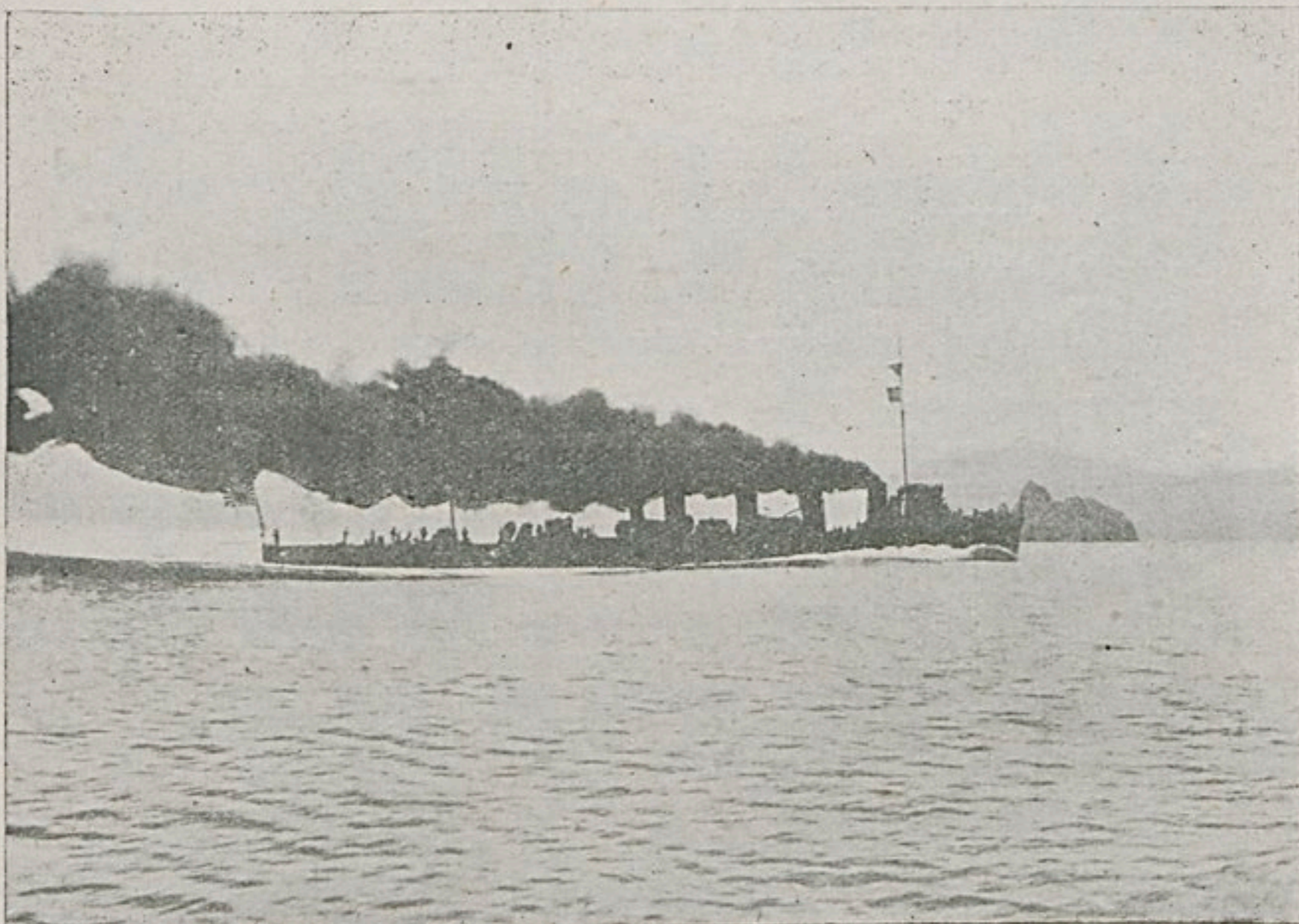


Fig. 36.

78 t., ont 6.500 chvx et filent 1 nœud de plus que les précédents l'*Oumikazé* et l'*Yamakazé*.

Les machines motrices des deux contre-torpilleurs l'*Oumikazé* et l'*Yamakazé* furent construites aux ateliers Mitsoubishi à Nagasaki; chacun de ces deux contre-torpilleurs a huit chaudières du type *i* de la marine japonaise construites à Maïzourou et à Mitsoubishi respectivement; la pression aux chaudières est de 15 kg. 75 par centimètre carré.

Les machines motrices du *Tokitsoukazé* furent construites aux ateliers Kawasaki à Kobé, elles sont des turbines Brown Curtis à trois hélices; les chaudières de ce contre-torpilleur sont au nombre de cinq du type *ro* de la marine japonaise, trois à combustion de pétrole et deux à combustion

mixte de charbon et de pétrole avec une pression de 18 kg. 200 par centimètre carré.

Les machines motrices du *Hamakazé* furent construites aux ateliers Mitsoubishi; elles sont des turbines Parsons à trois hélices, les chaudières furent construites aussi aux mêmes ateliers et sont les mêmes que celles du *Tokitsoukazé*.

Les machines motrices de l'*Issokazé* et de l'*Amatsoukazé* sont des turbines Brown Curtis à trois hélices et des turbines Parsons à trois hélices respectivement; elles furent construites les premières à Kouré, et les dernières aux ateliers Mitsoubishi à Nagasaki; les chaudières de ces deux contre-torpilleurs sont les mêmes que celles du *Tokitsoukazé*.

Contre-torpilleur de 2^e classe, type « Sakoura ». — Presque en même temps que les contre-torpilleurs de 1^{re} classe, on construisit deux contre-torpilleurs de 2^e classe le *Sakoura* et le *Tatchibana*; en voici les données principales, etc. du projet :

Contre-torpilleur de 2^e classe.

Nom du type du contre-torpilleur de 2 ^e classe.	<i>Sakoura</i>	
Nombre des contre-torpilleurs construits sur ce type	2	
Lieu de construction	Maïzourou	
Dates {	Mise en place de quille	31—3—1911
	Lancement	20—12—1911
	Achèvement.	21—12—1912
Longueur.	m. 78,790	
Largeur	m. 7,270	
Tirant d'eau moyen	m. 2,200	
Déplacement	t. 609	
Force en chevaux	9,500	
Vitesse.	nœuds. 30	
Armement {	8 cm. à tir rapide	4
	12 —	1
	Tubes lance-torpilles	4
	Projecteur électrique.	1

En 1914, on construisit dix contre-torpilleurs de 2^e classe qui tirent 150 mm. et déplacent 66 t. de plus que ceux du type *Sakoura*; ce sont le *Kaidé*, le *Kashiwa*, le *Matsou*, le *Sakaki*, l'*Oumé*, le *Koussou*, le *Kiri*, le *Sougni*, le *Kaba* et le *Katsoura*.

En 1916, on construisit quatre contre-torpilleurs le *Momo*, l'*Yanagni*, le *Kashi* et le *Hinoki*. Ces quatre contre-torpilleurs sont encore plus grands, plus puissamment armés et ont plus de vitesse que les dix précédents.

En 1917, on construit six contre-torpilleurs qui tirent, qui déplacent, qui développent de puissance en chevaux un peu plus, mais qui ont la même vitesse que ceux de la classe le *Momo*; ce sont le *Nara* le *Kouwa*, le *Tsoubaki*, le *Maki*, le *Kéyaki* et l'*Enoki*.

Les machines motrices des deux contre-torpilleurs du type *Sakoura*, le *Sakoura* et le *Tatchibana* furent construites à l'arsenal de Maïzourou, elles sont à trois hélices, à triple détente à quatre cylindres verticaux; les chaudières sont celles de la marine japonaise, type (i), et au nombre de cinq, avec une combustion mixte de charbon et pétrole et une pression de 17 kg. 500 par centimètre carré.

Celles des dix contre-torpilleurs *Kaidé*, etc. sont également à trois hélices, à triple détente à quatre cylindres verticaux comme aussi celles du *Sakoura* et du *Tatchibana*; mais les chaudières sont au nombre de quatre et du type (ro) de la marine japonaise, deux avec une combustion à pétrole et les deux autres avec une combustion mixte de charbon et de pétrole.

Celles des quatre contre-torpilleurs *Momo*, etc. sont des turbines Brown Curtis à deux hélices; les chaudières de ces quatre contre-torpilleurs sont du type (ro) de la marine japonaise et au nombre de quatre dont deux avec une combustion à pétrole et les deux autres avec une combustion mixte de charbon et de pétrole; la pression aux chaudières est de 18 kg. 200 par centimètre carré.

Enfin, celles des six contre-torpilleurs le *Nara*, etc. sont des turbines Brown Curtis à deux hélices avec quatre chaudières du type (ro) de la marine japonaise; deux de ces quatre chaudières sont à la combustion à pétrole et les autres à la combustion mixte de charbon et de pétrole.

Il y a des contre-torpilleurs de 1^{re} et de 2^e classe en construction dont le projet fut conçu dans une idée de grand progrès; mais les données principales du projet ne sont pas encore publiées.

36^e TORPILLEURS. — C'est en 1880 que la marine japonaise commanda chez Yarrow son premier torpilleur, d'un déplacement de 40 t. et d'une vitesse de 14 nœuds, avec une charge explosive portée à l'extrémité d'une longue mâture en bois.

En 1884, on en commanda au même constructeur trois autres du même type et, en 1887, un autre plus grand que les quatre premiers d'un déplacement de 180 t. et d'une vitesse de 19 nœuds, avec un pont légèrement blindé, armé de quatre tubes lance-torpilles et de deux canons Nordenfield.

Tous ces torpilleurs, transportés en pièces, furent remontés à l'arsenal d'Yokoska. Ces cinq torpilleurs furent nommés respectivement n^o 1, n^o 2, n^o 3, n^o 4 et *Kotaka*.

En 1890, la construction des torpilleurs était très développée et avancée en Europe et la marine japonaise acheta un certain nombre de torpilleurs chez les constructeurs les plus célèbres, dans le but de les étudier à fond et d'arrêter un type à chaque classe de torpilleurs.

Torpilleurs de 3^e classe. Modèles. — D'abord la marine japonaise commanda au Creusot un torpilleur de 3^e classe (coque et machine) d'un déplacement de 53 t. et d'une vitesse de 20 nœuds; ce fut le torpilleur n^o 5 et ensuite quatre autres torpilleurs du même type du n^o 6 au n^o 9, mais la coque seulement.

A Onohama au faubourg de Kobé, sous la direction d'un ingénieur et des maîtres français, nos ouvriers firent le montage du torpilleur n° 5 avec la coque et la machine, et le montage des coques complet, la construction des machines des quatre torpilleurs du n° 6 à n° 9. Tous les travaux de montage et de construction relatifs aux torpilleurs du Creusot eurent lieu en 1890 et 1892.

La marine japonaise commanda un torpilleur de 3^e classe d'un déplacement de 53 t. aux chantiers Normand; ce torpilleur nommé n° 15 fut monté à Onohama à la fin de 1893.

Torpilleurs de 2^e classe. Modèles. — La marine japonaise commanda aux chantiers Schichau deux torpilleurs de 2^e classe d'un déplacement de 82 t. et d'une vitesse de 24 nœuds; ces torpilleurs furent nommés n° 22 et n° 23 et montés à Onohama en 1893.

Deux autres torpilleurs de 2^e classe furent commandés chez Normand et nommés n° 29 et n° 30; leur déplacement était de 89 t. et leur vitesse 26 nœuds.

Torpilleurs de 1^{re} classes. Modèles. — On commanda chez Normand quatre torpilleurs de 1^{re} classe d'un déplacement de 149,5 t et d'une vitesse de 28,5 nœuds. Ces torpilleurs nommés *Hayaboussa*, *Kassassagni*, *Manazourou* et *Tchidori* furent montés à l'arsenal de Kouré et aux chantiers Kawasaki à Kobé entre 1897 et 1898.

Un autre type de torpilleur de 1^{re} classe d'un déplacement de 123 tonnes et d'une vitesse de 25,4 nœuds fut commandé aux chantiers Schichau; ce torpilleur nommé *Shirataka* fut monté aux chantiers Mitsoubishi à Nagasaki en 1900.

Torpilleurs des types japonais arrêtés. — Avec ces quatre modèles, on exécuta soigneusement des essais sur la vitesse, le soulèvement de vagues à l'avant et les sillons laissés à l'arrière des navires, etc., en un mot, sur toutes les qualités nautiques et après avoir pris ce qu'il y avait de bon dans chaque type, on arrêta un type pour chacune des trois classes de torpilleurs, savoir :

Torpilleurs de 3^e classe.

1 ^o Type du Creusot n° 5 perfectionné et représenté par n° 10.	
Déplacement	t. 53
Force en chevaux	525
Vitesse	nœuds. 20
Machine, à une hélice, compound à deux cylindres verticaux.	
Chaudières, type locomotive.	
Armement : 47 millimètres	1
— Tubes lance-torpilles	2
2 ^o Type Normand n° 15, perfectionné et représenté par n° 50.	
Déplacement	t. 52
Force en chevaux	657
Vitesse	20

Machine, à une hélice, à triple détente à 4 cylindres verticaux.
Chaudière tubulaire type Normand.

Armement : 47 millimètres à tir rapide	1
— Tubes lance-torpilles	2

Torpilleurs de 2^e classe.

Type Schichau n° 22, perfectionné et représenté par n° 67.

Déplacement t.	94
Force en chevaux	1.200
Vitesse	23,5

Machine à une hélice, à triple détente à trois cylindres verticaux.

Chaudières, deux chaudières tubulaires du type de la marine japonaise avec tubes droits à petit diamètre, modification de la chaudière Yarrow.

Armement : 57 millimètres à tir rapide	2
— Tubes lance-torpilles	3
— Projecteur électrique	1

Torpilleurs de 1^{re} classe.

Type Normand *Hayaboussa* perfectionné et représenté par le *Kari*.

Déplacement t.	150
Force en chevaux	4.200
Vitesse	29

Machines à deux hélices, à triple détente à 3 cylindres verticaux.

Chaudières, deux chaudières tubulaires Normand.

Armement : 47 millimètres à tir rapide	2
— 57 millimètres à tir dito	1
— Tubes lance-torpilles	3
— Projecteur électrique	1

Les essais et les expériences sur ces modèles de torpilleurs finirent avec les torpilleurs de 3^e classe, type Creusot en 1891 et type Normand en 1899, et avec les torpilleurs de 2^e classe, type Schichau, et de 1^{re} classe, type Normand en 1902. A partir de ces moments, nous construisimes des torpilleurs de types à nous, avec des modifications suggérées par les expériences, soit du temps de paix, soit du temps de guerre.

37° **TORPILLEURS SOUS-MARINS.** — La marine japonaise possède un nombre de sous-marins de provenances, soit américaine, soit anglaise, soit française. Il y en a quelques-uns construits au Japon. On est encore à l'étude pour arrêter des types à nous.

38° **CONCLUSIONS.** — Au début, on s'attachait à bien reproduire les modèles de navires achetés à l'étranger sans regarder, ni au temps, ni au coût; c'était pour ainsi dire la confection d'un objet de beaux-arts et non la construction industrielle.

En 1904, un peu avant la guerre russo-japonaise on arriva à construire des croiseurs aussi bien et aussi bon marché qu'en Europe, en raison de ce

que le prix de matières premières (principalement l'acier importé d'Europe avec des frais de transport d'assurance, de douane, etc.) était contrebalancé par celui de la main-d'œuvre plus bas au Japon qu'en Europe.

Avec les torpilleurs et les contre-torpilleurs pour lesquels la main-d'œuvre entrainait dans le prix de revient en une partie plus importante que pour les grands navires, on arriva à les construire aussi bien et à meilleur marché qu'en Europe.

Quant aux cuirassés et aux croiseurs de bataille, nos expériences furent faites sur un petit nombre de navires et pendant la guerre russo-japonaise, si bien que le coût de ces navires ne peut être concluant. Mais à l'aide de la « Gantry crane », le croiseur de bataille l'*Ibouki* de 14.819 tonnes de déplacement lancé à l'arsenal de Kouré, six mois après la mise en place de quille, montra qu'au point de vue du temps, il n'y avait rien à désirer et qu'au point de vue du fini, ce fut un de nos croiseurs cuirassés les mieux réussis.

Depuis la grande guerre européenne, les matières premières ainsi que la main-d'œuvre coûtèrent anormalement cher au Japon, il en fut de même en Europe; la comparaison des prix de revient fut impossible à établir. Cependant, après la guerre, si tout revenait à l'état normal, il serait probable que, quels que soient les types de navires de guerre, nous penserions pouvoir les construire au Japon aussi bien, aussi rapidement et au même prix qu'en Europe.

CHAPITRE VI

Arsenaux et fabriques d'armes

39° ÉTABLISSEMENTS DE L'ÉTAT. — Comme nous avons vu dans le paragraphe 19, au moment de la Restauration de 1868, il y avait :

- 1) Un chantier de construction à Ouraga;
- 2) Un chantier et des ateliers à Ishikawajima;
- 3) Un chantier et des ateliers à Nagasaki;
- 4) Des ateliers à Yokohama;
- 5) Un arsenal à Yokoska.

Ces cinq établissements furent transférés du gouvernement du shogoun Tokougawa au gouvernement impérial.

En dehors de ces établissements, il y en avait un à Hiogo et un autre à Kagoshima; le premier appartenait au daïmio Maéda de Kaga et le second au daïmio Shimazou de Satsouma et à l'abolition de la féodalité, ces deux établissements rentrèrent dans la possession du gouvernement.

A l'inauguration du Ministère de la Marine en 1872, l'arsenal d'Yokoska fut placé sous le nouveau ministère et se développa à l'état actuel; l'établissement de Kagoshima appartenait pendant quelques temps au ministère de la marine; mais par sa position trop éloignée de la capitale et sans importance au point de vue de la défense du pays, il fut bientôt fermé.

L'établissement d'Ouraga appartenait un moment à la marine qui y mit une caserne de matelots; puis il fut transféré au ministère de la guerre.

De ces sept établissements, nous ne parlerons dans ce chapitre que de l'arsenal d'Yokoska; les cinq autres à Yokohama, Nagasaki, Kobé, Ouraga et Ishikawajima seront traités dans le chapitre IX.

40° ARSENAL D'YOKOSKA. — Le plan de l'arsenal de M. Léonce Verny approuvé par le gouvernement du shogoun Tokougawa comportait :

- 1) Deux bassins de radoub;
- 2) Trois cales de construction,
- 3) Des ateliers nécessaires à la construction et à la réparation de navires de guerre, un laboratoire de chimie, une école pour former des ingénieurs et des maîtres, etc.

Ces travaux avaient été presque terminés, le premier navire de guerre le *Seiki* achevé, le deuxième l'*Amagni* presque terminé, le yacht de l'Empereur le *Junguéi* très avancé, lorsque M. L. Verny quitta l'arsenal d'Yokoska pour rentrer définitivement en France.

Depuis lors, l'arsenal se développa à plusieurs reprises, d'une manière

étonnante, surtout après les guerres sino-japonaise et russo-japonaise ; il est actuellement à peu près cinq fois plus grand que ce qu'il était au moment du départ de M. L. Verny et de plus outillé avec ce qu'il a de plus perfectionné et capable de façonner les navires de guerre de n'importe quelle taille. Il y a des cales de construction pourvues de grues ; la plus grande est une « gantry crane », des bassins de radoub assez grands pour recevoir les navires de guerre les plus grands du monde, des grues géantes fixes et mobiles très puissantes et du dernier modèle, outillage divers pneumatique, électrique, hydraulique, etc., soudure autogène, etc.

Les navires de guerre construits à l'arsenal d'Yokoska sont inscrits dans les tableaux annexes, d'après ces navires, on peut facilement se rendre compte de la capacité de puissance de l'arsenal.

Pour s'en former une idée complète, on peut encore ajouter un mot sur le rôle particulier de l'arsenal d'Yokoska : étant près de Tokyo, cet arsenal est commode pour l'étude d'un nouveau type de navires et d'une manière générale c'est un arsenal de constructions neuves.

41° NECESSITÉ D'AUGMENTER LE NOMBRE DES ARSENAUX. — A mesure que la marine de guerre se développa, un arsenal à Yokoska ne suffisait pas et en 1882 on sentit la nécessité de renforcer la force navale et en même temps d'augmenter le nombre des arsenaux.

On divisa le Japon en quatre parties maritimes et à chacune d'elles on mit une préfecture maritime avec un arsenal, une caserne de marins, un commissariat, un hôpital, etc., etc.

- 1) Préfecture d'Yokoska en Sagami ;
- 2) Préfecture de Kouré en Aki ;
- 3) Préfecture de Sasébo en Hizen ;
- 4) Préfecture de Maïzourou en Tango.

Chacune de ces quatre divisions comporte une inscription maritime (la préfecture de Sasébo comprend les côtes de la Corée et de la Mandchourie).

La préfecture de Kouré et celle de Sasébo furent inaugurées en 1889 et en 1890 respectivement ; mais les arsenaux de ces deux préfectures étaient à peine complétés au moment de la guerre sino-japonaise en 1894, ils rendirent cependant un grand service pendant cette guerre, surtout l'arsenal de Kouré.

L'emplacement de la préfecture de Kouré et celui de la préfecture de Sasébo avaient été choisis, lorsque M. E. Bertin de la marine française fut appelé au Japon comme conseiller au ministère de la marine et avant de prendre une décision, on lui demanda l'avis sur le choix de ces emplacements. *Nagato-marou*, un steamer de la compagnie Nippon Yousen Kaisha N. Y. K. fut mis à sa disposition et l'amiral Kabayama, alors vice-ministre de la marine, accompagna M. E. Bertin dans son voyage à Kouré et à Sasébo.

La préfecture de Maïzourou fut inaugurée en 1901 après la restitution de Liao-Toung à la Chine.

42° ARSENAL DE KOURÉ. Cet arsenal se trouve situé dans la mer intérieure et présente une défense parfaite, c'est donc un arsenal essentiellement de constructions neuves et à ce point de vue, il est plus important que l'arsenal d'Yokoska.

L'outillage de l'arsenal de Kouré est tel qu'on peut construire et réparer les navires de guerre les plus grands du monde. Il y a des cales de construction, dont une est pourvue d'une « gantry crane » et un bassin de construction, le cuirassé le *Foussou* est le premier navire qui ait été construit dans ce bassin; des bassins de radoub de toutes les dimensions, un grand nombre de grues géantes mobiles ou fixes, des machines outils les plus récentes et des outils pneumatiques, électriques, hydrauliques, soudure autogène, etc. etc.

En dehors de la direction de construction navale, il y a aussi une direction d'artillerie, on y fabrique des canons de tout calibre, des munitions, des torpilles, des blindages, l'acier spécial pour les armes et pour les constructions navales, en un mot, un navire de guerre se complète à Kouré, tandis que dans les autres arsenaux la coque et les appareils moteurs se construisent, mais non les canons, les munitions, les blindages, etc. qui doivent y être transportés de Kouré ou d'ailleurs. Toutes ces conditions particulièrement favorables aux constructions neuves permirent à l'arsenal de Kouré d'avoir pu lancer un croiseur de bataille l'*Ibouki* d'un déplacement de 14.819 tonnes en six mois, il y a déjà onze ans.

Pour se former une idée complète sur l'arsenal de Kouré, on peut ajouter un mot sur son rôle spécial : Étant bien protégé, pourvu d'un vaste espace pour bâtir des ateliers, des magasins, des dépôts, etc., etc., ayant un service d'eau parfait et situé à côté des usines d'artillerie et de blindage, cet arsenal est idéal pour les constructions neuves et de plus le port de Kouré est parfait pour le ravitaillement.

Établissement D'Onohama. — L'établissement d'Onohama qui avait été sous la direction directe du Ministère de la Marine, dépendait de la préfecture de Kouré depuis son inauguration; il convient donc de parler ici de cet établissement qui joua le rôle marqué pour la construction de petits navires de guerre et surtout pour celle de torpilleurs.

Il y avait à Onohama, faubourg de Kobé, un chantier de construction fondé par un Anglais nommé Kirby qui s'occupait de la construction en fer. Le premier navire en fer au Japon fut construit au chantier Kirby; ce navire avant-coureur des autres s'appelle l'*Assahi-marou* et appartient à la compagnie de navigation Osaka Shossen Kaboushiki Kaisha O. S. K.

Vers 1882, le gouvernement japonais encourageait la construction navale dans le pays même et surtout la construction en fer. La marine japonaise commanda au chantier Kirby un garde-côtes composite nommé *Yamato* du même type que le *Katsouragni* et le *Moussashi*, construits à l'arsenal d'Yokoska.

La mort soudaine de Kirby força la marine japonaise à acquérir le chantier, car ce fut le seul moyen d'achever l'*Yamato*.

A cette époque-là, la marine n'avait pas assez de travaux même pour

alimenter un seul arsenal à Yokoska ; on était donc obligé de prendre, en dehors des constructions de l'État, des commandes du public.

Il y avait de très bonnes machines, mais toutes de petits modèles propres à façonner de petites canonnières et plus particulièrement des torpilleurs ; de plus d'excellents ouvriers versés dans la construction en fer ne manquaient pas. C'est pour cette raison qu'on y construisit l'*Yamato*, le *Maya*, l'*Akagni*, l'*Oshima* et un grand nombre de torpilleurs.

Lorsque la construction des torpilleurs engagée envers le Creusot fut terminée, on ferma l'établissement d'Onohama et les machines-outils destinées à la construction de torpilleurs furent transportées aux arsenaux principalement à Kouré et à Sasébo.

43° ARSENAL DE SASÉBO. — Le port de Sasébo est situé à l'entrée de la baie d'Omoura en Kiou-Siou et très bien protégé ; c'est un port de réparation et surtout de ravitaillement ; d'ailleurs les navires construits dans ce port montrent que l'arsenal n'est pas aussi bien outillé que les arsenaux d'Yokoska ou de Kouré pour les constructions neuves.

Mais il y a à Sasébo un bassin assez vaste pour renfermer toute une escadre ; le pourtour de ce bassin ne forme qu'un quai d'armement où les navires sont accostés soit pour être réparés soit pour recevoir des munitions, vivres, de l'eau, etc., chose qui n'existe dans aucun port. C'est de ce bassin que nos escadres, après avoir été ravitaillées, partirent pour le port Arthur sur la déclaration de la guerre russo-japonaise.

44° ARSENAL DE MAÏZOUROU. — Le port de Maïzourou est situé dans la baie de Wakasa dans la grande île du Japon, c'est un port de réparation et de ravitaillement comme Sasébo, mais d'une importance moindre. La raison d'être de ce port consiste à donner des facilités aux navires de guerre qui demandent à être réparés ou ravitaillés dans la mer du Japon.

La préfecture fut inaugurée 4 ans avant la guerre russo-japonaise ; l'arsenal de Maïzourou n'est pas aussi important au point de vue de constructions neuves que l'arsenal de Sasébo ; d'ailleurs les navires construits à l'arsenal de Maïzourou sont principalement des contre-torpilleurs.

45° PORTS DIVERS DE RÉPARATION ET DE RAVITAILLEMENT. — En dehors de ces quatre arsenaux, nous avons encore des ports de réparation et de ravitaillement ; il y en a un à Takéshiki dans l'île de Tsoushima située entre Kiou-Siou et la Corée, un autre à Ominato dans la baie de Moutsou tout à fait au Nord du Japon ; il y en a aussi à Bako dans l'archipel des Pescadores, à Port Arthur et un autre à Tinnampo en Corée.

46° FABRIQUES DE CANONS, CUIRASSES, TORPILLES. ETC. — Comme nous venons de voir, l'arsenal de Kouré est complet en lui-même ; les autres

arsenaux ont une direction d'artillerie qui réparent les canons, les fusils, etc. fabriquent des monte-charges, des torpilles, etc.

Nippon Seiko Kaboushiki Kaisha. — A Mouroran, il y a une grande usine qui fabrique des éléments de canons, des cuirasses ; elle fait même l'usinage de canons.

Fabriques de torpilles de Mitsoubishi. — A Nagayo, près de Nagasaki, il y a une fabrique de torpilles.

Fabriques d'aéroplanes de Mitsoubishi. — A Kobé, il y a une fabrique d'aéroplanes.

47° ACIÉRIES GOUVERNEMENTALES. — A Wakamatsou en Kiou-Siou, il y a des aciéries du gouvernement qui laminent des tôles et des barres profilées pour la marine ; elles fabriquent des aciers spéciaux extra-résistants pour certaines virures de bordés extérieurs de navires de guerre.

Ces aciéries furent créées dans le but spécial de fournir des matières à la guerre et à la marine ; mais en temps de loisir, elles travaillent pour le public ; c'est monté sur une très vaste échelle.

TABLEAUX

DES

CUIRASSÉS, CROISEURS DE BATAILLE, CROISEURS, GARDE-CÔTES, CANONNIÈRES, CONTRE-TORPILLEURS ET TORPILLEURS CONSTRUITS AU JAPON

ABRÉVIATIONS

Kaboushiki Kaisha Kawasaki Zossen-Sho	KKZ
Kaboushiki Kaisha Tokyo Ishikawajima Zossen Sho	KTIZ
Mitsoubishi Zossen Kaboushiki Kaisha	MZK
Kaboushiki Kasha Osaka Tekkosho	KOT
Ouraga Senkyo Kaboushiki Kaisha	OU.S.K
Mise en place de quille.	m.p.q.
Lancement	l.t.
Achèvement	a.t.
Longueur entre perpendiculaires	L.p.p
Largeur extrême.	L.e.
Tirant d'eau moyen	T.m.
Déplacement	D.t.
Force	F
Chevaux indiqués	c.i.
Vitesse	V
Nœuds	n
Combustibles.	C.o.
Charbon	c.h.
Huile.	h.u.
Flottaison	f.n.
Au-dessus de flottaison	a.f.n.
Casemate	c.t.
Tourelles barbettes.	t.b.
Pont blindé	P.b.
Pont blindé partie inclinée	p.i.
Pont blindée partie horizontale.	p.h.
Canons de gros calibre	c.g.c.
Canons de moyen calibre	c.m.c.
Canons de petit calibre	c.p.c.
Nombre	N
Calibre en centimètres.	Ccm
Calibre en millimètres.	C.mm
Canons mécaniques, Maxim	C.M.
Calibre fusil	C.f.
Canons Nordenfield.	CN
Tubes lance-torpilles	T.l.t.
Projecteurs électriques	P.e.
Tonne (1.000 kilogrammes)	t
Mètres	m

NAVIRES NON PROTÉGÉS CONSTRUITS AU JAPON

Dates			Lieu de Construction	Espèce	Nom de navires
a. t.	l. t.	m. p. q.			
6-1876	3-1875	11-1873	Yokoska	Canonnière	Seiki
4-1878	3-1877	9-1875	—	—	Amagni
7-1880	7-1878	2-1877	—	—	Banjo
3-1884	8-1882	9-1877	—	Garde-côtes	Kaimou
3-1885	8-1883	2-1878	—	—	Teinriou
11-1887	3-1885	12-1882	—	—	Katsouragni
—	5-1885	2-1883	Onohama	—	Yamato
2-1888	3-1886	3-1883	Yokoska	—	Moussasi
1-1888	8-1886	9-1885	Onohama	Canonnière	Maya
12-1888	8-1887	3-1885	Tokyo.i.	—	Tch yokai
3-1889	6-1887	12-1884	Yokoska	—	Atago
11-1889	10-1888	10-1886	—	Croiseur	Takao
8-1890	8-1888	2-1887	Onohama	Canonnière	Akagni
3-1890	3-1889	6-1887	Yokosko	Aviso	Yaéyama
3-1892	8-1889	12-1888	Onohama	Canonnière	Oshima
3-1899	10-1897	5-1894	Kouré	Aviso	Miyako
5-1900	5-1900	5-1898	Yokoska	—	Tchihaya
8-1903	3-1903	9-1902	Kouré	Canonnière	Ouji
11-1912	9-1912	1-1912	Sasébe	—	Saga
7-1908	11-1907	10-1906	Kobe, KKZ	Aviso	Yodo
9-1908	3-1908	3-1907	Nagasaki, MZK	—	Mogami

C.b. t	V n	F c.i.	D.t. t	T.m. m	L.e. m	L.p.p. m	Noms de navires
130	9,5	443	911	4,040	9,300	62,170	Seiki
180	9,8	569	1,070	4,290	—	—	Amagni
120	10,0	659	708	4,130	7,880	46,940	Banjo
197	11,1	1,267	1,429	5,080	9,900	64,680	Kaimon
201	12,0	1,162	1,547	5,170	10,840	64,720	Teinriou
144	12,0	1,404	1,632	4,950	10,760	61,260	Katsouragni
151	10,8	1,071	1,656	5,200	—	—	Yamato
144	12,4	1,830	1,665	5,020	—	—	Moussasi
74	10,3	606	750	3,340	8,200	46,850	Maya
75	—	734	721	3,310	—	—	Tchiokai
117	10,5	970	744	3,330	—	—	Atago
270	13,8	2,503	1,927	4,300	10,530	70,000	Takao
73	10,2	950	622	2,950	8,200	47,000	Akagni
350	19,4	5,412	1,748	4,260	10,540	97,000	Yaéyama
110	12,4	851	640	2,750	8,000	53,500	Oshima
400	20,0	6,130	1,800	4,000	10,000	96,000	Miyako
123	21,0	6,000	1,249	2,990	9,590	82,720	Tchihaya
75	13,0	1,000	619	2,100	5,360	54,680	Ouji
90	15,0	1,600	785	2,120	8,940	63,640	Saga
125	22,0	6,500	1,269	2,960	10,240	84,240	Yodo
125	23,0	8,000	1,389	3,020	9,580	90,900	Mogami

P.e.	I.l.t.	Artillerie										Nom de navires	
		c. f.	c. f.	25 mm	47 mm	7,5 cm	8 cm	12 cm	15 cm	17 cm	21 cm		
		C. M.	C. N.	C. N.									
				3	1	1		4	1				Seiki
				3				5		1			Amagni
				2			2	1	1				Banjo
				4		1		6		1			Kaimon
				4		1		4	1	1			Teinriou
	2	2		1		1		5		2			Katsouragni
	2	2		1		1		5		2			Yamato
	2	2		1		1		5		2			Moussasi
					2				2				Maya
					2			1				1	Tchyokai
				6	2			1				1	Atago
2	2							1	4				Takao
1					4			4					Akagni
2	2				8			3					Yaéyama
1			1		7			4					Oshima
2	2				10			2					Miyako
2	5						4	2					Tchihaya
1		3				4							Ouji
1		3				3		1					Saga
2	2					4		2					Yodo
2	2					4		2					Mogami

NAVIRES PROTÉGÉS CONSTRUITS AU JAPON

Dates			Lieu de construction	Espèce	Nom navires
a.t.	l.t.	m.p.q.			
6-1894	3-1891	1-1888	Yokoska	Garde-Côtes	Hashitaté
3-1894	7-1892	3-1890	—	Croiseur	Akitsoushima
12-1895	3-1895	8-1893	—	—	Souma
3-1899	11-1897	8-1894	—	—	Akashi
1-1904	11-1902	10-1901	—	—	Niitaka
2-1904	12-1902	10-1901	Kouré	—	Tsoushima
9-1904	11-1903	1-1903	Yokoska	—	Otowa
1-1912	4-1906	1-1905	Kouré	Crois. de bat.	Tsoukouba
12-1912	10-1907	3-1905	—	—	Ikoma
3-1910	11-1906	5-1905	Yokoska	Cuirassé	Satsouma
3-1911	4-1907	3-1906	Kouré	—	Aki
2-1911	4-1907	8-1905	Yokoska	Crois. de bat.	Kourama
11-1909	11-1907	5-1907	Kouré	—	Ibouki
5-1910	10-1907	11-1905	Sasébo	Croiseur	Toné
7-1912	3-1911	1-1909	Yokoska	Cuirassé	Settsou
3-1912	10-1911	4-1909	Kouré	—	Kawatchi
5-1912	4-1911	5-1910	Sasébo	Croiseur	Tsoukouma
7-1912	10-1911	6-1910	Nagasaki. MZK	—	Yahagni
6-1912	6-1911	8-1910	Kobé. KKZ	—	Hirato
11-1915	3-1914	3-1912	Kouré	Cuirassé	Fouso
3-1917	11-1915	11-1913	Yokoska	—	Yamashiro
4-1915	12-1914	3-1914	Kobé. KKZ	Crois. de bat.	Harouna
4-1915	12-1913	3-1912	Nagasaki. MZK	—	Kirishima
8-1914	11-1912	11-1911	Yokoska	Crois. de bat.	Hyiei
4-1918	1-1917	5-1915	Nagasaki. MZK	Cuirassé	Hyouga
12-1917	11-1916	5-1915	Kobé. KKZ	—	Isé

V n	F e.i.	D.t. t	T.m. m	L.e. m	L.p.p. m	Nom de navires
16	5.400	4.278	6,050	15,540	91,800	Hashitaté
19	8.400	3.150	5,320	13,100	91,700	Akitsoushima
20	8.500	2.700	4,600	12,200	93,500	Souma
19,5	8.000	2.800	4,800	12,700	90,000	Akashi
20	9.400	3.417	4 870	13,360	100,500	Niitaka
—	—	—	—	—	—	Tsoushima
21	10.000	3.045	4,770	12,550	97,300	Otowa
20,5	20.500	13.956	7,880	22,730	133,330	Tsoukouba
—	—	—	—	—	—	Ikoma
18,25	17.300	19.660	8,330	25,300	136,400	Satsouma
20	24.000	20.097	—	25,340	139,100	Aki
21,25	22.500	14.819	7,880	22,880	136,400	Kourama
22	24.000	—	—	—	—	Ibouki
23	15.000	4.162	5 050	14,290	109,910	Toné
20	25.000	21.112	8,220	25,500	151,510	Settsou
—	—	—	—	—	—	Kawatchi
26	22.500	5.024	4,870	14,090	133,300	Tsoukouma
—	—	—	—	—	—	Yahagni
—	—	—	—	—	—	Hirato
22,5	40.000	31.059	8,640	28,480	190,910	Fousso
—	—	—	—	—	—	Yamashiro
27,8	64.000	28.027	8,330	27,880	198,000	Harouna
27,5	—	27.9 13	—	—	—	Kirishima
27,5	64.000	27.913	8,330	27,880	198,000	Hiyéi
23	45.000	31.729	8,730	28,490	194,000	Hyouga
—	—	—	—	—	—	Isé

P.b.		Cuirasses				C.o.		Noms de navires
p.h. mm	p.i. mm	t.b. mm	c.t. mm	a.f.n. mm	f.n. mm	h.u. t	c.h. t	
40	40	300	»	»	»	»	330	Hashitaté
38	76	»	»	»	»	»	300	Akitsoushima
20	50	»	»	»	»	»	197	Souma
—	—	»	»	»	»	»	—	Akashi
38	75	»	»	»	»	»	285	Niitaka
—	—	»	»	»	»	»	280	Tsoushima
20	50	»	»	»	»	»	270	Otowa
38	—	178	127	127	178	»	600	Tsoukouba
—	—	—	—	—	—	»	—	Ikoma
50	—	245	180	180	230	»	750	Satsouma
—	—	—	—	—	—	»	—	Aki
—	—	178	127	127	178	»	600	Kourama
—	—	—	—	—	—	»	—	Ibouki
—	75	»	»	»	»	»	300	Toné
»	»	280	150	»	305	176	924	Settsou
»	»	—	—	»	—	—	—	Kawatchi
»	»	»	»	»	»	»	500	Tsoukouma
»	»	»	»	»	»	»	—	Yahagni
»	»	»	»	»	»	»	—	Hirato
»	»	»	»	»	305	»	1.200	Fouso
»	»	»	»	»	—	»	—	Yamashiro
»	»	»	»	»	204	»	1.100	Harouna
»	»	»	»	»	—	»	—	Kirishima
»	»	»	»	»	—	»	—	Hiyéi
»	»	»	»	»	350	»	1.200	Hyouga
»	»	»	»	»	—	»	—	Isé

p.e.	T.tl	Artillerie											Nom de navires	
		c.p.c.			c.m.c.			c.g.c.						
		c.f C.M	47 mm	75 mm	80 mm	12 cm	14 cm	15 cm	20 cm	25 cm	30 cm	32 cm		36 cm
4	4	1	12	»	»	11	»	»	»	»	»	1	»	Hashitaté
—	—	4	8	»	»	6	»	4	»	»	»	»	»	Akitsoushima
3	2	»	12	»	»	6	»	2	»	»	»	»	»	Souma
—	—	»	12	»	»	6	»	2	»	»	»	»	»	Akashi
—	»	»	4	»	10	»	»	6	»	»	»	»	»	Niitaka
—	»	»	4	»	10	»	»	6	»	»	»	»	»	Tsoushima
—	»	2	»	»	4	6	»	2	»	»	»	»	»	Otowa
6	3	4	»	»	2	12	»	12	»	»	4	»	»	Tsoukouba
—	—	4	»	2	»	12	»	12	»	»	4	»	»	Ikoma
—	5	4	»	4	»	12	»	»	»	12	4	»	»	Satsouma
—	—	4	»	4	»	»	»	8	»	12	4	»	»	Aki
—	3	4	»	4	»	14	»	»	8	»	4	»	»	Kourama
—	—	4	»	4	»	14	»	»	8	»	4	»	»	Ibouki
4	—	4	»	»	2	12	»	2	»	»	»	»	»	Toné
6	5	4	»	»	4	8	»	10	»	»	12	»	»	Settsou
—	—	4	»	»	4	8	»	10	»	»	12	»	»	Kawatchi
6	3	2	»	4	»	»	»	8	»	»	»	»	»	Tsoukouma
—	—	2	»	4	»	»	»	8	»	»	»	»	»	Yahagni
—	—	2	»	4	»	»	»	8	»	»	»	»	»	Hirato
11	6	3	»	4	»	»	»	16	»	»	»	»	12	Fouso
—	—	3	»	4	»	»	»	16	»	»	»	»	12	Yamashiro
—	8	3	»	4	»	»	»	16	»	»	»	»	8	Harouna
11	8	3	»	4	»	»	»	16	»	»	»	»	8	Kirishima
—	—	3	»	4	»	»	»	16	»	»	»	»	8	Hiyéi
12	6	3	»	4	»	»	20	»	»	»	»	»	12	Hyouga
—	—	3	»	4	»	»	20	»	»	»	»	»	12	Isé

CONTRE-TORPILLEURS CONSTRUITS AU JAPON

T.m. m	L.e m	L.p.p. m	Dates			Lieu de Construction	Nom et classe de contre- torpilleurs
			a.t.	l.t.	m.p.q.		
1,826	6,53	68,8	6-1903	10-1902	3-1902	Yokoska	<i>3 classe</i> Haroussamé
-	-	-	7-1903	11-1902	3-1902	-	Mourassamé
-	-	-	8-1903	3-1903	4-1902	-	Hayatori
-	-	-	9-1903	4-1903	4-1902	-	Assagniri
-	-	-	3-1905	12-1904	7-1904	Kouré	Ariyaké
-	-	-	2-1905	1-1905	9-1904	-	Foubouki
-	-	-	5-1905	4-1905	10-1904	-	Araré
-	-	-	8-1905	7-1905	8-1904	Yokoska	Kamikazé
-	-	-	8-1905	5-1905	8-1904	-	Hatsoushimo
-	-	-	9-1905	8-1905	8-1904	-	Yayoi
-	-	-	10-1905	9-1905	9-1904	-	Kissaragni
-	-	-	2-1907	12-1906	9-1905	Nagasaki. M.	Matsoukazo
-	-	-	8-1906	5-1906	5-1905	-	Shirayoeki
-	-	-	11-1906	7-1906	7-1905	-	Shirotai
-	-	-	6-1906	2-1906	2-1905	-	Shiratsouyu
-	-	-	2-1906	10-1905	12-1904	Kobe. K.	Assakasé
-	-	-	5-1906	12-1905	2-1905	-	Haroukazé
-	-	-	7-1906	3-1906	6-1905	-	Shigouré
-	-	-	3-1907	5-1905	11-1905	-	Hatsouharou
-	-	-	10-1906	4-1906	4-1905	Osaka. O.T.	Assatsouyu
-	-	-	3-1907	5-1905	5-1905	-	Hayakazé
-	-	-	5-1906	11-1905	3-1905	Sasébo	Youngouré
-	-	-	7-1906	3-1906	3-1905	-	Youdatehi
-	-	-	11-1906	7-1906	8-1905	-	Nowaké

T ^m . m	L.e. m	L.p.p. m	Dates			Lieu de Construction	Nom et classe de contre- torpilleurs
			a.t.	l.t.	m.p.q.		
							<i>3^e classe</i>
1,826	6,53	68,80	9-1906	5-1906	6 1905	Sasébo	Mikazouki
—	—	—	8-1906	1-1906	8-1905	Maizourou	Oikazé
—	—	—	12-1906	8-1906	1-1906	—	Youkazé
—	—	—	7-1905	6-1905	4-1905	Kouré	Oushio
—	—	—	1-1906	8-1905	6-1905	—	Nénohi
—	—	—	2-1906	11-1905	5-1905	Yokoska	Wakana
—	—	—	5-1906	3-1906	9-1905	—	Hatsouyouki
—	—	—	9-1906	3-1906	9-1905	—	Hibiki
—	—	—	3-1907	9-1906	3-1906	Kobé. K.	Ouzouki
—	—	—	7-1907	11-1906	2-1906	Nagasaki. M.	Minazouki
—	—	—	7-1907	12-1906	11-1905	Ouraga. O. S.	Nagazuki
—	—	—	9-1907	4-1907	3-1906	—	Kikouzouki
						Maizourou	Ouranami
						—	Issonami
						—	Ayanami
							<i>1^e classe</i>
2,730	8,50	93,94	9-1911	10-1910	11-1909	Maizourou	Oumikazé
—	—	—	10-1911	1-1911	6-1910	Nagasaki. M.	Yamakasé
2,820	8,49	—	5-1917	12-1916	3-1916	Kobé. K.	Tokitsoukasé
2,820	8,49	—	3-1917	10-1916	4-1916	Nagasaki. M.	Hamakazé
—	—	—	2-1917	10-1916	4-1916	Kouré	Issokazé
—	—	—	4-1917	10-1916	4-1916	—	Amatsoukasé
							<i>2^e classe</i>
2,200	7,27	78,79	5 1912	12-1911	3-1911	Maizourou	Sakoura
—	—	—	6-1912	1-1912	4-1911	—	Tatchibana
2,350	7,27	78,79	3-1915	2-1915	10-1914	—	Kaidé

T.m. m	L.e. m	l.p.p. m	Dates			Lieu de construction	Nom et classe de contre- torpilleurs
			a.t.	l.t.	m.p.q.		
2,350	7,27	78,79	4-1915	2-1915	11-1914	Nagasaki. M	2 ^e classe Kashiwa
—	—	—	4-1915	2-1915	11-1914	—	Matsou
—	—	—	3-1915	2-1915	11-1914	Sasébo	Szakaki
—	—	—	3-1915	2-1915	11-1914	Kobé. K.	Oumé
—	—	—	3-1915	3-1915	11-1914	—	Koussou
—	—	—	4-1915	2-1915	11-1914	Ouraga. O. S.	Kiri
—	—	—	4-1915	2-1915	11-1914	Osaka. O. T.	Sougni
—	—	—	3-1915	2-1915	12-1914	Yokoska	Kaba
—	—	—	3-1915	4-1915	12-1914	Kouré	Katsoura
2,350	7,68	83,33	12-1916	10-1916	2-1916	Sasébo	Momo
—	—	—	5-1917	2-1917	10-1916	—	Yanagui
—	—	—	3-1917	12-1916	3-1916	Maizourou	Kashi
—	—	—	3-1917	12-1916	5-1916	—	Hinoki
2,380	—	—	4-1918	3-1918	11-1917	Yokoska	Nara
—	—	—	3-1918	2-1918	11-1917	Kouré	Kouwa
—	—	—	4-1918	2-1918	11-1917	—	Tsoubaki
—	—	—	4-1918	12-1917	10-1917	Sasébo	Maki
—	—	—	4-1918	1-1918	10-1917	—	Kéyaki
—	—	—	4-1918	5-1918	10-1917	Maizourou	Enoki

TORPILLEURS CONSTRUITS AU JAPON

Dates			Lieu de Construction	Nom et classe de Torpilleurs
a.t.	l.t.	m.p.q.		
				<i>3^e classe</i>
4-1892	9-1891	?	Onohama, K.	N° 10
3-1894	10-1891	8-1890	—	N° 11
10-1893	10-1891	?	—	N° 12
10-1893	3-1892	?	—	N° 13
10-1893	3-1892	?	—	N° 14
11-1900	6-1900	4-1899	Yokoska	N° 50
11-1900	7-1900	5-1899	—	N° 51
2-1901	7-1900	5-1899	—	N° 52
4-1901	9-1900	4-1900	Kouré	N° 53
4-1901	10-1900	4-1900	—	N° 54
5-1901	11-1900	5-1900	—	N° 55
8-1902	5-1902	4-1902	Yokoska	N° 56
11-1901	8-1901	3-1901	Kouré	N° 57
1-1902	10-1901	4-1901	—	N° 58
4-1902	12-1901	8-1901	—	N° 59
				<i>2^e classe</i>
6-1903	8-1902	5-1902	Yokoska	N° 67
6-1903	8-1902	5-1902	—	N° 68
9-1903	3-1903	5-1902	Sasébo	N° 69
11-1903	4-1903	5-1902	—	N° 70
12-1903	6-1903	8-1902	—	N° 71
9-1903	5-1903	2-1903	Yokoska	N° 72
9-1903	5-1903	2-1903	Yokoska	N° 73
1-1904	10-1903	2-1903	Kobé, KKZ.	N° 74
1-1904	11-1903	2-1903	—	N° 75

P.e.	T.l.t.	Canons		V n	F c.i.	D.t. t	T.m. m	L.e. m	L.p.p. m	Nom et classe de Torpilleurs
		57mm.	47mm.							
										<i>3^e classe</i>
	2		1	20	525	53	0,90	3,35	33,55	N ^o 10
										N ^o 11
										N ^o 12
										N ^o 13
										N ^o 14
										N ^o 50
										N ^o 51
										N ^o 52
										N ^o 53
	2		1	20	657	52	0,92	3,49	33,82	N ^o 54
										N ^o 55
										N ^o 56
										N ^o 57
										N ^o 58
										N ^o 59
										<i>2^e classe</i>
										N ^o 67
										N ^o 68
										N ^o 69
										N ^o 70
1	3	2		23,5	1.200	94	1,00	4,93	39,90	N ^o 71
										N ^o 72
										N ^o 73
										N ^o 74
										N ^o 75

Observations.

1. — La marine actuelle construit des navires de guerre, des contre-torpilleurs et des torpilleurs :

1) Cuirassés t.	8	207.557
2) Croiseurs de bataille	7	141.403
3) Croiseurs	11	39.690
4) Garde-côtes	6	7.929
5) Avisos	5	7.455
6) Canonnières	10	7.130
Total. t.	47	416.418
7) Contre-torpilleurs t.	67	38.296
8) Torpilleurs	35	3.281

2. — Ceux enregistrés dans la liste de la marine furent :

1) Navires de guerre t.	115	847.875
2) Contre-torpilleurs	88	44.858
3) Torpilleurs	93	7.141

3. — Les pourcentages des bateaux construits au Japon par rapport à ceux enregistrés dans la liste de la marine furent :

1) Navires de guerre	41 %	49 %
2) Contre-torpilleurs	76 %	85 %
3) Torpilleurs	37 %	45 %

4. — Au point de vue de provenance, ces navires peuvent se diviser ainsi qu'il suit :

Navires de guerre.

1) Construits au Japon. t.	47	416.418
2) Achetés à l'étranger.	34	277.786
3) Capturés pendant les guerres	{ sino-japonaise 15	16.561
	{ russo-japonaise. 19	137.110

Contre-torpilleurs.

1) Construits au Japon. t.	67	38.296
2) Achetés à l'étranger.	16	4.712
3) Capturés pendant les guerres	{ sino-japonaise 5	1.850
	{ russo-japonaise.	

Torpilleurs.

1) Construits au Japon. t.	35	3.281
2) Achetés à l'étranger.	54	3.580
3) Capturés pendant les guerres	{ sino-japonaise 4	280
	{ russo-japonaise.	

5. — Au point de vue de matériaux de construction, on peut avoir les chiffres suivants pour les navires de guerre construits au Japon :

1)	Constructions en bois t.	5	5.625
2)	— composites	3	4.953
3)	— en fer	2	1.471
4)	— en fer et en acier .	2	3.247
5)	— en acier.	35	401 122
	Total. . . . t.	47	416.418

6. — Le nombre et le déplacement des navires de guerre construits dans les arsenaux de l'État et les principaux chantiers privés sont :

Navires de guerre.

1)	Arsenaux de l'État t.	38	283.593
1)	Chantiers privés.	9	132.825
	Total t.	47	416.418

Contre-torpilleurs.

1)	Arsenaux de l'État t.	44	25 269
2)	Chantiers privés	23	13 027
	Total t.	67	38.296

Torpilleurs.

1)	Arsenaux de l'État t.	35	3.281
2)	Chantiers privés		
	Total t.	35	3.281

CHAPITRE VII

Événements qui favorisèrent le développement de la marine de commerce et des principales compagnies de navigation

48° RESTAURATION DE 1868 ET FORMATION DE QUELQUES COMPAGNIES DE NAVIGATION. — Comme nous avons vu dans le paragraphe 20, malgré l'effort du gouvernement du shogoun Tokougawa, la navigation à vapeur n'avait point l'air de se développer et le transport de marchandises (principalement le riz, le saké, etc.), s'effectuait entre Edo et Osaka, etc., toujours par des yamatossens d'une construction frêle et mettant un temps indéfini.

La chose était encore à cet état, lorsque la restauration eut lieu en 1868 et il fallait créer de toutes pièces une marine de commerce.

Au moment de la restauration, l'administration de la marine de commerce était confiée à la même commission qui se chargeait des affaires des navires de guerre et dont nous avons parlé dans le paragraphe 21. Cette administration fut transférée successivement au conseil des ministres sous le contrôle direct du président du conseil, puis au ministère des Finances, au ministère de l'Intérieur, de nouveau au ministère des Finances et en dernier lieu au ministère des Communications en 1885. Ce que nous appelons le gouvernement dans ce qui suit est l'administration dont nous venons de parler.

Le gouvernement de Méiji n'ayant pas voulu faire transporter le riz d'imposition par des yamatossens, encouragea la navigation à vapeur moyennant une protection; ce fut la première démarche que le gouvernement de Méiji ait prise dans cette voie.

L'effort du gouvernement fut couronné du succès; une compagnie de navigation à vapeur entre Tokyo et Osaka se forma sous la protection du gouvernement qui mit à la disposition de cette compagnie deux transports de guerre. Avec ces deux transports et quelques autres affrétés par des daïmios, la compagnie commença cette entreprise nouvelle; mais au bout de deux ans, la compagnie fit faillite avec une dette de plus de 100.000 yens.

Une autre compagnie de navigation entre Tokyo et Yokkaïtchi subit le même sort.

Le gouvernement chercha alors tous les moyens de créer une compagnie de navigation capable de s'opposer à la compagnie américaine de Navigation Pacifique (Pacific Mail Steam Ship Company P. M. S.) qui avait inauguré la ligne de Yokohama-Shanghai en faisant des escales à Kobé et à Nagasaki et qui monopolisait les bénéfices de cette ligne; mais les efforts du gouvernement furent vains.

Les causes principales de l'insuccès tenaient à ce que les navires en service étaient vieux et coûteux de réparations et surtout à ce qu'il n'y avait personne capable de diriger une pareille entreprise; c'était absolument la même histoire qu'un navire construit par un médecin et dont nous avons parlé dans le paragraphe 18.

Il fallait absolument un homme versé dans l'affaire de navigation. Yataro Iwasaki, doué de bons sens et d'énergie et ayant des expériences de bateaux et de navigation et aussi des chances miraculeuses cueillit les fruits; il gagna le titre de baron par les services rendus au pays comme le promoteur de la navigation à vapeur au Japon.

MITSOUBISHI SHOKAI. — Yataro Iwasaki était un samouraï du daïmio Yamanooutchi, de Tosa, et s'occupait des navires de ce daïmio pendant des années. Après l'abolition de la féodalité, il affréta quelques-uns de ces navires et forma avec ses amis une compagnie de navigation désignée sous le nom de Mitsoubishi Shokai (M. S.).

Au début, l'affaire de la Shokai marchait mal, si bien que les amis d'Iwasaki renoncèrent à l'association; Yataro resta seul et continua à exploiter la ligne de Tokyo-Osaka-Kôchi, malgré de rudes concurrences avec les compagnies de navigation qui, à cette époque-là, prirent naissance; surtout avec la Nippon Yubin Kissen Kaisha (N. Y. K. K.) qui possédait des paquebots-postes avec une protection du gouvernement.

En 1874, il y eut à Saga dans Kiou-Siou une insurrection qui nécessita le transport de soldats et un conflit entre le Japon et la Chine; de là une expédition à Formose. Le gouvernement proposa à la Compagnie P. M. S. le transport de l'armée par ses navires; mais la compagnie refusa ce service, à cause de la neutralité de l'Amérique. Afin de se tirer d'embarras, le gouvernement acheta treize navires pour entreprendre lui-même le transport de l'armée et du matériel de guerre et il restait à nommer un administrateur de la flotte qui venait d'être formée à l'improviste.

Yataro Iwasaki, ayant voulu profiter de cette occasion, offrit tous ses navires au service du gouvernement qui, non seulement, accepta ses offres, mais encore confia à Yataro la flotte des treize navires qui venaient d'être acquis. Il accomplit l'engagement du gouvernement avec une exactitude telle qu'il gagna une pleine confiance de l'autorité.

Koubin Kissen Mitsoubishi Kaisha. — A l'issue de l'expédition à Formose, le gouvernement, désireux d'avoir la suprématie dans nos zones de navigation et de récompenser les services rendus par la M. S., donna des privilèges et imposa les obligations suivantes à Yataro Iwasaki en 1875.

1) Usage gratuit des treize navires du gouvernement achetés pour le transport de l'armée à Formose.

2) Subvention de 250.000 yens par an pour le service des lignes désignées par le gouvernement.

3) Subvention de 11.000 yens par an pour entretenir une école de capitaines au long cours et de mécaniciens et une autre de matelots, mécaniciens et chauffeurs.

Ces deux subventions annuellement renouvelables devaient pouvoir être continuées pendant quinze ans, si les résultats étaient satisfaisants.

4) Services réguliers sur les lignes désignées par le gouvernement ; transport gratuit de la malle poste en temps de paix.

5) Réquisition des navires pour le service du gouvernement en temps de guerre.

En dehors de ces protections, le gouvernement donna encore des navires qui avaient été mis à la disposition de la N. O. K. K. ; la flotte de la compagnie M. S. se composait donc de 33 navires à vapeur jaugeant 30.150 tonnes.

Désormais la Mitsoubishi Shokaï se désigna sous le nom de « Youbin Kissen Mitsoubishi Kaïsha » (Y. K. M. K.) nom propre aux services nouveaux dont la Shokaï était chargée.

La raison pour laquelle de pareils privilèges furent accordés à Yataro Iwasaki ne consista pas seulement à récompenser ses services rendus lors de l'expédition en Formose ; mais, en outre, à faire concurrence à la compagnie P. M. S. qui monopolisait les avantages du commerce dans nos eaux ; en un mot le gouvernement trouva en lui un homme digne de cette mission.

La compagnie américaine P. M. S. exploitait à cette époque-là une ligne de San-Francisco-Hongkong, une autre de Yokohama-Shanghai. En 1876, c'est-à-dire à l'année même de sa formation, la Y. K. M. K. provoqua de la part de la compagnie P. M. S. une concurrence énergique qui dura plusieurs mois. Les Américains nous regardèrent au début avec dédain ; mais ils finirent par nous proposer un compromis par lequel le gouvernement japonais acheta de la compagnie américaine les navires le *Castaria*, l'*Oregonian*, le *Nevada* et le *Golden age*, ainsi que ses immeubles à Kobé et à Shanghai tels que les magasins, bureaux, etc., au prix de 810 000 dollars avec la condition expresse que la compagnie P. M. S. ne reprendrait plus la ligne de Yokohama-Shanghai.

Ainsi fut terminée la terrible lutte entre les deux compagnies de navigation japonaise et américaine à la victoire complète de celle-là et dès lors la suprématie de la navigation dans nos eaux fut à jamais entre nos mains. Pour récompenser la Y. K. M. K., le gouvernement donna à cette compagnie les quatre navires, ainsi que les installations à terre, achetés de la compagnie américaine qui venait de fermer ; la base de la compagnie Y. K. M. K. fut de plus en plus solide.

En 1876, une compagnie anglaise de navigation (Peninsular Oriental Steam Ship Company P. O.) vint dans nos eaux s'emparer de la ligne de Yokohama-Shanghai. A peine la plaie causée par la concurrence de la compagnie américaine eut-elle été cicatrisée que la Y. K. M. K. eut à lutter contre ce nouvel adversaire anglais. Cependant Yataro Iwasaki se trouva prêt à accepter le combat. La lutte ne fut pas longue, la compagnie anglaise P. O. fut obligée de se retirer du champ de bataille. Une compagnie de navigation chinoise la Shiosho Kyokou S. K. vint à son tour menacer la Y. K. M. K. ; mais la S. K. aussi fut bientôt repoussée.

Le gouvernement satisfait de tous ces faits renouvela le contrat avec la

Y. K. M. K. et continua les subventions collectives de 261.000 yens avec l'obligation de soutenir les six lignes de la malle-poste : Yokohama-Shanghai, Tokyo-Yokohama-Osaka-Kobé, Tokyo-Hakodaté, Tokyo-Yokohama-Niigata, Tokyo-Yokkaïtchi, Nagasaki-Goto-Taïshiou-Fousan, etc.

Par ce fait, non seulement les mers du Japon, mais encore celles de Chine et de Corée se trouvèrent dans la zone de notre navigation.

En 1877, une insurrection eut lieu à Kagoshima en Kiou-Siou. Respectant le contrat du gouvernement, la Y. K. M. K. offrit au service du gouvernement tous ses navires à l'exception de ceux qui étaient destinés à la ligne de Yokohama-Shanghai; il fit en même temps à sa flotte une addition de dix navires achetés avec l'argent emprunté du gouvernement et avec ses propres ressources,

A l'issue de l'insurrection de Kagoshima, la Y. K. M. K. disposa de ces dix navires et de ceux commandés antérieurement de la manière suivante :

1° — Inauguration de lignes nouvelles : en 1878, une ligne sur Ogasawarajima, en 1879 une ligne sur Okinawa, en 1880 une ligne sur Vladivostock et envois occasionnels de navires à Hokkaïdo et à Hongkong.

2° — Condamnation de quelques vieux navires, soit à être démolis soit à être transformés en navires à voiles ou en magasins flottants.

En dehors de l'expansion de navigation, la Y. K. M. K. créa des organes nécessaires à faciliter ses affaires, telles que banques, assurances maritimes, dépôts de marchandises, etc. qui manquaient totalement au Japon.

Par sa flotte et par ses organes commerciaux à terre, la Y. K. M. K. acquit une puissance formidable dans le monde économique du pays et sa prospérité parvint à son plus haut point.

Après l'insurrection de Kagoshima, le trafic maritime devint considérable, à tel point que la flotte de la Y. K. M. K. ne pouvait l'accommoder à la satisfaction du public : les navires de cette compagnie étaient en majorité d'anciens transports de guerre de daïmios et par suite peu propres comme navires marchands; de plus leur tonnage était insuffisant pour la quantité de marchandises affluant de tous les côtés par la nécessité des temps. La monopolisation d'un côté, la jalousie contre sa puissance économique, l'irritation du public contre les hausses des tarifs de passage et du fret des marchandises, de l'autre, amenèrent le gouvernement à reviser le contrat avec la Y. K. M. K. en 1882; voici les conditions nouvelles qui furent imposées à la Y. K. M. K.

- 1) Ne s'occuper rien que de l'affaire relative à la navigation ;
- 2) Avoir des navires d'une construction parfaite au point de vue de solidité et de sécurité ;
- 3) Tonnage net au-dessus de 22.000 tonnes ;
- 4) Soumettre au gouvernement un programme détaillé de réparations et de remplacement de ses vieux navires ;
- 5) Tarifs et frets soumis à l'approbation du gouvernement.

Kyodo Ounyou Kaisha — Le gouvernement, ainsi que le public, reconnurent que la monopolisation d'une compagnie privée présentait des inconvénients ; le gouvernement avait déjà pensé à la formation d'une compagnie

de navigation idéale et surtout maniable, c'est-à-dire une compagnie anonyme et dont le président devait être nommé par le gouvernement.

Pour subvenir à l'insuffisance de tonnage, on acheta des navires à vapeur, on construisit des bateaux à voiles et même des yamatosens dont la construction avait été abandonnée depuis longtemps. De nombreuses compagnies de navigation se formèrent alors pour s'opposer à la compagnie Y. K. M. K.; mais aucune ne fut assez puissante pour rivaliser avec la Y. K. M. K.

La compagnie de navigation anglaise P. O. qui nous guettait sans cesse survint de nouveau dans nos eaux, mais elle fut repoussée une seconde fois par la Y. K. M. K.

La Kyodo Ounyou Kaisha (K. O. K.) formée par la réunion de trois de ces compagnies de navigation ci-dessus dans le but de s'opposer à la Y. K. M. K. s'inaugura au mois de janvier en 1883 sous une forme semi-gouvernementale (le président nommé par le gouvernement, le capital de 6.000.000 yens dont 2.600.000 appartenant au gouvernement et pour lesquels la K. O. K. avait à payer un dividende de 2%).

La K. O. K. était en état de fonctionner avec des bateaux qui avaient préalablement été commandés en Angleterre et une lutte des plus acharnées ne tarda pas de commencer entre les deux compagnies qui subirent, toutes les deux, des pertes considérables. La puissance de la K. O. K. consistait dans le matériel, mais celle de la Y. K. M. K. dans le personnel et l'organisation administrative; de plus la Y. K. M. K. d'une entreprise personnelle de Yataro Iwasaki, était souple en action, ne craignait aucune perte et voulait pousser la concurrence jusqu'au bout.

En 1885, le gouvernement intervint enfin pour uniformiser les tarifs des deux compagnies. La concurrence semblait s'apaiser un moment. Mais c'était seulement en apparence, et au fond, il n'en était rien, et la lutte n'avait guère l'air de se terminer.

Au mois de mars de la même année, Yataro Iwasaki surnommé le roi de la mer orientale mourut, Yanosouké Iwasaki, frère cadet de Yataro succéda à son frère défunt pour reprendre la direction de la Y. K. M. K.

Yanosouké plus résolu que Yataro à poursuivre la lutte contre la K. O. K. commença par refuser tout privilège, toute protection du gouvernement pour avoir la liberté d'action, et le combat entre la Y. K. M. K. et la K. O. K. s'engagea de nouveau d'une manière si épouvantable que le gouvernement força les deux compagnies à s'amalgamer; les deux compagnies obéirent à l'ordre du gouvernement.

Yanosouké Iwasaki fut aussi nommé baron comme promoteur de la navigation à vapeur au Japon.

49° NIPPON YOUSSEN KABOUSHIKI KAISHA — La compagnie de navigation née de l'amalgamation de la Y. K. M. K. et de la K. O. K. est la Nippon Yousen Kaboushiki Kaisha (N. Y. K.)

La N. Y. K. fut inaugurée le 1^{er} octobre 1886; voici les protections et les obligations du gouvernement envers la N. Y. K.

1) Garantie d'un dividende de 8% pendant 15 ans (modifiée l'année

suivante comme il suit : subvention annuelle de 880.000 yens pendant 15 ans.

2) Nomination du président et des administrateurs par le gouvernement.

3) Limitation du but de l'entreprise au transport de passagers et de marchandises :

4) Navigation périodique hebdomadaire, mensuelle, etc. sur les lignes ordonnées par le gouvernement ;

5) Limitation du tonnage net au dessus de 35.000 tonnes ;

6) Visites périodiques des navires par des agents du gouvernement

7) Transport gratuit de la malle-poste ;

8) Réquisition des navires en temps de paix et de guerre ;

9) Entretien d'une école de capitaines au long cours et de matelots, mécaniciens et chauffeurs ;

10) Approbation du gouvernement pour augmenter, diminuer et amortir le fonds, pour changer les tarifs et pour fixer le pourcentage de dividende, etc., etc.

Le capital de la N. Y. K. était de 11.000.000 yens (5.000.000 yens Y. K. M. K. et 6.000.000 yens K O K) ; le nombre des actions était de 220 000 à 50 yens l'action.

La flotte de la N. Y. K. se composait de soixante-neuf navires dont vingt-huit à vapeur et onze à voiles (trente Y. K. M. K. et trente neuf K. O. K.)

Le tonnage net était de 73.449 tonnes (cinquante-huit navires à vapeur 68.724 tonnes et onze navires à voiles 4.725 tonnes).

Le nombre des lignes était de dix-huit dont deux extérieures pour Shanghai et Fousan et les seize autres intérieures de l'extrémité nord Hokkaïdo à l'extrémité sud Kiou-Siou. En dehors des services réguliers sur ces dix-huit lignes, la N. Y. K. envoyait occasionnellement des navires à Tien-Tsin, Chemoulpou et Vladivostock.

La nouvelle compagnie N. Y. K., très fatiguée à la suite des luttes terribles entre la Y. K. M. K. et K. O. K., tint en premier lieu à se renforcer pour étendre plus tard la zone de son action.

Malgré la tentative constante de la compagnie anglaise P. O., la N. Y. K. inaugura un service régulier sur les routes de Shanghai-Vladivostock en 1889, de Kobé-Manille en 1891 et de Kobé-Bombay en 1893.

En vertu du droit commercial promulgué en 1893, la constitution de la N. Y. K. changea en ce qu'elle fut une compagnie anonyme ordinaire à l'exception de certaines obligations imposées en vue de la protection du gouvernement.

A l'issue de la guerre sino-japonaise en 1896, la N. Y. K. inaugura des lignes d'Europe, d'Amérique et d'Australie ; par cette expansion, la compagnie N. Y. K. est devenue si importante qu'elle est entrée dans le rang des compagnies de navigation mondiale.

Lors de la déclaration de la guerre russo-japonaise en 1904, presque tous les navires de la N. Y. K. furent pris par la guerre et la marine ; mais avec le concours de l'autorité, la N. Y. K. s'efforça de conserver les trois grandes lignes de commerce extérieur : européenne, américaine et australienne, en affrétant des navires de nationalité étrangère ou en usant d'une

partie de la cargaison de navires étrangers ; mais elle fut obligée de suspendre la ligne australienne et celle de Shanghai, cette dernière ayant été d'ailleurs dans la zone dangereuse.

Après la guerre, toutes les lignes furent reprises comme avant et même certaines d'entre elles, avec extension. Six autres lignes Hongkong-Bangkok, etc. furent inaugurées.

La N. Y. K. se développait d'une manière régulière jusqu'à la grande guerre européenne qui fut bientôt mondiale ; cette guerre exerça sur le monde maritime une grande influence dont nous parlerons plus loin.

La N. Y. K. vécut 32 ans ; après avoir rencontré dans sa vie des circonstances favorables et défavorables pour son développement, à savoir la concurrence de quelques compagnies de navigation étrangères, l'achèvement du réseau ferré de la grande île ou Hon-Siou, la guerre sino-japonaise, la guerre russo-japonaise, la grande guerre européenne, etc., elle arriva à l'état actuel.

Pour avoir une idée sur le développement de cette compagnie, nous prenons quelques chiffres sur son capital, le nombre et le tonnage de ses navires, etc., qui sont des indices de son développement et de sa prospérité.

	Dates	Capital Millions de yens	Nombre	Navires à vapeur	
				Gros tonn. (en chiffres ronds).	Tonn. moyen
Inauguration	1-10-1886	11	28	110.843	4.000
44 ^e année de Meidji (25 ^e année d'existence)	30-7-1911	22	70	287.077	4.100
État actuel (31 ^e année d'existence)	30-7-1917	44	99	453.380	4.600

On voit que :

1) La compagnie N. Y. K. quadrupla son capital en deux intervalles de vingt-cinq ans et de six ans ; dans les vingt-cinq premières années les affaires de la compagnie marchèrent régulièrement bien, mais dans les six dernières années, d'un sursaut, à cause de la guerre européenne.

2) Le tonnage des navires a plus que quadruplé, tandis que le nombre des navires a augmenté seulement de 3,5 fois, ce qui prouve que les navires sont devenus de plus en plus grands ; d'ailleurs, ce fait est montré par le tonnage moyen des navires.

3) Parmi ces quatre-vingt-dix-neuf navires, le plus grand est de 10 940 tonnes (brut) et le plus petit est de 1.038. Tous les navires qui ont plus de 5.749 tonnes sont de construction japonaise ; il y en a dix dont le tonnage est au-dessus de 5.749, qui sont également sortis des chantiers japonais. En considérant le tonnage, les 71 % sont de construction japonaise et le reste 29 % sont de provenance anglaise.

4) Le type le plus moderne adopté pour la ligne européenne est représenté par le *Souwa-maru* (fig. 37) (11 757 tonnes, 16,68 nœuds).

La compagnie N. Y. K. est une de celles qui sont les plus en prospérité au Japon et peut-être dans le monde.

50° OSAKA SHOSSEN KABOUISHIKI KAISHA. — Grâce à l'encouragement du gouvernement de Méiji pour la navigation à vapeur, on vit naître à Osaka et dans ses environs un grand nombre de petites compagnies de navigation pour caboter dans la baie d'Osaka et la mer intérieure.

A l'issue de l'insurrection de Kagoshima en 1877, l'industrie et le commerce prirent un grand essor et les compagnies de navigation étaient très

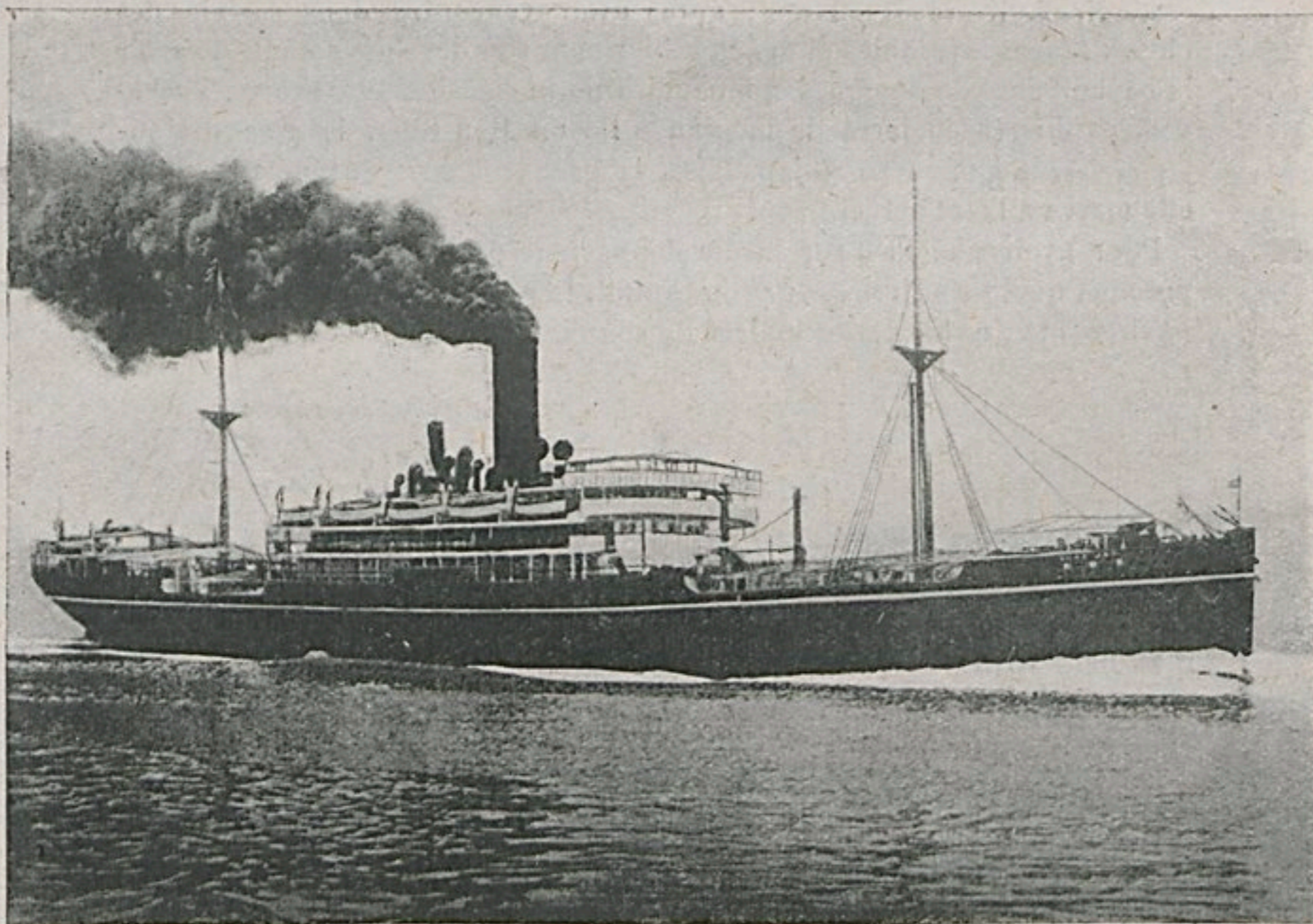


Fig. 37.

prospères. On comptait alors plus de cent petits vapeurs à flot répartis entre soixante-dix propriétaires, compagnies de navigation, armateurs, etc.

Une compétition ne tarda pas de se produire entre eux et elle devint avec le temps de plus en plus aigüe et compromettante pour la sécurité publique. Le gouvernement fut requis d'intervenir pour mettre un terme à cette rivalité folle; il y consentit et réussit à grouper ces concurrents en une corporation et à faire respecter un règlement pour sauvegarder la vie et le bien du public. La compétition avait l'air d'être calmée; mais ce n'était que momentané, le règlement n'ayant pas été établi pour amé-

liorer les bénéfices des membres de la corporation, la compétition recommença secrètement et la corporation fut dissoute au bout de deux ans.

En 1882, des notables de la ville d'Osaka, des armateurs, des administrateurs délégués de compagnies de navigation, des consignataires, etc., s'entendirent pour former une compagnie anonyme de navigation avec un capital de 1.500.000 yens, mettre le siège social de la compagnie à Osaka et recruter des actionnaires parmi les indigènes seulement.

La compagnie de navigation ainsi formée fut l'origine de la compagnie Osaka Shossen Kaboushiki Kaisha O. S. K, inaugurée le 1^{er} mai 1884.

A la formation de la compagnie O. S. K, quatre-vingt-treize navires furent achetés et le tonnage de ces quatre-vingt-treize navires s'élevait à 15.000 tonnes. Ces quatre-vingt-treize navires (quatre-vingt-dix en bois, deux en acier et un composite) étaient vieux de plus de dix ans d'âge et de plus ils avaient été maltraités sans réparations convenables pendant toute la durée de la compétition. D'un autre côté, il restait encore quelques compagnies de navigation et des armateurs qui ne voulaient pas adhérer à la compagnie O. S. K., mais qui étaient décidés à pousser la compétition jusqu'au bout contre la nouvelle compagnie.

Dans de pareilles conditions, il n'était pas facile de gérer la nouvelle compagnie O. S. K., et on demanda au gouvernement une protection qui était reconnue nécessaire pour améliorer les conditions de navigation de la mer intérieure.

Le gouvernement accorda cette demande et promit de donner à la compagnie O. S. K. une subvention pendant huit ans pour améliorer ses navires d'un tonnage non moins que 13.000 t. Par contre, il imposa à la compagnie de transporter gratuitement la malle poste sur les vingt lignes par un service régulier; la zone de navigation de l'O. S. K. s'étendait de la province de Wakayama à l'est à l'île de Riou-Kiou à l'ouest.

La compagnie O. S. K. inaugura en 1891 pour la première fois une ligne extérieure, celle d'Osaka-Fousan; concernant l'amélioration du matériel, l'O. S. K. exécuta scrupuleusement l'ordre du gouvernement: la compagnie démolit ou refondit ses vieux bateaux, acheta douze navires et en construisit dix-huit en huit ans.

A la déclaration de la guerre sino-japonaise en 1894, trente navires (12.500 t.) furent pris au service du gouvernement et pour entretenir la ligne de commerce extérieur, l'O. S. K. affréta des navires sous pavillon étranger et acheta en même temps des navires de certaines grandeurs dans le double but de les destiner au service du gouvernement pendant la guerre et au service commercial déjà prévu à la conclusion de la paix.

Le service déjà prévu dont il vient d'être question, c'est celui de Formose ou Daïwan qui nous fut annexé et que l'O. S. K. fit entrer dans la zone de son influence; avec une protection, le gouvernement de Daïwan donna l'ordre d'inaugurer une ligne de Kobé-Kiran et de faire le cabotage de cette île.

Le monde économique dilaté outre mesure par la nécessité de la guerre sino-japonaise revint vers 1897 à l'état normal et alors un grand nombre de navires se trouvant sans emploi, une terrible compétition commença

entre les compagnies de navigation et les armateurs privés. Outre cela, le développement de chemins de fer au bord de la mer intérieure fit un grand tort à la compagnie O. S. K. dont la zone d'action principale était dans la mer intérieure.

Ayant vu qu'il n'y avait rien à faire dans l'intérieur du pays, la compagnie O. S. K. poursuivit une politique extérieure et inaugura en 1898 une ligne dans la partie inférieure du Japon et en 1899 une autre dans le cours supérieur de Yang-Tsé-Kiang. en 1900 un service à Tinnampo en Corée et un autre dans la partie méridionale de la Chine malgré une opposition redoutable d'une compagnie anglaise; en outre la compagnie O. S. K. envoya de temps à autres des navires à Saïgon et à Hawaï.

En 1903, il y eut en Chine un trouble de Boxeurs, la compagnie O. S. K. offrit au gouvernement 24 navires (14.000 t.); un tel sacrifice aurait causé de grosses difficultés si la compagnie n'avait pas annexé des compagnies rivales avec leurs navires 15 en nombre et 3532 en tonnage; par ces acquisitions, la base de la compagnie O. S. K. se trouva de plus en plus solide.

En 1904, à la déclaration de la guerre russo-japonaise, trente-huit des meilleurs navires de la compagnie O. S. K. avec un tonnage de 45 000 t. furent réquisitionnés pour le service du gouvernement et pour ne pas suspendre le service des lignes postales et des lignes de commerce extérieur, la compagnie acheta et affréta des navires de nationalité étrangère; cependant la ligne de Chine-Corée s'étant trouvée dans la zone dangereuse fut momentanément arrêtée. Les navires achetés pendant la guerre russo-japonaise furent mis au service des lignes de Chine-Corée-Russie et à mesure que la compagnie O. S. K. se développait, les petites compagnies de navigation en opposition de quelque importance finirent par être presque toutes absorbées par elle.

La compagnie poursuivit l'extension de ses affaires à l'extérieur; en 1909 elle inaugura une ligne américaine de Tacoma-Hongkong, en 1913 une ligne indienne d'Osaka-Bombay, en 1915 une ligne d'Osaka-Tsingtao, en 1916 une ligne australienne, une d'Amérique du Sud et une d'Océanie et enfin en 1918 une ligne européenne.

Pour décrire le développement et la prospérité de la compagnie O. S. K., on peut dire que cette compagnie commença par être modestement une compagnie de navigation d'Osaka, puis successivement celle du Japon, celle d'Orient et enfin actuellement une compagnie de navigation mondiale.

La compagnie O. S. K. est arrivée à l'état actuel en rencontrant des difficultés inouïes comme la compagnie N. Y. K.; quelques chiffres font ressortir mieux le développement et la prospérité de cette compagnie.

	Dates	Capital Yens	Nombre	Navires à vapeur	
				Gros tonn. (en chiffres ronds).	Tonn. moyen
Inauguration	1-5-1884	1.500.000	93	15.000	160
42 ^e année de Méidji (25 ^e année d'existence). . .	31-12-1909	16.300.000	108	122.146	1.130
État actuel (35 ^e année d'existence)	30-6 1917	31.062.500	119	271.192	2.279

On voit que :

1) La compagnie O. S. K. vit son capital augmenté de plus de dix-neuf fois au vingt-cinquième anniversaire de sa naissance, et de plus de vingt fois à la trente-troisième année de son existence ; de 1913 à 1917 en quatre ans l'augmentation du capital fut 14.562.500 yens à cause de la guerre européenne.

2) Le tonnage des navires augmenta de plus de dix-huit fois, tandis que le nombre des navires, seulement de 27 %, en revanche le tonnage moyen augmenta de plus de quatorze fois.

3) De ces cent-dix-neuf navires, cent-dix navires, les 90 %, furent de construction japonaise et les neuf autres de constructions européennes. Cependant pour le tonnage, les 90 %, sont sortis des principaux chantiers du Japon.

51° TOYO KISSEN KABOUSHIKI KAISHA. — La formation de Toyo Kissen Kaboushiki Kaisha (T. K. K.) est bien différente de celle des deux compagnies de navigation N. Y. K. et O. S. K. dont nous venons de parler.

La compagnie T. K. K. fut formée par l'initiative d'une seule personne Asano Sôitchiro, un des hommes les plus entreprenants du Japon. Il avait des navires qu'il vendit à l'issue de la guerre sino-japonaise et voulut inaugurer une ligne entre Yokohama et New-York, avec un capital de 5.000.000 yens.

Mais la circonstance était telle qu'il valait mieux commencer une ligne de San Francisco-Hongkong. Asano se rendit en Amérique pour s'entendre avec les deux compagnies américaines (Pacific Steam Ships company P. S. et East Atlantic Steam Company E. A. S.) qui monopolisaient les avantages de cette ligne et qui étaient liées à la compagnie de chemin de fer (South Pacific railway Company) pour recevoir des marchandises. Asonno eut des difficultés pour se faire écouter ; enfin une entente fut faite entre lui et les compagnies de navigation américaines.

En 1896, au mois de juin, la compagnie T. K. K. fut formée avec un capital de 6.500.000 yens et Asano Sôitchiro en fut nommé le Président. Les trois navires, le *Nippon-marou*, l'*America marou* et le *Hongkong-marou* qui avaient été commandés en Angleterre pour desservir la ligne de San Francisco-Hongkong arrivèrent au Japon à la fin de 1898. Ce sont de beaux paquebots-poste de 6.180 t. et de 17 nœuds très réussis sous tous les points de vue. La compagnie commença immédiatement le service avec une protection du gouvernement.

En 1900, la compagnie T. K. K. fit l'acquisition de deux navires de la compagnie anglaise P. O. pour le service des deux lignes nouvelles Hongkong-Tien-Tsin ; Hongkong-Manille ; mais ces deux navires furent cédés à un armateur nommé Ojira.

Les compagnies américaines transpacifiques n'ayant pas voulu être devancées par leur co-sœur japonaise mirent en service des navires plus grands et plus beaux que ceux de la compagnie T. K. K. le *Mongolia*, le *Siberia* et le *Manchuria*, le *Minnesota* et le *Dacota* ; les trois premiers de 11.785 t. et 20 nœuds et les deux derniers de 20.718 t. et 15 nœuds. La

compagnie T. K. K. étudiait un projet de navires de 12.000 t., lorsque la guerre russo-japonaise vint à se déclarer et arrêta momentanément la mise en exécution du projet.

A l'issue de la guerre russo-japonaise, la compagnie T. K. K. commanda en 1895 aux chantiers Mitsoubishi trois paquebots de 13.450 t. et de 20 nœuds. Les machines de ces trois navires sont des turbines Parsons à trois hélices avec des chaudières cylindriques ordinaires mais pourvues d'un arrangement pour une combustion mixte de charbon et de pétrole. Ces trois navires surpassaient de loin les cinq navires américains sous tous les points de vue.

En dehors de ces trois paquebots pour la ligne de San Francisco Hongkong, la compagnie construisit et acheta des navires et commença en 1903 un service de ligne de l'Amérique du Sud, avec la protection du gouvernement.

En 1914, l'entente entre la compagnie T. K. K. et les compagnies P. S. et E. P. S. vint à expiration et la compagnie T. K. K. se trouva indépendante des compagnies américaines.

La guerre européenne fut funeste à la compagnie T. K. K. du moins au commencement pour les raisons que la présence des navires de guerre allemands dans l'Océan pacifique fit arrêter la navigation des navires de commerce; deux navires de la compagnie T. K. K. furent obligés de stationner dans des ports d'escale; de plus, les Américains pensaient dangereux de confier des marchandises aux navires japonais; mais heureusement ce n'était que momentanément. Au commencement de 1915, l'influence de la guerre européenne se fit sentir, partout on demandait des navires et les frets montèrent d'une manière extraordinaire et toutes les compagnies de navigation commencèrent à être en prospérité hors d'imagination.

Vers le milieu de 1915, la compagnie américaine P. S. se retira de l'Océan Pacifique et vendit deux de ses trois navires à la compagnie T. K. K. qui était depuis lors la maîtresse de l'Océan pacifique; en 1917, l'Amérique du Nord se mit du côté des Alliés et la compagnie T. K. K. se trouva dans des conditions de plus en plus avantageuses.

Pour montrer le développement et la prospérité de la compagnie T. K. K., nous prenons quelques chiffres qui nous fixent les idées d'une manière explicite :

	Dates	Capital Yens	Nombre	Navires à vapeur	
				Gros tonn. (en chiffres ronds).	Tonn. moyen
Inauguration	Juin 1896	6.500.000	3	18.000	6.000
41 ^e année de Meidji (12 ^e année d'existence . .	1908	13.00.000	6	49.367	»
5 ^e année de Taishyo (20 ^e année d'existence) .	1916	32.500.000	10	94.921	9.492

On voit que la compagnie T. K. K., quadrupla son capital au bout de vingt ans d'existence. C'est une des trois plus grandes et plus prospères compagnies au Japon avec celles N. Y. K. et O. S. K.

52° NISSHIN KISSEN KABOUSHIKI KAISHA. — Il y a en Chine, comme on le sait, beaucoup de fleuves navigables qui ont un avenir très promettant ; surtout le fleuve Bleu ou Yang-Tsé-Kiang en est un par excellence.

Des compagnies de navigation anglaise et allemande rivalisaient pour avoir la suprématie de cette navigation ; il y avait en outre deux compagnies japonaises nommées l'une Konan Kissen Kaisha qui établissait des services dans le cours supérieur, et l'autre Taito Kissen Kaisha qui possédait de petits remorqueurs dans le cours inférieur du Yang-Tsé-Kiang.

Après la guerre sino-japonaise, un contre-coup frappa notre monde économique qui s'était dilaté d'une manière anormale par les nécessités de la guerre ; ce contre-coup fut spécialement sévère pour les compagnies de navigation. La compagnie O. S. K. inaugura la première en 1898 une ligne dans le cours inférieur et en 1899 une autre dans le cours supérieur du fleuve Bleu. En 1903, la compagnie N. Y. K. s'intéressa à la navigation du Yang-Tsé-Kiang, et acheta d'un Anglais le droit et le matériel (deux navires et les installations à terre). A ces deux navires, la N. Y. K. ajouta trois autres de 3.500 tonnes et de 15 nœuds de vitesse et avec les cinq navires, elle se montra sur le champ de lutte de toutes les nations en rivalité.

La lutte entre les différentes compagnies de navigation continua pendant des années au détriment les unes des autres. Mais en 1907, en profitant de l'heureuse influence de la guerre russo-japonaise, les quatre compagnies japonaises ci-dessous furent amalgamées sous une protection du gouvernement et la compagnie née de cette amalgamation est précisément « Nisshin Kissen Kaboushiki Kaisha N. K. K ».

1) Date de l'amalgamation	1-4-1904
2) Capital.	8.100.000 y
3) Nombre de navires	14
4) Tonnage (brut) de navires	29.353 T.
5) Nombre de petits navires à vapeur remorqueurs.	21
6) Tonnage (brut).	559
7) Nombre de lignes subventionnées.	9
— Nombre de lignes sans subventions	21
8) Subvention annuelle du 1-4-1907 au 31-3-1912 pendant 5 ans	800 000 y

Cette compagnie N. K. K. exploite des lignes de navigation non pas sur les grandes routes océaniques mais dans un coin de Chine à l'abri des événements mondiaux. A la quatorzième année de son existence, l'état initial de la compagnie reste à peu près le même ; mais ses affaires prospèrent sous la protection du gouvernement qui change d'une année à l'autre suivant le nombre des lignes et l'importance du service imposé par l'autorité et à l'assemblée générale des actionnaires qui eut lieu le 16 mai 1918, la décision fut prise de doubler le capital et un quart des nouvelles actions fut payé le 1^{er} juillet.

La grande guerre européenne a exercé sur les affaires de la compagnie

deux influences, une dans un ordre défavorable et l'autre favorable, à savoir : une diminution considérable d'importation des marchandises et une augmentation de tarifs de transport, ces deux influences se contrebalancent l'une par l'autre.

53° TCHOSSEN YOUSSEN KABOUSHIKI KAISHA. — La presqu'île de Corée ou Tchossen présente une longue ligne de côtes avec des ports abrités et très propice à des entreprises de transport par mer.

Toutefois, le gouvernement coréen ne s'occupait de rien de ce qui pouvait contribuer au bien-être matériel du peuple, Sous le protectorat japonais, une compagnie de navigation et deux armateurs individuels commencèrent un service régulier sur les lignes désignées par le gouvernement coréen moyennant un subside; mais c'était seulement dans une zone très limitée et il n'y avait ni unification de tarifs entre les entrepreneurs, ni confort pour les passagers ni ponctualité, en un mot le public n'en était pas satisfait.

Après l'annexion de la Corée au Japon, à l'expiration du contrat de protection envers la compagnie de navigation et les deux armateurs ci-dessus, le gouvernement japonais leur proposa de s'amalgamer sous sa protection pour le bien du public aussi bien que pour leurs intérêts mutuels et on obéit à l'ordre du gouvernement.

La compagnie de navigation ainsi formée n'est autre que celle Tchossen Youssen Kaboushiki Kaisha T. Y. K.; en voici quelques chiffres qui fixent les idées de ce que la compagnie T. Y. K. était à son départ :

1) Date de l'inauguration	1-4-1912
2) Capital.	3.000.000 y
3) Nombre de navires.	26
4) Tonnage (brut)	6.236 t.
5) Nombre de lignes subventionnées	11
— Nombre de lignes non subventionnées	12
6) Subvention annuelle	284.612 y

La compagnie s'efforça d'améliorer ses navires eux-mêmes et les conditions de navigation pour mériter les subventions du gouvernement : elle vendit douze vieux navires, en acheta dix relativement neufs et en construisit sept, de sorte que le 30 septembre 1917, il y en avait vingt-huit avec un tonnage total de 10.230 tonnes. La compagnie disposa ces navires de manière à toucher à tous les ports importants des côtes et à inaugurer nouvellement des lignes à Moji, Vladivostock, Chinnampo, Tsing-tao, Tsourouga.

Comme les intérêts de la compagnie se localisaient principalement à la presqu'île, la T. Y. K. ne ressentit pas de grandes influences de la guerre européenne : d'un côté les matières consommables telles que le charbon, l'huile, les vivres, etc., coûtaient cher, de l'autre comme presque aucun navire ne venait faire du trafic en Corée, la compagnie T. Y. K. monopolisait le commerce de la presqu'île, ces deux faits s'étant contrebalancés,

les bénéfices réalisés ne changèrent pas sensiblement après la déclaration de la grande guerre européenne.

54° AUTRES COMPAGNIES DE NAVIGATION SUBVENTIONNÉES, SOIT PAR L'ÉTAT, SOIT PAR DES ADMINISTRATIONS LOCALES. — En dehors de ces cinq compagnies de navigation subventionnées par l'État, il y en a encore d'autres d'une importance moindre subventionnées, soit par l'État, soit par des administrations locales; ce sont :

- 1) Nanyô Kissen Kaboushiki Kaisha N. K. K.
- 2) Kita Nippon Kissen Kaboushiki Kaisha K. N. K.
- 3) Kanamori Shossen Kissen Kaisha K. S. K.
- 4) Nemouro Ounyou Gômei Kaisha N. O. G. K.
- 5) Tokyowan Kissen Kaboushiki Kaisha T. W. K.
- 6) Sanouki Kissen Kaboushiki Kaisha S. K. K.
- 7) Taïyo Shossen Kaboushiki Kaïsha T. K. K.
- 8) Kagoshima Youssen Kissen Kaïsha K. Y. K.

On verra dans le paragraphe 55 les services rendus par ces huit compagnies de navigation sur les différentes lignes extérieures et intérieures.

55° COMPAGNIES DE NAVIGATION NON SUBVENTIONNÉES ET ARMATEURS PRIVÉS. — A la fin de 1916, le nombre des navires à vapeur au-dessus de 100 t. (brut) était de 1.114 et leur tonnage collectif était de 1.649.475 t., comme nous le verrons dans le paragraphe suivant 56°.

Le nombre des navires pour les lignes subventionnées et leur tonnage collectif étaient à la fin de 1916 d'une manière approximative de 272 et de 837.092 t. respectivement; la différence de ces deux nombres c'est-à-dire 842 navires et leur tonnage collectif de 812.383 appartenaient à des compagnies de navigation non subventionnées et à des armateurs privés.

Avant la guerre européenne, un grand nombre de ces compagnies et de ces armateurs n'avaient pas de service régulier et envoyaient leurs navires là où se trouvaient des marchandises. L'influence de la guerre ne se fit pas sentir immédiatement; c'est au bout de 7 ou 8 mois après la déclaration de la guerre que notre monde maritime commença à être animé. Les compagnies non subventionnées ne jouissaient pas des mêmes avantages en temps de paix que les subventionnées; mais elles étaient plus libres en temps de guerre et profitaient de leur liberté pour faire des affaires très lucratives. Par hausse de frets, par ventes et achats de navires à des prix hors d'imagination, ces compagnies et ces armateurs privés reçurent une influence heureuse de la guerre; d'une manière générale le monde maritime du Japon profita de cette guerre.

56° QUELQUES CHIFFRES STATISTIQUES. — Il est intéressant de montrer par quelques chiffres le développement de la marine japonaise de commerce en même temps que l'effort du gouvernement, en vue de ce développement.



1. — *Nombre et tonnage des navires à l'européenne et nombre et kokous des navires de construction mixte (31-12-1916).*

	Nombre	Tonnage ou kokous
Navires à vapeur au-dessus de 100 tonnes . . .	1.114	1.649.475
— entre 100 et 20 tonnes . . .	1.045	47.156
Total (au-dessus de 20 t.) . . .	<u>2.159</u>	<u>1.696.631</u>
Navires à voiles au-dessus de 100 t.	1.616	219.138
— entre 100 et 20 t.	7.698	364.255
Total (au-dessus de 20 t.)	<u>9.314</u>	<u>583.393</u>
Navires de constructions mixtes au-dessus de 200 kokous.	1.171	380.116

2. — *Lignes subventionnées par le gouvernement central et les administrations locales (31-10-1917).*

Lignes extérieures subventionnées par le gouvernement central.

Compagnies	Désignation	Nombre
N. Y. K.	Ligne européenne	1
N. Y. K., O. S. K., T. K. K.	Lignes américaines du Nord	3
T. K. K.	— du Sud	1
N. Y. K.	Ligne australienne	1
N. K. K.	— malaisienne	1
N. Y. K., O. S. K.	Lignes chinoises du Nord	2
N. K. K., 4; N. Y. K., 1	— du Sud	5
O. S. K.	Lignes russes	2
	Total	<u>16</u>

Lignes intérieures,

O. S. K-2, K. N. K-1, N. Y. K-1	Lignes subventionnées par le gouvernement central	4
NYK-W, ar ^{rs} privés-6	Lignes subventionnées par l'administration de Hokkaido	8
T. W. K-5, ar ^{rs} privés-5	Lignes subventionnés par la ville de Tokyo.	10
S. K. K.	Ligne subventionnée par le département de Shimané	1
T. S. K.	Lignes subventionnées par le département de Kagoshima	2
O. S. K-1, K. Y. K-1.	Lignes subventionnées par le département d'Okinawa	2
	Total	<u>27</u>

Voyons maintenant l'effort du gouvernement central et des administrations locales pour entretenir ces seize lignes extérieures et ces vingt-sept lignes intérieures. Le montant des subventions diffère d'une année à l'autre, mais pour donner une idée, nous donnons le chiffre prévu dans les

budgets du gouvernement central et des administrations locales pour l'année 1916.

Gouvernement central

Ligne européenne y.	1.811.910
Ligne américaine du Nord	2.949.012
— du Sud	297.558
Ligne australienne	173.808
— malaisienne	280.000
Lignes chinoises, du Nord	217.000
— du Sud	753.000
Lignes russes	251.500
— de Honsiou-Hokkaido	50.000
Lignes de Kagoshima-Nawa	40.000
Total y.	6.823.788

Administrations locales.

Administration de Hokkaido y.	191.448
— ville de Tokyo	24.560
Département de Shimané	5.400
— Kagoshima	22.800
Département d'Okinawa	24.000
Total y.	7.091.996

Il est vrai que la marine japonaise de commerce a accompli des progrès absolument notables en moins d'un demi-siècle; mais comparée à celles des treize plus grandes puissances du monde, elle n'occupait le 30 juin 1916 que :

- le 5^e rang en nombre pour les navires à vapeur;
- le 6^e rang en tonnage —
- le 8^e rang en tonnage moyen —
- le 1^{er} rang en nombre pour les navires à voile;
- le 8^e rang en tonnage —
- le 13^e rang en tonnage moyen

ainsi qu'on peut le constater dans les tableaux suivants :

Navires à vapeur au-dessus de 100 t. (brut) de treize grandes puissances maritimes du monde (30—6—1916. Rapports annuels du ministère des communications et du « Lloyd Register »).

Puissances maritimes	N ^o d'ordre	Nombre	N ^o d'ordre	Tonnage	N ^o d'ordre	Tonnage moyen
Angleterre (y compris les colonies)	1	10.030	1	20.463.881	6	2.040
Amérique du Nord (y compris Philippines)	2	1.904	2	5.116.215	1	2.686
Allemagne	4	1.708	3	3.890.542	4	2.277
Norvège	3	1.705	4	2.263.900	11	1.261
France	7	998	5	1.851.120	7	1.855
Italie	10	684	7	1.685.720	2	2.468
Russie	8	753	11	875.146	12	1.162
Espagne	12	552	12	815.166	9	1.476
Suède	6	1.037	9	926.650	13	892
Japon	5	1.151	6	1.847.453	8	1.605
Danemarck	11	589	13	797.371	10	1.353
Autriche-Hongrie	13	385	10	891.103	3	2.314
Hollande	9	697	8	1.486.368	5	2.132

Navires à voiles au-dessus de 100 t. « net » de treize grandes puissances maritimes du monde (30—6—1916). Rapports annuels du ministère des Communications et du « Lloyd Register »).

Puissances maritimes	N° d'ordre	Nombre	N° d'ordre	Tonnage	N° d'ordre	Tonnage moyen
Angleterre (y compris les colonies)	1	1.111	3	438.118	6	394
Amérique du Nord (y compris Philippines)	2	1.344	4	1.032.646	3	770
Allemagne	10	245	5	261.010	2	1.065
Norvège	7	460	2	507.122	1	1.102
France	5	512	4	365.523	4	713
Italie	4	517	6	210.814	5	407
Russie	6	498	7	193.356	7	388
Espagne	12	54	12	14.670	9	271
Suède	8	343	9	98.370	8	286
Japon	1	1.513	8	177.909	13	117
Danemark	9	265	10	60.231	11	227
Autriche-Hongrie	13	11	13	1.515	12	137
Hollande	11	95	11	22.548	10	237

50° CONCLUSION. — Au moment de la Restauration de 1868, la marine japonaise de commerce n'existait pas.

Partie du néant, elle occupait en 1916 le 6° rang parmi les treize grandes puissances maritimes du monde.

Le développement si considérable de la marine japonaise de commerce accompli en moins d'un demi-siècle dut avoir des causes toutes particulières.

Les causes furent d'un côté, l'encouragement et la protection du gouvernement, et de l'autre, les événements favorables qui mirent à profit l'effort du gouvernement.

Reprenons ces événements et mettons-les sous les yeux de nos lecteurs :

- 1) L'expédition en Formose 1874
- 2) L'insurrection de Kagoshima 1877
- 3) Le conflit entre le Japon et la Chine 1884
- Cause de la guerre sino-japonaise :
- 4) La guerre sino-japonaise 1894—5
- 5) La guerre russo-japonaise 1904—5
- 6) La guerre européenne 1913—4—5—6—7—8

On voit que ces événements eurent lieu tous les 10 ans; la marine japonaise de commerce se grossit chaque fois et après chaque événement elle élargit la zone de son influence à l'extérieur.

CHAPITRE VIII

Progrès de la construction de navires de commerce dans les ères de Méiji et de Taisho.

58° COMMANDES DE NAVIRES DE COMMERCE A L'ÉTRANGER ET CONSTRUCTIONS NEUVES AU JAPON. — Comme nous l'avons déjà vu dans les chapitres précédents, la navigation et la construction navale s'avancèrent toujours parallèlement en conséquence l'une de l'autre.

Cependant le parallélisme cessa d'exister entre la navigation et la construction navale dans les premiers temps de l'ère de Méiji. Tandis que l'insurrection de Kagoshima, l'expédition en Formose et surtout la guerre sino-japonaise firent successivement développer la marine de commerce, la construction navale resta stationnaire; en voici la raison :

Depuis la réouverture du Japon en 1854, beaucoup de navires en bois à l'europpéenne furent construits, et vers 1883, les bois courbes commencèrent à être rares et à cette époque-là on construisait en Europe des navires d'abord en fer et ensuite en acier. Nous n'avions ni bois ni fer au Japon; il est vrai que nous avions pu faire venir le fer de l'Europe, mais cela ne suffisait pas, il fallait des ouvriers et des installations pour ce nouveau mode de construction. La matière, le personnel, l'installation, l'outillage, tout nous manquait.

Dans ces conditions, nous étions réduits à construire de petits navires de cabotage en bois et tous les navires au long cours furent commandés ou achetés à l'étranger et surtout lors de la guerre sino-japonaise, un grand nombre de vieux navires furent achetés des pays d'Europe ou d'Amérique.

Comme conséquence de la guerre sino-japonaise, le gouvernement ainsi que la nation tout entière reconnurent qu'il fallait entretenir une flotte de navires de commerce en temps de paix coûte que coûte. Le gouvernement décréta en 1896 deux lois d'encouragement, l'une relative à la navigation et l'autre à la construction navale et voulut par le moyen de la protection entretenir les services des lignes déjà existantes et étendre dans une certaine mesure la zone d'action de notre marine de commerce afin d'avoir une grande flotte de navires de commerce pour s'en servir comme auxiliaires en temps de guerre.

La promulgation des décrets relatifs à la navigation et à la construction navale produisit de bons effets. Nos constructeurs confiants dans un avenir plein de promesses avaient mis des fonds dans leurs chantiers pour les outiller au nouveau mode de construction en fer et en acier; ils commencèrent, grâce à la loi de protection, à recevoir de nombreuses commandes et surtout après la guerre russo-japonaise.

Les lois de protection furent la cause principale de la floraison de la construction navale au Japon : mais nous ne devons pas laisser sous silence le nom de ceux qui contribuèrent à l'avancement de cet art. Avec patriotisme et désintéressement, d'abord la compagnie O. S. K. commanda de nombreux navires de sa flotte aux chantiers japonais dès le début des constructions en fer et en acier ; ses navires, de taille moyenne, étaient très convenables pour former le personnel, maîtres et ouvriers ; ensuite la compagnie N. Y. K. eut le courage de commander aux chantiers Mitsoubishi à Nagasaki un navire de 6.172 t. (brut) 3.889 chevaux-vapeur, 15,28 nœuds de vitesse, ces chantiers n'avaient jamais construit de navires au-dessus de 1.519 t. ; en dernier lieu, le baron Iwasaki, président de la Compagnie M. Z. K. accepta cette commande de la compagnie N. Y. K. avec une perte de Y 100.000 pour montrer que malgré le peu de temps de pratique de la construction en acier, on pouvait façonner un tel navire au Japon. Le succès du *Hitatchi-marou* finit par dissiper les doutes que formaient les étrangers résidant au Japon et même les Japonais sur la capacité du personnel japonais. Le *Hitatchi-marou* fut l'avant-coureur de nos grands paquebots en acier et considéré comme un *epoch-making* navire dans l'histoire de notre construction navale de commerce.

59° CONSTRUCTIONS EN BOIS. — Comme nous l'avons vu dans les paragraphes 18 et 20, le décret promulgué en 1853 relativement à la construction des navires de guerre produisit quelques effets : le shogoun lui-même donna l'exemple et fit construire à Ouraga un navire en bois le *Hoo-marou* et le daïmio Shimazou suivit cet exemple et donna l'ordre de construire trois navires en bois le *Shohé-marou*, le *Hozoui-marou* et le *Daïgnen-marou* et le daïmio Tokougawa de Mito construisit lui-même un navire en bois, nommé *Assahi-marou*, etc. Mais le décret promulgué en 1861 pour encourager la navigation à vapeur et la construction navale pour la marine de commerce ne donna aucun résultat ; nous avons expliqué aussi dans le paragraphe 20 les raisons de l'insuccès de l'effort du gouvernement.

Le vrai commencement de la construction à l'européenne remonte à l'apprentissage de nos ouvriers à Héta par les Russes en 1855 et à Nagasaki par les Hollandais en 1856.

Le gouvernement de Méiji usa de tous les moyens pour encourager la construction de bateaux à l'européenne destinés à remplacer les yamatôsens ; on fut, grâce à l'effort du gouvernement, incliné petit à petit à cette tendance ; mais la construction de navires à vapeur eut plus de difficultés à partir que celle des navires à voiles à cause de manque de mécaniciens et chauffeurs, aussi d'environ 800 navires construits en 14 ans (1870-1884) 1/3 seulement fut-il des navires à vapeur ; en d'autres termes les 66.000 t. (brut) se divisaient en 16.000 t. à vapeur et 50.000 t. à voiles. Ce furent de petits navires au-dessus de 1.000 t., le plus grand fut le *Kossougué-marou* lancé aux chantiers du gouvernement (Actuellement, chantiers Mitsoubishi, à Nagasaki) et d'un tonnage de 1.496 (brut). Fig. 38.

Le gouvernement tout à fait convaincu de la supériorité des navires

de construction à l'européenne promulga en 1885, dans le but d'en généraliser l'usage, un décret par lequel la construction des yamatossens d'au-dessus de 500 kokous fut interdite à partir de janvier 1888. De plus le gouvernement publia au mois de décembre 1885 des règlements d'inspection et de visites des navires à voiles de construction à l'européenne pour la sécurité publique.

Des armateurs des navires à voiles, ennuyés de ces visites annuelles et périodiques par l'autorité, cherchèrent à s'en dispenser et construisirent des navires de forme de jonques japonaises, mais de construction à l'euro-

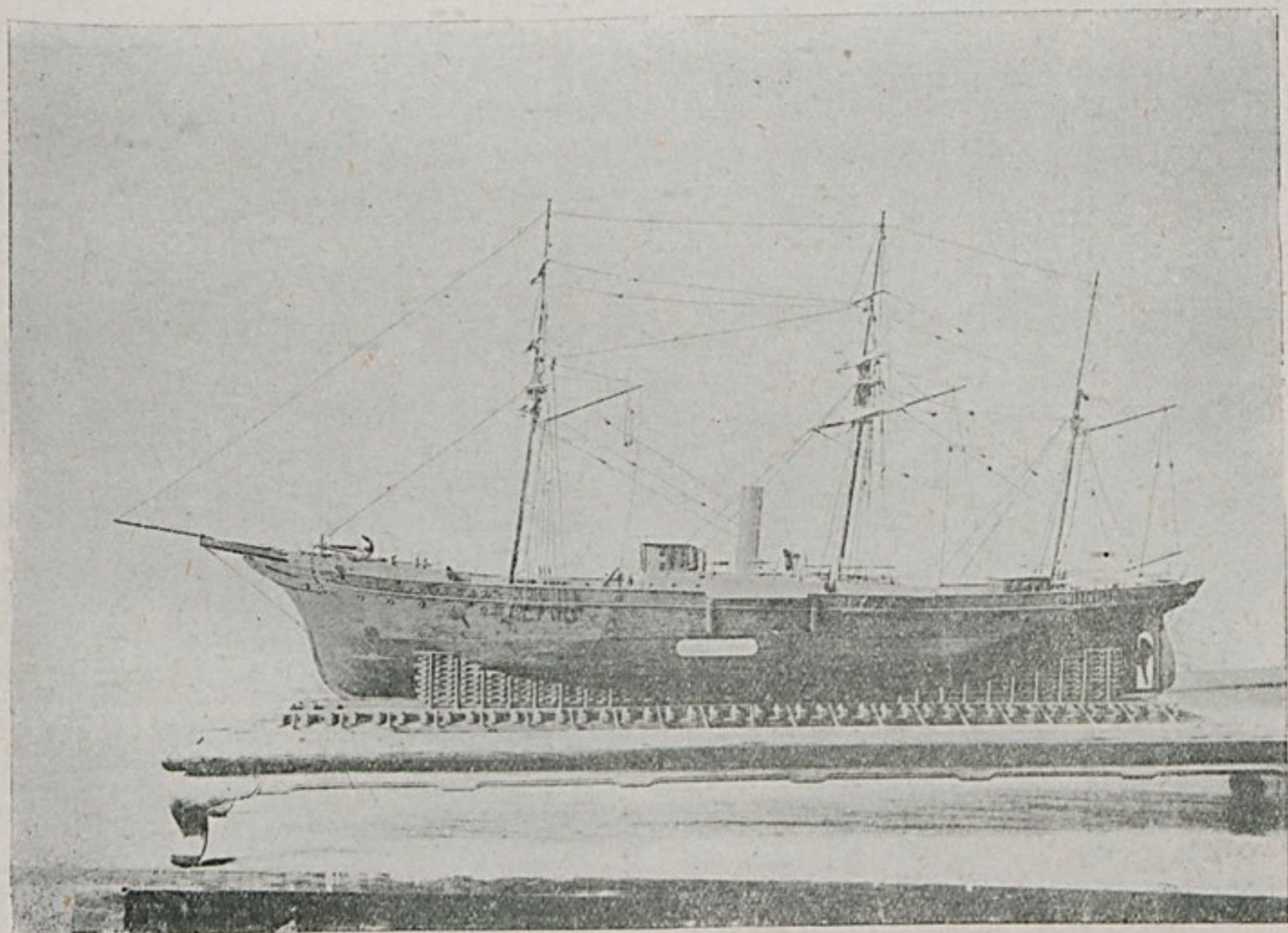


Fig. 38

péenne ; on vit alors naître des navires mulâtres moitié à la japonaise, moitié à l'européenne auxquels les règlements d'inspection et de visites n'étaient pas appliqués. Le gouvernement arrêta en 1896 d'autres règlements spécialement applicables à ces bateaux mulâtres pour mettre un terme à l'abus ; de plus, des règlements pour la construction en bois furent déterminés en 1900 pour uniformiser les échantillons de matériaux et améliorer ainsi les navires de construction en bois. Toutes ces mesures du gouvernement produisirent de bons effets et les navires construits d'après les règles de constructions ne laissaient rien à désirer.

A mesure que le fer et ensuite l'acier furent entrés dans la construction

de navires, nous ne construisimes que des navires en bois d'un tonnage au-dessous de 500 kokous.

60° CONSTRUCTIONS EN FER. — C'est vers 1883 que nos constructeurs outillèrent leurs chantiers, au nouveau mode de construction et commencèrent la construction en fer. Il y avait bien de petits vapeurs en fer avant cette date; mais c'étaient des bateaux transportés d'Europe en pièces et montés au Japon.

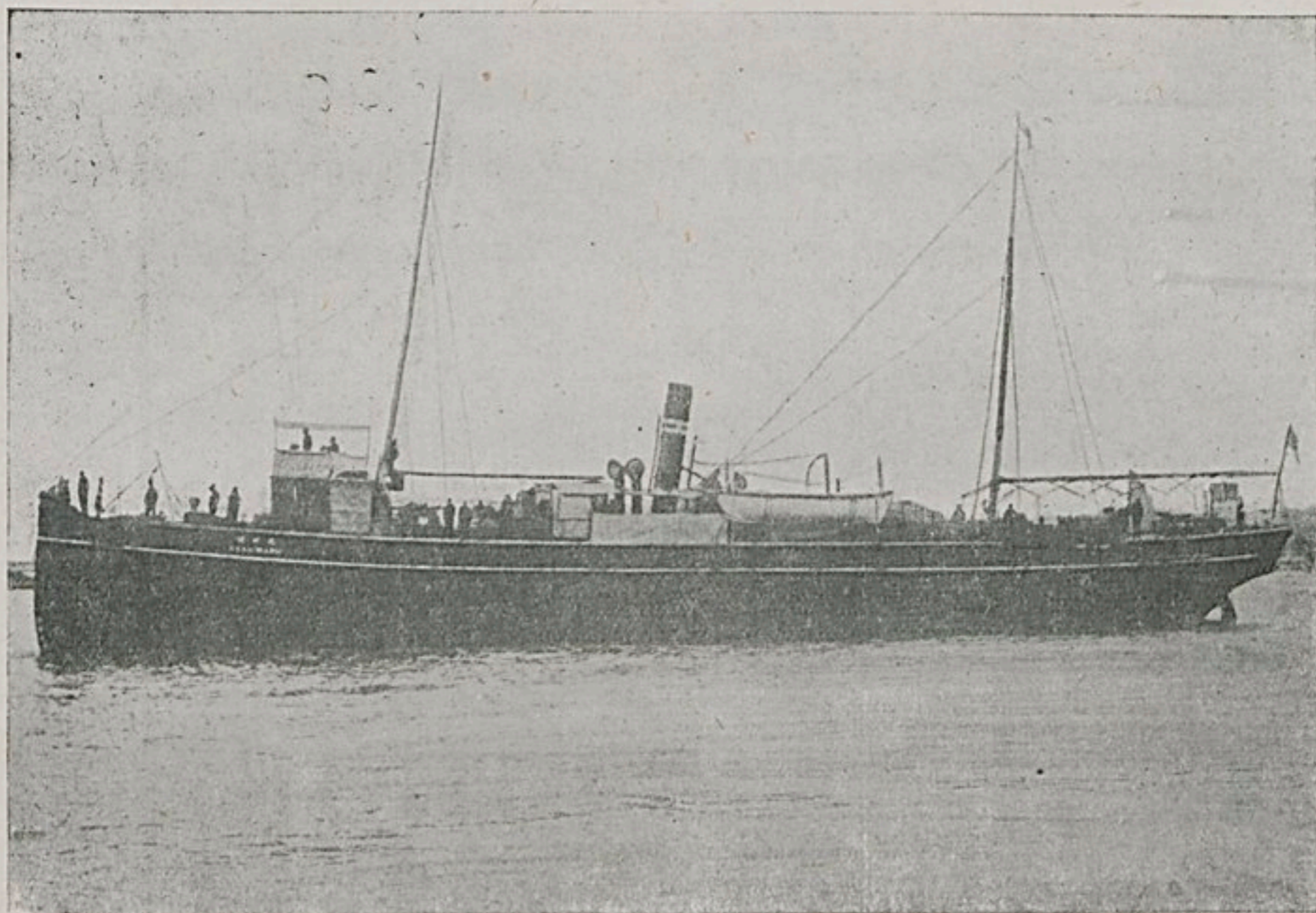


Fig. 39.

L' « Assahi-marou ». — L'*Assahi-marou* fut le premier navire en fer construit au Japon; il fut lancé au mois de février 1884 aux chantiers d'Onohama. Ce navire, avant-coureur des autres en fer et en acier (496 tonnes brut) eut beaucoup de succès dès son premier voyage dans la mer intérieure, l'armateur, un marchand d'étoffe de Kyoto reçut de nombreux télégrammes de félicitations de tous les points de son parcours d'Osaka à Shimonoséki. (fig. 39).

Animée de ce retentissant succès, la compagnie O. S. K. commanda des navires sur le modèle de l'*Assahi-marou*, un à Onohama en 1885, un autre aux mêmes chantiers en 1886; en 1889, deux autres aux chantiers Kawasaki à Kobé. Tous ces navires eurent des succès, surtout le dernier

le *Kamogawa-marou* qui, muni d'une machine à triple détente, eut plus de vitesse, et usa moins de charbon que les autres.

Dès lors, les chantiers de Kobé, Osaka, Nagasaki, etc. construisirent des navires en fer de petite taille destinés principalement à la navigation de la mer intérieure. Cependant la construction en fer finit au Japon en 1893 et l'acier remplaça le fer. Le nombre total des navires en fer construits au Japon est seulement au nombre d'environ 20; tous de petites grandeurs, le plus grand ne dépassa pas 500 t.

61° CONSTRUCTIONS COMPOSITES. — Il est incontestable que le navire en fer est supérieur au navire en bois; mais au Japon comme ailleurs, on eut des doutes sur l'état du bordé en fer en cas d'échouage, sur l'oxydation du bordé extérieur en contact avec l'eau de mer, etc. bien que ces doutes ne fussent qu'imaginaires. Cependant, quelques constructeurs bâtirent des navires composites, charpente en fer et bordé extérieur en bois : un yacht de 38 t., un remorqueur de 112 t. en 1887, un petit vapeur de 285 t. en 1892 et un autre yacht offert au prince impérial par les chantiers Mitsoubishi comme souvenir de sa visite aux chantiers. Ce yacht fut construit dans le système composite, acier et bois, mais seulement dans sa maitresse partie. En dehors de cela, le chantier d'Ouraga construisit en 1902 cinq « revenu cutters » pour le compte du gouvernement de Manille.

La marine japonaise de commerce ne construisit aucun navire entièrement en fer ou en acier dont le bordé extérieur porte un revêtement de bois et un doublage en cuivre.

62° CONSTRUCTIONS EN ACIER. — Dans les premières années de Méiji (vers 1875) en Europe on se servait de l'acier au lieu de fer et vers 1887 le prix de l'acier y était à peu près le même que celui du fer au Japon.

Le « *Tchikougogawa-marou* ». — En 1890, la compagnie O. S. K. commanda aux chantiers Mitsoubishi à Nagasaki deux navires en acier (610 t.) nommés le premier le *Tchikougogawa-marou* et le second le *Kissogawa-marou*; le *Tchikougogawa-marou* fut le premier navire en acier construit au Japon.

La même compagnie commanda aux chantiers Kawasaki à Kobé deux navires en acier (576 t.); en 1891, elle fit construire un autre navire en acier (701 t.) aux chantiers Mitsoubishi à Nagasaki.

Avec ces cinq petits navires en acier, nos ouvriers commencèrent à faire un apprentissage de construction en acier; notre personnel était donc loin de construire des navires au long cours en acier; la compagnie N. Y. K. qui en avait besoin commandait ou achetait les navires de sa flotte à l'étranger.

Le « *Souma-marou* ». — Personne autre que la compagnie O. S. K. ne commandait de navires en acier et les chantiers Mitsoubishi se résolurent de construire un navire au long cours en acier (1.560 tonnes) pour son propre compte dans le but de développer l'avancement de la construction navale au Japon.

Le navire en question nommé *Souma-marou* et pourvu d'un double fond

fut achevé en avril 1895 au moment où la guerre sino-japonaise s'approchait de sa fin; il fut affrété par la Guerre pour transporter des troupes.

Les chantiers Mitsoubishi éprouvèrent de grandes difficultés pour achever ce premier navire : difficulté d'avoir un personnel ouvrier exercé pour la construction en acier, manque d'ouvriers de toutes professions à cause de la guerre, impuissance et insuffisance de l'outillage, difficulté d'avoir à temps les matériaux de construction venant principalement d'Europe, etc. Cependant ce navire fut réellement le point de départ pour les navires au long cours et animée du succès la compagnie O. S. K. commanda la construction du *Miyajima-marou* aux chantiers Mitsoubishi; ce navire fut une reproduction du *Souma-marou*; un autre pareil nommé le *Tatégami-marou* fut aussi construit par les Mitsoubishi pour leur propre compte.

63° LOI D'ENCOURAGEMENTS POUR LA CONSTRUCTION NAVALE ET LA NAVIGATION.

— Avant la guerre sino-japonaise, la zone d'influence de la marine japonaise de commerce fut étendue d'une année à l'autre et le nombre des navires augmenta dans une même proportion; pendant la guerre un certain nombre de navires plus ou moins vieux furent achetés pour subvenir aux pressants besoins. Voici quelques chiffres qui définissent l'état de la marine de commerce immédiatement avant et après la guerre :

	1893	1895
Navires à vapeur au-dessus de 20 t. (en nombre rond) :	400	528
Tonnage brut (en nombre rond).	167.000	233.000

Si la zone de notre navigation fut de plus en plus étendue, la construction navale resta presque insignifiante; les quelques navires en fer et en acier construits dans l'intérieur du pays furent pour la plupart de petits caboteurs qu'il aurait été sinon impossible, mais du moins très difficile et surtout coûteux, de faire venir d'Europe, et les navires de certaine taille de notre marine de commerce étaient tous de provenances étrangères.

Les causes de cet état déplorable de la construction navale de notre marine de commerce peuvent se résumer, comme il suit :

1) Cherté des matières premières; tôles, barres profilées, etc., en acier, pièces de forge, pièces en acier coulé, tubes en acier et en cuivre, etc. (A ajouter aux prix d'Europe, ceux d'assurance, transport, douane, etc.)

2) Manque de pratique et d'outillage pour construire des navires au-dessus de certaine grandeur (le plus grand navire construit aux chantiers les mieux outillés fut de 2.691 t.).

3) Longueur de délai de livraison, à cause de la fourniture de matières premières venant de l'Europe et à celle de manque de pratique de notre personnel.

4) Manque de chantiers privés; bien qu'outillés pour construire de grands navires, il n'y avait que deux chantiers : ceux de Mitsoubishi à Nagasaki et de Kawasaki à Kobé; ces deux chantiers n'avaient pas été suffisants pour construire les navires de la flotte de notre marine de commerce. Pendant la guerre sino-japonaise, il y avait beaucoup de navires à réparer et à nettoyer, les chantiers privés ne pouvaient en

prendre qu'un nombre limité et nos arsenaux de l'État durent faire ces travaux pour les navires de commerce.

La guerre sino-japonaise nous montra clairement, au gouvernement et à la nation tout entière, qu'il nous manquait tout : matières premières, ouvriers, chantiers privés, etc. et que nous ne devions pas dépendre des pays étrangers pour avoir des navires de commerce en temps de guerre. Le gouvernement proposa en 1896 à la Diète Impériale des lois d'encouragements pour la construction navale et la navigation; ces lois passées unanimement aux deux Chambres furent mises en vigueur à partir du mois d'octobre de la même année pour les 15 ans à venir.

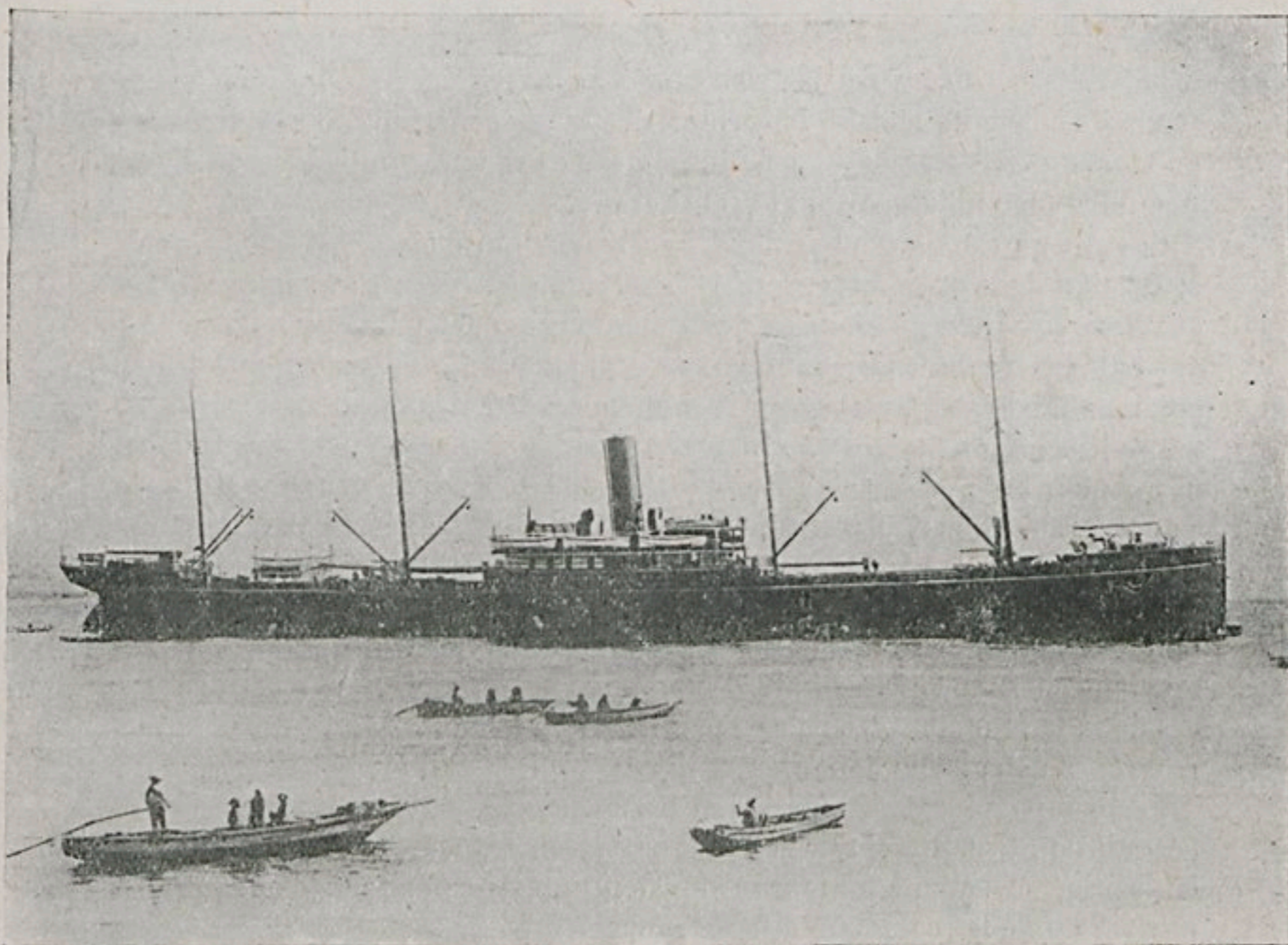


Fig. 40.

Cette loi ouvrit une ère nouvelle dans l'histoire de notre construction navale pour les navires de commerce et le premier navire construit sous cette loi fut l'*Yo-marou* ultérieurement nommé le *Kitami-marou* (727 t.) lancé aux chantiers Kawasaki au mois d'octobre 1897, puis le *Tsouki-shima-marou*, bateau-école des capitaines au long cours, à voiles avec une machine auxiliaire (1.519 t.) lancé au mois de mai 1898 aux chantiers Mitsoubishi.

Le « *Hitatchi-Marou* ». — Un paquebot-poste considéré comme un *epoch making* navire fut lancé au mois d'avril de la même année (fig. 40).

Le *Hitatchi-marou* fut destiné au service de la ligne européenne nouvel-

lement ouverte par la compagnie N. Y. K. avec le *Kanagawa-marou* commandé en Angleterre. Le *Hitatchi-marou* comparé au *Kanagawa-marou* ne présenta aucune différence; s'il y en avait une, c'était à l'avantage du premier pour la menuiserie avec le bois japonais et avec un fini spécial aux ouvriers japonais. En 1899, un paquebot destiné à la navigation du Yang-Tsé-Kiang et commandé par la compagnie O. S. K. fut lancé aux chantiers Kawasaki. A la même année, la N. Y. K. satisfaite du succès du *Hitatchi-marou*, commanda aux chantiers Mitsoubishi un autre paquebot-poste l'*Awa-marou* un peu plus grand que le *Hitatchi-marou*; les chantiers Mitsoubishi construisirent pour leur propre usage un cargo-steamer de 700 t. nommé l'*Akouno-oura-marou*.

64° RÉVISION DE LA LOI DE SUBVENTION RELATIVE A LA NAVIGATION. — Les navires construits sous la loi protectrice de la construction navale furent en trois ans (1896-1899), au nombre de six avec un tonnage de 18.140 et une puissance indiquée de 11.566 chevaux.

Ce fut un commencement, il est vrai, mais loin d'être l'espérance qu'on se formait de la loi protectrice. A l'exception des deux navires le *Hitatchi* et l'*Awa*, les autres étaient ou des caboteurs ou des bateaux de rivière ou des bateaux-école et les compagnies de navigation et les armateurs privés commandaient des bateaux ou les achetaient à l'étranger.

Les raisons en étaient que la protection du gouvernement consistait à payer pour les navires d'au-dessus de 1.000 t. 20 yens par tonne et pour ceux entre 700 et 1.000 t. 12 yens par tonne et 5 yens par cheval vapeur indiqué pour tous les navires. Ces primes étaient juste assez pour les frais de transport et de douane; mais elles ne tenaient aucun compte de la lenteur avec laquelle les matières premières arrivaient d'Europe; elles ne tenaient pas non plus compte du manque d'expérience de nos ouvriers; ces deux faits étaient les causes principales du long délai de livraison des navires construits au Japon.

Les compagnies de navigation et les armateurs privés, patriotes jusqu'à certain point, mettaient cependant au premier rang le bénéfice de leur entreprise et somme toute ils trouvaient plus avantageux d'acheter des navires ou de les commander à l'étranger.

Le gouvernement s'aperçut que la loi relative à la protection de navigation n'avait pas été parfaite et la révisa au mois de mars 1899, comme il suit, dans le but de limiter le plus possible l'importation de navires de l'étranger et de favoriser par cela même la construction au Japon.

« Tout navire importé n'a droit désormais qu'à la moitié de la prime fixée par la loi de protection pour la navigation décrétée au mois de mars 1896 et mise en vigueur au mois d'octobre de la même année ».

Cette révision de la loi fut très favorable à nos constructeurs; mais elle ne le fut pas à nos compagnies de navigation et à nos armateurs. Ceux-ci, cependant, aimèrent mieux payer un prix élevé et avoir un délai de livraison long que de recevoir la prime réduite à moitié pendant les quinze premières années de la vie d'un navire et commandèrent des navires aux chantiers japonais.

A force de construire, nos ouvriers acquérèrent de l'expérience, la seule difficulté inhérente à notre race consistait dans la force manuelle; le rivage à la main de bordés extérieurs d'une grande épaisseur était très dur dans la construction du *Hitatchi-marou* à moins de choisir des hommes forts et très versés dans le métier: mais cette difficulté fut surmontée par l'emploi de riveurs pneumatiques. Il restait encore la lenteur de la fourniture de matières premières d'Europe ou d'Amérique; mais on finit par fabriquer au Japon des tubes de chaudières, de condenseurs, des tuyaux en cuivre et en acier de tout diamètre, des pièces en acier coulé ou forgé, etc. sauf les tôles, les barres profilées, etc. Les aciéries du gouvernement en Kiou-Siou fournissent tous les matériaux que nécessitent la guerre et la marine et en cèdent une petite quantité seulement aux besoins de l'industrie privée.

C'était le côté faible de notre construction navale, personne n'osait établir une aciérie au Japon, parce que l'acier y entraît à un prix tel qu'une aciérie nouvelle sans ouvriers expérimentés n'aurait pu entrer en concurrence avec les fabricants d'Europe; le gouvernement aurait dû établir une loi protectrice pour nos fabricants d'acier.

Quoi qu'il en fut, on arrivait à faire venir les tôles, les barres profilées, etc. en les commandant par les codes télégraphiques en un temps égal à celui que mettait un navire construit en Europe pour venir au Japon. Toutes les difficultés en question, ayant été surmontées, on arrivait, grâce aux lois de protection, à construire au Japon vers 1915 aussi bien et aussi bon marché qu'en Europe, et dans ces conditions les compagnies de navigation et les armateurs ne demandaient pas mieux que de construire des navires au Japon et ne les commandaient à l'étranger que dans les cas tout à fait exceptionnels.

La révision de la loi protectrice de la navigation produisit des effets réels; on peut les constater dans le tableau suivant:

Navires en acier construits sous la loi d'encouragement de la construction navale.

Lancement	Nombre	Tonnage (brut)	Chevaux-vapeur indiqués
1897	1	727	877
1898	2	7.691	4.193
1899	3	9.720	6.491
1900	4	7.633	8.250
1901	9	22.669	19.662
1902	7	16.951	15.624
1903	9	20.858	18.395
1904	9	15.668	16.197
1905	9	13.429	14.994
1906	13	22.794	19.208
1907	13	53.368	23.718
1908	8	40.718	46.321
1909	8	41.398	41.556

Lancement	Nombre	Tonnage (brut)	Chevaux-vapeur indiqués
1910	4	15.817	12.348
1911	6	23.935	28.306
1912	7	27.183	25.768
1913	4	34.478	42.898
1914	19	80.959	67.687
1915	8	40.485	32.924
1916	39	140.749	96.828
	<u>182</u>	<u>637.230</u>	<u>542.158</u>

Observations

1° L'effet de la révision de la loi protectrice pour la navigation se fit sentir à partir de 1901 où le tonnage atteignit des milliers, une partie de 1899 et l'année 1900 avaient été employées en préparatifs.

2° Les deux années 1904 et 1905 furent consacrées à la réparation des navires qui participaient à la guerre russo-japonaise; la construction neuve tombait quelque peu bas. Les autres irrégularités furent la conséquence de notre marché économique.

3° L'influence de la guerre européenne se fit sentir à partir de 1916, la troisième année de guerre; dans l'année 1917 et une partie de l'année 1918, la construction navale au Japon atteignit un degré d'activité tel qu'on en ait jamais vu. Mais, vers le milieu de l'année 1918, l'importation de tôles, de barres profilées, etc., en acier fut interrompue et l'activité de nos chantiers fut ralentie.

65° REVUE SUCCINCTE DES PRINCIPAUX NAVIRES CONSTRUITS SOUS LA LOI D'ENCOURAGEMENT DE LA CONSTRUCTION NAVALE. — Les 182 navires, avec un tonnage et une puissance en chevaux indiqués collectivement de 637.230 tonnes et 542.158 chevaux, construits dans les 19 dernières années (1897-1916) sont répartis comme suit :

Noms de chantiers	Nombre	Tonnage (brut)	Chevaux-vapeur indiqués
1) Mitsoubishi, Nagasaki.	60	320.583	278.926
2) Kawasaki, Kobé.	48	188.873	182.807
3) Osaka, Tekkosho, Osaka.	57	100.523	68.106
4) Ishikawajima, Tokyo	2	2.516	2.004
5) Ono Zossensho, Osaka	2	2.161	1.381
6) Ouraga Senkyo, Ouraga	8	15.613	7.744
7) Totchigni Zossensho	1	1.483	»
8) Foujinagata Zossensho, Osaka	2	8.133	1.190
9) Harima Zossensho	2	2.345	»
Totaux	<u>182</u>	<u>637.230</u>	<u>542.158</u>

Parmi ces 182 navires, nous ne parlerons que de quelques navires d'un intérêt spécial.

Paquebots de la Compagnie N. Y. K. — La compagnie N. Y. K. commanda aux chantiers Mitsoubishi deux de ses paquebots le *Hitatchi-marou* et l'*Awa-marou* pour la ligne européenne avant même la révision de la loi protectrice de la navigation et commença par contribuer à l'avancement de la construction navale du Japon et continua à y contribuer par des commandes successives de ses paquebots aux chantiers Mitsoubishi et Kawasaki; elle finit par ne plus commander ses navires à l'étranger, sauf quelques exceptions.

En 1901, la compagnie N. Y. K. commanda aux chantiers Mitsoubishi deux paquebots le *Kaga-marou* (6310 t., 5411 chvx), et l'*Iyo-marou* (6319 t., 5106 chvx), et en 1902 un autre paquebot l'*Aki-marou* (6444 t., 5448 chvx), pour le service de la ligne d'Amérique (Yokohama-Seattle) sur le modèle du *Hitatchi-marou* avec un nombre plus grand de cabines.

En 1903, un paquebot nommé *Nikko-marou* (5539 t., 6780 chvx), destiné à la ligne australienne (Yokohama-Melbourne) fut lancé aux chantiers Mitsoubishi. Il fut construit sur le modèle du *Koumano-marou* qui avait été bâti à Glasgow, mais avec des perfectionnements dans les salons, cabines, etc. finis en bois de menuiserie et étoffes japonais d'un goût exquis et eut une grande réputation parmi les passagers. Aux essais officiels, ce paquebot obtint une vitesse de 17.7 nœuds et ce fut un navire de passagers le mieux réussi à cette époque-là.

En 1904, un autre paquebot le *Tango-marou* (7463 t., 6503 chvx) fut construit aux chantiers Mitsoubishi sur le modèle du *Kaga-marou* agrandi et perfectionné. Il fut destiné à la ligne américaine (Yokohama-Seattle) pour prendre des chargements versés par le *Great Northan railway company*.

En 1905, à cause de la guerre russo-japonaise aucun paquebot ne fut commandé; mais l'année suivante en 1906, un nouveau *Hitatchi-marou* (6716 t., 5519 chvx) fut lancé aux chantiers Mitsoubishi pour remplacer le premier qui avait été coulé dans la mer du Japon par le feu d'un croiseur russe de l'escadre de Vladivostock.

En 1907, vu l'importance de la ligne européenne, la compagnie N. Y. K. voulut remplacer les paquebots de la ligne par d'autres plus grands et plus rapides et commanda les paquebots-postes le *Kamo-marou* (8513 t., 7580 chvx), le *Hirano-marou* (8520 t., 8144 chvx), l'*Atsouta-marou* (8523 t., 9012 chvx) et le *Kitano-marou* (8512 t., 9051 chvx) aux chantiers Mitsoubishi et le *Mishima-marou* (8500 t., 8929 chvx) et le *Miyazaki-marou* (8500 t., 8833 chvx) aux chantiers Kawasaki. Aux essais officiels ces six paquebots-poste obtinrent des vitesses un peu différentes d'un navire à un autre (de 17.19 à 16.41 nœuds); ils furent construits sur le modèle du *Tango-marou*, agrandis et avec des perfectionnements suggérés par de longues expériences de la ligne. Ces paquebots-postes égalaient sous tous les points de vue ceux des autres nations de la ligne européenne.

En 1912, deux paquebots pour la ligne américaine l'*Yokohama-marou* (6469 t., 5618 chvx) et le *Shizouoka-marou* (6586 t., 6072 chvx) furent lancés, le premier aux chantiers Mitsoubishi et le second aux chantiers Kawasaki.

La même année, deux autres paquebots-poste de 10 000 t. furent commandés, l'un nommé *Kashima-marou* (10.558 t., 10.026 chvx), l'autre le *Katori marou* (10.512 t., 11.781 chvx). Ils furent lancés le premier aux chantiers Kawasaki et le second aux chantiers Mitsoubishi en 1913.

En 1913, trois autres paquebots-poste de la classe 10.000 t. furent commandés, l'*Yassaka-marou* (11.813 t., 10.694 chvx) aux chantiers Kawasaki, le *Souwa-marou* (11.757 t., 11.211 chvx) figure 37 et le *Hou-shimi-marou* (10.940 t., 711 chvx) aux chantiers Mitsoubishi. Ces trois nouveaux paquebots-poste furent tous lancés en 1914 et prirent le service sur la ligne européenne; on comptait sur cette ligne onze paquebots-poste (six de la classe *Kamo*, deux de la classe *Katori*, et trois de la classe d'*Yassaka*) les meilleurs de la flotte de la compagnie N. Y. K.

La compagnie N. Y. K. commanda aux chantiers Mitsoubishi, Kawasaki et Osaka Tekkojo d'autres paquebots de petites dimensions pour le service des lignes intérieures.

Tous ces paquebots-poste sont pourvus de machines verticales à deux hélices, de triple détente avec des chaudières cylindriques à foyers ondulés et à la pression de 14 kg. par centimètre carré, à l'exception du *Katori-marou* qui a des machines combinées: chaque machine se compose d'un cylindre HP, d'un IP et d'une turbine BP. Le *Katori-marou* est le premier navire de commerce qui ait reçu des machines de ce genre.

Cargo-Steamers. — La compagnie N. Y. K. commanda en 1903 aux chantiers Mitsoubishi, deux cargo-boats, le *Niigata-marou* (2.183 t., 1.577 chvx) pour transporter des charges lourdes au moyen d'une grue tribord d'une puissance de 60 t. et le *Ceylun-marou* (5.068 t., 3.832 chvx), pour le chargement de coton à Bombay; c'est un cargo-boat le plus grand du Japon à cette époque-là.

La compagnie N. Y. K. mettait au premier rang les paquebots mixtes pour passagers et marchandises, et elle n'attachait qu'une importance secondaire aux cargo-boats qui n'existaient que sur les lignes de commerce intérieur et sur quelques lignes extérieures. Quelques années avant la guerre européenne, notre monde maritime manquait d'activité et la seule ressource qui restait à la compagnie à exploiter était l'entreprise de transport de cargo d'un port à un autre des pays étrangers avec liberté d'action c'est-à-dire sans la protection du gouvernement; elle prit donc en 1913 l'initiative de commander douze cargo-boats (7.500, t. brut, 10.000 t., chargement en poids, 6.000 chvx 14,5 nœuds de vitesse, les noms de ces douze cargo-boats commencent par un T et c'est pour cela que l'on les nomme sous la désignation de navires de classe T), ces douze cargo-boats furent commandés: six en 1913 et les six autres en 1914 (nos constructeurs se sont un peu trop spécialisés pour navires mixtes pour passagers et marchandises et n'ont pas assez d'expériences pour cargo-boats. Sur les douze cargo-boats, deux avaient été commandés en Angleterre et les dix autres furent construits au Japon comme on le voit dans le tableau suivant:

Noms de navires	Tonnage brut	Chevaux vapeur	Vitesse maximum	Lieu de constructions
1) Tottori-marou . . .	5.971			Angleterre
2) Tokoushima-marou . .	5.948			—
3) Toyohashi-marou . .	7.298	5.995	14,55	Kawasaki
4) Tokouyama-marou . .	7.322	5.935	14,61	—
5) Tajima-marou . . .	7.295	6.168	14,87	—
6) Tatsouno-marou . . .	7.295	6.296	14,78	—
7) Toba-marou . . .	7.295	6.428	15,00	—
8) Tsourouga-marou . .	7.325	5.750	14,54	Mitsoubishi
9) Tsouyama-marou . .	7.285	5.410	14,82	—
10) Toyooka-marou . . .	7.375	5.750	14,54	—
11) Toyama-marou . . .	7.386	6.419	14,51	—
12) Tokiwa-marou . . .	7.261	5.500	14,69	—

Ces navires (avec quelques cabines de passagers de 1^{re} classe) sont très réussis comme cargo-boats ; la compagnie N. Y. K. contribua ainsi à l'avancement de notre construction navale de cargo-boats.

Ces cargo-boats sont pourvus de machines verticales à deux hélices, de triple détente, excepté le *Toyooka*, et le *Tokiwa* qui ont des machines *Parsons geard turbines*; de plus les chaudières de ces trois navires (toujours cylindriques) sont munies d'un surchauffeur de vapeur de système Izaki (Ingénieur-mécanicien en chef de Mitsoubishi) qui donne une économie de combustible d'au moins 20 %; ces trois navires sont donc des cargo-boats les plus économiques de la compagnie.

Ces cargo-boats vont partout et quelques-uns d'entre eux firent plusieurs fois le tour de monde par le canal de Panama.

La compagnie N. Y. K. avait fait construire aux chantiers Mitsoubishi quelques cargo-steamers dont les plus remarquables sont le *Niigata-marou* (2.183 t., 1.577 ch.) pourvu d'une grue à tripode de 60 tonnes, le *Ceylon-marou* (5.538 t., 6.780 ch.) pour le chargement de coton à Bombay, etc.

Flotte de la compagnie O, S, K. — Avant même la promulgation de la loi relative aux encouragements pour la construction navale dans l'intérieur du pays, la compagnie O. S. K. avait commandé des navires en fer et en acier aux chantiers Mitsoubishi et Kawasaki et contribua à l'avancement de la construction navale. Il est vrai que les navires de sa flotte auraient été coûteux s'il avait fallu les faire venir d'Europe; quoi qu'il en fût, ces navires étaient de taille très convenable pour les ouvriers inexpérimentés.

Comme nous avons vu dans le paragraphe 50, 90 % en nombre et en tonnage des navires de la flotte de la compagnie O. S. K. sont de constructions japonaises. Nous ne parlons que des principaux ou de ceux qui ont un intérêt spécial.

La compagnie O. S. K. commanda en 1907 six cargo-boats pourvus d'un petit nombre de cabines de 1^{re} classe et d'un espace disponible pour environ 200 émigrants, trois aux chantiers Mitsoubishi et les trois autres

aux chantiers Kawassaki pour le service de la ligne américaine (Tacoma-Hongkong) inaugurée en 1903 pour le transport de marchandises déversées par le chemin de fer de *Chicago, Milwaukee and Puget-Sound railway Company* » En voici quelques chiffres obtenus aux essais officiels :

Nom de navires	Date de lancement	Tonnage	Chevaux vapeur	Vitesse	Lieu de construction
Tacoma-marou . . .	2-1903	6.178	4.975	15.44	Kobé KKZ
Seattle-marou . . .	5 —	6.182	5.248	15,48	—
Chicago-marou . . .	10 —	6.182	5.916	15,14	—
Panama-marou . . .	1-1910	6.057	5.296	14,95	Nagasaki KMZ
Mexico-marou . . .	7 —	6.063	5.296	14,82	—
Canada-marou . . .	1-1911	6.063	5.073	14,99	—

La compagnie O. S. K. commanda en 1912 aux chantiers Kawaski un paquebot nommé *Harbin-marou* (5169 t. 5159 ch.) pour la ligne Osaka-Dairen. Les aménagements de salons, de cabines, etc. sont de deux sortes, à la japonaise et à l'européenne; ce navire jouit d'une grande réputation parmi les passagers japonais.

Dans la même année la compagnie commanda aux chantiers Osaka Tekkosho, deux cargo-steamers, le *Peking-marou* (3.181 t., 1.648 ch) et le *Nanking-marou* (3.181 t., 1.648 ch). Ces deux navires furent construits en système Isherwood qui est en vogue au Japon; ces navires sont très réussis et très avantageux pour le chargement de marchandises; deux navires pareils au *Peking-marou* et un autre plus grand étaient en construction en système Isherwood en 1916.

La ligne Tacoma-Hongkong, ayant toujours été très prospère, encouragea la compagnie à y mettre des navires plus importants que ceux de la classe *Tacoma-marou*, le *Manila-marou* (9.505 t., 8 195 ch.) et le *Hawai-marou* (9.482 t., 8.434 ch.) furent lancés en 1915 des chantiers Mitsoubishi et Kawasaki respectivement.

La compagnie O. S. K. commanda en 1915 deux cargo-steamers le *Siam-marou* (4.578 t., 3.808 ch.) et le *Burma-marou* (4.578 t., 3.811 ch.) aux chantiers Kawasaki pour la ligne australienne.

A la fin de l'année 1916, il y avait beaucoup de navires en construction, en étude ou en pourparlers d'achat pour subvenir aux besoins créés par la grande guerre européenne.

Tous ces navires sont des cargo-steamers avec des aménagements pour un petit nombre de passagers de 1^{re} classe et d'émigrants; les plus grands, le *Manila*, le *Hawai*, l'*Arabia*, etc. (fig. 41) sont aménagés pour avoir 42 passagers de 1^{re} classe et 324 émigrants; les plus petits marous le *Siam*, le *Burma*, etc. sont aménagés pour avoir 11 passagers de 1^{re} classe, mais sans aménagement spécial pour émigrants.

Les machines des navires de la classe *Tocoma-marou* et de celle *Manila-marou* sont à deux hélices, de triple détente, tandis que celle des navires de la classe *Siam-marou* est à une hélice, verticale et de triple détente; les chaudières des navires de toutes les classes sont cylindriques et à la pression de 14 kg. par centimètre carré.

Flotte de la compagnie T. K. K. — A sa formation, la compagnie T. K. K. commanda en Angleterre trois paquebots : le *Nippon-marou*, l'*America-marou* et le *Hongkong-marou* et en 1915 elle acheta deux navires de la compagnie américaine P. S. le *Siberia* et le *Manchuria* mais les autres navires les plus importants furent construits au Japon.

On peut dire que la part de contribution payée par les trois grandes compagnies N. Y. K., O. S. K. et T. K. K. aux progrès de la construction navale au Japon revient à ce que la compagnie O. S. K. aida l'avancement

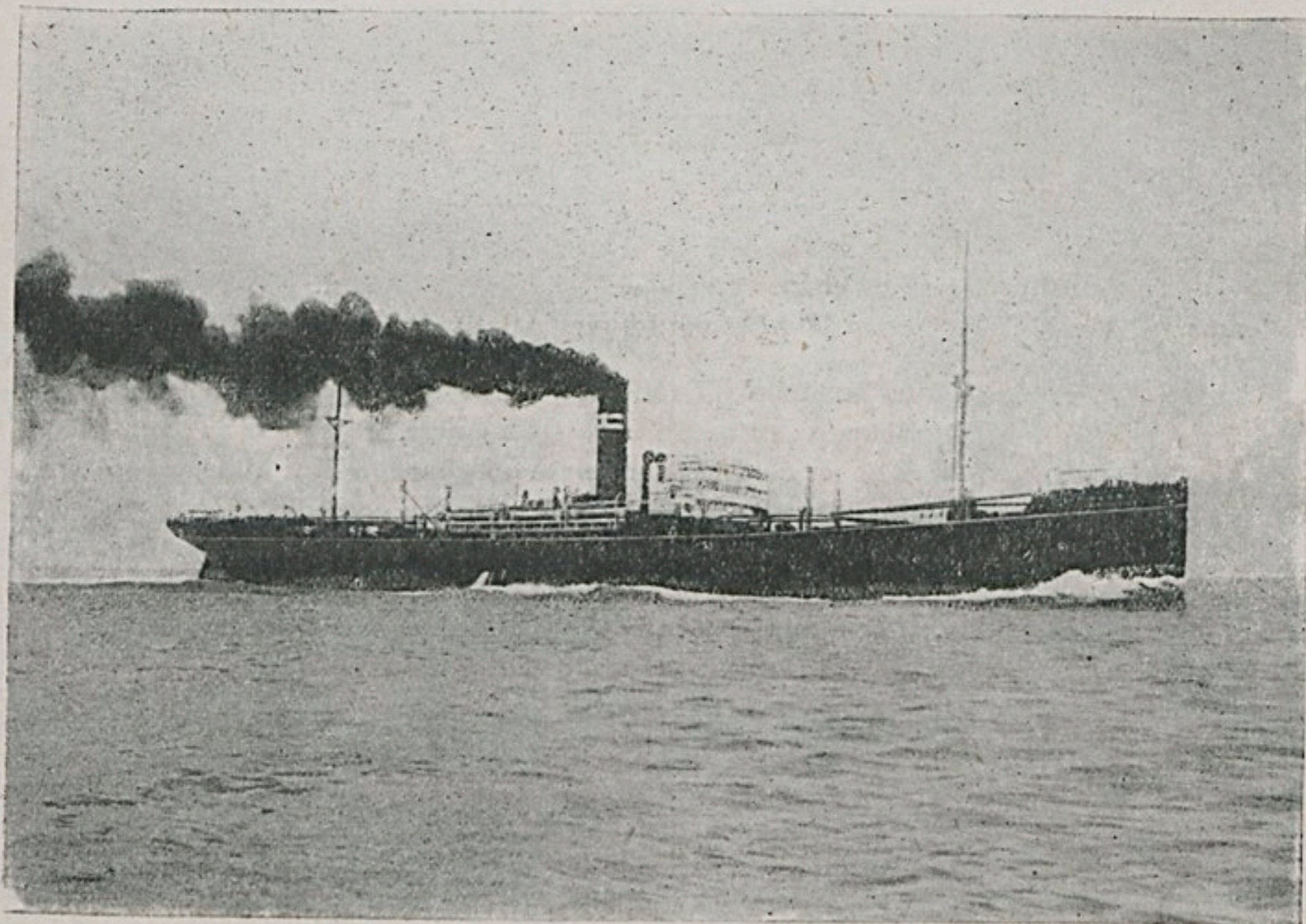


Fig. 41.

de cet art dès le début, par des commandes de petits navires en acier, que la compagnie N. Y. K. l'aida par celles des navires de moyenne grandeur et fit faire un grand pas en avant et enfin la compagnie T. K. K. l'aida par celles des navires les plus grands les plus beaux qui mirent nos constructions au rang de ceux des pays occidentaux les plus avancés en fait de construction navale.

A l'issue de la guerre russo-japonaise, la compagnie T. K. K. commanda aux chantiers Mitsoubishi trois paquebots-poste le *Tenyo-marou*, le *Tchiyo marou* et le *Shinjo marou* fig. (42).

Voici des données principales, etc. de ces trois navires :

Longueur	m.	167,64
Largeur		19,202
Profondeur		11,734
Tirant d'eau avec chargement		9,654
— sans chargement		5,569
Déplacement avec chargement	tx.	21.667
— sans chargement		11.334
Chargement Poids	kg.	10.333
— Volume (49 cf. — 1,133).	m ³	8.700
— Combustible, huile	l.	3.675
Tonnage Brut		13.398
— Net.		7.265
Passagers 1 ^{re} classe		261
— 2 ^e classe		47
— 3 ^e classe		816
Puissance en chevaux-vapeur		21.355
Vitesse service 18 1/2, maximum	nœuds	20,60

Machines, Parsons turbines à 3 hélices.

Chaudières cylindriques, au nombre de treize arrangées pour la combustion du charbon ou la combustion mixte de charbon et d'huile, avec une pression aux chaudières de 14 kg. par centimètre carré.

Les trois paquebots ci-dessus sont des navires très réussis sous tous les points de vue de vitesse, de solidité, des qualités nautiques, de confort et de beauté. Les salons publics, le salon de dames, les parloirs sont finis avec du bois de menuiserie japonais et des étoffes de Kyoto Tsouzouré (espèce de gobelin); dans la salle à manger les tables sont arrangées pour servir à la table d'hôte et à la carte; le fumoir est vaste et bien aéré; en un mot elles égalent les meilleurs navires transatlantiques.

La compagnie commanda en 1908 un cargo-boat aux chantiers Mitsubishi, le *Kiyo-marou* (9.287 t., 5.102 ch.) et en 1913, un autre nommé *Annyo-marou* (9.533 t., 7998 ch.), aux mêmes chantiers pour le service de la ligne d'Amérique du Sud. Le premier est pourvu des machines verticales à deux hélices, à triple détente, mais le second l'est des *Parsons geared turbines*; c'était le plus grand navire du monde qui fut muni de *Parsons geared turbines*. Ces deux cargo-boats ont un petit nombre de cabines de passagers de 1^{re} et 2^e et des espaces réservés aux émigrants.

Flotte de la compagnie N. K. K. — La compagnie N. K. K. possède une flotte de navires destinés les uns au service du cours supérieur et les autres au service du cours inférieur du Yang-Tsé-Kiang; tous les navires de la flotte de cette compagnie furent construits au Japon sous la loi protectrice relative à la construction navale.

Voici les principales dimensions, etc., du *Sôko marou*. (Fig. 43) et du *Gakouyô-marou*.

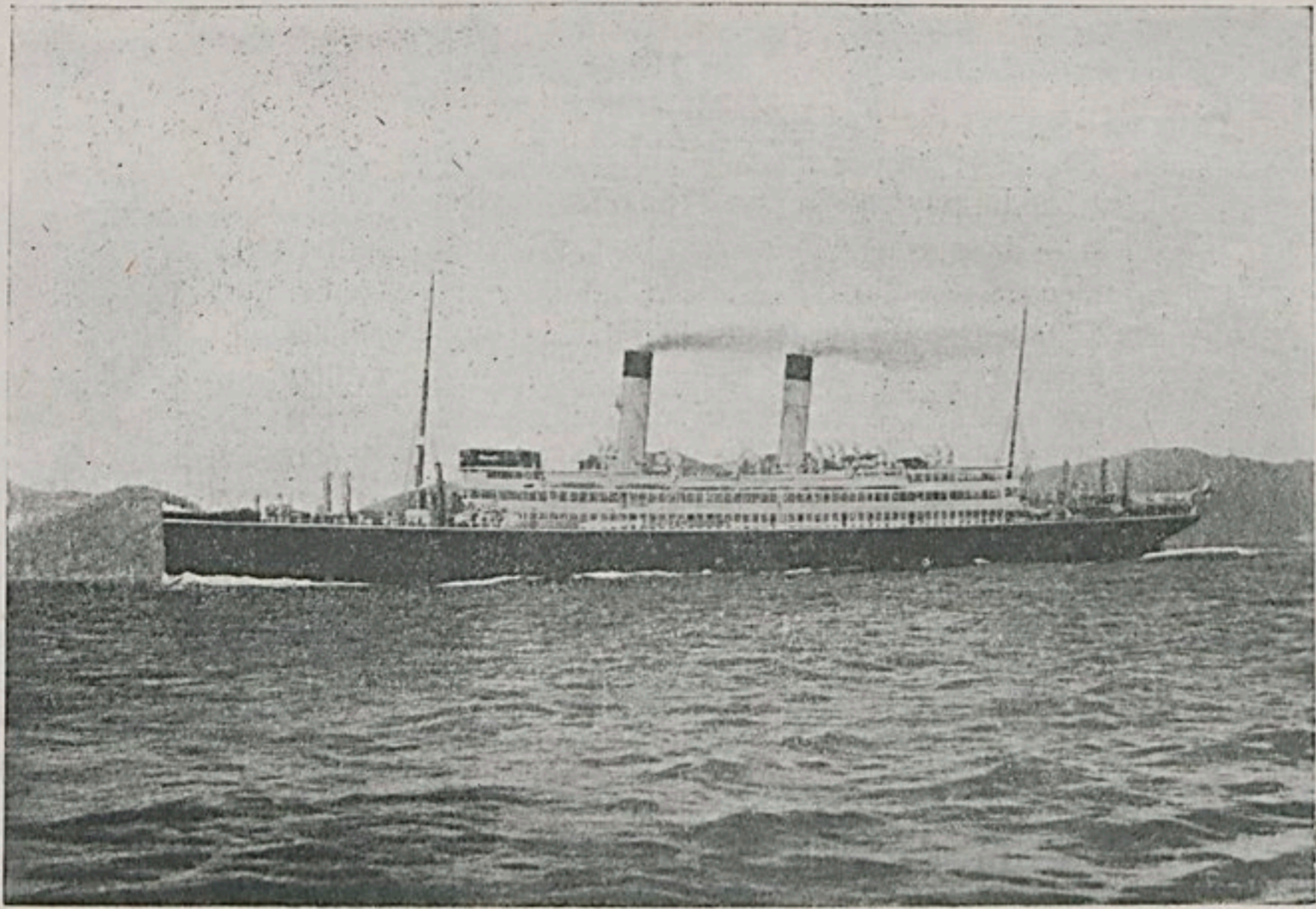


Fig. 42.

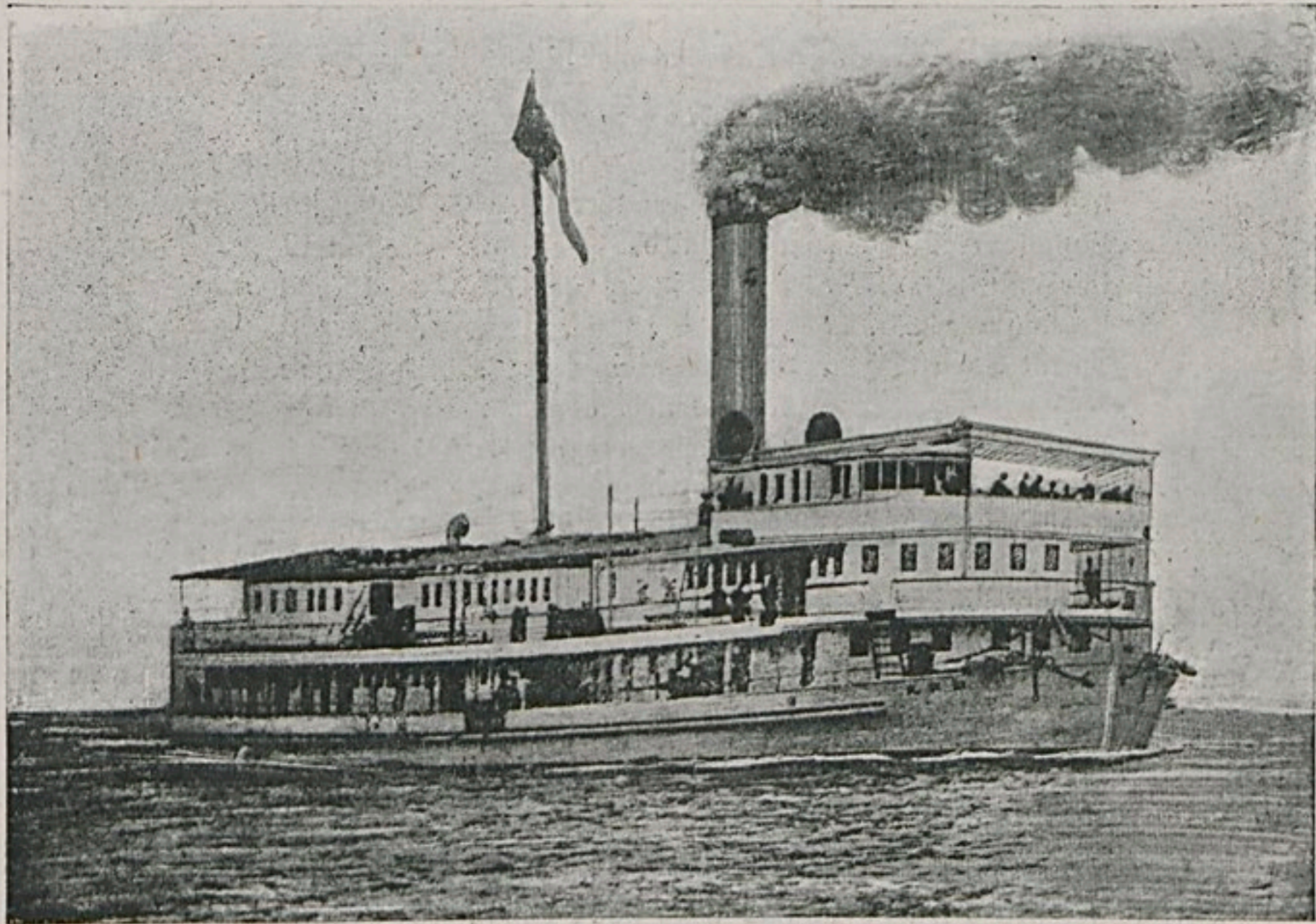


Fig. 43.

Le « Sôkô-marou ».

Au service du cours supérieur d'Yang-Tsé-Kiang

Date de lancement	juillet 1903
Lieu de construction	Osaka, K. O. T.
Longueur entre perpendiculaires . . m.	59,000
Largeur	11,360
Profondeur	2,120
Tirant d'eau moyen	Sans chargement 0,900
—	Avec chargement 1,220
Déplacement	Sans chargement. t. 462
—	Avec chargement 695
Force en chevaux indiqués	834
Vitesse nœuds	10,66
Chargement (y compris 67 t. de charbon) .	234
Tonnage Brut	935
— Net	579
Passagers 1 ^{re} classe	18
— 2 ^e classe	24
— 3 ^e classe	150

Le *Sôkô-marou* a des machines verticales à deux hélices, de triple détente à trois cylindres avec une chaudière cylindrique, la pression de vapeur est 12 kg. 600 par centimètre carré.

Le « Gakouyô-marou ».

Au service du cours inférieur d'Yang-Tsé-Kiang.

Date de lancement	février 1906
Lieu de construction	Kobé, K. K. Z.
Longueur entre perpendiculaires. . . m.	93,940
Largeur	13,330
Profondeur	4,400
Tirant d'eau moyen	Sans chargement 1,890
—	Avec chargement. 2,730
Déplacement	Sans chargement. t. 1.624
—	Avec chargement. 2.497
Force en chevaux indiqués	3.076
Vitesse nœuds	15,34
Chargement (y compris 277 t. de charbon). .	1.079
Tonnage Brut.	3.588
— Net	2.225
Passagers 1 ^{re} classe	36
— 2 ^e classe	46
— 3 ^e classe	252

Le *Gakouyô-marou* est pourvu des machines verticales à deux hélices, à triple détente à trois cylindres avec deux chaudières cylindriques; la

pression de vapeur aux chaudières est de 12 kg. 810 par centimètre carré.

Les navires de la compagnie N. K. K. furent construits en tenant compte des coutumes chinoises dans les aménagements et jouissent d'une bonne réputation parmi les passagers chinois.

La compagnie N. K. K. cherche toujours à améliorer les navires de sa flotte; les navires les plus récents sont le *Hôyô-marou* et le *Zouiyô-marou*; le premier est un peu plus grand et le second un peu plus petit que le *Gakouyô-marou*.

Flotte des autres compagnies de navigation subventionnées. — Les compagnies T. Y. K., N. K. K. et K. N. K. ont chacune une petite flotille de navires qui n'offrent aucun intérêt et nous nous dispensons de leur description.

Navires d'un but spécial. — Nous venons de passer en revue les principaux paquebots et cargo-steamers des compagnies de navigation subventionnées.

On construit bien d'autres navires d'un but spécial tels que des navires de la flotte volontaire, d'une grande vitesse qui, en temps de guerre, servent comme auxiliaires de la marine de guerre et qui, en temps de paix, servent comme « ferry boats » de chemin de fer, des bateaux-écoles de capitaines un long cours, des navires de sauvetage munis de pompes puissantes, de dynamos et de dynamos-machines pour engendrer la force et la lumière, des appareils pour remorquer des navires en danger, etc., des cargo-boats-spéciaux pour charbon ou minerais de fer, des navires spécialement destinés au service de phares, des navires pour le service de cables sous-marins, etc., etc.

Parmi ces différents navires construits pour un but spécial, nous nous contenterons d'en prendre seulement deux le *Sakaki-marou* de la flotte volontaire (Fig. 44) et le *Taissei-marou* bateau-école de capitaines au long cours (Fig. 45).

Le « Sakaki-marou »

Service de communication entre Shanghai et Daïren « Ferry boat »
du chemin de fer du « South Manchuria railway C^o ».

Date de lancement	mars 1913
Lieu de construction	Kobé, K. K. Z.
Longueur entre perpendiculaires m.	109,190
Largeur m.	14,030
Profondeur m.	7,930
Tirant d'eau moyen : sans chargement m.	4,200
— avec chargement m.	5,400
Déplacement : sans chargement tx	
— avec chargement tx.	14.933
Force en chevaux indiqués	13.224
Vitesse maximum nœuds.	21
— — en service —	19,125
Chargement (y compris 200 tonnes de charbon) . . t.	1.454

Tonnage brut	3.402
— net	1.346
Passagers 1 ^{re} classe	63
— 2 ^e classe	20
— 3 ^e classe	168

Le *Sakaki-marou* est le premier navire qui ait reçu des turbines Curtis dans la marine japonaise de commerce; les chaudières au nombre de huit sont cylindriques et la combustion est activée par le tirage forcé de système Howden; la pression aux chaudières est de 15 kg. par centimètre carré.

La prévision est faite pour y placer en temps de guerre deux canons de 15 centimètres et six canons de 47 millimètres et le navire possède une télégraphie sans fil qui peut fonctionner à trois différents nombres d'ondulations pour : 1^o le service commercial, 2^o pour le service de la guerre et 3^o pour le service de la marine. De plus, en changeant les hélices, on peut obtenir une vitesse de 21 nœuds, les machines et les chaudières sont calculées pour développer la force en chevaux correspondant à cette vitesse.

Le « Taissei-marou ».

Bateau-école des capitaines au long cours.

Date de lancement	Décembre 1903
Lieu de construction	Kobé, K. K. Z.
Longueur entre perpendiculaires m.	80,100
Largeur m.	13,200
Profondeur m.	8,000
Tirant d'eau moyen : sans chargement m.	4,000
— avec chargement m.	6,300
Déplacement : sans chargement tx.	2.385
— avec chargement tx.	4.365
Force en chevaux indiqués	933
Vitesse nœuds.	9,98
Tonnage : brut	2.287
— net	1.418
Nombre d'élèves	

C'est un navire à voiles avec une machine auxiliaire dont on se sert pour l'entrée et la sortie d'un port. Les machines auxiliaires sont des machines verticales à deux hélices, à triple détente à trois cylindres; les chaudières au nombre de deux sont cylindriques avec une pression de vapeur de 10 kg. 780 par centimètre carré.

66° CONSTRUCTIONS NEUVES EXCLUES DE LA LOI DE PROTECTION. — Les petits navires d'au-dessous de 700 t. (1.000 t. postérieurement au 1^{er} janvier 1910) coûtaient plus cher à venir d'Europe qu'à être construits au Japon; la loi de protection fut donc limitée aux navires d'au-dessus de 700 t. inclusivement.

Cette mesure fut vérifiée par les faits du passé : depuis la promulgation

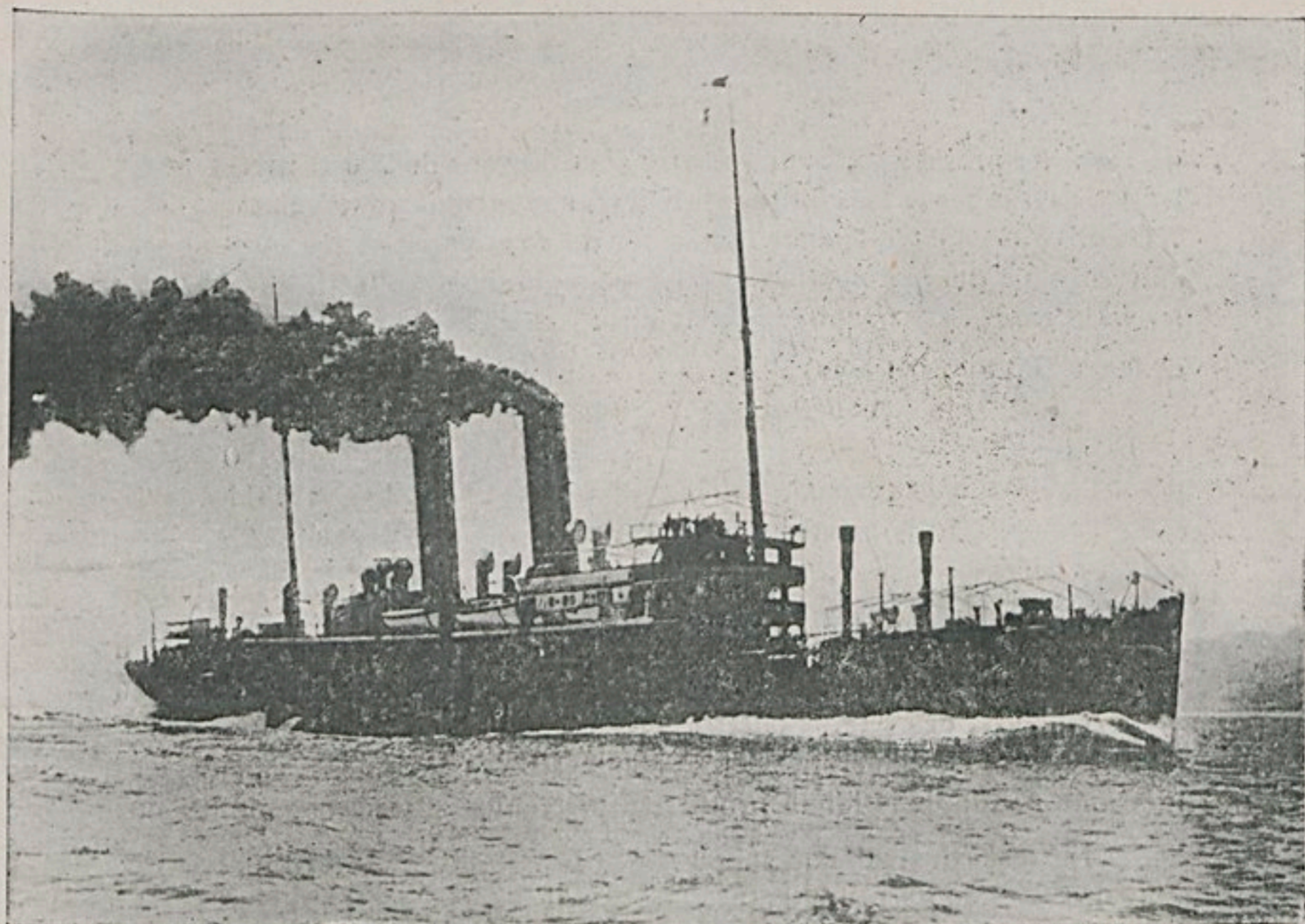


Fig. 44.

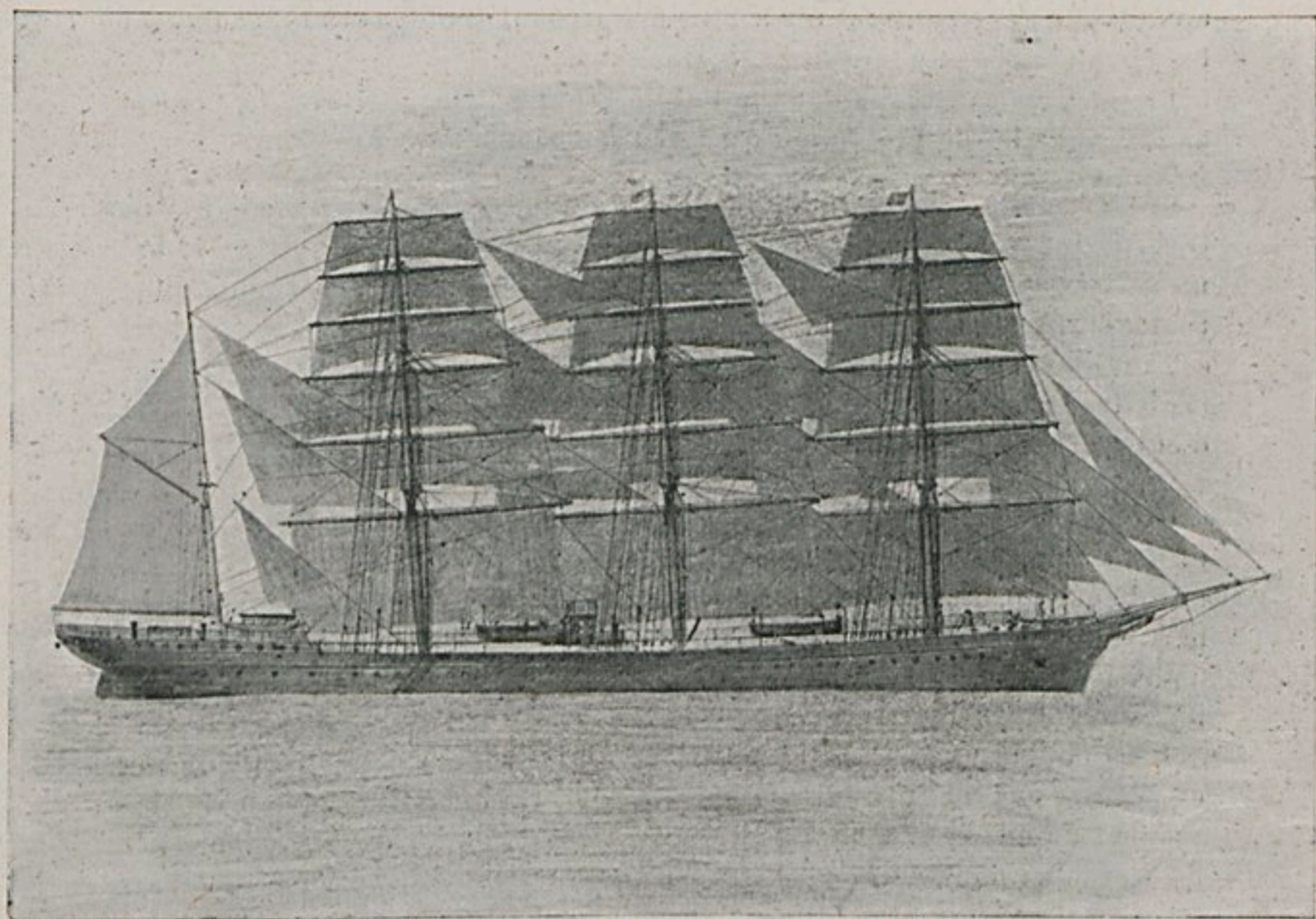


Fig. 45.

de la loi de protection, aucun navire d'au-dessous de 700 t. ne fut construit à l'étranger et les chiffres statistiques montrent que les navires entre 700 et 300 t. construits dans l'intérieur du pays pendant les onze années suivantes montent au nombre de 97 avec un tonnage collectif de 46.740 t. ; les 97 navires se divisent comme il suit :

de 300 à 500 tonnes : bois	37	14.358 tonnes
— composites	3	996 —
— acier	13	5.180 —
de 500 à 700 tonnes : bois	22	12.811 —
— acier	22	13.395 —
	<u>97</u>	<u>46.740 tonnes</u>

La tendance est que les navires d'au-dessus de 500 t. se construisent en acier et que ceux au-dessous de 300 t., généralement en bois à l'exception des dragueurs, des « ferry boats », etc., d'un but spécial.

Les navires en acier enregistrés pendant les onze années qui suivirent la promulgation de la loi de protection peuvent se diviser comme il suit :

Navires construits au Japon	35	18.575 tonnes
— importés de l'étranger	11	8 551
Total	<u>51</u>	<u>27.126 tonnes</u>

Ces seize navires en acier importés comprennent six dragueurs et dix petits vapeurs achetés pendant la guerre russo-japonaise pour subvenir aux besoins pressants; il n'y a plus maintenant d'importation, sauf dans les circonstances tout à fait exceptionnelles.

Les navires construits dans le but de vente à l'étranger sont également exclus de la loi de protection quel que soit leur tonnage.

67° NAVIRES SPÉCIAUX. — En dehors de navires construits dans le but de transporter des passagers et des marchandises, il y en a d'autres qui ont un service spécial tels que des dragueurs, des bateaux de pêche de différentes sortes, des yachts, etc. La construction de tous ces navires spéciaux est aussi avancée que celle des paquebots et des cargo-steamers; surtout les bateaux de pêche sont très nombreux et très perfectionnés; la plupart d'entre eux sont munis d'un moteur à pétrole.

68° REVISION DE LA LOI DES ENCOURAGEMENTS POUR LA CONSTRUCTION NAVALE ET SUBVENTION DE PRIME. — La loi d'encouragement pour la construction navale était nécessaire pour avancer cette industrie dans un pays comme le Japon qui se trouvait dans une position très difficile vu le manque d'ouvriers versés dans le métier et des matériaux de construction qui n'existaient pas dans le pays même.

En 1909, cependant l'état du pays fut tellement amélioré qu'on put construire des navires de commerce à peu près aussi bien, aussi rapidement et au même prix au Japon qu'en Europe; alors une révision de la loi d'encouragement de la construction navale eut lieu au mois de mars en 1909 et la loi révisée fut mise en vigueur à partir du 1^{er} janvier 1910.

la loi de protection fut limitée aux navires d'au-dessus de 1.000 t. inclusivement au lieu de 700 t.

En 1918, la prime à la construction navale fut suspendue, à cause de la guerre européenne qui nous fit avoir beaucoup à construire non seulement pour nous-mêmes, mais encore pour les pays alliés ; dans ces conditions, la loi de protection pour les constructions neuves dans le pays même n'eut plus sa raison d'être.

69° QUELQUES CHIFFRES STATISTIQUES. — Nous avons vu dans le paragraphe 64 (observations du tableau des navires en acier construits sous la loi des encouragements à la construction navale) que la loi d'encouragement de la construction navale, la révision de la loi protectrice pour la navigation et la grande guerre européenne influencèrent le développement et la prospérité de la construction navale au Japon ; il est intéressant de montrer ces influences par des chiffres. Rappelons :

Première période, les quatre années qui suivirent la promulgation de la loi des encouragements de la construction navale et de la navigation c'est-à-dire de 1897 à 1900.

Deuxième période, les quinze années de 1901 à 1915 sous l'influence de la révision de la loi protectrice de la navigation.

Troisième période, l'année 1916 qui commença à subir l'influence de la guerre européenne.

Quatrième période, l'année 1917 qui subit pleinement l'influence de la guerre européenne ; mais les chiffres donnés dans le rapport annuel du Ministère des Communications renferme une partie en exécution et une autre en prévision basée sur les demandes de primes accordées par le gouvernement.

Cinquième période, l'année 1918 qui a subi l'influence de la guerre européenne de plus en plus grande, mais les chiffres donnés dans le rapport annuel du Ministère des Communications ne sont que des prévisions et de plus les chiffres donnés comme prévisions ne sont donnés que pour les deux premiers mois, janvier et février.

Périodes	Nombre de		Tonnage brut	Force en chevaux indiqués
	Années	Navires		
1 ^{re} période, avant l'influence de la revision de la loi protectrice de navigation de 1901-1915	4	10	25.771	19.812
2 ^e période, sous l'influence de la revision de la loi protectrice de 1901-1915	15	133	470.710	425.518
3 ^e période, l'année 1916 qui commença à subir l'influence de la guerre européenne.	1	39	140.749	96.828
4 ^e période, l'année 1917 qui subit pleinement l'influence		13	45.677	29.738
de la guerre européenne .	1	79*	388.482*	222.930*
		92	434.159	251.668

Périodes	Nombre de		Tonnage brut	Force en chevaux indiqués
	Années	Navires		
5 ^e période, l'année 1918 sous l'influence de la guerre de plus en plus grande (janvier-février). Si l'état de chose avait continué pendant toute l'année	1/6 (1)	24* (144)	130.966* (785.796)	85.430* (512.580)

Périodes	Nombres moyens par an			
	Années	Navires	Tonnage brut	Force en chevaux indiqués
1 ^{re} période	1	2,50	6.443	4.952
2 ^e —	1	8,87	31.380	28.368
3 ^e —	1	39	140.749	96.828
4 ^e —	1	92	434.159	251.668
5 ^e —	(1)	(144)	(785.796)	(512.580)

Les chiffres marqués par * sont des prévisions et ceux mis entre parenthèses sont déduits des chiffres prévus ; le rapport annuel du Ministère des Communications de 1920 nous donnera des chiffres exacts.

Ces chiffres montrent clairement l'influence de la loi protectrice du gouvernement et celle de la guerre européenne; en prenant pour unité les nombres de la première période, on voit que :

1) La révision de la loi protectrice de la navigation fit augmenter 3,5 fois le nombre des navires, 4,87 fois le tonnage et 5,7 la force en chevaux indiqués.

2) L'influence de la guerre européenne commença à se faire sentir à partir de l'année 1916 dans laquelle elle fit augmenter 15,6 fois le nombre des navires, 21,8 fois le tonnage et 19,5 fois la force en chevaux indiqués.

3) Si le nombre des navires prévus par le gouvernement avait été réellement exécuté, l'influence de la guerre européenne dans l'année 1917 aurait fait augmenter 36,8 fois le nombre des navires, 67,3 fois le tonnage et 50,8 fois la force en chevaux indiqués.

4) Si les nombres des navires prévus par le gouvernement en janvier et février 1918 et déduit de cette prévision pour les dix autres mois avaient été réellement exécutés, l'influence de la guerre européenne aurait fait augmenter 57,6 fois le nombre des navires, 121,9 fois le tonnage et 103,5 fois la force en chevaux indiqués.

C'est pour dire qu'au commencement de l'année 1918 l'activité de la construction navale parvint au maximum; elle fut ralentie, comme nous avons vu, par le manque de matériaux vers le milieu et par la suite de l'armistice à la fin de l'année.

Ce que nous venons de voir se rapporte aux navires d'au-dessus de

1.000 t. ayant droit à la prime du gouvernement; mais en dehors des navires de cette catégorie, il y en a d'autres construits au Japon, tels que les navires d'au-dessous de 1.000 t. exclusivement, ceux construits pour le compte des gouvernements étrangers, etc. le nombre et le tonnage des navires construits au Japon sont plus grands que ceux indiqués ci-dessus. Voici quelques chiffres extraits du rapport annuel du Ministère des Communications de la 6^e année de Taisho — 1917 :

Le nombre et le tonnage des navires d'au-dessus de 20 t. (brut) construits au Japon (5^e année de Taisho — 1916).

1^o Navires à vapeur.

1. — Nombre	93
2. — Tonnage (brut)	144.024

Ces nombres se divisent en deux catégories :

1. — Nombre des navires construits sous la loi protectrice.	39
2. — Nombre des navires exclus de la loi protectrice	54
Total	93
3. — Tonnage des navires construits sous la loi protectrice.	140.749
4. — Tonnage des navires exclus de la loi protectrice.	3.275

2^o Navires à voiles.

1. — Nombre	519
2. — Tonnage (brut).	45.831

La guerre européenne donna une activité anormale à notre industrie de construction navale; mais en temps de paix, voyons quel rang le Japon occupait parmi les douze plus grandes puissances maritimes du monde. Nous prenons les chiffres statistiques de l'année 1913, chiffres les plus récents et très peu entachés par l'influence de la guerre. Le Japon occupait à la fin de l'année 1914 :

5 ^e rang en nombre, pour les navires à vapeur;	
5 ^e — tonnage	—
6 ^e — tonnage moyen	—
1 ^{er} — nombre, pour les navires à voiles;	
3 ^e — tonnage	—
10 ^e — tonnage moyen	—

ainsi que l'on peut le constater dans les tableaux suivants : Navires à vapeur d'au-dessus de 100 t (brut) construits par les douze plus grandes puissances maritimes du monde en 1914 (extrait du rapport annuel du Ministère des Communications publié au mois de novembre 1917).

Puissances maritimes	Navires à vapeur					
	N° d'ordre	Nombre	N° d'ordre	Tonnage	N° d'ordre	Tonnage moyen
Angleterre (y compris les colonies)	1	669	1	1.708.493	7	2.554
Amérique du Nord (y compris Philippines)	3	67	3	181.829	5	2.713
Allemagne	2	84	2	385.411	2	4.564
Norvège	4	56	6	53.118	9	948
France	6	24	4	112.503	1	4.687
Italie	9	10	7	34.308	4	3.431
Russie	11	7	11	1.625	11	232
Suède	7	23	10	14.783	10	642
Japon	5	32	5	85.861	6	2.683
Danemark	8	21	9	31.929	8	1.520
Autriche-Hongrie	10	9	8	33.869	3	3.763
Hollande et Belgique	»	78	»	125.922	»	1.614
Autres pays maritimes	»	14	»	15.734	»	1.124

(Ces chiffres sont ceux d'avant la déclaration de la guerre européenne).

Navires à voiles d'au-dessus de 100 t. (net) construits en 1914 par les onze grandes puissances maritimes du monde (extrait du rapport annuel du Ministère des Communications publié au mois de novembre 1917.

Puissances maritimes	Navires à voile					
	N° d'ordre	Nombre	N° d'ordre	Tonnage	N° d'ordre	Tonnage moyen
Angleterre (y compris les colonies)	2	67	1	22.594	3	337
Amérique du Nord (y compris Philippines)	4	27	2	18.933	1	664
Allemagne	6	5	5	1.781	2	356
Norvège	6	5	7	1.086	7	217
France	5	9	6	1.549	8	172
Italie	3	37	4	8.673	4	234
Russie	8	3	9	472	9	157
Suède	8	3	11	380	11	127
Japon	1	102	3	13.564	10	133
Danemark	7	4	8	886	6	221
Autriche-Hongrie	9	2	10	466	5	233
Hollande et Belgique	»	60	»	9.376	»	»
Autres pays maritimes	»	3	»	1.172	»	»

(Ces chiffres sont ceux d'avant la déclaration de la guerre européenne).

70° CONCLUSIONS. — Les progrès de la construction des navires de commerce sont dus à plusieurs causes qui peuvent s'énumérer comme il suit :

1° La guerre sino-japonaise ayant fait sentir au gouvernement ainsi

qu'à la nation tout entière, la nécessité d'avoir une marine de commerce pouvant servir à la marine de guerre, comme auxiliaire en temps de guerre, donna naissance aux lois d'encouragements de la construction navale et de la navigation.

2° Ces lois proposées à la Diète et passées unanimement aux deux Chambres en 1896 furent mises en vigueur à partir du mois d'octobre de la même année. Ces lois commencèrent à produire des effets qui, cependant étaient loin du résultat qu'on avait espéré à leur promulgation.

3° Une révision de la loi d'encouragement de la navigation eut lieu en 1899; la révision consista à donner la prime de navigation en entier aux navires construits dans le pays même et la moitié seulement à ceux construits à l'étranger.

Cette mesure produisit des effets réels pour l'avancement de la construction des navires de commerce au Japon et vers 1912 nos constructeurs arrivèrent à construire des navires mixtes pour passagers et marchandises aussi bien, aussi rapidement et aussi bon marché qu'en Angleterre.

4° La guerre russo japonaise donna une influence à nos chantiers de construction qui s'outillèrent de mieux en mieux et qui produisirent de plus en plus.

5° La grande guerre européenne ne produisit pas d'effet pendant les deux premières années, mais à partir de la troisième année l'effet de la guerre se manifesta d'une manière de plus en plus éclatante et l'activité de nos chantiers atteignit le maximum au commencement de l'année 1918.

La prospérité de nos chantiers de construction fut telle que la loi protectrice de la construction navale perdit sa raison d'être et que le gouvernement suspendit la prime aux navires non finis avant le 30 septembre 1918 sans abolir la loi d'encouragement de la construction navale.

Pour montrer les progrès de la construction navale de la marine japonaise de commerce, nous ne citons qu'un exemple qui suffit pour en donner une idée :

Un cargo-steamer de 9.600 t. (brut) nommé *Raïfoukou-marou* fut lancé aux chantiers Kawasaki K. K. Z. à Kobé en 23 jours (Sa quille avait été mise en place le 7 octobre 1918 à 7 heures du matin et le navire fut lancé le 30 du même mois à 6 du matin).

6° La loi protectrice de la construction navale au Japon fut indispensable au début; elle fut suspendue, à cause de la guerre européenne qui fit saturer nos chantiers de commandes.

Avant la guerre européenne, la prospérité de nos chantiers de construction avait été entretenue, grâce à la loi de protection; elle l'avait été pour ainsi dire artificiellement. Pendant la guerre, elle se soutint naturellement sans aucune protection du gouvernement mais par la surabondance de commandes. Il est intéressant de savoir si, après la guerre européenne, nos chantiers peuvent être en prospérité comme avant, sans aucune espèce de protection du gouvernement ou si nous devons reprendre la loi d'encouragement de la construction navale momentanément suspendue.

CHAPITRE IX

Chantiers, ateliers, usines, fabriques, etc. privés.

71. GÉNÉRALITÉS SUR LES ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS. — Nous avons vu dans le paragraphe 39 qu'au moment de la restauration de 1868, il y avait cinq établissements qui avaient appartenu au gouvernement du shogoun Tokougawa et deux aux daïmios Maéda et Shimazou, que l'arsenal d'Yokoska fut placé sous la direction du ministère de la marine et que l'établissement de Kagoshima n'eut qu'une existence très courte.

De ces sept établissements, nous avons déjà parlé de l'établissement de Kagoshima et de l'arsenal d'Yokoska (paragraphe 39 et 40) il nous reste à parler dans ce chapitre des établissements à Yokohama, Nagasaki, Hiogo, Ouraga et Ishikawajima.

A la restauration de 1868, ces établissements furent temporairement placés sous la dépendance du tribunal du district et à l'inauguration du ministère des travaux publics en 1870, ils furent transférés à ce nouveau ministère, à l'exception de l'établissement de Hiogo qui était gardé par le daïmio Maéda et qui ne fut transféré au ministère des travaux publics qu'à l'abolition du régime féodal en 1869.

Le gouvernement de Méiji, ayant prévu la nécessité de développer la marine de commerce gardait ces établissements à perte pendant longtemps ; mais, lorsque l'affaire de la construction navale fut arrivée vers 1884 à un point tel que l'on pouvait travailler à profit, ces établissements furent cédés à des particuliers capables de bien mener cette industrie.

L'établissement de Yokohama sous le ministère des travaux publics entreprenait des travaux de toute sorte demandés par le ministère aussi bien que par le public ; mais au bout de quelque temps, cet établissement fut fermé et actuellement dans une partie de l'emplacement, il existe un petit atelier appartenant à M. Darbier dont le père était dans le temps l'ingénieur en chef.

Les quatre autres établissements à Nagasaki, Hiogo, Ouraga et Ishikawajima situés les trois premiers dans les ports de commerce extérieurs et le quatrième, à proximité de Tokyo ont une histoire très ancienne.

Les chantiers, autres que ces quatre, furent créés, soit grâce à la loi relative aux encouragements de la construction navale et de la navigation, soit par la nécessité des temps après les guerres sino-japonaise et russo-japonaise et dernièrement depuis la guerre européenne, on vit naître un grand nombre de chantiers partout au Japon.

Les chiffres ronds, que nous allons indiquer pour définir l'importance de chaque établissement, se rapportent à la date du 31 octobre 1916. Les

navires d'au-dessus de 1.000 t. construits pour les pays alliés ne figurent pas dans le nombre des navires qui est par suite plus grand que celui indiqué dans les statistiques documentaires.

72° MITSUBISHI ZOSSEN KABOUISHIKI KAISHA M. Z. K. — Cette compagnie possède trois établissements à Nagasaki, Kobé et Hikoshima; disons un mot sur l'origine de l'établissement de Nagasaki, le plus ancien et le plus grand du Japon.

Nous avons vu dans le paragraphe 19 qu'en 1855 le roi de Hollande offrit au shogoun un navire de guerre à vapeur le *Soembing* pour l'aider dans la formation de la marine japonaise. Le gouvernement de Tokougawa ayant prévu la nécessité de réparer des navires de guerre de sa flotte, commanda en Hollande des machines-outils et engagea en même temps des maîtres et des ouvriers. En 1856, le personnel hollandais arriva à Nagasaki avec les machines-outils; les ateliers nécessaires avaient été bâtis à Akounoura pour recevoir les machines. En 1861, on construisit à Tatégami des ateliers et des cales de construction pour commencer des constructions neuves.

En 1884, à l'abolition du ministère des travaux publics, le gouvernement loua l'établissement tout entier à la compagnie Mitsoubishi avec un bail de 25 ans; mais trois ans après en 1887, il le céda à la compagnie.

Chantiers et ateliers de Nagasaki. — Les chantiers de construction se trouvent à Tatégami et les ateliers de machines à Akounoura; une cale de halages à Kossougné.

Voici quelques chiffres qui définissent l'importance de l'établissement;

La compagnie M. Z. K. mit un fond considérable dans l'établissement de Nagasaki, on peut l'estimer à plus de 10.200.000 yens. Le nombre des employés (directeur, sous-directeur, ingénieurs, sous-ingénieurs, maîtres, contre maîtres, commis-écrivains, comptables, médecins), est de 1.020, celui des ouvriers 11.874. La longueur de rivage de la mer (Akounoura et Tatégami réunis) est de plus de 3 km. La superficie, de 610.000 m², le terrain bâti (bureaux, ateliers, magasins, etc.), de 135.000 m².

Les ateliers sont construits en briques ou en acier. Nous nous contenterons d'énumérer des particularités de Nagasaki en laissant de côté tout ce qu'on trouve généralement dans un chantier de construction.

- 1) Un atelier de machines pour les turbines Parsons avec des tours dont la capacité est : diamètre 5 m., longueur 11 m.
- 2) Un bassin d'essai, pour déterminer la forme de carène.
- 3) Une « gantry crane », longueur 240 m., largeur intérieure 36 m.; hauteur 47 m. pourvu de grues mouvantes, 2-10 t., 4-5 t., 7-1 t.
- 4) Une grue géante de 150 t.
- 5) Trois bassins de radoub dont le plus grand a une longueur de 229 m.
- 6) Longueur totale de chemin de fer, 12 km.
- 7) Cales de construction au nombre de 10 dont la plus grande a une longueur de 232 m.

8) Six réservoirs d'eau contenant collectivement 15.000 t. pour alimenter les ateliers, les navires construits ou réparés, etc.

9) Sept vapeurs et un grand nombre de sampans pour desservir les ateliers et les navires en rade ; un vapeur de sauvetage avec une pompe d'épuisement de 2.000 t. à l'heure.

10) Plus de soixante téléphones.

11) Des compresseurs d'air pour les outils pneumatiques.

12) Des machines dynamos d'une capacité collective de 2.000 kw.

13) Un hôpital.

14) Une école de maistrance, etc., etc.

D'après ces installations, on peut dire qu'une vingtaine de navires grands et petits peuvent être à la fois les uns construits et les autres armés.

En dehors de petits navires d'au-dessous de 700 t., les chantiers et ateliers de Mitsoubishi à Nagasaki construisent, comme nous l'avons vu dans le paragraphe 65, soixante navires dont le tonnage et les chevaux vapeur indiqués sont respectivement 320.583 et 278.926 pour la marine de commerce et treize navires de guerre dont douze pour la marine japonaise et un pour la marine chinoise.

Le plus grand navire de commerce est le *Teinyô-marou*, paragraphe 65, figure 42 et le plus grand cuirassé et le plus grand croiseur de bataille que les chantiers Mitsoubishi aient construits sont le *Hiyouga* et le *Kirishima*, paragraphe 33, figures 35 et 34 respectivement.

Chantiers et ateliers de Kobé. — Les établissements de Nagasaki sont ce qu'il y a de plus grand non-seulement au Japon, mais aussi dans tout l'Orient ; leur situation laisse cependant à désirer, c'est en effet trop éloigné du centre du Japon.

Après la guerre sino-japonaise, la construction navale prit un grand essor et la compagnie Mitsoubishi choisit un emplacement de chantier à Wada, Kobé, pour y bâtir des ateliers de réparations. L'établissement, succursale de Nagasaki fut inauguré en 1905 avec un dock flottant de 7.000 tonnes. Dès les premiers jours, l'entreprise prospéra tellement qu'un autre dock flottant de 12.000 tonnes fut ajouté et que d'année en année, on exécuta des travaux d'élargissement. La capacité de l'établissement est maintenant assez grande pour construire des navires de 10.000 tonnes en tonnage brut.

En dehors de docks flottants, rien de particulier à signaler ; nous ajoutons un mot sur ces docks flottants qui n'existent nulle part ailleurs au Japon ; à cause de la nature de terrain sablonneux et sans fond, un bassin de radoub ordinaire en pierre aurait coûté trop cher. Voici les dimensions de navires qui peuvent être pris sur ces deux docks flottants :

	Longueur	Largeur	Tirant d'eau	Déplacement	Heure de pompage
	m.	m.	m.	tonnes	heures
N° 1 dock . . .	140	16,6	6,7	7.000	2,30
N° 2 dock . . .	170	20,0	8,0	12.000	4

Ateliers de réparations de Hikoshima — Au fur et à mesure du développement de la marine de commerce, la compagnie M. Z. K. jugea nécessaire d'établir des ateliers de réparations avec un bassin de radoub à Shimonoséki à l'entrée de la mer intérieure. A cause du chargement de charbon en abondance à Moji, il y a beaucoup de va et vient de navires pour les commerces intérieur et extérieur.

L'établissement de Hikoshima fut inauguré en 1914 et dès les premiers jours, l'affaire a prospéré à tel point qu'on commença en 1917 la construction d'un second bassin de radoub.

Rien de particulier à signaler, sauf les deux bassins de radoub dont un existant et l'autre en construction.

La compagnie M. Z. K. obtint du gouvernement en 1916 et 1917 l'autorisation de primes pour deux navires de 9.000 tonnes, deux navires de 7.317 tonnes, deux navires de 5.150 tonnes, deux navires de 3.777 tonnes et deux navires de 3.161 tonnes. Ces dix navires étaient prévus pour être construits à Nagasaki et à Kobé.

73° *Kaboushiki Kaisha Kawasaki Zossensho. — K. K. Z.* — La compagnie K. K. Z. possède trois établissements, un à chacun des trois ports de commerce les plus florissants en Orient, Kobé, Daïren et Shanghai : les deux derniers sont en Chine.

Chantiers et Ateliers de Kobé. — Le plus important est l'établissement de Kobé dont l'origine remonte au temps de féodalité; cet établissement fut fondé par le daïmio Maéda de Kaga dont il a été question dans le paragraphe trente neuf.

En 1886, le gouvernement loua l'établissement de Kobé à Kawasaki Shôzo avec un bail de vingt-sept ans; mais en 1894, il le lui céda. En 1896, il se forma une compagnie anonyme à laquelle Kawasaki Shôzo céda l'établissement à son tour. M. K. Matsukata fut nommé Président de la nouvelle compagnie.

En dehors de la construction navale proprement dite, la compagnie K. K. Z. possède une fonderie d'acier, une scierie pour laminer des barres profilées et tôles et elle se suffit à elle-même. Le fonds total mis pour cet ensemble montait à 20.000.000 yens et le nombre des employés et celui des ouvriers étaient respectivement de 940 et 13.107.

Le terrain occupé par les chantiers et ateliers de Kobé a une superficie de 570.000 mètres carré; et la partie couverte 157.000 mètres carré; mais ayant une grande largeur, il présente une ligne de rivage qui n'a que 1.600 mètres.

Les ateliers sont généralement en acier; les particularités de cet établissement sont :

- 1° Un atelier de machines pour les turbines Curtis.
- 2° Une « gantry crane » de dimensions à peu près les mêmes que celles de la « gantry crane » de Nagasaki.
- 3° Une grue flottante de 160 tonnes.
- 4° Un bassin de radoub ayant une longueur de 127 mètres.

5° Deux cales de halage, voici leurs dimensions, etc. :

	m.	Longueurs		Largeur	Forcé de traction
		au-dessus de l'eau	au-dessous de l'eau		
N° 1		90	100	7,8	2.000 t.
N° 2		60	120	6,0	1.000

6° Neuf cales de construction dont la plus grande a des dimensions à peu près mêmes que celle de M. Z. K. à Nagasaki et est couverte par une « gantry crane ».

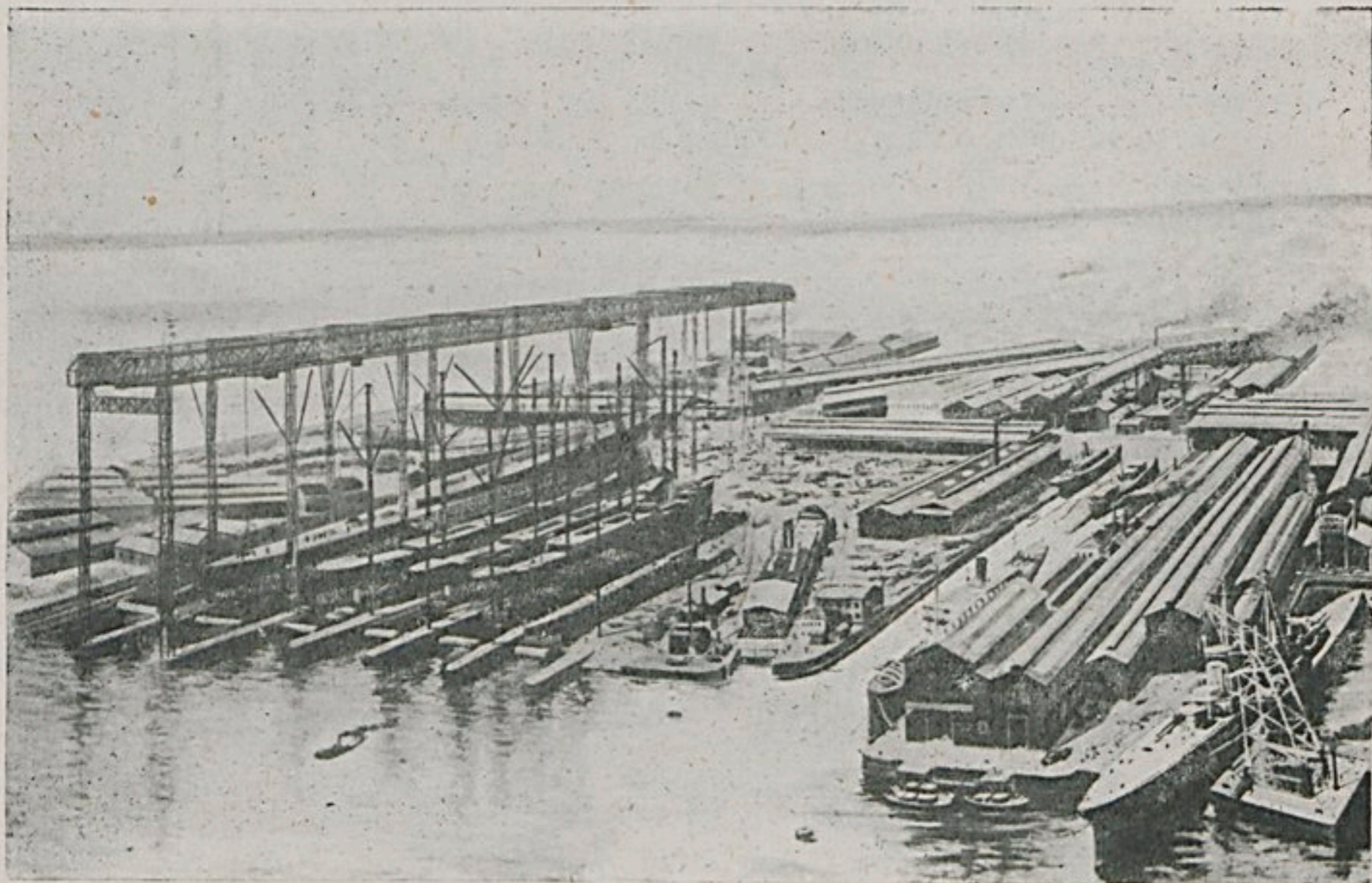


Fig. 46.

7° La longueur totale de chemin de fer est de 16 kilomètres.

Les autres installations sont à peu près les mêmes que celles de M. Z. K. à Nagasaki, excepté le service d'eau; l'eau est fournie par la ville.

Comme annexes, la compagnie K. K. Z. possède un atelier pour l'acier coulé, une aciérie pour les barres profilées, tôles, etc., une fabrique d'outils pour son propre usage.

Comme on vient de le voir, c'est aussi grand que l'établissement de M. Z. K. à Nagasaki et même plus important que celui-ci à certains points de vue. La capacité de l'établissement ne cède en rien à celle de l'établissement de Nagasaki (fig. 46) (1).

1. On ne voit que le bassin de radoub, les cales de construction avec une « gantry-crane » et une partie des ateliers des machines.

En dehors de petits navires d'au-dessous de 700 tonnes, les chantiers et ateliers de K. K. Z. à Kobé construisirent (voir le paragraphe 65) 50 navires dont le tonnage et les chevaux indiqués sont respectivement 196.586 et 189.293 pour la marine de commerce et vingt-neuf navires de guerre dont douze pour la marine japonaise et dix-sept pour les marines chinoise et siamoise.

Le plus grand navire de commerce est le « Yassaka-marou » paragraphe 65° (fig 37) et le plus grand cuirassé et le plus grand croiseur de bataille que les chantiers et ateliers de K. K. Z. à Kobé aient construits sont l'« Isé » et le « Harouna », paragraphe 33° et (fig. 35 et 34 respectivement).

La compagnie K. K. Z. obtint du gouvernement en 1916 et 1917 l'autorisation de primes pour 8 navires de 5.600 tonnes et un navire de 1.550.

Chantiers et Ateliers de Shanghai. — Il y a à Shanghai un établissement pour réparer des navires de petites dimensions. Rien de particulier à signaler; excepté le montage d'une canonnière de rivière le « Foushimi » transportée en pièces de l'atelier de Yarrow à Shanghai. En voici ses dimensions principales, etc. :

Longueur	m.	50,000
Largeur	m.	7,000
Tirant d'eau	m.	0,700
Déplacement	t.	180,000
Puissance indiquée en chevaux		900,000
Vitesse	nœuds	14,000

Ateliers de Réparations de Dairen — Après la guerre russo-japonaise, les ateliers de Dalny nous furent transférés et loués par la compagnie K. K. Z. Il y a un bassin de radoub et des ateliers pour exécuter des travaux de réparations. Ce bassin qui était assez grand pour recevoir des navires de 4.000 tonnes fut allongé et rendu propre à recevoir des navires de 6.000 tonnes.

74° *Kaboushiki Kaisha Osaka Tekkosho, K. O. T.* — Grâce à l'encouragement du gouvernement de Méiji pour la navigation à vapeur et la construction navale, on vit naître dans la baie d'Osaka des chantiers et ateliers de construction navale.

Chantiers et ateliers d'Osaka. — M. Hunter, sujet anglais qui était au chantier Kirby (Voir le paragraphe 42) comme chef comptable, ayant prévu la prospérité future de la construction navale au Japon établit en 1879 au nom de son fils naturalisé Japonais des ateliers sur la rive droite de l'Ajikawa qui arrose la ville d'Osaka dans le but de réparer des caboteurs de la mer intérieure pour lesquels Osaka était le point de départ. A mesure que l'affaire prospérait, M. Hunter augmentait le fonds, mais il céda en 1914 l'entreprise à une compagnie anonyme dont il devint un des actionnaires, cette compagnie s'appelle Kaboushiki Kaisha Osaka Tekkosho; c'est l'histoire de cette compagnie qui est une des trois grandes du Japon.

Les chantiers et ateliers de la compagnie s'étendent sur les deux rives, de l'Ajikawa en cinq endroits isolés les uns des autres. A cause de la profondeur de la rivière, les navires qu'on y construit sont limités à une certaine grandeur, aussi s'est-on spécialisé à la construction de navires de certaines espèces, tels que navires à passagers, de cargo de petites et moyennes tailles, dragueurs, bateaux de rivière à tirant d'eau réduit, bateaux de pêche, etc. Bien que séparés en cinq endroits différents, ces chantiers et ateliers communiquent facilement par la voie d'eau.

Voici quelques chiffres qui définissent l'importance de l'entreprise (octobre 1916 en chiffres ronds) :

Superficie collective totale m ²	410.000
Terrain couvert (bureau, ateliers, magasins, etc.) . m ²	50.000
Nombre de bassins de radoub.	4
Longueur du plus grand m.	137
Nombre de cales de halage	5
Longueur de la plus grande m.	170
Nombre des employés	290
— ouvriers	5.355
Capital yen.	6.000.000

En dehors de petits navires d'au-dessous de 700 t., les chantiers et ateliers de la compagnie K. O. T. construisent (voir le paragraphe 65 cinquante-sept navires dont le tonnage et la puissance en chevaux indiqués sont respectivement de 100.637 et 68.348 pour les navires de commerce et les trois contre-torpilleurs (1 de 2^e classe et 2 de 3^e classe) construits pour la marine de guerre.

Le plus grand navire de la marine de commerce que la compagnie K. O. T. ait construit est de 3.192 t., 2.207 chevaux indiqués, 12,58 nœuds de vitesse.

Chantiers et ateliers d'Innoshima. — Innoshima est une île de la mer intérieure, remarquable par la nature de son terrain pour construire des bassins de radoub; il n'y a qu'à creuser le terrain en forme voulue, c'est imperméable à l'eau, facile à couper mais assez solide pour supporter le poids de navire sans fondation.

L'établissement d'Innoshima appartenait à une compagnie anonyme mais cette compagnie céda en 1911 l'entreprise tout entière à la compagnie K. O. T. Celle-ci consacra depuis lors un fonds très important pour développer les ateliers et construire des cales de construction, etc.

En voici quelques chiffres :

1) Superficie du terrain m ²	228.000
2) Terrain couvert par bureaux, ateliers, etc. . . m ²	26.000
3) Nombre des bassins de radoub.	4
Le plus grand a une longueur de m.	143
4) Nombre des cales de construction	6
La plus grande a une longueur de m.	152
5) Nombre des employés	88
6) — ouvriers	4.585

A Innoshima, la profondeur d'eau ne manque pas et la compagnie entreprenait la construction de grands navires; elle obtint du gouvernement au mois de mai 1916 l'autorisation de primes pour des navires de 4.500 à 6.600 t.; des navires de dimensions plus petites étaient construits aux chantiers d'Osaka.

75° OURAGA SENKYO KABOUISHIKI KAISHA. O. S. K. — Comme nous avons vu dans le paragraphe 18, le port d'Ouraga est très célèbre au point de vue historique pour avoir été la douane où passaient tous les bateaux entrant dans la baie d'Edo, et par l'arrivée de l'escadre américaine en 1853 pour nous réveiller d'un sommeil de plus de deux siècles et demi. C'est là que Nakashima Sabouronoské construisit le *Hoo-marou* en apparence européenne mais difforme (Fig. 9). C'est aussi dans ce port que le premier bassin de radoub, quoique très primitif fut construit pour réparer le calfatage du *Kanrin-marou* à bord duquel le vice-envoyé extraordinaire Kimoura Settsounokami partit pour l'Amérique en 1858 pour ratifier le traité de commerce signé à Yokohama en 1854.

Lors de la Restauration, l'établissement d'Ouraga fut transféré du gouvernement de Tokougawa au gouvernement de Méiji et la marine bâtit sur son emplacement une caserne de matelots. Mais, lorsque la préfecture de l'Yokoska fut inaugurée, le terrain fut cédé à la guerre qui, à son tour, le céda à la compagnie O. S. K. inaugurée en 1900. Dans les premiers temps l'affaire ne marcha pas à souhait, mais dans ces dernières années, surtout depuis la guerre européenne, cette compagnie est une de celles qui sont dans la plus grande prospérité. Voici quelques chiffres qui définissent l'importance de l'entreprise :

1) Fonds mis à Ouraga yen.	3.884.000
2) Superficie du terrain m ²	167.000
3) Terrain couvert m ²	26.000
4) Nombre des bassins de radoub	2
Le plus grand a une longueur de . . m.	152
5) Nombre de cales de construction	5
La plus grande a une longueur de . . m.	137
6) Nombre des employés	243
7) — ouvriers	2.626

En dehors de petits navires d'au-dessous de 700 t., les chantiers et ateliers d'Ouraga construisirent huit navires dont le tonnage et la puissance en chevaux indiqués sont respectivement 15.613 et 7.744, paragraphe 65.

Le plus grand navire construit pour la marine de commerce jusqu'à la fin de 1916 est de 4.733 t. et de 2.528 chevaux. Mais la compagnie O. S. K. obtint du gouvernement en 1916 et 1917 l'autorisation de primes pour cinq navires de 7.500 t., sept navires de 4.600 t. et un navire de 2.138 t.

Elle construisit trois contre-torpilleurs (1 de 2^e classe et 2 de 3^e classe) pour la marine de guerre.

76° KABOUISHIKI KAISHA TOKYO ISHIKAWAJIMA ZOSSEN SHO. K. T. I. Z. — Ishikawajima est un delta à l'embouchure de la rivière de Soumida qui arrose

la ville de Tokyo et a une histoire ancienne; comme nous l'avons vu dans le paragraphe 18, c'est dans ce chantier que le daïmio Tokougawa fit construire sous sa propre surveillance un transport de guerre nommé *Assahi-marou*. C'est également dans cet établissement que la canonnière le *Tchiyodagata* fut construite par des gradués de l'école navale de Nagasaki (fig. 10), paragraphe 19.

Lors de la restauration de 1868, l'établissement d'Ishikawajima fut transféré au gouvernement de Méiji et la marine gardait l'établissement jusqu'à ce qu'il fut cédé en 1877 à Hirano Tomiji, un des entrepreneurs les plus sérieux de l'époque. Hirano Tomiji commença par contruire de petits vapeurs en bois et en développant petit à petit ses chantiers et ateliers finit par construire une canonnière en fer le *Tchyokaï*.

En 1889, Hirano céda l'entreprise tout entière à une compagnie anonyme qui est nommée compagnie K. T. I. Z. A cause de la profondeur de l'eau, Ishikawajima étant peu propre à la construction de grands navires, la compagnie se trouva dans une position impossible pour tenir la concurrence avec les trois autres grandes compagnies de Nagasaki, Kobé et d'Osaka et se contenta de construire de petits vapeurs demandés par le besoin local; mais en revanche, elle commença à entreprendre sur une grande échelle la construction de poutres armées en acier : ponts, fermes, etc., de pompes, de machines dynamos, etc. Mais depuis la guerre européenne, la compagnie K. T. I. Z. reprit la construction navale. Voici quelques chiffres qui indiquent son importance :

1) Fonds mis à Ishikawajima	yen	2.040.000
2) Superficie du terrainm ²	59.000
3) Terrain couvert.m ²	18.700
4) Nombre de bassins de radoub.		1
Le plus grand a une longueur de . . . m.		82
5) Nombre de cales de construction		2
La plus grande a une longueur de . . . m.		90
6) Nombre des employés		118
7) Nombre des ouvriers		1.353

Au point de vue de construction navale, c'est un établissement de second ordre; en dehors du nombre de petits vapeurs d'au-dessous de 700 t., la compagnie K. T. I. Z. construisit (voir le paragraphe 65), deux navires dont le tonnage et la puissance en chevaux indiqués sont respectivement de 2.516 et 2.004 pour la marine de commerce et une canonnière de 750 t. de déplacement pour la marine de guerre.

77° CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS APPROUVÉS POUT LA CONSTRUCTION DES NAVIRES AYANT DROIT AUX PRIMES DU GOUVERNEMENT. — Nous venons d'énumérer les chantiers et ateliers de construction navales qui ont, à l'exception de la Compagnie K. O. T., une origine antérieure à la Restauration de 1868 et qui sont tous qualifiés pour construire des navires de commerce soumis à la loi d'encouragement de la construction navale.

Il y en a d'autres qui sont qualifiés pour construire des navires ayant

droit aux primes du gouvernement et qui sont moins importants que ceux ci-dessous; nous mettons sous forme de tableau les chiffres qui indiquent l'importance de leur entreprise :

Désignation	Totchigni Zossensho (A)	Ono Tekko Zossensho. Osaka (B)	Fujimagata Zossensho, Osaka (C)	Kaboushiki Kaisha Harima Zossensho, départ. Hiyogo (D)	Matsouo Tekkosho, Nagasaki (E)
1. Fonds mis. . . yens	600.000	500.000	500.000	500.000	450.000
2. Terrain, superfic. m ²	20.800	47.700	34.400	54.700	56.300
— couvert . . .	22.000	10.600	4.800	3.700	8.400
3. Bassins de radoub :					
nombre		3	2	1	2
longueur du plus grand. . . . m.		88	85	127	97
4. Cales de const. :					
nombre	2	4	4	2	1
longueur de la plus grande . . . m.	91	100	85	86	109
5. Nomb. des employés	40	34	100	55	65
— ouvriers	210	760	1.200	660	1.200

Les quatre premiers chantiers construisirent quelques navires indiqués dans le paragraphe 65; quatre d'entre eux obtinrent du gouvernement en 1916 et en 1917 l'autorisation de primes pour :

Osaka Tekko Zossensho	3 navires de 2.050 t.	1.000 chv.
—	3 —	3.140
Foujimagata Zossensho	5 —	2.100
—	1 —	2.200
Kaboushiki Kaisha		
Harima Zossensho	1 —	2.600
Matsouo Tekkosho	2 —	3.030
		1.700 —

78° CHANTIERS DE RÉPARATIONS OUTILLÉS DEPUIS LA GUERRE EUROPÉENNE POUR DES CONSTRUCTIONS NEUVES. — Il y a beaucoup de chantiers établis uniquement pour réparer des navires, mais outillés depuis la guerre pour des constructions neuves.

Parmi ces chantiers nous en citons seulement les deux principaux :

- 1) Yokohama Senkyo Kaboushiki Kaisha,
- 2) Hakodaté,

qui comptent des étrangers parmi les actionnaires et qui sont par suite exclus du privilège des primes du gouvernement. Mais depuis la guerre, la construction navale était en telle prospérité que les primes n'étaient qu'une petite fraction du bénéfice réalisé par les constructions neuves; de plus, depuis la suspension des primes aux constructions neuves, bien des chantiers de réparations se mirent à construire.

79° CHANTIERS DE CONSTRUCTIONS NOUVELLEMENT CRÉÉS DEPUIS LA GUERRE EUROPÉENNE. — La guerre européenne donna naissance à de nouveaux

chantiers de constructions navales partout au Japon ; à Osaka seul une quarantaine de chantiers s'établirent sur les deux rives des deux rivières qui arrosent la ville.

Le plus important de tous, c'est l'établissement d'Assano, nommé Kaboushiki Kaisha Assano Zossensho K. A. Z. Nous donnerons quelques chiffres qui dénotent l'importance de cet établissement projeté au commencement de 1916, exécuté en 1917 et prêt à lancer le premier navire au mois de juillet de la même année.

1) Fonds mis d'abord. yens	3.750.000
augmenté au mois de septembre 1918 à	10.000.000
2) Terrain : superficie m ²	508.000
— couvert m ²	33.600
3) Cales de construction : nombre	8
— longueur de la plus grande . . . m.	190
4) Nombre des employés	300
— des ouvriers	5.000

La Compagnie K. A. Z. diffère des autres en ce qu'elle adopte le principe de division de travail : elle ne construit que la coque seulement et commande les appareils principaux et auxiliaires chez les spécialistes ; de plus elle se spécialise dans la construction de cargo-steamers et de types déterminés.

Types	A	B	C	D
Longueur. m.	133,500	120,000	133,500	65,100
Largeur m.	17,400	15,900	17,400	10,200
Profondeur m.	12,000	9,600	12,000	5,550
Tonnage : brut.	8,150	5,500	8,150	1,300
— chargement	11,500	8,450	12,500	1,850

La compagnie K. A. Z. lança en 1917 quatre navires de type A et en 1918 un type B et quatre navires de type D. Il y avait au mois d'octobre 1918 en construction quinze navires du type B, trois navires du type C et un remorqueur de 28^m,500 de longueur.

Deux bassins de radoub sont en projet.

Les aciéries nouvellement acquises par la compagnie fournissent une partie de matériaux de construction.

80° ATELIERS, USINES, FABRIQUES, ETC. — Nous venons de voir les établissements concernant directement la construction de coques et machines ; mais on ne doit pas oublier de mentionner les principaux ateliers, usines fabriques, etc. qui construisent des machines auxiliaires, qui fabriquent des pièces en acier coulé ou forgé, qui confectionnent des instruments de navigation, etc. et sans lesquels notre construction navale n'est pas complète.

Au Japon, la division de travail n'est pas encore aussi poussée qu'en Angleterre et les grands établissements, comme les compagnies K. M. Z., K. K. Z., K. O. T., etc. construisaient des machines auxiliaires, etc. pour

eux-mêmes et entre autres celles des brevets d'invention des pays étrangers qu'ils avaient achetés; mais la tendance est pour la division de travail, surtout à Osaka où il y a un grand nombre d'ateliers, usines, fabriques, etc. très spécialisés.

Nous citerons les noms de ces ateliers pour montrer qu'au Japon on peut obtenir toutes matières premières ou ouvrées pour la construction navale; en voici les principaux :

Aciéries (tôles, barres profilées, etc.)

- 1) Aciéries gouvernementales : Wakamatsou, Kiou-Siou;
- 2) Chacune des compagnies de construction navale K. M. Z., K. K. Z. et K. A. Z. a une aciérie à elle.
- 3) Tôkaï Kognio Kaisha : Wakamatsou Kiou-Siou.
- 4) Fouji Seiko Kaboushihi Kaisha etc. : près de Tokyo.

Acier coulé et forgé

- 1) Kaboushiki Kaisha Nippon Seikojo : Mouroran, Hokkaïdo.
 - 2) Kaboashiki Kaisha Kobé Seikojo : Kobé
 - 3) Kaboushiki Kaisha Oshima Seikojo : Tokyo
 - 4) Soumitomo Tchioukojo etc. : Osaka
- Tuyaux en cuivre rouge, tubes de condenseur, tubes de chaudière etc,*
- 1) Soumitomo Shindosho : Osaka
 - 2) Nippon Kokan Kaboushiki Kaisha : près de Tokyo
(principalement tubes en acier)
 - 3) Gôshi Kaisha Nippon Enkan Seizosho Tokyo et Osaka etc.

Ancres et chaînes

- 1) Les ancres se fabriquent partout au Japon, Tokyo, Osaka, Kobé, etc. soit en acier coulé, soit en fer forgé.
- 2) Kaboushiki Kaisha Osaka Seissajo Osaka
(diamètre de maillons jusqu'à 90 mm.)

Guindeaux, cabestans, treuils à vapeur

Il n'y a pas encore de spécialistes, mais tous les chantiers un peu importants les construisent eux-mêmes.

Aussières, cables, etc. en acier galvanisé et en chanvre etc.

- 1) Tokyo Seiko Kaboushiki Kaisha : Tokyo.
- 2) Yokohama Kaboushiki Kaisha: Yokohama etc.

Instruments de navigation, etc.

- 1) Gômeikaisha Tokyo Keikisho : Tokyo.
 - 2) Kagakou Kognio Kaboushiki Kaisha : Oimatchi, etc.
- Machines auxiliaires, pompes de toute espèce etc.* — Il n'y a pas de spécialistes, mais tous les chantiers importants ont le droit de construire des pompes de brevets des pays étrangers les plus en vogue, etc.

Dynamos et dynamos moteurs

- 1) Kaboushiki Kaisha Seissakoujo Tokyo.
- 2) Les compagnies M. Z. K. et K. K. Z. en construisent elles-mêmes, etc.

En dehors de tout ce qui vient d'être énuméré, il y a des fonderies de bronze, des ateliers de peintures, des fabriques de verre, de caoutchouc, etc. etc. : tous ces établissements prospéraient depuis la guerre européenne qui suspendit les exportations des pays d'Europe et d'Amérique.

81° QUELQUES CHIFFRES STATISTIQUES. — Grâce aux lois d'encouragements de la construction navale et de la navigation, appuyées par le besoin de navires qui résulta des guerres sino-japonaise, russo-japonaise et dernièrement de la guerre européenne, on vit naître un grand nombre de chantiers et ateliers de construction navale partout au Japon.

Les chiffres statistiques arrêtés au 31 décembre 1917 (Liste des navires de la marine japonaise de commerce publiée par le ministère des Communications) donnent une idée du développement de cette industrie ; ces chiffres comprennent tous les chantiers et ateliers principaux privés qui viennent d'être mentionnés, mais excluent les arsenaux et les établissements de l'État.

1) Nombre total des chantiers et ateliers de constructions navales. capables de construire des navires d'au-dessus de 50 t. (brut).	337
(dont 213 sont outillés pour construire des vapeurs)	
2) Nombre total des bassins de radoub	42
3) — docks flottants	2
4) — cales de halage.	25

Les grands centres de construction navale sont ; Nagasaki, Hiroshima, Kobé, Osaka, Mié, Tokyo et Hakodaté ; Hiroshima et Mié sont les deux grands centres de construction en bois.

(A suivre).

VIE DE LA SOCIÉTÉ

La Société Franco-japonaise a inauguré ses réunions de l'hiver 1919-20 en offrant un thé à S.-Ex. l'Ambassadeur du Japon et à M^{me} Matsui pour les remercier de l'aimable accueil que les membres de la Société ont toujours reçu à l'Ambassade et de la protection qu'ils n'ont cessé d'accorder à notre association.

Ce thé, auquel sont venus près de 160 personnes avec de nombreuses dames, a été servi dans les salons de l'ancien hôtel d'Essling, 8, rue Jean-Goujon, devenu récemment l'hôtel de l'Association amicale des anciens élèves de l'École Centrale.

Le programme musical comportait l'audition de différents morceaux choisis qui ont été brillamment exécutés au piano par M. Gaston Singery, 1^{er} prix du Conservatoire, et sur la harpe par une jeune artiste de grand talent, M^{lle} Vendevelde, également 1^{er} prix du Conservatoire pour la harpe. Enfin M^{me} Faye-Lassalle, de l'Opéra-Comique, a ravi les auditeurs avec l'interprétation des vieilles chansons françaises, et M. Kato est venu nous donner l'illusion de nous trouver dans l'Empire du Soleil Levant en jouant très habilement de la flûte japonaise. Pour beaucoup de personnes présentes, son solo a été une véritable révélation musicale.

Un buffet élégamment fourni permettait à chacun de prendre l'objet de ses préférences. En offrant un verre de champagne à S. Ex. l'Ambassadeur et à M^{me} Matsui, notre président M. Bertin les a remerciés d'avoir bien voulu accepter cette réunion sans prétention destinée à faire faire plus ample connaissance entre Français et Japonais se trouvant dans la capitale, et leur a dit combien la Société Franco-japonaise était sensible à l'aide et à la protection qu'elle n'avait cessé de rencontrer de la part de l'Ambassade, durant ces dernières années de la guerre.

En quelques paroles pleines de tact et d'affabilité S. Ex. M. Matsui a exprimé à son tour, à notre Président tous ses remerciements pour l'organisation de cette réunion, ajoutant qu'il avait grand plaisir à s'y retrouver avec ses anciens collègues de France au Japon, MM. Gérard et Renault dont il avait été à même d'apprécier tout le zèle déployé par eux à Tokyo pour le développement des relations si étroites existantes déjà entre la France et le Japon.

Parmi les personnes ayant répondu à l'invitation de la Société nous signalerons : M. Otchiai, ministre plénipotentiaire et M^{me} Otchiai, M. Onozuka, professeur de droit à l'Université de Tokyo et M^{me} Onozuka, M. et M^{me} Ashida, de l'Ambassade impériale, M. M^{me} et M^{lles} Renault, Général et M^{me} Le Rond, M. M^{me} et M^{lles} Yves Guyot, M. et M^{me} Paul Labbé,

M. et M^{me} Souhart, M. et M^{me} Chevalier, baronne Le Lasseur, M^{lle} Bertin, M. et M^{me} Portier, M. et M^{me} Serrin, M. et M^{lle} Valet, Docteur et M^{me} Thoger-Rozat, MM. Alevêque, Chatel, Canabate, de Fourtou, Ambassadeur Gérard, André Lebon, R.-G. Lévy, de l'Institut, Massip, Lecomte du Noüy, Bourgeois-Gavardin, Planteau, D^r Bith, Yamada, professeur de droit à l'Université de Tokyo, etc., etc.

Il était près de 7 heures quand les assistants se sont retirés, emportant, nous en sommes persuadés, un très agréable souvenir de la réunion organisée par la Société Franco-japonaise.

Réception par la Société franco-japonaise, le 24 février 1920, de l'amiral Horiuchi, commandant la division-école d'instruction de la marine japonaise.

Le mois de février dernier a vu le passage dans nos ports de Marseille



et de Toulouse, de la Division-école d'instruction japonaise, composée des croiseurs-cuirassés *Tokiwa* et *Azuma*, sous le commandement du vice-amiral Horiuchi; à bord se trouvaient quatre-vingts officiers et une centaine d'aspirants.

Une visite à Paris était naturellement dans le programme du voyage de ces officiers qui ont été l'objet de la plus grande courtoisie possible de la part du gouvernement de la République, en souvenir de la magnifique réception faite il y a quelque temps au Japon à notre croiseur le *d'Estrées*.

Après avoir été reçus, dans la journée du 24 février, à l'Hôtel-de-Ville de Paris par le Président du Conseil municipal et le Préfet de la Seine, l'amiral Horiuchi et son état-major ont assisté, le soir du même jour, à un dîner de 200 couverts qui leur a été offert par la Société Franco-japonaise au Palais d'Orsay.

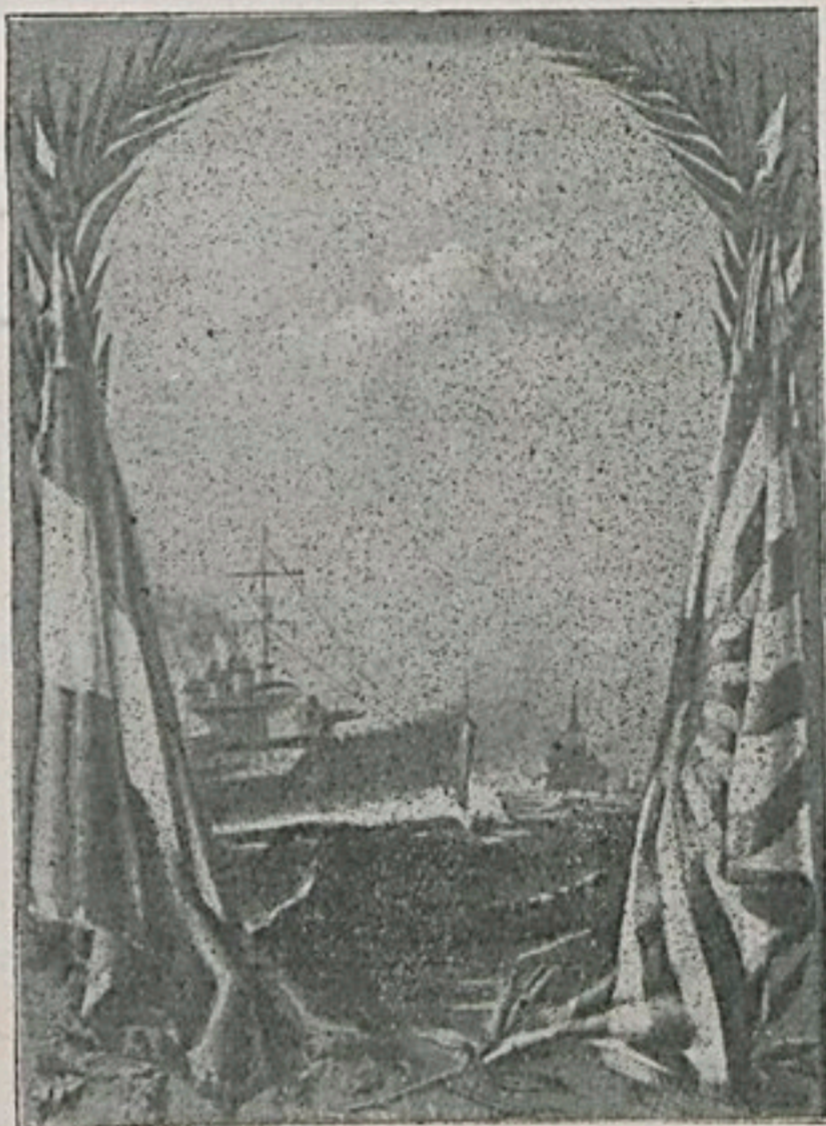
Servi dans la grande salle des fêtes du Palais d'Orsay brillamment illuminée et ornée de drapeaux français et japonais, ce dîner a été une manifestation symbolique de l'amitié franco-japonaise. Devant l'amiral

avait été placé un menu original, dessiné par nos meilleurs artistes en gravure, et sur lequel le suprême de soles Yamato et la salade Mousmé se mariaient au foie gras de Strasbourg et au biscuit glacé franco-japonais.

Nos collègues en trouveront ci-contre la reproduction ainsi que ceux dessinés pour S. Ex. M. Matsui et pour M. le Ministre de la Marine.

A la table d'honneur présidée par notre président M. Bertin, ayant en face de lui S. Ex. M. Matsui, et à côté de lui l'amiral Horiuchi, avaient pris place le contre-amiral Grandclément, représentant M. le Ministre

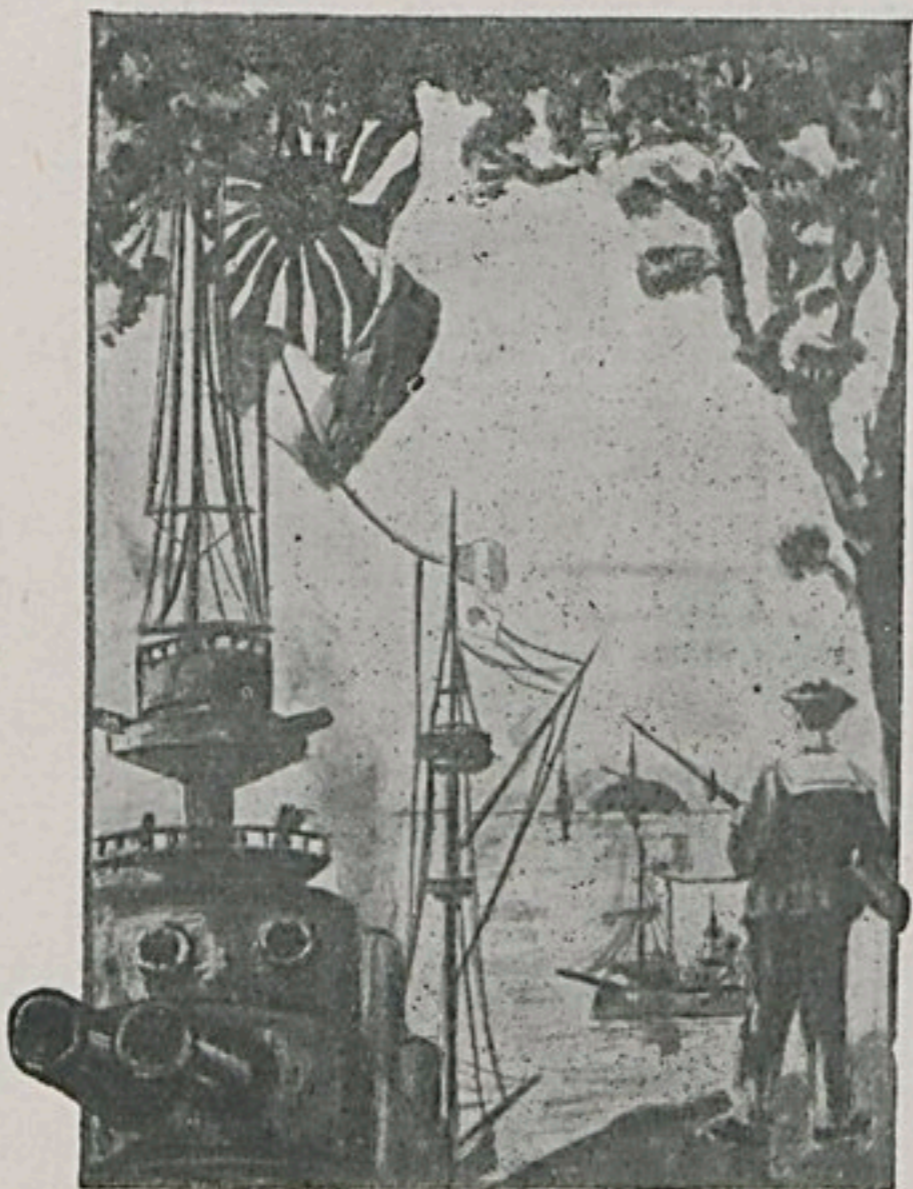
de la Marine, les vices-amiraux Besson, Fournier, Guépratte, Lacaze, ancien ministre de la Marine, Salaün, chef d'état-major général de Marine, Schwerer, inspecteur général du personnel militaire de la flotte, le contre-amiral Le Vavasseur, le commissaire général Fontaine, l'ingénieur général Lancret, directeur central de l'artillerie navale, l'ingénieur général du génie maritime Maurice, directeur central des Constructions navales, le général Watanabe, le général Malterre, directeur du Musée de l'Armée, les Ambassadeurs Crozier et Regnault, M. Miura, ministre plénipotentiaire, M. Gout ministre plénipotentiaire, directeur du service français de la



Société des Nations, M. de Fouquières, directeur du protocole au ministère des Affaires étrangères, les capitaines de vaisseau Matsoumura et Harada, le capitaine de vaisseau ingénieur Kawakami de l'état-major de l'amiral Horiuchi; le capitaine de vaisseau Osumi, attaché naval, le colonel Nagai, attaché militaire, les capitaines de vaisseau Lagorio et Boissière, l'ingénieur de 1^{re} classe Fortant, du ministère de la Marine, M. Yves Guyot, ancien ministre, Yamanaka consul général.

Aux autres tables présidées par MM. Souhart, secrétaire général, Chevalier, consul du Japon, Ashida, secrétaire de l'Ambassade impériale, commandant Martinie, s'étaient assis les officiers de la division-école dont les noms suivent : Nakashima, capitaine de frégate, Fujita et Inada, ingénieurs-capitaines de frégate, Shimada, Ishihara, Koretsune, Kuroha, Mazaki, Hani, Shirane, Yamamoto, Takehara, capitaines de corvette, Tazaka et Asai, ingénieurs-capitaines de corvette, Ishiguro, Maruyama, Miyagawa et Okonogi, médecins principaux, Kawanishi et Maéda com-

missaires-capitaines de corvette, Matsuoka, Izawa, Endo, Nakamura, Ôno, Yamada Yamagata, lieutenants de vaisseau, Yamashita et Ono, ingénieurs-lieutenants, Ito, Onishi, Nakasawa, Fukuda, Kimoto, enseignes, Shijiku et Kaneshima, ingénieurs-enseignes, Kuwahara, commissaire-enseigne, Yokohama, Endo, et Matsuo aspirants, Shinoda et Namikawa ingénieurs-aspirants, Nakagaki et Tado. commissaires-aspirants, M. Moriyama. Au milieu d'eux se trouvaient les capitaines de frégates Valdenaire, Grorieux. Cras, et les lieutenants de vaisseau Combescot, Mauconduit, Huré, de notre Ministère de la Marine, commandant Brylinski, ancien attaché



naval à Tokyo, comte Hotta, sénateur, commandant Cloarec, de la Ligue maritime française, MM. Carré et Dulignier, du service du protocole, Bazin et Léo Muller, de la Banque Franco-japonaise, Alevêque, secrétaire-général adjoint de la Société Franco-japonaise, Dopfeld, bibliothécaire-archiviste de la Société Franco-japonaise, commandant Bertiu, D^r Bith, Aubrun, Ferrieu commissaire principal de la Marine, Helary, Kohya, Maybon, Madrolle, Serrin, Valet et M^{lle} Valet, Chauvelot, Arsène Rousseau du « Temps », Gaston Delorme, de l'« Éclair », Pagès, etc., etc. A signaler encore parmi les personnes de la Délégation et de l'Ambassade impériale MM. Yoshi- da, Ueda, Kasama, Nomoto,

Sekiba, Horiuchi, Shigemitsu, Tanaka, Aoki, Suehiro, Minagawa. Sawada, Koshida, Yokohama, Katagiri, Miyagawa, Ichike, Wakatsuki, Munemura, Watanabe, Oikawa, Blociszewsky, Bourguignon, Beguin; du côté militaire les commandants Kawashima, Takeda, Sonobe, Kasai, Nakashima, Mori, Murai, les capitaines Otani, Shimomura, Izeki, Ishri, Kuno, Yoshimoto, Taniguchi, Otâ, Kato, Yamamoto, Inouye, Sataka, médecin-major Nawa, lieutenant Sano. Les commandants Tagoshima et Ono, les lieutenants Niwa et Muroyama y représentaient la Marine.

Au dessert, le président M. Bertin, s'est levé et a porté le toast suivant qui a été traduit en japonais avec une grande pureté de style par le commandant Martinie, notre attaché naval il y a quelques années à Tokyo,

« M. l'Ambassadeur, M. l'Amiral Horiuchi, MM. les Commandants et

officiers du *Tokiwa* et d'*Azouma*, je suis infiniment sensible à l'honneur qui m'incombe, de vous souhaiter la bienvenue au nom de la Société Franco-japonaise, au nom du Ministre de la Marine et de son cortège d'officiers généraux, et, j'ose le dire, au nom même de la France.

« Nos félicitations aux jeunes aspirants pour leur début dans la carrière navale, le plus beau des voyages accompli sur deux magnifiques croiseurs.

« En mémoire de notre réunion de ce soir, je prierai M. l'Ambassadeur et M. l'Amiral Horiuchi de bien vouloir accepter la médaille que voici. Le bas-relief d'Etex, qui y figure, leur rappellera l'Arc de triomphe de l'Étoile sous lequel en juillet dernier, ont défilé des détachements de marins japonais.

« La médaille offerte aux autres invités porte l'effigie de Vercingétorix, le plus glorieux de nos ancêtres gaulois.

« Je serai bref, en dépit des souvenirs qui m'assaillent. A être prolix, mon âge ne serait point une excuse. Je ne serai pas vieux aussi longtemps que j'aurai l'Amiral Vicomte Kabayama pour aîné. Donc je ne vous dirai rien des nombreux amis que j'ai compté et compte encore dans votre marine. Je passe ainsi sous silence feu l'Amiral Ito Yuko et votre Grand Amiral Tôgô. La guerre sino-japonaise et la guerre russo-japonaise appartiennent au passé.

« Un mot seulement de la grande guerre au cours de laquelle la France, de tout temps amie très sincère du Japon, a eu, de 1914 à 1918, la joie de l'avoir pour allié en même temps qu'ami.

« La Marine japonaise a joué un rôle prépondérant dans le Pacifique. Elle en a chassé la division ennemie, que le canon britannique attendait aux îles Falkland.

« En Méditerranée, vos torpilleurs se sont acquis une réputation telle qu'aucune escorte n'inspirait plus de confiance que la leur.

« Paris n'oubliera jamais votre Société de la Croix-Rouge, nos blessés guéris, les opérations merveilleuses accomplies par vos chirurgiens et le dévouement de vos incomparables infirmières.

« En 1915, nous espérons que la Croix-Rouge japonaise assisterait au défilé de la Victoire, du haut des balcons de l'hôtel Astoria, où le Kaiser avait retenu sa place en 1914. La durée de la guerre a rendu cet espoir irréalisable.

« Messieurs les jeunes, vous, l'avenir de la grande Marine du Japon, vous n'avez qu'à suivre la voie tracée par vos aînés, vous la suivrez.

« En avant!

« Je lève mon verre à la Marine du Soleil-Levant

« Notre toast, aujourd'hui, doit monter plus haut :

« A Sa Majesté l'Empereur du Japon,

« A Sa Majesté l'Impératrice

« A S. A. I. le Prince héritier

« Banzai. »

Après avoir admiré la médaille qui venait de lui être offerte, au nom de la Société franco-japonaise, et en avoir exprimé tous ses remerciements, l'Amiral Horiuchi a pris à son tour la parole, s'exprimant en ces termes :

« Monsieur le Président,

« Monsieur le Ministre, M. l'Ambassadeur,

« Messieurs,

« Je suis profondément touché des paroles si délicatement accueillantes que M. Bertin vient de nous adresser à mes officiers et à moi, au nom de la Société franco-japonaise. Laissez-moi, M. le Président, vous exprimer ma vive gratitude pour la cordialité que vous nous témoignez.

« Je suis heureux, Monsieur le Ministre, de saluer en vous le représentant de cette belle marine que je connais et que j'admire.

« Messieurs, ma joie est grande de vous voir réunis si nombreux pour fêter les représentants de la marine japonaise.

« Permettez-moi de reporter sur mon Pays tout l'honneur que vous nous faites ce soir, et de trouver dans votre accueil une preuve nouvelle des sentiments de la France à l'égard du Japon.

« Ces sentiments, vous le savez, sont fidèlement réciproques. La France qui, pendant la guerre, s'est haussée à un extraordinaire niveau d'héroïsme, n'a trouvé nulle part de plus fervents admirateurs, que chez nous. — Verdun, la Somme, les deux victoires de la Marne, ces noms ont glorieusement retenti jusqu'en Extrême-Orient.

« Mais, nous autres marins, c'est surtout vos héros de la mer que nous avons admirés et aimés pour leur science, leur endurance, leur magnifique bravoure.

« Ceux qui ont reçu la mission de maintenir les hautes traditions de Port-Arthur et de Tsushima n'assistèrent pas sans émotion aux luttes superbes de vos fusiliers marins sur l'Yser, aux obscurs et glorieux faits d'armes de vos chasseurs de sous-marins, au sacrifice héroïques des équipages du *Bouvet* et du *Léon-Gambetta*.

« Dans la mesure où l'éloignement de ses bases le lui permit, la marine japonaise se joignit à la vôtre pour défendre contre les pirates, la sécurité des mers. Elle gardera toujours la fierté d'avoir fait flotter son pavillon à côté du pavillon français jusque dans la Méditerranée.

« Vous avez bien voulu, M. le Président, rappeler cet épisode de la grande guerre. Mais, trop modestement, vous avez cru devoir garder le silence sur votre œuvre personnelle et sur la part de mérite qui vous revient dans la création et dans les progrès de notre marine nationale. Je tiens à vous dire que nous nous souvenons au Japon de votre collaboration si pleinement efficace et j'ai à cœur de vous exprimer ici la sincère gratitude de la marine japonaise.

« Vous venez de proposer à mes officiers et à mes aspirants le bel exemple de leurs aînés. — Cet exemple qui veut dire : bravoure, honneur, générosité, ils le suivront j'en suis sûr d'autant plus fidèlement qu'ils tournent quelquefois leurs regards vers leurs camarades français.

« Messieurs, je lève mon verre à la marine française,

« A Monsieur le Président de la République,
« A la France,
« Je bois à la prospérité de la Société franco-japonaise dont l'action vigilante contribue si heureusement à rapprocher nos deux pays ».

Ce discours prononcé en japonais a été aussitôt traduit en français par M. le lieutenant de vaisseau Mauconduit, attaché par le Ministre de la Marine à la personne de l'amiral, et salué par les très vifs applaudissements de tous les invités. En même temps chacun se montrait la très jolie médaille en vermeil que la Société avait tenu à remettre à tous les officiers de la Division-École en souvenir de leur visite à Paris.

Après le dîner, le café fut servi dans les salons du Palais d'Orsay contigus à la salle des fêtes; l'amiral Horiuchi y fut très entouré par ses collègues français, et il était fort tard dans la soirée quand les assistants se séparèrent, emportant un très agréable souvenir de cette réunion pleine d'entrain et de bonne camaraderie.

Le même soir, la Société Franco-japonaise avait organisé pour les jeunes aspirants de la Division-École japonaise qui n'avaient pu être invités au dîner du Palais d'Orsay une Conférence avec projections cinématographiques qui a eu lieu à l'hôtel de l'Alliance française, 101, boulevard Raspail.

La conférence était précédée par M. Dufourmantelle, vice-président de la Société qui avait été en même temps chargé de distribuer à titre de souvenir, la petite médaille en vermeil dite de Vercingétorix qui à la même heure était remise aux autres officiers de la Division-École, au dîner du Palais d'Orsay.

Sous ce titre un « Un voyage en France », le conférencier M. Bourdarie, l'ancien second de l'explorateur Mizon, a fait passer sur l'écran devant les futurs officiers de la marine japonaise les vues de nos villes principales et de nos plus beaux sites qui ont paru les intéresser beaucoup.

M. Dufourmantelle avait ouvert la séance par l'allocution suivante qui a été traduite en japonais par M. Hibiki.

« Messieurs

« J'ai le grand honneur de vous souhaiter la bien venue.

« M. Bertin, Président de la Société-Franco japonaise retenu au banquet de vos compatriotes m'a délégué, en ma qualité de vice-président de la société pour présider cette conférence,

« Je vous adresse donc le salut cordial de notre société, et je le fais d'autant plus chaleureusement dans cette maison de l'Alliance française ouverte aux amis de notre pays.

« Nous sommes heureux de votre visite et la Division-École de l'amiral Horiuchi est assurée des sympathies françaises.

« Un de vos navires est un enfant de chez nous; il est un lien de l'amitié franco-japonaise. Honneur à l'*Azouma* et à son compagnon le *Tokiwa*!

« Votre séjour est trop court à notre gré; nous eussions voulu que vous fissiez plus ample connaissance avec la belle France. Au moins allons-nous dans un voyage en image vous en montrer quelques sites, heureux si cette évocation vous inspire la pensée de nous revenir plus tard en touristes.

« Demain vous partez pour les régions héroïques, et vos cœurs batront à l'unisson des nôtres !

« M. Paul Bourdarie veut bien ce soir vous présenter des vues de nos diverses provinces, obligeamment communiquées par le Touring-Club de France que nous remercions. Il vous expliquera les sites et monuments remarquables dont il vous fera saisir le sens intime, je le remercie vivement de son dévoué et précieux concours.

« Je connais de longue date M. Paul Bourdarie professeur au collège libre des Sciences sociales. Il a fait ses preuves comme explorateur, comme conférencier. Il a combattu le bon combat en bon Français, toujours inspiré des idées les plus généreuses dans ses actes, dans sa parole et dans ses écrits.

« La revue indigène qu'il dirige est le plaidoyer constant de l'entente qui devrait régner dans la famille humaine, dans les rapports notamment des nations dirigeantes et des indigènes qu'elles protègent.

« Après une longue retraite à laquelle m'ont condamné les événements, les deuils et la santé, je suis heureux de dire à notre conférencier mon affectueuse sympathie.

« M. Hibiki, votre distingué compatriote, veut bien se charger de traduire nos paroles pour ceux de vous auxquels la langue française n'est pas familière; nous le remercions vivement.

« En souvenir de cette soirée, je vais avoir le plaisir de remettre à chacun de vous une petite médaille. Vous comprenez mieux que personne l'attachement aux ancêtres et aux traditions nationales. Vous conserverez donc cette effigie du type gaulois, souche du Français actuel, comme symbole des vertus en honneur dans nos deux pays, culte du passé dans la fierté du présent et la préparation glorieuse de l'avenir.

« Dans une autre salle s'échangent en ce moment des toasts entre notre président et S. Ex. M. Matsui. Faisons-leur écho et disons-nous aussi bien haut.

« Vive le Japon.

« Vive la France.

« La parole est à M. Paul Bourdarie. »

A 10 h. la conférence a pris fin, pour permettre aux jeunes Aspirants qui devaient partir le lendemain matin pour aller visiter nos régions dévastées d'aller prendre un repos bien mérité.

Le 25 février, M. le Ministre de la Marine a offert à l'amiral Horiuchi un dîner, à l'Hôtel Continental, auquel avaient été conviés tous les officiers et aspirants de la Division-École japonaise, S. Ex. M. Matsui, et les principaux chefs de service du Département de la Marine. Le président de la

Société franco-japonaise, M. Bertin, et M. Souhart, secrétaire général avaient été également invités.

A l'heure des toasts, la musique de la garde républicaine qui s'était fait entendre pendant le repas a joué successivement l'hymne japonais et la *Marseillaise*. Au café, le Maréchal Foch qui assistait au dîner a fait faire le cercle et s'adressant familièrement aux futurs officiers de la marine japonaise, leur a expliqué que si la France était arrivée à gagner la guerre, c'était parce qu'elle avait toujours eu devant les yeux l'honneur militaire cet honneur qui est l'objet, depuis la plus haute antiquité, d'un culte national au Japon et qu'eux, les jeunes de la marine japonaise sauront maintenir à son plus haut point; puis il les a fait défiler devant lui, distribuant à chacun une bonne poignée de mains. Nul doute que les officiers et aspirants de la Division-École se rappelleront avec plaisir, toute leur vie, l'honneur qu'ils ont eu lors de leur visite à Paris de pouvoir serrer la main du grand capitaine qui a conduit les armées alliées à la victoire finale de la grande guerre mondiale du xx^e siècle.

Déjeuner du 11 mars 1920.

La Société Franco-Japonaise a tenu à recevoir pendant son court séjour à Paris M. le général Nagaoka, envoyé en mission en Europe par le Gouvernement Impérial pour procéder à des achats d'avions réclamés par l'armée japonaise.

Le déjeuner donné en l'honneur de cet officier général a eu lieu le 11 mars, au Cercle Militaire, sous la présidence de M. Bertin, Président de la Société. L'aviation française y était représentée par le Vice-Président et le Secrétaire général de l'Aéro-Club de France, Comte de la Vaux et L. Besançon, et par MM. L. Breguet et Nicaise. Avec S. Exc. M. Matsui étaient venus le général Watanabe, M. Miura, colonel Nagaï, capitaine Inouyé, officier d'ordonnance du général Nagaoka, MM. Wakatsuki et Yokohama, de l'Ambassade Impériale. Les autres convives étaient MM. Bazin, commandant Bertin, commandant Brylinski, Chevalier, Dopfeld, Dumay, de Fourtou, Hélyar, D^r Leval, de la Mazelière, commandant Martinie, Morita, Léo Muller, Rouart, Roy, Souhart, Serrin, D^r Thoyer-Rozat, Gaston Delorme, MM. Richardson et de Ricci, ayant appartenu à notre mission aéronautique au Japon; s'étaient excusés; MM. Michelin, Président de l'Aéro-Club, Blériot, amiral Guépratte, Yves Guyot, Fukushima, secrétaire du général Nagaoka.

Au champagne, M. Bertin a porté la santé du général Nagaoka en ces termes :

« Excellence, Général, Messieurs,

« La Société Franco-Japonaise a eu souvent la joie d'accueillir d'illustres représentants de l'armée japonaise. Elle est heureuse aujourd'hui de souhaiter la bienvenue en France aux représentants de la quatrième arme. L'aviation militaire a sa place au-dessus des trois autres, au cours de la bataille tout au moins. Elle domine de même de haut toutes les opérations.

« Pendant cette guerre, conduite avec le concours de tant de vaillants amis et alliés, nous avons compté dans nos rangs un aviateur japonais, hardi pilote, technicien consommé, qui a bien gagné sa croix d'honneur. Nous gardons et nous garderons le meilleur souvenir du capitaine baron Shigueno.

« Mon général, vous venez de parcourir dans votre mission divers pays où les arts aéronautiques se sont développés successivement. Vous rentrez dans celui où l'aviation a pris naissance. C'est de la terre de France que l'homme est parti à la conquête de l'air. La bonne tradition ne s'est pas perdue. Nos constructeurs sont dignes des savants qui leur ont ouvert la voie.

« Je lève mon verre à la santé du général Nagaoka et à l'avenir de l'aviation japonaise !

« Que les chantiers du Japon rivalisent avec ceux de France ! Que de la rivalité des deux émules dans les essais comparatifs de leurs productions jaillissent de nouveaux progrès de l'aéronautique ! »

Nous transcrivons ci-après la réponse du général Nagaoka qui rappelant les rapports quasi fraternels existant depuis si longtemps entre la France et le Japon sur le triple terrain de terre, de mer et des airs, fut vivement applaudie.

« Monsieur le Président, Excellences, Messieurs,

« A l'instar de la Société Franco-Japonaise de Paris, il y a La Société Japonico-Française de Tokio. Toutes deux ont le même but, c'est de resserrer les relations amicales entre la France, qui représente la civilisation latine, et le Japon, qui tend à développer celle de l'Extrême-Orient. Il est inutile de rappeler que leurs efforts contribuent puissamment à cimenter l'entente cordiale des deux Nations. Aussi est-ce un grand honneur pour moi d'être membre de cette association.

« En dehors de cette institution, il existe à Tokio, un groupe de personnes appelé « Réunion Parisienne ». Il a pour objet d'entretenir parmi ces personnes la sympathie due à l'excellent accueil qu'elles ont reçu pendant leur séjour à Paris. C'est une réunion simple et familiale. Mais, permettez-moi, Messieurs, de vous redire ici les paroles que j'ai prononcées le jour de la réception qu'elle a organisée à l'occasion de mon départ, les voici :

« Messieurs, cette réunion, comme le nom l'indique, n'est qu'une assemblée d'hommes qui ne veulent pas perdre le souvenir de Paris. Et cependant, si, à chaque séance, on parlait de questions concernant la France de manière à justifier la reconnaissance que nous éprouvons pour elle, la réunion en prendrait plus d'intérêt. C'est dans cet esprit, que je vais aujourd'hui vous raconter quelques traits.

« Il y a déjà bien des années, à l'époque où la France rappelait le contingent militaire envoyé dans l'Annam, le Gouvernement Japonais chargeait M. le Commandant Ikeda de demander la cession de chevaux de guerre pour l'amélioration de notre race chevaline. Grâce à cette faveur, comme on sait, notre élevage s'ouvrit une ère de progrès. Vingt ans

« même auparavant, vers la fin du régime de Shogoun, l'Empereur
« Napoléon III eut l'amabilité d'offrir au Japon deux magnifiques étalons
« pur sang arabe. C'est vraiment là, il ne faut pas l'oublier, la première
« introduction dans notre pays d'étalons étrangers, et nous en gardons
« une vive gratitude à la France eu égard à notre programme hippique.

« Quant au concours remarquable apporté par les officiers français dans
« la réorganisation de l'Armée japonaise, il est superflu d'y insister ; le
« seul fait de l'envoi de M. le général Lebon, principal collaborateur de
« cette formation, comme représentant officiel du Gouvernement Français
« aux funérailles de notre ex-empereur, en dit assez sur la camaraderie
« des frères d'arme de nos deux Pays.

« Passons maintenant à la marine. Lors du conflit Japonico-Chinois,
« j'ai été à même, en qualité d'officier d'état-major attaché au premier
« corps transporté en Corée, de me rendre exactement compte de la
« situation très difficile de nos escadres. Elles avaient affaire à une flotte
« ennemie bien supérieure par son tonnage et le nombre de ses bouches
« à feu, sans parler des deux cuirassés « Tchinyen » et « Tey-yen » du
« dernier modèle en Extrême-Orient. C'en était fait de nous sur mer si
« nous n'avions pas compensé cette infériorité par la vitesse des croiseurs
« et par un calibre plus grand de l'artillerie. Or, c'est M. Bertin, fonda-
« teur de notre Armée navale, alors jeune officier de marine français,
« actuellement retraité et Président de la Société Franco-Japonaise de
« Paris, qui nous a assuré cette situation avantageuse et, par conséquent, le
« succès final. Il avait à lutter contre l'opinion courante, mais par sa persé-
« vérançe il triompha et parvint à nous faire adopter la méthode de l'im-
« portance du calibre de canons et de la vitesse des bâtiments. Pendant
« son long séjour à Yokossouka, il a su gagner la confiance et l'estime de
« tous, et c'est sa conviction si arrêtée qui a sauvé notre marine. Dans ce
« port militaire, il y a encore des gens qui se servent journellement du
« système métrique, indice significatif, de la direction qu'il a exercée,
« avec tant de compétence, dans nos chantiers de construction navale. »

« J'arrête là la citation de mon discours antérieur.

« De ce voyage en France, quoique très court, je suis particulièrement
heureux d'emporter avec moi deux nouveaux sujets d'amitié et d'admira-
ration que je ne manquerai pas, aussitôt rentré à Tokio, de faire par-
tager à mes amis de la « Réunion Parisienne ». En premier lieu, c'est
votre attachement affectueux au Japon que vous avez bien voulu mon-
trer une fois de plus en donnant aujourd'hui une hospitalité si gracieuse
à ma modeste personne. En second lieu, c'est la conviction fondée que
j'ai faite de la supériorité de l'aéronautique française qui marche toujours
à la tête de l'exploitation aérienne. Comme vous le savez tous, nous
avons pris pour modèle votre aviation grâce à la Mission du Colonel
Faure, et j'ai déjà eu l'occasion de vous en remercier au nom de l'aviation
civile du Japon.

« Ces quelques explications, Messieurs, vous permettent d'être per-
suadés de nos rapports quasi-fraternels sur le triple terrain de terre, de
mer et des airs.

« Pénétré de ces sentiments et en vous exprimant notre profonde reconnaissance, je lève mon verre en l'honneur de la Société Franco-Japonaise de Paris, et je bois à votre santé, Monsieur le Président, et à celle de vous tous, Messieurs ».

Pendant le café servi, ensuite dans les salons du Cercle, de très intéressantes conversations furent échangées entre les convives présents, conversations consacrées naturellement aux choses de l'aviation.

Le 26 juin dernier, la Société Franco-Japonaise a offert à ses membres au Cinéma Alexandra (12, rue Cernovitz, XVI^e arrondissement) une représentation cinématographique, formée uniquement avec des films japonais, mis gracieusement à sa disposition par l'Ambassade Impériale. Près de 400 personnes ont assisté à cette représentation qui a montré combien les choses du cinéma sont devenues familières aux artistes japonais. La première partie a été consacrée à de nombreux tableaux reproduisant les différentes phases de l'histoire des 47 Ronins, que tous les japonisants connaissent, et qui réflète si bien les traditions d'honneur des anciens Samouraï. Dans la seconde partie les spectateurs ont vu passer sur l'écran le majestueux défilé du Couronnement de l'Empereur, les danses des plus fameuses Guéchas, et les charmantes vues des paysages de l'Empire du Soleil-Levant ; à signaler encore toute une série de tableaux représentant la fabrication des boîtes de conserves de saumon, depuis la pêche de ce poisson dans les eaux japonaises jusqu'à sa mise en boîte dans les usines par des procédés industriels n'ayant rien à envier à ceux de l'Amérique.

S. Exc. M. Matsui, accompagné de M^{me} Matsui et de ses enfants, assistait à cette représentation qui a obtenu un très vif succès.

C'est avec plaisir que nous enregistrons ici la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur de M. Terrail, membre de la Chambre de Commerce de Lyon, et membre du Conseil d'administration de la Société Franco-Japonaise. Ses collègues de la Société lui adressent toutes leurs félicitations.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec peine la prochaine rentrée au Japon de S. Exc. M. Matsui, qui depuis 1915 occupait avec tant d'autorité le poste d'Ambassadeur du Japon à Paris.

Fatigué par l'écrasant labeur qu'il a eu à fournir durant ses dernières années, l'Ambassadeur a sollicité de sa Majesté Impériale la faveur de voir terminer sa mission à Paris, pour pouvoir venir se reposer un peu au pays natal. Elle lui a été accordée, mais en même temps S. Exc. l'Empereur, désireux de témoigner à son représentant à Paris l'estime particulière dans lequel il le tenait et combien il appréciait ses services rendus lui a conféré le titre de Baron.

La Société franco-japonaise adresse à cette occasion toutes ses félicitations à son Président d'honneur dont elle ne pourra jamais oublier la bienveillance à son égard. Les regrets qu'elle éprouve de son départ seront atténués, s'ils pouvaient l'être, par le choix de son successeur : L'Ambassade du Japon à Paris a été en effet confiée à S. Exc. le V^{te} Ishii qui a occupé précédemment ce poste qu'il a dû quitter en 1915, pour aller remplir à Tokyo la charge de Ministre des affaires étrangères. C'est donc un ami qui nous revient après quelques années d'absence, et auquel la Société Franco-Japonaise s'empresse d'adresser ici, sans plus de retard, ses respectueux souhaits de bonne et heureuse arrivée.

DIVERS

L'Industrie des Textiles au Japon.

Située à 55 milles au nord-ouest de Tokyo, dans la préfecture de Tochigi, la ville d'Ashikaga a été de tout temps renommée dans l'histoire industrielle du Japon. Au VI^e siècle, on y fabriquait déjà une sorte d'étoffe de laine, connue sous le nom de « Kemushiro » ou Shémotsuke no Kamoshika-Ori. Lorsqu'en 1854-59 (ère Ansei) les fils occidentaux purent être introduits au Japon, ils y furent utilisés pour le tissage du drap, et dès 1860 (ère de Manyen), les fabricants japonais commencèrent par l'intermédiaire des négociants étrangers de Yokohama cette exportation des différents tissus de soie, taffetas, etc, qui, peu à peu, est devenue une des principales branches de l'exportation Japonaise.

Les conséquences économiques et industrielles de la guerre mondiale déchainée en 1914 ne pouvaient manquer de se faire sentir également d'une manière favorable sur les industries de tissage d'Ashikaga.

En 1914, on comptait 25.300 métiers de tissage avec 2.500.000 broches ; trois ans plus tard ces chiffres étaient passés respectivement à 38.000 et 3.000.000. Le capital engagé, évalué en 1914, approximativement à 57.000.000 dollars étant passé à la même époque à 90.000.000 dollars. Le dividende moyen payé qui n'était que de 15 0/0 atteignait alors près de 52 0/0.

L'*Ashikaga textile Monthly Report* (mars et avril 1920) qui donne les chiffres exprimés plus haut, est l'organe de l'Ashikaga textile Trade Association fondée en 1875 sous le premier titre de Ashikagay Kogo Association dans le but de contrôler l'industrie des textiles et d'empêcher la production de produits de qualité inférieure.

L'Association compte aujourd'hui plus de 2.000 adhérents et contrôle pour 38 millions de yens de la production de l'industrie des textiles évalués annuellement à 100 millions de yens.

La prospérité au Japon de l'industrie des textiles ne peut, selon l'*Ashikaga* qu'inciter les capitalistes japonais à placer des sommes de plus en plus fortes dans cette branche de l'industrie nationale : elles serviraient à faire de plus importantes commandes de machines qui seraient principalement faites en Amérique. D'après la même revue, la Chine est en mesure d'absorber toute la production japonaise en tissus de coton, alors qu'aujourd'hui ce pays est tributaire pour cet article de l'Amérique et surtout de l'Angleterre, en dépit des prix relativement bas de la main-d'œuvre en Extrême-Orient, les grèves sont beaucoup plus rares au Japon que dans les autres pays. La C^{ie} Kanegafuchi qui emploie dans ses usines 24.000 filles les paie à raison de 30 cents la journée de 10 heures, tandis que les 6.000 ouvriers mâles reçoivent de 40 à 50 cents. Les filatures répandues sur les principales îles du Japon n'en forment pas moins un

total égal aux trois ou quatre des plus importantes filatures américaines qui activent chacune de 70 à 100.000 broches.

Le Monopole du sel au Japon.

Sous la direction du « Bureau du Monopole du sel », la fourniture de sel au Japon pour l'année 1920 paraît être assurée en quantités suffisantes. On s'attend, en effet, à ce que le Japon proprement dit, fournisse 1.000.000.000 kins (1) de sel. Formose, la Chine et les autres pays 810.000.000 kins. En y ajoutant le stock restant de l'année précédente, 220.000.000 kins, on aura un total de 2.030.000.000 kins, sur lequel 30.000 tonnes sont attendues prochainement venant d'Allemagne. Le sel allemand, étant d'un prix moins élevé que celui recueilli au Japon, sera consommé par les différents établissements industriels japonais qui utilisent cette denrée.

En 1919, la demande de sel au Japon avait été de 1.639.579.000 kins, alors que l'approvisionnement fait par le Bureau du Monopole était de 1.938.673.000 kins dont 194.000.000 kins fourni par Formose.

Le tableau ci-dessus indique le rendement de sel donné par Formose pendant les 13 dernières années :

En 1907.	91.941.594 kins
1908.	102.131.488 —
1909.	131.733.580 —
1910.	160.720.506 —
1911.	102.073.917 —
1912.	105.340.694 —
1913.	145.868.317 —
1914.	176.346.665 —
1915.	149.502.527 —
1916.	284.489.144 —
1917.	166.907.398 —
1918.	169.711.052 —
1919.	194.000.000 —

Au mois de mars 1919 la superficie des marais salants exploités à Formose était de 16.852.416 tsubo (2).

Comme on le voit, la production du sel à Formose fournit actuellement le 1/8^e de la production totale du Japon. Comparée à ce qu'elle était au moment de l'annexion de l'île, il y a là un remarquable développement, dû aux mesures prises par le gouvernement impérial et aux efforts du Bureau du Monopole. Il y a eu, il est vrai, des hauts et des bas dans cette production ; cela tient aux conditions atmosphériques qui influent nécessairement sur une industrie appliquant les anciens procédés de l'évaporation au soleil. Néanmoins en présence de la demande de sel de plus en

(1) 1 kin = 600 grammes.

(2) Le tsubo = 3 mq.

plus considérable non seulement pour la consommation familiale qui suit l'accroissement de la population japonaise, mais aussi pour l'industrie chimique qui devient de jour en jour plus importante, des dispositions sont prises par le gouvernement impérial pour obtenir un rendement plus intensif des salines de Formose.

D'après les rapports du Département de l'Agriculture et du Commerce la production moyenne annuelle du riz au Japon a été pendant les cinq dernières années écoulées (1915 à 1919) de 56.110.000 koku (1) ; si on y ajoute celle du riz produit en Corée et à Formose, qui a été de 2.700.000 koku ; on obtient une production moyenne annuelle pour l'empire du Soleil Levant de 58.800.000 koku.

Or, la consommation moyenne du riz au Japon étant par an de 60 millions 350.000 koku, il en est résulté pour la période dont il s'agit un déficit de 1.550.500 koku qui a dû être comblé par des importations étrangères ; celles-ci se sont élevées, de 1915 à 1919, à 2.100.000 kin.

En 1918, la quantité de riz introduite au Japon a été de 3.700.000 koku qui est passée à 5.400.000 koku en 1919.

(*Journal de la Chambre de commerce de Yokohama*).

L'industrie chimique ne cesse de se développer au Japon. D'après une enquête faite par la « Banque du Japon », l'année 1919 a vu se former dans le pays 207 nouvelles sociétés de Produits chimiques représentant un capital de 190.550.000 yens, et 30 anciennes porter par augmentation leur capital à 46.702.000 yens ; pendant la même année 5 autres sociétés ont fait des emprunts pour 12.000.000 yens. Les capitaux engagés dans cette branche d'industrie représentaient donc à la fin de 1919 un total de 249.252.000 yens ; en 1918 il n'était que de 185.235.000 yens.

La valeur du camphre exporté du Japon en 1919 a été de 7.833.875 yens, soit une augmentation de 4.197.500 yens sur les chiffres de l'année 1918.

Pendant la même année (1919) le Japon a exporté d'autre part du menthol pour une valeur de 2.546.898 yens.

L'industrie du papier.

L'industrie du papier a toujours été très prospère au Japon où on l'emploie à toutes sortes d'usages, parapluies, vêtements imperméables, simili-cuir, ficelle, etc., et les tissus de papier considérés comme une nouveauté en Allemagne sont fabriqués au Japon depuis plusieurs siècles et leur qualité est bien supérieure. Outre le papier japonais on fabrique maintenant le papier européen à la machine, et le Japon n'a plus besoin de

(1) 1 koku = 180 litres environ.

recourir à l'importation, tandis qu'il reste exportateur de ses produits spéciaux, beaucoup plus résistants que les papiers européens ce qui tient aux matières premières employées et au mode de fabrication.

La matière première est généralement la partie intérieure de l'écorce de différentes variétés du mûrier à papier ; le *koza*, le *mitsumata*, le *murier blanc*, etc. La fabrication se fait à la main et constitue une industrie familiale. Les fibres très longues ne sont pas altérées par la fabrication et dans le papier fini elles sont à peu près parallèles.

Dans le Yamato, à Yoshino on fabrique un papier filtre employé spécialement dans l'industrie de la laque, papier qui peut servir plusieurs fois. Le papier crêpe se fait avec les papiers minces les plus résistants. On l'obtient en empilant les feuilles humides entre des cartons cannelés sur leurs deux faces. On enroule ainsi une douzaine de feuilles et une douzaine de cartons sur un cylindre de bois qui est roulé avec une forte pression sur un socle plan ; on recommence la même opération une dizaine de fois. Ce papier acquiert la souplesse de l'étoffe.

Le papier-cuir est fabriqué d'une façon un peu analogue ; on y incorpore des couleurs et on le recouvre d'une couche d'huile de périlla ; quelquefois même, il est laqué. Il remplace le linoléum pour les tentures de luxe ; il sert aussi à recouvrir le dessus des getâ (socques).

Les tissus en fils de papier sont formés d'une chaîne en soie et d'une trame en fils de papier de *Kozu* pur (*Broussonetia*) ; ce fil est obtenu par torsion d'une bande de papier de six millimètres ; on coupe les bandes de papier dans la longueur mais pas jusqu'au bout, alternativement de façon à déplier une feuille en une seule bande. Le tissu est lavé dans une lessive de cendres de paille pour le resserrer ; on peut le teindre. Autrefois ces tissus étaient très employés pour les vêtements d'été des dames. Le papier huilé imperméable est composé de couches successives de papier crêpe collées l'une contre l'autre, après séchage ces feuilles reçoivent sur leurs deux faces deux couches d'un mélange d'huile de périlla cuite et de jus de *kaki*.

(D'après le Génie civil).

Le développement de l'industrie électrique au Japon.

La production de la force électrique qui, pendant la guerre, a donné lieu au Japon à des entreprises très en vogue, continue à être fort appréciée du public cherchant à placer avantageusement ses capitaux.

D'après le Département des Communications, le montant total du capital placé dans cette branche de l'industrie nationale s'élevait, à la fin de 1918, à plus de 811 millions de yens ayant donné un profit de 15 0/0 (94 millions de yens). Si l'on examine le tableau ci-dessous, on verra le développement et l'accroissement de cette industrie durant ces dix dernières années.

Capital souscrit	Capital versé	Bénéfices
en 1909 : 167.890.000 yens	120.420.000 yens	12.070.000 yens
en 1913 : 500.030.000 —	397.780.000 —	27.520.000 — (soit 6.9 0/0)
en 1918 : 811.770.000 —	645.680.000 —	94.270.000 —

encore dans ce tableau ne sont comprises que les sociétés autorisées à vendre la force électrique au public; il n'y figure ni celles qui produisent l'électricité pour leurs besoins personnels, ni les usines gouvernementales.

En 1914, au moment où la guerre a éclaté, la force électrique produite représentait 715.900 kilowatts, et les stations en construction figuraient pour une puissance de 390.000 kilowatts. A cette époque, sur ces 715.900 kilowatts, 415.000 étaient produits par la houille blanche, le reste par la machine à vapeur. Mais depuis, en raison du développement de l'industrie réclamant de nouvelles forces électriques, et de la hausse sur les charbons, les propriétaires des usines d'électricité substituèrent les moteurs à eau à ceux à vapeur. Le relevé ci-dessous montre cette progression.

Kilowatts produits par :

	Moteurs à eau (houille blanche)	Moteurs à vapeur le feu (machine à vapeur)	Total
En 1909	73.507	108 709	182.216
1914	416.586	299.383	715 969
1915	449.220	322 364	771 584
1916	469.634	335.655	805 289
1917	511.090	364.473	875.563
1918	597.124	386.842	983.966
1919	933.719	331.868	1.265 587

On le voit donc, la houille blanche tend de plus en plus à remplacer la machine à vapeur dans la production de l'énergie électrique au Japon. Or, la capacité de production des rivières et torrents y étant évaluée, d'après le Département des Communications, à 3.676 000 kilowatts, il semble que l'industrie électrique ait devant elle, de ce côté, un développement assuré pour longtemps encore. On assure, d'ailleurs, que déjà des demandes de concession ont été faites auprès des autorités intéressées pour absorber presque entièrement les 1.472.000 kilowatts restants.

Les 983.000 kilowatts produits en 1918 étaient utilisés de la manière suivante :

pour la lumière	421.000
pour le transport	1.580
pour lumière et transport	164.000
	<hr/> 586.580

alimentant 12.210.000 lampes alors qu'en 1914 ce chiffre n'était que de 7.700.000 lampes et développant une force de 1.067.000 H. P. contre 392.000 en 1915.

par les entreprises particulières	240 708
pour leurs besoins personnels	26.477
par le Gouvernement en réserve	128.931
	<hr/> 983 966
Total	

En 1919, le capital engagé dans les entreprises d'électricité — exception faite pour les entreprises gouvernementales et privées ne vendant pas leur force électrique — était passé à 1.095.000.000 yens réparti entre

753 sociétés. A la fin de janvier 1920, ce chiffre avait progressé à 757 sociétés avec un capital de 1.105.825.073. Sur ces 757 sociétés, 664 s'occupaient de produire seulement la lumière, 43 le transport, et 50 combinaient les deux buts.

Ces quelques chiffres, empruntés à *l'Oriental Journal of Commerce* de Tokyo (mars 1920) montrent le développement énorme du Japon au point de vue électrique, développement qui va tous les jours en s'accroissant.

Mouvement commercial du Port de Yokohama sous pavillon japonais de 1913 à 1919.

Le journal de la Chambre de Commerce de Yokohama, dans son numéro de mai 1920, publie de très intéressantes statistiques, avec graphiques à l'appui, sur la valeur des marchandises introduites sous les divers pavillons dans ce port en 1913 et 1919. Elles mettent en lumière le développement énorme pris par la marine japonaise entre ces deux années.

La valeur des marchandises, entrées et sorties, sous pavillon japonais, qui n'était en 1913 que de 204.086.074 yens, soit un pourcentage de 37 0/0 du mouvement total a atteint en 1919 un pourcentage dépassant 71 0/0 avec une valeur de 1.224.531.642 yens (exportation, 690.839.466 — importation, 533.692.176). La part du pavillon anglais qui, en 1913, était de près de 31 0/0 avec une valeur totale de 169.174.354 yens est tombée en 1919 à 19 0/0 environ, avec une valeur de 331.755.150 yens (exportation, 249.803.445 — importation, 81.951.712). Quant à la navigation française, qui représentait en 1913 un transport d'un peu plus 7 0/0 avec une valeur de 43.067.962 yens, elle n'a plus été en 1919 que de 1 0/0 avec une valeur de 18.016.787 yens (exportation, 15.180.684 — importation, 2.836.103) soit à peu près la même proportion que celle de la marine hollandaise, qui, nulle en 1913, a importé et exporté en 1919 pour une valeur de 15.794.546 yens (exportation, 4.799.577 — importation, 10.994.969). La marine américaine qui en 1913 donnait un pourcentage de 8 0/0 avec une valeur de 45 578.139 yens n'entre plus, en 1919, malgré un transport de près du double, 74.958.388 yens, que pour 4 0/0 dans le compte général de la valeur des marchandises transitant par le port de Yokohama.

Comme on le voit par ces quelques chiffres, les 3/4 des marchandises transitant par le port de Yokohama y arrivent et en sortent sous pavillon japonais. Ils ne doivent pas nous surprendre quand on considère l'accroissement énorme depuis la guerre de la marine marchande japonaise, passée actuellement au 3^e rang des marines marchandes mondiales. En 1914, le nombre des compagnies japonaises de navigation n'était que de 24; en 1917 il était monté à 52. A la fin de 1916, il y avait 2.162 vapeurs japonais avec un tonnage brut de 1.673.829 tonnes; au 31 décembre 1918, ce chiffre était passé à 2.805 vapeurs ayant un tonnage de 2.482.325 tonnes, soit une augmentation de près de 50 0/0.

Cet essor prodigieux a donné au pays des bénéfices remarquables. Des trois grandes compagnies japonaises de navigation, la *Nippon Yusen*

Kaisha (Japan Mail S. C°), la *Osaka Shosen Kaisha* (Osaka Mercantile S. C°), la *Toyo Kisen Kaisha* (Oriental S. C°). les deux premières ont donné à leurs actionnaires 60 o/o sur leur dernier exercice, la troisième 50 o/o, en même temps qu'elles employaient les excédents de leurs recettes à développer leurs services et à se constituer d'importantes réserves pour l'avenir. Malheureusement l'ère des vaches grasses paraît arrêtée. La diminution des frets, la concurrence désormais possible des autres marines étrangères, la réduction des exportations du Japon, ont déterminé une crise, passagère probablement, mais qui n'en a pas moins obligé des compagnies à désarmer plusieurs de leurs bâtiments et fait craindre à de bons esprits que le Japon ne pourra conserver le monopole des transports que ses bâtiments s'étaient assurés pendant la guerre sur certaines lignes, dans le Pacifique notamment. Pour y remédier, un projet de fusion entre les compagnies de navigation secondaires, plus particulièrement touchées par cette crise de transport, a été préconisé, mais il ne semble pas que jusqu'à présent il ait pu réussir.

Le coût de la vie au Japon.

Le Japon n'a pas échappé à la vie chère dont le monde entier se plaint. Le tableau ci-dessous, emprunté aux journaux japonais, donne les différences de prix des principales denrées constatées à Tokio entre les mois de juin 1914 et décembre 1919.

	juin 1914	décembre 1919
Riz	100	401
Orge	100	307
Sucre	100	220
Soy (sauce japonaise)	100	300
Bœuf	100	285
Shirtings	100	513
Bois à brûler	100	310
Charbon de bois	100	284





Bibliographie.

Sous le titre *Notes sur le Japon. Le Japon pendant la guerre européenne, 1914-1918*. (Paris, Lethielleux, 1919, in-12 de 264 p.), l'un de nos collègues, M. l'abbé Michel Ribaud, vient de publier un livre des plus instructifs et qui met parfaitement en relief le concours que nous a apporté pendant la guerre notre allié Japonais. Rédigé sous forme de notes écrites au jour le jour, à partir du 9 juillet 1915, ce volume s'il manque peut-être pour cela d'unité, n'en est que plus attrayant et plein de vie. Il renferme, en outre, des portraits d'hommes d'Etat, des croquis de paysages et de mœurs, des esquisses d'art et de littérature qui montrent combien l'auteur est maître du sujet qu'il a traité. L'introduction pleine d'intérêt qu'il a mise en tête de ses notes et dans laquelle il examine rétrospectivement l'effort japonais depuis le début des hostilités jusqu'à l'époque de la première de ses notes le confirmerait si cela était nécessaire. En résumé, l'ouvrage de M. Ribaud doit être considéré comme la contribution d'un patriotisme éclairé à la reconnaissance que nous devons à nos alliés de l'Empire du Soleil Levant.

La Société Belge d'Etudes et d'Expansion, placée sous le haut patronage de Sa Majesté le Roi, et dont le siège social est à Liège, vient de reprendre la publication de son *Bulletin*, arrivé aujourd'hui à sa quatorzième année d'existence, et qu'elle avait dû interrompre pendant la guerre.

Un de ses premiers numéros a été consacré par elle à l'étude de la Belgique sous les divers aspects de son activité économique (*La Belgique coloniale, commerciale, financière, industrielle, maritime, sociale*. 1920). Des personnalités tout à fait qualifiées en ont écrit les différents chapitres qui sont des plus intéressants à lire et des plus instructifs. Il se recommande d'ailleurs au lecteur par une introduction pleine de patriotisme écrite par le général comte Leman, l'héroïque gouverneur en 1914 de la position fortifiée de Liège.

Sous le titre de la *Belgique coloniale*, M. le colonel Moulaert, Vice-Gouverneur général au Congo Belge, décrit l'importance que représente le Congo pour la Belgique, importance dont l'industrie et le commerce Belges ne se rendent pas encore bien compte, puisque sur 6.266 européens en résidence, en 1919, dans la colonie, il n'y avait que 3.268 belges dont 1.500 commerçants seulement; les fonctionnaires et les missionnaires y représentent donc plus de 50 %. D'autre part l'exportation via Matadi, au lieu d'être entre des mains belges, voit ses trois quarts surtout les oléagineux, contrôlés par les Anglais. A l'emprise allemande qui, avant la guerre, menaçait le Congo, a succédé l'emprise britannique; au lieu de Hambourg, c'est maintenant Liverpool qui tente le drainage des matières

premières de l'Afrique Occidentale. Pour éviter cette absorption, il importe, selon le colonel Moulaert, que la Belgique fournisse des hommes, des capitaux, et l'organisation commerciale et financière de la colonie ; à la colonie de stimuler la production, ce qu'elle obtiendra en unifiant le travail de la population indigène, en développant surtout les moyens de transport, et en guidant l'exploitation par ses services spéciaux, notamment d'agriculture. La restauration de la Belgique et la prospérité du Congo sont intimement liées.

Dans le chapitre la *Belgique commerciale*, M. le Député Strauss, président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce, combat l'idée qu'en affaires le profit de l'un est fait de la perte de l'autre ; la vérité au contraire est que, dans l'échange, les deux parties doivent trouver un bénéfice ; sinon la richesse ne se créerait pas. Après avoir fait l'historique du mouvement commercial en Belgique, il exprime sa confiance dans l'avenir du port d'Anvers pour lequel des grands travaux ont été décidés ; il réclame toutefois qu'on en active l'exécution ; installé actuellement pour un mouvement annuel de 20 millions de tonnes, Anvers doit l'être pour un trafic de 40 millions.

Etudiant la situation financière de la Belgique, M. Morisseau, dans le chapitre *La Belgique financière à la fin de la guerre*, constate que si la dette du Royaume est passée de 4 milliards 887 millions à 20 milliards, par suite des charges léguées par l'occupation allemande et des emprunts que le gouvernement a dû contractés, il y a en Belgique différentes choses que l'on n'a pas pu lui prendre, c'est son fond d'énergie morale, ses méthodes de travail, et ses richesses d'aptitudes professionnelles. Ce sont là les éléments dont il faut savoir tirer partie. Il réclame, en conséquence, une plus grande liberté économique ; l'amélioration du change n'est-elle pas liée à l'exportation des marchandises. Il faut donc supprimer les droits que s'arroge l'administration publique, de vouloir, par des licences, régenter les intérêts particuliers, et abolir en même temps la tyrannie syndicaliste qui, pour un oui ou pour un non, se croit en droit, elle aussi, de suspendre la production.

Parlant de la loi de 8 heures, il la qualifie d'idéal arbitraire, « comme « si tous les travaux exigeaient le même effort musculaire, la même « tension intellectuelle, comme si, quand la moisson est là, il ne fallait « pas la cueillir pour la sauver des bourrasques prochaines, comme si « le fer, quand il est chaud, attendrait le bon plaisir du forgeron. » Ce sont là évidemment des opinions personnelles à l'auteur et dont la *Société d'Etudes et d'Expansion* n'entend nullement assumer la responsabilité, son président, M. Béthune a eu soin de nous en informer dans la préface du *Bulletin*, mais elles sont pleines de bon sens et doivent à ce titre retenir l'attention du lecteur.

La conclusion apportée par M. Van Hœgaerden, ministre d'Etat, dans les pages consacrées à la *Belgique industrielle* est très nette : si la Belgique veut vivre, elle doit travailler. La Belgique n'est, en effet, qu'une immense usine de transformation où l'on doit travailler les matières importées en quantités et qualités telles que leur produit vendu à l'étranger lui procure de quoi subvenir à l'achat des aliments et objets nécessaires à son existence, car, en raison de l'importance de sa population belge, les trois quarts de l'alimentation doivent provenir de l'étranger.

Le soin d'étudier la *Belgique maritime* ne pouvait être mieux confié

qu'à M. Hennebicq, président de la Ligue maritime belge, qui nous montre, de son côté, les améliorations que réclame dès à présent le bon fonctionnement du port d'Anvers; il préconise notamment la substitution de la nation à la direction de la Régie communale de la ville d'Anvers où les questions d'électoratisme local pèsent beaucoup trop dans la balance. Il se demande seulement qui prendra à Anvers la place qu'y occupait avant la guerre la marine allemande. Profitera-t-elle uniquement au pavillon britannique? Il y a là une question qui doit intéresser les amis de la Belgique, et que nous signalons à nos lecteurs. L'écrivain rappelle ensuite que l'événement le plus important de la guerre, en ce qui concerne la marine marchande belge, a été la création d'une puissante société de navigation « Le Lloyd Royal Belge » qui compte actuellement une flotte de 75 bâtiments destinés à desservir régulièrement, en plus de l'Europe, les deux Amériques, et l'Extrême-Orient.

Dans la *Belgique sociale*, M. Barnich, directeur de l'Institut Solvay de Sociologie, expose que la Belgique après avoir été le pays des bas salaires et des longues journées de travail, se trouve actuellement, du fait de la guerre, dans une situation tout autre. Comme dans tous les pays industriels, la question sociale a pris un caractère très aigu, en raison des proportions, inconnues jusqu'ici, qu'ont atteintes les chertés de la vie et de l'ingérence de la politique dans l'application des lois de protection sociale votées précédemment. Selon lui, il y a toute une organisation sociale à reviser et des concessions à faire par les capitalistes pour assurer aux travailleurs des conditions un peu meilleures d'existence. Les formules du « Productivisme » d'Ernest Solvay « pourraient former les éléments d'une rénovation sociale, progressive et méthodique telle qu'elle s'impose aujourd'hui. » L'article aurait seulement un peu gagné à exposer les formules proposées.

Les conclusions à tirer de l'ouvrage, *La Belgique coloniale, commerciale, financière, industrielle, maritime, sociale* ont été confiés à l'éminent Directeur des services économiques de l'Ambassade de France en Belgique, M. Charriaut. Elles peuvent se résumer ainsi qu'il suit : « La grande force de la Belgique est celle que vaut la supériorité d'un pays qui travaille beaucoup sur les pays qui travaillent moins. » Car « ce n'est, comme l'écrivait un auteur espagnol du XVIII^e siècle, ni l'or, ni l'argent qui font la richesse d'une nation, c'est le travail. »

Il peut y avoir des périodes de déséquilibre — ce qui est le cas actuel de presque toutes les nations — mais automatiquement, méthodiquement, en dépit des querelles linguistiques soulevées entre Flamands et Wallons, la Belgique reprendra la place qu'elle tenait avant la guerre dans le monde économique. Les Belges ont trop le sens réaliste, la logique, la claire vision des choses pour qu'il en soit autrement.

Petit Guide des Chemins de fer Japonais.

Les chemins de fer du Gouvernement Impérial viennent de faire paraître sous le titre de *Traveller's handy Guide to Japan*, une réduction de l'*Official Guide Book*. Ce petit livre d'un format très commode rendra de grands services à tous les voyageurs qui n'ont que peu de temps à passer au Japon. On trouve d'abord une notice sur les chemins de fer, les bateaux à vapeur et les routes conduisant au Japon, des indications

sur le but du Bureau japonais du Tourisme, puis une série de renseignements sur les douanes, les monnaies, les mesures, les postes et les moyens de transport, modèles d'itinéraires, prix, voyages circulaires, buffets, hôtels, etc., avec cartes, enfin des notices sur les villes et les sites les plus remarquables. 69 très jolies reproductions photographiques accompagnent ces descriptions.

Sous le titre *Ma Mission au Japon (1907 1914)*, la librairie Plon-Nourrit vient de faire paraître un livre, écrit par notre collègue de la Société Franco-Japonaise, M. Gérard, ancien ambassadeur de France au Japon, qui, faisant suite au volume du même auteur : *Ma mission en Chine (1893 97)*, fournit une contribution importante à l'histoire des événements qui se sont déroulés en Extrême-Orient durant ces dernières années, et met en pleine lumière bien des choses ignorées du public, aujourd'hui encore peu familiarisé avec les questions asiatiques.

Cet ouvrage sera certainement consulté avec fruit par les futurs historiens de la guerre mondiale commencée en 1914, qui y trouveront de précieuses sources d'informations ; ils y verront comment le Japon, baptisé par le Kaiser, de sinistre mémoire, du nom de « Péril jaune », s'était inscrit d'avance, dès l'année 1907, au rang des défenseurs de la liberté, du droit et de la civilisation.

L'auteur ne se contente pas, comme tant de voyageurs officiels, de nous raconter les menus faits de son séjour au Japon et de nous mettre au courant des diverses crises politiques gouvernementales qui se sont déroulées pendant qu'il résidait à Tokyo ; il vise plus haut ; il étudie consciencieusement les divers problèmes d'ordre politique, administratif, et financier, que le Japon avait alors à résoudre, tout en tenant compte de ses aspirations nationales et économiques, et de son grand désir de paix. Aussi son livre ne s'arrête-t-il pas à l'année 1914, date de la fin de sa mission au Japon. Dans un dernier chapitre intitulé : « Epilogue », il retrace d'une plume alerte et élégante les événements qui ont conduit le Japon à entrer dans la lutte, au côté des Alliés, et à participer à la signature de la paix de Versailles.

D'excellents portraits du marquis Saïonji, du prince Ito, du marquis Koruma et du baron Makino, les principaux hommes d'Etat Japonais que M. Gérard a été à même de connaître et d'apprécier, pendant sa mission au pays du Soleil Levant, illustrent le livre. Il est sous les yeux du public et qui aura, nous en sommes sûrs, un succès égal à celui de *Ma mission en Chine*, auquel l'Académie française a décerné le prix de la fondation Thiers.



Octobre-Décembre 1920. N° 46.



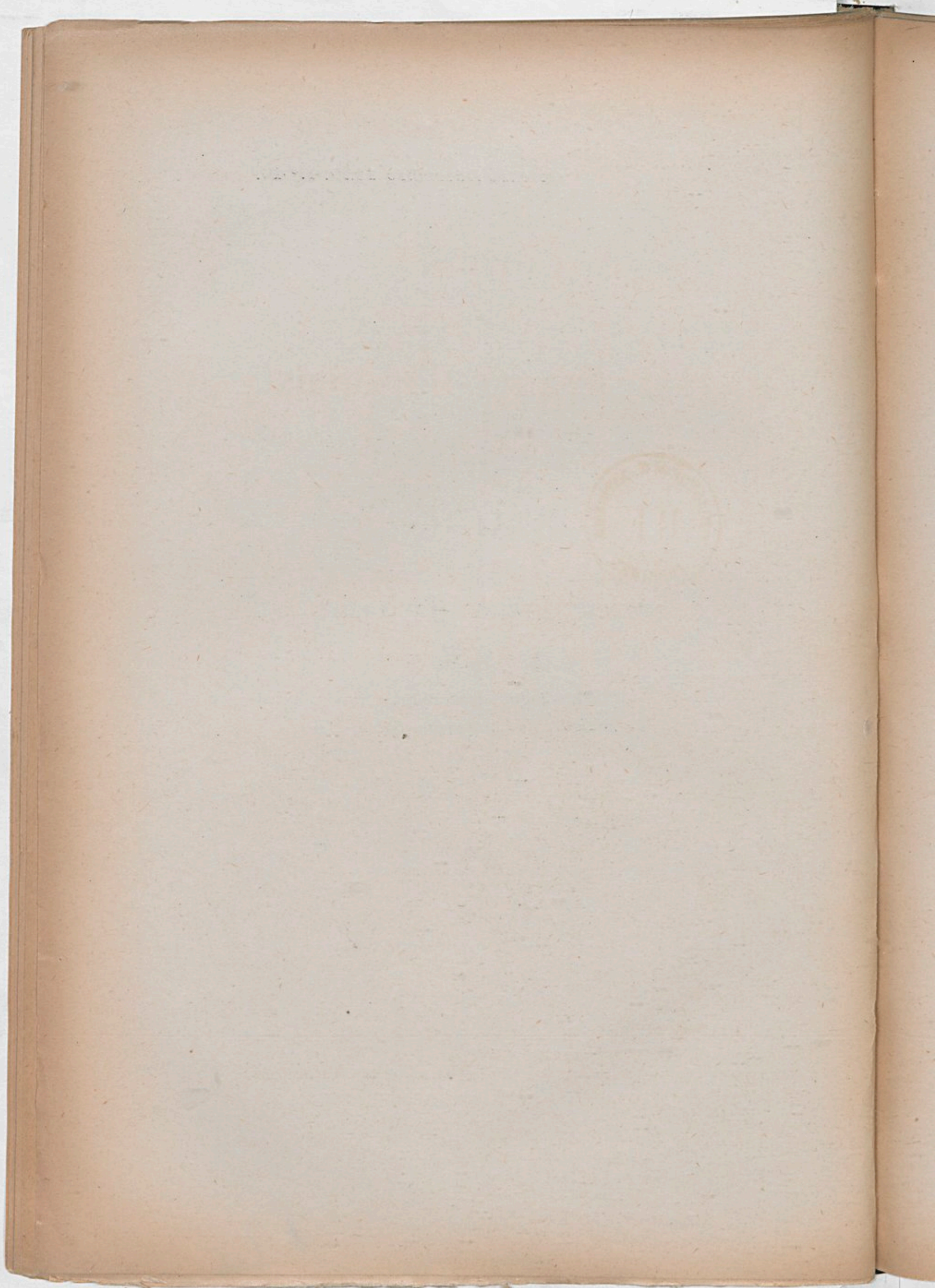
BULLETIN

DE LA

Société Franco-Japonaise
de Paris

*Honoré d'une souscription
du Ministère de l'Instruction Publique*

4^o 0²
4^o 0^o
623(46)



Paraissant trimestriellement.

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1920.

XLVI

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

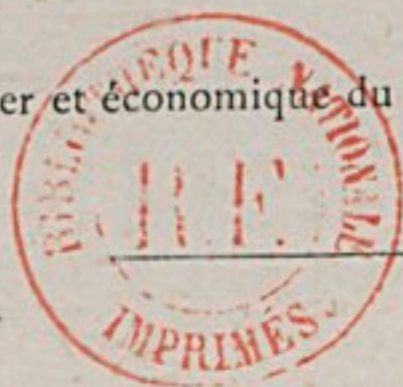
PARIS

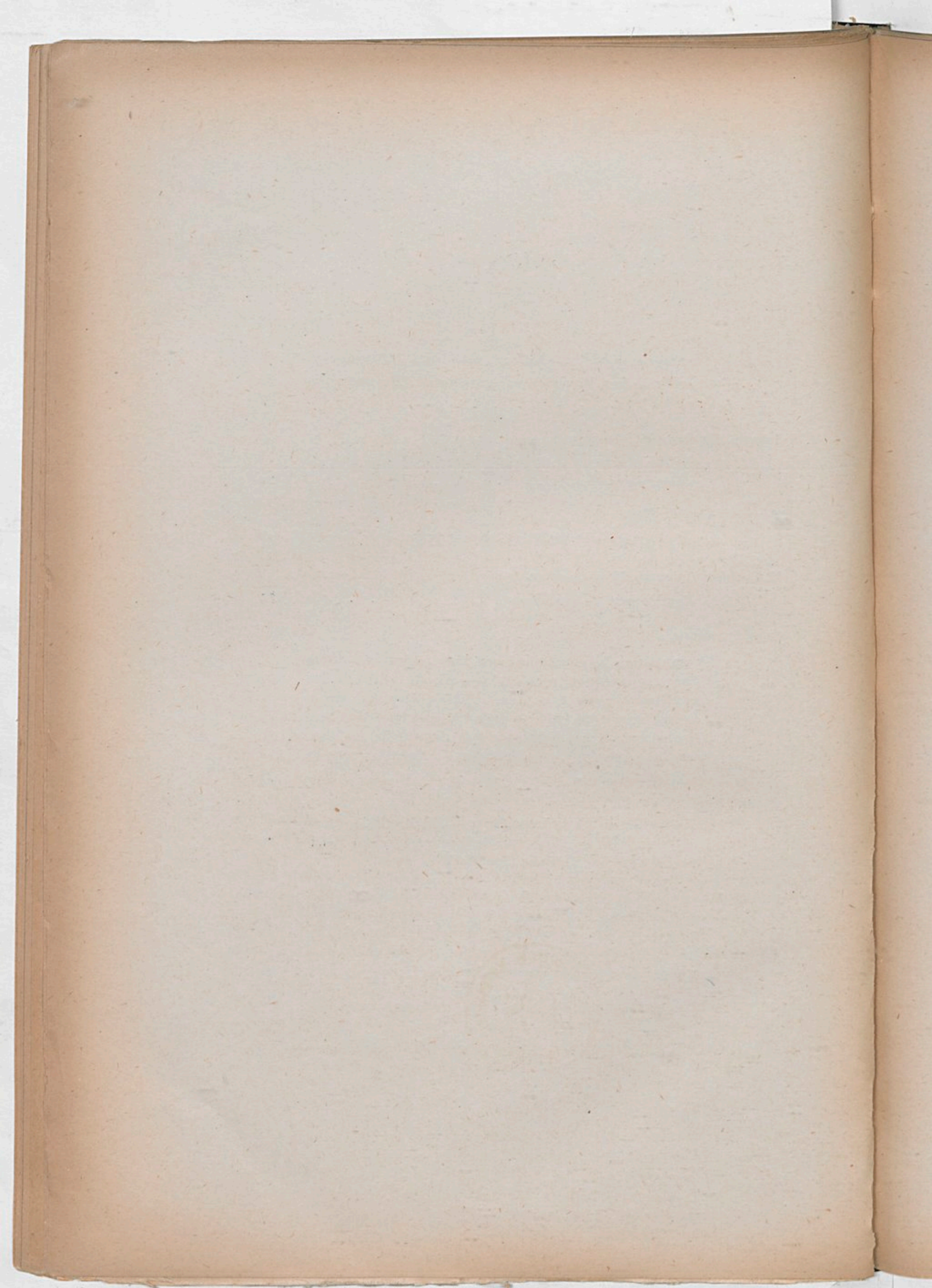
—
1920

ANGERS. — IMP. F. GAULTIER ET A THÉBERT, 4, RUE GARNIER.

INDEX

- Professeur Tanakadate**, membre de l'Académie des Sciences de Tôkyô.
Recommandation des caractères romains pour l'écriture nationale du Japon 7
- Sakurai, Kurokawa et Tatsumi :**
Les étapes successives de la marine japonaise de guerre et de commerce (*fin*) 21
- Marquis de la Mazelière.**
Les origines de l'alliance de la Grande-Bretagne et du Japon . 29
- M. Dautremer**, Consul général de France.
La véritable secte de la terre pure. 72
- Vie de la Société :**
Départ de Son Excellence le Baron Matsui, Ambassadeur du Japon, 25 septembre 1920 (75); — Arrivée à Paris de Son Excellence le Vicomte Ishii, Ambassadeur du Japon, 30 septembre 1920 (76); — Déjeuner du 9 novembre 1920 en l'honneur de Son Excellence le Vicomte Ishii, Ambassadeur du Japon (77); — Départ de M. Nagaoka (79); — Décorations (79) 75
- Divers :**
La production du thé au Japon (80); — L'industrie du ciment au Japon (80); — L'industrie de la soie sauvage en Mandchourie (81); — Le Radis Japonais 83
- Nécrologie :**
M. Joly; M. Bing; M. Dillais 85
- Bibliographie :**
Annuaire financier et économique du Japon (1919). 86





Recommandation des Caractères Romains pour l'Écriture nationale du Japon ⁽¹⁾.

TRADUCTION AVEC AMPLIFICATION

PAR

M. TANAKADATE

Membre de l'Académie Impériale des Sciences de Tôkyô.



PRINCIPALES RAISONS POUR LESQUELLES L'ON DOIT ROMANISER
LA LANGUE JAPONAISE ÉCRITE

I

Avantages résultant de l'adoption des lettres romaines dans le japonais courant.

1° *Économie de temps dans l'enseignement général.*

Par suite du mélange des caractères chinois dans notre écriture courante beaucoup de temps et de travail sont nécessaires pour les acquérir, et les résultats obtenus ne valent pas ce grand et pénible sacrifice. Ainsi, pendant que les élèves européens apprendront six choses nos enfants ne pourront en acquérir qu'une seule. Et puis ceux qui suivent ainsi tous ces cours obligatoires ne sont pas aptes aux affaires avant d'avoir reçu encore un enseignement supplémentaire.

Aucun vrai compatriote n'oserait laisser subsister cet obstacle dans le champ de compétition pour l'existence des états, aussi bien que pour l'évolution du peuple. L'adoption des caractères romains est le moyen le plus important pour nous sauver de la crise intellectuelle présente, qui pèse si lourdement non seulement sur nos enfants mais encore sur toute l'humanité.

2° *Le propre développement de la langue japonaise.*

A cause de l'usage des caractères chinois, notre langue écrite est devenue peu à peu une langue visuelle qui n'est pas compréhensible par les sons, la plupart desquels sont du reste empruntés aux Chinois. Les

(1) Extrait de *Nippon-no-Rômazisya*.

innombrables erreurs que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans les relations par téléphone, dans les télégrammes, et dans les discours publics tels que les discussions à la Chambre des Députés ou aux cours de justice, sont la preuve irréfutable de la mauvaise application des caractères idéographiques à notre langue qui est phonétique par son origine. Si nous adoptons les lettres romaines, la langue écrite et la langue parlée iront de pair, et alors, alors seulement, la langue japonaise progressera véritablement, et toutes les confusions citées plus haut seront par le fait même évitées.

3° Avantages pratiques de ce moyen d'écriture.

La forme des caractères romains a été perfectionnée par l'usage durant de longues années dans l'écriture et la lecture : avec ces lettres on écrit comme on parle ou plutôt comme on pense sans que l'imagination ait besoin de se représenter encore un symbole, choisi parmi les nombreux caractères équivoques, apte à exprimer l'idée. Il y a aussi les grands avantages résultant de l'assimilation de tous les perfectionnements réalisés dans les machines où l'on emploie les lettres, comme sont les types dans les imprimeries, les machines à écrire dans toutes les affaires commerciales et militaires.

4° Expansion de la langue japonaise dans le monde entier.

A cause de notre écriture présente, consistant dans le mélange de caractères chinois et de kana, notre langue ne peut pas être facilement comprise des étrangers. Cela a été plusieurs fois la cause de malentendus et de mauvais sentiments au grand détriment des individus ainsi que de l'État. Adoptons-nous les caractères romains une fois pour toutes? La langue deviendra facile à apprendre et notre littérature sera capable de se répandre dans tous les pays; et l'influence japonaise dans tout l'univers s'effectuera comme conséquence naturelle de la propagation de la langue.

RÉSUMÉ. — Pour que dans la compétition mondiale les Japonais ne soient pas inférieurs aux autres nations, il faut appliquer les caractères romains à notre écriture générale aussi tôt que possible.

II

Objections à l'introduction des caractères romains et leurs réponses.

A présent il y a encore des gens qui s'opposent à l'introduction des caractères romains. Ce sont ceux qui ne comprennent pas nos vraies raisons, ou bien n'ont pas assez réfléchi sur la question. Nous allons citer les plus importantes de ces objections et donner leurs réponses. Elles se divisent en deux catégories (a) et (b).

a) IL Y A D'AUTRES REMÈDES QUE L'ADOPTION DES CARACTÈRES ROMAINS :

1° *Restreignez le nombre des caractères chinois à l'usage le plus fréquent d'aujourd'hui, et perfectionnez l'écriture de la langue.*

Cette méthode est impossible à réaliser et aussi longue que si nous avions recours aux caractères chinois. Et même, si cette méthode avait du succès, le résultat serait de peu de valeur.

2° *Employez les kana seuls et supprimez tous les caractères chinois.*

Les caractères romains sont perfectionnés de telle manière que chaque mot écrit a une apparence particulière capable d'être aperçue au premier coup d'œil comme un caractère chinois, tandis que les kana ont une forme qui représente bien les sons simples, mais non la collection des sons dont les mots écrits sont en général composés. D'où l'on voit peu la possibilité de perfectionner à l'avenir ce système d'écriture. Et même si l'on y arrivait, il serait limité au Japon seul, et ne comporterait aucun intérêt mondial pour la langue japonaise.

3° *Construction d'un système d'écriture nationale tout à fait nouveau.*

Cet avis a été émis depuis longtemps par ceux qui condamnent l'alphabet existant comme inadéquat aux articulations humaines et, de plus, ambigu à cause des lettres équivoques et des lettres polyphoniques, ainsi qu'à cause de leur manque d'uniformité en valeur phonétique parmi les diverses langues actuellement existantes.

En admettant tous ces défauts, aucun des nouveaux systèmes proposés jusqu'à présent ne nous promet un véritable succès. Même s'il y en avait un, sa circulation serait confinée chez nous seule comme le kana. Pour ce qui est de l'ambiguïté, il est vrai que nous pouvons l'éviter (sauf pour quelques mots étrangers ou très spéciaux) en adoptant un système d'orthographe propre à notre langue. L'écriture pour l'usage général, c'est autre chose que la reproduction strictement phonétique de la parole qui, quoique nécessaire pour les études spéciales, est plus incommode que la simple écriture romaine, surtout si l'on convient de lui donner certains sons particuliers avec une syntaxe soigneusement rédigée. L'exemple des langues européennes où les mêmes lettres ont des sons différents dans différentes langues nous permet d'avoir confiance dans le succès de notre méthode.

b) SI NOUS SUPPRIMONS LES CARACTÈRES CHINOIS ET ADOPTONS LES CARACTÈRES ROMAINS :

1° *Le sens des vertus, telles que l'amitié, la fidélité, la justice, etc. qui est inséparablement associé au caractère correspondant serait aussi détruit, ou du moins affaibli.*

Ceux qui usent de cet argument confondent les mots qui sont les porteurs des idées avec la représentation des mots, qui consiste en de simples signes extérieurs, indépendants des vrais sentiments intérieurs des idées. On s'en rendra clairement compte en réfléchissant aux grandes vertus de

nos ancêtres, vertus qu'ils eurent à un haut degré bien avant l'introduction des caractères chinois. Au commencement de notre époque révolutionnaire, quoique nos chevaliers aient abandonné leurs tresses et leurs épées et adopté le costume européen, leur cœur n'en a point été changé. Quelle différence y a-t-il entre ce renouvellement et ce qui concerne l'écriture ?

2° *Notre littérature actuelle deviendra incompréhensible, la civilisation qui a précédé et celle de l'avenir perdront toute liaison.*

L'adoption des caractères romains, ce n'est pas du tout la même chose que la démolition totale des caractères chinois. Ils resteront toujours utiles à certains hommes pour la haute culture intellectuelle. A présent, la littérature classique ne peut être comprise que si elle est bien enseignée. D'où l'on voit que l'adoption des caractères romains ne changera aucunement l'état actuel, ou du moins ne le changera qu'au plus grand avantage de notre peuple et du monde.

3° *Nous perdrons l'avantage d'avoir des caractères d'écriture communs avec les Chinois.*

On ne sacrifie jamais la totalité pour une partie. Les gens qui ont des relations avec les Chinois ne sont, par rapport au peuple entier, qu'une feuille comparée à un arbre.

4° *Si nous employons les caractères romains, cela portera beaucoup d'équivoques dans l'écriture.*

La plupart des mots équivoques sont empruntés au chinois et empoisonnent notre propre langue, et c'est leur usage qui fait de notre langue une langue presque visuelle. L'adoption des caractères romains la rendra plus facile à comprendre à l'oreille. C'est le seul remède pour nous sauver ultérieurement de cette difficulté.

5° *L'écriture en caractères romains est plus fatigante à lire que celle qui résulte du mélange de caractères chinois et kana.*

C'est seulement une question d'habitude. Beaucoup de gens qui sont accoutumés à la lecture du japonais en écriture romaine sont unanimes à dire, et cela à cause de leur expérience, que la lecture en caractères romains est plus aisée que celle en écriture courante consistant dans le mélange des caractères chinois et kana.

III

Argument concernant la méthode à employer pour romaniser complètement notre langue écrite.

1° *Avant d'adopter l'écriture romaine, il faut perfectionner la langue même dans ce but.*

Le perfectionnement de la langue ne sera jamais accompli tant que nous emploierons les caractères chinois. Dans cette écriture la langue

parlée a peu d'importance. La plupart des études d'application des caractères romains s'occupent à perfectionner la langue, comme orthographe, syntaxe, etc., (voir plus loin). Là on se convaincra que, hors de l'adoption des caractères romains, il n'y a aucun moyen de perfectionner la langue, et, sans le perfectionnement de la langue, la romanisation n'aura jamais de succès.

2° *On initiera d'abord les enfants à cette écriture nouvelle, et non les gens qui ont déjà appris l'écriture ancienne.*

Cet argument se base sur le doute qu'on a du succès du mouvement romanisateur. Suivant notre expérience, les caractères romains sont aptes à être enseignés aux gens mûrs, même aux hommes d'âge bien avancé. L'enseignement de ces lettres aux enfants n'aura pas de sens tant que la population mûre n'acceptera pas cette écriture. Une littérature développée dans de telles circonstances serait plutôt artificielle et ne conduirait à aucun résultat solide. Le peuple entier fera usage dès maintenant des caractères romains dans tous les cas possibles, et l'enseignement aux enfants en sera donné comme la conséquence naturelle. Nous croyons que c'est le mode de procéder le plus exact et le plus sûr.

3° *La romanisation sera promulguée obligatoire par des lois de l'État.*

A notre époque, les lois qui ne sont pas fondées sur une base solide peuvent être changées à tout moment. La question est trop sérieuse et trop importante pour la confier à un procès aussi fictif. Avant que la loi soit promulguée, nous devons préparer son élaboration par la propagation de l'adoption des caractères romains parmi la population, et nous rendrons ainsi plutôt la loi inutile.

En résumé, l'écriture de la langue japonaise en caractères romains sera pratiquée dès maintenant et propagée dans tous les cercles sociaux en prenant en même temps un soin tout spécial à la création de mots propres qui remplaceront ceux qui sont obscurs ou équivoques; en prenant soin aussi de leur orthographe et de la syntaxe, ce qui fait vraiment le perfectionnement de la langue. (voir « *Nippongo no Kenkyû* ». Etude sur la langue japonaise par le Dr. T. Tamaru.)

REMARQUES SUR L'ORTHOGRAPHE ET LA SYNTAXE

Nous appelons le système d'orthographe fondé sur le diagramme ci-joint « Orthographe Japonaise » pour indiquer l'origine japonaise de cette classification qui sert ainsi de base à toute la grammaire japonaise, et qui est employée déjà depuis longtemps. Ses qualités propres sont :

1° Une seule et même consonne est conservée dans chaque classe de sons.

2° Les Yōon (sons composés) sont tous écrits régulièrement.

Diagramme de Gozyûon.

		Sons simples					Sons composés			
Sons purs		a	i	u	e	o				
		ka	ki	ku	ke	ko	kya	kyu	kyo	kwa
		sa	si	su	se	so	sya	syu	syo	
		ta	ti	tu	te	to	tya	tyu	tyo	
		na	ni	nu	ne	no	nya	nyu	nyo	
		ha	hi	hu	he	ho	hya	hyu	hyo	
		ma	mi	mu	me	mo	mya	myu	myo	
		ya	(y)i	yu	(y)e	yo	»	»	»	
	ra	ri	ru	re	ro	rya	ryu	ryo		
	wa	(w)i	wu	(w)e	wo	»	»	»		
<hr/>										
Sons modifiés		ga	gi	gu	ge	go	gya	gyu	gyo	gwa
		za	zi	zu	ze	zo	zya	zyu	zyo	
		da	di	du	de	do	dya	dyu	dyo	
		ba	bi	bu	be	bo	bya	byu	byo	
		pa	pi	pu	pe	po	pya	pyu	pyo	

NOTE

1. — *Haneru on* (son nasal à la fin d'une syllabe) est écrit avec *n*. On met l'apostrophe à *n* quand la syllabe suivante commence par une voyelle. — Ex. : Anma, Kanban, Gen' an (gen ... an, projet), Genan (ge... nan, serviteur).

2. — *Tumaru on* (son comprimé) se fait en doublant *k, t, s, p*. — Ex. : Sekkei, Ressya, Detti, Ittôme, totta, Kippu.

3. — *Hiku on* (son prolongé) est indiqué par un accent circonflexe. — Ex. : Kôbe, Tôkyô. Quand on écrit en majuscules, au lieu de l'accent circonflexe on double la voyelle. Ex. : TOOKYOO.

4. — L'*y* et *w* muets sont supprimés dans *ye, yi, et wi, we, wu*, excepté si l'on écrit des classiques anciens.

NOTE POUR LES ÉTRANGERS.

1. — Le *g* est toujours dur.

2. — Le *h* est toujours aspiré fortement. *Hu* se rapproche de *fu*, mais sans fermer les lèvres.

3. — *Si, ti, zi, di*, se prononcent comme *syi, tyi, zyi, dyi*, ou encore se rapprochent de *chi, tchi, ji, gi* français, sans exception, dans tous les noms propres japonais.

4. — *Tu* et *du* se prononcent comme *tsu* et *dzu* aussi sans exception.

Remarques de syntaxe

On comprend le discours verbal sans effort appréciable, grâce aux diverses inflexions et intonations. Dans l'écriture si l'on ne mettait pas de séparation entre chaque mot comme c'est le cas des télégrammes usuels en *kana*, cela causerait, non seulement des incommodités, mais encore certaines confusions sérieuses.

Dans l'écriture alphabétique, comme chaque mot est écrit séparément, c'est seulement au commencement que l'on lit les mots suivant les syllabes simples, et pour cela les *kana* sont plus commodes que les caractères romains. Mais quand on avance dans la lecture alphabétique, le mot entier, et même la phrase entière, peut se lire d'un seul coup d'œil comme l'écriture symbolique des caractères. C'est dans ce but que nous devons approfondir l'étude de la syntaxe japonaise qui n'a pas encore reçu l'attention qu'elle mérite.

La note abrégée ci-dessous est ajoutée à l'intention de ceux qui essaieront l'écriture romaine, réservant une étude plus complète du traité déjà cité.

RÈGLES GÉNÉRALES.

1. — Le nom et le pronom sont écrits séparés des *Tenioha* (mots de relation) qui les suivent. Les autres mots, comme l'adjectif ou l'adverbe qui jouent un rôle grammatical sont écrits réunis à ces mots de relation.

2.* — La première lettre d'une phrase ainsi que celle de chaque nom, soit propre, soit commun, est écrite en majuscules.

3. — Les mots composés sont écrits unis. Pour plus de clarté un trait d'union peut être inséré.

*. L'emploi de majuscules est nécessaire ou du moins est utile à éclairer beaucoup d'ambiguïtés. Ses avantages sont :

1° Les noms japonais, contrairement aux noms européens, ne sont pas précédés de l'article proprement dit; on les reconnaît par l'emphase mise à l'intonation; pour cela l'écriture en majuscules est bien à propos.

2° Presque tous les sons simples, écrits sans ou avec une consonne forment un nom qui se confondrait avec les particules, comme *ga*, *no*, *ni*, *wo*, *ka*, *to*, *yo*, etc. si le nom n'avait pas la première lettre en majuscules. Soient les très simples mots anglais *I* et *O*, qui sont écrits en majuscules.

3° Dans l'écriture mélangée de caractères chinois et de *kana*, les principales racines sont écrites en grands symboles idéographiques, tandis que les particules, soit terminaisons, soit petits mots indépendants, sont écrits en petits caractères *kana*; ce qui donne plus de facilité à la lecture que celle en caractères chinois purs ou celle en *kana* purs. Les Japonais qui sont déjà depuis longtemps accoutumés à une telle lecture, apprécieraient les majuscules plus qu'on ne l'a prévu.

On s'imaginera peut-être que nous imitons la méthode allemande par ce mode d'emploi des majuscules. Nous croyons pourtant que l'allemand si riche, pour ce qui est des noms, en articles et terminaisons, peut se dispenser des majuscules. Tandis que notre grammaire est tout à fait différente de la leur; ainsi les mots qui accompagnent les nombres sont toujours noms en allemand tandis que chez nous ce sont des auxiliaires numériques.

EXPLICATIONS CONCRÈTES

1. — Le nom et le pronom sont écrits séparés des particules de relation, *ga, no, ni, wo, made, yori*, etc. *Waga sono, kono, ano* sont écrits ensemble comme adjectifs démonstratifs.

2. — Les particules de pluralité, *domo gata, tati ra* etc. sont écrits unis aux mots qu'ils modifient. — Ex. — *Ano Hitotati wa watasira yoriwa Kodomo ge ôi.*

3. — Si pour la pluralité le nom est répété, il sera écrit en un seul mot. — Ex. : *Yamayama no Kigi wa momidisite...* *Giron no Husibusi wo sirabete miruto...*

Quand le mot sera ainsi trop long, le trait d'union pourra être inséré ad libitum. — Ex. : *Tanima-tanima ni naku Tori no...*

4. — Comme un mot composé est un mot, aussi long qu'il soit, il sera écrit en un seul mot. S'il est vraiment très long, le trait d'union pourra être inséré comme ci-dessus : seulement sa place sera avant la dernière racine principale. Ex. : *Yamatakabôsi, Hinomiyagura, Nabeyakiudon, Nanairotôgarasi, Odawaradyôtin*, ou bien aussi : *Yamataka-bôsi, Hinomiyagura, Nabeyaki-udon, Nanairo-tôgarasi*. Mais non : *Hi-nomiyagura, Yama-takabôsi*, etc.

5. — Les petits mots honorifiques, augmentatifs, diminutifs, tels que *Go, On, O, Dai, Syô, Oo, Ko*, etc., ainsi que les adjectifs numéraux sont ajoutés comme préfixes aux noms principaux. Ex. : *Gobyôki, Okuruma, Odyôsan, O-Hana* (nom propre), *Daisensei, Ooganemoti Konusubito, Hutago, Mitumekozô, Meusi, Ondori*.

6. — Les noms propres de personnes, quand ils sont écrits d'après l'usage japonais (c'est-à-dire nom de famille avant celui de l'individu) s'écrivent avec un trait d'union, les deux initiales étant en majuscules. Quand ils sont écrits d'après l'usage européen, le trait d'union est supprimé. Mais cette façon ne s'emploie que dans les écrits en langues européennes. Ex. : *Satô-Seitarô* (façon japonaise). *Seitarô Satô* (façon européenne).

La particule possessive *no* est écrite entre deux traits d'union. Ex. : *Minamoto-no-Yositune*.

7. — Les noms géographiques sont écrits en un seul mot. Ex. : *Sumidagawa, Tagonoura, Huzinoyama, Inbanuma, Kameidomura, Tokoroza-wamati, Yamasiken, Musasi-no-Kuni, Hongôku*, etc.

Un trait d'union peut être inséré avant *hu, ken, si, ku, mura*, etc.

8. Les titres et les mots honorifiques sont écrits séparément avec majuscules. Ex. : *Zinmu Tennô, Tennô Heika, Yamasina-no-Miya Denka, Itô Kôsyaku, Inoue Taisi, Nogi Taisyô, Tanabe Hanzi, Yamada Sontyô Dono, Katô-Saburô Sama, Tarô Kun, Hana-ko Sama, O-Ume, San*, etc.

Les mots spécifiques des titres sont écrits comme préfixes. Ex. : *Aoyama Hakusi*, ou *Aoyama Igakuhakusi*; *Uehara Taisyô*, ou *Uehara Rikugun-taisyô*.

Sama ou san, quand ils appartiennent aux noms communs sont mis en terminaison. Ex. : Otôsama, Niisan, Odisan, Kamisama, Hotokesama, Kurumayasan, Heitaisan, Omawarisan.

9. — Les noms des instituts, bureaux, compagnies, etc., sont écrits en un seul mot. Ex. : Kaigunsyô, Nôsyômusyô, Yûbinkyoku, Kôgyôgakkô, Kabusikikwaisya, Yûsengwaisya, Gohukuten, Ryôriya.

10. — Quand un nom géographique ou personnel précède de tels noms (n° 9), on les écrit séparément. Ex. :

Tôkyô Teikokudaigaku, Yamanasi Tihôsaibansyo, Nagoya Tyûgakkô, Mitukosi Gohukuten, Oota Hôrituzimusyo.

Tôyô Bizyutukenkyûkwai (Société orientale pour l'étude des beaux-arts).

Tôyôbizyutu Kenkyûkwai (Société pour l'étude des beaux-arts orientaux).

La première peut s'écrire : Tôyô Bizyutu-kenkyûkwai, et la deuxième : Tôyô-bizyutu Kenkyûkwai.

11. -i, -no, -na, -naru, rasii, -geta, -yoi, -nikui, etc., sont réunis aux adjectifs comme terminaisons. Ex. :

Ookina Gaku, osorosii Dorobô, Otokorasii Hito, itiyôna (-ru) Sokudo, yomiyoi Hon, kakinikui Kami, isino Torii (port lithuanien), kono Isino Mekata (poids de cette pierre).

ôkina Otoko no Kodomo... enfant de l'homme grand.

ôkina otokono Kodomo... garçon (enfant mâle) grand.

12. -ku, -siku, -ni, -to, etc., sont ajoutés aux adverbes comme terminaisons. Ex. : Yoku kaku, tadasiku yomu, mazimeni benkyôsuru, tyanto dekita, seimituni siraberu, hizyôni utokusii ; ils sont de la même catégorie que sudeni sarani.

13. — Les mots adverbiaux yôni, guraini, hodoni, gotoku, sont écrits séparément. Ex. : Hari no yôni hosoku, Kami gurai usuku, Midu no gotoku awaku.

Comme exemple de l'avantage de notre écriture, voici :

Dote niwa itimenni Hana ga saita (entièrement).

Dote niwa Itimen ni Hana ga saita (d'un seul côté).

14. — Aux verbes sont ajoutés comme terminaisons -te, -ta, -tarô, -tara, -tareba, -eba, -domo, -besi, -beku, -nai, -na (impératif négatif), -mai, -rareru, -to (=eba), etc. — Ex. : Aruite kitara Ki ga hareta kara, benkyôsuru Tumori de iruto Kyaku ni korarete dekinakatta.

15. -suru, -zuru, -masu, -mase sont ajoutés aux racines verbales. Ex. : Sassuru, ronzzuru, kenkyûsuru, iiwakesuru, mairimasu, mairimasyô, mairimasen, iraseyaimase, kudasaimase.

16. — Itasu, tukumaturu, tatematuru tamau, asobasu, nasaru sont écrits séparément. Ex. : Watakusi wa ryokô itasimasu ga anata mo asobasitewa ikaga desu ka?

Si c'était *Ryokô wo itasimasu*, ce serait un nom et l'initiale serait en majuscules.

17. — Tenioha (mot de relation) quand ils entrent en une combinaison, ils sont écrits réunis. Ex. : *woba, womo, nimo, karawa, yorimo*, etc.

Prenez garde de ne pas confondre *no* prénom et *no* particule possessive. Ex. :

Kore wa ôkii no ni (= *mono ni*) *irete oki nasai!*

Sore wa ôsugiru to itta noni (= *keredomo*) *kikanai mon' da kara...*

18. — Les dénominations des nombres concrets sont auxiliaires numériques et sont réunis aux numéraux. Quand les derniers sont écrits en chiffres arabes, le trait d'union est inséré comme règle générale, mais on peut le supprimer et la première lettre de la dénomination est un son pur. Ex. :

Ikken nisyaku sanzun (1-ken 2 syaku 3-zun);

sanbyaku-gozyû En sizyûgosen (350 En 45 sen).

En, unité de monnaie, en majuscules, fait exception.

Avantages de l' « orthographe japonaise ».

Parmi les autres systèmes d'orthographe japonaise déjà employés, celui qu'on appelle le « Système Hepburnien » est le plus répandu, spécialement parmi les étrangers qui fréquentent le Japon. Nous allons comparer ce système avec le nôtre et montrer l'avantage du nôtre dans l'adoption des caractères romains pour la langue dans le but de renouveler l'écriture nationale.

Le système original Hepburnien est un peu modifié à présent, et quoiqu'il prétende représenter les sons japonais suivant la prononciation anglaise de l'alphabet avec plus d'approximation que le nôtre pour certains sons, il manque de régularité d'écriture en ce qui concerne la grammaire de la langue. Les différences d'avec le nôtre sont les suivantes :

Sons simples.					Sons composés.		
sa	<i>shi</i>	su	se	so	<i>sha</i>	<i>shu</i>	<i>sho</i>
ta	<i>chi</i>	<i>tsu</i>	te	to	<i>cha</i>	<i>chu</i>	<i>cho</i>
ha	hi	<i>fu</i>	he	ho	<i>hya</i>	<i>hyu</i>	<i>hyo</i>
za	<i>ji</i>	zu	ze	zo	<i>ja</i>	<i>ju</i>	<i>jo</i>
da	<i>ji</i>	zu	de	do	<i>ja</i>	<i>ju</i>	<i>jo</i>

L' « Orthographe Japonaise » qui a pour base le diagramme des sons classifiés joue un rôle important dans la grammaire japonaise; en voici les avantages :

- 1° Le système japonais est en accord avec la structure de la langue.
- 2° Il est plus accessible au peuple japonais.
- 3° Avec ce système les élèves apprendront l'écriture plus facilement.
- 4° Il sera plus effectif dans le réveil du peuple, à cause de son point de départ.

Pour comparer les deux systèmes d'orthographe nous donnons les exemples suivants :

1° Conjugaison élémentaire des quatre verbes réguliers, *kaku*, *kumu*, *osu*, *tatu*.

Système japonais.					Système hepburnien.				
kak	-u,	-anai,	-i,	-e, -ô,	kak	-u,	-anai,	-i,	-e, -ô,
kum	»	»	»	»	kum	»	»	»	»
os	»	»	»	»	os	»	»	hi	»
tat	»	»	»	»	ta	-tau	-tanai	chi	-te -tô

Dans le premier système les quatre verbes sont compris dans une seule règle, tandis que dans le deuxième ils sont distribués en trois catégories. La même complication aura lieu dans la manière ancienne de conjuguer les verbes appartenant aux catégories *oti*, *otu*; *oki*, *oku*; et *sute*, *sutu*; *uke*, *uku*.

2° Les modifications euphoniques dans les mots composés

Système japonais.			Système hepburnien.		
Tama,	tikai,	Ture	Tama,	chikai,	tsure
Akadama;	tedikai;	Mitidure;	Akadama;	tejikai;	michizure;

Suivant le système japonais, il y a une seule règle pour remplacer *t* par *d* tandis que dans le système hepburnien il faut diviser en trois règles.

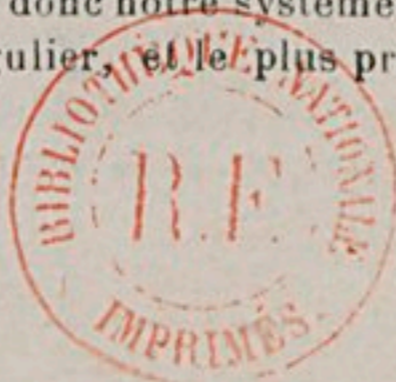
3° Modifications dans la locution.

Système japonais.				Système hepburnien.			
kakeba	kumeba	oseba	tateba	kakeba	kumeba	oseba	tateba
=kakya	=kumya	=osya	=tatyā	=kakya	=kumya	=osha	=tacha

Dans le système japonais il y a une seule règle pour remplacer *eba* par *ya*, cela est divisé encore en trois dans l'hepburnien.

4° Dans les dictionnaires classiques chinois en usage encore parmi les savants japonais, la prononciation de chaque caractère est donnée par la combinaison de deux autres, dont le premier et le dernier élément des articulations font le son cherché; ainsi, pour ce que nous écrivons *ti* (ou bien *chi* en hepburnien), on trouve la combinaison *to* et *ri*, c'est-à-dire : *t(o) (r)i = ti*, c'est ce qui convient justement à notre système.

Il n'y a ci-dessus qu'un extrait d'exemples nombreux, mais cela suffira à convaincre le monde du fait que dans la langue japonaise, la relation qui existe entre les sons *ta*, *ti*, *tu*. n'a aucune différence avec ce qui existe entre tous les autres sons *ka*, *ki*, *ku*; *ma*, *mi*, *mu*; etc, soit simples, soit composés; et donc notre système d'orthographe japonaise est le plus simple, le plus régulier, et le plus pratique de tous les systèmes connus jusqu'à présent.



Objection contre le système d'orthographe japonaise et sa réponse

Il y a des gens qui accusent le système d'orthographe japonaise d'inexactitude au point de vue phonétique, d'autant que les sons japonais ont subi quelques déviations dans notre diagramme des sons classifiés, déviation que nous avons tolérée pour conserver la régularité de l'écriture.

Si l'on veut établir un système phonétique précis, le système hepbur-nien est loin d'être exact. Même si l'on prend les sons anglais, l'ortho-graphe *chi, shi, fu* ne s'approche des sons japonais que péniblement, spé-cialement le dernier. Dans ce système les différences *zi, di* et *zu, du*, sont négligées, quoiqu'elles soient conservées par toutes les autorités littéraires dignes de ce nom, et dans le langage actuel du sud-ouest du Japon. Un tel système ne peut être accepté pour renouveler l'écriture nationale, du moins sans recherches suffisamment approfondies.

Nous maintenons que de telles modifications des sons parviennent comme conséquence naturelle des diverses dispositions physiques du peuple et de son goût spécial, et nous croyons que les vraies qualités rationnelles des sons sont celles que nous avons données dans notre diagramme, quoique dans le langage courant ces sons soient soumis à des modifica-tions accidentelles. Dans toutes les langues actuellement existantes, la prononciation des mots varie suivant les localités et les individus, comme l'individu d'après les circonstances. Si l'on cherche à écrire toutes ces modifications, on n'arrivera jamais à une écriture commune pour une langue quelconque. Par exemple, le seul mot « Hito » (homme) est pro-noncé assez différemment par les habitants de Tôkyô et ceux du Nord ainsi que par ceux du Sud. Néanmoins tous les Japonais sont reconnus pour parler la même langue nationale.

Cette reconnaissance générale sera la base de nos recherches dans le système d'écriture nationale. La question ne peut pas se résoudre par la seule considération de reproduction phonétique des sons émis (nous n'entrons pas à présent dans la question de fixation de la langue et de la correction de la prononciation). Si la nécessité de tolérance en valeur phonétique est admise pour quelques lettres, comme c'est le cas dans toutes les langues écrites avec l'alphabet présent, personne ne doutera de la valeur de la raison que nous avons donnée pour notre système d'ortho-graphe japonaise.

Réfléchissez ensuite sur l'attitude de l'écrivain qui, ayant au fond de sa tête tous les groupes de mots reliés entre eux par similitude de variations, serait obligé d'insérer un *h* dans tous les cas où se trouve *si* : il sera simplement tout étonné, à moins qu'il n'ait étudié l'anglais. C'est un fait actuellement observé presque universellement parmi les enfants japonais. Les gens qui condamnent le système japonais sont ceux qui écoutent mécaniquement des sons provenant de la bouche, sans regarder la liaison entre eux, qui existe hors de la voix.

Admettons la possibilité d'une écriture vraiment phonétique, ceci pourrait rendre un service utile aux étrangers qui suivraient des sons qu'ils rencontrent spontanément, mais non pour les natifs qui voudront écrire leur langue comme leur propre langue.

Expérience faite avec des écoliers (1).

Nous avons essayé dans les écoles primaires de Tôkyô d'apprendre à des élèves l'emploi des caractères romains. Le temps nécessaire a été pris sur celui de la récréation (30 minutes chaque fois). Nous avons eu douze classes successives, le nombre total des élèves montant à un peu plus de mille.

L'expérience nous a montré qu'en adoptant le système japonais tout d'abord, 14 à 18 heures, c'est-à-dire, 28 à 36 leçons suffisent à rendre les élèves maîtres de l'écriture et de la lecture ordinaire, y compris la connaissance du système hepburnien après que les élèves étaient familiarisés avec le système japonais; c'est ce qu'on n'aurait jamais obtenu en ne suivant que le système hepburnien, et cela montre nettement que le système d'orthographe japonais est plus naturel et avantageux.

*
**

C'est mon agréable devoir d'ajouter ici l'expression de mes bien cordiaux remerciements à Monsieur le Réverend Père A. Savio, du Collège Saint-Ignace à Zicawei, pour la correction en français de ce petit ouvrage qu'il a fait si amicalement pendant notre voyage de Shanghai à Marseille.

Port-Saïd, le 23 septembre 1920.

(1) Pour l'information détaillée, voir les Comptes Rendus de ce procédé par M. R. Tamaru.





Les Étapes successives
de la
Marine Japonaise de Guerre et de Commerce

PAR

M. SAKOURAI
Ingénieur en chef en retraite de la Marine japonaise,

Avec le concours de ses collègues

MM. KUROKAWA & TATSUMI
Anciens élèves du Génie maritime français.

TROISIÈME PARTIE

Instructions et Ecoles.

CHAPITRE X

Marins.

82° MARINE DE GUERRE. — Dans une entreprise quelconque, les Japonais attachent toujours plus d'importance à sa partie intellectuelle qu'à sa partie matérielle.

Étant parti de ce principe que dans une marine de guerre, le matériel pouvait être acheté, mais le personnel ne pouvait l'être, on s'occupa de prime abord de la formation du personnel de la Marine dans l'ère d'Edo aussi bien que dans celle de Méiji.

École Navale. — Sans revenir à l'école navale de l'ère d'Edo dont nous avons parlé dans le paragraphe 19, nous dirons un mot sur l'historique et le fonctionnement de l'école navale actuelle.

Au début de l'ère de Méiji, alors que le Japon était encore sous le régime féodal, le gouvernement recruta des élèves parmi les samouraïs des différents daimios; c'était au mois de novembre 1869 et l'école fut

ouverte dans le bâtiment en service dans le temps du shogoun et sous le nom de Kaïgoun Sorenjo; ce fut l'origine de l'école navale actuelle ou Kaigoun Héigakko. Après l'abolition de la féodalité, les élèves furent recrutés par voie d'examen et sans distinction de rang social.

En 1872, une mission anglaise fut appelée à l'école navale qui était à Tokyo; le chef de la mission, capitaine de vaisseau Douglas, (nommé plus tard amiral dans la marine anglaise), assisté par un certain nombre d'officiers et maîtres de diverses professions, se chargea de l'instruction des élèves-officiers, mécaniciens, etc.; la mission anglaise resta cinq ans au bout desquels elle partit en remettant entre les mains des Japonais l'affaire des instructions navales.

L'opinion prévalait alors qu'il était préférable de mettre l'école navale près d'un port militaire; l'école navale fut donc transférée en 1889 de Tokyo à Etajima, un des îlots de la mer intérieure et non loin de la préfecture de Kouré.

Les élèves de l'école navale sont recrutés par voie d'examen parmi les jeunes gens gradués de Tchiougakou (lycée) et âgés de 16 à 20 ans; le nombre des élèves annuellement recrutés varie et dépend des besoins de la marine. Les élèves restent trois ans à l'école et naviguent un an: leur vie d'école est finie au bout de ces quatre ans. Ils naviguent comme aspirants de 2^e classe quelque temps au bout duquel ils sont nommés aspirants de 1^{re} classe.

École des Mécaniciens. — Les élèves mécaniciens sont recrutés et instruits de la même manière que les élèves officiers; leur nombre dépend des besoins de la Marine mais est inférieur à celui des élèves officiers.

École des Médecins. — Les élèves médecins sont recrutés parmi les gradués, soit de l'Université Impériale de Tokyo, soit des écoles de médecine départementales; ils restent un an à l'école de médecine de la marine à Tokyo pour recevoir l'instruction spéciale à la marine. Après leurs études, ils sont nommés médecins de la marine, les premiers avec le grade d'enseigne de vaisseau et les seconds avec celui d'aspirant de 1^{re} classe.

École des Commissaires. — L'École des Commissaires est à Tokyo; on y recrute et instruit les élèves commissaires de deux façons :

1) On recrute les élèves parmi les gradués de Tchiougakous, âgés de 16 à 20 ans par voie d'examen; la durée de leurs études et la nomination sont les mêmes que celles des élèves officiers ou mécaniciens.

2) On recrute aussi les élèves parmi les gradués de l'Université de Tokyo ou ceux des universités privées; ces élèves restent un an à l'école pour recevoir l'instruction nécessaire à la marine; ils sont nommés après leurs études d'un an commissaires de la marine les premiers avec le grade d'enseigne de vaisseau et les seconds avec celui d'aspirant de 1^{re} classe, comme les élèves commissaires.

Écoles spéciales. — Il y a des écoles spéciales :

- 1) — École supérieure d'Etat-major à Tokyo.
- 2) — École de Canonnières à Yokoska.

3) — École de Torpilleurs à Taoura, près d'Yokoska.

4) — École de Navigation dans l'école d'état-major; il y a un navire spécialement destiné à l'étude de la navigation.

Ayant acquis l'expérience de la mer, les jeunes officiers du grade d'enseigne ou de lieutenant de vaisseau entrent à l'école des canonnières et à celle des torpilleurs et y reçoivent des instructions relatives à l'artillerie et aux torpilles d'une manière plus complète que celles reçues à l'école navale. Après ces études, les jeunes officiers choisissent une spécialité et entrent de nouveau dans des écoles spéciales pour se perfectionner dans cette spécialité.

Un certain nombre de ces jeunes officiers sont choisis par le ministre de la marine; ils passent des examens devant une commission spéciale et entrent à l'école supérieure d'état-major pour y recevoir une instruction supérieure.

Écoles des Officiers subalternes. — Les officiers subalternes tels que les maîtres principaux, maîtres entretenus, contre-maîtres, etc., sont pris au choix : les maîtres principaux parmi les maîtres entretenus, les maîtres entretenus parmi les contre-maîtres, les contre-maîtres parmi les matelots de 1^{re} classe, etc.

Ces officiers subalternes entrent dans une des écoles spéciales ci-dessus nommées (il y a dans ces écoles spéciales deux cours : un pour les officiers et un autre pour les maîtres) et obtiennent un diplôme. Les maîtres musiciens sont formés à Tokyo dans un établissement détaché de la caserne d'Yokoska et annexé à l'école supérieure d'état-major.

Casernes de matelots, mécaniciens, etc. — Dans chacune des préfectures maritimes, il y a une caserne de matelots, mécaniciens, etc.; ces marins sont de deux sortes : les uns sont recrutés par conscription et les autres sont des volontaires; ils restent dans la marine : les premiers trois ans et les seconds quatre ans; après ces années de service, ils sont libres de quitter ou de servir dans la marine.

Ils reçoivent à la caserne l'instruction nécessaire pour leurs métiers respectifs et s'embarquent à bord de navires avec le grade de matelots, mécaniciens, etc., de 1^{re} et 2^e classes.

83° MARINE DE COMMERCE. — La marine japonaise de commerce prit naissance au commencement de l'ère de Méiji et les commandants, mécaniciens en chef, officiers, maîtres, etc. étaient principalement des étrangers sous lesquels les Japonais travaillaient et apprenaient les différents métiers : le matelotage, le graissage des machines, la chauffe des chaudières, etc.

École des Capitaines au long Cours et des Mécaniciens. — L'école actuelle qui se nomme Shossen Gakko (Shossen, navire de commerce; gakko, école) prit sa source dans l'école nommée « Mitsoubishi Shossen Gakko » fondée en 1875 par Iwasaki Yataro et pour laquelle le gouvernement allouait un subside de 11.000 yens par an.

Le but de l'école était de fournir des officiers navigateurs et des officiers

mécaniciens, etc. à la flotte de la compagnie Y. K. M. K. ; mais la marine de commerce s'étant développée de plus en plus, il y avait, en dehors de la flotte de Y. K. M. K., des navires qui avaient besoin d'avoir des marins instruits. On s'aperçut alors que le Shossen gakko ne devait pas être une institution personnelle, mais bien celle qui devait faire bénéficier les intéressés d'une manière générale et la Mitsoubishi Shossen Gakko devint gouvernementale en 1882 et se nomma désormais Shossen Gakko (transférée en 1885 du ministère de l'Agriculture et du Commerce au ministère des Communications).

La Shossen Gakko se développa à trois reprises différentes : une première fois après la guerre sino-japonaise à la suite de laquelle nos lignes de commerce extérieur prirent une expansion considérable et nécessitèrent un grand nombre d'officiers navigateurs et mécaniciens ; la deuxième fois après la guerre russo-japonaise, et la troisième fois pendant la guerre européenne pour la même raison.

Actuellement, le Shossen Gakko recrute ses élèves parmi les jeunes gens ayant fini leurs études de Tchiougakou et ayant l'âge de 16 à 20 ans ; le nombre des élèves diffère d'une année à l'autre suivant le besoin.

Les élèves navigateurs et mécaniciens restent deux ans à l'école pour apprendre la théorie ; puis les élèves navigateurs entrent à l'école de canonnières et à l'école de torpilleurs pour apprendre l'artillerie de marine et les torpilles afin qu'ils puissent être appelés en cas de guerre en qualité d'aspirant de 1^{re} classe. Après ces trois écoles, ils font un voyage lointain à bord du « Taissei-marou » (fig. 45) pour un apprentissage d'un an à la mer et en dernier lieu, ils naviguent encore un an à bord d'un vapeur, ce qui fait en tout cinq ans. Quant aux élèves mécaniciens, après deux ans à la Shossen gakko, ils font deux ans d'apprentissage, soit dans les arsenaux de l'État, soit dans les ateliers privés et y travaillent absolument comme des ouvriers mécaniciens ; puis ils naviguent un an à bord de navires, ce qui fait également cinq ans. Les élèves mécaniciens sont après ces cinq ans, inscrits dans le cadre de réserve de la marine de guerre, comme les élèves navigateurs, en qualité de mécaniciens avec le même grade que les aspirants de 1^{re} classe.

Les gradués de la Shossen Gakko, navigateurs et mécaniciens, ont le privilège d'être promus respectivement commandants et mécaniciens en chef après un certain temps de service à la mer, mais sans examen théorique.

Écoles de Capitaines au long Cours départementales et autres. — En dehors de la Shossen Gakko de Tokyo, il y en a onze autres dans tout le Japon dont dix sont départementales et qui sont dans les départements suivants : Hookaïdo, Toyama, Shimané, Okayama, Hiroshima, Yamagoutchi, Ehimé, Kagawa, Saga et Kagoshima ; la onzième, fondée par la maison Kawasaki, est à Kobé.

La théorie et les applications sont moins développées dans ces écoles que dans la Shossen Gakko de Tokyo ; les gradués de ces écoles sont diplômés comme navigateurs : de 2^e classe pour les élèves navigateurs et mécaniciens ; de 1^{re} classe pour les élèves mécaniciens, et pour passer au

grade de commandant ou de mécanicien en chef, ils doivent passer un examen théorique. Ils sont aussi inscrits dans le cadre de réserve de la marine de guerre et peuvent être appelés en cas de guerre en qualité de contre-maîtres.

Ecoles de Matelots mécaniciens et chauffeurs. — Ces écoles prirent leur source dans l'école fondée en 1875 par Iwassaki Yataro et entretenue par la compagnie Y. K. M. K., paragraphe 48. Mais, en 1880, il se forma une association privée appelée Kaïin Ekissaïkai (K. E. K.) dont un des buts était de former un personnel marin et de fournir des matelots, mécaniciens et chauffeurs aux compagnies de navigation et aux armateurs qui en demandaient.

L'association K. E. K., une espèce de cercle de marins ou mieux « Sailors home », inaugura en 1884 un cours de navigation et de matelotage et en 1885 un autre de machines à vapeur à l'établissement de Yokohama. Ces cours eurent un tel succès que les marins instruits à l'association furent vers 1888 demandés de tous les côtés. N'ayant pu satisfaire à toutes ces demandes en raison de la petitesse du bâtiment, l'association mit à bord de navires de N. Y. K. des jeunes gens recrutés en grand nombre, leur fit apprendre la théorie et la pratique en même temps et satisfit ainsi les besoins du temps.

Pendant la guerre sino-japonaise, en 1894-1895, on demandait des marins de tous les côtés et pour subvenir aux besoins, l'association K. E. K. ouvrit temporairement des succursales de manière à répondre aux besoins pressants.

Pour récompenser les services rendus par l'association K. E. K. pendant la guerre sino-japonaise, le gouvernement lui accorda en 1896 un subside annuel de 10.000 yens, mais qui fut réduit à 5.000 yens à partir de 1904.

Pendant la guerre russo-japonaise, un nombre considérable de marins de diverses professions furent demandés, et l'association K. E. K. ouvrit des succursales provisoires à Sasébo, Kouré et Oujina pour recevoir dans chacune d'elles au moins trois cents marins et les fit ensuite embarquer à bord des navires qui en avaient besoin.

A partir de 1905, l'association K. E. K. commença à donner à chacun des marins un carnet pour y enregistrer la capacité professionnelle, la conduite, etc. de ces marins; ce fait contribua à perfectionner la personnalité des marins.

Actuellement, il y a à Yokohama un établissement de K. E. K. assez grand pour recevoir 250 marins à qui on enseigne la théorie du métier pendant trois mois; après ces études, on les embarque à bord du « Kounajiri-marou » donné à l'association K. E. K. en 1906 par le ministère des Communications afin de récompenser les services rendus pendant la guerre russo-japonaise, et à bord du « Toyohashi-marou ».

Depuis la guerre européenne, la demande de marins a tellement augmenté qu'on est en train d'ouvrir à Osaka un établissement pareil à celui de Yokohama pour élever des jeunes gens aspirant à se faire marins, ce qui portera leur nombre à 500 dans les deux établissements de Yokohama et d'Osaka pour chaque période de trois mois, soit 2.000 par an.

CHAPITRE XI

Constructeurs.

84° HISTORIQUE. — Comme nous l'avons vu dans le paragraphe 19, un premier commencement de cours de construction navale remonte à l'année 1855. Il y avait un cours de construction à l'école navale organisée par des Hollandais à Nagasaki et pour faire comprendre aux élèves les différentes parties dont se compose un navire, un cotre (longueur 70 p. largeur 18 p.) fut construit à Nagasaki. Les élèves officiers qui apprirent ainsi la construction navale devinrent tous marins mais personne n'aspira à être constructeur; cependant, lorsque le « Tchiyodagata » (fig. 10) fut construit à Ishikawajima en 1862, le projet, les calculs et la surveillance de l'exécution furent faits par ces marins.

La vraie leçon de construction navale fut donnée aux chantiers de Nagasaki où l'on construisit en 1857 un vapeur; ceux qui apprirent alors la construction navale théorique et pratique près des maîtres hollandais répandirent cet art dans le pays.

Le gouvernement de Tokougawa essaya de répandre l'instruction relative à la construction navale; mais, on sentait très prochaine la décadence du shogounat Tokougawa, et on chercha à acheter ou à commander à l'étranger des navires de guerre pour répondre aux besoins urgents plutôt qu'à construire des navires au Japon.

En 1863, lorsque le gouvernement de Tokougawa commanda aux Pays-Bas un navire de guerre appelé « Kaïyo-marou », il y envoya neuf officiers, deux maîtres et quatre ouvriers (1) et un des neuf officiers, Akamatsou Daïzabouro, (l'amiral baron Akamatsou survit seul et jouit encore d'une bonne santé) resta en Hollande un an de plus que les autres pour apprendre la construction navale. Ce fut sur ses plans que le « Banjo », le « Kaïmon » et le « Teinriou » furent construits à Yokoska, paragraphe 29; ce fut aussi lui qui avait fait les calculs de déplacement et de la stabilité de « Tchiyodagata », paragraphe 19; l'amiral Akamatsou est donc le premier ingénieur des constructions navales au Japon.

Mais, l'école spécialement destinée à la construction navale fut fondée en 1867 à Yokoska par M. Verny avec un cours pour les ingénieurs et un autre pour les maîtres.

Lorsqu'on inaugura en 1869 l'école navale à Tokyo, il y avait un cours de construction navale comme à l'école de Nagasaki organisée par les

(1) Parmi ces quatre ouvriers, un nommé Ouéda Torakitchi avait appris la construction navale avec les Russes à Héta et avec les Hollandais, lors de la construction du « Kaiyo-marou » en Hollande; c'était un maître charpentier très compétent et un excellent dessinateur. Ce fut lui qui dessina les plans du « Seiki », de l'« Amagui » et du « Jounguéi », yacht de l'Empereur à Yokoska sous MM. Verny et Thibaudier.

Hollandais. On choisit des élèves d'élite et on les envoya en Angleterre pour les études de la marine ; quelques-uns d'entre eux prirent la carrière de la construction navale et devinrent les uns constructeurs et les autres constructeurs mécaniciens.

Avant 1882, chaque ministère avait ses écoles pour former les ingénieurs et maîtres nécessaires à ses travaux ; mais, pour diminuer les dépenses de l'Etat, l'instruction fut centralisée en 1882 à l'Université de Tokyo : on y ouvrit un cours de construction navale et un autre de fabrications d'armes et on supprima l'école de Yokoska.

Université de Tokyo. — Les cours qu'on fait dans cette Université sont pour :

- 1) Ingénieurs constructeurs ;
- 2) Ingénieurs mécaniciens ;
- 3) Ingénieurs artilleurs.

Les élèves ingénieurs sont recrutés parmi les gradués de Kôtôgakkos (les gradués de Tchiougakou restent trois ans à Kôtôgakko) ; ils font deux ans de théorie et un an de pratique ; l'examen de sortie comporte une thèse et un projet.

Les établissements gouvernementaux et privés sont dirigés par les gradués des universités de Tokyo et Kyoto,

Université de Kyoto. — En 1897, l'Université de Kyoto inaugura un cours pour les machines marines ; les ingénieurs mécaniciens viennent des deux universités de Tokyo et Kyoto ; mais les ingénieurs constructeurs seulement de l'Université de Tokyo.

École de Maistrance. — La première école de maistrance fut fondée en 1867 par M. Verny ; les professeurs français y donnèrent des leçons jusqu'en 1880 où ils furent remplacés par des Japonais. Les élèves faisaient la théorie dans la matinée et la pratique dans l'après-midi ; l'école fournit un grand nombre d'excellents maîtres et contre-maîtres.

Le développement des industries au Japon nécessita des maîtres, des contre-maîtres de diverses professions et donna naissance à un grand nombre d'écoles de maistrance les unes gouvernementales et les autres privées. Ces écoles ayant fourni d'excellents maîtres, il ne fut plus nécessaire d'avoir une école spéciale à Yokoska pour alimenter les arsenaux et on supprima l'école de maistrance de Yokoska en 1907 ; désormais la marine a pris ses contre-maîtres dans les écoles des arts et métiers de Tokyo, Osaka, Koumamoto, Nagoya, Sendaô, etc.

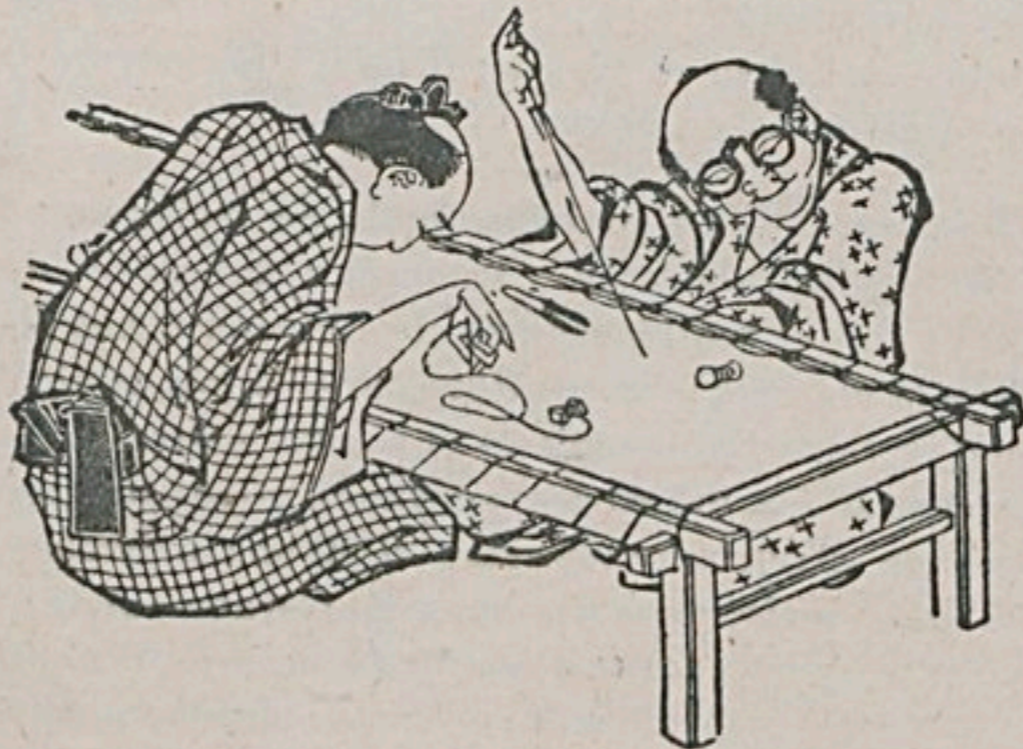
Écoles techniques. — D'une manière générale, les jeunes gens après avoir fini leur instruction obligatoire, entrent en qualité d'apprentis, soit dans les arsenaux de l'Etat, soit dans les chantiers et ateliers privés, soit ailleurs, y travaillent dans la journée et vont le soir à des écoles techniques pour apprendre les calculs, le dessin, etc. nécessaires à leur métier. Ils deviennent avec l'âge et la pratique ouvriers, chefs-ouvriers et certains d'entre eux, contre-maîtres, maîtres.

Dans les grandes villes telles que Tokyo, Osaka, Kyoto, Nagoya, etc. et dans les grands centres de constructions navales, il y a de nombreuses écoles techniques; de plus, quelques grandes compagnies telles que M. Z. K., etc., ont une école technique pour alimenter leurs établissements.

85° CONCLUSION. — Au Japon, les instructions techniques sont comparativement plus développées et plus répandues que dans les pays d'Europe et d'Amérique.

En voici la raison :

Dans des arts comme la navigation, la construction navale, etc., il faut la théorie et la pratique pour progresser; mais au Japon, au début de la formation de la marine, on naviguait peu et on construisait encore moins. On voulut donc suppléer à l'insuffisance de la pratique par une instruction technique très développée et très soignée, et cette idée est encore poursuivie.



Les Origines de l'Alliance de la Grande-Bretagne et du Japon

PAR

M. le Marquis de la MAZELIÈRE

I

Quand, après les vingt années de troubles que suscitèrent l'établissement des étrangers dans l'Archipel et la chute du shōgunat, le Japon eut enfin constitué, sous la sage direction de l'empereur Mutsuhito, ce *Gouvernement éclairé (Meiji)*, qui devait en faire l'un des plus grands états du monde, il comprit aussitôt la faiblesse et les dangers qui résultaient pour lui de son isolement. Cet isolement tenait et à sa situation géographique, et à la politique xénophobe que les shōgun lui avaient imposée pendant deux siècles et demi, et au fait que ses réformes l'avaient séparé de la communauté asiatique, sans l'avoir introduit encore dans la communauté européenne. Sur son propre territoire, il avait, depuis les traités de 1858 et de 1866, perdu toute juridiction sur les étrangers, qui avaient fondé dans les *treaty-ports*, principalement à Yokohama et à Kōbe, des villes indépendantes, gouvernées par leurs municipalités élues, où la justice était rendue par leurs consuls ; il ne pouvait pas fixer lui-même ses droits de douane, obligé ainsi de tirer toutes les ressources nécessaires à sa transformation d'impôts excessifs pour un peuple appauvri, tandis que ses industries naissantes dépérissaient faute de protection contre la concurrence des nations riches et développées. Tel était d'ailleurs son isolement que dix-huit puissances, fortes de la clause de la nation la plus favorisée, s'étaient coalisées pour refuser la révision des traités promise pour 1872 et, parmi ces puissances, à côté des plus grandes, il y avait Hawaii et Libéria, considérés comme plus civilisés que le pays de Bakin et de Hokusai.

Le premier effort du Japon fut donc de chercher parmi ces dix-huit puissances s'il ne s'en trouverait pas une qui voulût s'intéresser à lui et l'aider à sortir de son isolement. Il ne fut bien accueilli que par l'Amérique, qui voulait protéger le pays qu'elle avait ouvert au commerce : le 25 juillet 1878, elle lui rendit le droit d'établir un tarif douanier mais c'était à condition que les autres puissances fissent de même, et toutes s'y refusèrent ; en 1883, un *act* du *Congrès* restitua au Japon le quart versé de l'indemnité due pour l'attentat commis en 1863 par des samurai

de Chôshû sur des bateaux étrangers ; le 29 avril 1866, la Confédération signa avec le Japon un traité d'extradition.

Seulement, la guerre de la Sécession (1860-65), la crise économique et financière qui l'avait suivie avaient détourné l'Amérique de toute entreprise en Asie ; ses Etats de la côte du Pacifique comptaient à peine quelques centaines de milliers d'habitants ; sa marine de guerre et sa marine marchande, peu importantes l'une et l'autre, se tenaient presque exclusivement dans l'Atlantique.

Si les Américains avaient ouvert le Japon au commerce, c'était l'Angleterre qui en avait tiré le plus grand profit, car elle possédait plus de la moitié des vapeurs du monde, elle était la seule grande puissance commerciale et son industrie était prépondérante : en 1870, elle avait presque le monopole de la métallurgie ; dix ans après, sur 4,2 millions de tonnes d'acier produites dans le monde entier, 1,3 millions sortaient encore de ses usines. L'Angleterre avait en outre la maîtrise du Pacifique par le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, les *Straits Settlements*, le nord de Bornéo et Hong kong ; ses *concessions des treaty ports* chinois étaient devenues de véritables colonies anglaises. Au Japon, sa situation était prépondérante : sur 4273 Européens-Américains qui y résidaient en 1893, 1802 étaient sujets britanniques ; à la même date, 45 millions d'importations sur 89 (y compris la Chine), 20,4 millions d'exportations sur 90 revenaient à l'Empire britannique. Les marchandises importées sous pavillon britannique représentaient 55 millions de yen sur une importation totale de 87 ; les marchandises exportées sous pavillon britannique près de 46 millions sur une exportation totale de 88.

Ne s'occupant que de ses intérêts, l'Angleterre s'était montrée peu conciliante envers le Japon : en exigeant que ses tissus de coton ne payassent que de faibles droits d'entrée, elle avait ruiné l'industrie textile de l'Archipel. A peine le Japon avait-il ouvert la Corée au commerce par le traité du 27 février 1876, qu'elle avait cherché à y devenir la maîtresse, surtout pour empêcher les Russes de s'emparer des détroits. En avril 1885, le consul russe Wæber, très influent à la cour de Séoul depuis 1884, y ayant demandé la concession du petit archipel de Port-Hamilton dans la mer du Japon, l'escadre britannique l'occupa, pour ne le restituer que le 27 février 1887, quand le gouvernement russe eut renoncé à faire du port coréen de Masampo, sur la mer du Japon, une station d'hiver pour sa flotte de Vladivostok. L'établissement des Anglais à Port-Hamilton avait inquiété le Japon mais le règlement final du litige le satisfait : pour la première fois, les deux nations avaient compris que leurs intérêts en Extrême-Asie pourraient un jour se confondre.

Mais, à cette époque, une question absorbait l'attention des hommes d'état japonais, celle de la revision des traités de 1858 et de 1866 ; ils voulaient obtenir la suppression de la juridiction consulaire et le droit d'établir un tarif douanier autonome ; c'était même surtout pour atteindre ces deux buts qu'ils s'efforçaient de réformer leurs institutions sur le modèle de l'Europe. Or, le cabinet de Londres, influencé par les plaintes des *treaty ports*, se montrait le plus intransigent de tous dans cette

question de la révision des traités; c'était surtout lui qui avait fait successivement échouer les négociations conduites à Tôkiô en 1877, en 1880 et en 1887. D'autre part, les deux jugements consulaires qui irritèrent le plus les Japonais furent rendus par des consuls anglais : en 1878, un Anglais, qui avait introduit de l'opium au Japon, au mépris des lois japonaises et des traités signés par les Puissances, fut acquitté par le consul britannique; en 1885, le capitaine du vaisseau de commerce *Nor-manton*, qui, dans un naufrage, avait sauvé tous les passagers européens et tout l'équipage, y compris un *boy* chinois, mais laissé périr les 45 passagers japonais, ne fut condamné par le tribunal consulaire britannique qu'à une peine dérisoire.

En 1888-89 eut lieu une nouvelle tentative de révision des traités; le ministre des Affaires étrangères était le comte Ôkuma, nommé le 21 février 1888 dans le premier ministère Itô (décembre 1885-mars 1888) et maintenu dans le ministère Kuroda (avril 1888-octobre 1889). Il avait jugé avec raison que, si les négociations avaient toujours échoué, c'est que ses prédécesseurs les avaient menées à Tôkiô, où les représentants des 18 Puissances qui avaient signé des traités avec le Japon se coalisaient contre lui. Il résolut de diviser les Puissances en négociant dans les différentes capitales. Cette conduite lui valut un premier succès : le 30 novembre 1888, le Mexique signa un traité où les deux pays avaient égalité complète; la juridiction consulaire était abolie, le tarif commercial révisé; les deux états s'accordaient réciproquement la clause de la nation la plus favorisée. Il est vrai qu'on ne comptait alors que trois Mexicains dans l'Archipel.

Comme l'Amérique et les puissances européennes désiraient l'ouverture au commerce du Japon tout entier et que le cabinet de Tôkiô y mettait pour condition l'abolition de la juridiction consulaire, elles reprirent, elles aussi, les pourparlers; l'Allemagne signa, la première, le traité, resté secret, du 11 juin 1889, qui accordait l'abolition de la juridiction consulaire à la condition que, dans les affaires civiles ou criminelles concernant les Européens, appel pût être porté devant une Chambre de la Cour de Cassation où la majorité serait formée par des juges européens nommés par le Gouvernement Japonais. La Russie, les États-Unis et la France acceptèrent de traiter dans les mêmes conditions. L'Angleterre céda enfin : c'était, pourtant, en exigeant la nomination de juges européens, non plus seulement à la Cour de Cassation mais aussi dans les cours d'appel. Même dans ces conditions la concession du gouvernement britannique mécontentait les Anglais. des *treaty ports*, qui avaient trouvé moyen de se procurer le texte des traités projetés et l'avaient publié dans le *Times* du 19 avril 1889. Cette publication avait soulevé les partis de l'opposition japonaise, où se continuaient les traditions de la Révolution. L'empereur venait de promulguer la Constitution le 11 février 1889, les premières élections pour la seconde Chambre devaient avoir lieu l'année suivante; les ennemis des anciens chefs de la Révolution, des anciens promoteurs de la Restauration devenus les ministres du nouveau régime, voulaient les forcer à quitter le pouvoir; ils déclarèrent que la

nomination de juges étrangers était une honte pour le Japon. Le comte (depuis marquis et duc) Itô et le comte (depuis marquis) Inoue se rallièrent à cette opinion; le Sénat ou *genrô-in*, supprimé le 20 octobre 1890 (qu'il ne faut pas confondre avec le conseil, non officiel, des *genrô* ou anciens hommes d'État, dont il est si souvent parlé) se prononça contre le projet d'Ôkuma, qui ne put même pas rallier la majorité des ministres dans les réunions du 15 et du 18 octobre 1889; au moment où il sortait de la dernière, une bombe jetée sous sa voiture lui emporta la jambe gauche. Le cabinet Kuroda démissionna le 25 octobre; la confusion fut telle que l'empereur dut nommer le vieux duc Sanjô président du Conseil par intérim; les négociations furent ajournées *sine die* et le traité avec l'Allemagne fut annulé.

Le général (depuis maréchal) Yamagata ayant pris le pouvoir en décembre 1889, le nouveau ministre des Affaires étrangères, le vicomte Aoki, soumit le 28 avril 1890 aux représentants des Puissances un projet, qui supprimait les accords concernant la nomination des juges étrangers, le délai fixé pour la promulgation des codes et le droit pour les Européens d'acquérir la propriété foncière. Le dépôt de ce projet fut considéré comme une simple manœuvre électorale, destinée à ramener au gouvernement les nationalistes, qui avaient passé à l'opposition; personne ne s'attendait à ce qu'aucun cabinet européen acceptât une pareille proposition.

C'est alors que se produisit un véritable coup de théâtre diplomatique, qui devait changer du tout au tout et la question de la révision des traités, et les relations de l'Angleterre et du Japon. Le marquis de Salisbury, qui depuis 1886 cumulait les fonctions de Premier Ministre Britannique et de Secrétaire d'État pour les Affaires Etrangères, avait compris l'importance grandissante du Japon, l'avantage qu'il y aurait à s'assurer son appui devant les ambitions de la Russie, de l'Allemagne et des États-Unis; il avait résolu de sacrifier les intérêts des petites colonies des *treaty-ports* aux intérêts généraux de l'empire britannique. Au lieu de repousser le projet du vicomte Aoki, il écrivit le 5 juin 1890 à Mr Fraser, le ministre britannique à Tôkiô, qu'il en acceptait les grandes lignes. Je ne puis pas donner ici le texte de sa longue lettre, où il parlait avec la plus grande sympathie des nouveaux juges et des nouveaux codes, et proposait que, de toutes manières, on consignât dans un traité les articles sur lesquels les deux parties s'étaient déjà accordées, mais je veux citer l'article 1^o du protocole qui était annexé à cette lettre.

Les deux gouvernements conviennent que la juridiction consulaire exercée par la Grande-Bretagne sur ses sujets au Japon continuera d'être exercée pendant une période minimum de cinq ans; que, si, à l'expiration de cette période, les codes japonais et les lois maintenant en préparation ont été promulgués et appliqués d'une manière satisfaisante et continue pendant douze mois, la juridiction de la Grande-Bretagne au Japon cessera alors d'exister mais qu'autrement cette juridiction continuera jusqu'à la fin de la période prévue de douze mois pendant laquelle les Codes auront été appliqués d'une manière satisfaisante (1).

(1) *Blue Book, Japan (1) (1894) Correspondence respecting the revision of the treaty arrangements between Great Britain and Japan.*

Le second paragraphe de ce même art. 1 décidait l'incorporation des *settlements* dans les municipalités japonaises.

Ainsi, l'Angleterre proposait elle-même l'abolition de tous ces privilèges qui avaient rendu ses sujets et tous les Européens indépendants au Japon des lois et des autorités japonaises.

Une pareille concession étonna les Japonais autant qu'elle les ravit. Aussi, dans sa réponse du 12 septembre à Mr Fraser, le vicomte Aoki écrivait-il :

C'est pour moi un devoir agréable d'assurer Votre Excellence que l'intention prompte, libérale et amicale du gouvernement que représente V. E. a été appréciée au plus haut point par le Gouvernement impérial; et je désire vous exprimer en même temps la conviction que cette action ne manquera pas de développer d'une manière remarquable les relations d'amitié qui existent entre nos gouvernements. (*Japan* (1) (1894).

On peut dire que cette lettre de Lord Salisbury et cette réponse du V^{te} Aoki ont jeté les fondements de l'alliance anglo-japonaise, qui devait se réaliser douze ans plus tard, mais, comme on le verra, l'histoire de ces douze ans fut pleine de traverses et de péripéties.

D'abord, la revision des traités, qui semblait définitivement réglée par l'échange de ces lettres amicales, fut remise en question par l'attitude de l'opposition japonaise, qui obtint la majorité dans la première Chambre, élue en juillet 1890 : elle se refusa à voter les nouveaux codes, qu'avait rédigés notre éminent compatriote, M. Boissonade, et c'était de ce vote que dépendait la revision des traités. Le général Yamagata démissionna en avril 1891; il fut remplacé par le comte (plus tard marquis) Matsukata (mai 1891-juillet 1892), qui obtint de l'empereur la dissolution de la Chambre à la fin de décembre 1891. La nouvelle Chambre, élue en février 1892, ne se montra pas non plus favorable au ministère et aux projets de codes. Le comte Itô, devenu président du Conseil (août 1892-août 1896) céda aux désirs de la Chambre; il fit promulguer par l'empereur la loi du 22 novembre 1892, qui repoussait jusqu'en décembre 1896 la mise en vigueur du Code civil et du Code de Commerce; le 15 mars 1893, il prit lui-même la présidence d'une commission, qui elabora de nouveaux codes, dont le vote ne put avoir lieu qu'en 1893 pour les premiers titres du Code de Commerce, en 1896 pour les derniers et les trois premiers livres du Code civil, en 1898 pour les deux derniers livres de ce code.

Ce fut seulement le 28 mars 1894 que le vicomte Aoki, alors ministre à Berlin, qui géra par intérim la légation de Londres de décembre 1893 à novembre 1894, reprit les négociations pour la revision des traités avec le comte de Kimberley, *foreign secretary* du cabinet libéral présidé par le comte de Rosebery (1894-95), le successeur de Gladstone, qui, après l'avoir emporté sur les unionistes en 1892, venait de prendre sa retraite le 3 mars 1894. Ces négociations, que les violences de l'opposition japonaise rendirent très délicates, aboutirent, après deux dissolutions de la Chambre, en décembre 1893 et en juin 1894, à la signature du traité de commerce du 16 juillet 1894, qui décidait l'abolition de la juridiction

consulaire et accordait au Japon le droit de promulguer un tarif autonome, bien que les concessions qu'il avait dû faire à la Grande-Bretagne et celles qu'il fit par la suite aux autres Puissances aient rendu ce droit presque nominal jusqu'à la conclusion des nouveaux traités de commerce de 1911. Le traité ne devait entrer et n'entra, de fait, en vigueur qu'en 1899.

..

La signature du traité anglo-japonais coïncidait avec la première crise grave de la politique extérieure du Japon. La Chine, que soutenait secrètement la Russie, représentée à Pékin (1891) par un diplomate très habile, le comte Cassini, était devenue de fait la maîtresse en Corée, où elle soutenait la reine et le parti réactionnaire, effrayés par les réformes qu'y avait tentées le parti révolutionnaire, appuyé par le Japon, après les deux coups d'état de juillet 1882 et de décembre 1884. Le cabinet de Tôkiô était divisé : le Président du Conseil, le comte Itô, ne voulait pas d'une guerre avec la Chine; le ministre de la Guerre, le général Yamagata, la désirait; le ministre des Affaires Étrangères, le vicomte (plus tard comte Mutsu, d'une intelligence remarquable mais d'une santé très éprouvée, s'il inclinait vers l'idée de la guerre, ne voulait la tenter qu'au cas où il serait certain de la neutralité des Puissances.

Au cours même des négociations anglo-japonaises qui aboutirent au traité du 16 juillet 1894, il chargea le vicomte Aoki de sonder le cabinet de Saint-James au sujet d'une intervention japonaise en Corée; Lord Kimberley, irrité sans doute des difficultés rencontrées dans la conclusion du traité de commerce et hostile à toute idée de guerre, comme l'étaient alors les libéraux, répondit que l'Angleterre ne souffrirait pas qu'une guerre suscitée par le Japon mît en péril les intérêts britanniques en Chine et l'indépendance de la Corée. La réponse semblait menaçante, le Gouvernement Japonais la trouva pourtant trop vague pour lui faire perdre tout espoir. Il renvoya Aoki à *Downing street*, où celui-ci protesta que le seul désir du Japon était d'obtenir que la Corée, pays resté barbare, se civilisât sous l'influence des principes que l'Angleterre elle-même avait posés; cette fois la réponse fut toute différente; le cabinet de Saint-James déclara qu'il approuvait que le Japon s'efforçât de réformer les institutions de la Corée, mais c'était à la condition que le Japon ne prétendît pas faire d'annexion parce que, dans ce cas, la Russie s'emparerait d'un port sur le détroit de Corée, ce qui ne conviendrait ni à l'Angleterre, ni au Japon. Aoki ne tarda pas à retourner au Foreign Office pour y donner l'assurance que, quels que fussent être les événements, le Japon ne ferait aucune annexion en Corée (1).

Mutsu n'insista pas davantage tant que le traité de commerce ne fut pas conclu, mais trois jours après la signature, le 19 juillet, il chargea le

(1) Le Comte Mutsu a laissé des Mémoires, dont la publication a été interdite, mais dont les journaux ont donné des fragments. Mr. Pooley les a résumés dans l'ouvrage cité plus loin (p. 43 et suiv.).

vicomte Aoki d'avertir Lord Kimberley que le Japon était décidé à faire la guerre si la Chine ne lui accordait pas satisfaction complète. Lord Kimberley en avisa la France, la Russie, l'Italie et l'Allemagne, en les priant de joindre leurs représentants aux siens pour détourner les cabinets de Tôkiô et de Pékin de recourir à la guerre. Notre ministre à Tôkiô, M. Harmand, fit une première démarche le 24 juillet auprès du Gouvernement Japonais, qui protesta le 27 de ses intentions pacifiques. Le même jour, M. Harmand et le ministre de Russie, M. Hitrovo, lui demandèrent de retirer ses troupes de la Corée; le 29, le Japon remit au corps diplomatique une note où il semblait désirer une intervention des Puissances; le 30, il laissait entendre à la France et à la Russie qu'il ne repousserait pas leur médiation.

C'est que l'attitude du cabinet de Saint-James avait fait croire aux ministres japonais que, s'il se désintéressait de la Corée, il était favorable à la Chine; plusieurs même se figuraient que les deux puissances avaient signé un traité secret d'alliance. Dans ces conditions, le vicomte Mutsu pensait, avec le comte Itô, qu'il ne fallait pas céder au général Yamagata et renforcer les troupes de Corée. Mais, le 29 ou le 30 juillet, le chargé d'affaires de Grande-Bretagne à Tôkiô (en l'absence de l'honorable P. le Poer Trench, qui avait succédé le 25 juin à Mr Fraser, mort le 5), vint demander au vicomte Mutsu l'assurance qu'en cas de conflit le Japon déclarerait la région de Shang hai en dehors de la zone des hostilités. Le comte Hayashi (qui était à cette époque vice-ministre des Affaires Etrangères) nous apprend dans ses *Mémoires* que ce fut cette demande qui rassura complètement le Japon sur les intentions de l'Angleterre et le décida à commencer les hostilités. Il est impossible de savoir si le cabinet de Saint-James avait prévu toutes les conséquences que produisit la démarche de son représentant. En tous cas, un incident avait déjà prouvé que l'influence prépondérante prise par le comte Cassini sur la cour et le cabinet de Pékin avait détourné l'Angleterre de la Chine. A la demande, dit-on, du comte Cassini, Li hung chang avait commencé le 21 juillet 1894 à envoyer des troupes en Corée; une partie de ces troupes put débarquer le 23 et le 24, mais le commandant (plus tard amiral) Tôgô surprit le 25 le transport *Kow shing* et le coula. Or, ce bateau appartenait à une firme anglaise et avait hissé l'*Union Jack*. Tant de hardiesse souleva tous les Anglais des *treaty ports*, l'escadre britannique de l'Extrême-Orient appareilla mais aucun ordre ne lui vint de Londres comme aucune réclamation ne fut faite à Tôkiô. Le Japon proclama l'état de guerre le 31 juillet et déclara la guerre le 1^{er} août.

Les sympathies de l'Angleterre pour le Japon ne firent que s'accroître quand elle vit l'armée japonaise conquérir la Corée septentrionale en septembre 1894, passer le Yalu le 25 octobre, s'établir dans la Mandchourie méridionale, prendre Port-Arthur le 21 décembre, Wei hai wei le 16 février 1895, puis chasser les armées chinoises de la Mandchourie en mars. Sollicité par la Russie de s'associer à sa politique, qui consistait à éloigner les Japonais de la Mandchourie, comme la France l'avait déjà fait pour accomplir ses devoirs d'alliée et l'Allemagne pour essayer de se

rapprocher de la Russie, le cabinet de Saint-James avait déclaré qu'il entendait conserver la neutralité.

Il la conserva jusqu'au bout mais ne voulut rien faire de plus. Quand, après le traité de Shimonoseki du 17 avril 1895, qui cédait le sud de la Mandchourie au Japon, les trois puissances unies l'engagèrent le 23, le 28 et le 29 avril à renoncer à ses conquêtes, ce fut en vain qu'il espéra une intervention britannique en sa faveur. Le cabinet libéral de Lord Rosebery estimait que son devoir était de préserver la paix. Lord Kimberley, le *foreign secretary*, déclara qu'il n'existait aucun accord entre l'Angleterre et le Japon; le représentant britannique à Tôkiô fit même une démarche auprès du cabinet de Tôkiô pour l'engager à céder. Le Japon céda : le 13 mai, l'empereur annonça à son peuple qu'il déférait aux désirs des Puissances, et, après de nouvelles négociations avec elles, le Japon rendit le Liao tung à la Chine par la convention du 8 novembre 1895.

La rétrocession de la Mandchourie du Sud produisit une grande irritation dans le peuple japonais; les Chambres recommencèrent leur opposition, interrompue par la guerre, le cabinet Itô dut se retirer en septembre 1896. Mais l'empereur Mutsuhito, qui, avec sa grande sagesse et son jugement clair, avait compris que la force du Japon ne dépendait pas de ses conquêtes mais de sa richesse, de son organisation, du bon état de son armée et de sa marine, avait fait rédiger en mars 1895 par le comte Matsukata, devenu ministre des Finances, cet admirable programme *post bellum*, qui devait transformer le Japon et faire de lui en dix ans l'une des plus grandes puissances du monde. En septembre 1896, il lui confia le pouvoir pour l'appliquer.

La paix de Shimonoseki met ainsi fin à la première période de l'histoire extérieure du Japon moderne, comme aussi à la première phase des relations du Japon et de la Grande-Bretagne.

II

La guerre de 1894-95 fut le commencement pour la Chine d'une époque de troubles et de dangers. Les Puissances, comprenant enfin jusqu'où elle était tombée, résolurent de se partager son immense territoire. La Russie était près d'achever l'œuvre grandiose du Transsibérien (1892-1900), qui, pour la première fois, reliait par terre l'Europe à l'Extrême-Asie; par le traité du 8 septembre 1896, elle avait obtenu de la Chine l'autorisation de construire une ligne transmandchourienne occidentale-orientale, qui devait aller de Kaidalovo, point où le Transsibérien atteint l'un des bras de l'Amur, jusqu'à Vladivostok : le 27 mars 1898, elle se fit céder à bail par la Chine le Kwan tung, la presqu'île qui termine la Mandchourie au Sud, avec Port-Arthur et Dalny, et concéder la ligne transmandchourienne Nord-Sud, qui devait relier Kharbin à Port-Arthur (*Russia* (1) 1898).

Pour le Japon, c'était un péril national que cet établissement des

Russes en Mandchourie, aux frontières mêmes de la Corée, où leur influence était redevenue prépondérante après la fuite du roi à la légation de Russie en février 1896.

Pour l'Angleterre, la construction du Transsibérien et du Transmandchourien avait rouvert la question d'Orient. Pendant tout le XIX^e siècle, sa politique avait consisté à empêcher les Russes de se créer des communications faciles avec l'Asie Centrale et l'Extrême-Asie. En 1877-78, elle les avait arrêtés dans les Balkans, éloignés de l'Asie Mineure. Les Russes s'étaient alors tournés vers l'Asie Centrale. Dès 1880, ils commençaient la construction du chemin de fer Transcaspien, qui atteignit l'Amu Daria en 1886 et Samarkand en 1888. L'occupation de Merv à la frontière de l'Afghanistan en 1884 avait failli amener une guerre entre les deux pays, ce qui n'empêcha pas les Russes d'enlever à l'Afghanistan Penchdeh en 1886 et la région entre le Kuchk et le Murghab en 1887, de s'avancer sur le Pamir (1891-93), d'ouvrir en 1898 la ligne de Merv au poste russe de Kuchk; ils construisaient, d'autre part, la ligne de Samarkand à Tachkent, qu'ils devaient relier en 1904 à Orenburg. Le 4 janvier 1898, tous les territoires conquis par la Russie dans cette région furent réunis au gouvernement général du Turkestan. En même temps la Russie ne cessait d'étendre son influence en Perse; elle devait, en 1902, imposer au gouvernement de Téhéran un véritable traité de protectorat; son but était de construire une ligne à travers la Perse jusqu'au golfe Persique, où elle aurait fait du port de Chachbar un second Port-Arthur; Kuropatkin nous apprend dans ses *Mémoires* que les conseils du tsar étaient favorables à ce projet, que lui-même désapprouvait.

Pour couvrir l'Inde, l'Angleterre établit son protectorat sur l'Afghanistan par le *Durand-Agreement* du 12 novembre 1893, et fixa par la convention russo-anglaise du 11 mars 1895 la frontière de l'Afghanistan sur le Pamir. Pour protéger le golfe Persique et contre les Russes et contre les Allemands, qui demandaient à la Turquie la concession de la ligne de Bagdad, elle profita de la guerre que se faisaient les prétendants au sultanat de Kowet pour y établir son protectorat. Et, tandis qu'elle se défendait ainsi difficilement dans l'Asie Centrale, la construction du Transsibérien et du Transmandchourien tournait toutes ses positions et menaçait de mettre la Chine sous la suzeraineté de la Russie. Et cela se passait à une époque où le grandiose jubilé de *diamant* de la reine Victoria, en 1897, avait accru encore toutes les ambitions de l'Angleterre. Les nationalistes, qui s'appelaient les partisans de la *Plus Grande Bretagne* (*Greater Britain*) étaient revenus au pouvoir avec Lord Salisbury en 1895: Joseph Chamberlain, ministre des Colonies, cherchait à les fédérer en empire britannique; Lord Curzon, le plus ardent des nationalistes, était sous-secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères et devait recevoir la vice-royauté de l'Inde en 1899. Or, ce que rêvaient les nationalistes, c'était de construire la ligne du Cap à Alexandrie, de réunir leur empire africain à leur empire asiatique en soumettant au protectorat britannique l'Arabie et la Perse Méridionale; c'était ensuite de pénétrer en Chine et par la Birmanie et par le Thibet, où ils préparaient une expédition, qui eut lieu

en 1904. En voyant la Russie réaliser ses ambitions dans le nord de la Chine, ils résolurent de réaliser les leurs dans la Chine Centrale et dans la Chine Méridionale. Le 14 février 1893, l'Angleterre obtenait du Tsung li Yamen *l'assurance définitive que la Chine n'aliénerait jamais à aucune autre Puissance aucun territoire dans les provinces limitrophes du Yang tse soit par bail, soit par hypothèque ou sous toute autre appellation* (1). Le 9 juin, la Chine prit le même engagement au sujet du Kwan tung et du Yunnan.

Ce protectorat établi par l'Angleterre sur les régions de la Chine où l'influence du Japon est le plus considérable, l'inquiéta d'autant plus qu'il ne put rien obtenir lui-même qu'en avril 1898 un engagement de la Chine de n'aliéner aucune partie de la province de Fu kien, qui fait face à Formose. Mais le Japon craignait trop la Russie, pour ne pas se rapprocher malgré tout de l'Angleterre. L'affaire de Wei hai wei lui en donna le moyen. Le traité révisé de Shimonoseki ne lui accordait le droit d'y laisser des troupes que jusqu'au paiement de l'indemnité; le dernier versement devait être effectué le 1^{er} mai 1898, grâce à la garantie que la Russie donnait à l'emprunt international émis par la Chine; les Japonais devaient donc évacuer Wei hai wei et la Russie prétendait les y remplacer, ce qui l'aurait rendue complètement maîtresse du golfe du Pe chi li et lui aurait donné une base navale très forte pour débarquer des troupes en Corée; de plus, elle aurait tenu les deux issues des détroits, l'une par Wei hai wei, l'autre par Vladivostok. Le gouvernement chinois, qui, après avoir cherché la protection de la Russie, commençait à la trouver dangereuse, offrit, en février 1898, Wei hai wei à l'Angleterre; Lord Salisbury se fit prier pour accepter, afin de connaître le sentiment du Japon, avec lequel il commença à négocier. Le Japon, désireux de s'assurer l'appui de l'Angleterre et d'arrêter les progrès de la Russie, se montra favorable à l'arrangement; le 31 mars, l'Angleterre lui adressa une demande formelle, à laquelle il répondit le 2 avril par une acceptation formelle. Le même jour, l'Angleterre prenait Wei hai wei à bail pour un temps égal à la durée du bail russe de Port-Arthur. Le 24 mai, les Japonais abandonnèrent Wei hai wei, que les Anglais occupèrent le 25.

Ces négociations rapprochèrent tellement les deux pays qu'au mois de mars de cette même année 1898, Joseph Chamberlain, le tout puissant ministre des Colonies, dit au représentant du Japon à Londres, Katô Takaakira (1894-99), que leurs deux pays devraient s'allier pour la défense de leurs intérêts en Extrême-Asie. Katô communiqua à son gouvernement cette proposition, qui n'eut d'ailleurs pas de suite; comme le baron (plus tard comte) Hayashi (qui remplaça Katô à Londres en février 1900) le disait, en 1899, au marquis Itô et au comte Inoué, le Japon ne pouvait conclure une alliance avec l'Angleterre tant qu'il ne serait pas en état de lui donner autant qu'elle lui donnerait. Tel n'était pas encore le cas mais les circonstances devaient bientôt changer (2).

(1) *China* (2) (1898).

(2) *The Secret Memoirs of Count Tadasu Hayashi*, edited by A. M. Pooley London Eveleigh Nash. 1915 (p. 83 et 84).

En effet, de graves événements forçaient l'Angleterre à se détourner pour un temps de l'Asie afin de porter toute son attention sur l'Afrique. Dans le but de réaliser son projet de relier le Cap au Caire par le chemin de fer, elle avait entrepris la conquête du Soudan, que Lord Kitchener acheva en 1898, mais cette conquête, qui eut lieu en même temps que l'arrivée de l'expédition Marchand à Fachoda, faillit amener un conflit avec la France; heureusement, les divergences entre les deux pays purent être conciliées par l'accord du 21 mars 1899. Il n'en fut pas de même dans l'Afrique du Sud, où les républiques boers du Transvaal et du Fleuve Orange, menacées par l'ambition de Cecil Rhodes, premier ministre du Cap et fondateur de la *Chartered Company*, qui conquiert les immenses territoires appelés de son nom Rhodesia, se firent de plus en plus hostiles à l'Angleterre et finirent par l'attaquer en franchissant, le 12 octobre 1899, les frontières des colonies britanniques. Le début de la guerre fut défavorable à l'Angleterre : les Boers firent en novembre le siège de Ladysmith, battirent Lord Methuen à Magersfontein le 11 décembre, sir Redvers Buller à Colenso le 15 et à Spionskop le 24 janvier 1900. L'arrivée de Lord Roberts et de Lord Kitchener arrêta, il est vrai, l'offensive des Boers; Cronje fut fait prisonnier à Paardeberg le 27 février, Ladysmith délivré le 1^{er} mars; Bloemfontein fut occupé le 13 mars, Johannesburg le 31 mai, Pretoria le 5 juin; l'annexion du Transvaal, le 1^{er} septembre, mit fin à la guerre proprement dite mais les guérillas continuèrent jusqu'à la fin de mai 1902, exigeant l'envoi de près de 450.000 soldats britanniques dans l'Afrique du Sud. En même temps, l'Allemagne s'opposait à ce que le Congo Belge cédât à l'Angleterre la bande de territoire nécessaire pour la construction de la ligne du Cap à Alexandrie et exigeait que, si le Portugal vendait une partie de ses colonies africaines à l'Angleterre, il lui vendit le reste à elle-même, ce qui empêcha l'occupation de la baie de Delagoa par l'Angleterre et retarda de beaucoup la pacification de l'Afrique Australe.

Dès que le cabinet de St. James avait vu les Boers se préparer à la guerre, il avait résolu de s'arranger avec la Russie et signé avec elle le 28 avril 1899 une convention relative aux chemins de fer chinois, qui était de fait un véritable traité de partage de la Chine, assurant le protectorat russe sur le nord de l'empire, le protectorat britannique sur le centre et le sud. Cette convention ne pouvait qu'inquiéter le Japon, mais heureusement pour lui, elle se montra de suite sans effet. Le protectorat russe sur la Mandchourie était effectif, le protectorat britannique sur la vallée du Yang tse était purement nominal. L'Angleterre comprit que le marché était mauvais et, comme elle avait prêté l'argent nécessaire à la construction de la ligne chinoise, qui devait relier Pékin à la Mandchourie par Shan hai kwan et Nieu chwang (In keu), elle s'opposa à ce que les Russes reçussent la concession d'une ligne parallèle; un chemin de fer russe reliant directement Moscou à Pékin aurait rendu la Russie maîtresse de la Chine.

Les négociations peu amicales auxquelles donna lieu en mai et juin

1899 (1) la demande par la Russie de la nouvelle ligne contribuèrent à dissiper les malentendus qu'avait fait naître entre le Japon et l'Angleterre l'arrangement russo-britannique du 28 avril.

En même temps, d'autres raisons rapprochaient les deux pays. Depuis la revision du traité de Shimonoseki, la Russie avait assumé la protection de la dynastie mandchoue, de la vieille impératrice de l'Ouest, qui tyrannisait la Chine depuis tant d'années et du parti réactionnaire. Au contraire, le Japon, l'Angleterre et l'Amérique s'étaient unis pour réformer la Chine; ils avaient placé auprès de l'empereur Kwang siu un homme intelligent et hardi, grand admirateur de la civilisation occidentale, Kang yeu wei, qui devint ministre. Grâce à son heureuse influence, l'empereur, Kwang siu accomplit de juin à septembre 1898 une réforme complète du gouvernement, telle que celle que le Japon lui-même avait accomplie au début de l'ère de Meiji. Mais cette réforme, trop hâtive, mécontenta tous ceux qui tiraient profit de l'ancien régime, sans plaire au peuple mal renseigné. Inspirée peut-être par la Russie, l'impératrice fit le 20 septembre 1898 un coup d'État, emprisonna l'empereur, mit à mort les ministres, à l'exception de Kang yeu wei, qui s'enfuit sur un bateau anglais. L'impératrice et le prince Twan, le chef du parti réactionnaire et xénophobe, voulurent assurer leur domination et rallier les Chinois à la dynastie mandchoue, présentée comme la gardienne du territoire et des principes chinois, en soulevant partout le peuple contre les étrangers et contre les réformes; aux anciennes sociétés secrètes, hostiles aux Mandchous, ils opposèrent d'autres sociétés secrètes favorables à la Couronne, et créèrent la fameuse association des Boxeurs. Seulement les Boxeurs, devenus bientôt plus forts que l'impératrice, soulevèrent la Mandchourie contre les Russes, se rendirent maîtres de tout le nord de la Chine et commencèrent en juin 1900 le fameux siège des légations de Pékin.

..

Le danger couru par leurs représentants émut toutes les Puissances, surtout quand au meurtre du chancelier japonais, le 11 juin, eut succédé le 20 juin l'assassinat du ministre d'Allemagne. Toutes se mirent d'accord pour envoyer une expédition qui sauvât leurs représentants, mais, quand il s'agit de mettre à exécution les décisions prises, il se trouva qu'aucune ne voulait rien sacrifier de ses intérêts permanents pour obtenir cette délivrance. La Russie avait compris que la révolte de la Mandchourie lui permettait de l'occuper définitivement et d'y supprimer la domination chinoise; aussi sur les 100.000 hommes qu'elle concentra en Mandchourie ne voulut-elle en distraire qu'une dizaine de milliers pour la marche sur Pékin. D'autre part, l'Angleterre, qui avait toute son armée dans l'Afrique Australe et ne pouvait envoyer en Chine que quelques régiments indiens, craignait que la Russie, une fois maîtresse de la Mandchourie, n'occupât le nord de la Chine avec la plus grande partie de ses forces. C'est alors

(1) *China* (1)(1900).

qu'elle eut l'idée de confier la répression de l'insurrection des Boxeurs au Japon, qui pouvait facilement débarquer en Chine des forces plus considérables que les forces russes de Mandchourie.

Le Japon venait de traverser une période très difficile. La revision du traité de Shimonoseki, le mouvement nationaliste, les efforts des libéraux et des radicaux avaient amené trois changements de ministères (second ministère Matsukata : septembre 1896 — décembre 1897; troisième ministère Itô : janvier-juin 1898; ministère Ōkuma : juin-octobre 1898; deuxième ministère Yamagata : novembre 1898-octobre 1900) et deux dissolutions de la Chambre (décembre 1897, juin 1898). Mais, en dépit de tant de difficultés, l'empereur Mutsuhito avait réussi à mener à bien l'exécution du programme *post bellum*, et le maréchal Yamagata était résolu à rétablir le prestige du gouvernement à l'extérieur comme à l'intérieur. Il était favorable à un rapprochement plus intime du Japon et de l'Angleterre. Le cabinet de Saint-James commença donc de négocier à la fois avec le Japon et avec les Puissances pour obtenir une intervention décisive du Japon en Chine. Comme ces négociations ont été le véritable prologue de l'alliance anglo-japonaise, il ne suffit plus de les résumer comme nous l'avons fait pour celles qui eurent lieu jusqu'alors, il faut donner les pièces elles-mêmes.

Le 22 juin 1900 Lord Salisbury pria par télégramme le chargé d'affaires britannique à Tôkiô, Mr Whitehead, de remettre au vicomte Aoki, le ministre des Affaires étrangères du Japon, le memorandum suivant :

Le Chargé d'Affaires de S. M. a été chargé par Lord Salisbury de demander au Gouvernement Japonais si, étant donnée la condition critique des légations à Pékin et des forces envoyées à leur secours, ce n'était pas son intention d'envoyer de nouvelles forces à leur assistance. La nécessité urgente d'une action immédiate et la position favorable du Japon au point de vue géographique donnent une grave importance à ses intentions dans cette matière difficile. Le gouvernement de S. M. a envoyé des instructions dans l'Inde pour qu'on en fasse partir des forces considérables (*Livre bleu britannique, China, I, 1901 (122)*).

Le vicomte Aoki se montra très réservé; il se félicita de l'envoi des troupes indiennes mais, au sujet de la demande qu'on lui faisait d'un nouveau secours japonais, il se contenta de répondre qu'il en référerait à ses collègues. Mr. Whitehead insista, en remarquant qu'il faudrait longtemps aux troupes indiennes pour arriver dans le nord de la Chine tandis que les troupes japonaises pourraient y être en trois jours. Aoki objecta que le Japon n'était pas dans une position qui lui permit d'avoir une politique personnelle et que, par suite, il ne pouvait pas se séparer du concert des Puissances (*ibid.*).

Le 26 juin le directeur des affaires politiques, Uchida, porta la réponse du gouvernement japonais à la légation britannique : le Japon mobilisait une division de 13.000 hommes, y compris les 3.000 hommes déjà débarqués en Chine. Mr. Whitehead demanda si les dix autres mille seraient de suite envoyés en Chine. M. Uchida répondit que non mais il s'empressa d'ajouter que les transports étaient prêts à les recevoir au premier signal (123).

Cette réponse, d'une finesse et d'une prudence toutes japonaises, força l'Angleterre à insister dans un second memorandum, du 3 juillet :

Le vice-amiral britannique à Tien tsin communique qu'un coureur chinois y a apporté le 29 juin des dépêches de Pékin qui confirment le meurtre du ministre allemand et présentent la situation comme désespérée ; tous les étrangers sont dans le plus grand danger et espèrent d'heure en heure voir arriver du secours ; de plus, une forte armée chinoise marche sur Tien tsin. Le contre-amiral Bruce a eu une longue consultation à Ta ku avec le général russe ; ils admettent que les forces combinées débarquées jusqu'à présent et tous les renforts attendus ne dépassent pas 20.000 hommes, et qu'avec ces forces on peut garder la base Ta ku-Tien tsin, probablement aussi Pe tai ho mais que toute avance au-delà de Tien tsin est impossible. Dans ces conditions le gouvernement de S. M. serait heureux de savoir si le Gouvernement Japonais est dans l'intention de prendre de nouvelles mesures (124).

Le vicomte Aoki ne se départit pas de sa manière évasive ; il parla de la saison, du bas niveau des eaux dans le Pei ho, de la hauteur du maïs, qui gênerait les mouvements de la cavalerie et de l'artillerie ; il feignit de craindre que l'avance sur Pékin ne précipitât le massacre de ceux qu'on voulait sauver. Le lendemain il formulait ses objections dans ce memorandum :

Le gouvernement impérial a aussi reçu des rapports concernant la gravité de la situation dans le nord de la Chine ; il se rend compte que le désordre actuel a des racines plus profondes et une portée plus grande qu'on ne pourrait le croire tout d'abord. Aussi, tout en étant prêt à prendre sa part de l'intervention projetée et en ayant même résolu d'envoyer certaines troupes en addition des troupes déjà envoyées pour parer à un cas urgent, il doit tenir compte du fait que des forces beaucoup plus considérables que celles qui ont débarqué ou qui sont en route sont jugées nécessaires pour une avance sur Pékin ou même pour tenir efficacement la base Ta ku-Tien tsin ; il doit aussi envisager les difficultés presque insurmontables que présentent dans cette saison la nature et le climat. C'est pourquoi il considère comme le plus sage que les Puissances échangent leurs vues concernant les mesures à prendre pour arrêter le danger et empêcher de nouvelles complications dans l'avenir (*ibid.*)

Lord Salisbury n'avait pas attendu cette réponse pour intervenir une troisième fois d'une manière encore plus pressante ; le 5 juillet Mr. Whitehead écrivait au Vicomte Aoki :

Cher vicomte, en rentrant de la réception de V. E., j'ai reçu un télégramme de Lord Salisbury, où il me transmet le message ci-inclus de l'amiral Seymour et le considère comme l'indice de l'extrême gravité de la situation. Il me prie de le communiquer à V. E. Lord Salisbury ajoute que le Japon est la seule Puissance qui puisse envoyer des renforts et qu'aucune Puissance européenne n'a fait d'objection à cet envoi. J'estime que ce message prouve que Lord Salisbury considère qu'il y a encore espoir de sauver les légations et espère que le Japon voudra le tenter (124).

Cette fois le gouvernement japonais se décida ; le 8 juillet, Mr. Whitehead pouvait télégraphier que trois batteries d'artillerie et un régiment d'infanterie étaient partis le 6 juillet et que d'autres troupes les suivraient aussi vite qu'il serait possible (*ib.* 17).

C'était encore bien peu. Aussi, le 10 juillet, Lord Salisbury écrivait-il à Mr. Whitehead :

Le chargé d'affaires japonais est venu me trouver le 5 juillet pour me demander si la Grande-Bretagne comptait envoyer en Chine d'autres troupes que celles qui avaient été déjà mobilisées dans l'Inde. Je répondis que cela dépendrait en partie de l'état des

affaires dans l'Afrique du Sud, que nous avons de 10 à 20.000 hommes *en route* et que nos officiers estimaient qu'il fallait de 40 à 50.000 hommes pour marcher sur Pékin. M. Matsui me demanda ce que faisaient les autres nations. Je lui répondis qu'à ma connaissance, la France envoyait environ 8.000 hommes, l'Allemagne 9.000, l'Amérique 3.000 et que le comte Lamsdorf assurait que la Russie avait déjà 10.000 hommes à Ta ku et à Tien tsin. Je lui fis remarquer que ces renforts seraient probablement suffisants, mais que la plus grande partie n'en serait pas disponible avant la fin d'août, alors qu'il serait trop tard pour sauver les légations et que les pluies rendraient les opérations difficiles. Je lui demandai ce que le Japon comptait faire et s'il ne profiterait pas de sa proximité pour envoyer des forces considérables et sauver les légations. M. Matsui me répondit que son gouvernement était disposé à faire tout ce que feraient les autres puissances mais qu'il craignait de rencontrer des difficultés s'il faisait davantage et jugeait qu'il faudrait bien plus de 50.000 hommes pour prendre Pékin; s'il envoyait seulement 15.000 hommes, comme les autres puissances, il craignait un échec. Je lui fis remarquer que le Japon seul pouvait agir efficacement; que pour nous, si la distance nous empêchait d'avoir immédiatement de grandes forces sur place, nous avons fourni 34 navires et en aurions bientôt 41 de plus, que, par suite, nous faisons tout ce qui était en notre pouvoir pour la cause commune. Je le pressai de déterminer son gouvernement à peser toutes ces considérations (22).

Enfin, le 11 juillet, Mr. Whitehead put télégraphier à Lord Salisbury que les assurances amicales du gouvernement anglais avaient décidé le gouvernement japonais à mobiliser une ou deux divisions de plus, qui seraient embarquées dès qu'on aurait pourvu à leur transport et à leur ravitaillement (23). Le 12, Mr. Whitehead annonçait que le sous-chef d'État-Major, le major-général Terauchi, était parti pour arrêter le plan des opérations de concert avec l'amiral Seymour et l'amiral Alexeef (26).

L'Angleterre voulait encore davantage. Le 13 juillet, Lord Salisbury télégraphiait à Mr. Whitehead :

En réponse à votre télégramme du 11 courant, je déclare que le gouvernement de S. M. est disposé à aider le gouvernement japonais jusqu'à concurrence d'un million de livres s'il mobilise de suite et envoie sans retard au secours des légations de Pékin une nouvelle force de 20.000 hommes en sus des troupes dont votre télégramme du 6 courant m'annonce l'expédition (32).

Le Japon crut prudent de ne pas s'engager davantage et le 14, Mr. Whitehead dut répondre à Lord Salisbury :

En réponse au télégramme de V. S. du 13 juillet, le vicomte Aoki, après en avoir conféré avec le marquis Yamagata, m'informe que, comme on ne s'est pas mis d'accord sur un plan commun de campagne, le gouvernement japonais considère l'envoi de nouveaux renforts comme inopportun. Le vicomte Aoki a (cependant) ajouté que le gouvernement japonais pourrait revenir sur cette décision si la mission du général Terauchi, que je vous ai annoncée dans mon télégramme du 12 juillet, avait une heureuse issue et si des renforts étaient demandés par les commandants militaires (38).

L'extrême réserve du gouvernement japonais était justifiée. Le 4 juillet, le comte Lamsdorf, qui avait succédé comme ministre des Affaires Étrangères de Russie au Comte Muravief, mort le 21 juin 1900, avait eu une première conversation avec sir C. Scott, l'ambassadeur britannique, au sujet de l'intervention japonaise; il l'avait bien approuvée en principe, mais il avait surtout insisté sur ce qu'il interprétait les communications du gouvernement de Tôkiô dans le sens que le Japon n'agirait pas d'une manière indépendante et coopérerait loyalement avec les forces euro-

péennes. Il avait ajouté que la situation lui paraissait trop confuse pour qu'on pût s'arrêter encore à aucun parti, mais qu'il fallait avant tout ne pas mettre le gouvernement chinois en cause et assumer pour unique mission de rétablir l'ordre troublé par des rebelles (42).

Le *Pont aux Chantres* ne tarda pas à revenir sur cette demi-concession, quand, le 6 juillet, la Grande-Bretagne prit l'initiative de proposer à toutes les puissances intéressées l'envoi d'une *expédition japonaise destinée à rétablir l'ordre à Pékin et à Tien tsin si le Japon était disposé à accepter cette tâche China*. (3) (1900).

Le 8 juillet, sir C. Scott télégraphiait au marquis de Salisbury :

J'ai fait au comte Lamsdorf la communication que V. Seigneurie me prescrivait dans son télégramme du 6 juillet. S. E. a parlé de la possibilité que le Japon demandât un mandat d'action séparée ou des conditions spéciales pour sa coopération, ce qui mettrait en danger l'accord obtenu pour une action commune de délivrance et de protection. A son avis, il est essentiel pour le succès des efforts combinés que l'intervention soit identique, faite à des conditions égales. Sans doute, toute contribution de forces rapidement disponibles doit être la bienvenue mais aucune Puissance ne devrait recevoir un mandat pour une action séparée, obtenir des conditions spéciales ou une voix prépondérante basée sur le contingent de ses forces ou des services rendus à la cause commune (18). *China* (1) (1901).

Le comte Lamsdorf craignit pourtant que ses réserves fussent mal interprétées et qu'on l'accusât de s'opposer à l'envoi du seul secours qui pût sauver les Légations. Il tenta de justifier sa conduite dans cette note du 13 juillet 1900, qui est en français :

Le 11 juin (russe) notre ministre à Tôkiô nous communiqua que le gouvernement japonais s'était déclaré prêt, vu la situation pleine de péril à Pékin, d'envoyer ses troupes en Chine afin de sauver, conjointement avec les autres États, les Représentants des Puissances assiégés à Pékin et secourir les étrangers se trouvant dans l'Empire, parmi lesquels le Japon compte de nombreux sujets. Tout concours au but indiqué ne pouvait rencontrer que l'accueil le plus sympathique de la part de toutes les Puissances. D'autre part, le Japon, grâce aux conditions géographiques, pouvant, par l'envoi d'un contingent considérable, faciliter essentiellement la tâche des détachements internationaux se trouvant déjà à Tien tsin, nous nous empressâmes d'informer le Cabinet de Tôkiô que nous ne voyions aucune raison d'entraver sa liberté d'action à ce sujet, d'autant plus qu'il avait exprimé la ferme résolution d'agir en complet accord avec les autres Puissances. La décision prise par le gouvernement japonais dans les conditions indiquées était toute naturelle, vu le danger qui menaçait tout autant ses Représentants à Pékin, que ses nombreux sujets résidant en Chine; mais, à notre point de vue, l'accomplissement de cette tâche ne saurait impliquer des droits d'une solution indépendante des affaires à Pékin, ni d'autres privilèges, à l'exception, peut-être, d'une plus grande indemnité pécuniaire, si plus tard les Puissances avaient considéré nécessaire d'en demander une. Presque simultanément nous reçûmes du Cabinet de Londres une communication à ce sujet, dans laquelle il s'agissait déjà non d'une décision spontanée du Cabinet de Tôkiô de participer à l'action collective des Puissances mais d'une mission donnée par l'Europe au Japon d'envoyer en Chine des forces considérables non seulement pour sauver les Légations et les sujets étrangers, mais aussi en vue de répression du mouvement insurrectionnel provoqué par les Boxers et l'établissement de l'ordre à Pékin et Tien tsin. Cette manière de poser la question pourrait à notre avis dans une certaine mesure enfreindre les principes fondamentaux qui avaient déjà été acceptés par la majorité des Puissances comme base de leur politique relativement aux événements en Chine, savoir : le maintien de l'union entre les Puissances, maintien du régime gouvernemental existant en Chine; exclusion de tout ce qui pourrait mener au partage de l'Empire; enfin le rétablissement par les efforts

communs d'un pouvoir central légitime capable lui-même d'assurer au pays l'ordre et la sécurité. Le ferme établissement et la stricte observation de ces principes fondamentaux sont, à notre avis, absolument indispensables pour atteindre le but principal : le maintien d'une paix durable en Extrême-Orient. Le gouvernement impérial considère qu'en face des événements menaçants en Chine, qui concernent les intérêts vitaux des Puissances, il est urgent d'éviter tout malentendu ou omission qui pourraient avoir des suites encore plus dangereuses (29).

La discussion sur l'envoi des troupes japonaises se poursuivit, non pas entre la Russie et le Japon mais entre la Russie et l'Angleterre. Le 15 juillet, Lord Salisbury répondit à la Note du comte Lamsdorf : après avoir résumé les faits principaux se rapportant à l'affaire, il terminait en disant :

Le Gouvernement de S. M. n'a jamais suggéré que l'action du Japon dût lui conférer des droits à une situation indépendante ou à d'autres privilèges. Il n'a jamais parlé au gouvernement russe d'une mission à confier au Japon de la part de l'Europe. Quant aux principes fondamentaux dont parle le comte Lamsdorf, ils n'ont jamais été acceptés par le gouvernement de S. M. Nous n'avons même jamais discuté avec d'autres puissances sur les circonstances auxquelles ces principes pourraient s'appliquer. Le gouvernement de S. M. n'a jamais exprimé son opinion au sujet d'aucune mesure autre que la délivrance des membres des Légations et des autres étrangers (41).

En même temps, le cabinet de Saint-James s'adressait à toutes les puissances pour protester contre la suggestion russe qu'il avait voulu faire confier un mandat spécial au Japon et leur demander si elles avaient adhéré d'une manière ou d'une autre aux principes fondamentaux dont parlait le comte Lamsdorf (55 à 58, 64 (aide-mémoire remis au Quai d'Orsay le 21 juillet), 66, etc.)

La susceptibilité montrée par Lord Salisbury dans cette affaire détermina le comte Lamsdorf à s'expliquer ; le 22 juillet sir C. Scott put télégraphier au Foreign Office la note suivante :

Le comte Lamsdorf m'a expliqué l'objet du message communiqué le 13 courant par le chargé d'affaires russe, que V. S. m'a rapporté dans son télégramme du 15 juillet. S. E. m'a dit que son but avait été de laver le gouvernement russe de l'accusation odieuse et entièrement injuste qu'il avait hésité à accepter l'aide du Japon et avait de ce fait assumé la grave responsabilité d'empêcher la prompte délivrance des Légations, accusation qui a été lancée contre lui dans la Presse et dans d'autres milieux. S. E. a reconnu que dans le message que je lui ai communiqué aucune mention n'était faite d'un mandat européen (autorisant) le Japon à une action indépendante et que dans les arguments dont je me suis servi j'ai parlé de coopération. Mais S. E. a ajouté qu'à Berlin on avait compris la question de V. S. comme impliquant un mandat européen et qu'il était d'ailleurs possible d'interpréter dans ce sens les mots suivants « une expédition (destinée) à rétablir l'ordre à Pékin et à Tien tsiu, si le Japon est disposé à accepter cette tâche »...

Le comte Lamsdorf terminait en disant qu'il était heureux que le malentendu eût été si vite dissipé (63).

Ainsi, le Japon sortit heureusement d'une situation très délicate. Il envoya assez de troupes pour sauver les légations et mérita ainsi la reconnaissance de tout le monde civilisé. Mais il n'en envoya pas en nombre assez considérable pour qu'on pût l'accuser de vouloir conquérir la Chine et provoquer un conflit entre les Puissances ; il se concilia la bienveillance de l'Angleterre, tout en lui faisant comprendre qu'il ne

risquerait pas une guerre avec la Russie sans être sûr de son alliance.

Aussi bien avant qu'après la prise de Pékin et la délivrance des légations (14 août 1900), les discussions continuèrent entre les Alliés, principalement entre l'Angleterre et la Russie. Il est impossible de les rapporter toutes ici. Deux affaires seulement veulent être mises en valeur parce qu'elles préparèrent la conclusion de l'alliance anglo-japonaise : la signature de l'accord anglo-allemand du 16 octobre 1900 et les négociations qui eurent lieu en 1901 entre l'Angleterre et la Russie au sujet de la Mandchourie.

L'accord anglo-allemand comprenait 4 articles. Le premier réclamait le régime de la *porte ouverte* pour tous les ports maritimes et fluviaux de la Chine. L'art. II garantissait l'intégrité de son territoire. L'art. III, le plus important, stipulait que dans le cas où une Puissance profiterait des complications présentes pour obtenir en Chine des avantages territoriaux, les deux signataires du traité se mettraient d'accord sur les démarches qu'ils feraient pour sauvegarder leurs intérêts. L'art. IV décidait que l'accord serait communiqué aux Puissances intéressées. (*Treaty Series*, (1) 1901).

Ainsi fut fait le 22 octobre 1900. La Russie et la France répondirent d'une manière réservée, en sauvegardant leurs droits, la première le 28, la seconde le 31 octobre. Le gouvernement américain déclara son entière sympathie pour les principes posés. Le Japon alla beaucoup plus loin. Le ministre Katô écrivait en effet le 29 octobre :

Vous me priez, conformément aux instructions de Lord Salisbury, de vous informer si le Gouvernement Impérial Japonais est disposé à accepter les principes posés dans l'*Agrément*. Le Gouvernement Impérial, ayant reçu l'assurance des Parties contractantes qu'en adhérant à cet *Agrément* il sera placé par rapport à cet *Agrément* dans la même position que s'il l'avait signé tout d'abord au lieu d'y adhérer postérieurement, n'hésite pas à déclarer formellement qu'il adhère au dit *Agrément* et en accepte les principes. *China* (5) 1900.

Le Japon devenait donc, lui aussi, l'un des signataires de la Convention anglo-allemande. Son isolement diplomatique avait enfin cessé. Les négociations qui devaient amener son alliance avec la Grande-Bretagne étaient en quelque sorte commencées.

III

Les négociations qui eurent lieu en 1901 au sujet de la Mandchourie forment réellement une nouvelle période des relations de l'Angleterre et du Japon.

A la suite des troubles qui ensanglantèrent la Mandchourie en 1900, principalement de l'attaque que firent les Boxeurs d'Aigun sur la ville russe de Blagovestchenk, où ils soulevèrent la population chinoise (18 juin), les Russes conquièrent toute la Mandchourie, où leur armée compta 100.000 hommes. Aussitôt que les relations eurent repris entre le Tsung li Yamen et les Alliés, les Russes cherchèrent à lui faire sanctionner cette occupation par un traité distinct de celui que discutaient

collectivement avec lui les Puissances; un projet dans ce sens lui fut donc présenté le 16 février 1901. Ce projet établissait un véritable protectorat russe en Mandchourie. Un pareil arrangement ne pouvait pas laisser l'Angleterre et le Japon indifférents. Ils y firent également opposition mais en se partageant les rôles. Ce fût le Japon qui se chargea d'influencer la Chine. L'Historique que l'État-Major Russe a publié de la guerre Russo-Japonaise donne (1 p. 25) cette version, sans doute partielle, des négociations de 1901 :

Pendant toute cette période, le rôle principal dans la pression sur la Chine fut joué par le Japon. — Il menaçait la Chine de la guerre si elle signait le traité et lui promettait au contraire son appui en cas de conflit avec la Russie. Il disait que, si le résultat des négociations était favorable à la Russie, le partage de la Chine s'en suivrait immédiatement; en même temps il se faisait fort d'obtenir au moment opportun l'évacuation de la Mandchourie par les troupes russes... Le 4 mars/19 février (1901), l'ambassadeur du Japon (Komura Jutarô, le futur ministre des Affaires Étrangères) eut une explication très importante avec Li hung chang, le menaça ouvertement et finit par lui dire que c'était un Russe et non un Chinois qui parlait par sa bouche... La résistance opiniâtre que les Japonais nous opposaient, non plus dans la question de Corée mais dans celle de la Mandchourie, montrait nettement que les deux questions s'étaient pratiquement fondues en une seule et que la Mandchourie avait été comprise par eux dans le cercle de leurs intérêts les plus vitaux en Extrême-Orient.

En Russie au contraire, le Japon joua un rôle plus effacé. Son ministre Chinda (depuis baron), (novembre 1900-nov. 1901), essaya, il est vrai, le 25/12 mars 1901 de demander des explications au comte Lamsdorf, mais celui-ci l'éconduisit en déclarant « que la convention à laquelle il était fait allusion ne concernait que deux puissances indépendantes et devait être conclue sans l'intervention des États étrangers ».

C'est l'Angleterre qui tint à discuter elle-même la question de la Mandchourie avec la Russie. Chargé de se renseigner au sujet de l'accord russo-chinois, l'ambassadeur britannique en Russie envoya le 6 février 1901 le télégramme suivant :

Mylord, j'ai l'honneur de vous annoncer que j'ai trouvé aujourd'hui l'occasion (tout en évitant de paraître demander des explications sur les procédés de la Russie en Mandchourie), d'apprendre du Comte Lamsdorf ce qu'il y a de vrai au sujet d'un prétendu arrangement entre la Russie et la Chine concernant la Mandchourie Méridionale et cela dans le cas où le Gouvernement de S. M. aurait à répondre à des interpellations parlementaires. Le Comte Lamsdorf m'a donné très volontiers la véritable version de ce qui s'est passé. Il a dit qu'autant qu'il avait lu les allégations de la presse pouvant provoquer des questions au Parlement, elles consistaient à prétendre que la Russie avait conclu ou était sur le point de conclure avec la Chine une convention ou un arrangement permanent qui donnerait à la Russie de nouveaux droits et un Protectorat virtuel en Mandchourie Méridionale. C'est complètement inexact et la seule raison de cette rumeur doit être le fait que les autorités militaires Russes employées à l'occupation temporaire et à la pacification de cette Province ont reçu la mission, quand elles réinstalleraient les autorités Chinoises dans leurs anciens postes, de conclure avec ces autorités civiles un *modus vivendi* pour la durée de la présence simultanée des autorités Russes et Chinoises en Mandchourie Méridionale, l'objet (de ce *modus vivendi*) étant de prévenir le retour de désordres dans le voisinage de la frontière Russe et de protéger le chemin de fer de la frontière Russe à Port-Arthur. Quelques détails du *modus vivendi* proposé ont été envoyés à Saint-Petersbourg pour y être examinés, mais aucune convention, aucun arrangement concernant la Mandchourie n'a été conclu avec le Gouvernement Central de la Chine, comme aucun n'a un

caractère permanent, et l'Empereur n'a aucunement l'intention de se départir en aucune manière des assurances données publiquement par lui que la Mandchourie toute entière sera restituée dans sa condition primitive à l'empire chinois dès que les circonstances le permettront. La situation de la Russie pour la fixation de la date de l'évacuation de la Mandchourie est la même que celle où se trouvent les Alliés pour l'évacuation de Pékin et de la province du Pe chi li (1). Quand on en sera à l'évacuation finale et complète de la Mandchourie le Gouvernement Russe se verra forcé d'obtenir du Gouvernement Central de la Chine (2) des garanties effectives contre le retour des récentes attaques sur la frontière et la destruction de son chemin de fer, mais il n'a pas l'intention de chercher des garanties dans aucune acquisition de territoire ou dans (l'établissement) d'un protectorat actuel ou virtuel sur la Mandchourie, son objet étant simplement d'assurer dans l'avenir l'observation fidèle par la Chine des termes de l'arrangement, (observation) que la Chine n'a pas pu remplir pendant les troubles. Les termes de cette garantie pourraient soit amener une conversation ici entre le Comte Lamdorf et le ministre de Chine, soit être laissés à la discussion (des diplomates) de Pékin. En attendant on peut assurer que les arrangements qui ont donné naissance aux allégations de la presse affectaient le caractère purement temporaire d'un *modus vivendi* entre les autorités militaires russes et les autorités civiles locales de la Mandchourie Méridionale, qu'aucune convention, aucun arrangement n'a été conclu avec le Gouvernement Central de la Chine dans le but d'altérer l'ancien statut international de cette province, qui sera rendue à la Chine, que les mesures temporaires prises par les autorités militaires russes cesseront et que tout à Nieu chwang et ailleurs sera remis dans son état antérieur. (*Parlement Britannique. Chine. 2 (1901).*)

Les États-Unis furent les premiers à s'opposer ouvertement à l'arrangement projeté. Le secrétaire d'État remit le 19 février 1901 au ministre de Chine à Washington le *memorandum* suivant :

Le maintien de l'intégrité territoriale de la Chine ayant été reconnu par toutes les Puissances qui mènent en commun des négociations au sujet des injures infligées à leurs représentants et à leurs nationaux par certains fonctionnaires et certains sujets de l'empire Chinois, il est évidemment avantageux pour la Chine de maintenir l'accord international qui existe actuellement à ce sujet. Ce serait par conséquent le contraire de sage et du danger le plus extrême pour la Chine de faire aucun arrangement avec un État isolé ou même de prendre en considération aucune proposition particulière qui impliquerait des cessions territoriales ou des engagements d'ordre financier. Le Gouvernement des États-Unis n'a qu'un but : préserver la Chine du danger qu'il vient de lui signaler, maintenir les relations les plus étendues et les plus favorables entre cet Empire et les autres États sur la base des principes formulés dans la note circulaire du 3 juillet 1900, et dans un esprit tout amical à l'égard de l'empire Chinois et de toutes les Puissances intéressées aux présentes négociations. C'est pourquoi il désire exprimer le sentiment qu'il éprouve de l'impropriété, de l'inopportunité et même du danger extrême pour les intérêts de la Chine qu'il y aurait de sa part à prendre en considération des arrangements particuliers d'ordre territorial ou d'ordre financier, tout au moins sans la pleine connaissance et le plein consentement de toutes les Puissances engagées dans les négociations actuelles.

A la suite de cette communication, le 25 février, le secrétaire du vice-roi des deux Hu alla trouver le consul-général de Grande-Bretagne à Han keu et lui communiqua le projet de traité que la Russie voulait imposer à la Chine, traité qui établissait de fait le protectorat russe en Mandchourie (130 et 136) (3).

(1) En anglais la phrase, considérée comme incidente est à l'imparfait.

(2) En anglais il y a le conditionnel.

(3) Tous les documents suivants sont empruntés au Livre bleu britannique (China, 6, 1901. *Further Correspondence respecting the Disturbances in China*). Les numéros donnés entre parenthèses sont ceux des Documents.

Le 28 paraissait l'édit impérial suivant :

La Russie promet de nous rendre les trois provinces de l'Est (Mandchourie). Elle nous propose un arrangement en huit articles. Nous avons autorisé notre plénipotentiaire à les amender et à les modifier, de manière à sauvegarder nos droits de souveraineté. Les représentants des Puissances nous engagent à ne pas accepter le projet. Mais, tout en leur étant reconnaissant de leurs conseils, l'examen que nous avons fait de la situation présente nous a conduit à la conclusion, qu'il était impossible à la Chine de mécontenter la Russie en lui résistant. La question n'intéresse pas seulement la Chine, qui l'étudie avec tout le soin possible pour se garantir de tout danger, elle intéresse toutes les Puissances, qui devraient maintenir l'équilibre entre elles. Nous déléguons Li hai kan, Li shen do, Lo fen gluh (Lo fen lu, ministre de Chine à Londres), et Wu ting fang dans le but de consulter confidentiellement les divers Ministres des Affaires Étrangères et de leur demander sérieusement de s'interposer comme médiateurs entre nous et la Russie de telle sorte que la question reçoive une solution pacifique et conforme aux intérêts de toutes les nations. (137)

Cette demande de médiation fut adressée à la Grande Bretagne, à l'Allemagne, au Japon et aux États-Unis. (139) Mais, en même temps, le gouvernement Chinois exprimait à ces mêmes Puissances, par l'entremise de ses représentants, son désir de leur faire accepter un arrangement qui à son avis ne lésait en rien la Chine ni les Puissances (151). Telle ne fut pas l'opinion du Foreign Office, quand il put enfin se procurer le 6 mars le projet de traité, dont voici le texte :

1. L'empereur de Russie, désireux de témoigner de ses sentiments amicaux à l'égard de la Chine, est disposé à pardonner les actes hostiles commis en Mandchourie et à rendre toute cette contrée à la Chine, pour qu'elle l'administre comme précédemment.

2. D'après l'Article 6 de la Convention sur le chemin de fer mandchourien, l'Administration est autorisée à maintenir des troupes pour la protection de la ligne. Cependant, comme la région est à présent dans un état de troubles et que ces troupes sont en petit nombre, un corps de troupes doit y être maintenu jusqu'à ce que l'ordre y soit rétabli, et jusqu'à ce que la Chine ait rempli les obligations des quatre derniers articles de la présente Convention.

3. Au cas de troubles graves les garnisons russes prêteront à la Chine toute l'assistance qui sera en leur pouvoir pour la répression de ces troubles.

4. Comme les troupes Chinoises ont pris la part principale dans les attaques récentes contre la Russie, la Chine s'engage à ne pas entretenir de troupes (en Mandchourie) jusqu'à l'achèvement du chemin de fer et son ouverture au trafic. Elle s'entendra avec la Russie sur le nombre des troupes qu'elle pourra y avoir après. L'importation de munitions de guerre en Mandchourie est prohibée.

5. Pour sauvegarder les intérêts du territoire en question, la Chine destituera, sur la demande de la Russie, tout gouverneur militaire ou autre haut fonctionnaire dont la conduite menacerait le maintien des relations amicales. La Chine pourra constituer dans l'intérieur de la Mandchourie des forces de police à pied et à cheval. Le nombre n'en sera fixé qu'après approbation de la Russie, elles ne comprendront pas d'artillerie. Aucun sujet étranger n'y pourra être employé.

6. Conformément aux assurances qu'elle a déjà données, la Chine n'emploiera aucun sujet d'une puissance étrangère à la formation de soldats ou de marins Chinois dans la Chine du Nord.

7. Dans l'intérêt de la paix et de l'ordre, les autorités locales voisines feront de nouveaux règlements spéciaux pour la zone neutre (voir l'arrangement du 27 mars 1898) mentionnée dans l'Article 5 de l'Arrangement relatif au bail (d'une partie de la péninsule du Liao tung). L'autonomie de la cité de Chon Chou (Kin-chen) que la Chine s'est réservée par l'article 4 de l'arrangement spécial (du 7 mai 1898) est abolie.

8. La Chine ne doit pas sans le consentement de la Russie, accorder à aucune autre

Puissance ou aux sujets (d'aucune autre Puissance) des privilèges concernant les mines, les chemins de fer ou tout autre objet dans les régions limitrophes (de la Russie), telles que la Mandchourie, la Mongolie et les sections du nouveau Territoire connues sous les noms de Tarbagati, Ili, Kashgar, Yarkand et Khoten. La Chine ne pourra pas non plus y construire des routes sans le consentement de la Russie. A l'exception de Neu-chwang, aucune concession foncière ne pourra être accordée aux sujets d'une Puissance étrangère.

9. La Chine se trouvant dans l'obligation de payer les frais de guerre de la Russie et les dommages réclamés par les autres puissances pour les troubles récents, le montant de l'indemnité demandée par la Russie, la période dans laquelle elle devra être payée et les gages (qui en assureraient le paiement) seront fixés de concert avec les autres Puissances.

10. Les compensations à donner pour la destruction du chemin de fer, le pillage d'objets appartenant à l'administration du chemin de fer et à ses employés, comme aussi les indemnités encourues pour le retard survenu dans la construction de la ligne, feront l'objet d'un arrangement entre la Chine et l'administration du Chemin de Fer.

11. Ces indemnités peuvent, avec le consentement de l'Administration, être compensées, en tout ou en partie, par l'octroi de nouveaux privilèges. Dans ce dernier cas l'arrangement actuel pourrait être entièrement révisé. Conformément à la concession accordée précédemment par la Chine, il a été convenu qu'il pourrait être construit une ligne qui se détacherait soit de la magistrale, soit de l'embranchement (du chemin de fer Mandchourien) pour se diriger vers Pékin mais en s'arrêtant à la Grande Muraille, ligne qui serait administrée d'après les règlements actuellement en vigueur (1).

Le 6 mars, après une nouvelle démarche de la Chine pour obtenir l'intervention des puissances, Lord Lansdowne répondit que les pourparlers dureraient toujours mais qu'il recommandait expressément au Gouvernement Chinois de ne pas signer l'accord Mandchourien (161).

De son côté, l'ambassadeur britannique, sir C. Scott, demandait des explications au comte Lamsdorf d'un ton de plus en plus impérieux. Celui-ci se refusait à en donner; dans leur entrevue du 7 mars, il déclara que le fait de communiquer à une tierce puissance le texte d'un traité dont les termes n'étaient pas même arrêtés était contraire à la dignité d'un État indépendant. Il ajouta que la Chine lui avait dit qu'elle était prête à signer si la Grande Bretagne retirait son *veto*; que la question de la Mandchourie était distincte de celles qui faisaient l'objet des négociations des puissances avec la Chine, que la Russie n'agissait que par amitié pour la Chine et, que, si la Chine refusait de signer ce traité d'évacuation, les troupes russes n'évacueraient pas la Mandchourie. (163).

Plus les entrevues se multiplièrent, plus les rapports devinrent difficiles. Le 11 mars 1901, sir C. Scott télégraphiait au marquis de Lansdowne :

Dans ma dernière entrevue avec le Comte Lamsdorf j'ai pris sur moi la responsabilité d'offrir à S. E. de lui montrer les versions de l'arrangement Mandchourien que nous avons reçues... S. E. m'a répondu que ce ne pouvait être que de prétendues versions de ce qui était à peine un projet... il a refusé péremptoirement de les regarder... S. E. m'a dit que dans son opinion les gouvernements étrangers ne pouvaient prendre que l'un ou l'autre des deux partis suivants : ou se confier à la Russie et aux assurances données le mois d'août dernier par l'Empereur, ou leur refuser sa confiance, auquel cas il leur était libre de prendre telles mesures qu'ils jugeraient nécessaires à la défense de leurs intérêts; que, pour la Russie, elle saurait défendre les siens. (169).

(1) Je ne possède pas le texte français de ce traité, j'en ai traduit le texte anglais tel qu'il figure dans le n° 158 du Livre Bleu (China, 6, (1901).

Le 13 mars, le comte Lamsdorf refusa de nouveau d'examiner les projets communiqués par la Chine à l'Angleterre et dit « que l'Empereur l'approuvait de refuser toute discussion officielle des détails des négociations en cours avec la Chine ». Il ajouta qu'il serait contraire à la dignité de la Russie de faire aucune communication dans le but de satisfaire la curiosité des Chambres Britanniques. Puis, changeant de ton, il communiqua confidentiellement que le traité, une fois achevé, satisferait les chancelleries et qu'elles n'y trouveraient rien qui pût léser les droits d'aucune Puissance (171).

Quelques jours après, le 17 mars, sir E. Satow télégraphiait en effet de Pékin que la Chine avait obtenu quelques concessions de la Russie dans la rédaction du traité. Par contre la Russie la sommait de signer dans les quinze jours (185 et 186). De son côté, sir C. Scott télégraphiait le 18 mars que le projet de traité avait été complètement remanié (189). Il commentait sa dépêche dans une lettre du même jour, qui ne parvint à Londres que le 25; il y disait que, le 13, il avait pu enfin voir le comte Lamsdorf; qu'il lui avait remis le projet de traité, tel que le possédait le Gouvernement Britannique, mais que le comte Lamsdorf avait refusé de le regarder. Bien plus, le Comte avait ajouté que l'ambassadeur Britannique était le seul diplomate à lui avoir demandé communication du projet et que l'ambassadeur d'Allemagne lui avait déclaré que son Gouvernement se désintéressait de la question. Sir C. Scott avait alors répondu :

Votre Gouvernement et le mien sont engagés dans une conversation commune avec la Chine; nous avons conclu un accord pour tâcher d'éviter toute cause possible de conflit entre nos intérêts respectifs en Chine, pour maintenir l'intégrité (de ce pays) et les traités existants; l'Empereur a daigné m'exprimer personnellement son désir qu'un échange de vues franc et confiant se produisit entre les deux Gouvernements chaque fois que se présenterait le risque d'un conflit. Nous avons reçu le prétendu texte d'un Arrangement, qui viole sans aucun doute nos droits en Chine, droits que nous avons obtenus par le traité de Tien tsin, après de grands sacrifices; ces droits nous confèrent l'égalité de traitement avec toutes les autres Puissances Étrangères dans toutes les parties de la Chine, y compris la Mandchourie; Son Excellence ne pouvait s'attendre à ce que nous permissions à la Chine d'abroger ces droits par un arrangement séparé avec une tierce puissance.

Le comte Lamsdorf ne répondit, comme la première fois, qu'évasivement, en répétant qu'il n'avait pas le droit de discuter le traité mais en donnant la promesse officieuse que le traité ne contiendrait rien qui contrariât les droits d'aucune Puissance. (211).

Le lendemain ou le surlendemain l'ambassadeur Américain communiqua au Comte Lamsdorf la note où le Secrétaire d'État mettait la Chine en garde contre l'imprudence qu'elle commettrait en signant un traité séparé avec aucune Puissance. (212).

Le 20 mars, le Gouvernement Chinois publia le décret suivant, qu'il communiqua le 21 à sir Chi chen Lo fen gluh, son ambassadeur à Londres :

L'arrangement concernant la Mandchourie a maintenant été révisé mais le délai donné pour la signature va bientôt expirer. Comme le Marquis de Lansdowne nous a priés d'attendre sa réponse, nous donnons l'ordre à Lo fen gluh de prier Lord Lansdowne ou de nous tirer de nos difficultés, ou de demander à la Russie de reculer la

date fixée pour la signature. Autrement nous ne pourrions résister davantage à la Russie.

La Grande Bretagne répondit en renouvelant, le 20 mars, la défense faite à la Chine de signer un traité particulier avec une seule Puissance et le Japon suivit l'exemple de la Grande Bretagne.

Le 21 mars 1901, le Gouvernement Chinois publia un nouveau décret pour annoncer le veto de la Grande Bretagne et du Japon et prier la Russie de lui accorder un délai.

Le 23 Lord Lansdowne écrivit à sir Chih chen Lo fen gluh la lettre suivante :

Mon cher ministre, vous m'avez communiqué le 21 un décret du 20, qui déclarait que l'Arrangement Mandchourien avait été révisé mais que le délai accordé pour la signature allait expirer. Etant données ces circonstances, le gouvernement de S. M. était prié d'aider la Chine à sortir de ses difficultés ou de demander à la Russie une prolongation du délai. Le Gouvernement de S. M. a examiné ces propositions ; son opinion est qu'il ne servirait à rien de demander au Gouvernement Russe de prolonger le délai. Cette extension ne semblerait devoir écarter ni les difficultés qui proviennent de la négociation d'un arrangement séparé entre le Gouvernement Russe et le Gouvernement Chinois, ni les stipulations inacceptables (*objectionable*) et les ambiguïtés dangereuses que l'on rencontre dans toutes les versions de l'arrangement qui ont été soumises au Gouvernement de S. M. Le Gouvernement de S. M. conserve l'opinion communiquée par lui-même et par d'autres Puissances au gouvernement Chinois que ce sera pour la Chine une source de dangers que d'accepter cet arrangement. Je vous rappellerai aussi ce que je vous ai déjà mandé qu'au cas où la Chine ferait des arrangements séparés contraires aux intérêts Britanniques, nous serions forcés d'examiner quelles compensations nous devrions exiger. Pour la suggestion que le Gouvernement de S. M. devrait aider le Gouvernement Chinois à sortir de la difficulté, le Gouvernement de S. M. a reçu par l'intermédiaire de M. Brenau une communication de la Cour Chinoise qui nous fait comprendre que ce que le Gouvernement Chinois désire le plus, c'est l'assurance que, si la Chine refusait de signer l'Arrangement et que la Russie profitât de ce refus pour saisir la Mandchourie, les autres Puissances n'en retireraient par moins leurs troupes de Pékin et de ses environs et n'en continueraient pas moins les négociations. Je ne puis assurément me porter garant pour d'autres puissances mais je puis dire que, si l'événement prévu se présentait, le Gouvernement de S. M. n'interromprait pas les négociations relatives à la paix et se préparerait à retirer ses forces (à l'exception de celles qu'il déciderait de laisser à Pékin ou près de Pékin pour la protection de la Légation) dès que les autres Puissances en feraient autant. (207).

Les vice-rois des deux Kiang et des deux Hu envoyèrent le 24 mars le télégramme suivant à sir Chi chen Lofen gluh (215) :

Aux Ministres faisant partie du Gouvernement Britannique. L'arrangement Mandchourien, quoiqu'il ait été légèrement modifié, est plein encore de stipulations qui suscitent des objections. Le projet en onze articles doit être connu de vous comme il l'est du Gouvernement Japonais. La Russie presse la Chine de signer et elle lui a donné un délai pour le faire ; mais la Chine ne veut rien céder de ses droits souverains et le Gouvernement Chinois a chargé ses représentants à l'étranger de demander les bons offices des Gouvernements pour prier la Russie de prolonger le délai ; nous attendons une réponse favorable à cette demande. La Chine a agi déraisonnablement dans l'affaire du soulèvement des Boxeurs. Le Gouvernement Britannique lui a pardonné le passé et a consenti à lui accorder une chance de se rétablir. Le gouvernement et le peuple Chinois lui en ont une gratitude extrême et se sentent encouragés à proposer l'introduction de réformes dans l'administration aussitôt qu'auront abouti les négociations collectives actuellement en cours, de manière à répondre à l'attente des Puissances (*Treaty Powers*) qui témoignent de l'amitié à la Chine. On prétend que, sur

les instances de la Russie, les Puissances rompraient les négociations collectives si (la Chine) repoussait l'Arrangement Mandchourien. Comme la Mandchourie est le berceau de la présente dynastie, si nous renoncions à nos droits souverains sur cette région, le monde ne pourrait plus nous considérer comme un Etat indépendant, nous n'oserions plus nous présenter aux Puissances qui l'année dernière se sont employées en notre faveur et l'équilibre des Puissances serait rompu en Extrême-Orient. Ces graves questions doivent être étudiées dans l'intérêt du maintien de la paix dans le monde. Nous avons suivi les avis du Gouvernement Britannique en demandant à notre Cour de refuser de signer l'Arrangement Mandchourien, nous avons décidé d'en soumettre le projet en onze articles à l'arbitrage des *Treaty Powers*, pour qu'elles en écartent les clauses dangereuses et qu'elles donnent leur agrément collectif à sa signature. Cette acceptation par les puissances de l'arbitrage proposé sera un grand bienfait pour l'Orient. Les provinces du Sud et de l'Est reconnaîtront la décision des Puissances mais rejeteront le projet Russe. En ce qui concerne la note collective signée il y a quelque temps, nous demandons à ce que la Russie ne soit pas autorisée à rompre les négociations de Pékin, de manière à ce que de nouvelles difficultés ne puissent pas surgir dans l'intervalle (215).

Lord Lansdowne répondit le 25 par l'entremise de sir C. Lo fen gluh :

J'ai pris en considération le télégramme où les vice-rois des provinces du Yang Tse informent le gouvernement de S. M. qu'ils ont prié la Cour Chinoise de ne pas signer l'arrangement Mandchourien mais d'en soumettre le projet à l'arbitrage des *Treaty Powers* si ceux-ci acceptent ce mandat.... Au sujet de cette proposition, je vous rappellerai que le Gouvernement de S. M. a proposé déjà depuis quelque temps au Gouvernement Chinois que tous les arrangements de cette nature soient examinés conjointement par les Puissances. D'autres Gouvernements ont donné le même avis. Par suite, si le projet de traité est soumis aux Représentants accrédités à Pékin, celui de S. M. recevra comme instruction de se joindre à ses collègues pour l'examiner et en faire un rapport (217).

Alors que le comte Lamsdorf avait dit à sir C. Scott que la Russie ne pouvait pas, sans abdiquer son honneur et son indépendance, soumettre le traité à une tierce puissance, cette déclaration ressemblait à un ultimatum.

Le 5 avril 1901, le chargé d'affaires russe, M. Lessar, remit au *Foreign Office* le memorandum suivant (rédigé en français) :

Il y a quelque temps le gouvernement impérial est entré en pourparlers avec la Chine au sujet d'un arrangement en vue de pouvoir procéder, dès que les circonstances le permettraient, à l'accomplissement graduel de l'intention exprimée par la Russie de restituer la Mandchourie à la Chine. Il est évident que dans ce but il était indispensable de savoir, à une certaine date, s'il était possible d'établir d'un commun accord avec le gouvernement chinois les conditions de l'évacuation de cette province. Comme il appert des documents reçus dans les circonstances actuelles, un pareil accord, au lieu de servir de preuve manifeste des sentiments amicaux de la Russie envers la Chine, pourrait causer à cette dernière de graves difficultés. Aussi le Cabinet impérial non seulement n'insista pas auprès du gouvernement chinois sur la conclusion de l'arrangement, mais se refusa même à tous pourparlers ultérieurs à ce sujet et, inébranlablement fidèle au programme qu'il a poursuivi depuis le commencement, attendra avec calme le développement des événements (231).

Le lendemain, 6 avril/24 mars, le *Messenger Officiel* russe publiait une communication en français, dont nous donnerons les passages suivants :

Les faits alarmants qui se sont produits en Chine l'année dernière ont obligé tous les gouvernements intéressés à rechercher une entente en vue du prompt rétablissement également désirable pour tous de l'ordre de choses normal dans le Cèleste Empire. Sans s'écarter nullement de l'action commune avec les autres Puissances dans la ques-

tion chinoise, la Russie devait toutefois, en raison de ses relations spéciales avec la Chine comme État limitrophe, garder une certaine liberté d'action et ne pas se lier par des engagements contraires à ses intérêts et à ses traditions historiques... La Russie a déclaré ouvertement, dès le début, et contrairement à l'avis de certaines Puissances, qu'elle ne faisait pas la guerre à l'Empire chinois.

La communication fait ensuite le résumé des événements qui se passèrent en 1900 : le soulèvement des Boxeurs, le siège des Légations, la prise de Pékin par les Alliés, les négociations qui commencèrent alors entre la Chine et les Puissances et qui ne devaient aboutir à un accord qu'en septembre 1901.

La note traite enfin la question de Mandchourie :

Concurremment aux faits qui précèdent, dans l'attente d'une prochaine solution des questions générales concernant les relations réciproques de tous les États étrangers avec la Chine, le gouvernement impérial a jugé, pour sa part, opportun de se préoccuper de l'organisation d'un ordre de choses durable dans les provinces chinoises qui sont limitrophes de la Russie sur une étendue de 8.000 verstes. Dans ce but ont été conclus avant tout entre les autorités militaires russes et les *tsian tsiun* chinois des trois provinces de la Mandchourie des arrangements écrits temporaires (*modus vivendi*) concernant le rétablissement de l'administration civile locale. Subséquemment, après avoir exactement pesé toutes les circonstances dans lesquelles avaient surgi et s'étaient considérablement développés les mouvements insurrectionnels en Chine (lesquels avaient eu un contre-coup si pénible sur les intérêts de la population paisible des confins de l'empire russe et sur la construction de chemin de fer de l'Est Chinois), le gouvernement impérial a élaboré un programme d'arrangement séparé avec la Chine, qui déterminait le mode d'évacuation graduelle de la Mandchourie, ainsi que les mesures temporaires ayant pour objet d'assurer la tranquillité dans cette région et de prévenir le renouvellement de faits semblables à ceux qui s'étaient produits l'année dernière. Il est à regretter que, dans le but d'exciter l'opinion publique contre la Russie, des bruits inquiétants au sujet des buts et des intentions du gouvernement impérial aient été répandus dans la presse étrangère ; il a été publié des textes de prétendus traités établissant un protectorat sur la Mandchourie et toutes sortes d'informations fausses ont été lancées au sujet de l'arrangement projeté entre la Russie et la Chine. Or, cet arrangement n'était destiné qu'à servir de point de départ à la réalisation de l'intention déclarée par le gouvernement impérial de restituer à la Chine la Mandchourie, laquelle n'avait été occupée par la Russie qu'à la suite des faits alarmants de l'année dernière. Pour pouvoir prendre les mesures militaires en conséquence, il était nécessaire de résoudre à une époque déterminée, dans le sens positif ou négatif, s'il serait possible, par la voie d'une entente mutuelle, de déterminer dès à présent les modes et les conditions de l'évacuation de la Mandchourie. Il résulte des informations reçues que des obstacles sérieux ont été créés à la Chine en ce qui regarde la conclusion dudit arrangement avec la Russie ; c'est pourquoi aussi il s'est trouvé impossible de prendre immédiatement les mesures que l'on avait en vue pour l'évacuation graduelle de la Mandchourie. Pour ce qui est de la restitution complète et définitive de cette région à la Chine, il va de soi qu'elle ne pourra être réalisée qu'après qu'un état de choses normal aura été rétabli dans l'Empire chinois et que sera raffermi dans la capitale un gouvernement central indépendant et suffisamment fort pour garantir la Russie contre le renouvellement des désordres de l'année dernière. En maintenant le régime temporaire actuel en Mandchourie à l'effet de sauvegarder la tranquillité dans le voisinage de la vaste frontière de la Russie et demeurant inébranlablement fidèle à son programme primitif maintes fois formulé, le gouvernement impérial attendra avec calme la marche ultérieure des événements.

Cela signifiait que, si la Russie renonçait momentanément à exiger de la Chine la signature du traité, elle ne retirait pas par contre ses troupes de la Mandchourie.

IV

Nous voici arrivés aux négociations mêmes où se discuta l'alliance de l'Angleterre et du Japon. Nous avons dû les mettre à part pour les exposer plus clairement, comme aussi pour pouvoir parler de la situation intérieure du Japon, décrire la rivalité des partis, la divergence de leurs idées et de leurs buts, mais, du point de vue anglais, les négociations ne devraient pas être séparées des négociations avec la Russie que nous venons de raconter. Tant que l'Angleterre conserva l'espoir de s'entendre avec la Russie, elle ne se compromit pas avec le Japon, malgré les relations amicales qu'avaient créées entre les deux Puissances les pourparlers de 1900 sur l'envoi d'un contingent japonais en Chine et l'adhésion du Japon à l'accord anglo-allemand du 16 octobre 1900; mais, quand elle comprit que la Russie était décidée à ne pas abandonner la Mandchourie, elle accueillit ou même elle sollicita les avances du Japon. Cependant la discussion traîna sans aboutir à rien de précis jusqu'au moment où la Russie recommença d'exiger de la Chine la signature de conventions qui assureraient sa domination en Mandchourie, alors le Foreign Office remit de lui-même au Japon un projet d'alliance. En effet, après s'être prononcée aussi nettement dans les négociations de février, mars et avril 1901, la Grande Bretagne ne pouvait supporter que la Russie restât en Mandchourie, ni qu'elle occupât la Corée, où l'empereur et l'impératrice lui accordaient toutes les concessions qu'elle demandait : une forte base navale et une puissante flotte russe dans le Pacifique seraient devenues une menace pour Hong kong, Singapore, l'Inde, l'Australie et le Canada, surtout si la Russie, qui négociait avec la Perse, se créait une seconde base navale dans le Golfe Persique (1).

Pourtant l'Angleterre ne voulait pas faire la guerre à la Russie et elle ne pouvait pas la lui faire; les hostilités continuaient dans l'Afrique du Sud, la paix ne fut signée avec les Boers que le 31 mai 1902. L'Amérique non plus ne voulait, ni ne pouvait faire la guerre à la Russie : sa flotte du Pacifique était faible et elle venait seulement d'annexer les îles Hawaii et les Philippines, (1898). La construction projetée d'un canal interocéanique Américain troublait d'ailleurs les relations de l'Angleterre et des États-Unis. Par le traité du 5 février 1900, l'Angleterre avait renoncé à construire le canal du Nicaragua; par celui du 18 novembre 1901, elle permit aux États-Unis de défendre la neutralité du futur canal et de le fortifier. Mais déjà ceux-ci négociaient pour acquérir les droits de la compagnie française de Panama. En 1903, le Panama, devenu république

(1) Dans un rapport au tsar Nicolas II du 25 novembre 1903, le général Kuropatkin écrivait : « La construction d'un chemin de fer à travers la Perse et d'un port à Chachbar, qu'on fortifiera et où se constituera une flotte, c'est la répétition de l'histoire de Port Arthur et de l'Est-Chinois. Seulement, si Port-Arthur veut dire : la guerre avec le Japon, Chachbar voudra dire : la guerre avec l'Angleterre, une guerre encore bien plus terrible et bien plus inutile (КУРОПАТКИН *Mémoires*, p. 176 de l'édition allemande, la seule complète).

indépendante (9 novembre) devait reconnaître leur souveraineté sur le canal (18 novembre).

D'autre part, les relations de l'Angleterre avec l'Allemagne, devenaient de plus en plus difficiles; si l'accord du 16 octobre 1900 avait montré qu'en Extrême-Orient leurs intérêts concordaient, partout ailleurs ils s'opposaient, surtout en Afrique, où l'Allemagne empêchait toujours la construction de la ligne du Cap au Caire et en Turquie, où la construction du chemin de fer de Bagdad, décidée le 29 décembre 1899, fut définitivement accordée à la *Deutsche Bank* en janvier 1902; les attaques de plus en plus violentes de la presse allemande contre le gouvernement et le peuple anglais soulevaient l'opinion publique anglaise contre l'Allemagne; l'augmentation continuelle de la flotte allemande devenait aussi une menace pour l'Angleterre; le premier programme d'extension de la flotte de 1898 fut suivi, dès 1900, d'un second programme (voté en juin par le Reichstag), qui doublait la flotte, telle que l'avait faite le programme de 1898.

La situation de l'Angleterre était donc difficile. Deux hommes surtout le comprenaient, qui pour des raisons différentes étaient également pressés de tirer leur pays de cette crise; le roi Edouard venait de monter sur le trône le 22 janvier 1901, à près de 60 ans, et désirait mettre à l'épreuve ses remarquables facultés de diplomate; Lord Salisbury, qui avait conservé la présidence du Conseil après les élections de 1900, en cédant, au mois de novembre, les Affaires Étrangères à Lord Lansdowne, songeait à prendre sa retraite (comme il le fit en effet le 11 juillet 1902) mais il ne voulait pas quitter le pouvoir avant d'avoir réglé la question d'Extrême-Orient. L'un et l'autre jugèrent qu'ils ne pouvaient espérer qu'une aide, celle du Japon, mais la prudence que le Japon avait montrée dans les pourparlers de juillet et d'août 1900, la réserve qu'il avait gardée au cours de la dernière discussion avec la Russie, leur avaient fait comprendre que le Japon ne risquerait jamais une guerre contre la Russie avant de s'être assuré l'appui de l'Angleterre par une alliance formelle.

Cette alliance même, tous les Japonais étaient loin de la désirer, si tous étaient résolus à faire sortir leur pays de l'isolement, qui lui avait coûté si cher. Les Puissances étaient divisées : à la tête de l'un des groupes il y avait la Russie, à la tête de l'autre il y avait l'Angleterre. Auquel des deux devait-on s'adresser? Les partisans du régime constitutionnel, quoique les admirateurs de l'Angleterre, inclinaient vers la Russie; ils pensaient qu'un accord avec elle écarterait le danger d'une guerre, tandis qu'une alliance avec la Grande Bretagne rendrait le conflit inévitable. Or ils ne voulaient pas de la guerre. C'était d'abord parce qu'elle devait rendre le parti militaire prépondérant, ajourner les réformes libérales et diminuer ou même détruire leur influence dans les conseils de l'Empereur; c'était ensuite parce qu'ils ne croyaient pas que le Japon put vaincre la Russie, et qu'ils redoutaient, même au cas d'une victoire, la ruine financière et économique de leur pays. Par contre, le parti militaire, qui s'était toujours montré hostile à l'influence anglaise, souhaitait maintenant une alliance avec la Grande Bretagne parce que

seule elle pouvait lui permettre de risquer une guerre qu'il préparait. Sur cette question il avait l'appui de beaucoup de ses anciens adversaires; ceux des révolutionnaires qui avaient conservé les sentiments nationalistes des ennemis du shôgunat et certains libéraux, qui se flattaient qu'un rapprochement avec l'Angleterre faciliterait la diffusion de sa civilisation et qui craignaient par contre la mauvaise influence d'une alliance avec la Russie autocratique.

Ces divergences au sujet de la politique extérieure se compliquaient d'un conflit de politique intérieure. Les *genrô*, les vieux hommes d'État qui avaient fondé le régime du Meiji et l'avaient maintenu depuis trente ans ne voulaient pas abandonner le pouvoir; les hommes de la génération qui suivait la leur, se sentant avancer en âge, exigeaient qu'on les admit au gouvernement et le public les soutenait parce qu'il était las des procédés despotiques des *genrô*, plus las encore de leurs querelles, surtout de celles d'Itô et de Yamagata, qui, au mois d'octobre 1900, avait dû céder le pouvoir au quatrième ministère Itô (19 octobre 1900 — mai 1901), ministère parlementaire, où la majorité des portefeuilles appartenait au Seiyûkai, le grand parti libéral fondé par Itô le 25 août 1900. Katô Takakira y avait les Affaires Étrangères. Le résultat fut qu'Itô et Inoue, réclamèrent l'alliance russe; que les hommes nouveaux, qui se ralliaient autour du général Katsura (ministre de la guerre jusqu'en décembre 1900) et que soutenait Yamagata, par haine d'Itô, se prononcèrent pour l'alliance anglaise.

Tandis que les esprits commençaient à s'échauffer au Japon, voici ce qui se passait à Londres, où Hayashi était ministre depuis 1900. Au printemps de 1901, c'est-à-dire à l'époque où les négociations anglo-russes au sujet de la Mandchourie aboutissaient, comme nous venons de le voir, au véritable ultimatum anglais du 25 mars 1901, le baron d'Eckardstein, chargé d'affaires d'Allemagne, fit plusieurs visites à Hayashi: il lui parla de l'utilité que présenterait pour le maintien de la paix en Extrême-Orient la conclusion d'une alliance entre le Japon, la Grande-Bretagne et l'Allemagne; il lui dit que la plupart des ministres anglais, même Lord Salisbury, y étaient favorables, et lui assura que le gouvernement allemand ne partageait pas l'hostilité de son pays contre l'Angleterre (1).

Ayant obtenu d'Itô et de Katô la permission de sonder le gouvernement britannique, Hayashi se rendit chez le marquis de Lansdowne, le *foreign secretary*, le 17 avril 1901, douze jours par conséquent après le memorandum du 5, où le Gouvernement Russe renonçait à son traité avec la Chine mais déclarait qu'*inébranlablement fidèle au programme qu'il avait poursuivi dès le début, il attendrait avec calme le développement des événements* c'est-à-dire qu'il n'abandonnerait pas la Mandchourie. Dans le cours de la conversation, Hayashi exprima, comme une opinion personnelle, le désir qu'il aurait de voir le Japon et la Grande-

(1) *Secret Memoirs of Count Hayashi*, edited by A. M. Pooley (London Eveleigh Nash, 1915). Chap. IV. pp. 114 et suiv.

Bretagne s'entendre sur les affaires d'Orient. Lord Lansdowne se déclara favorable à la proposition mais réserva sa réponse formelle jusqu'au retour de Lord Salisbury, qui avait pris des vacances.

Hayashi télégraphia au Gouvernement Japonais le résultat de sa première démarche et un projet d'alliance; Itô, ne voulant pas de l'alliance anglaise, ne lui parla dans sa réponse que d'arrangement et insista surtout pour savoir si la Grande-Bretagne et l'Allemagne cherchaient à conclure un accord au sujet des affaires d'Extrême-Orient.

Mais le grand parlementaire avait trop compté sur son habileté. Un conflit se produisit dans son cabinet entre les membres du *Seiyûkai* et les ministres pris en dehors du Parlement que l'empereur lui avait imposés; Itô ne put forcer les membres du *Seiyûkai* à se montrer plus conciliants, ni obtenir de Mutsuhito qu'il renonçât à la collaboration d'hommes d'État et de militaires dont il croyait les services indispensables au pays, alors surtout que l'occupation de la Mandchourie par la Russie pouvait rendre la guerre inévitable. Itô donna sa démission le 10 mai 1901, il se flattait de reprendre bientôt le pouvoir, il ne le reprit jamais, ni lui, ni aucun des *genrô* (s'entend des vrais *genrô*, ceux qui avaient fondé le régime, car, depuis, le titre de *genrô* fut donné par courtoisie au général Katsura et au marquis Saionji). Ainsi ceux-là qui avaient gouverné le Japon presque despotiquement pendant trente ans furent brusquement et tous à la fois écartés du pouvoir, dont ils avaient abusé. Seulement leur influence demeura considérable pendant les premières années qui suivirent leur retraite involontaire, et sur les fonctionnaires, qu'ils avaient tous nommés, et sur les membres du Parlement, dont ils connaissaient tous les secrets. Il y eut constamment lutte entre eux et les hommes nouveaux qui les remplacèrent, c'est ce qui explique les hésitations de la politique japonaise. Telle était même la position d'Itô en mai 1901 que l'empereur n'osa tout d'abord lui donner un successeur. Les ministres de son cabinet conservèrent leurs portefeuilles sous la présidence du marquis Saionji, le président du Conseil Privé et l'un des chefs du *Seiyûkai*.

Lord Salisbury étant rentré à Londres le 10 mai, Hayashi retourna le 15 chez Lord Lansdowne, qui l'interrogea au sujet de la politique que le gouvernement de Tôkiô entendait suivre. Hayashi répondit que c'était en Chine le régime de la porte ouverte et l'intégrité territoriale, en Corée le maintien des intérêts particuliers du Japon. Lord Lansdowne accepta ces bases d'une manière générale mais sous la réserve de l'approbation de Lord Salisbury; il déclara que, si un accord était jamais conclu entre la Grande Bretagne et le Japon, d'autres Puissances pourraient y adhérer.

Au Japon, après le court intérim du Marquis Saionji, le 2 juin, le général Katsura prenait le pouvoir (juin 1901-janvier 1906); tous ses collaborateurs étaient des hommes nouveaux, la plupart d'une valeur exceptionnelle; Sone avait les affaires étrangères. Itô, qui sentait sa position perdue si un homme aussi énergique et aussi intelligent que Katsura restait premier ministre, chercha de suite à le renverser; sans doute il recommandait au *Seiyûkai* de garder une neutralité apparente jusqu'aux

élections, qui devaient avoir lieu en 1902, pour ne pas mécontenter l'empereur, mais il se rapprochait d'Ôkuma dans l'idée de fondre leurs deux partis et de mettre Katsura en face d'une Chambre entièrement hostile. En même temps, il conseillait, dans les réunions des genrô, comme dans celles du *Seiyûkai*, la conclusion d'un accord général avec la Russie. Le gouvernement britannique, renseigné sur ce qui se passait à Tôkiô, voulait sur toutes choses empêcher un pareil accord. Dès le 15 juin, sir Claude Mac Donald, le ministre de Grande-Bretagne à Tôkiô, alors en congé à Londres, venait trouver Hayashi pour lui dire que le roi Édouard VII lui avait parlé d'un accord anglo-japonais sur l'Extrême-Orient comme d'une chose nécessaire et que Lord Salisbury, allant plus loin, avait prononcé le mot d'alliance. Sir Claude ajoutait qu'il faudrait quelque temps pour persuader l'opinion anglaise de renoncer à l'isolement traditionnel, que le gouvernement britannique craignait que le Japon impatienté ne se rapprochât de la Russie et que le chargé d'affaires d'Allemagne avait exprimé la même appréhension.

Hayashi comprit qu'il fallait profiter de l'arrivée aux affaires de Katsura pour hâter les négociations et les terminer si possible avant qu'Itô ne reprit le pouvoir ou n'y fit arriver l'un des siens, mais il résolut de se servir de la crainte qu'inspiraient un changement de cabinet possible et les efforts des partisans japonais de la Russie pour décider le gouvernement britannique à se presser et à se montrer conciliant.

La situation en effet était grave. La Russie avait recommencé de discuter avec la Chine la question de la Mandchourie; elle lui proposait la signature de deux conventions : la première, qui aurait été conclue avec le Pont aux Chantres, aurait fixé la date de l'évacuation de la Mandchourie par l'armée russe; la seconde, qui aurait été faite avec la Banque Russo-Chinoise, aurait réglé le régime du chemin de fer, mais la Chine, à l'instigation de la Grande Bretagne et du Japon, résolut de faire traîner les pourparlers en longueur en proposant toujours des amendements au double projet russe.

Ce nouvel effort de la Russie pour faire reconnaître par la Chine son protectorat sur la Mandchourie avait ému à ce point le cabinet britannique, que, lorsque Hayashi retourna voir Lord Lansdowne le 31 juillet, il le trouva cette fois très net : « Nous estimons que l'heure est venue de discuter sérieusement un traité permanent avec le Japon. Je tiens donc à vous demander, d'abord quelles sont les vues de votre gouvernement au sujet des intérêts internationaux en Mandchourie, ensuite quelle sorte de traité vous désirez faire avec nous. »

Hayashi répondit : « A mon avis la Mandchourie n'intéresse qu'indirectement le Japon mais, si la Russie en occupait jamais une partie cela lui donnerait les moyens d'absorber la Corée, ce que le Japon ne pourrait admettre. C'est pourquoi le Japon veut empêcher la Russie de pénétrer en Mandchourie et, si cette opposition entraîne la guerre, rendre impossible l'intervention d'une tierce puissance en faveur de la Russie. En Chine, notre politique se résume dans le double principe de la porte ouverte et de l'intégrité territoriale. »

Lord Lansdowne déclara qu'en Chine les principes de l'Angleterre étaient ceux mêmes du Japon, que, pour la Corée, elle s'y intéressait peu mais désirait en écarter la Russie. Il s'étonna que le Japon n'eut pas accepté la proposition russe d'en faire un état-tampon. Hayashi répondit que la neutralité de la Corée était impossible : le gouvernement y était si mauvais qu'à tout moment la guerre civile pouvait y éclater. Lord Lansdowne prit si bien cette remarque qu'il compara les relations du Japon avec la Corée à celles qui avaient existé entre l'Angleterre et le Transvaal. Il conclut en acceptant les bases proposées par Hayashi et en déclarant que les négociations pourraient commencer dès que Lord Salisbury en aurait fixé la date.

Hayashi télégraphia aussitôt à Tôkiô, d'où on lui répondit par dépêche le 8 août :

Le gouvernement Japonais prend acte de la proposition que fait l'Angleterre concernant un accord défini et accepte *in toto* vos réponses à Lord Lansdowne, telles que vous les rapportez. Il désire que vous vous mettiez pleinement au courant des intentions du Gouvernement Britannique. Le résultat heureux ou malheureux des négociations ne dépend que de vous. Quand notre politique sera clairement définie la tâche deviendra aisée.

Les négociations particulières entre l'Angleterre et le Japon ne reprirent cependant pas de suite, parce qu'il importait d'arriver à la conclusion du traité général de toutes les Puissances avec la Chine, traité qui fut signé le 7 septembre 1901.

Cette affaire réglée, Komura (plus tard marquis), qui remplaça Sone aux affaires étrangères le 21 septembre, télégraphia à Hayashi le 8 octobre :

Le gouvernement, après mûre réflexion, s'est décidé pour l'alliance avec la Grande Bretagne et approuve tout ce que vous avez fait jusqu'à ce jour. Il vous confère les pouvoirs nécessaires pour négocier officiellement à ce sujet avec le Gouvernement Britannique.

Hayashi se rendit le 16 octobre chez Lord Lansdowne, lui fit connaître qu'il avait reçu ses pouvoirs de plénipotentiaire mais ajouta qu'en l'absence d'instructions précises, il désirait laisser à la discussion le caractère d'un entretien privé, ce qui fut accepté. Sur la demande de Lord Lansdowne, Hayashi réitéra les assurances qu'il avait déjà données au sujet de la Chine et de la Corée et se prononça pour une alliance conclue de telle manière que, si l'un des États contractants entrait en guerre contre une seule Puissance au sujet d'une des questions prévues dans le traité, son partenaire garderait la neutralité mais que, si une seconde Puissance venait au secours de la première, ce partenaire prendrait part à la lutte aux côtés de son allié. Lord Lansdowne accepta cette suggestion mais en ajoutant qu'il désirait voir l'alliance s'étendre à toutes les questions concernant l'Extrême-Orient.

En partant, Hayashi demanda à Lord Lansdowne s'il avait l'intention d'offrir à l'Allemagne d'entrer dans l'alliance. Lord Lansdowne répondit que le cabinet britannique préférait terminer d'abord les négociations

avec le Japon et ne s'adresser qu'après à l'Allemagne, en lui demandant si elle désirait devenir tierce-partie à l'alliance.

C'est le 6 novembre, le jour même de la mort de Li hung chang, que Lord Lansdowne présenta le premier-projet de traité, qui était conçu en ces termes :

Désireux de maintenir l'état présent des affaires en Extrême Orient, de préserver la paix générale et particulièrement d'empêcher l'absorption de la Corée par une autre Puissance, comme aussi de maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Chine, d'assurer à tous les Etats le droit d'y commercer librement et d'y jouir des mêmes privilèges commerciaux et industriels, les Gouvernements des deux nations alliées se sont mis d'accord sur les articles suivants : (1) Si l'une ou l'autre des deux nations (Grande Bretagne et Japon) s'engage dans une guerre avec une Puissance étrangère dans le but de protéger les intérêts mentionnés dans le préambule, la nation alliée gardera une stricte neutralité et s'efforcera d'empêcher aucune autre nation de venir au secours de la Puissance ennemie. (2) Si, dans les conditions mentionnées ci-dessus, une autre Puissance étrangère se joignait à l'ennemi de la nation alliée, alors les deux nations alliées feraient la guerre en commun et la paix ne pourrait être conclue qu'avec le consentement mutuel des deux Alliés. (3) Les nations alliées ne feront avec une tierce Puissance aucun arrangement qui puisse affecter les intérêts des Alliés en Corée sans leur consentement mutuel. (4) Chaque fois que la Grande-Bretagne ou le Japon considéreront que les intérêts mentionnés ci-dessus sont en danger, les Gouvernements des deux pays en communiqueront entre eux pleinement, franchement, sans aucune réticence.

En remettant ce projet, Lord Lansdowne fit observer que plusieurs membres du Cabinet le trouvaient plus favorable au Japon qu'à l'Angleterre et désiraient par suite que l'Inde fut comprise dans la sphère où jouerait l'alliance. Hayashi pensa, de son côté, que le projet manquait de clarté en ce qui concernait la Corée, où il désirait voir reconnaître la suprématie des intérêts du Japon, mais il n'en dit rien et se contenta d'en référer à son gouvernement.

La réponse qu'il en reçut le 13 novembre était faite pour le surprendre; voici quels en étaient les termes :

Le gouvernement vous communiquera aussitôt que ce sera raisonnablement possible ce qu'il aura décidé au sujet du projet de traité. Rendez-vous, en attendant cette réponse, à Paris, où vous rencontrerez le marquis Itô, vous lui communiquerez tous les télégrammes échangés au sujet de l'alliance et vous vous efforcerez d'obtenir son adhésion au projet anglais. Télégraphiez immédiatement le résultat de la conversation que vous aurez eue avec lui.

Le marquis Itô persistait, en effet, dans son dessein de faire échouer l'alliance anglaise et d'y substituer une alliance russe, et son influence était encore si grande sur le *Seiyûkai*, qui avait la majorité à la Chambre, sur les fonctionnaires, sur les *genrô*, sur l'empereur lui-même que les ministres n'osaient lui résister en face; ils lui avaient confié une sorte de mission en Amérique, où l'Université de Yale l'avait nommé Docteur honoraire, mais Itô avait exigé qu'on le laissât revenir par l'Europe et s'arrêter en Russie, où il chercherait à s'entendre avec le comte Lamsdorf au sujet de la Corée. Dans une réunion tenue chez Katsura, les *genrô* avaient fini par lui donner raison; Katsura et Sone, qui à cette époque avait encore les Affaires Etrangères, avaient feint de

lui céder afin de l'éloigner du Japon et de recouvrer ainsi leur liberté. Peut-être pensaient-ils aussi que cette démarche envers la Russie déciderait l'Angleterre à accepter toutes les conditions du Japon, car il est hors de doute que les hommes qui ont fait la guerre de 1904 n'ont jamais songé à abandonner la Mandchourie à la Russie.

Quel ne fut pas l'étonnement réciproque d'Hayashi et d'Itô quand ils se rencontrèrent à Paris le 14 novembre, qu'Hayashi apprit qu'Itô allait traiter en Russie et qu'Itô apprit qu'Hayashi avait presque traité avec l'Angleterre, ce dont personne n'avait encore eu le courage de lui parler ! Itô assura qu'avant son départ il s'était mis d'accord avec tous les *genrô* et Sone, alors ministre des affaires étrangères ; sa mission était d'obtenir de la Russie la main libre pour le Japon en Corée et de laisser la main libre à la Russie en Mandchourie. Le second plénipotentiaire, M. Tsuzuki, (ancien vice-ministre des affaires étrangères en 1899 et gendre d'Inoue, plus tard baron), ajouta que M. Kurino, alors ambassadeur en France, allait échanger ce poste contre celui d'ambassadeur en Russie et qu'il n'avait accepté l'échange qu'à condition de pouvoir négocier une triple alliance entre le Japon, la France et la Russie.

Hayashi télégraphia immédiatement à Tôkiô et reçut, le 19, la réponse suivante : « Le gouvernement n'a pas changé de politique, Kurino n'a pas reçu la mission (qu'on prétend lui avoir été confiée) ».

Après avoir lu cette dépêche, Itô et Hayashi comprirent sans doute ce qui se passait, quoiqu'ils fissent semblant de n'y rien comprendre du tout. Ils étaient trop bons diplomates pour ne pas se considérer dès lors comme des adversaires et ne pas jouer au plus fin l'un à l'égard de l'autre. Itô déclara que, s'il avait connu les négociations engagées à Londres, il ne serait pas venu en Europe, qu'il serait désireux de trouver un prétexte convenable pour ne pas aller en Russie mais que maintenant qu'il s'était annoncé il ne pouvait plus renoncer à son voyage sans commettre une inconvenance. Pour en atténuer la portée, il ne passerait d'ailleurs que quelques jours en Russie et enlèverait à sa visite tout caractère officiel.

Hayashi le prit au mot et repartit pour Londres le soir même ; le 20 il retourna chez Lord Lansdowne, à qui il dû avouer qu'il n'avait pas reçu la réponse de son gouvernement au projet anglais. Lord Lansdowne se montra ému du voyage d'Itô en Russie, choqué qu'il eût évité de traverser l'Angleterre. Le sous-secrétaire d'Etat, Mr. Bertie, s'exprima encore plus vivement. Hayashi télégraphia aussitôt à son gouvernement et à Itô pour leur faire connaître l'émotion qu'il avait remarquée au Foreign Office ; le gouvernement de Tôkiô répondit en permettant à Hayashi de déclarer à Lord Lansdowne que le voyage d'Itô n'avait aucun caractère officiel ; Itô manda de son côté que, pour éviter de mécontenter le cabinet de Londres, il s'engageait à ne traiter aucune affaire importante.

Par suite d'une maladie de Komura, le contre-projet japonais ne pût parvenir à Londres que le 30 novembre. Il ne contenait qu'une modification importante : les mots d'*Extrême Asie* étaient substitués à ceux d'*Extrême Orient*, ce qui impliquait que le Japon ne voulait pas se charger de la

défense de l'Inde. Mais le cabinet de Tôkiô demandait les deux additions suivantes :

La Grande-Bretagne reconnaît au Japon le droit de prendre les mesures nécessaires à la protection de ses intérêts en Corée. — L'Alliance durera cinq ans à dater du jour de la signature et elle pourra être prolongée si les hautes parties contractantes le désirent. Au cas où l'Alliance viendrait à expirer au cours d'une guerre, elle continuerait de plein droit et dans toute sa force jusqu'au rétablissement de la paix.

Le gouvernement japonais donnait en même temps l'ordre à Hayashi d'envoyer un secrétaire d'ambassade en Russie avec mission de faire connaître à Itô les corrections apportées au projet de traité et aussi (ce qui n'était pas dit positivement) de l'y surveiller. Mais la frayeur que les ministres avaient d'Itô était si grande que, pour rendre toute manœuvre contre l'alliance inutile, Komura remit dès le même jour la note suivante à sir Claude Mac Donald, le ministre de Grande-Bretagne à Tôkiô :

Le Cabinet Japonais accepte le projet Britannique, auquel il n'a fait que de légères retouches; elles sont de telle nature que nous ne doutons pas de l'acceptation du gouvernement Britannique. Avant de les envoyer à Londres, nous les avons soumises à l'approbation de la Couronne.

Pendant que le ministre des affaires étrangères à Tôkiô et Hayashi à Londres négociaient avec l'Angleterre, Itô négociait avec la Russie. Il vit deux fois le comte Vitte, qui lui assura que la Russie était prête à laisser la main libre au Japon en Corée et même à lui permettre d'y envoyer des troupes pourvu qu'en temps normal les effectifs fussent réduits; il vit également le comte Lamsdorf, qui se montra plus réservé; il fut reçu par l'empereur, qui lui parla de la nécessité d'une coopération harmonieuse du Japon et de la Russie en Extrême Asie. Aussi fut-il peu satisfait quand il vit arriver un secrétaire de la légation de Londres avec les dépêches chiffrées contenant les amendements que le Gouvernement de Tôkiô proposait au traité anglo-japonais; ce secrétaire, l'un des meilleurs diplomates du Japon, était M. Matsui (qui, depuis, a été conseiller à l'ambassade de Paris (1906), vice-ministre des Affaires Étrangères en 1913 et ambassadeur à Paris de 1915 à 1920). Itô ne lui parla pas des entretiens qu'il avait eus avec le tsar et ses ministres; il condamna la démarche hâtive de Komura auprès de sir Claude Mac Donald et produisit un télégramme du comte Inoue, qui lui recommandait de ne pas donner son opinion sur les amendements proposés au traité anglo-japonais avant d'avoir étudié longuement les relations de la Russie et de l'Allemagne.

Géné par la présence de M. Matsui, Itô repartit le 4 décembre après avoir revu le comte Lamsdorf et décidé avec lui qu'il continuerait à lui écrire et à écrire au comte Vitte au sujet des négociations russo-japonaises. M. Matsui partit à son tour le 5 et rejoignit Itô à Berlin, où il resta trois jours. Itô s'y montra plus expansif, avoua les démarches qu'il avait faites et combattit franchement l'alliance anglaise, jusqu'à dire que le projet de traité donnait à la Grande-Bretagne le droit de s'immiscer dans les affaires de la Corée, dont elle s'était jusqu'alors désintéressée.

C'est que, du moins au dire des Russes, Itô s'était beaucoup plus

avancé que le comte Hayashi ne l'a cru ou n'a voulu l'avouer. Voici en effet comment s'exprime le Grand État Major Russe dans son introduction à l'*Historique de la guerre de 1904-05* (p. 28 et 29 du Tome I de l'édition française) :

Cependant, au mois de novembre, le marquis Itô, faisant un voyage en Europe, était arrivé à Saint-Petersbourg et avait posé officieusement la question d'un accord russo-japonais. Les deux partis échangèrent les projets du futur traité, mais sans parvenir à s'entendre. Après de légères modifications au texte présenté par le marquis Itô, le comte Lansdorf compléta le projet japonais par l'addition de nouveaux articles. Le premier de ces articles stipulait que le Japon s'engageait à n'envoyer en Corée, dans certains cas bien précisés, que la quantité de troupes la plus limitée et à les rappeler dès qu'elles n'y seraient plus nécessaires. Ces troupes, d'ailleurs, ne devraient pas pénétrer dans une certaine zone, préalablement déterminée, le long de la frontière russo-coréenne. En vertu du deuxième article, le Japon devait reconnaître la prédominance des droits russes dans les parties du territoire chinois limitrophes de la Russie, et ne pas entraver dans ces régions notre liberté d'action. De plus, avec le projet Lansdorf, le Japon ne devait aider la Corée de ses conseils qu'après entente préalable avec la Russie. Le marquis Itô trouva ces conditions défavorables et promit une réponse définitive à son retour à Tôkiô c'est-à-dire après examen par le gouvernement japonais du projet du comte Lansdorf.

Une note ajoute qu'un projet complémentaire fut envoyé au marquis Itô pendant son séjour à Berlin.

Cependant, au Japon, Katsura, se voyant puissamment combattu par Inoue et par Itô, qui télégraphiait tous les jours, obtint de l'empereur la réunion d'un conseil du trône, auquel prirent part tous les *genrô* se trouvant alors à Tôkiô et tous les ministres; ce conseil eut lieu le 7 décembre. Inoue déclara l'alliance anglaise dangereuse et même dans le moment impossible parce qu'elle jetterait du discrédit sur le marquis Itô. Mais tous les ministres et la plupart des *genrô* furent d'un avis opposé. L'empereur se fit apporter une ancienne note d'Itô, du temps qu'il était premier ministre, note où il préconisait une alliance avec la Grande-Bretagne. « Ce qui était bon, aurait dit Mutsuhito, du temps que le marquis Itô était premier ministre, ne peut pas être si vite devenu mauvais ». Il décida donc de conclure l'alliance avec l'Angleterre et d'interdire à Itô de négocier plus longtemps avec la Russie (1).

Itô, averti par une dépêche péremptoire, répondit le 12 décembre à Katsura :

Mes propositions semblent avoir été rejetées. Mon seul espoir est que la politique adoptée n'empêche pas la conclusion rapide d'une convention Russo-Japonaise au sujet de la Corée. J'espère que vous tiendrez le traité d'alliance strictement secret. La publication d'un pareil instrument produirait la plus mauvaise impression sur les nations de l'Europe continentale. »

A Londres, Hayashi, ayant reçu l'ordre de conclure, se rendit au Foreign Office le 12 décembre et de nouveau le 16, où il eut une longue discussion avec Lord Lansdowne au sujet des droits que le Japon récla-

(1) J'ai parlé de ces négociations simultanées en Angleterre et en Russie dans le Tome 50 (p. 731) de mon ouvrage, où je raconte l'histoire intérieure du Japon.

mait en Corée. Le ministre anglais craignait que ses collègues du Cabinet ne voulussent pas y laisser la main libre au Japon. Hayashi télégraphia à son gouvernement, qui lui répondit, le 19, en lui ordonnant d'assurer le ministère Britannique que le Japon n'abuserait jamais de la liberté qu'on lui laisserait en Corée. Le Cabinet Britannique se réunit le même jour, plusieurs de ses membres n'acceptèrent pas la rédaction du gouvernement Japonais au sujet de la Corée. Tôkiô, de son côté, repoussa la proposition de Lord Lansdowne de mentionner seulement dans le préambule les droits spéciaux du Japon en Corée. Aussi le 14 janvier Lord Lansdowne présenta-il un nouveau projet du traité, dont voici la teneur :

La Grande-Bretagne et le Japon, désireux que le *statu quo* soit maintenu en Extrême Orient et considérant qu'il y a nécessité impérieuse à préserver l'indépendance et l'intégrité territoriale de l'empire Chinois et de l'empire Coréen et de permettre à toutes les nations de commercer et d'exercer des industries en Chine et en Corée sur le pied d'égalité, sont tombés d'accord pour conclure l'arrangement suivant :

Art. I. La Grande-Bretagne et le Japon reconnaissent tous les deux l'indépendance de l'empire Chinois et de l'empire Coréen et déclarent qu'ils n'ont dans ces pays aucune intention agressive, avec cette réserve toutefois, que, comme le Gouvernement Japonais a appelé l'attention du Gouvernement Britannique sur les intérêts spéciaux du Japon en Corée, intérêts commerciaux et intérêts diplomatiques, et que la Grande-Bretagne a appelé l'attention du Japon sur les intérêts spéciaux de la Grande Bretagne en Chine, au cas où ces intérêts seraient mis en danger par d'autres nations ou qu'il y aurait menace d'invasion (en Chine et en Corée) par une Puissance étrangère, les deux nations auraient alors le privilège de prendre les mesures nécessaires à la préservation de leurs intérêts.

Art. II. Si la Grande-Bretagne ou le Japon s'engagent dans une guerre pour la protection des intérêts mentionnés dans l'article précédent, l'autre allié gardera une stricte neutralité et tâchera d'empêcher toute autre nation de se joindre à l'ennemi.

Art. III. Au cas, où, la situation prévue plus haut s'étant présentée, une autre puissance se joindrait à l'ennemi, alors l'autre allié aiderait immédiatement son allié en prenant part à la guerre et la paix ne pourrait être conclue que par leur agrément mutuel.

Art. IV. Les Alliés stipulent que ni l'un, ni l'autre ne conclura avec aucune autre puissance un arrangement qui puisse porter préjudice à leurs intérêts communs sans qu'une consultation ait eu lieu entre eux.

Art. V. Chaque fois que la Grande-Bretagne ou le Japon estimeront que les intérêts sus-mentionnés sont menacés, ils en communiqueront entre eux librement et franchement sans aucune réserve.

Art. VI. Le traité prendra effet du moment de sa signature et restera en vigueur pendant une période de cinq ans.

Si aucun des Alliés n'informe son co-partenaire, douze mois au moins avant l'expiration, de son désir de le dénoncer à l'expiration, le traité restera en vigueur pendant les 12 mois qui suivront l'expiration mais, si l'expiration tombe au cours d'une guerre, le traité restera en vigueur jusqu'au rétablissement de la paix.

Cette nouvelle rédaction ne satisfait pas encore le gouvernement japonais qui trouva que l'article premier ne lui reconnaissait pas de droits particuliers en Chine. Il trouvait de plus qu'outre le cas d'une menace étrangère, des troubles intérieurs devaient lui donner le droit d'intervenir en Chine et en Corée.

Après de nouvelles négociations, Lord Lansdowne présenta le 24 janvier un troisième projet, où l'article I était ainsi rédigé :

Toutes les fois qu'il y aura danger que ces intérêts soient violés ou qu'une interven-

tion deviendra nécessaire pour protéger la vie et les propriétés de sujets des puissances alliées, en vertu du présent accord, les deux nations devront se permettre l'une à l'autre de prendre toutes les mesures nécessaires.

Hayashi ne demanda que quelques corrections, dont la principale portait sur la mention spéciale des intérêts Japonais en Chine, et l'article 1^{er} fut adopté, sans qu'il y fut fait mention de l'Inde, malgré les désirs de Joseph Chamberlain. Les autres articles furent adoptés sans grands changements.

Restait la question de savoir si l'on offrirait à l'Allemagne d'entrer dans l'alliance. A Paris, le marquis Itô avait exprimé le désir que les négociations ne fussent pas poursuivies en dehors de l'Allemagne; c'était uniquement pour rendre la conclusion du traité plus difficile, car le Japon n'avait pardonné à l'Allemagne ni l'attitude comminatoire qu'elle avait prise envers lui lors de la révision du traité de Shimonoseki, ni son établissement au Shan tung. Dans la crainte d'irriter Itô davantage, Hayashi, de retour à Londres, avait fait part de son désir à Lord Lansdowne. Mais un nouveau conflit avait surgi dans le moment entre l'Angleterre et l'Allemagne. Attaqué par la presse allemande sur la manière dont il conduisait la guerre dans le Sud de l'Afrique, Joseph Chamberlain avait répondu, dans un discours prononcé le 25 octobre 1901, qu'il ne faisait qu'appliquer, en les adoucissant, les méthodes de guerre allemandes. La presse allemande l'avait alors grossièrement insulté et le comte de Bulow, le chancelier de l'empire, devait faire siennes ces insultes dans un discours prononcé au Reichstag. D'ailleurs, comme le comte Hayashi le laisse entendre dans ses Mémoires, l'influence du roi Edouard ne cessait de grandir et son désir n'était pas du tout de se lier à l'Allemagne mais de se rapprocher de la France. Lord Lansdowne avait donc répondu à Hayashi que le moment ne lui paraissait pas propice pour une communication à l'Allemagne; Komura, consulté, avait déclaré que la question intéressait surtout la Grande-Bretagne et qu'il convenait de la laisser agir comme elle le désirerait. De novembre 1901 à janvier 1902 il ne fut donc plus question de l'Allemagne dans les pourparlers de Londres. Mais, quand on fut d'accord sur tous les points et qu'il ne resta plus qu'à signer, il semblerait qu'Itô et Inoue, toujours desirieux d'empêcher l'alliance, et Yamagata, qui n'était pas encore complètement revenu du goût qu'il avait montré en 1889-90 pour l'organisation civile et militaire de l'Allemagne, aient fait valoir auprès de l'empereur le danger qu'il y aurait pour le Japon à s'aliéner l'Allemagne, maîtresse du Shan tung, dans le cas où il serait obligé de faire la guerre à la Russie.

Le ministre des affaires étrangères du Japon envoya donc le télégramme suivant :

Nous avons laissé à la discrétion du cabinet Britannique la question de savoir si l'on inviterait l'Allemagne (à entrer dans l'Alliance). Nous désirerions cependant l'adhésion de l'Allemagne mais, si la proposition doit lui en être faite, ce doit être simultanément par le gouvernement Britannique et le gouvernement Japonais. Demandez au gouvernement Britannique quand l'ambassadeur Britannique à Berlin sera chargé de faire la communication au gouvernement Allemand.

Le *Foreign Office* fit comprendre que, depuis le discours du comte de Bulow, les relations entre l'Angleterre et l'Allemagne étaient devenues peu amicales et qu'il était préférable d'ajourner la communication du traité à la chancellerie de Berlin.

Tous les points en litige entre le Japon et la Grande-Bretagne ayant été réglés le 28 janvier 1902, Hayashi reçut le 29 un télégramme de Tôkiô l'autorisant à signer. Le lendemain, 30 janvier, il se rendit à 5 heures du soir au ministère des Affaires Etrangères, où Lord Lansdowne et lui apposèrent leurs signatures au bas du document.

Il fut convenu que le traité serait communiqué le 3 février aux représentants de l'Allemagne à Londres et à Tôkiô. Dans la nuit du 2 février Lord Lansdowne pria Hayashi d'ajourner la communication mais, quand la dépêche d'Hayashi arriva à Tôkiô, la communication était déjà faite et le Cabinet de Saint-James dut faire la même communication à l'ambassadeur d'Allemagne à Londres. Pourtant aucune offre ne fut faite à l'Allemagne d'adhérer à l'alliance et l'Allemagne n'en manifesta pas non plus le désir. C'est ainsi que l'accord Germano-Britannique de 1900, auquel le Japon n'adhéra que postérieurement, se transforma, sur l'initiative de l'Allemagne, en un projet d'alliance entre l'Allemagne, l'Angleterre et le Japon, et aboutit en 1902 à une alliance Anglo-Japonaise, d'où l'Allemagne fut exclue par sa faute et qui en 1914 se retourna contre elle.

Le traité fut publié le 11 février à Londres et le 12 à Tôkiô. Des copies en furent remises à toutes les Puissances intéressées, qui répondirent qu'elles considéraient la nouvelle alliance comme une garantie de la paix en Extrême-Orient. Verbalement pourtant, le comte Lamsdorf s'étonna de voir envisager dans le traité la possibilité d'une grande guerre au sujet de la Chine et de la Corée; quelques jours après, le 30 janvier 1902, la Russie et la France, toujours scrupuleusement fidèle à ses devoirs d'alliée, envoyaient aux puissances signataires du protocole de Pékin une communication, où elles déclaraient que, si leurs intérêts en Extrême-Orient se trouvaient menacés, elles se réservaient *d'aviser éventuellement aux moyens d'en assurer la sauvegarde*.

Quant au marquis Itô, il apprit la signature et la forme définitive du traité le 11 février à Singapore en lisant un journal local. Il fut aussi irrité du fait en lui-même que de la manière dont il parvint à sa connaissance et le cabinet, effrayé de son ressentiment, envoya Katô à Nagasaki pour le recevoir et tâcher de l'apaiser.

Lord Lansdowne annonça en ces termes la conclusion du traité à sir C. Mac Donald, le ministre britannique à Tôkiô : (1).

30 janvier 1902... J'ai signé aujourd'hui avec le ministre Japonais un accord entre la Grande-Bretagne et le Japon, dont vous trouverez ci-inclus la copie. Cet accord peut être regardé comme le résultat des événements qui se sont produits depuis deux ans dans l'Extrême-Orient et de la part que la Grande-Bretagne et le Japon y ont prise. Au cours des troubles et des complications qu'ont fait naître en Chine le soulèvement des Boxeurs et l'attaque des légations de Pékin, les deux Puissances ont eu des com-

(1) *Documents Parlementaires. Britanniques : Japon (1902)*.

munications intimes et ininterrompues et ont été guidées par des vues communes. Nous avons désiré également que l'intégrité et l'indépendance de l'empire Chinois fussent maintenues ; que rien ne fut changé au *statu quo* territorial ni en Chine, ni dans les régions adjacentes ; que dans ces régions et dans les limites de l'Empire Chinois toutes les nations eussent les mêmes facilités pour développer leur commerce et leur industrie, et que la paix ne fut pas seulement rétablie mais assurée dans l'avenir. Des fréquents échanges de vues qui ont eu lieu entre les deux gouvernements et de la constatation que leurs politiques en Extrême-Orient sont identiques, il est résulté que des deux côtés s'est manifesté le désir de voir cette commune politique trouver son expression dans un contrat international qui les liât. Nous avons jugé désirable de rappeler dans le Préambule de cet instrument les buts principaux de notre politique commune en Extrême-Orient (buts que je viens de rappeler) et dans le premier article nous nous accordons pour repousser absolument toute tendance agressive soit en Chine, soit en Corée. Cependant nous avons aussi estimé nécessaire de mettre en évidence l'opinion commune aux deux Hautes Parties Contractantes que, si leurs intérêts, tels qu'ils sont définis ci-dessus, étaient menacés, chacune d'elles pourrait prendre telles mesures qu'elle jugerait indispensables pour la sauvegarde de ses intérêts et nous y avons ajouté les mots propres à rendre parfaitement clair que ces mesures de précaution pourraient devenir nécessaires et pourraient être prises légitimement, non-seulement au cas d'actes d'agression ou d'une véritable attaque de la part d'une tierce Puissance mais aussi dans l'éventualité de troubles dont le caractère rendrait nécessaire l'intervention de l'une des deux H. P. C. pour la protection des personnes et des biens de ses sujets. Les principales obligations que chacune des H. P. C. s'impose à l'égard de l'autre sont celles de maintenir une stricte neutralité au cas où son Alliée serait entraînée dans une guerre et de lui venir en aide si elle avait à faire face à plus d'un seul ennemi. D'après les autres stipulations de l'Accord, les H. P. C. décident que ni l'une ni l'autre ne fera, sans consulter son associée, aucun arrangement avec une tierce puissance capable de porter préjudice aux intérêts décrits dans cet accord et qu'au cas où ces intérêts seraient menacés elles se communiqueraient (leurs vues) en toute franchise. Le dernier article a trait à la durée de l'alliance, dont chacune des deux Parties peut se retirer au bout de cinq ans pourvu qu'elle notifie son retrait un an avant l'expiration. Le gouvernement de S. M. a été fortement influencé dans sa décision de contracter un accord de cette importance par la conviction qu'il ne contient aucune stipulation qui puisse être considérée comme une indication de tendances agressives ou égoïstes dans les régions auxquelles il s'applique. Il a été simplement conclu comme une mesure de précaution, à laquelle on pourrait avoir recours, si l'occasion s'en présentait, pour la défense d'intérêts britanniques importants. Il ne menace en rien l'état actuel des légitimes intérêts d'autres Puissances. Tout au contraire, la stipulation qui oblige l'une ou l'autre des H. P. C. à prêter assistance à son Alliée, ne peut devenir *opérative* que lorsque cette Alliée a été forcée d'entrer en guerre pour la protection d'intérêts communs aux deux Parties, que les circonstances qui ont accompagné son entrée en guerre prouvent qu'elle n'a pas provoqué la querelle et que, obligée de combattre pour sa propre défense, elle ne se trouve pas en face d'une seule Puissance mais d'une coalition. Le Gouvernement de S. M. est persuadé que cet accord conférera des avantages mutuels aux deux pays, qu'il contribuera à préserver la paix et qu'au cas où elle serait malheureusement rompue, il aurait pour effet de limiter la zone des hostilités.

Voici le texte intégral du premier traité d'alliance, texte qui a été modifié par les traités qui ont renouvelé l'alliance.

Les gouvernements de la Grande-Bretagne et du Japon, poussés uniquement par leur désir de maintenir le *statu quo* et la paix générale dans l'Extrême-Orient, et prenant de plus un intérêt spécial au maintien de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de l'Empire de Chine et de l'Empire de Corée et à la préservation dans ces pays d'un régime d'égalité pour le commerce et l'industrie de toutes les nations, conviennent de ce qui suit :

Article premier. — Les Hautes Parties Contractantes, ayant reconnu l'une à l'égard de l'autre le principe de l'indépendance de la Chine et de la Corée, déclarent qu'elles ne nourrissent aucune pensée d'agression contre l'un ou l'autre de ces pays. Cependant elles doivent tenir compte des intérêts spéciaux qu'elles ont dans ces pays : ceux de la Grande-Bretagne se rapportent particulièrement à la Chine; le Japon, outre les intérêts qu'il possède en Chine, a des intérêts particuliers en Corée et ceux-ci, d'ordre politique, commercial et industriel; c'est pourquoi les H. P. C. reconnaissent que l'une ou l'autre peut prendre les mesures jugées par elle indispensables pour la sauvegarde des intérêts sus-mentionnés s'ils étaient menacés soit par la politique agressive d'une Puissance quelconque, soit par des désordres en Chine ou en Corée et que par suite l'intervention de l'une ou de l'autre des H. P. C. devint nécessaire pour la protection de la vie et des biens de ses sujets.

Art. 2. — Au cas où la Grande-Bretagne ou le Japon se verrait, pour la défense des intérêts sus-mentionnés, impliquée dans une guerre avec une tierce Puissance, l'autre haute partie contractante maintiendrait une stricte neutralité et ferait tous ses efforts pour empêcher d'autres Puissances de se joindre aux hostilités contre son allié.

Art. 3. — Si, dans le cas sus-mentionné, une autre Puissance ou d'autres Puissances prenaient part aux hostilités contre cet allié, la seconde des H. P. C. lui viendrait en aide et ferait la guerre en commun avec lui et ne signerait la paix qu'avec lui et par leur agrément mutuel.

Art. 4. — Chacune des H. P. C. prend l'engagement de consulter son allié avant de contracter avec une tierce puissance un engagement particulier qui pourrait nuire aux engagements sus-mentionnés.

Art. 5. — Toutes les fois que, dans l'opinion de la Grande Bretagne ou du Japon, les intérêts sus-mentionnés paraîtront menacés, les deux gouvernements communiqueront entre eux pleinement et franchement.

Art. 6. — Le présent arrangement prendra effet de la date même de sa signature et restera en force cinq ans à partir de cette date. Au cas où aucune des H. P. C. n'aurait notifié l'intention d'y mettre fin douze mois au moins avant l'expiration de la cinquième année, cet arrangement continuera à les lier jusqu'à l'expiration d'une année pleine à dater du jour où l'une des H. P. C. l'aura dénoncé. Mais, si, au jour de l'expiration, l'un des alliés est engagé dans une guerre, l'alliance durera *ipso facto* jusqu'à la conclusion de la paix (1).

Au moment même où était annoncée l'alliance anglo-japonaise, le 5 février 1902, les représentants des États-Unis remettaient au Tsung li yamen et au Pont aux Chantres une note où ils déclaraient que leur gouvernement ne saurait voir sans inquiétude la conclusion d'un accord par lequel la Chine conférerait à une société en particulier (Banque Russo-

(1) The Governments of Great Britain and Japan, actuated solely by a desire to maintain the *status quo* and general peace in the extreme East, being moreover specially interested in maintaining the independence and territorial integrity of the Empire of China and the Empire of Corea, and in securing equal opportunities in those countries for the commerce and industry of all nations, hereby agree as follows :

Art. 1. The High Contracting Parties, having mutually recognised the independence of China and Corea, declare themselves to be entirely uninfluenced by any aggressive tendencies in either country. Having in view, however, their special interests, of which those of Great Britain relate principally to China, while Japan, in addition to the interests which she possesses in China, is interested in a peculiar degree politically as well as commercially and industrially, in Corea, the High Contracting Parties recognise that it will be admissible for either of them to take such measures as may be indispensable in order to safeguard those interests if threatened either by the aggressive action of any other Power, or by disturbances arising in China or Corea, and necessitating the intervention of either of the High Contracting Parties for the protection of the lives and property of its subjects.

Art. 2. If either Great Britain or Japan, in the defence of their respective interests

Chinoise) des droits exclusifs sur une partie de son territoire. Une pareille concession serait contraire aux stipulations des traités avec les Puissances et, en limitant les droits souverains et les ressources de la Chine, la mettrait dans l'impossibilité de remplir les engagements pris envers elles. Ainsi les États-Unis accédaient en quelque sorte à l'alliance anglo-japonaise et assuraient le Japon de leur sympathie dans les négociations qu'il allait maintenant commencer avec la Russie.

*
* *

Le traité de 1902 marque une date si importante pour l'histoire du Japon et même pour l'histoire du monde que nous ne devons pas terminer cette étude sans lui consacrer quelques réflexions.

Le Japon avait enfin rompu l'union des Puissances européennes en Extrême-Orient, union, qui, pendant un quart de siècle, l'avait empêché d'exercer ses droits de souveraineté sur son propre territoire; il entra dans le concert des grandes nations et se prémunissait contre le retour d'exigences semblables à celles qui lui avaient fait perdre ses conquêtes de 1905.

Ce succès inespéré, il le devait à ses réformes intérieures, au développement de son agriculture et de son industrie, aux sacrifices consentis pour l'armée et pour la marine, à l'habileté de ses généraux, au courage de ses troupes dans les campagnes de 1894-95 et de 1900, comme aussi à la modération de ses hommes d'État en 1895, à l'habileté avec laquelle ils avaient servi les intérêts de la Grande-Bretagne en 1900, sans se compromettre pourtant avant d'avoir obtenu un traité formel d'alliance, à la reconnaissance que le monde entier lui avait eue de l'aide prompte et décisive apportée à la délivrance des Légations.

Mais, si dans l'alliance de 1902 le Japon ne trouvait rien qu'il pût

as above described, should become involved in war with another Power, the other High Contracting Party will maintain a strict neutrality, and use its efforts to prevent other Powers from joining in hostilities against its ally.

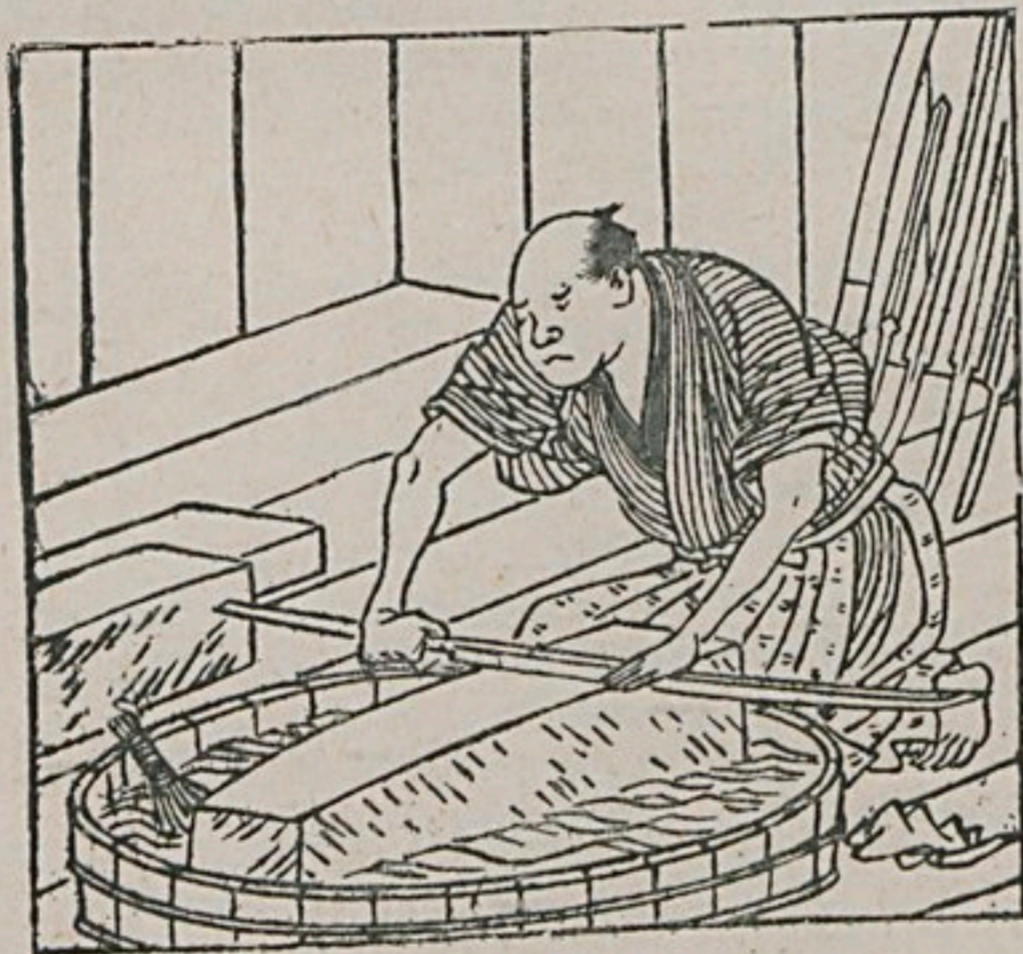
Art. 3. If in the above event any other Power or Powers should join in hostilities against that ally, the other High Contracting Party will come to its assistance, and will conduct the war in common, and make peace in mutual agreement with it.

Art. 4. The High Contracting Parties agree that neither of them will, without consulting the other, enter into separate arrangements with another Power to the prejudice of the interests above described.

Art. 5. Whenever, in the opinion of either Great Britain or Japan, the above-mentioned interests are in jeopardy, the two Governments will communicate with one another fully and frankly.

Art. 6. The present Agreement shall come into effect immediately after the date of its signature and remain in force for five years from that date. In case neither of the High Contracting Parties should have notified twelve months before the expiration of the said five years the intention of terminating it, it shall remain binding until the expiration of one year from the day on which either of the High Contracting Parties shall have denounced it. But if, when the date fixed for its expiration arrives, either ally is actually engaged in war, the alliance shall, *ipso facto*, continue, until peace is concluded.

regretter, il n'en était pas de même de la Grande Bretagne. Dans la crainte de la Russie, elle avait consenti au Japon un lourd sacrifice, l'abandon de ses prétentions en Chine et cela deux ans après que son protectorat sur le bassin du Yang tse avait été reconnu par la Chine et par les Puissances; elle avait compris que, pour consolider son empire d'Orient, elle devait renoncer à son rêve d'un empire d'Extrême-Orient. Trois ans plus tard le traité de Portsmouth devait achever l'œuvre commencée par le traité de Londres et, en forçant la Russie à renoncer à la Mandchourie, donner au Japon la prépondérance dans l'Asie Orientale.



LA VÉRITABLE SECTE DE LA TERRE PURE

(*Jô dô Shin Shû*)

PAR

M. DAUTREMER

II

Hongwanji.

Après l'entrée de Shiu ran shô nin dans le grand silence du Nirvâna, la véritable secte de la terre pure fit de nombreux adeptes, et elle est aujourd'hui, comme je l'ai déjà dit, la secte bouddhique japonaise qui a le plus de fidèles. Elle s'est pourtant divisée en de nombreuses branches dont l'interprétation des dogmes n'est pas très différente, mais qui se séparent plutôt sur quelques points historiques. La plus importante, la secte même si je puis dire, est à Hongwanji, vaste temple qui, à Kyôto, en est comme la cathédrale, l'église métropolitaine.

C'est dans l'hiver de la neuvième année de Bunyei (1272) que la tombe du fondateur qui se trouvait à Otani, Higashiyama, fut transportée dans la partie occidentale du même emplacement où une grande salle s'éleva pour y placer la statue de Shin ran. L'Empereur Kameyama nomma ce premier temple *Kuon Jitsujô amida Hongwanji*, d'où l'abréviation de *Hongwanji*. Iyahime, la plus jeune fille du fondateur, fut chargée de la garde de la chapelle et Nyoshin, fils de Zenran, fut nommé prêtre résident.

Vers 1489 (ère japonaise de Yen toku), le temple fut attaqué par les moines de Hieizan et totalement détruit par le feu. Rennyô qui, à cette époque, en était le grand prêtre, le rebâtit à Otsu puis à Yamashina. Il est regardé comme le second fondateur de la secte.

Quand, par suite de l'impécuniosité du trésor, le couronnement de l'Empereur Goshiwabara (1501-1526) fut remis à plusieurs années et ne devint possible que par le don de dix mille pièces d'or offert par le grand prêtre de Hongwanji, l'Empereur récompensa ce service en donnant au grand prêtre le nom de *Jun monzeki* ou prêtre-princier, le titre de *monzeki*, en effet, était donné à ceux des fils d'empereurs qui entraient dans les ordres.

Le temple de Yamashina fut une seconde fois détruit par le feu en 1532 au milieu des guerres civiles et fut reconstruit à Ishiyama à Osaka. Après avoir encore changé d'emplacement plusieurs fois, il fut définitivement reconstruit sur l'emplacement où il s'élève encore aujourd'hui.

En 1602, Tokugawa Iyeyasu bâtit un autre temple à l'est de Hongwanji et mit à sa tête le frère de l'abbé du premier temple. Ce fut celui qu'on appela Higashi Hongwanji ou Hongwanji de l'Est. C'est de cette époque que date la division de la secte en deux branches, occidentale et orientale.

En 1617, le temple principal fut la proie des flammes; on le reconstruisit l'année suivante, mais il subit bien des destructions et ce n'est qu'en 1753 que le temple actuel fut élevé. On y voit la statue d'Amida sculptée par Kasuga; de chaque côté de la statue sont les tablettes sacrées; l'une pour l'empereur régnant, l'autre pour son prédécesseur immédiat.

On peut y voir aussi les portraits de Shôtoku Taishi, Hônen Shônin, Kakuzô Kôsô et autres abbés renommés.

On entre dans le temple par une superbe porte en cryptomeria, peinte par Yoshimura Kôkei et représentant un aigle sur un chêne d'un côté, de l'autre une cascade avec un oiseau.

Les chambres sont divisées en : chambre des moineaux; chambre des oies sauvages; chambre des chrysanthèmes; chambre des cerisiers et des paons; chambre des personnages chinois; les vérandahs, les Shôji, les Karakami, tout est couvert des peintures de la célèbre école de Kano et ce temple de Hongwanji n'a pas, au Japon, de comparaison possible. Il est unique et merveilleux, d'une richesse inouïe de décors et d'une construction d'une élégance raffinée.

Les jardins sont appelés Tekisui en et se trouvent au sud-est du Daishî dô. Ils appartenaient autrefois au palais Gûraku de Hideyoshi. On y remarque des arbres gigantesques, des rochers couverts de mousse, des sources et des étangs. C'est le jardin japonais dans toute sa beauté et son élégance; à côté de la source dite Samegai mizu, se trouve une inscription due au pinceau de Jakunyo Shônin, le 14^e abbé. Cet abbé fit également l'inscription de la tablette impériale au temple de Chi on in, après quoi il reçut l'ordre de ne plus en faire d'autres. Une tombe assez élevée passe pour être la tombe de Mongaku shônin. On peut voir également dans le jardin un bassin en fer apporté de Corée par le célèbre Kato Kiômasa; il sert à se purifier les mains.

Le pavillon des nuages flottants, dit Hiun Kaku, a été apporté du palais de Momoyama à Fushimi; on peut y admirer des peintures de Kano Tannyû et de Zenzetsu; un saule remarquable est l'œuvre de Kano Eitoku. Kano Sanroku a exécuté au second étage de ce pavillon les portraits de trente-six principaux poètes, ainsi que différentes autres peintures.

Au troisième étage se trouve une peinture représentant des glycines et connue sous le nom de *Gyôgi no fuji*; la légende l'attribue à Hideyoshi, ou du moins, prétend que Hideyoshi l'a retouchée. En tout état de cause, le nom de l'artiste est resté inconnu.

Ce temple de Hongwanji peut être, comme on le voit, considéré comme la Mecque de la principale secte bouddhique japonaise; mais c'est une Mecque très élégante, pleine de richesses et d'œuvres d'art remarquables, et qui la ferait plutôt ressembler à la demeure des pontifes romains. Les grands prêtres Monzeki étant mariés et même au xvii^e et xviii^e siècles, pos

sédant plusieurs femmes, tels les pachas turcs, la vie était très gaie et très frivole et les doctrines du Bouddha y étaient en grand péril!

La famille Otani, dans laquelle sont choisis les grands prêtres, a été anoblie par l'Empereur en 1892 et ce sont ses membres qui sont toujours à la tête de la *Jô dô shin shu* dite aussi *monto shu*, fondée jadis par Shin ran, comme je l'ai dit au début de cet article, en 1224 de notre ère.



Vie de la Société

**Départ de Son Excellence le Baron Matsui,
Ambassadeur du Japon.
25 septembre 1920.**

Dans notre précédent Bulletin, nous avons fait connaître que le Baron Matsui avait demandé, pour raisons de santé, à être relevé de son poste d'Ambassadeur du Japon à Paris. C'est le 25 décembre 1920 que l'éminent diplomate a quitté notre capitale, accompagné de la Baronne Matsui et de ses deux charmants enfants. A la gare de Lyon, de nombreuses personnalités du monde politique et diplomatique avaient tenu à venir le saluer et lui faire leurs adieux.

La Société franco-japonaise aurait vivement désiré de recevoir à déjeuner, encore une fois avant son départ, le Baron Matsui, pour lui souhaiter un bon voyage, mais elle avait dû renoncer à cette réunion, en raison de l'absence de Paris de la plupart de ses membres partis en vacances. C'est donc à la gare que le secrétaire-général de la Société, remplaçant notre Président, M. Bertin, retenu à la campagne, lui a remis, à titre de souvenir de la part de la Société, la grande médaille frappée par la Monnaie, et représentant l'un des principaux monuments de l'art moderne français dans notre capitale, l'Opéra. Plusieurs membres du Bureau, se trouvant encore à Paris, avaient accompagné M. Souhart pour renouveler au Baron Matsui les regrets que nous laissait son départ et les vœux que nous faisons tous pour son heureux retour au Japon. Par quelques paroles charmantes, l'Ambassadeur a montré combien il était touché de cette manifestation, et en remerciant M. Souhart, l'a assuré que cette médaille, il la placerait dès son arrivée au Japon « parmi les trésors de sa famille ».

La veille de son départ, le Baron Matsui avait bien voulu faire à la Presse la déclaration que nous croyons devoir reproduire ci-après, car elle indique bien les sentiments qui avaient toujours inspiré l'Ambassadeur du Japon, pendant sa mission en France, et que la Société Franco-Japonaise avait été plus à même que personne, d'apprécier.

Au moment de quitter Paris après un séjour de cinq ans, je ne puis me défendre d'un sentiment de regret. J'ai vécu ici des heures graves, j'ai eu également la joie d'y assister aux émouvantes minutes qui marquèrent l'armistice et la victoire des alliés.

Quand j'arrivai en France où je venais prendre la succession de l'éminent vicomte Ishii qui, à son tour, va prendre la mienne, la guerre était entrée dans sa phase la plus tragique : la bataille de Verdun commençait. Dans ce grave péril, j'admirai la confiance de l'opinion française et, tout de suite, je la partageai sincèrement. N'avais-je pas sous les yeux, presque quotidiennement, l'exemple admirable d'une nation qui sait tout

supporter pour vaincre ? Et pourrais-je jamais oublier l'attitude de Paris sous les avions ennemis ?

J'ai eu l'honneur de prendre part aux conseils des alliés à Versailles ; j'ai collaboré ensuite aux travaux de la Conférence de la Paix et il m'est particulièrement agréable de penser que c'est à Paris que j'aurai rempli les fonctions les plus importantes de ma carrière diplomatique.

Je retourne au Japon où je me retrouverai avec plaisir au milieu des miens. Mais je n'oublierai rien de ce que j'ai vu : j'ai vu la France dans l'effort de la guerre, je la vois aujourd'hui dans l'effort de reconstitution et de pacification ; elle y apporte le même courage, la même ténacité. Je suis fier d'avoir eu le privilège d'un tel spectacle.

J'ose penser que je laisserai ici quelques sympathies ; j'emporterai de mon côté un souvenir excellent de l'accueil que j'ai reçu à Paris.

**Arrivée à Paris de Son Excellence le Vicomte Ishii,
Ambassadeur du Japon.
30 septembre 1920.**

Son Excellence le Vicomte Ishii, Ambassadeur du Japon à Paris, est arrivé le 30 septembre 1920 dans notre capitale, accompagné de la Vicomtesse Ishii. Les membres de la Société Franco-Japonaise qui l'ont connu pendant son séjour en France, en la même qualité, de 1912 à 1915, ont gardé de lui un trop bon souvenir pour qu'il soit nécessaire de rappeler ici les grandes qualités qui le distinguent.

Le 4 octobre, son Excellence le Vicomte Ishii a été reçu, en audience solennelle, à l'Élysée, par le Président de la République, pour la présentation de ses lettres de créance. Nous reproduisons ci-après l'allocution qu'il a prononcée en remettant ses lettres.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de remettre entre les mains de Votre Excellence les lettres par lesquelles Sa Majesté l'empereur du Japon, mon auguste maître, m'accrédite auprès du gouvernement de la République française, en qualité de son ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.

En m'acquittant de ce soin, je me félicite hautement d'avoir été choisi une fois de plus pour être, auprès de Votre Excellence, l'interprète des sentiments de particulière estime et de profonde admiration de mon souverain et du peuple japonais pour le rôle de civilisateur que la France joue depuis des siècles et pour l'amour passionné de la paix et de la justice qu'elle montra particulièrement pendant la dernière guerre. J'ai à peine besoin d'ajouter, monsieur le président, que ce sera pour moi un grand honneur et une réelle satisfaction que de pouvoir consacrer tous mes efforts au rétablissement d'une paix durable et en particulier à la consolidation des relations si amicales qui n'ont pas cessé d'exister entre la France et le Japon.

Je tiens à constater, cependant, que, depuis les dernières années, les rapports entre les nations sont devenus plus complexes que jamais tant au point de vue politique qu'au point de vue économique. Estimant dans ces conditions que ma tâche sera singulièrement lourde, j'ose espérer, monsieur le président, que Votre Excellence de même que le gouvernement de la République française voudront bien me prêter, dans l'accomplissement de ma haute mission, le concours si bienveillant et si efficace qu'ils ont toujours accordé à mes prédécesseurs.

Le Président de la République a répondu :

MONSIEUR L'AMBASSADEUR,

Il est particulièrement agréable au gouvernement de la République que Sa Majesté l'Empereur du Japon ait porté son choix sur Votre Excellence pour succéder à l'éminent

diplomate dont la présence à Paris et la participation aux travaux de la Conférence de la Paix ont laissé ici les meilleurs souvenirs.

Les sentiments dont vous avez fait preuve à l'égard de la France, aussi bien pendant votre première mission à Paris que lorsque vous dirigiez les affaires extérieures du Japon, me donnent la certitude que le gouvernement français trouvera en vous, dans la tâche à laquelle vous convie à nouveau la confiance de votre auguste souverain, le collaborateur le plus précieux pour la consolidation des liens d'amitié entre la France et le Japon.

Je suis particulièrement sensible aux paroles de sympathie que vous avez eues pour la France. Je vous prie de transmettre à Sa Majesté l'Empereur mes remerciements à l'égard de mon pays. Nulle nation n'est plus qualifiée que votre glorieuse patrie pour apprécier l'héroïsme du peuple français.

La France et le Japon viennent de combattre pour la même cause ; les deux nations doivent maintenant demeurer unies afin de travailler, en commun, au progrès de la civilisation et au rétablissement de la paix générale.

Je suis heureux de pouvoir compter sur votre concours pour mener à bien cette noble tâche et je puis vous assurer, monsieur l'ambassadeur, que celui du gouvernement de la République ne vous fera pas défaut.

**Déjeuner du 9 novembre 1920
en l'honneur de S. Exc. le Vicomte Ishii,
Ambassadeur du Japon.**

Le mardi 9 novembre 1920, a eu lieu au Cercle Militaire, sous la présidence de M. Bertin, le déjeuner que la Société franco-japonaise avait tenu à offrir, sans plus tarder, à S. Ex. le vicomte Ishii, revenant, après une interruption de cinq années, assumer la charge d'ambassadeur du Japon à Paris. La grande salle à manger du Cercle était trop petite pour contenir tous les membres de la Société qui avaient été heureux de pouvoir ainsi présenter leurs hommages à l'illustre homme d'État japonais et à lui exprimer le plaisir qu'ils éprouvaient à le revoir dans notre capitale.

Étaient présents : MM. Aleveque, commandant Bertin, Baggio, Bourgeois-Gavardin, Bruhl, Brylinski, Chevalier, René Chauvelot, Dautremer, Deguy, Doffeld, général Duval, Yves Guyot, capitaine Grenier, Hélyar, baronne Le Lasseur, D' Leval, Lehmann, Madrolle, L. Mallac, Montoecho, de la Mazelière, Massip, commandant Martinie, Portier, Pohl, Rey, ambassadeur Regnault, commandant Renondeau, Richardson, Rolland, Serzin, Souhart, D^{rs} Thoyer-Rozat, Vever, M. et M^{lle} Valet, baron et baronne Maurice de Walette, etc. La Banque franco-japonaise était représentée par M. Charles Dumont, député, président de son Conseil d'Administration et par MM. de Fourtou, Léo Muller, Dizengremel, Funahashi.

S'étaient excusés : Vice-amiraux Guépratte et Fournier, Paul Labbé, Dufourmantelle, Chéradame.

Du côté japonais étaient venus : S. Ex. M. Miura, ministre plénipotentiaire, général Watanabé, commandant Osumi, attaché naval, Lieutenant-Colonel Shibuya, récemment revenu du Japon, MM. Matsuda, Conseiller de l'Ambassade, Yamanaka, Consul général Ashida, Kasama, Kato, Kuriya, Koshida, Yokohama, secrétaires de l'Ambassade Impériale, Professeur Ohsuami, Souwa, Kimura, etc.

Au dessert, le Président, M. Bertin a pris la parole pour souhaiter la bienvenue à S. Ex. le vicomte Ishii, s'exprimant ainsi qu'il suit :

MES CHERS COLLÈGUES,

En fêtant aujourd'hui le retour de Son Excellence, M. le vicomte Ishii, à l'ambassade du Japon, nous tenons sans doute à lui témoigner le souvenir que la Société Franco-japonaise avait gardé de lui et de sa précieuse bienveillance dont il l'a toujours honorée.

Mais au-dessus de l'ami de la Société Franco-japonaise, nous voyons en lui l'homme d'État qui a dirigé la politique extérieure de l'Empire japonais entre ses deux ambassades, qui a présidé dans son pays les conseils où s'est décidée la coopération du Japon à la guerre, son acceptation de la Convention de Londres par laquelle les alliés s'interdisaient toute paix séparée.

La France, où le Japon compte tant d'amitiés ardentes, a toujours été le pays où l'amitié et l'alliance du Japon ont été le plus souhaitées. Amis et alliés, nous le sommes aujourd'hui. Aucun nuage ne peut plus obscurcir cet horizon d'amitié et d'alliance, maintenant que la Russie ne s'interpose plus entre nous.

Je lève mon verre à l'amitié inaltérable du Japon et de la France.

A ce toast, mes chers collègues, doit s'ajouter un vœu qui est au fond de tous nos cœurs, pour le rétablissement de la santé de Sa Majesté l'Empereur du Japon.

L'Ambassadeur a répondu :

MESSIEURS,

Quand, pour la deuxième fois, j'ai quitté Paris, au début de la grande guerre, j'espérais bien y revenir. M'y voici en effet, et, si j'en suis charmé, je n'en suis pas surpris : un vieux dicton japonais, qui est aussi de chez vous, enseigne que : « Jamais deux sans trois. » J'avais confiance dans la sagesse de cette formule populaire. Vous voyez bien, Messieurs, que je n'ai pas eu tort.

Essaierai-je de vous exprimer quelle satisfaction je ressens à renouer aujourd'hui les relations si cordiales que j'ai naguère entretenues avec les membres de la Société franco-japonaise ? A quoi bon. Vous savez, Messieurs, quels sont mes sentiments à votre égard et quelle sympathie profonde j'éprouve pour la belle entreprise d'amitié et d'entente que vous poursuivez si activement au grand profit de nos deux nations.

La bonne entente entre la France et le Japon est un bienfait d'ordre général. Il importe beaucoup au monde entier que deux civilisations qui se complètent si heureusement se pénètrent l'une l'autre au lieu de simplement se juxtaposer. Cela, Messieurs, je le crois profondément et je l'affirme. Au cours de ma carrière diplomatique et ministérielle, j'ai toujours donné avec joie mon travail et ma bonne volonté à cette grande œuvre. Je conserverai comme un titre de fierté d'avoir pu aider, en 1915 à l'adhésion du Japon au pacte de Londres, adhésion qui signifiait l'entrée définitive de mon pays dans la grande famille des alliés où la France tenait une place si haute et si admirable.

Il vous est donné de servir aussi cette belle cause, elle vous est, je le sais, aussi chère qu'à moi-même, et vous en avez fourni des preuves. Je vous en félicite, et je vous en remercie.

Messieurs, je bois à la Société franco-japonaise, au bel avenir de l'amitié qui unit la France et le Japon.

De très vifs applaudissements ont salué le discours de son Ex. le Vicomte Ishii, lui montrant combien tous les convives appréciaient les paroles si vraies, qu'il venait de prononcer et s'associaient de tout cœur aux toasts portés.

Quelques instants après, on s'est levé pour prendre le café dans les salons du Cercle où une conversation des plus animées a eu lieu entre les divers membres présents à cette réunion qui a été empreinte de la plus grande cordialité.

Le Colonel Nogaï, attaché militaire à l'Ambassade du Japon, et membre du Conseil d'administration de la Société franco-japonaise, a quitté Paris pour rentrer à Tôkyô : il a été remplacé par le général Watanabé. Tous nos vœux pour l'heureux retour au Japon de cet officier supérieur qui ne laisse parmi nous que des regrets.

Nous apprenons également le prochain départ pour le Japon de M. Nagaoka, qui remplissait avec tant de distinction les fonctions de Conseiller à l'Ambassade du Japon et dont nous avons été tous à même d'apprécier les éminentes qualités. Son successeur est M. Matsuda.

Toutes nos félicitations à notre ami, M. Chevalier, Consul du Japon à Paris et trésorier de la Société Franco-Japonaise qui vient de recevoir la 4^e classe de l'ordre du Soleil-Levant.

Sa Majesté l'Empereur du Japon a bien voulu également confier la 3^e classe de l'ordre du Soleil-Levant à M. Souhart, ministre plénipotentiaire, secrétaire général de la société Franco-japonaise, et la 5^e classe à MM. Alevèque, secrétaire principal adjoint, et Doffeld, bibliothécaire archiviste de la société.



Divers

La production du thé au Japon

La récolte du thé au Japon qui a été en 1919 de 63.421.069 kin (1) d'une valeur de 32.994.769 yen, s'est trouvée inférieure de 3.805.375 kin à celle de l'année 1918; son augmentation de valeur — 6.873.337 yen — provient seulement de la hausse qui s'est faite sur cette denrée dans ces derniers temps. Le thé est passé en effet de 30 yen les 100 kin, en 1917, à 39 yen en 1918 et 52 en 1919.

Le tableau ci-dessous donne les chiffres d'exportation du thé japonais de 1915 à 1919.

	Quantités (en kin)	Valeurs (en yen)
1915	33.987.633	15.402.022
1916	38.343.147	16.081.977
1917	50.170.120	21.756.246
1918	38.570.817	23.056.397
1919	23.200.781	18.402.054

Le principal centre de l'industrie du thé au Japon se trouve dans la Préfecture de Shidzuoka qui est considéré comme fournissant 40 p. 100 de la production totale du pays.

(d'après *the Chamber of Commerce Journal*
de Yokohama)

L'industrie du ciment au Japon

L'industrie du ciment au Japon a fait de grands progrès durant ces dernières années. Presque toutes les anciennes compagnies ont développé leur champ d'opérations, tandis que de nouvelles se sont formées, ayant toutes un capital variant de un à trois millions de yen. En 1914, le capital versé, tant actions qu'obligations, par les douze principales sociétés intéressées dans les affaires de ciment atteignait le chiffre de 32.000.000 yen; en 1919, ce total était passé à 44.600.000 yen.

Avant la guerre, le prix de la caisse de ciment (de 48 kwanme) était d'environ 3 yen; au printemps 1920, il était monté à 17 yen, pour retomber en août dernier, à 12 ou 13 yen.

La pierre à chaux employée dans la fabrication du ciment, se trouve

(1) Le kin = 600 grammes.

en grande abondance dans la chaîne de montagnes s'étendant de Kiushiu au nord du Japon par Shikoku, et dans les districts bordant la mer Intérieure.

Le tableau ci-dessous indique la production et l'exportation du ciment au Japon de 1913 à 1919.

	Production (nombre de caisses)	Exportation (nombre de caisses)
1913	3 791 000	149.000
1914	3.625.000	258.000
1915	3.943 000	677.000
1916	4.495 000	674.000
1917	5.501 000	533.000
1918	5.960.000	900 000
1919	6.500.000	997 000

(d'après *The Chamber of Commerce Journal*
de Yokohama)

L'industrie de la soie sauvage (tussor, pongée) en Mandchourie

Le déficit des matières textiles, provoqué en Europe par la guerre, a favorisé le développement de la culture des vers à soie en Extrême-Orient et plus particulièrement des vers à soie dite sauvage qui fournissent le fil de tussor (tussah des Anglais) et le pongée, ou toile de tussor. Ces produits — la laine entre quelquefois dans le pongée — sont fort appréciés en Europe et en Amérique car, non teints, ils sont d'une belle couleur jaune d'or, très agréable; ils prennent facilement les différentes teintures et, beaucoup plus solides que la soie ordinaire, ils coûtent bien moins cher. Déjà les Japonais, avant la guerre, en fabriquaient de grandes quantités et leur exportation allait en croissant très régulièrement. La guerre a donné un nouvel essor à l'industrie de la soie sauvage, mais c'est surtout en Mandchourie, dans le Sud-Est de cette région, dans le district d'Antoung, que le développement a été le plus rapide. Le *Journal of the Royal Society of Arts*, du 13 février 1920, donne des renseignements très détaillés sur cette industrie d'avenir.

Le ver qui fournit la soie sauvage est connu sous le nom chinois de *Shan tsan* ou ver à soie des montagnes; il est classé sous différents noms scientifiques: *Anthereo pernyi*, *Bombyx pernyi* et *Bombyx fertoni*. Il diffère du ver à soie ordinaire par ses dimensions, son aspect et son mode de vie.

Il est vert pâle avec quelques touffes de poils d'un brun rougeâtre disposées irrégulièrement sur le corps, et atteint, à l'état adulte, 75 à 125 millimètres de longueur.

Il est plus résistant et sa nourriture ordinaire est le feuillage des chênes nains. Ces arbres sont très répandus dans toute la région; ils constituent presque la seule végétation arborescente des collines stériles du pays;

lorsque les individus spontanés ne sont pas assez abondants, on a recours à des semis. Ce procédé est d'ailleurs très long, un arbre n'atteignant son rendement maximum que vers 12 ou 16 ans. Pour les besoins de la sériciculture, on élague les arbres de temps en temps, afin qu'ils ne dépassent pas 1^m 50 à 1^m 80 de hauteur.

Le papillon femelle pond en moyenne 150 œufs, qu'on lui fait déposer au printemps dans des corbeilles garnies de paille ou de branchages, en automne sur le chêne même. Les œufs éclosent au bout de deux semaines environ, laps de temps que l'on prolonge dans une certaine mesure par l'exposition au froid, lorsque la poussée des feuilles est par trop tardive.

Au bout de quarante à quarante-cinq jours, temps pendant lequel le ver subit quatre mues, le ver commence à filer son cocon. L'opération dure de trois à huit jours.

Le ver qui fournit la soie sauvage est très rustique; il s'élève sans difficultés. On n'a à craindre que les déprédations des oiseaux, des insectes à aiguillons et des fourmis qui se nourrissent de la larve. La lutte contre ces ennemis est confiée, de même que presque toutes les opérations de l'élevage, aux femmes et aux enfants.

On fait deux récoltes de cocons par an. La première, celle du printemps, comprenant des cocons en général petits, se trouve sur les marchés au début de juillet, et sert surtout à produire des œufs pour la seconde récolte qui a lieu en automne et que l'on trouve sur les marchés à partir de la deuxième quinzaine d'octobre.

Les opérations de dévidage des cocons et de moulinage ne diffèrent pas essentiellement de ce qu'elles sont en Europe. Ces opérations et le tissage se pratiquent surtout dans de grandes filatures à Tchefou, et à Changhai, en Chine, et aussi au Japon, dont les acheteurs se rendent à Antoung et à Kaiping pour faire leurs achats. Ces deux villes possèdent d'ailleurs quelques ateliers de dévidage et de moulinage, Antoung depuis 1907 aussi.

Les cocons sont transportés à Kaiping et à Antoung dans de grands paniers d'osier, contenant environ 30.000 cocons et pesant environ 200 kilog., au moment de leur remplissage. Leur poids est réduit quelquefois à 130 kilog., au printemps suivant par suite de la dessiccation de la chrysalide au cours de l'hiver, très froid et très sec, de la Mandchourie.

1.000 cocons de printemps fournissent 150 à 240 grammes de tussor tandis que 1.000 cocous d'automne en fournissent 240 à 300 grammes. Le tussor de printemps est plus fin et plus soyeux. Dans les ateliers locaux, le dévidage et le moulinage sont pratiqués par des ouvriers chinois qui dévident 700 à 900 cocons par jour, exceptionnellement jusqu'à 1.200.

Les cocons récoltés en automne et qui ne doivent être dévidés qu'au printemps suivant doivent être mis dans l'impossibilité de donner des papillons, ce qui ne manquerait pas d'abîmer les cocons. On tue simplement la chrysalide dès le début de l'hiver. A cet effet, on active son développement en exposant les cocons dans des locaux chauffés à une température assez élevée, voisine de celle du printemps, puis en les ramenant à la température basse de l'extérieur. On répète cette opération un certain

nombre de fois. Ces alternatives de température haute et basse tuent les chrysalides.

Le dévidage s'accompagne de la production de deux bourres ou schappes, impropres au moulinage : le ta-wan-shu, ou bourre à longues fibres, provenant de la paroi extérieure du cocon, et le en-wan-shu, ou bourre à fibres courtes, provenant de la paroi intérieure du cocon. Ces bourres, qui doivent être coupées, peignées, cardées et filées à peu près comme le coton et nécessitent l'emploi de machines perfectionnées, n'étaient pas traitées en Extrême-Orient jusqu'à présent : les deux sortes étaient expédiées en Europe par balles de 133 à 200 kilogr., mais une société japonaise vient de construire à Antoung une vaste usine en vue de leur traitement sur place : la vente de ses produits est assurée d'avance au Japon et aux États-Unis.

Le centre de la filature de tussor et du tissage du pongée était à Tchefou jusqu'à ces dernières années. Il tend très rapidement à se déplacer vers Antoung.

MARIE-YVONNE LEMAIRE.

(Extrait du *Génie Civil* du 14 août 1920).

Le radis japonais par GOFU TAHARA

(Traduit par M^{me} ARCANBEAU.)

On croit généralement que les produits du Japon sont inférieurs à ceux de l'Occident. C'est certainement vrai pour quelques animaux, tels que les vaches, porcs, poulets et même les chiens, mais cela ne peut être dans tous les cas en ce qui concerne les plantes, les légumes, etc.

Quelques Japonais furent étonnés quand ils apprirent qu'un cheval à l'Exposition Anglo-Japonaise était à vendre 15.000 yen, mais quand ils surent que cet animal avait été acheté, ce fut, comme un excellent exemple d'un élevage amélioré.

Quelque temps après, un étranger expert-agricole, étudiant des spécimens de froment japonais, insinuait que les grains étaient plus semblables à des semences de froment sauvage ou à des herbes qu'à des grains cultivés. Ces critiques doivent être exceptionnelles plutôt que représentant ce qui se passe au Japon. S'il était vraisemblable que les animaux et les céréales japonais étaient dépassés par l'Occident, nous devons nous tenir pour satisfait pour ce qui regarde les légumes ; le Japon lui est supérieur en effet quand il s'agit du gros radis connu sous le nom de Daikon ou Takuan.

Ce légume géant est blanc comme le radis ordinaire et atteint une longueur quelquefois de deux ou trois pieds mais chose possible seulement dans les sols alluvionnaires des anciens champs du Japon.

Quelques-uns de ces radis pèsent de 8 à 9 livres mais le Sakura-jima, atteint un poids de seize à dix-huit livres. Quelques spécimens de cette variété atteignent jusqu'à cinq pieds. D'autres appelés *Nerima* et *Korayo* sont aussi blancs que la neige, tandis que celui connu sous le nom de *Miyashigé* est vert sur la moitié de sa partie supérieure. Quelques-uns de ces radis sont en forme de bouteille, amincis près

des racines, tandis que d'autres affectent plutôt la forme des carottes ou de panais. Leur goût diffère, leurs feuilles sont piquantes comme celle du radis cheval.

Les Japonais mangent toutes ces variétés de radis en tout temps, quelquefois frais ou rapé ou pris comme condiments, avec un peu de shoyu ou salé, ce qui est considéré comme un apéritif, meilleur que le cocktail occidental.

La diastase contenue dans le radis japonais est considérée comme ayant un effet gastronomique très favorable provoquant le flux du suc gastrique particulièrement quand on mange du riz, ce dernier étant composé d'amidon demandant quelque chose pour faciliter la digestion ; si le jus du radis est versé goutte à goutte sur du riz bouilli, celui-ci prend une apparence de mucilage.

Le radis qui porte le nom de Bakuran-zube est très bon pour éliminer les microbes nuisibles : il produit le même effet que le ferment acide du lait, très recommandé par le distingué bactériologiste Metchnikoff.

Pendant la guerre Russo-Japonaise, le Japon a exporté une grande quantité de radis qui fut souvent substitué au fromage.

Le radis est mangé par les Japonais de temps immémorial ; il a toujours été regardé comme un adjuvant naturel et nécessaire au régime du riz ; le gâteau de riz adhérant au couteau, la dextrine dans le riz est dissoute par la diastase du radis.

Parmi les nombreuses variétés de radis, les suivantes ont toujours été recommandées : les Miyashigé, Nérima, Idoryo, Shogoin.

Le Miyashigé est produit plus spécialement dans la province d'Owari, tandis que le meilleur Nérima vient de la province de Musashi et ces deux sortes sont les radis champions de l'Est et de l'Ouest du Japon.

Le radis à tête verte, cuit à l'étuvée est très apprécié. Il est cultivé dans tous les jardins potagers ; il y en a de deux sortes autour des talus, les uns à côte ronde, les autres à côte échanquée.

Le Nérima atteint toutes ces qualités ; il pousse à proximité du village de Nérima situé près de Tokyo ; ses feuilles sont étendues en forme d'ombrelle de couleur verte brillante, sa racine est blanche et atteint de 2 à 4 pieds de long, elle est très tendre et bonne soit pour la cuisson ou la conserve ; la plupart des radis que l'on mange appartiennent à cette variété.

Le Shogoin vient du village du même nom de la banlieue de Tokyo, il s'obtient comme le Miyashigé, variété de Owari ; par sélection, il est de grande dimension, court comme une grosse bouteille et son poids atteint quelquefois 16 à 18 livres ; il croît comme un panais et pousse hors de terre tandis que les autres variétés sont pour la plupart enterrées ; c'est pour cette raison qu'il peut être cultivé dans un sol n'ayant pas une très grande profondeur.

Par sa croissance tardive le Honjo est la variété la meilleure, sa forme est celle d'une corne de bœuf très large à sa partie inférieure et petite à sa partie supérieure, il est d'un blanc très pur avec une peau très mince. Cette espèce est très bonne soit bouillie soit séchée.

Au Japon, on mélange à la graine de radis d'autres semences de légumes. La semence ne doit pas être trop vieille, car elle serait défectueuse et par conséquent il faut éviter d'acheter des semences trop tard dans la saison. Si la semence est trempée dans une sorte d'huile avant d'être semée, elle germera rapidement, même si le temps est sec, et sans souffrir des insectes.

Le radis peut être semé trois fois dans la saison : au commencement, au milieu, à la fin, suivant le temps et la localité.

La récolte peut-être grandement augmentée en usant d'engrais, spécialement de ceux contenant de la potasse, ce légume en demandant beaucoup. On peut obtenir 12.000 livres de radis sur 2 hectares 1/2 de terre si l'on a une bonne méthode de culture. Pour cultiver les radis, les quantités suivantes d'engrais sont nécessaires : nitrate 25 livres, acide phosphorique 12 livres, potasse 67 livres. Ce légume pousse aussi dans les sols volcaniques comme Sakurajima, Aichi, etc. La nature du sol est très importante pour que le radis puisse croître avec plein succès. Les meilleures fumures sont : les légumes pourris, les matières grasses, les épluchures (engrais animal), les tourteaux de haricots, le fumier, les cendres, etc.

Nous sommes certains que les agriculteurs occidentaux ne peuvent faire mieux que d'introduire la culture du radis japonais suivant les méthodes que nous venons d'indiquer.

Variétés	Ecartement des plants		Temps des semailles	Moisson	Quantité
	rangées				
1° Sakurajima.	2 1/2	1	2° quinz. d'août	1° quinz. de déc.	1.800 kwan
2° " "	3	2	1° quinz. de sept.	" "	2.500 "
1° Nérima . . .	2	2	mi-août	" "	1.200 "
2° " . . .	2	1,2	2° quinz. d'août	mi-décembre	1.500 "
Miyashige . . .	2	1,5	1° quinz. de sept.	novembre	1.800 "
Horyo.	2	1,5	1° quinz. d'août	décembre	1.600 "
Shogoin	2	2.2	" "	"	2.300 "

Nécrologie

M. JOLY — M. BING — M. DILLAIS

Nous avons appris avec regret le décès survenu à Londres, le 26 août dernier, de M. Joly, ingénieur, qui appartenait à notre société depuis 1907 et avait collaboré, à différentes reprises, à notre Bulletin par des articles très appréciés.

Notre Société a également perdu M. Bing, et M. le L^t Dillais, membre à vie depuis 1904.

Elle adresse aux familles de nos collègues toutes ses condoléances.

Bibliographie

Annuaire financier et économique du Japon (19^e année), 1919, publié par le MINISTÈRE DES FINANCES DU JAPON. Un vol. broché, 20 × 27 cm ; 198 + 8 p., 5 pl. en couleurs et une carte en couleurs hors texte. Imprimerie impériale, Tôkyô, 1920.

Cette publication annuelle, officielle, est éditée un peu moins luxueusement qu'autrefois depuis 1917. Cependant, elle renferme toujours les mêmes renseignements que les Européens ont intérêt à posséder sur la situation de nos alliés d'Extrême-Orient.

Comme tous les annuaires précédents, celui-ci renferme principalement des statistiques, mises souvent sous forme de tableaux ou de diagrammes colorés très clairs, correspondant surtout à l'exercice financier 1918-1919 (juillet 1918 à juin 1919) mais aussi, et très fréquemment, des statistiques se rapportant à l'exercice suivant et à des exercices antérieurs qui remontent très loin en arrière, quelquefois jusqu'à 1877. Le cas échéant, des commentaires accompagnent ces renseignements statistiques. On peut ainsi faire des comparaisons utiles et en déduire l'évolution de certains faits économiques ou sociaux.

Le présent annuaire présente cependant un intérêt particulier : il concerne l'exercice ou plutôt les exercices financiers qui ont suivi de près la fin des hostilités, et on y perçoit très nettement déjà les premiers effets du conflit mondial et de sa cessation. Ainsi, le total des dépenses, ordinaires et extraordinaires, qui au budget de 1916-17, atteignait 600 millions de yen (1) (chiffre antérieur le plus fort : 650 millions, en 1914-15), a crû progressivement depuis, pour dépasser 1.060 millions de yen en 1919-20. Les impôts payés par tête d'habitant sont passés progressivement de 6 yen en 1915-16 à près de 10 yen en 1919-20. Néanmoins, la dette nationale de l'Empire non remboursée a peu augmenté : elle reste à moins de 2.600 millions de yen au 31 mars 1919, oscillant depuis 1910, autour de 2.500 millions. Les dépôts à la Caisse d'Épargne postale, institution assez récente, se sont accrus de 196 millions de yen (31 mars 1915) à 580 millions de yen (31 mars 1919).

La comparaison de ces groupes de chiffres et le rendement des impôts, très supérieur aux prévisions budgétaires, permettent de se rendre compte du bien-être matériel général qu'a apporté la guerre dans le pays. Toutefois, on verra plus loin qu'il y a quelques taches noires à ce trop beau tableau.

Les exportations, portant pour plus des trois quarts en 1918 sur des articles manufacturés ou des matières premières demi ouvrées, se sont accrues, pendant la guerre dans des proportions formidables : moins de 600 millions de yen en 1914, 1.960 millions en 1918!

(1) Le yen valait : 2,583 fr. avant la guerre ; en moyenne 2,95 fr. en 1916 et en 1917, et 2,97 fr. (maximum 3,01 fr.) en 1918.

L'ouvrage comprend, comme d'ordinaire, les chapitres suivants :

I. — Tableaux et statistiques géographiques et démographiques (En 1918, on compte 57 millions d'habitants dans le Vieux-Japon; 17,5 millions en Corée; 3,7 à Formose; 79,000 dans la Sakhaline japonaise).

II. — Finances;

III. — Agriculture, industrie, commerce;

IV. — Banque et marché monétaire;

V. — Communications;

VI. — Corée;

VII. — Trois appendices : a) Effets de la guerre sur le marché économique du Japon.

b) Situation financière et économique en 1919, comparée à celle d'avant guerre;

c) Principales mesures législatives en matière financière ou économique promulguées depuis le commencement de la guerre.

Nous citerons quelques passages de cet annuaire. On y verra que, si il y a eu accroissement de prospérité dans l'ensemble du pays, même au Japon, le peuple a souffert de la guerre et des bouleversements économiques qui en ont été la conséquence.

« Le capital global engagé dans l'industrie japonaise s'arrêtait à 700 millions de yen à la fin de 1913. Depuis le début de la guerre jusqu'à la fin de 1918, les capitaux nouvellement engagés dans les entreprises de toutes sortes ont atteint le total énorme de 5.200 millions de yen (manufactures, 34 p. 100; affaires commerciales, 21 p. 100; mines, 11 p. 100; banques, 10 p. 100; chantiers maritimes, 8 p. 100). La situation des industries manufacturières est caractérisée par la naissance ou l'épanouissement soudain : de la fabrication des produits chimiques; de la métallurgie; des industries textiles; des constructions de navires. La valeur des produits de ces industries nouvelles est encore inconnue pour 1918, mais elle atteignait dès 1917 environ 3.500 millions de yen, soit plus du double de ce qu'elle était avant la guerre.

.....

En automne 1918 cependant, à mesure que le front allemand fléchissait, et lorsque l'armistice fut enfin signé, plusieurs industries dont la guerre avait été le stimulant (sidérurgie, produits chimiques, constructions navales notamment) ressentirent assez durement le contre coup de cet arrêt subit; toutefois, la circonspection vigilante, qui était la règle depuis l'année précédente, atténua en grande partie, les conséquences d'un tel revirement, et préserva l'industrie de toute dislocation sérieuse.

.....

« Au Japon, la nouvelle d'une demande d'armistice implorée par l'Allemagne, fut accueillie avec joie dans les sphères de l'industrie et du commerce qui présentèrent alors un aspect très animé; mais, bientôt, les entreprises créées pendant la guerre subirent une dépression marquée surtout celles qui devaient leur existence aux conditions anormales du temps de guerre. Quant au marché financier, il garda une attitude de réserve prudente, et diverses industries prirent aussi les précautions convenables, de sorte que l'année s'acheva sans que l'équilibre ordinaire eût été troublé.

.....

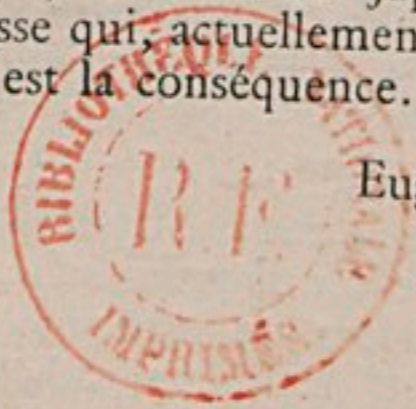
« La situation économique intérieure du pays si prospère et la demande de produits de toutes sortes croissant toujours de la part des Alliés, les prix montèrent rapidement, celui du riz en particulier, avec ce résultat que la capacité d'achat des populations de la campagne alla toujours croissant et, par suite, activa le commerce. Par contre, les plaintes au sujet de la difficulté de vivre se multipliaient en même temps, si bien qu'au mois d'août, des émeutes éclatèrent sur différents points du territoire, à commencer par deux ou trois grandes villes..... Le chiffre indicateur de la moyenne des prix à Tôkyô, en 1918, était 259 contre 196 en 1917.

« Afin de modérer la hausse anormale des prix, le Gouvernement interdit, en février, l'exportation du riz, du *mugi* (orge, blé, seigle et avoine) et de la farine; prohiba, en juin, la réexportation du riz étranger, et, un peu plus tard, soumit cette céréale au contrôle administratif. En juin, il ajouta les engrais chimiques à la liste des produits visés par l'Ordonnance contre les Accapareurs, rendue l'année précédente. En vertu de la même ordonnance, il adressa des avertissements réitérés à certains marchands fort soupçonnés d'accaparement de riz. En même temps il ferma plusieurs fois la Bourse du Riz ou restreignit ses transactions dans certaines limites. Néanmoins, la tendance à la hausse des prix dans le monde entier rendit ces mesures inefficaces. Le riz, par exemple, continua à monter, circonstance qui, en août, donna lieu à ce qu'on a appelé les « émeutes du riz ». Immédiatement, le Gouvernement promulgua d'urgence une ordonnance impériale décrétant la réquisition des céréales, et mit à part un crédit de 10 millions de yen qui permettait de vendre du riz à prix réduit. Pour faciliter ces arrangements, l'Empereur accorda un don de 3 millions de yen au fonds de secours, et ce généreux exemple fut suivi par un bon nombre de particuliers riches qui contribuèrent pour leur part à atteindre le même but. Le riz fut mis en vente à prix réduit en divers endroits, et cette mesure eut pour effet de rendre la situation moins tendue et de rétablir la tranquillité. La Bourse du Riz refusa cependant d'abaisser ses prix d'une façon appréciable. »

Bien que tout cela soit exprimé en termes mesurés, que l'Annuaire soit muet sur certains faits comme les grèves et le chômage, on voit que l'Extrême-Orient connaît aussi nos misères, nos stockeurs, nos mercantis et nos nouveaux riches.

L'Annuaire de 1920 ne manquera pas de signaler des faits analogues à ceux qui viennent d'être cités, car c'est au Japon qu'ont commencé, tout d'abord, la vague de baisse qui, actuellement déferle sur le monde, et la crise économique qui en est la conséquence.

Eugène LEMAIRE





Société Franco-Japonaise DE PARIS



FONDÉE LE 16 SEPTEMBRE 1900

SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, Rue de Rivoli

ANNONCES

Le *Bulletin* est distribué à tous les membres de la Société, tant en France qu'au Japon. Il se trouve en lecture à bord des paquebots des principales lignes de navigation desservant les ports de Chine et du Japon, dans les bibliothèques des Chambres de Commerce françaises et japonaises les plus importantes, et dans celles d'un certain nombre de Sociétés géographiques, commerciales, industrielles et autres de la France, de l'Indo-Chine et de l'étranger. De plus, 100 exemplaires en sont remis au Ministère de l'Instruction Publique qui les répartit entre les bibliothèques universitaires et municipales de la France.

Le *Bulletin*, dont l'impression, les illustrations, la valeur des matières insérées, font une publication de luxe, constitue, en raison de sa circulation étendue dans un milieu spécial tant en France qu'au Japon, un organe de publicité particulièrement avantageux aussi bien pour les Français désireux de se créer une clientèle au Japon que pour les Japonais soucieux de faire connaître en France, et aux voyageurs se rendant au Japon, leurs industries ou leurs établissements.

TARIF POUR QUATRE INSERTIONS CONSÉCUTIVES

Une page.	150 francs.
Une demi-page	80 francs.
Un quart de page	45 francs.

Pour les insertions accompagnées d'un texte en caractères japonais (une ou deux lignes verticales) les prix seront majorés de : 10 francs pour la page entière, de 6 francs pour la 1/2 page, de 4 francs pour le 1/4 de page.

ENCARTAGES

Il est accepté des encartages au tarif de 150 francs par encartage fourni par l'annonceur, les frais de poste en sus.

CONTROLE DES INSERTIONS ET ENCARTAGES

La Société se réserve d'accepter ou de refuser les insertions ou encartages proposés.

MODE DE PAIEMENT

Le montant des insertions et encartages acceptés par la Société et munis par l'annonceur du bon à tirer ou à encarter est payable sur justification contre reçu du Trésorier.

Specie Bank de Yokohama

(THE YOKOHAMA SPECIE BANK, LIMITED)

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1880

Capital soucrits : Yen 100.000.000

Capital versé : Yen 48.000.000

Réserve : Yen 28.200.000

Siège central à Yokohama (Japon)

SUCCURSALE DE LYON : 19, Rue de l'Arbre-Sec

Succursales et Agences à BATAVIA, BOMBAY, BUENOS-AYRES, CALCUTTA,
CHANGCHUN, CHINAN-FOU, DALNY, HANKOW, HONG-KONG,
HONOLULU, KAI-YUAN, KHARBINE, KOBE, LONDRES, LOS ANGELES,
MANILLE, MOUKDEN, NAGASAKI, NEWCHWANG, NEW-YORK,
OSAKA, PÉKING, RANGOON, SAN-FRANCISCO, SEATTLE,
SHANGHAI, SHIMONESEKI, SINGAPORE, SYDNEY
SOURABAYA, TIENTSIN, TOKIO, TSING-FOU, VLADIVOSTOK.

Opérations de la Succursale de Lyon

Négociations et encaissements d'effets de commerce sur les
places ci-dessus et autres places :

Vente de mandats et transferts télégraphiques ;

Lettres de crédit ;

Dépôts à échéances :

Achat de coupons japonais.

BANQUE FRANCO-JAPONAISE

SOCIÉTÉ ANONYME FRANÇAISE

Capital : Fr. 25.000.000

SIÈGE SOCIAL : Paris, 34, Rue de Chateaudun.

Succursale à Tôkyô

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

Dépôts de Fonds.

Ordres de Bourse.

Souscriptions.

Escompte et Encaissement de Coupons français et étrangers.

Avances sur titres.

Escompte et Encaissement d'effets de commerce

Garde de titres.

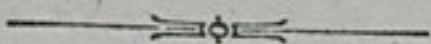
Chèques et Lettres de crédit.

Transferts télégraphiques au Japon.

Change de Monnaies Etrangères.

MESSAGERIES MARITIMES

PAQUEBOTS-POSTE FRANÇAIS



Services sur :

L'ITALIE - LA GRÈCE - LA TURQUIE - LA SYRIE
L'ÉGYPTE - L'INDOCHINE - LA CHINE
LE JAPON
L'OCÉAN INDIEN - MADAGASCAR
LA RÉUNION
AUSTRALIE et NOUVELLE-CALÉDONIE

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

= Ainsi que pour passages et fret =

S'adresser à :

PARIS, Direction Générale, 9, rue de Sèze.
MARSEILLE, Exploitation, 3, place Sadi-Carnot.
LONDRES, 72-75, Fenchurch Street.
DUNKERQUE, 7 bis, place d'Armes.

Et dans tous les ports desservis par les paquebots de la Compagnie.

*** Agence à Yokohama : N° 9, BUND ***

CHARGEURS RÉUNIS

**COMPAGNIE FRANÇAISE
DE NAVIGATION A VAPEUR**

Société anonyme au capital de 50.000.000 francs.

Services pour :

**LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
L'INDO-CHINE et L'AMÉRIQUE DU SUD**

Pour tous renseignements s'adresser à :

PARIS

*Siège Social : 1, Boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 42-87, 42-88).
Bureau des Marchandises : 1, Boulevard Malesherbes (Téléphone : Élysées 06-22).
Bureau des passages : 2, Rue Halévy (Téléphone : Central 85-21).*

DUNKERQUE

Agence générale : Place Alfred-Pétyt

LE HAVRE

Agence générale : 99, Boulevard de Strasbourg.

BORDEAUX

Agence générale 1 et 3, Allées de Chartres.

MARSEILLE

Représentants : MM Worms et C^{ie}, 28, Rue Grignan.

EGYPTE,
CHINE,



CEYLAN,
JAPON,

INDES,

STRAITS SETTLEMENTS.

Océanie

P & O

LES PAQUEBOTS

P & O

de la

**COMPAGNIE DE NAVIGATION A VAPEUR
PENINSULAIRE & ORIENTALE**

*Transportant le Courrier sous contrat avec le Gouvernement de
Sa Majesté Britannique.*

Partent fréquemment et régulièrement de LONDRES, MARSEILLE
et BRINDISI, et transportent les passagers dans tous les ports
de l'Orient et de l'Océanie.

Pour tous renseignements s'adresser :

- = A PARIS : Thos. Cook et Son, 1, place de l'Opéra; Hernu Peron et Co., 61, boulevard Haussmann; Compagnie Internationale des Wagons-Lits, 5, boulevard des Capucines; Cunard S. S. Co., 37, boulevard des Capucines; Captain A. W. Churchward, 14, rue du 4-Septembre. = A MARSEILLE : Estrine et Co., 18, rue Colbert. = A NEW-YORK : Cunard S. S. Co., 21-24, State Street; Thos. Cook et Son, 245 et 2389, Broadway.
- = A ANVERS : John P. Best et Co. =
- A BRUXELLES : Thos. Cook et Son, 41, rue de la Madeleine; ou aux bureaux de la Compagnie « P. & O. » à LONDRES :
- = = = 122, LEADENHALL STREET, E.C., = = =
- = = = ou NORTHUMBERLAND AVENUE, W.C. = = =

Page à louer

Case à louer.

A. AMBRUN

TAILLEUR

Fournisseur de la colonie Japonaise

TÉLÉPHONE
GUTENBERG 30-11

46, rue de Richelieu
PARIS

COURS DE FRANÇAIS

par l'Abbé J. Charron m. a.

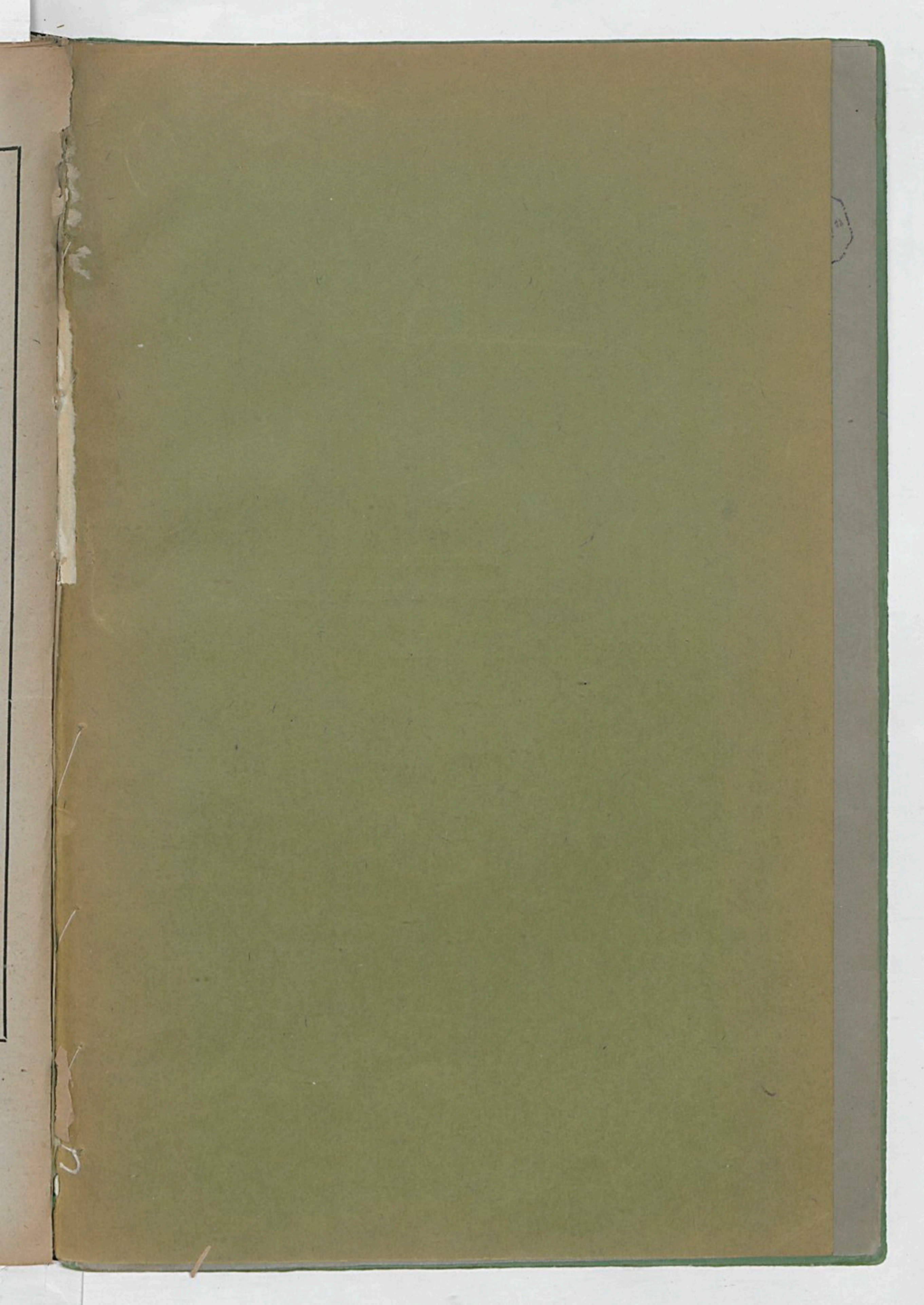
Professeur en chef
des cours organisés à Kobé
par la Société Franco-Japonaise

Gogaku kenkyu no hiketsu	y. s. 0.10
Tokuhon livre premier (traduction française).	0.08
Gogaku renshu Tokuhon (livre premier) . . .	0.08
Exercices gradués (traduction du précédent) .	0.15
Gogaku renshu Tokuhon (livre deux).	0.10
Exercices gradués (traduction du précédent) .	0.15
Vingt-cinq fables de Lafontaine	0.15
Vingt-cinq fables (traduction du précédent) (épuisé)	0.12
Exercices de conjugaison et vocabulaire . . .	0.12
Futsugo manabi no shiori (sous presse) . . .	0.02

Ce cours, en partie double,
peut servir aux Français pour apprendre
le japonais et aux Japonais pour apprendre
le français.

Himeji, Librairie Inue (Japon).

Case à louer.



IMPRIMERIE A. BURDIN
F. GAULTIER ET A. THÉBERT, succ^{rs}
4, Rue Garnier
ANGERS

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS. — N. 41-42. — Janvier-Septembre 1918.

Paraissant trimestriellement.

JANVIER-SEPTEMBRE 1918.

XL-XLI

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

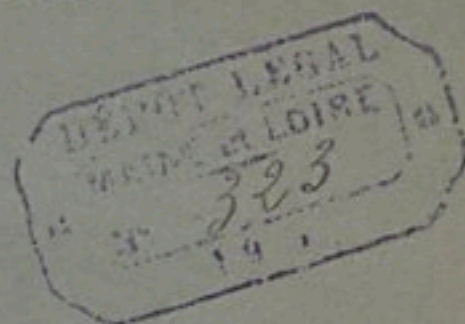
Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :
PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN
107, RUE DE RIVOLI, 107
PARIS

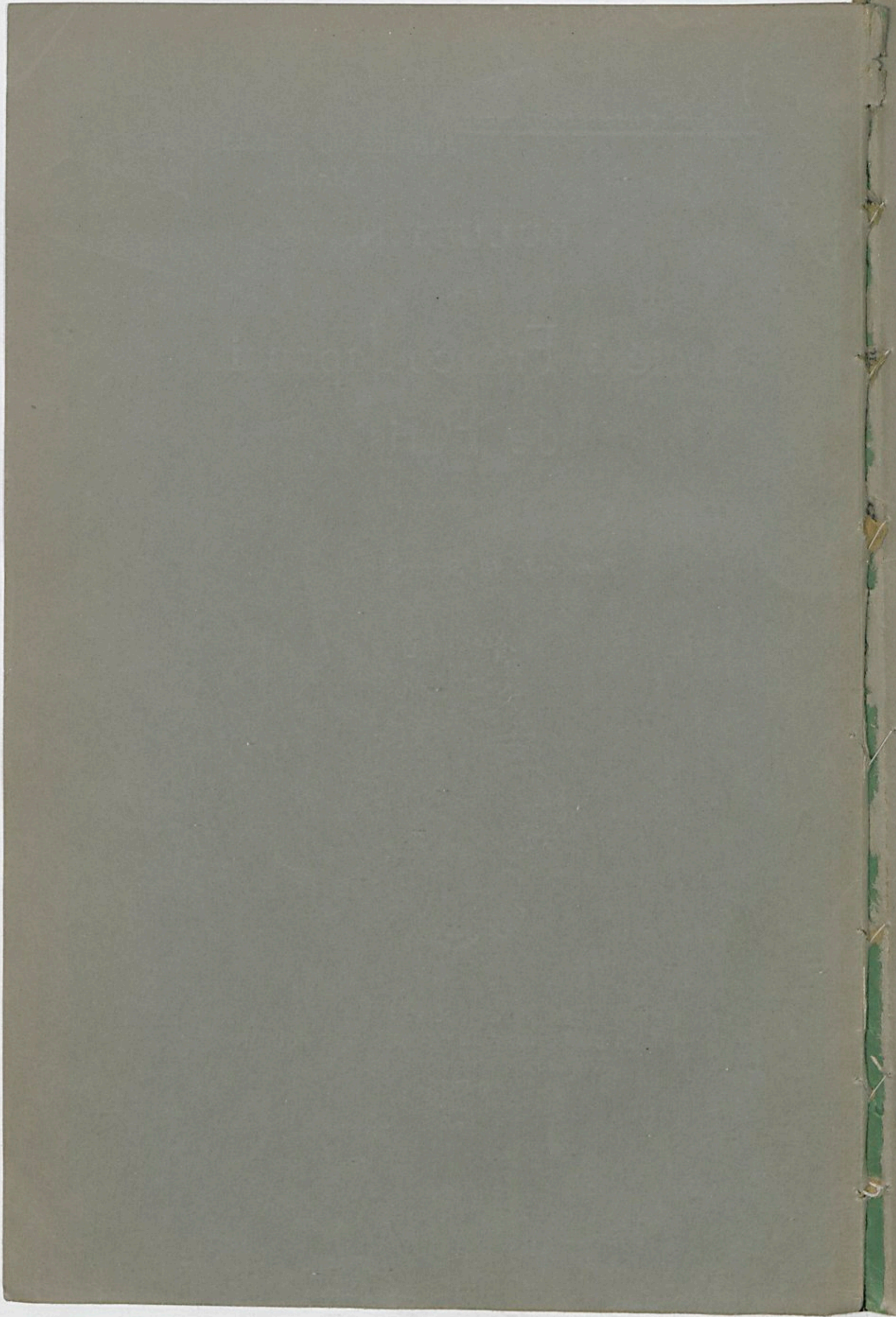
—
1918

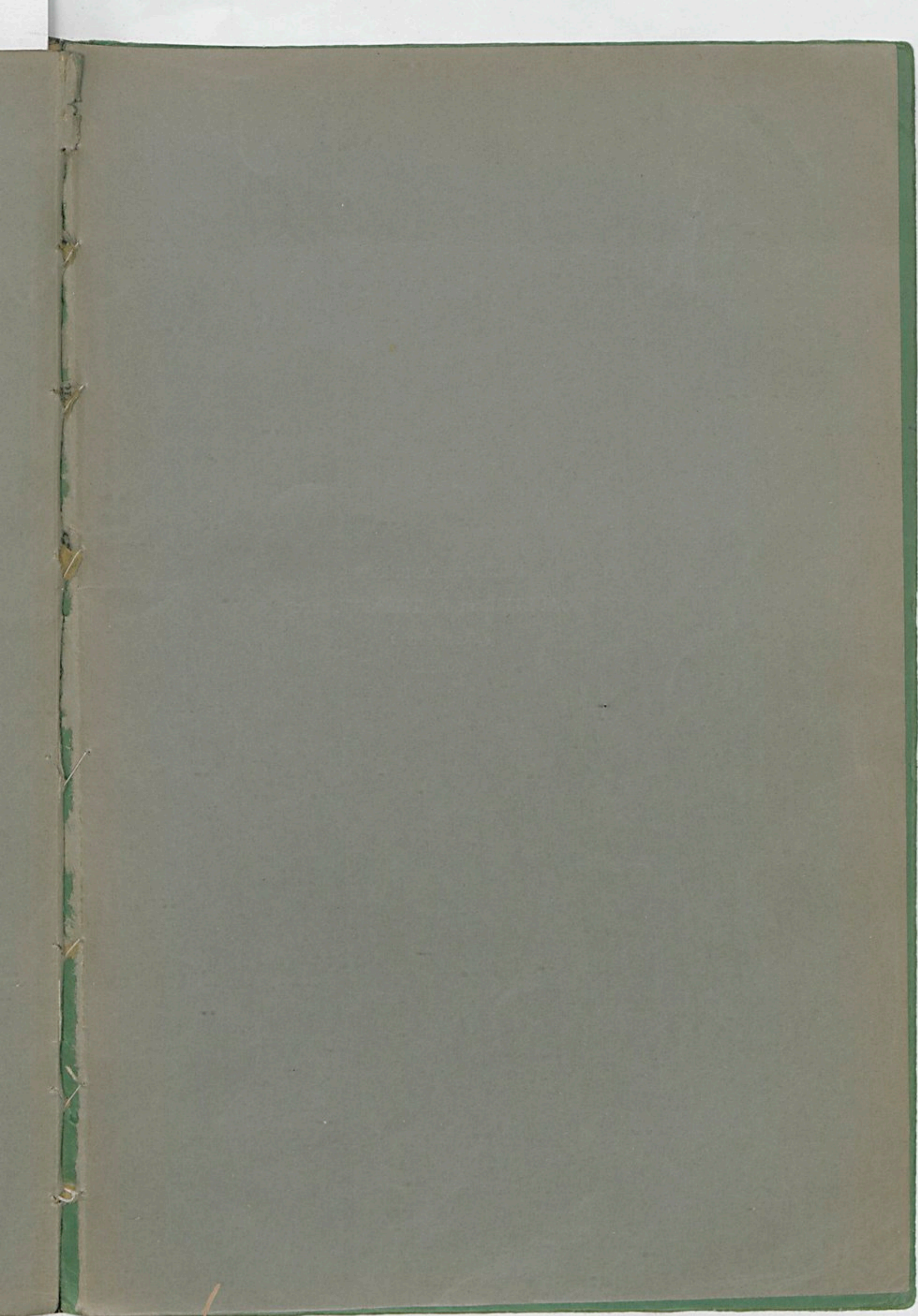


40².0
623

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ FRANCO-JAPONAISE DE PARIS. — N. XL-XLI. — Janvier-Septembre 1918.

5





IMPRIMERIE A. BURDIN
F. GAULTIER ET A. THÉBERT, succ^{rs}
4, Rue Garnier
ANGERS

DEPOT LEGAL
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Paraissant trimestriellement.

JANVIER-SEPTEMBRE 1919.

XLII-XLIII

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

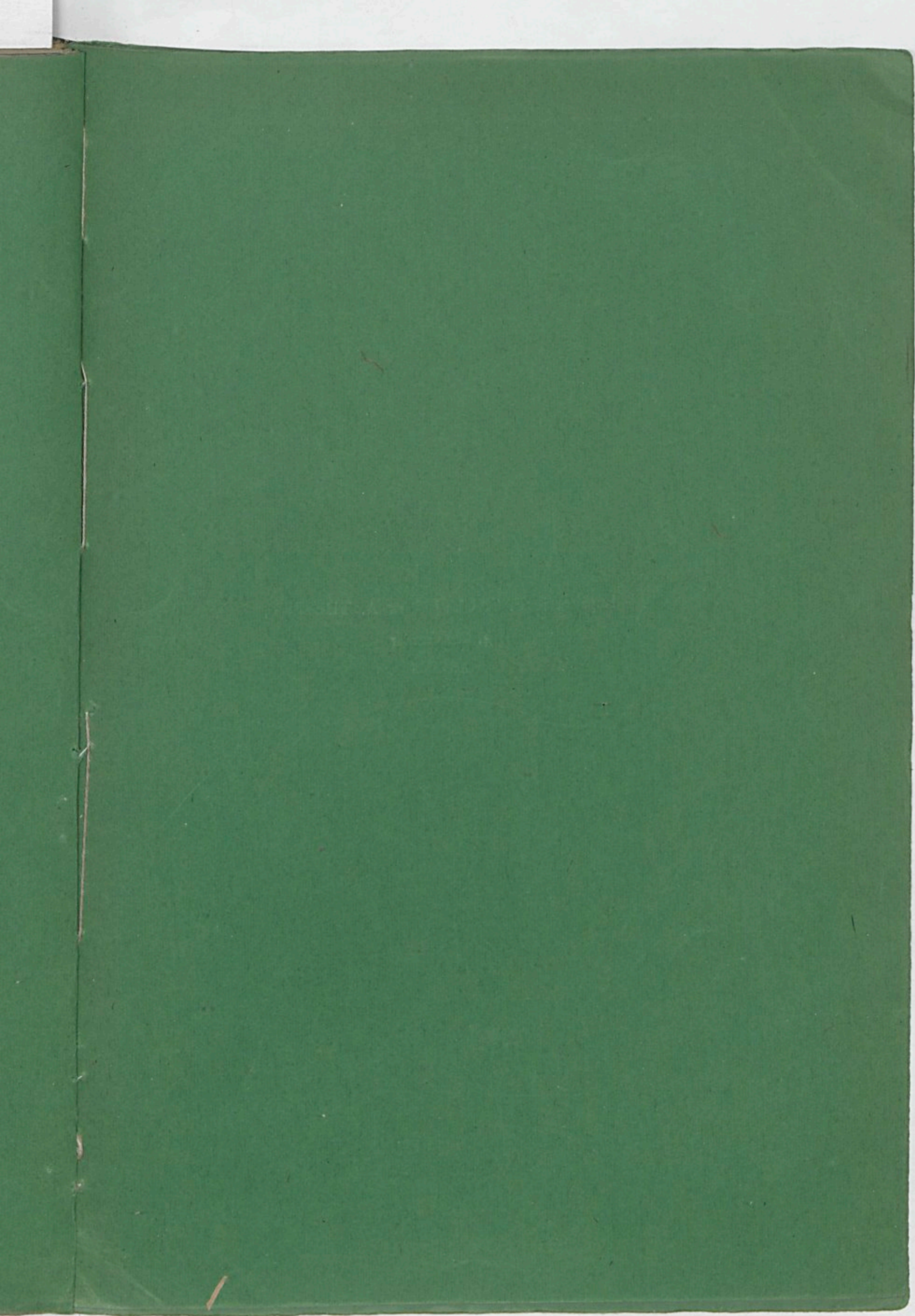
Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

PARIS

—
1919

4^o 0².0
623

Par suite de certaines circonstances particulières le présent Bulletin n^{os} 42-43 correspondant à l'année 1919 paraît tardivement. La Rédaction s'en excuse auprès des Membres de la Société.



Imprimerie F. GAULTIER ET A. THÉBERT,

4, Rue Garnier

ANGERS

40
62

Paraissant trimestriellement.

JANVIER-SEPTEMBRE 1920.

XLIV-XLV

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris

Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIEGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

107, RUE DE RIVOLI, 107

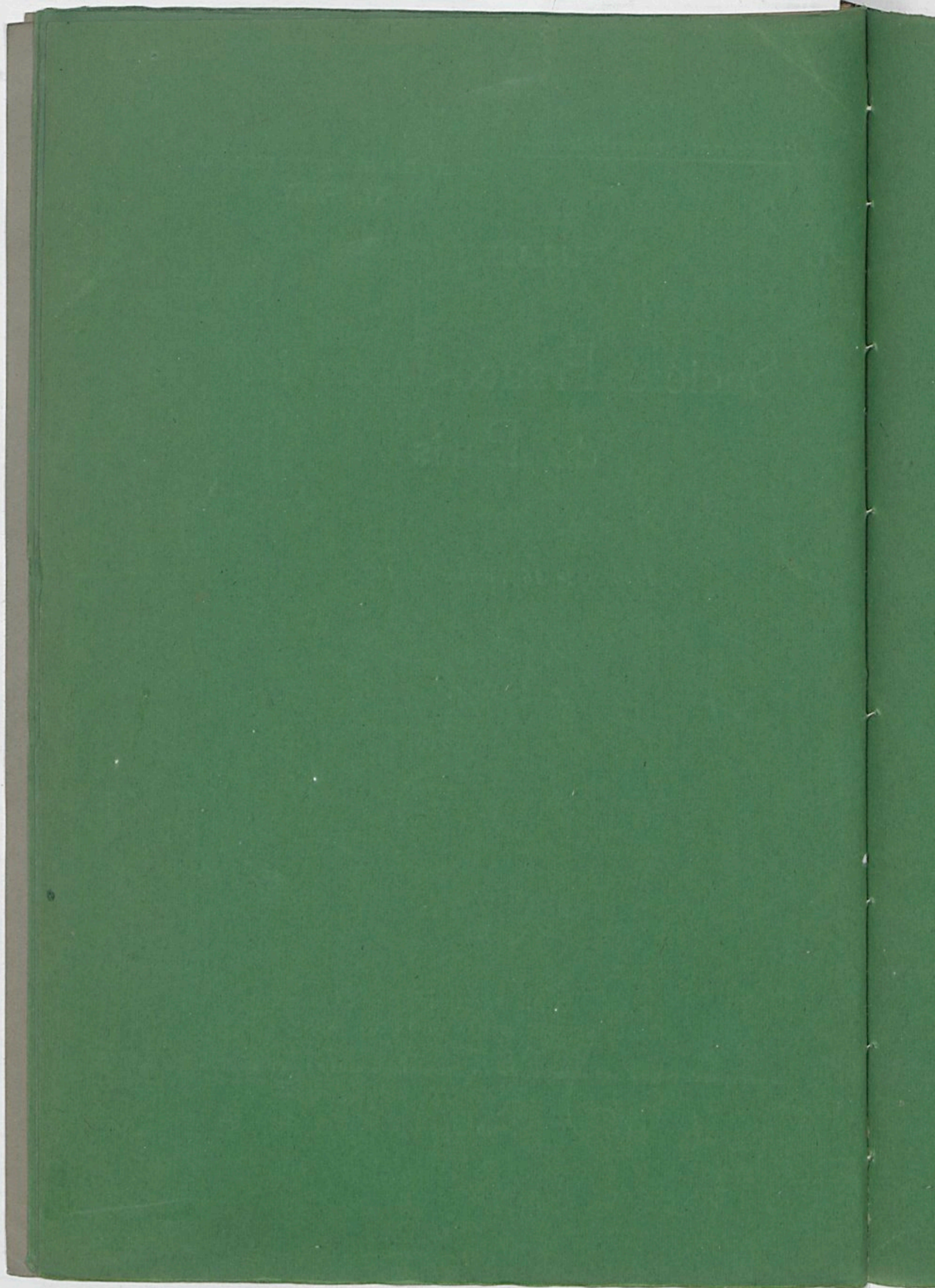
Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

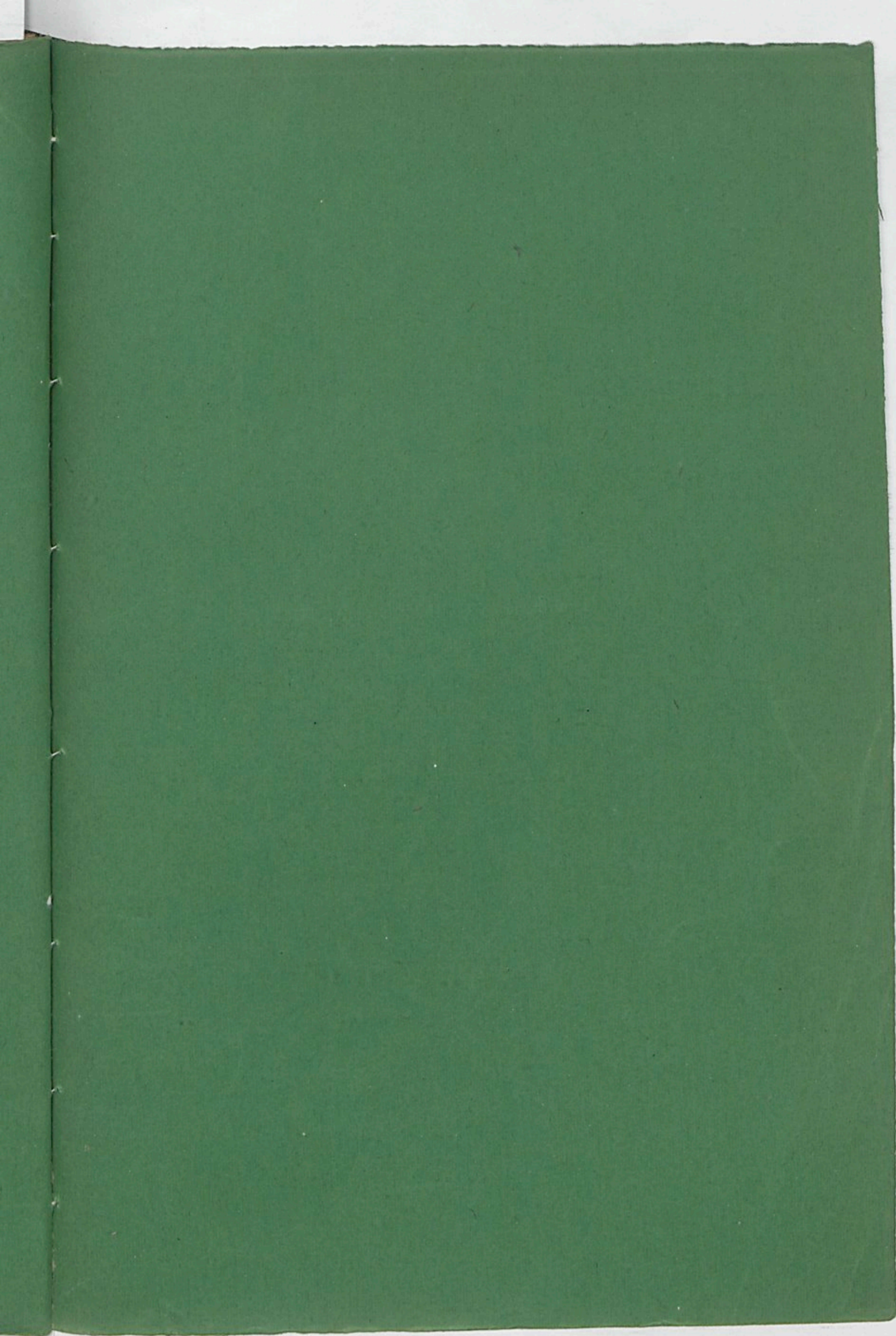
PARIS

1920

40²₀
623

40²
623





Imprimerie F. GAULTIER ET A. THÉBERT,

4, Rue Garnier

ANGERS

208
4^o 0²
623
(46)

803
Paraissant trimestriellement.

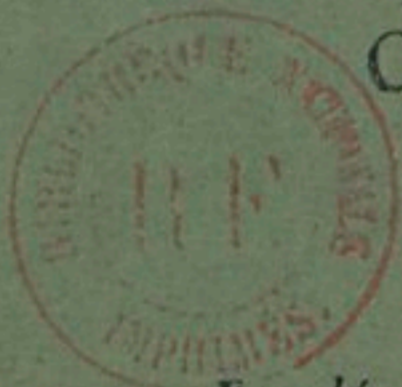
OCTOBRE-DÉCEMBRE 1920.

XLVI

BULLETIN

de la

Société Franco-Japonaise
de Paris



Fondée le 16 Septembre 1900.

會協佛日



SIÈGE SOCIAL :

PALAIS DU LOUVRE — PAVILLON DE MARSAN

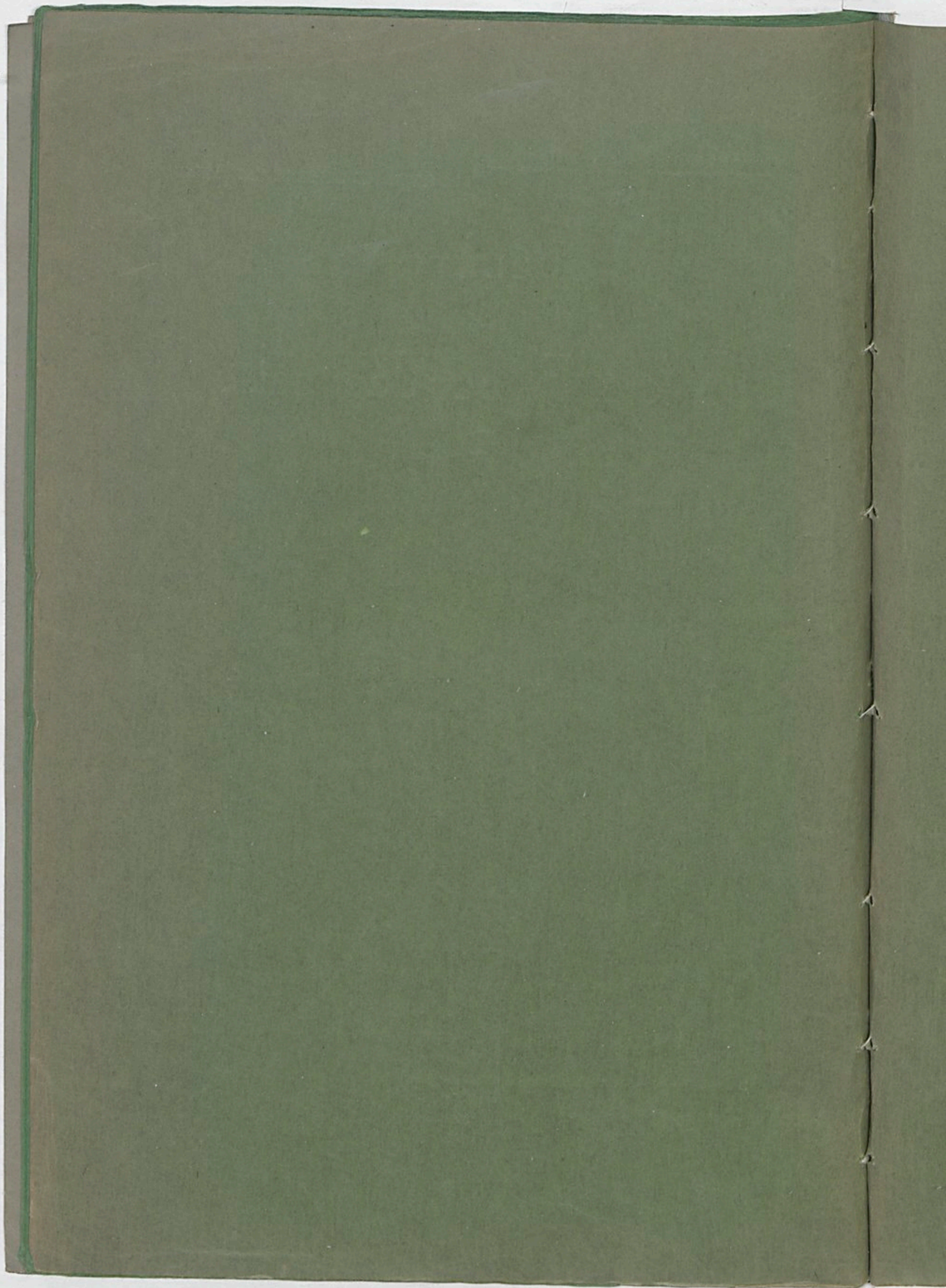
107, RUE DE RIVOLI, 107.

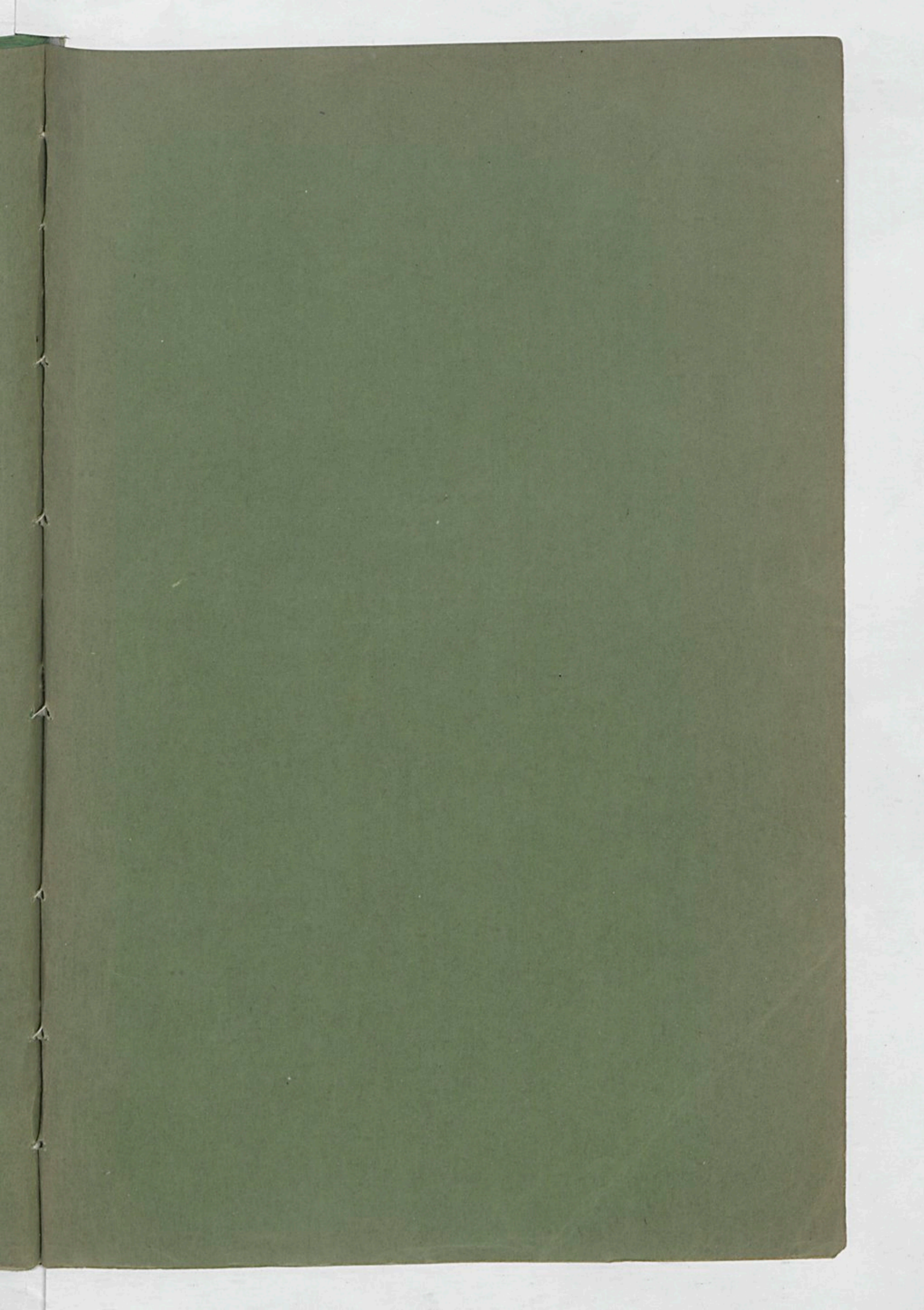
Bibliothèque de la Société et Secrétariat : Musée d'Ennery (59, Avenue du Bois-de-Boulogne).

PARIS

—
1920

4^e 0² 0
623
(16)





Imprimerie F. GAULTIER ET A. THÉBERT,

4, Rue Garnier

ANGERS

